Aug. Moriz

SERMONS
DU PERE
BOURDALOUE,
de la Compagnie de JESUS.
POUR LE CARESME.
TOME PREMIER.
NOUVELLE EDITION.

A LYON,

Chez les FRERES BRUYSET, rue Mercière, au Soleil, & à la Croix d'or.

M. D. C. C. L.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

SEMINARII CENTR. MEX.
MONTEZUMENSIS

BX
1756
B8
S475
1750
+1

SERMONS

CONTENUS DANS CE VOLUME.

POur le Mercredi des Cendres: *Sur la Pensée de la Mort*, pag. 1
Pour le même jour : *Sur la Cérémonie des Cendres*, 42
Pour le premier Jeudi du Carême : *Sur la Communion*, 79
Pour le premier Vendredi du Carême : *Sur l'Aumône*, 118
Pour le Dimanche de la première Semaine : *Sur les Tentations*, 159
Pour le Lundi de la première Semaine : *Sur le Jugement de Dieu*, 197
Pour le Mercredi de la première Semaine : *Sur la Religion Chrétienne*, 236
Pour le Jeudi de la première Semaine : *Sur la Prière*, 272

Pour le Vendredi de la première Semaine : *Sur la Prédestination*, 308
Pour le Dimanche de la seconde Semaine : *Sur la Sageſſe & la Douceur de la Loi Chrétienne*, 347
Pour le Lundi de la seconde Semaine : *Sur l'Impenitence finale*, 377
Pour le Mercredi de la seconde Semaine : *Sur l'Ambition*, 409

SERMON

SERMON

POUR LE

MERCREDI DES CENDRES,

Sur la pensée de la Mort.

Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.

Souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière, & que vous retournerez en poussière. Ce sont les paroles de l'Eglise dans la cérémonie de ce jour.

IL seroit difficile de ne s'en pas souvenir, Chrétiens, lorsque la Providence nous en donne une preuve si récente, mais si douloureuse pour nous & si sensible. Cette Eglise où nous sommes assemblés, & que nous vimes, il n'y a que trois jours, occupée à pleurer

*M. de Perefixe, *Archevêque de Paris.*

la perte de son aimable *Prélat, & à lui rendre les devoirs funébres, nous prêche bien mieux par son deuil cette vérité, que je ne le puis faire par toutes mes paroles. Elle regrette un Pasteur qu'elle avoit reçu du ciel comme un don précieux, mais que la mort par une loi commune à tous les hommes, vient de lui ravir. Ni la noblesse du sang, ni l'éclat de la dignité, ni la sainteté du caractère, ni la force de l'esprit, ni les qualités du cœur, d'un cœur bienfaisant, droit, religieux, ennemi de l'artifice & du mensonge, rien ne l'a pu garantir du coup fatal qui nous l'a enlevé, & qui du siége le plus distingué de notre France, l'a fait passer dans la poussière du tombeau. Vous Messieurs, qui composez ce Corps vénérable, dont il étoit le digne chef; vous qui par un droit naturellement acquis, êtes maintenant les dépositaires de sa puissance spirituelle, & que nous reconnoissons à sa place comme autant de pères & de pasteurs; vous, sous l'autorité & avec la bénédiction de qui je monte dans cette chaire pour y annoncer l'Evangile, vous n'avez pas oublié, & jamais oublierez-vous les témoignages de bonté, d'estime, de confiance que vous donna jusqu'à son dernier soupir cet illustre mort, & qui redoublent d'autant plus votre douleur, qu'ils vous font mieux sentir ce que vous avez perdu, & qu'ils vous rendent sa mémoire plus chère?

Cependant après nous être acquitté de ce qu'exigeoient de nous la piété & la reconnoissance, il est juste, mes chers Auditeurs, que nous fassions un retour sur nous-mêmes, & que pour profiter d'une mort si chrétienne &

si sainte, nous joignions la cendre de son tombeau à celle que nous présente aujourd'hui l'Eglise, & nous tirions de l'une & de l'autre une importante instruction ; car telle est notre destinée temporelle. Voilà le terme où doivent aboutir tous les desseins des hommes & toutes les grandeurs du monde ; voilà l'unique & la solide pensée qui doit par tout & en tout tems nous occuper : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.* Souvenez-vous qui que vous soyez, riches ou pauvres, grands ou petits, monarques ou sujets ; en un mot, hommes, tous en général, chacun en particulier, souvenez-vous que vous n'êtes que poudre, & que vous retournerez en poudre. Ce souvenir ne vous plaira pas ; cette pensée vous blessera, vous troublera, vous affligera : mais en vous blessant elle vous guérira ; en vous troublant & en vous affligeant, elle vous sera salutaire ; & peut-être, comme salutaire, vous deviendra-t-elle enfin non seulement supportable, mais consolante & agréable. Quoi qu'il en soit, je veux vous en faire voir les avantages, & c'est par là que je commence le cours de mes prédications.

Divin esprit, vous qui d'un charbon de feu purifiâtes les lévres du Prophéte & les fites servir d'organe à votre adorable parole, purifiez ma langue, & faites que je puisse dignement remplir le saint ministère que vous m'avez confié. Eloignez de moi tout ce qui n'est pas de vous ; ne m'inspirez point d'autres pensées que celles qui sont propres à toucher, à persuader, à convertir. Donnez-moi comme à l'Apôtre des Nations, non pas une éloquence vaine, qui n'a pour but que de contenter la

curiosité des hommes, mais une éloquence chrétienne, qui, tirant toute sa vertu de votre Evangile, a la force de remuer les consciences, de sanctifier les ames, de gagner les pécheurs & de les soumettre à l'empire de votre loi. Préparez les esprits de mes Auditeurs à recevoir les saintes lumières qu'il vous plaira de me communiquer; & comme en leur parlant je ne dois point avoir d'autre vue que leur salut, faites qu'ils m'écoutent avec un desir sincère de ce salut éternel que je leur prêche, puisque c'est l'essentielle disposition à toutes les graces qu'ils doivent attendre de vous. C'est ce que je vous demande, Seigneur, & pour eux & pour moi, par l'intercession de Marie à qui j'adresse la prière ordinaire. *Ave Maria.*

C'Est un principe dont les sages même du paganisme sont convenus, que la grande science ou la grande étude de la vie est la science ou l'étude de la mort; qu'il est impossible à l'homme de vivre dans l'ordre & de se maintenir dans une vertu solide & constante, s'il ne pense souvent qu'il doit mourir. Or je trouve que toute notre vie, ou pour mieux dire, tout ce qui peut être perfectionné dans notre vie, & par la raison & par la foi, se rapporte à trois choses, à nos passions, à nos délibérations & à nos actions. Je m'explique. Nous avons dans le cours de la vie des passions à ménager, nous avons des conseils à prendre, & nous avons des devoirs à accomplir. En cela, pour me servir du terme de l'Ecriture, consiste tout l'homme, tout l'homme, dis-je, raisonnable & chrétien; *Hoc est enim omnis ho-*

Eccl. 12,

mo. Des passions à ménager, en réprimant leurs saillies & en modérant leurs violences ; des conseils à prendre, en se préservant & des erreurs qui les accompagnent, & des repentirs qui les suivent ; des devoirs à accomplir, & dont la pratique doit être prompte & fervente. Or pour tout cela, Chrétiens, je prétends que la pensée de la mort nous suffit, & j'avance trois propositions que je vous prie de bien comprendre, parce qu'elles vont faire le partage de mon discours. Je dis que la pensée de la mort est le remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions, c'est la première partie. Je dis que la pensée de la mort est la régle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations, c'est la seconde. Enfin, je dis que la pensée de la mort est le moyen le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions, c'est la dernière. Trois vérités dont je veux vous convaincre, en vous faisant sentir toute la force de ces paroles de mon texte : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.* Vos passions vous emportent, & souvent il vous semble que vous n'êtes pas maître de votre ambition & de votre cupidité ; *Memento*, souvenez-vous, & pensez ce que c'est que l'ambition & la cupidité d'un homme qui doit mourir. Vous délibérez sur une matière importante, & vous ne sçavez à quoi vous résoudre ; *Memento*, souvenez-vous, & pensez quelle résolution il convient de prendre à un homme qui doit mourir. Les exercices de la religion vous fatiguent & vous lassent, & vous vous acquittez négligemment de vos devoirs ; *Memento*, souvenez-vous, & pensez comment il importe de les observer à un homme qui doit

mourir. Tel eſt l'uſage que nous devons faire de la penſée de la mort, & c'eſt auſſi tout le ſujet de votre attention.

I.
PART. POur amortir le feu de nos paſſions, il faut commencer par les bien connoître ; & pour les connoître parfaitement, dit ſaint Chryſoſtome, il ſuffit de bien comprendre trois choſes : ſçavoir, que nos paſſions ſont vaines, que nos paſſions ſont inſatiables, & que nos paſſions ſont injuſtes ; qu'elles ſont vaines par rapport aux objets à quoi elles s'attachent ; qu'elles ſont inſatiables & ſans bornes, & par là incapables d'être jamais ſatisfaites & de nous ſatisfaire nous-mêmes ; enfin qu'elles ſont injuſtes dans les ſentimens préſomptueux qu'elles nous inſpirent, lorſqu'aveuglés & enflés d'orgueil nous prétendons nous diſtinguer, en nous élevant au deſſus des autres. Voilà en quoi ſaint Chryſoſtome a fait particulièrement conſiſter le deſordre des paſſions humaines ; il nous falloit donc, pour en réprimer les ſaillies & les mouvemens déréglés, quelque choſe qui nous en découvrît ſenſiblement la vanité, qui les ſoumettant à la loi d'une néceſſité ſouveraine, les bornât dans nous malgré nous, & qui faiſant ceſſer toute diſtinction, les réduiſît au grand principe de la modeſtie, c'eſt-à-dire à l'égalité que Dieu a miſe entre tous les hommes, & nous obligeât qui que nous ſoyons à nous rendre au moins juſtice, & à rendre aux autres ſans peine les devoirs de la charité ; or ce ſont, mes chers Auditeurs, les merveilleux effets que produit infailliblement dans les ames touchées de Dieu le ſouvenir & la penſée de la mort. Ecoutez-moi, & ne per-

dez rien d'une instruction si édifiante.

Nos passions sont vaines, & pour nous en convaincre, il ne s'agit que de nous former une juste idée de la vanité des objets auſquels elles s'attachent : cela seul doit éteindre dans nos cœurs ce feu de la concupiscence qu'elles y allument, & c'est l'importante leçon que nous fait le Saint Esprit dans le livre de la Sageſſe ; car avouons-le, Chrétiens, quoiqu'à notre honte, tandis que les biens de la terre nous paroiſſent grands, & que nous les suppoſons grands, il nous est comme impoſſible de ne les pas aimer, & en les aimant, de n'en pas faire le sujet de nos plus ardentes passions. Quelque raiſon qui s'y oppoſe, quelque loi qui nous le défende, quelque vûe de conſcience & de religion qui nous en détourne, la cupidité l'emporte ; & préoccupés de l'apparence ſpécieuſe du bien qui nous flate & qui nous ſéduit, nous fermons les yeux à toute autre conſidération, pour ſuivre uniquement l'attrait & le charme de notre illuſion. Si nous réſiſtons quelquefois, & ſi pour obéir à Dieu nous remportons ſur nous quelque victoire, cette victoire par la violence qu'elle nous coûte, est une victoire forcée ; la paſſion ſubſiſte toujours, & l'erreur où nous ſommes que ces biens dont le monde est idolâtre, ſont des biens ſolides, capables de nous rendre heureux, nous fait concevoir des deſirs extrêmes de les acquerir, une joie immodérée de les poſſéder, des craintes mortelles de les perdre ; nous nous affligeons d'en avoir peu, nous nous applaudiſſons d'en avoir beaucoup, nous nous allarmons, nous nous troublons, nous nous deſeſpérons à meſure que ces biens nous échapent, & que nous nous en voyons

privés. Pourquoi ? parce que notre imagination trompée & pervertie nous les représente comme des biens réels & essentiels dont dépend le parfait bonheur.

Pour nous en détacher, dit saint Chrysostome, le moyen sûr & immanquable est de nous en détromper ; car du moment que nous en comprenons la vanité, ce détachement nous devient facile, il nous devient même comme naturel ; ni l'ambition, ni l'avarice, si j'ose m'exprimer ainsi, n'ont plus sur nous aucune prise : bien loin que nous nous empressions pour nous procurer par des voies indirectes & illicites les avantages du monde, convaincus de leur peu de solidité, à peine pouvons-nous même gagner sur nous d'avoir une attention raisonnable à conserver les biens dont nous nous trouvons légitimement pourvus ; & cela fondé sur ce que les biens du monde, supposé cette conviction, ne nous paroissent presque plus valoir nos soins, beaucoup moins nos empressemens & nos inquiétudes : or d'où nous vient cette conviction salutaire ? du souvenir de la mort, saintement méditée & envisagée dans les principes de la foi.

Car la mort, ajoûte saint Chrysostome, est à notre égard la preuve palpable & sensible du néant de toutes les choses humaines, pour lesquelles nous nous passionnons : c'est elle qui nous le fait connoître ; tout le reste nous impose, la mort seule est le miroir fidéle qui nous montre sans déguisement l'instabilité, la fragilité, la caducité des biens de cette vie, qui nous desabuse de toutes nos erreurs, qui détruit en nous tous les enchantemens de l'amour du monde, & qui des ténébres même du tom-

beau nous fait une source de lumières, dont nos esprits & nos sens sont également pénétrés : *In illâ die*, dit l'Ecriture, en parlant des enfans du siécle livrés à leurs passions, *in illâ die, peribunt omnes cogitationes eorum.* Toutes leurs pensées, à ce jour-là, s'évanouiront ; ce jour de la mort que nous nous figurons plein d'obscurité, les éclairera & dissipera tous les nuages dont la vérité jusqu'alors avoit été pour eux enveloppée ; ils cesseront de croire ce qu'ils avoient toujours cru, & ils commenceront à voir ce qu'ils n'avoient jamais vû ; ce qui faisoit le sujet de leur estime deviendra le sujet de leur mépris ; ce qui leur donnoit tant d'admiration les remplira de confusion, enforte qu'il se fera dans leur esprit comme une révolution générale dont ils seront eux-mêmes surpris, saisis, effrayés ; ces idées chimériques qu'ils avoient du monde & de sa prétendue félicité, s'effaceront tout à coup, & même s'anéantiront : *Peribunt omnes cogitationes eorum.* Et comme leurs passions n'auront point eu d'autre fondement que leurs pensées, & que leurs pensées périront, selon l'expression du Prophéte, leurs passions périront, de même, c'est-à-dire qu'ils n'auront plus ni ces entêtemens de se pousser, ni ces desirs de s'enrichir, parce qu'ils verront dans un plein jour, *in illâ die*, la bagatelle, & si j'ose ainsi parler, l'extravagance de tout cela. Or que faisons-nous quand nous nous occupons durant la vie du souvenir de la mort? nous anticipons ce dernier jour, ce dernier moment ; & sans attendre que la catastrophe & le dénouement des intrigues du monde nous développe malgré nous ce mystère de vanité, nous nous le développons à

nous-mêmes par de saintes réflexions ; car quand je me propose devant Dieu le tableau de la mort, j'y contemple dès maintenant toutes les choses du monde dans le même point de vûe où la mort me les fera considérer ; j'en porte le même jugement que j'en porterai, je les reconnois mépriſables comme je les reconnoîtrai, je me reproche de m'y être attaché comme je me le reprocherai, je déplore en cela mon aveuglement comme je le déplorerai, & de là ma paſſion ſe refroidit, la concupiſcence n'eſt plus ſi vive, je n'ai plus que de l'indifférence pour ces biens paſſagers & périſſables ; en un mot, je meurs à tout d'eſprit & de cœur, parce que je prévois que bientôt j'y dois mourir réellement & par néceſſité.

Et voilà, mes chers Auditeurs, le ſecret admirable que David avoit trouvé pour tenir ſes paſſions en bride & pour conſerver juſques dans le centre du monde, qui eſt la Cour, ce parfait détachement du monde où il étoit parvenu. Que faiſoit ce ſaint Roi ? il ſe contentoit de demander à Dieu, comme une ſouveraine grace, qu'il lui fît connoître ſa fin,

Pſ. 38. *Notum fac mihi, Domine, finem meum*, & qu'il lui fît même ſentir combien il en étoit proche, afin qu'il ſçût, mais d'une ſcience efficace & pratique, le peu de tems qui lui reſtoit encore

Ibidem. à vivre ; *Et numerum dierum meorum quis eſt, ut ſciam quid deſit mihi.* Il ne doutoit pas que cette ſeule penſée, il faut mourir, ne dût ſuffire pour éteindre le feu de ſes paſſions les plus ardentes. Et en effet, ajoutoit-il, vous avez, Seigneur, réduit mes jours à une meſure bien

Ibidem. courte ; *Ecce menſurabiles poſuiſti dies meos* ; &

par là tout ce que je suis, & tout ce que je puis desirer ou espérer d'être, n'est qu'un pur néant devant vous: *Et substantia mea tanquam nihilum ante te.* Ibidem. Devant moi ce néant est quelque chose, & même toutes choses; mais devant vous, ce que j'appelle toutes choses, se confond & se perd dans ce néant; & la mort que tout homme vivant doit regarder comme sa destinée inévitable, fait généralement & sans exception de tous les biens qu'il possède, de tous les plaisirs dont il jouit, de tous les titres dont il se glorifie, comme un abysme de vanité: *Verumtamen universa vanitas omnis homo vivens.* Ibidem. L'homme mondain n'en convient pas, & il affecte même de l'ignorer; mais il est pourtant vrai que sa vie n'est qu'une ombre & une figure qui passe: *Verumtamen in imagine pertransit homo.* Il se trouble, & comme mondain il est dans une continuelle agitation; mais il se trouble inutilement, parce que c'est pour des entreprises que la mort déconcertera, pour des intrigues que la mort confondra, pour des espérances que la mort renversera: *Sed & frustra conturbatur.* Il se fatigue, il s'épuise pour amasser & thésauriser; Ibidem. son malheur est de ne sçavoir pas même pour qui il amasse, ni qui profitera de ses travaux; si ce seront des enfans ou des étrangers, si ce seront des héritiers reconnoissans ou des ingrats, si ce seront des sages ou des dissipateurs; *Thesaurisat & ignorat cui congregabit ea.* Ibidem. Ces sentimens dont le Prophéte étoit rempli & vivement touché, réprimoient en lui toutes les passions, & d'un Roi assis sur le thrône en faisoient un exemple de modération.

C'est ce que nous éprouvons nous-mêmes

tous les jours ; car disons la vérité, Chrétiens, si nous ne devions point mourir, ou si nous pouvions nous affranchir de cette dure nécessité qui nous rend tributaires de la mort, quelque vaines que soient nos passions, nous n'en voudrions jamais reconnoître la vanité, jamais nous ne voudrions renoncer aux objets qui les flatent, & qu'elles nous font tant rechercher. On auroit beau nous faire là-dessus de longs discours ; on auroit beau nous redire tout ce qu'en ont dit les Philosophes ; on auroit beau y procéder par voie de raisonnement & de démonstration, nous prendrions tout cela pour des subtilités encore plus vaines que la vanité même dont il s'agiroit de nous persuader. La foi avec tous ces motifs n'y feroit plus rien : dégagés que nous serions de ce souvenir de la mort, qui comme un maître sévère nous retient dans l'ordre, nous nous ferions un point de sagesse de vivre au gré de nos desirs, nous compterions pour réel & pour vrai tout ce que le monde a de faux & de brillant, & notre raison prenant parti contre nous mêmes, commenceroit à s'accorder & à être d'intelligence avec la passion.

Mais quand on nous dit qu'il faut mourir, & quand nous nous le disons à nous-mêmes, ah ! Chrétiens, notre amour propre, tout ingénieux qu'il est, n'a plus de quoi se défendre ; il se trouve desarmé par cette pensée ; la raison prend l'empire sur lui, & il se soumet sans résistance au joug de la foi. Pourquoi cela ? parce qu'il ne peut plus desavouer sa propre foiblesse, que la vue de la mort non seulement lui découvre, mais lui fait sentir. Belle différence que saint Chrysostome a remarquée entre les

autres pensées chrétiennes & celle de la mort. Car pourquoi, demande ce saint Docteur, la pensée de la mort fait-elle sur nous une impression plus forte, & nous fait-elle mieux connoître la vanité des biens créés, que toutes les autres considérations ? Appliquez-vous à ceci ; parce que toutes les autres considérations ne renferment tout au plus que des témoignages & des preuves de cette vanité, au lieu que la mort est l'essence même de cette vanité, ou que c'est la mort qui fait cette vanité. Il ne faut donc pas s'étonner que la mort ait une vertu spéciale pour nous détacher de tout : & telle étoit l'excellente conclusion que tiroit S. Paul, pour porter les premiers fidéles à s'affranchir de la servitude de leurs passions, & à vivre dans la pratique de ce saint & bienheureux dégagement qu'il leur recommendoit avec tant d'instance ; car le tems est court, leur disoit-il : *Tempus breve est.* Et que s'ensuit-il de là ? que vous devez vous réjouir comme ne vous réjouissant pas ; que vous devez posséder comme ne possédant pas ; que vous devez user de ce monde comme n'en usant pas : *Reliquum est ut qui gaudent tanquam non gaudentes, & qui emunt tanquam non possidentes, & qui utuntur hoc mundo tanquam non utantur.* Quelle conséquence ! elle est admirable, reprend S. Augustin ; parce qu'en effet se réjouir & devoir mourir, posséder & devoir mourir, être honoré & devoir mourir, c'est comme être honoré & ne l'être pas, comme posséder & ne posséder pas, comme se réjouir & ne se réjouir pas ; car ce terme, mourir, est un terme de privation & de destruction, qui abolit tout, qui anéantit tout, qui par une propriété toute oppo-

1. Cor. 7.

Ibidem.

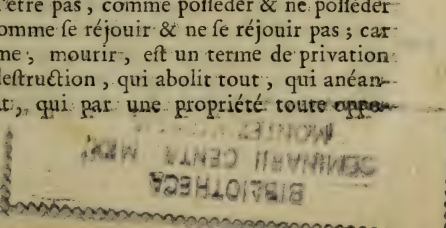

sée à celle de Dieu, nous fait paroître les choses qui sont comme si elles n'étoient pas ; au lieu que Dieu, selon l'Ecriture, appelle celles qui ne sont pas comme si elles étoient.

Non seulement nos passions sont vaines, mais quoique vaines, elles sont insatiables & sans bornes ; car quel ambitieux entêté de sa fortune & des honneurs du monde s'est jamais contenté de ce qu'il étoit ? quel avare dans la poursuite & dans la recherche des biens de la terre a jamais dit, c'est assez ? quel voluptueux esclave de ses sens a jamais mis de fin à ses plaisirs ? La nature, dit ingénieusement Salvien, s'arrête au nécessaire, la raison veut l'utile & l'honnête, l'amour propre l'agréable & le délicieux, mais la passion le superflu & l'excessif : or ce superflu est infini, mais cet infini, tout infini qu'il est, trouve, si nous voulons, ses limites & ses bornes dans le souvenir de la mort, comme il les trouvera malgré nous dans la mort même ; car je n'ai qu'à me servir aujourd'hui des paroles de l'Eglise : *Memento, homo, quia pulvis es* ; souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière, *& in pulverem reverteris*, & que vous retournerez en poussière. Je n'ai qu'à l'adresser cet arrêt à tout ce qu'il y a dans cet auditoire d'âmes passionnées, pour les obliger à n'avoir plus ces desirs vastes & sans mesure qui les tourmentent toujours, & qu'on ne remplit jamais ; je n'ai qu'à leur faire la même invitation que firent les Juifs au Sauveur du monde, quand ils le prièrent d'approcher du tombeau de Lazare, & qu'ils lui dirent : *Veni & vide*, venez & voyez. Venez, avares ; vous brûlez d'une insatiable cupidité, dont rien ne peut amortir l'ardeur ; & parce que cette cupi-

Joan. XI.

dité est insatiable, elle vous fait commettre mille iniquités, elle vous endurcit aux misères des pauvres, elle vous jette dans un profond oubli de votre salut. Considérez bien ce cadavre, *Veni & vide*, venez & voyez; c'étoit un homme de fortune comme vous, en peu d'années il s'étoit enrichi comme vous, il a eu comme vous la folie de vouloir laisser après lui une maison opulente & des enfans avantageusement pourvus; mais le voyez-vous maintenant? voyez-vous la nudité, la pauvreté où la mort l'a réduit? où sont ses revenus? où sont ses richesses? où sont ses meubles somptueux & magnifiques? a-t-il quelque chose de plus que le dernier des hommes? cinq pieds de terre & un suaire qui l'enveloppe, mais qui ne le garantira pas de la pourriture, rien davantage. Qu'est devenu tout le reste? voilà de quoi borner votre avarice. *Veni & vide*; venez, homme du monde, idolâtre d'une fausse grandeur: vous êtes possédé d'une ambition qui vous dévore, & parce que cette ambition n'a point de terme, elle vous ôte tous les sentimens de la Religion, elle vous occupe, elle vous enchante, elle vous enyvre: considérez ce sépulchre; qu'y voyez-vous? c'étoit un Seigneur de marque comme vous, peut-être plus que vous, distingué par sa qualité comme vous, & en passe d'être toutes choses; mais le reconnoissez-vous? voyez-vous où la mort l'a fait descendre? voyez-vous à quoi elle a borné ses grandes idées? voyez-vous comme elle s'est jouée de ses prétentions? c'est de quoi régler les vôtres. *Veni & vide*; venez, femme mondaine, venez: vous avez pour votre personne des complaisances extrêmes; la passion qui vous domine

eſt le ſoin de votre beauté ; & parce que cette paſſion eſt démeſurée, elle vous entretient dans une molleſſe honteuſe, elle produit en vous des deſirs criminels de plaire, elle vous rend complice de mille péchés & de mille ſcandales. Venez & voyez : c'étoit une jeune perſonne auſſi bien que vous ; elle étoit l'idole du monde comme vous, auſſi ſpirituelle que vous, auſſi recherchée & auſſi adorée que vous ; mais la voyez-vous à préſent ? voyez-vous ces yeux éteints, ce viſage hideux & qui fait horreur ? c'eſt de quoi réprimer cet amour infini de vous-même : *Veni & vide.*

Enfin nos paſſions ſont injuſtes, ſoit dans les ſentimens qu'elles nous inſpirent à notre propre avantage, ſoit dans ceux qu'elles nous font concevoir au deſavantage des autres ; mais la mort, dit le Philoſophe, nous réduit aux termes de l'équité, & par ſon ſouvenir nous oblige à nous faire juſtice à nous-mêmes, & à la faire aux autres de nous-mêmes : *Mors ſola jus æquum eſt generis humani.* En effet, quand nous ne penſons point à la mort, & que nous n'avons égard qu'à certaines diſtinctions de la vie, elles nous élèvent, elles nous éblouiſſent, elles nous rempliſſent de nous-mêmes : on devient fier & hautain, dédaigneux & mépriſant, ſenſible & délicat, envieux & vindicatif, entreprenant, violent, emporté ; on parle avec faſte ou avec aigreur, on ſe pique aiſément, on pardonne difficilement, on attaque celui-ci, on détruit celui-là ; il faut que tout nous céde, & l'on prétend que tout le monde aura des ménagemens pour nous, tandis qu'on n'en veut avoir pour perſonne. N'eſt-ce pas ce qui rend quelquefois la domination des grands ſi pe-

Senec.

sante & si dure ; mais méditons la mort, & bientôt la mort nous apprendra à nous rendre justice, & à la rendre aux autres de nos fiertés & de nos hauteurs, de nos dédains & de nos mépris, de nos sensibilités & de nos délicatesses, de nos envies, de nos vengeances, de nos chagrins, de nos violences, de nos emportemens. Comme donc il ne faut, selon l'ordre & la parole du Dieu tout-puissant, qu'un grain de sable pour briser les flots de la mer, *Hic confringes tumentes fluctus tuos* ; il ne faut que cette cendre qu'on nous met sur la tête, & qui nous retrace l'idée de la mort, pour rabattre toutes les enflures de notre cœur, pour en arrêter toutes les fougues, pour nous contenir dans l'humilité & dans une sage modestie. Comment cela ? c'est que la mort nous remet devant les yeux la parfaite égalité qu'il y a entre tous les autres hommes & nous. Egalité que nous oublions si volontiers, mais dont la vûe nous est si nécessaire pour nous rendre plus équitables & plus traitables. *Job.* 38.

Car quand nous repassons ce que disoit Salomon, & que nous le disons comme lui : tout sage & tout éclairé que je puis être, je dois néanmoins mourir comme le plus insensé ; *Unus & stultus, & meus occasus erit* : Quand nous nous appliquons ces paroles du Prophéte royal : vous êtes les divinités du monde, vous êtes les enfans du Très-haut ; mais fausses divinités, vous êtes mortelles, & vous mourrez en effet, comme ceux dont vous voulez recevoir l'encens, & de qui vous exigez tant d'hommages & tant d'adorations : *Dii estis, & filii excelsi omnes ; vos autem sicut homines moriemini.* Quand, selon l'expression de l'Ecriture, nous *Eccl.* 2. *Psal.* 81.

descendons encore tous vivans & en esprit dans le tombeau, & que le sçavant s'y voit confondu avec l'ignorant, le noble avec l'artisan, le plus fameux conquérant avec le plus vil esclave ; même terre qui les couvre, mêmes ténébres qui les environnent, mêmes vers qui les rongent, même corruption, même pourriture, même poussière ; *Parvus & magnus ibi sunt, & servus liber à domino suo* : quand, dis-je, on vient à faire ces réflexions & à considérer que ces hommes au dessus de qui l'on se place si haut dans sa propre estime ; que ces hommes à qui l'on est si jaloux de faire sentir son pouvoir, & sur qui l'on veut prendre un empire si absolu ; que ces hommes pour qui l'on n'a ni compassion, ni charité, ni condescendance, ni égards ; que ces hommes de qui l'on ne peut rien supporter, & contre qui l'on agit avec tant d'animosité & tant de rigueur, sont néanmoins des hommes comme nous, de même nature, de même espéce que nous, ou si vous voulez, que nous ne sommes que des hommes comme eux, aussi foibles qu'eux, aussi sujets qu'eux à la mort & à toutes les suites de la mort : ah ! mes chers Auditeurs, c'est bien alors que l'on entre en d'autres disposi-

Job. 3.

tions. Dès là l'on n'est plus si infatué de soi-même, parce que l'on se connoît beaucoup mieux soi-même ; dès là l'on n'exerce plus une autorité si dominante & si impérieuse sur ceux que la naissance ou que la fortune a mis dans un rang inférieur au nôtre, parce qu'on ne trouve plus après tout que d'homme à homme il y ait tant de différence ; dès là l'on n'est plus si vif sur ses droits, parce que l'on ne voit plus tant de choses que l'on se croie dûes ; dès là l'on

ne se tient plus si griévement offensé dans les rencontres, & l'on n'est plus si ardent ni si opiniâtre à demander des satisfactions outrées, parce qu'on ne se figure plus être si fort au dessus de l'aggresseur ou véritable ou prétendu, & qu'on n'est plus si persuadé qu'il doive nous relâcher tout & condescendre à toutes nos volontés ; on a de la douceur, de la retenue, de l'honnêteté, de la complaisance, de la patience ; on sçait compatir, prévenir, excuser, soulager, rendre de bons offices & obliger. Saints & salutaires effets de la pensée de la mort ; c'est le reméde le plus souverain pour amortir le feu de nos passions, comme c'est encore la régle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations : vous l'allez voir dans la seconde partie.

II. PART.

QUelque pénétration que nous ayons, & de quelque force d'esprit que nous puissions nous piquer, c'est un oracle de la foi, que nos pensées sont timides, & nos prévoyances incertaines : *Cogitationes mortalium timidæ, & incertæ providentiæ nostræ.* Nos pensées sont timides, dit saint Augustin, expliquant ce passage, parce que souvent dans les choses même qui regardent le salut, nous ne sçavons pas si nous prenons le meilleur parti, ni même si le parti que nous prenons est absolument bon ; & que nous n'avons point assez d'évidence pour en faire un discernement exact, beaucoup moins un discernement sûr & infaillible ; d'où il s'ensuit que, malgré toutes nos lumières, nous craignons de nous y tromper, & que nous avons sujet de le craindre, puisque la voie où nous nous engageons, quelque droite qu'elle nous

Sap. 9.

paroiſſe peut ne l'être pas en effet; & que les vûes courtes & bornées d'une foible raiſon qui nous ſert de guide, n'empêchent pas que nous ne ſoyons expoſés aux funeſtes égaremens dont ſaint Paul vouloit nous garantir quand il nous avertiſſoit d'opérer notre ſalut avec crainte & avec tremblement : *Cogitationes mortalium timidæ.* Comme nos penſées ſont timides, l'Ecriture ajoûte que nos prévoyances ſont incertaines, parce que l'avenir n'étant pas en notre pouvoir, & Dieu s'en étant réſervé la connoiſſance, de quelque précaution que nous uſions, nous ſommes toujours dans le doute, ſi ce que nous entreprenons, quoiqu'avec des intentions pures & en apparence chrétiennes, eſt bien entrepris; ſi nous n'aurons point lieu un jour de nous en repentir, ſi notre conſcience ne nous le reprochera jamais, & ſi ce que nous avons cru innocent pendant la vie, ne ſera point à la mort la matière de nos regrets & de nos deſeſpoirs : *Et incertæ providentiæ noſtræ.* Etat malheureux, que le plus éclairé des hommes déploroit, & qu'il regardoit comme la ſuite fatale du péché. Il ſeroit donc important de trouver un moyen qui nous délivrât de ces incertitudes affligeantes, & de ces craintes ſi oppoſées à la paix intérieure de nos ames; qui dans les occaſions où il s'agit de nos devoirs, nous mît en état de conclure toujours sûrement, & qui dans mille conjonctures où le ſalut & la conſcience ſe trouvent mêlés, nous préſervât également & de l'erreur & du repentir : or je ſoûtiens que le moyen pour cela le plus efficace eſt le ſouvenir de la mort. Pourquoi ? le voici : parce que le ſouvenir de la mort eſt une application vive &

touchante que nous nous faisons à nous-mêmes de la fin dernière, qui doit être le solide fondement de toutes nos délibérations, & qu'il est certain qu'en pratiquant ce saint exercice du souvenir fréquent de la mort, nous prévenons ainsi tous les remords & tous les troubles dont pourroient être sans cela suivies nos résolutions. Dans l'engagement indispensable où nous sommes de régler selon Dieu notre conduite, est-il rien de plus instructif, rien de plus édifiant, & même de plus consolant pour nous que ces vérités ? Suivez-moi.

Pour bien délibérer & pour bien résoudre, il faut toujours avoir devant les yeux cette fin dernière, qui est la régle de tout, & à laquelle par conséquent tout ce que nous nous proposons dans le monde doit aboutir comme autant de lignes au centre. J'entends par la fin dernière ce souverain bien, cet unique nécessaire, ce salut que nous ne devons jamais perdre de vue, & dont toutes nos actions doivent avoir une dépendance essentielle & immédiate. C'est un axiome indubitable dans la morale chrétienne, & un principe universellement reconnu. Mais le moyen d'avoir toujours ce regard fixe sur un objet aussi élevé que celui-là, & de pouvoir être assez attentifs sur nous-mêmes, pour observer dans chaque action de la vie le rapport qu'elle a, je ne dis pas à la fin particulière & prochaine qui nous a fait agir, mais à la fin commune & plus éloignée où nous devons tous aspirer ? c'est, mes chers Auditeurs, d'envisager & de prévoir la mort ; la mort malgré nous-mêmes nous rappelle toute l'éternité qui la suit ; elle la rapproche de nos yeux, comme un rayon de lumière, mais un rayon vif &

perçant qui se répand dans nos esprits, & par là elle nous découvre tout ce qu'il y a dans nos entreprises & dans nos desseins de bon ou de mauvais, de sûr ou de dangereux, d'avantageux ou de nuisible.

En effet, pénétré que je suis de cette pensée, il faut mourir, je commence à juger bien plus sainement de toutes choses; dégagé de mille illusions que la mort & l'éternité dissipent, quelque occasion qui se présente, je vois bien plus clairement & bien plus vîte ce qui m'éloigne de ma fin ou qui peut m'aider à y parvenir; & dès que je les vois je ne balance point sur la résolution que j'ai à former touchant ce qui m'est ou salutaire ou préjudiciable dans la voie de Dieu. Je dis sans hésiter: ceci m'est pernicieux, ceci m'est utile, ceci m'exposera, ceci me perdra. Et puisqu'il m'est pernicieux, je le dois donc rejeter; & puisqu'il m'est utile, je le dois donc prendre; & puisqu'il m'exposera, je le dois donc craindre; & puisqu'il me perdra, je le dois donc éviter. Sans la vue de la mort cette considération de ma dernière fin ne feroit tout au plus sur moi qu'une impression superficielle, qui ne m'empêcheroit pas de donner dans mille écueils, & de faire mille fausses démarches: c'est ce que l'expérience nous apprend tous les jours. Mais quand je médite la mort & l'éternité qui en est inséparable, elle frappe mon esprit & toutes les puissances de mon ame; ensorte même que je ne puis plus me distraire ni me détourner de cette fin bienheureuse à laquelle je suis appellé, & pour laquelle j'ai été créé; je me trouve comme déterminé à la faire entrer dans tous les projets que je trace, dans tous les intérêts que je

recherche, dans tous les droits que je poursuis; & parce que cette fin ainsi appliquée est la régle infaillible du mal qu'il faut fuir, & du bien qu'il faut embrasser, la méditation de la mort devient pour moi, selon l'Ecriture, un fonds de prudence & d'intelligence : *Utinam saperent & intelligerent, ac novissima providerent.* Deut. 32.

Aussi, pourquoi les Payens mêmes rendoient-ils une espéce de culte aux tombeaux de leurs ancêtres? pourquoi y avoient-ils recours comme à leurs oracles? pourquoi dans les traités & dans les négociations importantes y tenoient-ils leurs conseils & leurs assemblées? C'étoit une superstition; mais cette superstition, remarque Clement Alexandrin, ne laissoit pas d'être fondée sur un instinct secret de raison & de Religion; car ils sembloient ainsi reconnoître que leurs conseils ne pouvoient être ni régulièrement ni constamment sages, sans le souvenir & la vue de la mort. C'est pour cela qu'ils ne s'assembloient pas dans des lieux de réjouissance, mais dans le séjour de l'affliction & des larmes; parce que c'est là, comme dit Salomon, que l'on est authentiquement averti de la fin de tous les hommes, & par conséquent que l'on est plus capable de consulter & de décider: *Illic enim finis cunctorum admonetur hominum.* Eccl. 7. Or ce que faisoient les Payens peut nous servir de modéle en le rectifiant & le sanctifiant par la foi.

En effet, il n'y a point de jour, mes chers Auditeurs, où vous ne deviez, pour ainsi dire, tenir conseil avec Dieu & avec vous-mêmes; tantôt pour le choix de votre état, tantôt pour le gouvernement de vos familles, tantôt pour

l'usage de vos biens, tantôt pour la disposition de vos emplois, tantôt pour la mesure de vos divertissemens, tantôt pour l'ordre de vos dévotions, tantôt pour votre propre conduite, tantôt pour la conduite de ceux dont vous devez répondre; car malheur à nous si nous abandonnons tout cela au hazard, & si nous agissons sans régle & sans principe. En vain dirons-nous que nous n'avons pas eu assez de lumières pour trouver là dessus, parmi les embarras du siécle, le point fixe & immobile de la vraie sagesse. Abus, Chrétiens, puisque nous en avons le moyen le plus efficace. En voulez-vous une preuve sensible? faites-en l'essai, & jugez-en par vous-mêmes. Il s'agit de choisir un état de vie; choisissez-le comme devant un jour mourir, & vous verrez si la tentation & le desir de vous élever vous y fera prendre un vol trop haut. Il est question de régler l'usage de vos biens; réglez-le comme les devant bientôt perdre, parce qu'il faudra bientôt mourir, & vous verrez si l'attachement aux richesses tiendra votre cœur étroitement resserré dans les bornes d'une avare convoitise. On vous propose un intérêt, un gain, un profit; examinez-le comme étant sûrs d'en rendre compte à Dieu, & de mourir, & vous verrez si les maximes du monde vous y feront rien hazarder contre les loix de la conscience. Vous êtes embarqué dans une affaire, vous avez un différent à terminer; vuidez l'un & l'autre comme vous voudriez l'avoir fait s'il falloit maintenant mourir, & vous verrez si l'entêtement ou l'orgueil vous fera oublier les loix de la justice & manquer aux devoirs de la charité. Non, Chrétiens, il n'y aura plus rien à craindre

craindre pour vous. La seule pensée que vous devez mourir, corrigera vos erreurs, détruira vos préjugés, arrêtera vos précipitations, servira de frein à vos empressemens & de contrepoids à vos légèretés. Et n'est-ce pas ce qui de tout tems a conduit les Saints dans les voies droites qu'ils ont tenues, sans s'égarer & sans tomber? n'est-ce pas ce qui leur a fait prendre si souvent des résolutions que le monde condamnoit de folie, mais que leur inspiroit la plus haute sagesse de l'Evangile? n'est-ce pas ce qui les a portés à embrasser des vocations pénibles, humiliantes, contraires à toutes les inclinations de la nature, & où la seule grace de Dieu les pouvoit soûtenir? Les routes qu'ils devoient suivre pour ne se pas perdre, étoient autant de secrets de prédestination; mais ces secrets autrement impénétrables se développoient sensiblement à leurs yeux dès qu'ils regardoient la mort. Il y avoit des dangers & des piéges dans le chemin où ils marchoient, puisqu'il y en a par-tout; mais la vue de la mort les préservoit de tous les piéges & de tous les dangers; & il ne tient qu'à vous & à moi d'en tirer le même avantage.

Si donc nous n'avons pas assez de discernement pour nous bien conduire, & si manque de connoissance, nous faisons des fautes irréparables; si nous nous engageons témérairement, si nous choisissons des états où Dieu ne nous a point appellés & où il nous prive de mille graces qu'il vouloit nous donner ailleurs; si nous prenons des emplois à quoi nous ne sommes pas propres & où notre incapacité nous fait commettre des péchés sans nombre; si nous contractons des alliances qui ne produisent que

des chagrins, que des amertumes, que des guerres inteſtines, que des divorces ſcandaleux; ſi nous nous jetons dans des intrigues qui nous attirent de triſtes revers, & dont le ſuccès ne tourne qu'à notre confuſion & à notre ruine; ſi nous entrons en des ſociétés, en des partis, en des négoces qui intéreſſent la conſcience & où le ſalut nous devient comme impoſſible; (car vous ſçavez combien ce que je dis eſt ordinaire, & Dieu ſçait combien d'ames ſeront éternellement malheureuſes pour s'être livrées de la ſorte elles-mêmes ſans réflexion & ſans diſcrétion:) ſi, dis-je, tout cela nous arrive, ne l'imputons point à Dieu, Chrétiens, ne l'imputons pas même à notre miſère; Dieu y avoit pourvu, & malgré notre miſère le ſouvenir de la mort pouvoit & devoit nous mettre à couvert. Mais n'en accuſons que notre infidélité, qui nous fait éloigner de nous ce ſouvenir ſi néceſſaire, comme un objet fâcheux & deſagréable, & qui par une ſuite inévitable nous expoſe à tous les égaremens où nous nous laiſſons entraîner.

De là vient un autre avantage, qui eſt comme une conſéquence du premier; car pour délibérer ſagement, il faut prévenir les inquiétudes, beaucoup plus les repentirs & les deſeſpoirs dont nos réſolutions pourroient être ſuivies, puiſque, comme dit ſaint Bernard, ce qui doit être le ſujet d'un repentir, ne peut être le conſeil d'un homme ſenſé. Or d'où peut venir un effet auſſi avantageux que celui-là? qui peut nous mettre en état de dire, ſi nous voulons, à chaque moment: je prends un parti dont je ne me repentirai jamais; ce que je fais, je me ſçaurai éternellement bon gré de l'avoir fait:

qui le peut, Chrétiens? l'usage fréquent de ce que j'appelle la science pratique de la mort: pourquoi? excellente raison de saint Augustin; parce que la mort, dit ce saint Docteur, étant le terme où aboutissent tous les desseins des hommes, c'est là même que naissent leurs repentirs les plus douloureux. Mais le secret de les prévenir, c'est de prévenir, autant qu'il est possible, le moment de la mort. Et comment? en se demandant à soi-même: quel sentiment aurai-je à la mort de ce que j'entreprends aujourd'hui? ce que je vais faire me troublera-t-il alors? me consolera t-il? me donnera-t-il de la confiance? me causera-t-il des regrets? l'approuverai-je? le condamnerai-je? Car pour chacune de ces questions nous avons dans nous-mêmes une réponse générale, mais décisive, sur laquelle nous pouvons faire fonds; & cette réponse, pour appliquer ici la parole du grand Apôtre, c'est la réponse de la mort: *Et ipsi in nobis responsum mortis habemus.* Tandis que nous raisonnons selon les principes de la vie, les réponses que nous nous rendons à nous-mêmes, nous entretiennent dans un déréglement de conduite, qui fait que nous nous repentons maintenant de ce qui devroit nous consoler, & que nous nous applaudissons de ce qui devroit nous affliger: mais la pensée de la mort par une vertu toute contraire, & que l'expérience nous fait sentir, redresse, si je puis ainsi parler, tous ces sentimens; elle ne nous donne de joie que pour ce qui doit être le vrai sujet de notre joie, & ce qui le sera toujours; elle ne nous donne de douleur & de repentir que pour ce qui doit être le vrai sujet de notre repentir & de notre douleur, & ce qui ne le sera 2. Cor. 1.

plus à la mort après l'avoir été dans la vie. En nous attachant à la vie, nous ne concevons que des repentirs passagers & variables, qui nous font aujourd'hui condamner ce que demain nous approuverons ; d'où vient que nos repentirs même ne peuvent former en nous cette conduite uniforme, qui est le caractère de la prudence chrétienne. Mais quand nous méditons la mort, nous la prévoyons, & en la prévoyant nous prévenons des repentirs éternels, dont l'horreur toujours la même, non seulement est suffisante, mais toute puissante pour arrêter les saillies de notre esprit, & pour empêcher que la cupidité ne l'aveugle, & qu'elle ne l'emporte. Or c'est bien ici que la prudence des justes triomphe de la témérité des impies. Car enfin, mon Frère, dirois-je avec saint Jerôme à un libertin du siécle, quelque endurci que vous soyez dans votre péché, quelque tranquille que vous affectiez de paroître en le commettant, quelque force d'esprit que vous marquiez lorsqu'il faut vous y résoudre, votre malheur est de ne pouvoir faire un retour sur vous-même, sans porter déja contre vous-même ce triste arrêt : je vais faire un pas qui me jetera dans le plus cruel desespoir, du moins à la mort, & que je voudrois alors réparer par le sacrifice de mille vies.

Je sçais qu'autant qu'il est en vous, vous étouffez ce sentiment ; mais je sçais aussi qu'il n'est pas toujours en votre pouvoir de vous en défaire ; je sçais que cette réflexion se présente à vous malgré vous, lors même que vous faites plus d'efforts pour l'éloigner de vous ; je sçais qu'elle vient jusqu'au milieu de vos plaisirs, parmi les divertissemens & les joies du

monde, dans les momens les plus heureux en apparence, vous saisir, vous troubler, & qu'au fond de l'ame elle vous fait bien payer avec usure cette fausse tranquillité qui ne consiste que dans des dehors trompeurs : mais moi qui veut me garantir de ces allarmes & de ces agitations secrettes, que fais-je ? j'aime à m'occuper du souvenir de la mort, afin qu'un remords piquant & importun ne l'excite pas dans moi contre moi. Je préviens par la pensée tous les repentirs de la mort, & au lieu de les réserver à cette dernière heure, je me les rends utiles pour l'heure présente ; j'en veux être touché maintenant, afin qu'ils ne me desespèrent pas à la mort ; c'est-à-dire, je veux maintenant me remplir de cette idée, que je me repentirois, afin de ne me repentir jamais. Je dis comme le Prophéte royal : *Circumdederunt me dolores mortis* : les douleurs de la mort, ses regrets, ses desespoirs m'ont investi, m'ont assiégé de toutes parts, & bien loin de m'en défendre, j'en fais mon bonheur & ma sûreté ; car qu'y a-t-il de plus desirable pour moi, que d'avoir en moi ce qui me répond de moi-même, ce qui me sert à régler toutes mes démarches, à mesurer tous mes pas, à en découvrir les suites fâcheuses, & à les éviter ? Avec cela que puis-je craindre ? ou avec cela que ne puis-je pas entreprendre ? Pensée de la mort, remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions, régle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations ; enfin motif le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions : c'est la troisième partie. *Ps.* 17.

III. PART. C'Est de la ferveur de nos actions que dépend la sainteté de notre vie, & c'est la sainteté de notre vie qui doit rendre devant Dieu notre mort précieuse : Voilà, dit saint Chrysostome, l'ordre naturel que Dieu a établi pour ses élus, & dont on peut dire que sa providence ne peut pas même nous dispenser ; ce qui déconcerte, ou plutôt ce qui renverse ce bel ordre, c'est un fonds de lâcheté & de tiédeur : tiédeur si hautement réprouvée de Dieu dans l'Ecriture, tiédeur qui corrompt nos meilleures actions, je dis celles à quoi la Religion & le Christianisme nous engagent par devoir ; enforte que toutes bonnes qu'elles sont en elles-mêmes, notre vie bien loin d'en être sanctifiée, n'en devient souvent que plus imparfaite, & même que plus criminelle, & se termine enfin à une mort qui nous doit faire trembler, si l'on en juge dans les vûes de Dieu & par l'extrême rigueur de sa souveraine justice. Il s'agit, Chrétiens, de combattre cette lâcheté, qui sans autre desordre qu'elle-même, est seule capable de nous perdre ; il s'agit de la surmonter, & c'est ce que le fils de Dieu a voulu particulièrement nous apprendre, & à quoi, si nous y prenons bien garde, il a, ce semble, réduit tout son Evangile : car qu'est venu faire sur la terre ce Dieu Sauveur ? il est venu répandre dans le cœur des hommes le feu de la charité & le zéle des bonnes œuvres : *Ignem veni mittere in terram.* Telle est la fin de sa mission. Or de tous les motifs qu'il pouvoit nous proposer, & qu'il nous a en effet proposés, pour exciter cette ferveur & pour allumer ce feu céleste, les deux plus puissans sont sans doute

Luc 12.

la proximité de la mort & l'incertitude de la mort. Proximité de la mort, qu'il s'eſt efforcé, pour ainſi dire, de nous faire ſentir, comme l'aiguillon le plus vif & le plus capable de nous piquer. Incertitude de la mort, qu'il nous a tant de fois repréſenté comme le ſujet de notre vigilance & d'une continuelle attention: deux motifs où ce divin Maître a rapporté toutes ſes adorables inſtructions, & où nous trouvons de quoi réveiller toute notre ardeur, & de quoi nous animer à faire tout le bien que ſa grace nous inſpire.

Oui, Chrétiens, il faut travailler, & travailler avec cette ferveur d'eſprit qui doit être l'ame de toutes nos actions, parce que nous approchons de notre terme: premier motif qui confond notre lâcheté. Marchez, diſoit le Sauveur du monde, tandis que la lumière vous éclaire: pourquoi? parce que la nuit vient où perſonne ne peut plus agir. Veillez: pourquoi? parce que le Fils de l'homme que vous attendez eſt déja à la porte. Négociez, & faites profiter les talens que vous avez en main: pourquoi? parce que le maître qui vous les a confiés eſt ſur le point de revenir & de vous en demander compte. Tenez vos lampes allumées: pourquoi? parce que voici l'Epoux qui arrive. Hâtez-vous de porter des fruits: pourquoi? parce que c'eſt bientôt le tems de la récolte. Que vouloit-il nous faire entendre par là? Ah! Chrétiens, ces paroles toutes myſtérieuſes qu'elles ſont, s'expliquent aſſez d'elles-mêmes, & nous font connoître malgré nous notre folie, lorſque nous propoſant la mort dans un éloignement imaginaire, quoique, ſelon le terme de l'Ecriture, il n'y ait qu'un

point entre elle & nous, nous croyons avoir droit de nous relâcher dans la pratique de nos devoirs; car tel eſt notre aveuglement, & voilà l'erreur dont Jeſus-Chriſt nous veut détromper. Cette marche qu'il nous ordonne, n'eſt rien autre choſe que l'avancement & le progrès
*Joan.*12. dans le chemin du ſalut, *Ambulate*; cette veil-
*Luc.*21. le, que l'attention ſur nous-mêmes, *Vigilate*;
*Luc.*19. ce négoce, que le bon uſage du tems, *Negotiamini*; ces lampes allumées, que l'édifica-
*Matt.*5. tion d'une vie exemplaire, *Luceat lux veſtra coram hominibus*; ces fruits, que les œuvres
Luc. 3. de pénitence & de ſanctification, *Facite fructus dignos pœnitentiæ*; & ce jour de la récolte, ce retour du maître, cette arrivée de l'époux, cette nuit qui vient, n'étoient dans le langage ordinaire du Fils de Dieu que les ſymboles, mais les ſymboles naturels d'une mort prochaine; comme ſi Jeſus-Chriſt nous eût déclaré que ſa ſageſſe, toute infinie qu'elle eſt, ne lui fourniſſoit rien de plus propre à nous embraſer d'un ſaint zéle & à nous retirer d'une vie tiéde & languiſſante, que la proximité de la mort.

En effet, Chrétiens, quand nous aurions à vivre des ſiécles entiers, & que Dieu par une conduite ou de ſévérité ou de bonté, nous laiſſeroit ſur la terre auſſi long-tems que ces premiers Patriarches fondateurs du monde, nous aurions encore mille raiſons de nous reprocher nos relâchemens. Quelque éloignée que fût la mort, chacune de nos actions ſe rapportant toujours à l'éternité, étant toujours la matière du jugement de Dieu, pouvant toujours nous mériter une gloire immortelle, il ſeroit toujours juſte qu'elle fût faite d'une manière digne de Dieu, puiſque Dieu doit toujours

être servi en Dieu : il seroit toujours juste qu'elle fût faite d'une manière digne de la récompense que nous attendons de Dieu ; & malheur à nous si nous abusions alors même d'un tems si cher, & si nous faisions, comme parle l'Ecriture, l'œuvre du Seigneur négligemment. Mais être à la veille de paroître devant Dieu, & demeurer tranquille dans une vie négligente, toucher de près au terme où l'on ne peut plus rien faire, & ne pas redoubler ses soins par une vie plus agissante ; avoir déja la mort à ses côtés, mourir comme l'Apôtre à chaque moment, *Quotidiè morior*, & ne s'empresser pas d'arriver à la sainteté par la voie courte & abrégée d'une vie fervente ; il n'y a, mes chers Auditeurs, ou qu'une stupidité grossière, ou qu'une infidélité consommée, au moins commencée, qui puisse aller jusques-là ; c'est néanmoins notre état & l'état le plus déplorable. Ah ! Chrétiens, Jesus-Christ nous dit en termes exprès : *Ecce venio citò*, me voici, j'arrive, *merces mea mecum est*, j'ai ma récompense avec moi, pour donner à chacun selon ses œuvres. Pesez bien ces paroles ; il ne dit pas je viendrai, ni je me dispose à venir, mais il dit, je viens, *Ecce venio* ; & je viens bientôt, *Ecce venio citò*. Hâtez-vous donc, conclut le Seigneur, en s'adressant à une ame paresseuse & lente ; chargez-vous de dépouilles ; faites-vous un riche butin de tant d'actions vertueuses que vous omettez, que vous négligez, & dont vous perdez le mérite : *Accelera spolia detrahere, festina prædari.* Dieu, dis-je, dans l'un & dans l'autre testament, par lui-même, par ses Prophétes, par ses Prêtres, nous parle de la sorte, nous presse de la sorte ; & toujours insensibles aux

1. Cor. 15.

Apoc. 22.

avertissemens qu'il vous donne & qu'il vous fait donner, vous demeurez dans le même assoupissement & dans la même langueur : pourquoi ? parce que vous n'avez jamais bien considéré la briéveté de votre vie.

Car enfin, si vous & moi, mes frères, nous étions bien convaincus qu'il ne nous reste plus que fort peu de jours ; si nous nous disions souvent avec S. Paul, mais enforte que nous
2. *Tim.* 4. fussions bien remplis de cette pensée : *Ego enim jam delibor, & tempus resolutionis meæ instat* ; je suis comme une victime qui va être immolée, & qui a reçu l'asperfion pour le sacrifice ; le tems de ma dernière dissolution approche, & il me semble que j'y suis déja : si par le ministère d'un Ange, Dieu nous annonçoit que ce sera pour demain, que ferions-nous ? ou plutôt que ne ferions-nous pas ? Cette seule idée que je vous propose, & qui n'est après tout qu'une supposition, toute pure supposition qu'elle est, a néanmoins au moment que je vous parle, je ne sçai quoi qui nous touche, qui nous frappe, qui nous anime ; nous ferions tout, & en faisant tout, nous gémirions encore d'en faire trop peu ; bien loin de nous rallentir, nous nous porterions à des excès qu'il faudroit modérer. Ni divertissement, ni plaisirs, ni jeu qui nous dissipât ; ni spectacle, ni compagnie, ni assemblée qui nous attirât ; ni espérance, ni intérêt qui nous engageât ; ni passion, ni liaison, ni attachement qui nous arrêtât. Tout recueillis & comme tout abysmés dans nous-mêmes, ou pour mieux dire, tout recueillis & comme tout abysmés en Dieu, morts au monde & à tout ses biens, à toutes les vanités, à tous les amusemens du monde, nous n'aurions

plus de pensées que pour Dieu, plus de desirs que pour Dieu, plus de vie que pour Dieu; pas un moment qui ne lui fût consacré, pas une action qui ne fût sanctifiée par le mérite de la plus pure & de la plus fervente charité: & comme il arrive qu'un élément, à mesure qu'il retourne vers son centre, s'y porte avec un mouvement plus rapide; ainsi plus nous avancerions vers notre terme, plus nous sentirions croître notre activité & notre zéle. C'est le miracle visible que la présence de la mort opéreroit. Or pourquoi ne l'opére-t-elle pas dès maintenant? Jesus-Christ ne s'est-il pas expliqué en des termes assez précis? & la parole d'un Dieu a-t elle moins d'efficace que la parole d'un Ange?

Voulez-vous sçavoir, Chrétiens, comment parle & sur-tout comment agit un homme qui envisage la mort de près, & qui en fait le sujet de ses réflexions? Ecoutez le saint Roi Ezechias, & formez-vous sur cet exemple. J'ai dit, s'écrioit-il profondément humilié devant Dieu, j'ai dit au milieu de ma course; je m'en vais aux portes de l'enfer, c'est-à-dire, selon le langage du S. Esprit, aux portes de la mort: *Ego dixi in dimidio dierum meorum: vadam ad portas inferi:* j'ai supputé le nombre de mes années: *Quæsivi residuum annorum meorum*; & j'ai reconnu que je devois dans peu quitter cette demeure terrestre, pour être transféré ailleurs, comme l'on transporte la tente d'un berger d'un champ à un autre: *Generatio mea ablata est à me, quasi tabernaculum pastorum*; que par une destinée à laquelle je suis forcé de me soumettre, le fil de mes jours alloit être coupé comme une toile à demi tissue: *Præcisa est velut à texente vita mea*; que du matin au *Isai 38. Ibidem. Ibidem. Ibidem.*

soir ce seroit fait de moi, & que mon arrêt ayant été prononcé dans le conseil de Dieu, l'exécution n'en pouvoit plus être long-tems
Ibidem. retardée : *De mane usque ad vesperam finies me.* Or ces principes ainsi établis (car c'étoit là en effet, remarque S. Ambroise, comme autant de principes qu'il posoit) quelles conséquences en tiroit-il ? quelles conclusions pratiques pour la réformation de sa vie ? Elles sont admirables, & je ne puis vous donner un plus beau modéle. Ah ! Seigneur, poursuivoit le saint Roi, c'est donc pour cela que je pousserai sans cesse des cris vers vous, comme le petit d'une hirondelle
Ibidem. qui demande la pâture : *Sicut pullus hirundinis, sic clamabo ;* voilà la ferveur de sa prière. C'est pour cela que je gémirai comme la colombe, & que je m'appliquerai jour & nuit à
Ibidem. méditer la profondeur de vos jugemens : *Meditabor ut columba ;* voilà la ferveur de sa méditation. C'est pour cela que mes yeux se sont affoiblis à force de regarder en haut, d'où j'attendois tout mon secours & où je cherchois
Ibidem. mon unique bien : *Attenuati sunt oculi mei suspicientes in excelsum ;* voilà la ferveur de sa confiance. C'est pour cela que je résiste aux plus violentes tentations qui m'attaquent, & que pour n'y pas succomber, instruit que je suis de la force de votre grace, je vous prie de com-
Ibidem. battre & de répondre pour moi : *Domine vim patior, responde pro me ;* voilà la ferveur de sa foi. C'est pour cela que je repasserai devant vous toutes les années de ma vie dans l'amer-
Ibidem. tume de mon ame : *Recogitabo tibi omnes annos meos in amaritudine animæ meæ ;* voilà la ferveur de sa pénitence : car, je sçais, ô mon Dieu, ajoutoit-il, que ce n'est ni l'enfer ni la mort

qui célébrent vos louanges : *Quia non infernus confitebitur tibi, neque mors laudabit te* ; c'est-à-dire, selon l'explication de saint Jerôme, je sçais que ce ne sont pas les mourans qui vous glorifient, ni qui sont en état de vous glorifier par leurs œuvres ; & qui donc ? ceux qui vivent, Seigneur, mais qui vivent aussi persuadés que moi qu'ils doivent bientôt mourir ; mais qui vivent déterminés comme moi à faire de cette persuasion la régle de toutes leurs actions : *Vivens, vivens, ipse confitebitur tibi, sicut & ego hodiè.* Ainsi parloit ce religieux Monarque ; & de là, Chrétiens, nous apprennons cette méthode si solide, si connue des Saints, si peu pratiquée parmi nous, mais si praticable néanmoins, & d'où dépend la sanctification de notre vie ; sçavoir, de faire toutes nos actions comme si chacune étoit la dernière, & devoit être suivie de la mort ; prier comme je prierois à la mort ; examiner ma conscience comme je l'examinerois à la mort ; pleurer mon péché comme je le pleurerois à la mort ; le confesser comme je le confesserois à la mort ; recevoir le Sacrement de Jesus-Christ comme je le recevrois à la mort ; voilà de quoi corriger toutes nos tiédeurs & toutes nos lâchetés, de quoi vivifier toutes nos œuvres par le souvenir même de la mort & de sa proximité. *Ibidem.* *Ibidem.*

Mais il m'est incertain si la mort est proche ou si elle est encore éloignée de moi : je le veux, mon cher Auditeur ; que concluez-vous de là ? Parce qu'il est incertain quand & quel jour vous mourrez, en devez-vous être moins actif, moins vigilant, moins fervent dans l'observation de vos devoirs ? & cette incertitude qui peut-être vous sert de prétexte pour justifier

vos négligences, n'eſt-elle pas au contraire une nouvelle raiſon pour les condamner ? car pourquoi le Sauveur du monde nous ordonne-t-il de veiller ? ce n'eſt pas ſeulement parce que la mort eſt prochaine, mais parce qu'elle eſt incertaine, c'eſt à-dire, parce que nous n'en ſçavons ni le jour ni l'heure : *Quia neſcitis diem, neque horam.* *Matth. 25.* Ah ! Chrétiens, J. C. ſans doute auroit bien mal raiſonné ſi l'incertitude de la mort autoriſoit en aucune ſorte nos lâchetés & nos tiédeurs ; mais c'eſt ici que S. Auguſtin a admiré la ſageſſe de Dieu qui nous a caché le jour de notre mort, pour nous faire employer utilement & ſaintement tous les jours de notre vie : *Auguſt. Latet ultimus dies, ut obſerventur omnes dies.*

En effet, ſi nous connoiſſions préciſément le jour & l'heure où nous mourrons, plus de pénitence dans la vie, plus d'exercice de piété : tout ſeroit remis à la dernière année, & dans la dernière année au dernier mois, & dans le dernier mois à la dernière ſemaine, & dans la dernière ſemaine au dernier jour, & dans le dernier jour à la dernière heure, ou même au dernier moment : & de là plus de ſalut ; pourquoi ? parce que le moment de la mort n'eſt ni le tems des bonnes œuvres ni le tems de la pénitence, & qu'on ne peut néanmoins ſe ſauver que par la pénitence & les bonnes œuvres. Mais que fait Dieu ? par une conduite également ſage & miſéricordieuſe il nous tient dans une incertitude abſolue touchant ce dernier moment, afin que nous nous tenions nous-mêmes en garde à tous les momens ; car quelle penſée eſt plus capable de nous renouveller ſans ceſſe en eſprit que celle-ci : peut-être ce jour ſera-t il le dernier de mes jours ; peut-être après cette confeſ-

sion, peut-être après cette communion, peut-être après cette prédication, peut être après cette conversation, peut-être après cette occupation la mort tout à coup viendra-t-elle m'enlever du monde, pour me transporter devant le tribunal de Dieu ? Quand on porte partout cette idée, & que par tout on la conserve fortement imprimée dans son souvenir, bien loin de se relâcher & de se laisser abattre, il n'y a plus rien qui arrête, plus rien qui étonne, plus rien que l'on n'entreprenne, que l'on ne soutienne, à quoi l'on ne parvienne; on devient (belle peinture d'une vie fervente, que l'Apôtre lui-même nous a tracée,) on devient laborieux & appliqué, *Sollicitudine non pigri*: prompt & ardent, *Spiritu ferventes*; infatigable dans le service du Seigneur, *Domino servientes*: détaché du monde, & uniquement attentif aux choses du Ciel, *Spe gaudentes*; patient dans les maux, *In tribulatione patientes*: adonné à l'oraison, *Orationi instantes*; charitable envers ses frères & toujours prêt à exercer la miséricorde, *Necessitatibus Sanctorum communicantes, hospitalitatem sectantes*: également fidéle à tout ce que l'on doit à Dieu, à tout ce que l'on doit au prochain & à tout ce que l'on se doit à soi-même: *Providentes bona, non tantùm coram Deo, sed etiam coram omnibus hominibus.* *Rom.* 12. *Ibid.* *Ibid.* *Ibid.*

Disons quelque chose de plus pressant encore & de plus convenable à ce que Dieu demande sur tout de nous dans ce saint tems où nous entrons; c'est un tems de pénitence, & la grande action de notre vie, étant pécheurs comme nous le sommes, c'est notre retour à Dieu, c'est une sincère & parfaite conversion à Dieu. Or n'est-ce pas sur cela même que nous sentons da-

vantage notre foibleſſe, & que nous paroiſſons plus lâches & plus irréſolus ? Il s'agit de nous déterminer à rompre nos liens par un généreux effort ; il s'agit de nous inſpirer cette ferveur de converſion qui ravit une ame, qui l'arrache au monde & à elle-même, qui ne lui permet pas le moindre délai, & voilà ce que doit faire l'incertitude de la mort ; car, dites-moi, pécheur, à quoi ſerez-vous ſenſible, ſi vous ne l'êtes pas au danger affreux où elle vous expoſe ? Mourez dans votre péché, vous êtes perdu, & perdu ſans reſſource : mais tandis que vous y demeurez, n'y pouvez-vous pas mourir, & n'y pouvez-vous pas mourir à chaque moment, puiſqu'il n'y a rien de plus incertain pour vous & pour moi que la mort ?

Je me trompe, Chrétiens, il y a dans la mort quelque choſe de certain pour nous, & quoi ? c'eſt que nous y ſerons ſurpris. Le Sauveur du monde ne s'eſt pas contenté de nous dire, veillez, parce que vous ne ſçavez ni le jour ni l'heure que viendra le Fils de l'homme, il ne s'en eſt point tenu là ; mais il a expreſſément ajoûté, veillez, parce que le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne l'attendrez pas. Eſt-il rien de plus formel que cette parole ? & l'infaillibilité de cette parole, n'eſt-ce pas encore ce qui redouble mon crime quand je vis tranquillement dans mon péché & que je néglige ma converſion ? Si ce divin maître ne m'avoit dit autre choſe ſinon que le tems de la mort eſt incertain, peut-être ſerois-je moins coupable. Puiſqu'il eſt incertain, dirois-je, je n'ai pas perdu tout droit d'eſpérer ; je ſuis un téméraire, il eſt vrai, d'en vouloir courir les riſques ; mais enfin ma témérité ne détruit pas abſolument ma con-

fiance; je puis être surpris, mais aussi je puis ne l'être pas; & dans la conduite que je tiens, toute aveugle qu'elle est, j'ai du moins encore quelque prétexte : ainsi raisonnerois-je. Mais après la parole de J. C. il ne m'est plus permis de raisonner de la sorte, & je dois compter de mourir à l'heure que je n'y penserai pas; le Fils de Dieu ne me l'a fait connoître que par là, cette heure fatale : tout ce que sçais, mais ce que je sçais à n'en pouvoir douter, c'est que le jour de ma mort sera pour moi un jour trompeur : *Qua horâ non putatis.* Luc. 12. Après cela ne faut-il pas que j'aie moi-même conjuré ma perte, si dans le desordre où je suis, & me voyant exposé à toute la haine & à toutes les vengeances de mon Dieu, je ne prends pas de justes & de promptes mesures pour me remettre en grace avec lui, & pour prévenir par la pénitence le coup dont il m'a si hautement & tant de fois menacé. Y avez-vous jamais fait, Chrétiens, je ne dis pas toute la réflexion nécessaire, mais quelque réflexion? maintenant même que je vous parle de la mort, pensez-vous à la mort, ou y pensez-vous bien? y pensez-vous attentivement? y pensez-vous chrétiennement? y pensez-vous efficacement? mais si vous n'y pensez pas, à quoi pensez-vous? & si vous n'y pensez pas à présent, quand y penserez-vous, ou qui jamais y pensera pour vous? Heureux qui n'attend pas à y penser lorsqu'il ne sera plus tems d'y penser, heureux qui y pense dans la vie! C'est ainsi que la mort, châtiment du péché, en sera pour nous le remède; elle est entrée dans le monde par le péché; mais si nous la considérons comme les Saints, si nous y pensons comme les Saints, elle nous fera entrer comme eux par la grace dans l'éternité bienheureuse, que je vous souhaite, &c.

AUTRE *SERMON* POUR LE MERCREDI DES CENDRES,

Sur la cérémonie des Cendres.

Pulvis es, & in pulverem reverteris.

Vous êtes poussière, & vous retournerez en poussière. Dans la Geneſe, chap. 3.

CE ſont les mémorables paroles que Dieu dit au premier homme dans le moment de ſa deſobéiſſance, & ce ſont celles que l'Egliſe adreſſe en particulier à chacun de nous par la bouche de ſes Miniſtres dans la cérémonie de ce jour. Paroles de malédiction, dans le ſens que Dieu les prononça, mais paroles de grace & de ſalut, dans la fin que l'Egliſe ſe propoſe en nous les faiſant entendre; paroles terribles & foudroyantes pour l'homme pécheur, puiſqu'elles lui ſignifièrent l'arrêt de ſa condamnation; mais paroles douces & conſolantes pour le pécheur

pénitent, puisqu'elles lui enseignent la voie de sa conversion & de sa justification. Ainsi, remarque S. Chrysostome, Dieu en a-t-il souvent usé, & s'est-il servi du même moyen, tantôt pour imprimer aux hommes la terreur de ses jugemens, & tantôt pour leur faire éprouver l'efficace de ses miséricordes.

Je ne sçais, Chrétiens, si vous avez jamais fait réflexion à ce que nous lisons dans le livre de l'Exode: écoutez-le; l'application vous en paroîtra naturelle, & elle convient parfaitement à mon sujet. Quand Dieu voulut punir l'Egypte, il commanda à Moyse de prendre dans sa main une poignée de cendres, & en présence de Pharaon, de la répandre sur tout le peuple: *Tollite manus plenas cineris, & spargat illum Moïses coram Pharaone.* L'Ecriture ajoûte que cette cendre ainsi dispersée, fut comme la matière dont Dieu forma ces fleaux qui affligèrent toute l'Egypte, & qui y causèrent une désolation si générale: *Sitque pulvis super omnem terram Ægypti.* A en juger par l'apparence, Dieu fait aujourd'hui le même commandement aux Ministres de son Eglise; il veut que les Prêtres de sa loi de grace, comme dispensateurs de ses mystères, prennent la cendre de dessus l'Autel, & qu'ils la répandent solemnellement sur tout le peuple chrétien: *Tollite manus plenas cineris.* Mais dans l'intention de Dieu, l'effet de cette cérémonie est par rapport au christianisme, bien différent de ce qu'elle opéra dans l'ancienne loi; car au lieu que Moyse & Aaron ne répandirent la cendre sur les Egyptiens que pour leur faire sentir le poids de la colère de Dieu, que pour marquer à Pharaon qu'il étoit réprouvé de Dieu, que pour dompter l'impiété & l'endur-

Exod. 9.

Ibid.

ciſſement de ce Monarque livré dès lors à la vengeance de Dieu ; par une conduite toute oppoſée, les Prêtres de la loi nouvelle ne répandent aujourd'hui la cendre ſur nos têtes, que pour nous attirer les graces & les faveurs du même Dieu, que pour nous mettre en état & nous rendre capables d'en éprouver la bonté, que pour exciter dans nos cœurs les ſentimens d'une véritable pénitence ; c'eſt ce que j'entreprends de vous faire voir, & par où je commence à m'acquitter auprès de vous du miniſtère dont Dieu m'a chargé, & que j'ai à remplir pendant tout ce ſaint tems de Carême.

Le Père Bourdaloue fut envoyé par le Roi à Montpellier, en faveur des nouveaux convertis, pour y prêcher le Carême.

Philip. 4.

Vous, mes frères, qui par la miſéricorde du Seigneur, avez enfin renoncé au ſchiſme pour vous réunir à l'Egliſe ; vous pour qui je ſuis particulièrement envoyé, que je regarde ici comme le premier objet de mon zéle, (& plaiſe au Ciel que je puiſſe vous appeller un jour ma couronne & ma joie : *Gaudium meum & corona mea !*) vous, dis-je, nouvelle conquête de la grace de J. C. apprenez à reſpecter une de ces cérémonies religieuſes dont uſe l'Egliſe catholique, dans le ſein de laquelle vous êtes rentrés : il y en a de plus eſſentielles ; mais ſans parler des autres, ou pour juger des autres par celle-ci, comment l'héréſie l'a-t-elle pû rejetter, puiſque l'Auteur même de cette fatale diviſion où vous futes malheureuſement engagés, reconnoît que les cérémonies peuvent aider à la piété des fidéles ; qu'il eſt non ſeulement bon, mais néceſſaire d'en conſerver quelques-unes ; que pour n'être plus dans la loi de Moyſe, il ne s'enſuit pas qu'il les faille toutes abolir ; qu'il eſt juſte que par des ſignes extérieurs l'on montre les ſentimens de religion qu'on a dans le

cœur, & que d'ôter tout ce qui s'appelle cérémonie, c'eſt mettre parmi ce troupeau une confuſion monſtrueuſe? Or entre les cérémonies, quelle autre a dû moins bleſſer l'Egliſe proteſtante que la cérémonie des cendres? qu'a-t-elle de ſuperſtitieux? qu'a-t-elle qui ne ſoit autoriſé par l'Ecriture? quel ſouvenir nous eſt plus utile que celui de notre foibleſſe, de notre néant, & n'eſt-ce pas là ce qu'elle nous remet devant les yeux? Cependant cette cérémonie dont la ſimplicité & la ſainteté devoient édifier, a été un ſcandale pour ces Miniſtres que vous avez ſuivis; ils l'ont réprouvée, & ils vous l'ont fait réprouver comme eux, parce qu'ils ne la connoiſſoient point aſſez, ou parce qu'ils ne vous la faiſoient point aſſez connoître. Mais oublions le paſſé, & béniſſons Dieu du préſent; béniſſons-le même par avance de l'avenir qui nous promet l'entier accompliſſement de ce grand ouvrage que le Seigneur a commencé. Nous nous unirons tous, & tous de concert nous conſpirerons à le ſoûtenir, à le perfectionner, à le conſommer. Qu'il me ſoit permis d'en faire ici le vœu ſolemnel & public; ce ne ſera pas en vain. Oui, mon Dieu, votre œuvre s'achevera, votre nom ſera glorifié, votre loi obſervée, votre Egliſe reconnue; vous verſerez ſur mes Auditeurs vos graces les plus abondantes, vous les verſerez ſur moi, & elles donneront de l'efficace à mes paroles. C'eſt pour cela même encore que je m'adreſſe à Marie, & que je lui dis, *Ave Maria.*

IL ne ſuffit pas pour la foi de croire de cœur, ſi l'on ne confeſſe de bouche; c'eſt ce que S. Paul nous déclare en termes exprès, & à quoi

j'ajoûte, suivant la doctrine du même Apôtre, qu'il ne suffit pas pour la pénitence d'avoir un cœur contrit & humilié, si le pécheur au même tems n'offre à Dieu, en forme d'hostie, une chair mortifiée & crucifiée avec ses desirs corrompus. Tel est, dit saint Gregoire Pape, le devoir de l'homme, qui se trouvant composé d'une âme & d'un corps, d'une ame spirituelle & toute céleste, d'un corps terrestre & tout matériel, doit selon l'un & l'autre, honorer Dieu, s'il veut rendre à Dieu ce culte raisonnable en quoi consiste l'intégrité de la Religion.

Excellent principe que je suppose d'abord, & d'où je conclus que la pénitence chrétienne prise dans toute son étendue, est donc un double sacrifice que Dieu exige de nous : Sacrifice de l'esprit & sacrifice du corps ; sacrifice de l'esprit, par l'humilité de la componction ; & sacrifice du corps, par l'austérité même extérieure de la satisfaction ; sacrifice de l'esprit, sans lequel, comme nous l'enseigne le maître des Gentils, le sacrifice du corps ne sert à rien ou presqu'à rien, ni ne peut jamais appaiser Dieu ; & sacrifice du corps, sans quoi le sacrifice de l'esprit n'est souvent qu'une illusion & un phantôme devant Dieu ; ensorte que l'union de ces deux sacrifices est absolument nécessaire pour rendre parfait l'holocauste dont je parle, & d'où dépend l'entière réconciliation de l'homme pécheur avec Dieu.

Je m'attache à cette pensée qui me conduit naturellement à mon sujet ; & parce que ces deux sacrifices que la pénitence doit faire à Dieu, trouvent en nous deux grands obstacles, dont le premier est l'esprit d'orgueil, & le second l'esprit de la mollesse ; l'esprit d'orgueil,

incompatible avec l'humilité de la pénitence ; l'esprit de mollesse, essentiellement opposé à l'austérité de la pénitence, je veux pour ne vous rien dire aujourd'hui qui ne soit utile & pratique, vous apprendre à les surmonter par le souvenir de la mort que nous retrace l'Eglise dans la cérémonie des cendres : c'est tout le dessein de ce discours que je réduis à deux propositions. Il faut par une pénitence solidement humble anéantir devant Dieu l'orgueil de nos esprits ; & c'est à quoi nous oblige la vue de ces cendres, qui sont pour nous les marques & comme les symboles de la mort : ce sera le premier point. Il faut par une pénitence généreusement austère, sacrifier à Dieu la mollesse & la délicatesse de nos corps ; & c'est à quoi nous engage l'imposition de ces cendres, qui nous annoncent, ou plutôt qui nous font déja sentir l'inévitable nécessité de la mort : ce sera le second point. Humiliation de l'esprit sous le joug de la pénitence, mortification de la chair dans l'exercice de la pénitence ; deux fruits du saint usage que nous devons faire de ces cendres consacrées par la bénédiction des Prêtres, & de la pensée de la mort que nous rappelle une cérémonie si touchante. Donnez-moi votre attention.

I. PART.

COmme il est de la foi que l'orgueil fut le premier péché de l'homme, & qu'il est encore la source & le principe de tout péché, *Initium omnis peccati superbia*, il ne faut pas s'étonner que le même orgueil soit un obstacle essentiel à la pénitence établie de Dieu pour être le remède du péché. Je m'explique : Si l'homme persévérant dans le bienheureux état où Dieu l'avoit créé, étoit demeuré dans les

Eccles. 10.

termes de cette humilité qui lui étoit comme naturelle, puisque l'humilité n'est rien autre chose que la parfaite connoissance de soi-même ; quelque avantage ou de la nature ou de la grace qu'il eût reçu, il n'auroit jamais couru risque d'en abuser au préjudice de ce qu'il devoit à Dieu ; & si dans l'instant que nous violons la loi de Dieu nous faisions un retour sur nous-mêmes, il nous suffiroit de nous connoître nous-mêmes, pour rentrer dans l'ordre & pour nous mettre comme pécheurs en disposition de satisfaire à Dieu. Mais cet esprit de pénitence & de justice qui nous porte à réparer les offenses de Dieu, se trouve combattu dans nous par un autre esprit, qui est l'esprit d'orgueil ; & de même qu'en péchant nous nous révoltons contre ce souverain Législateur, nous avons après le péché une opposition secrette à lui en faire la juste réparation qui lui est dûe.

Quel remède, Chrétiens ? celui même que l'Eglise nous propose dans la cérémonie de ce jour, en nous obligeant à nous souvenir de ce que nous sommes, afin de corriger notre vanité par notre vanité, comme parle S. Augustin ; car il faut faire de tems en tems remonter l'homme jusqu'à son origine, dit ce grand Docteur ; & par la considération de sa foiblesse, de sa misère, de son néant, le forcer malgré lui de renoncer aux présomptueuses & vaines idées qu'il a de lui-même, & qui l'empêchant de s'humilier, l'empêchent de se convertir. Or c'est ce que fait la pensée de la mort. Quand un homme sans qualité & sans naissance, mais élevé néanmoins à une haute fortune & comblé de biens & d'honneur, vient à s'enorgueillir

&

& à s'oublier, le moyen de réprimer son orgueil est de lui remettre devant les yeux l'obscurité & la bassesse de son extraction. Ne vous enflez point, lui dit-on, on sçait qui vous êtes, & d'où vous êtes venu ; cela seul est capable de le confondre & de lui inspirer des sentimens de modestie. Mais si de plus, par une vue anticipée de l'avenir, on lui marquoit ce qui lui doit bientot arriver ; si l'on pouvoit lui dire, & lui dire avec assurance, prenez garde, quelque grand que vous soyez, vous êtes sur le point de votre ruine ; une disgrace dont vous êtes menacé & que vous n'éviterez pas, va vous réduire à n'être plus ce que vous étiez dans votre première condition : si, dis-je, on pouvoit lui parler ainsi, enforte qu'on lui fît connoître à lui-même la vérité de ce qu'on lui annonce, cette vue sans doute feroit encore sur lui une bien plus forte impression. Pénétré de cette pensée, il n'y a plus pour moi de ressource & je vais périr, il seroit doux & humain, il ne feroit plus voir dans sa conduite ni arrogance ni fierté ; cette enflure de cœur que lui causoit la prospérité & l'élévation, s'abbaisseroit tout à coup : pourquoi ? parce qu'il n'envisageroit plus sa fortune, si je puis user de cette expression, que comme la hauteur du précipice où il va tomber, & qu'au lieu de s'éblouir de ce qu'il est, il gémiroit sur ce qu'il va devenir.

Or c'est justement, mes chers Auditeurs, de cette double vue, & de ce que nous avons été, & de ce que nous serons, que l'Eglise se sert aujourd'hui pour nous tenir devant Dieu dans l'humilité & dans la soumission. L'homme, dit l'Ecriture, étoit dans l'honneur & dans la

gloire où Dieu l'avoit élevé par la création ; mais au milieu de sa gloire l'homme s'étoit
Ps. 48. méconnu : *Homo cùm in honore esset, non intellexit.* Cet oubli de lui-même, par une suite nécessaire l'avoit porté jusqu'à l'oubli & même jusqu'au mépris de Dieu. Que fait l'Eglise ? Pour rétablir en nous ce respect de Dieu, & cette crainte que nous perdons par le péché & qui doit être le fondement de la pénitence, elle nous engage ou plutôt elle nous oblige à concevoir du mépris pour nous-mêmes, en nous adressant ces paroles : *Memento homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris* ; comme si elle nous disoit : pourquoi, homme mortel, vous attribuer sans raison une grandeur chimérique & imaginaire ? souvenez-vous de ce que vous étiez il y a quelques années, quand Dieu par sa toute-puissance vous tira de la boue & du néant ; souvenez-vous de ce que vous serez dans quelques années, quand ce petit nombre de jours qui vous reste encore, sera expiré. Voilà les deux termes où il faut malgré vous que tout votre orgueil se borne. Raisonnez tant qu'il vous plaira sur ces deux principes ; vous n'en tirerez jamais de conséquence, non seulement qui ne vous humilie, mais qui ne vous rappelle à votre devoir, lorsque vous serez assez aveuglé & assez insensé pour vous en écarter. Telle est encore une fois, Chrétiens, la salutaire & importante leçon que fait l'Eglise, comme une mère sage, à tous ses enfans.

Mais examinons plus en détail la manière dont elle y procède, & toutes les circonstances de cette cérémonie des cendres qu'elle observe en ce saint jour ; car il n'y en a pas une qui ne nous instruise & qui n'aille directement à

ces deux fins, de rabattre notre orgueil, & de nous disposer à la pénitence. En effet, c'est pour rabattre notre orgueil qu'elle nous présente des cendres & qu'elle nous les fait mettre sur la tête. Pourquoi des cendres ? parce que rien, dit S. Ambroise, ne doit mieux nous faire comprendre ce que c'est que la mort & l'humiliation extrême où nous réduit la mort, que la poussière & la cendre. Oui ces cendres que nous recevons prosternés aux pieds des ministres du Seigneur, ces cendres dont la bénédiction, selon la pensée de saint Gregoire de Nysse, est aujourd'hui comme le mystère, ou si vous voulez, comme le sacrement de notre mortalité, & par conséquent de notre humilité, si nous les considérons bien, ont quelque chose de plus touchant que tous les raisonnemens du monde, pour nous humilier en qualité d'hommes, & pour nous faire prendre en qualité de pécheurs les sentimens d'une parfaite conversion & d'un retour sincère à Dieu ; car elles nous apprennent ce que nous voudrions peut-être ne pas sçavoir, & ce que nous tâchons tous les jours à oublier. Mais malheur à nous, si jamais nous tombons ou dans une ignorance si déplorable ou dans un oubli si funeste.

Elles nous apprennent que toutes ces grandeurs dont le monde se glorifie & dont l'orgueil des hommes se repaît, que cette naissance dont on se pique, que ce crédit dont on se flate, que cette autorité dont on est si fier, que ces succès dont on se vante, que ces biens dont on s'applaudit, que ces dignités & ces charges dont on se prévaut, que cette beauté, cette valeur, cette réputation dont on est idolâtre, que tout cela, malgré nos préventions & nos erreurs, n'est

que vanité & que menſonge. Car que je m'approche du tombeau d'un grand de la terre, & que j'en examine l'épitaphe, je n'y vois qu'éloges, que titres ſpécieux, que qualités avantageuſes, qu'emplois honorables : tout ce qu'il a jamais été & tout ce qu'il a jamais fait y eſt étalé en termes pompeux & magnifiques. Voilà ce qui paroît au dehors : Mais qu'on me faſſe l'ouverture de ce tombeau, & qu'il me ſoit permis de voir ce qu'il renferme ; je n'y trouve qu'un cadavre hideux, qu'un tas d'oſſemens infects & deſſéchés, qu'un peu de cendres, qui ſemblent encore ſe ranimer pour me dire à moi-même : *Memento homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

Elles nous apprennent que nous ſommes donc bien injuſtes, quand à quelque prix que ce ſoit, & ſouvent contre l'ordre de la Providence, nous prétendons nous diſtinguer, & que nous voulons faire dans le monde certaines figures qui ne ſervent qu'à flater notre vanité ; que ces rangs que nous diſputons avec tant de chaleur, ces droits que nous nous attribuons, ces points d'honneur dont nous nous entêtons, ces ſingularités que nous affectons, ces airs de domination que nous nous donnons, ces ſoumiſſions que nous exigeons, ces hauteurs avec leſquelles nous en uſons, ces ménagemens & ces égards que nous demandons, ſont autant d'uſurpations que fait notre orgueil, en nous perſuadant auſſi-bien qu'au Phariſien de l'Evangile, que nous ne ſommes pas comme le reſte des hommes : erreur, dont la cendre où nous réduit la mort, nous détrompe bien par l'égalité où elle met toutes les conditions, diſons mieux, par leur entière deſtruction. Car

voyez, dit éloquemment saint Augustin au livre de la nature & de la grace ; voyez si dans les débris des tombeaux vous distinguerez le pauvre d'avec le riche, le roturier d'avec le noble, le foible d'avec le fort ; voyez si les cendres des souverains & des monarques y sont différentes de celles des sujets & des esclaves. Ah ! l'esclave & le Roi ne sont là qu'une même chose, & ce fut la belle réponse que fit un Philosophe à un fameux conquérant, lorsqu'interrogé pourquoi il paroissoit si attentif à contempler des ossemens de morts entassés les uns sur les autres : je tâche, lui dit-il, Seigneur, à discerner dans ce mêlange le Roi votre père ; je l'y cherche, mais en vain, parce que ses cendres confondues avec celles du peuple n'y retiennent plus nulle marque de distinction par où je puisse le reconnoître. Paroles dont le plus fier des hommes, quoique payen, ne laissa pas de s'édifier, & qui reviennent à ce qu'on nous dit aujourd'hui : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

Elles nous apprennent que malgré les vastes desseins que forme l'ambitieux de s'établir, de s'aggrandir, de s'élever, de croître toujours, sans dire c'est assez, la mort par une triste destinée le bornera bientôt à six pieds de terre ; c'est trop, à une poignée de cendres. Car voilà, mes chers Auditeurs, pour m'exprimer ainsi, jusqu'où Dieu nous pousse à son tour ; voilà à quoi aboutissent tous nos projets, toutes nos entreprises, toutes nos prétentions, toutes nos intrigues, en un mot, toutes nos fortunes & toutes nos grandeurs, lorsque nos corps par la dernière résolution qui s'en fait dans le tombeau, se raccourcissent, s'abrégent presque

jusqu'à s'anéantir : *Ecce vix totam Hercules implevit urnam.* Quel changement, disoit un Sage, quoique mondain, en voyant l'urne sépulchrale où étoient les cendres d'Hercule ! cet Hercule, ce héros à qui la terre ne suffisoit pas, est ici ramassé tout entier ! à peine a-t-il de quoi remplir cette urne ! Réflexion que l'Eglise nous fait faire aujourd'hui bien plus saintement & bien plus efficacement, quand elle nous dit : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

Elles nous apprennent que non seulement la mort détruira ce phantôme de grandeur & de fortune après lequel nous courons, mais que notre mémoire même périra ; qu'on ne parlera plus de nous, qu'on ne pensera plus à nous, qu'on se consolera de notre perte, que quelques-uns s'en réjouiront, que nos proches seront les premiers à nous oublier, que ces amis sur qui nous comptions se lasseront bientôt de nous pleurer, que l'indifférence des uns, que l'ingratitude des autres effacera dans peu de jours le souvenir des bons offices que nous leur avons rendus, & que tout ce que nous aurons fait dans une autre vûe que celle de Dieu, sera semblable à la poussière que le vent emporte ; car ainsi le concevoit Job, *Memoria vestra comparabitur cineri.* *Job. 13.* Ainsi Dieu le marquoit-il lui-même, quand il disoit par la bouche d'Ezechiel à ce Roi impie : *Dabo te in cinerem*, je te réduirai en poudre, & ces éclatantes actions dont tu te promettois dans la mémoire des hommes une espéce d'immortalité, s'évanouiront & se dissiperont comme la cendre ; en effet, Chrétiens, c'est le véritable symbole de cette fausse gloire dont nous sommes si jaloux, puisqu'il est cer- *Ezech. 28.*

tain qu'elle a toutes les propriétés de la cendre, qu'elle est vile comme la cendre, légère comme la cendre, stérile & inutile comme la cendre, & que quand nous en aurions autant que notre vanité en peut demander, ce qui ne sera jamais, on auroit toujours droit de nous dire : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

Enfin elles nous apprennent que quelque enraciné que soit notre orgueil, il ne tient qu'à nous de trouver dans nous notre humiliation, *Humiliatio tua in medio tui*; puisque cette partie de nous-mêmes, dont nous sommes si occupés & si idolâtres, ce corps n'est au fond que le plus abject de tous les êtres, qu'un sujet de corruption, & selon l'expression de Tertullien, qu'un peu de boue figurée en homme, *Limus titulo hominis incisus*. Or est-il juste que la poussière & la boue s'enfle de ce qu'elle est, & que par la malice du péché elle s'élève contre celui qui l'animant de son esprit, l'a élevée par sa miséricorde au dessus de ce qu'elle étoit? *Quid superbit terra & cinis?* La mort que nous avons sans cesse devant les yeux devroit être sur tout cela pour nous une continuelle leçon; mais parce qu'il arrive, comme l'a fort bien remarqué S. Chrysostome, que tous les hommes voient la mort, mais que peu ont le don de la comprendre, *Mortem omnes vident, pauci intelligunt*, l'Eglise joint à cette vûe de la mort l'usage des cendres qu'elle nous présente, & qui sanctifiées par les prières de ses Ministres, ont une grace spéciale pour faire entrer dans nos cœurs ces importantes vérités : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

Mich.6. *Tertull.* *Eccl.10.* *Chrys.*

Cependant vous me demandez pourquoi

l'on nous met ces cendres sur la tête & sur le front : autre mystère qu'il est aisé d'éclaircir, & qui doit encore édifier votre piété. On nous met ces cendres sur la tête, qui est le siége de la raison, pour nous faire entendre que l'objet le plus ordinaire de nos réflexions & de nos considérations pendant la vie doit être la mort & les suites de la mort; or c'est ce que l'on nous déclare quand on nous dit, *Memento*, souvenez-vous-en, & ne l'oubliez jamais, parce qu'en effet il nous serviroit peu d'être une fois convaincus que nous sommes mortels, si par une forte pensée & par un fréquent souvenir, la conviction que nous en avons n'étoit pour nous une source de sagesse, & ne produisoit en nous cette disposition d'humilité, qui est déja le commencement de la pénitence.

Aussi est-ce le souvenir de la mort, qui de tout tems a le plus retenu les hommes dans l'ordre, & les a mis malgré les soulevemens de leur orgueil comme dans la nécessité d'être humbles; de là vient, dit saint Jerôme, (& ce ne sera point là une digression, ou cette digression n'aura rien d'ennuyeux & de fatiguant pour vous) de là vient que parmi toutes les nations, non seulement chrétiennes, mais payennes, le souvenir de la mort, & même l'usage de la cendre a été une des principales circonstances des pompes les plus solemnelles & des cérémonies les plus augustes : que les Grecs, au rapport du Cardinal Pierre Damien, après avoir couronné leurs Empereurs, leur offroient un vase plein d'ossemens & de cendres, pour les avertir que la suprême dignité dont ils venoient d'être revêtus ne les exemptoit pas de la mort : que les Romains dans leurs triomphes faisoient mar-

cher un héraut après le vainqueur pour lui crier au milieu des applaudissemens publics, qu'il étoit homme & sujet à la mort; que le grand Prêtre dans l'ancienne Loi se purifioit avec la cendre quand il devoit entrer dans le sanctuaire, & que maintenant encore dans la consécration des Papes on fait passer devant les yeux du nouveau Pontife quelques étoupes que le feu consume, pour lui faire entendre que la gloire du monde passe de même, & que la thiare ne l'empêche point d'être tributaire de la mort; comme si les hommes avoient eux-mêmes reconnu qu'à mesure que le monde ou que la Providence les exalte, ils ont besoin d'un contrepoids qui les rabaisse, & que le plus puissant & le meilleur est le souvenir de la mort. De là vient que les peuples les plus barbares, par un secret instinct de religion se sont fait un devoir de conserver les cendres de leurs ancêtres: ces cendres leur faisoient voir à quoi leur sort devoit enfin se terminer, & ce souvenir les rendoit naturellement humbles, dans le même sens que notre ame, selon le langage de Tertullien, est naturellement chrétienne; ces cendres, s'ils se sentoient ou passionnés ou préoccupés, leur suffisoient pour se dire à eux-mêmes; *Memento, homo*, souviens-toi, homme, & humilies-toi, souviens-toi & modères-toi; souviens-toi & détrompes-toi: de là vient que Moïse sortant de l'Egypte, au lieu d'emporter les riches depouilles des Egyptiens, comme les autres Hébreux dont il étoit le conducteur, se contenta d'emporter les cendres du Patriarche Joseph, ne croyant pas pouvoir mieux dompter ni mieux soumettre à l'empire de Dieu ces esprits fiers & indociles, qu'en leur montrant

les cendres de ce grand homme, dont ils se glorifioient d'être descendus. De là vient que les Israëlites ayant abandonné Dieu dans le desert, & l'ayant irrité par une scandaleuse rebellion, lorsqu'en l'absence de Moïse ils adorèrent un veau d'or, ce sage Législateur animé de zéle, prit le veau d'or, le brûla, le pulvérisa, & les obligea d'en boire la cendre, pour confondre leur idolâtrie en leur faisant voir la vanité de leur idole. De là vient enfin, que quelques Princes chrétiens, par une pratique toute sainte, quoiqu'elle n'ait pas été du goût du monde, pour se former de la mort une idée plus vive, non contens de méditer, ont voulu se la rendre sensible & palpable; & que les uns pendant leur vie même ont fait placer dans leur palais la biére destinée à leur sépulture; les autres ont gardé parmi leurs meubles les plus précieux le crâne d'un mort, qui sembloit leur redire sans cesse : *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.* Excellente dévotion pour les grands du monde, qui dans l'éclat de leur condition, éblouis eux-mêmes de la pompe qui les environne, ne peuvent presque devenir humbles que par la pensée & le souvenir de la mort.

Or, soit pour les grands, soit pour les petits, quand une fois l'humilité a pris possession d'un cœur, il est aisé d'y faire entrer la componction & la pénitence; pourquoi? non seulement parce que le grand obstacle de la pénitence est levé, j'entends ce fonds de présomption & d'orgueil avec lequel nous naissons, mais parce qu'à bien examiner les choses, l'humilité est en effet la partie la plus essentielle de la conversion du pécheur; car du moment que je suis

disposé à m'humilier, dès là je le suis à m'accuser, à me condamner, à me punir moi-même; dès là je suis dans la voie de chercher Dieu, d'implorer la miséricorde de Dieu, de satisfaire à la justice de Dieu, de me remettre sous l'obéïssance de la Loi de Dieu; dispositions les plus nécessaires à la pénitence chrétienne: & voilà pourquoi l'Eglise, après nous avoir fait considérer deux sortes de cendres, celle de notre origine, *Memento quia pulvis es*, & celle de notre corruption future, *& in pulverem reverteris*; la première, qui nous apprend que nous ne sommes que néant, & la seconde qui nous dit que nous sommes encore quelque chose de moins, ou plutôt quelque chose de plus mauvais, puisque nous ne sommes que péché; après, dis-je, nous avoir mis devant les yeux cette double cendre, nous en impose une troisième qui se rapporte parfaitement à l'une & à l'autre, sçavoir, la cendre de la pénitence.

Car que fait le pécheur quand il reçoit aujourd'hui par les mains du Prêtre la cendre qui lui est présentée? apprenez, mes chers Auditeurs, à vous acquitter en chrétiens de ce devoir chrétien; que fait le pécheur converti, quand il reçoit cette cendre consacrée à la pénitence? C'est comme s'il disoit à Dieu; oui, je veux, Seigneur, accomplir dès à présent en esprit ce que vous acheverez bientôt d'accomplir réellement & en effet; vous avez résolu pour la punition de mon péché, de me réduire un jour en cendre, & j'en viens faire dès aujourd'hui moi-même l'essai; je préviens l'arrêt de votre justice, & je l'exécute déja: ces cendres dans l'ordre de vos divins décrets, doivent être une partie de la satisfaction & de

la vengeance que vous voulez tirer de moi ; commencez, sans attendre davantage, à vous satisfaire, Seigneur, & à vous venger ; car me voilà couvert de cendres : il est vrai que ce ne sont pas encore les cendres de la mort ; mais au moins sont-ce les cendres de la pénitence, qui est une espéce de mort bien plus propre à vous fléchir & à vous appaiser que la mort même : appaisez-vous donc, ô mon Dieu, en voyant ces cendres qui ne sont que les signes extérieurs de l'humiliation & de la contrition de mon ame, & faites que la pénitence me rende auprès de vous ce bon office, de prévenir dans moi l'effet de la mort, c'est-à-dire, de me soumettre volontairement & librement à votre justice adorable, avant que la mort m'y soumette par cette inévitable nécessité, dont le souvenir, quoiqu'amer, m'est si salutaire ; *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

Voilà, Chrétiens, les sentimens qu'une ame vraiment touchée conçoit en ce jour au pied des autels, & il faut toujours reconnoître que ce souvenir de la mort est un admirable moyen pour préparer à la pénitence les pécheurs les plus orgueilleux : en effet, nous voyons que ce moyen en certaines occasions, ménagé avec prudence & avec vigueur, a opéré des changemens qui parurent comme des miracles de la grace. Et ne fut-ce pas ainsi que saint Ambroise dompta, si j'ose me servir de ce terme, la fierté de Theodose, & qu'après la sanglante journée de Thessalonique, il le rangea à l'ordre de la pénitence & de la rigoureuse discipline qui s'observoit alors dans l'Eglise ? Peut-être, lui dit-il, ô Empereur, (car c'est la remontrance qu'il lui

fit, rapportée par Theodoret; je n'y ajoûterai rien, & je n'en fais qu'une traduction simple & fidelle;) peut-être, ô Empereur, cette souveraine puissance que vous exercez dans le monde, est-elle comme un nuage épais qui obscurcit votre raison, & qui vous empêche de voir l'énormité de votre péché: mais pour dissiper ce nuage, considérez le commencement & la fin de toute votre grandeur; c'est-à-dire, considérez cette cendre dont vous avez été formé, & où vous êtes prêt à retourner, & alors je me promets tout de votre religion; avouez qu'assis sur le thrône vous ne laissez pas d'être homme, un homme rempli de misères & sujet à la mort; avouez que ces hommes qui vous révérent & qui tremblent devant vous, sont de même nature que vous, & puisque vous êtes mortel & pécheur comme eux, pensez comme eux à vous humilier devant ce Dieu de Majesté, auprès de qui vous ne devez point espérer grace, si vous ne vous hâtez de détourner son courroux par votre pénitence & par vos larmes. Ces paroles émeurent Theodose; il se prosterna aux pieds de saint Ambroise, il pleura son crime, il le détesta, & tout Empereur qu'il étoit, il en fit la pénitence la plus exemplaire & la plus édifiante; pourquoi? parce qu'on lui fit connoître ce qu'il étoit & ce qu'il devoit être un jour; *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.* Or si on en usoit ainsi avec tous les grands du siécle qui vivent dans le déréglement des mœurs, & qu'on leur repétât souvent qu'ils doivent mourir, que l'arrêt qui les y condamne est sans appel; que pendant qu'ils abusent des biens de la vie, & qu'ils se laissent emporter au torrent de leurs passions, la mort

s'avance à grands pas ; qu'elle n'aura nul égard à tout ce faste qui les accompagne, mais que la dernière de toutes les humiliations, qui consiste à devenir poussière & cendre, est le sort infaillible qui les attend, & qu'au même tems que la mort leur fera subir toute la rigueur de sa loi, elle les conduira devant ce Juge redoutable, qui doit rendre à chacun selon ses œuvres ; si ceux qui les approchent leur tenoient souvent ce langage, quelque endurcis dans le péché que nous nous les figurions, ils penseroient à se convertir ; ce qui les entretient dans l'impénitence, c'est un profond oubli de cette grande & incontestable vérité ; c'est qu'au lieu de leur parler de leur misère & de leur foiblesse, on ne leur parle que de leur grandeur & de leur pouvoir ; c'est qu'au lieu de les faire souvenir de la mort, on les flate sans cesse d'une prétendue immortalité de gloire ; c'est qu'au lieu de leur dire qu'ils sont hommes, on voudroit presque leur faire accroire qu'ils sont des Dieux.

Mais il ne s'agit pas seulement ici de la conversion des grands ; il s'agit, mes chers Auditeurs, de la vôtre & de la mienne, qui n'est peut-être ni moins difficile ni moins éloignée ; car pour être peu de chose dans le monde on n'est pas exempt de la corruption de l'orgueil, & l'orgueil dans une condition médiocre, est encore, selon l'Ecriture, plus réprouvé de Dieu : cependant, Chrétiens, tel est souvent notre caractère, & voilà le desordre affreux qui doit être aujourd'hui le sujet de notre confusion ; malgré l'anéantissement où nous réduit la mort, malgré l'aveu solemnel que nous en faisons dans la cérémonie des cendres, nous ne laissons pas

d'être pleins d'estime pour nous-mêmes, & par une funeste conséquence, d'être entêtés, d'être infatués, d'être enyvrés de l'amour de nous-mêmes ; malgré le soin que prend l'Eglise de nous retracer & de nous imprimer vivement ces vérités mortifiantes & tout ensemble vivifiantes, mortifiantes selon l'homme, vivifiantes selon Dieu, nous n'en sommes ni plus morts à nous-mêmes, ni plus détachés de nous-mêmes ; Dieu, dit le Prophète royal, nous humilie dans ce séjour d'affliction, en nous couvrant de l'ombre de la mort, *Humiliasti nos in loco afflictionis, & cooperuit nos umbra mortis* ; mais renversant les desseins de Dieu, plus nous paroissons humiliés, moins nous sommes humbles ; plus l'ombre de la mort nous couvre, moins le souvenir de la mort nous convertit : combien de Chrétiens hypocrites ; (car pourquoi craindrois-je de les qualifier de la sorte, lorsque je vois une si monstrueuse opposition entre ce qu'ils professent au dehors & ce qu'ils cachent dans l'ame ?) combien de Chrétiens, & peut-être de ceux qui m'écoutent, ont reçu la cendre de la pénitence avec des cœurs pleins d'ambition, avec des cœurs vains, avec des cœurs durs & incirconcis, avec des cœurs rebelles au saint Esprit ? or cela même n'est-ce pas une hypocrisie grossière ? Combien de femmes mondaines & criminelles ont paru devant les Autels pour y recevoir cette cendre, mais y ont paru avec toutes les marques de leur vanité, avec tout l'étalage de leur luxe, & ce qui en est comme inséparable, avec toute l'enflure de leur orgueil ? Or en de telles dispositions ont-elles eu l'esprit de la pénitence ? & n'ayant eu que l'extérieur de la pénitence sans en

Ps. 43.

avoir l'esprit, ne sont-elles pas du nombre des hypocrites que condamne aujourd'hui le Fils de Dieu dans l'Evangile. Ce sont néanmoins, me direz-vous, des femmes réglées, & du reste, hors la vanité qui les possède, irréprochables dans leur conduite: mais, Chrétiens, jugerons-nous toujours des choses selon les fausses idées du monde, & jamais selon les pures maximes de la Loi de Dieu? appellez-vous femmes réglées celles qui n'ont pour principe de toutes leurs actions que l'amour d'elles-mêmes? appellez-vous femmes irréprochables celles qui voudroient n'être au monde que pour y être adorées & idolâtrées? appellez-vous simple vanité celle qui exclut & qui bannit d'une ame deux vertus les plus nécessaires au salut, sçavoir l'humilité & la pénitence? Terre, terre, disoit le Prophète, écoutez la voix du Seigneur, *Terra, terra, audi vocem Domini*; c'est-à-dire, pécheurs, qui formés de la terre devez bientôt retourner dans le sein de la terre, vous cependant qui oubliez ce que vous êtes, & qui vivez tranquilles dans l'état de votre péché, écoutez Dieu qui vous parle par ma bouche, & ne mépriſez pas sa voix: Pour faire de dignes fruits de pénitence, humiliez-vous sous sa toute-puissante main, *Humiliamini sub potenti manu Dei*; & que cette humiliation ne soit pas seulement extérieure & superficielle, mais qu'elle pénétre jusques dans l'intérieur de vos ames; déchirez vos cœurs & non point vos vétemens; *Scindite corda vestra, & non vestimenta vestra*, & ne ressemblez pas à celui que le Saint-Esprit réprouve dans ces paroles; *Est qui nequiter se humiliat, & interiora ejus plena sunt dolo*; tel s'humilie en apparence, dont le

1. Pet. 5.

Joël. 2.

Eccl. 19.

cœur eſt rempli de menſonge & d'artifices ; tel prend la cendre de la pénitence, qui ſous cette cendre & ſous un viſage de pénitent entretient un orgueil de démon ; tel dit, je ſuis poudre & je ſerai poudre, qui voudroit, s'il étoit poſſible, s'élever comme Lucifer au deſſus des cieux. Préſervons-nous de cette malédiction par l'humilité & la ſincérité de notre converſion ; c'eſt ce que la voix du Seigneur vous fait entendre, écoutez-la & reſpectez-la : *Terra, terra, audi vocem Domini.* Mais elle vous dit encore qu'outre le ſacrifice de vos eſprits par l'humilité, la pénitence demande le ſacrifice de vos corps par la mortification ; & j'ajoûte que rien ne doit plus vous faciliter ce ſecond ſacrifice que le ſouvenir de la mort & la vûe des cendres : c'eſt la ſeconde partie.

II. PART.

C'Eſt une illuſion dont l'eſprit du monde, cet eſprit de molleſſe a voulu de tout tems ſe prévaloir, de croire que la pénitence ſoit une vertu purement intérieure, & qu'elle n'exerce ſon empire que ſur les puiſſances ſpirituelles de notre ame ; qu'elle ſe contente de changer le cœur, qu'elle n'en veuille qu'à nos vices & à nos paſſions, & qu'elle puiſſe être ſolidement pratiquée, ſans que la chair s'en reſſente, ni qu'il en coûte rien à cet homme extérieur & terreſtre qui fait une partie de nous-mêmes. Si cela étoit, dit S. Chryſoſtome, il faudroit retrancher de l'Ecriture des livres entiers, où l'eſprit de Dieu a confondu ſur ce point la prudence charnelle, par des témoignages auſſi contraires à notre amour propre que la vérité eſt oppoſée à l'erreur ; il faudroit dire que ſaint Paul ne l'entendoit pas, & qu'il concevoit mal la péni-

tence chrétienne, quand il enſeignoit qu'elle doit faire de nos corps des hoſties vivantes : *Exhibeatis corpora veſtra hoſtiam viventem* : quand il vouloit que cette vertu même allât juſqu'au crucifiement de la chair ; *Qui ſunt Chriſti, carnem ſuam crucifixerunt cum vitiis & concupiſcentiis* : quand il récommendoit aux fidéles, ou plutôt quand il leur faiſoit une loi de porter ſenſiblement & réellement dans leurs corps la mortification de J. C. *Semper mortificationem Jeſu in corpore veſtro circumferentes* : enfin, quand pour leur donner l'exemple, il mattoit lui-même ſon corps & le réduiſoit en ſervitude, craignant, ajoûtoit il, qu'après avoir prêché aux autres la pénitence & ne la pratiquant pas, il ne devînt un réprouvé : *Caſtigo corpus meum, & in ſervitutem redigo ; ne fortè cum aliis prædicavero, ipſe reprobus efficiar.*

Rom. 12. Galat. 5. 2. Cor. 4. 1. Cor. 9.

Je ſçais que l'héréſie avec ſa prétendue réforme n'a pû s'accommoder de ces pratiques extérieures, & qu'après avoir anéanti la pénitence dans ſes parties les plus eſſentielles, en lui ôtant & la confeſſion & la contrition même du péché, au moins ne les admettant pas comme néceſſaires, elle a encore trouvé le moyen de l'adoucir, en rejetant comme inutiles les œuvres ſatisfactoires, en aboliſſant le précepte du jeûne, & en traitant de foibleſſes & de folies toutes les auſtérités des Saints ; mais il ſuffit que ce ſoient les ennemis de l'Egliſe qui en ayent jugé de la ſorte, pour ne pas ſuivre l'attrait pernicieux d'une doctrine auſſi capable que celle-là de ſéduire les ames & de les corrompre. Non, Chrétiens, de quelque manière que nous prenions la choſe, il n'y a point de véritable pénitence ſans la mortification du corps ; & tandis

que nos corps après le péché demeurent impunis, tandis qu'ils ne subiront pas les châtimens qu'un saint zéle de venger Dieu nous oblige à leur imposer, jamais nos cœurs ne seront bien convertis, ni jamais Dieu ne se tiendra pleinement satisfait. Depuis que le Sauveur du monde a fait pénitence pour nous aux dépens de sa chair adorable, il est impossible, dit S. Augustin, que nous la fassions autrement nous-mêmes; il faut que nous accomplissions dans notre chair ce qui manque par un admirable secret de la sagesse de Dieu, aux satisfactions & aux souffrances de notre divin Médiateur; puisque c'est dans notre chair que le péché régne, comme parle saint Paul, c'est dans notre chair que doit régner la pénitence, car elle doit régner par tout où régne le péché. Nos corps par une malheureuse contagion, & par l'intime liaison qu'ils ont avec nos ames, deviennent les complices du péché, servent d'instrument au péché, sont souvent l'origine & la source du péché, jusques-là que le même Apôtre ne craint point de les appeller des corps de péché, *Corpus peccati*, comme si le péché étoit en effet incorporé dans nous, & que nos corps fussent par eux-mêmes des substances de péché; expression dont abusoient autrefois les Manichéens, mais qui dans le sens orthodoxe ne signifie rien davantage que des corps sujets au péché, des corps par où subsiste le péché, des corps où habite le péché; nos corps, dis-je, ont part au péché, il est donc juste qu'ils participent à l'expiation & à la réparation du péché, qui se doit faire par la pénitence. Quoique la vertu & le mérite de la pénitence soit dans la volonté, l'exercice & l'usage de la pénitence doit consister en partie

dans la mortification du corps, & quiconque raisonne autrement est dans l'erreur & s'égare. Voilà, mes chers Auditeurs, la disposition où nous devons entrer aujourd'hui, si nous voulons profiter de la grace que Dieu nous offre pendant ce saint tems d'abstinence & de jeûne.

Or à cette loi de pénitence ainsi établie, s'oppose une autre loi que nous portons dans nous-mêmes, & qui est l'amour déréglé de nos corps. Amour, concevez-en bien le progrès, pour en éviter le desordre & la corruption; amour de tout ce qui nous paroît nécessaire, ou plutôt de tout ce qu'une aveugle cupidité nous représente comme nécessaire pour l'entretien de nos corps; amour de toutes les commodités que nous recherchons avec tant de soin & qui flatent nos corps; amour des délices de la vie, qui par leur superfluité & leurs excès affoiblissent souvent, ou même détruisent nos corps; amour des plaisirs défendus & des voluptés illicites qui souillent nos corps. Car ce sont là, confessons-le devant Dieu, Chrétiens, & apprenons au moins à nous connoître par ce qu'il y a dans nous de plus grossier, ce sont là les démarches d'une ame qui se dérégle, en se rendant esclave de son corps: elle ne va pas d'abord au crime, mais sous ombre d'entretenir ce corps & de pourvoir à ses besoins, du nécessaire elle passe au commode, du commode au superflu, & du superflu au criminel; au lieu, dit S. Gregoire Pape, que la pénitence qui a pour but d'assujettir & de mortifier le corps, par une conduite toute contraire nous fait d'abord renoncer au criminel que nous avouons nous-mêmes criminel; ensuite à mesure que nous avançons

dans ses voies, nous retranche le superflu que nous prétendions innocent; de là nous prive même du commode dont nous avions cru ne nous pouvoir passer; enfin nous ôte non pas le nécessaire, mais l'attachement & l'attention trop grande au nécessaire. Excellente idée de la pénitence & de ses divers degrés! S'il y en a où notre foiblesse n'ose encore espérer d'atteindre, du moins ne les ignorons pas, & desirons d'y parvenir; elle nous fait renoncer au criminel, c'est-à-dire aux plaisirs impurs que la loi de Dieu nous défend, parce qu'il n'y a point de péché plus opposé à la sainteté de Dieu, ni plus incompatible avec son esprit, que l'impureté: *Non permanebit Spiritus meus in homine, quia caro est*; elle nous retranche le superflu, c'est-à-dire les délices de la vie, parce qu'il n'y a rien de plus difficile à accorder ensemble qu'une vie molle & l'innocence des mœurs, & que cette innocence, dit Job, ne se trouve point parmi ceux qui ne pensent qu'à satisfaire leurs sens: *Non invenitur in terrâ suaviter viventium*; elle nous prive du commode, c'est-à-dire des aises de la vie, qui, quoiqu'absolument permises, ne laissent pas de fomenter la rébellion de la chair; & elle nous ôte même une trop grande attention au nécessaire, parce que c'est un point de morale inconnu aux Saints, de prétendre ne souffrir rien, ne se refuser rien, ne manquer de rien, & faire néanmoins pénitence: mais ce que les Saints ne comprenoient pas, est devenu un des secrets de la dévotion du siécle; car on peut dire que jamais siécle n'a parlé avec plus d'ostentation que le nôtre de la pénitence sévère, ni n'a porté plus loin dans la pratique le raffinement sur tout ce qui s'appelle vie douce.

Gen. 6.

Job. 28.

Ne s'aveugle-t-on pas même quelquefois jusqu'à se faire un devoir de ménager son corps ? ne va-t-on pas jusqu'à se persuader qu'on est nécessaire au monde, & que c'est une raison supérieure pour se dispenser des loix les plus communes de la mortification chrétienne ? Cependant l'Apôtre l'a dit, & il est vrai ; la pénitence pour être parfaite, doit s'étendre jusqu'à la haine de soi-même, & l'on ne peut bien réparer le péché qu'en crucifiant cette chair de péché, qui est l'ennemi de Dieu : *Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt.* *Gal. 5.*

Or le moyen d'arriver là ? souvenons-nous de la mort & considérons les cendres qu'on répand aujourd'hui sur nos têtes, c'est assez ; *Memento* ; occupons-nous de la pensée qu'il faut mourir, & rendons-nous-la familière, *Memento* ; entrons par de sérieuses & de solides réflexions dans le mystère de ces cendres, *Memento* ; & jamais l'esprit de mollesse ne l'emportera sur l'esprit de mortification.

Oui, Chrétiens, le souvenir de la mort vous détachera peu à peu & presque malgré vous-mêmes de l'amour de votre corps ; comment cela ? en vous faisant connoître là dessus votre aveuglement & votre injustice. Votre aveuglement ; car dites-moi s'il en fut jamais un plus déplorable que d'idolâtrer un corps qui n'est que poussière & que corruption, un corps destiné à servir de pâture aux vers, & qui bientôt sera dans le tombeau l'horreur de toute la nature. Or voilà le terme de tous les plaisirs des sens ; c'est là que se réduisent toutes ces graces extérieures de beauté, de santé, de teint, d'embonpoint, qui vous font négliger les plus précieuses graces du salut ; c'est là quel-

les vont aboutir : à un corps qui commence déja à se détruire, & qui après un certain nombre de jours ne sera plus qu'un affreux cadavre dont on ne pourra pas même supporter la vûe. Ah, mes chers Auditeurs, quelle indignité, qu'une ame chrétienne capable de posséder Dieu, s'attache à un sujet si mépriſable ! Vous sur tout, Mesdames, à qui je parle, & qui avez de la piété, ne devez-vous pas gémir pour ces personnes de votre sexe, qui semblent n'être sur la terre & n'avoir une ame que pour servir leur corps ? Combien en voit-on dans le christianisme uniquement appliquées à le parer, à l'embellir, à le nourrir ? combien en feroient, s'il leur étoit possible, l'idole du monde, & en sont sans y penser une victime de l'enfer ? Puisque ce corps est quelque chose de si vil & de si abject, n'est on pas bien plus sensé de le mépriser, de le dompter, de l'assujettir & de lui faire porter le joug de la pénitence ? pour peu que nous consultions & la raison & la foi, ne doit-on pas rougir de se rendre si attentifs à étudier ses goûts, de s'asservir à ses appetits, & de lui donner honteusement tout ce qu'il demande, & souvent plus qu'il ne demande ?

Mais d'ailleurs, quelle injustice dans cet amour immodéré de notre corps, si nous envisageons la mort ? Prenez garde à ces trois pensées : Quelle injustice envers Dieu, ce Dieu éternel, d'aimer plus que lui un corps sujet à la pourriture, & de l'aimer, comme dit S. Paul, jusqu'à s'en faire une divinité ? quelle injustice envers notre ame, cette ame immortelle, de lui préférer un corps qui doit mourir, & toute immortelle qu'elle est, d'abandonner sa félicité &

sa gloire aux sales desirs d'une chair corruptible? quelle injustice envers ce corps même, de l'exposer pour des voluptés passagères à des souffrances qui ne finiront jamais, & de lui faire acheter un moment de plaisir par une éternité de supplices? Ah! mes frères, s'écrie S. Chrysostome, faisant une supposition qui vous surprendra, mais qui n'a rien dans le fond que de chrétien & de solide; si le corps d'un réprouvé, maintenant enseveli dans le sein de la terre, mais pour être un jour enseveli dans l'enfer, pouvoit au jugement de Dieu s'élever contre son ame & l'accuser, quels reproches n'auroit-il pas à lui faire sur la cruelle indulgence dont elle a usé à son égard? Et si cette ame qui s'est perdue, parce qu'elle a trop aimé son corps, pouvoit, au moment que je parle, revenir du lieu de son tourment, pour voir ce corps dans le tombeau, quels reproches ne se feroit-elle pas à elle-même du criminel attachement qu'elle a eu pour lui? Disons mieux, que ne se reprocheroient-ils pas l'un à l'autre, si Dieu venoit à les confronter? Permettez-moi de pousser cette figure, qui toute irrégulière & toute outrée qu'elle peut paroître, vous fera plus vivement sentir la vérité que je vous prêche. Ame infidelle, diroit l'un, deviez-vous me trahir de la sorte? falloit-il pour me rendre un moment heureux, me précipiter avec vous dans l'abysme d'une éternelle damnation? falloit-il avoir pour moi une si funeste condescendance? falloit-il déférer si lâchement à mes inclinations? ne les deviez-vous pas réprimer? ne deviez-vous pas prendre l'ascendant sur moi? que ne m'avez-vous condamné aux salutaires rigueurs de la pénitence? pourquoi ne m'avez-vous pas

forcé

forcé à vivre selon les régles que Dieu vous obligeoit à me prescrire ? n'étoit-ce pas pour cela qu'il m'avoit soumis à vous ? Mais, corps rébelle & sensuel, répondroit l'ame, à qui dois-je imputer ma perte qu'à toi-même ? Je ne te connoissois pas, je me laissois séduire à tes charmes, parce que je ne pensois ni à ce que tu avois été ni à ce que tu devois être : si j'avois toujours eu en vue l'affreux état où la mort devoit te réduire, je n'aurois eu pour toi que du mépris, & dans la société qui nous unissoit, je ne t'aurois regardé que comme le compagnon de mes misères, ou plutôt comme le complice de mes crimes, obligé par là même à en partager avec moi les châtimens & les peines.

En effet, Chrétiens, c'est de tout tems ce qui a produit dans les ames bien converties non seulement ce mépris héroïque, mais cette sainte haine de leurs corps, c'est ce qui a tant de fois opéré dans le christianisme des miracles de conversion. Il n'en fallut pas davantage à un François de Borgia, pour le déterminer à quitter le monde. La vue du cadavre d'une Reine & d'une Impératrice, qu'il eut ordre de faire solemnellement inhumer, & qu'il ne reconnut presque plus lorsqu'il fallut attester que c'étoit elle-même, tant elle lui parut hideuse & défigurée ; ce spectacle acheva de le persuader. Il ne put voir cette beauté que la mort par un changement si soudain & si prodigieux avoit détruite, sans former la résolution de mourir lui-même à toutes les vanités du siécle. L'image de la mort en frappant ses yeux, fit naître dans son cœur tous les sentimens de la pénitence. Car pourquoi, se dit-il à lui-même &

ſe ſont dit comme lui les Saints, pourquoi traiter mollement un corps condamné à la mort ? Quand on a prononcé l'arrêt à un criminel, on ne ſe met plus en peine de le bien nourrir : s'il faut encore le ſoûtenir pendant quelques heures, on ſe contente de lui donner le néceſſaire, & l'on ne penſe à lui conſerver la vie que pour lui faire mieux ſentir les douleurs de la mort. Or telle eſt la condition de nos corps : ce ſont des criminels que la juſtice divine a condamnés ; l'arrêt en eſt porté, & l'on ne différe l'exécution que de quelques jours ; mais ce ſera bientôt. Il ne s'agit donc plus de leur procurer des douceurs & de les flater ; il s'agit de les maintenir dans l'ordre de cette juſtice rigoureuſe à laquelle Dieu les a livrés ; il s'agit de leur faire déja goûter la mort par la pratique de la pénitence, afin de les préſerver de cette ſeconde & dernière mort, bien plus terrible que la première, puiſque c'eſt une mort éternelle : ainſi raiſonne un pécheur pénitent, *Memento, homo, quia pulvis es, & in pulverem reverteris.*

Mais cette haine de ſon corps eſt encore bien plus vive quand il vient à pénétrer dans le myſtère des cendres que l'Egliſe lui préſente ; quand remontant plus haut, & juſqu'aux ſources même de ſa religion, il cherche l'origine d'une ſi ſainte pratique, & qu'il penſe que ces cendres qui dans l'une & dans l'autre loi ont toujours été le ſymbole de la pénitence, n'étoient pas un ſymbole vuide ni une pure cérémonie ; quand il ſe repréſente les auſtérités & les macérations dont elles devoient être accompagnées ſuivant les régles de l'ancienne diſcipline ; quand, inſtruit par les Prophétes, il

apprend que le cilice & le jeûne dans l'observance commune des fidéles, étoient inséparables de la cendre : *Accingere cilicio, & conspergere cinere, filia populi mei* ; quand il remarque dans les Conciles, avec quelle sévérité l'on condamnoit à des œuvres pénibles & laborieuses ces sortes de pénitens que Tertullien appelloit *Conciliati & concinerati*, couverts de cendres, quoique déja réconciliés. Car enfin, doit dire aujourd'hui dans l'amertume de son ame un homme touché de la vue de ses desordres & de l'esprit de componction, ces pénitens de la primitive Eglise n'étoient pas plus chargés de crimes ni plus coupables que je le suis, & ces cendres qu'on leur imposoit ne devoient pas être pour eux un engagement plus étroit à la pénitence qu'elles le doivent être pour moi. Il seroit donc bien étrange que j'en fisse un usage tout différent, & que cette cérémonie ayant été à leur égard un exercice de mortification & de la plus réelle, de la plus dure mortification, elle n'en fût pour moi que l'apparence & que l'ombre. Il seroit bien indigne, après avoir reçu ces cendres, de penser encore aux divertissemens & aux joies profanes du monde, & comme parloit un solitaire, de chercher jusques dans la cendre de la pénitence les délices de la vie.

Jer. 6.

Tertull.

Car quoique nous ne soyons plus à ces premiers siécles où les pécheurs achetoient si cher la grace de leur absolution & de leur réconciliation, nous n'en devons pas moins satisfaire à Dieu. L'Eglise a pu adoucir les peines qu'elle avoit ordonnées pour chaque espéce de péché ; mais elle n'a rien relâché des peines prescrites par le droit divin, & Dieu lui-même nous assûre

qu'il ne s'en relâchera jamais qu'en faveur de la pénitence : il faut donc que ce soit la pénitence qui m'acquitte auprès de lui : & comme il s'agit de son intérêt, qui maintenant ou après la mort doit être pleinement réparé, il faut que je prenne le bon parti, & que par la pénitence de cette vie je m'épargne la pénitence de l'autre ; il faut qu'en m'imposant des peines volontaires, qu'en me privant de certains plaisirs, même permis, qu'en me faisant quelques violences, qu'en me réduisant à une vie plus exacte & plus réglée, & qu'unissant enfin ma pénitence à la pénitence de Jesus-Christ, je prévienne les affreux châtimens que Dieu réserve à ceux qui refusent de se punir eux-mêmes. Ah ! mon Dieu, que votre miséricorde est adorable, de nous en quitter à ce prix, de vouloir bien accepter l'un en échange de l'autre, & de nous remettre ainsi pour une pénitence temporelle une pénitence éternelle !

Prenons, mes chers Auditeurs, des sentimens si raisonnables ; ce sont ceux que nous doit inspirer la cérémonie des cendres. Si nous entrons dans ce Carême, bien pénétrés de ces vérités, le jeûne ne sera plus un joug trop pesant pour nous, comme il l'est pour les chrétiens lâches ; beaucoup moins un sujet de scandale & de péché, comme il l'est pour les libertins. Nous l'entreprendrons avec joie, nous le continuerons avec ferveur, & nous l'acheverons avec constance. Heureux de nous trouver engagés par un précepte à ce qui nous est d'ailleurs si utile & si nécessaire, nous ne ferons point tant les délicats ; mais pour peu que nous soyons disposés à nous faire justice, nous avouerons, que si le jeûne nous paroît impossible, cette impos-

fibilité prétendue n'eſt qu'un pur défaut de notre volonté. Nous ne raiſonnerons point tant ſur notre ſanté ni ſur notre tempérament, mais nous nous ſouviendrons que nous ſommes enfans de l'Egliſe & pécheurs devant Dieu; enfans de l'Egliſe, & par conſéquent que nous devons lui obéir; pécheurs devant Dieu, & par conſéquent que nous devons l'appaiſer : car c'eſt là de quoi nous rendrons compte à Dieu, dit S. Bernard, ou de quoi nous devons nous rendre compte à nous-mêmes, ayant plus d'égard à notre état & à notre profeſſion qu'à nos forces & à notre complexion : *Non de complexione judicandum, ſed de profeſſione.* Nous ne nous prévaudrons point pour rompre le jeûne d'une indiſpoſition légère, puiſque ſuivant cette régle la loi du jeûne deviendroit une loi chimérique, & qu'il n'y auroit plus perſonne dans le chriſtianiſme qui n'en fût exempt. Nous ne craindrons pas même en l'obſervant de nous incommoder, puiſqu'il eſt vrai que ſi le jeûne ne nous incommodoit en rien, il ne ſeroit plus ce qu'il doit être; nous ne demanderons plus de fauſſes diſpenſes, perſuadés qu'on ne trompe point Dieu, & que toutes les diſpenſes des hommes ne ſont rien, ſi elles ne ſont reçues & autoriſées de Dieu; bien loin de nous plaindre que l'Egliſe en établiſſant le jeûne du Carême, ou, comme il eſt plus vraiſemblable, en nous le propoſant & nous l'expliquant, ait trop exigé de nous, nous ſerons ſurpris qu'elle nous ait tant ménagés, & nous aurons honte que ce ſoit notre lâcheté qui l'ait en quelque ſorte réduite à nous traiter avec tant d'indulgence. Ce n'eſt pas aſſez, & après avoir rempli ce que l'Egliſe nous ordonne dans *Bernard.*

le commandement du jeûne, nous ne croirons pas pour cela avoir satisfait au précepte naturel de la pénitence ; nous ferons état que ce qu'elle a réglé ne nous exempte pas de ce qu'elle a du reste abandonné à notre prudence & à notre zéle. Et c'est ainsi que la pensée de la mort & la vûe des cendres servira à humilier notre orgueil, à mortifier notre délicatesse ; & que l'humilité nous conduira à la vraie gloire, & la pénitence au souverain bonheur que je vous souhaite, &c.

SERMON

POUR

LE PREMIER JEUDI DU CARÊME.

Sur la Communion.

Ait illi Jesus : ego veniam, & curabo eum. Et respondens Centurio, ait : Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum.

Jesus-Christ dit au Centenier : j'irai moi-même & je le guérirai ; mais le Centenier lui répondit : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison. En S. Mathieu, chapitre 8.

VOilà, Chrétiens, entre Jesus-Christ & le Centenier une espéce de combat ; mais dans ce combat qu'admirons-nous davantage, ou la charité d'un Dieu ou l'humilité d'un payen ? je puis dire qu'il n'y eut jamais de contestation plus sainte ni plus propre tout ensemble & à nous instruire & à nous édifier. Le

Sauveur du monde par un mouvement de sa charité bienfaisante veut aller en personne dans la maison du Centenier, & le Centenier ne croit pas pouvoir accepter cet honneur. Le Fils unique de Dieu dont la miséricorde n'a point de bornes, lui dit qu'il ira, & que par sa présence il guérira son serviteur paralitique; *Ego veniam & curabo eum:* mais le Centenier confus d'une si insigne faveur, proteste hautement qu'il ne la mérite pas, & s'en reconnoît indigne; *Domine, non sum dignus.* Prenez garde s'il vous plaît, c'est un Gentil à qui Jesus-Christ en qualité de Messie n'a point été encore annoncé ni révélé comme aux Juifs; & cependant tout Gentil qu'il est, il se sent déjà prévenu pour ce Messie qui lui parle, d'une idée si haute & d'un respect si profond qu'il ne peut même consentir à recevoir sa visite. Humilité, s'écrie S. Augustin, qui procéda d'une foi vive & ardente, & qui par un effet si sensible de la grace du Rédempteur, forma dès-lors dans ce Gentil, non seulement un véritable Israélite mais un parfait chrétien; humilité que J. C. agréa, que J. C. admira, dont J. C. fit l'éloge; mais à laquelle il est pourtant vrai qu'il ne déféra pas, puisque ce fut au contraire pour cela même qu'il persista à vouloir entrer chez le Centenier.

Arrêtons-nous là, mes chers Auditeurs, & pour profiter selon le dessein de Dieu, d'un si grand exemple, appliquons-nous tout le mystère de cet Evangile; car, comme dit S. Chrysostome, ce qui se passa entre Jesus-Christ & le Centenier se renouvelle encore aujourd'hui entre Jesus-Christ & nous. Je m'explique: ce même Sauveur instituant la divine Eucharistie,

nous a laissé un Sacrement par où il prétend se communiquer à nous, & habiter, tout Dieu qu'il est, corporellement en nous; un sacrement par où il vient en personne nous visiter & guérir nos infirmités spirituelles & nos foiblesses. Quand donc nous nous préparons à le recevoir dans ce mystère adorable, il nous dit encore avec autant de vérité qu'il le dit alors : *Ego veniam, & curabo :* j'irai, & en quelque état de langueur que vous soyez, si de bonne foi vous voulez être guéris, je vous guérirai; & nous par un sincère aveu de notre foiblesse & de notre néant, nous lui répondons comme le Centenier : non, Seigneur, je ne suis pas digne que vous veniez à moi & dans moi; car ce sont les paroles vénérables que l'Eglise nous met dans la bouche, lorsque ce Dieu de gloire caché sous les sacrés symboles, est sur le point d'entrer dans nous; *Domine, non sum dignus* : paroles efficaces qui, selon l'ingénieuse remarque de St. Augustin, ont la vertu d'opérer dans l'ame chrétienne un miracle tout opposé à ce qu'elles signifient, puisqu'en même tems que nous les proférons, elles font cesser l'indignité que nous nous attribuons, & nous donnent à l'égard de Jesus-Christ & de son Sacrement un fonds de mérite que sans elles nous n'aurions pas : paroles, qui par un secret merveilleux de la grace nous conduisent au terme même dont elles semblent nous éloigner, puisque dans la doctrine de tous les Pères, la première & l'essentielle disposition pour approcher dignement du corps de Jesus-Christ, est de nous en croire & de nous en confesser indignes : paroles enfin, qui marquent au Fils de Dieu notre humilité, sans mettre un obstacle à sa charité, & qui

loin de le détourner de nous, lui ſervent d'attrait pour venir à nous.

Mais qu'arrive-t-il, Chrétiens? ſuivez ma penſée: nous nous appliquons ces paroles ſouvent au-delà des intentions même de J. C. & pour en uſer trop ſelon nos vûes, nous nous mettons en danger d'aller directement contre les vûes de ce Dieu Sauveur: comment cela? le voici: Jeſus-Chriſt nous recherche dans ce Sacrement, & nous nous en retirons; il veut par un excès de ſon amour nous honorer de ſes ſaintes viſites, & nous nous y oppoſons; il nous demande l'entrée dans notre cœur, & ſous des prétextes non ſeulement ſpécieux, mais religieux, nous la lui refuſons; car pour nous diſculper de ce refus, nous nous retranchons ſur notre indignité, & nous diſons, mais par un eſprit peut-être bien différent de celui du Centenier, Seigneur, je ne ſuis pas digne, *Domine, non ſum dignus.* Comme cette excuſe eſt la plus apparente & la plus commune, j'ai cru devoir m'y attacher, non pas abſolument pour la combattre, non pas auſſi pour l'autoriſer, mais pour l'examiner dans ce diſcours & pour avoir lieu de vous inſtruire des plus ſolides & des plus importantes vérités qui regardent la pratique & l'uſage de la communion: quel beſoin pour cela n'aurai-je pas des lumières du Ciel? Demandons-les par l'interceſſion de la mère de Dieu. *Ave Maria.*

S'Eloigner de la communion dans la vûe de ſon indignité, c'eſt une excuſe, Chrétiens, qui ſelon ſa qualité & les diſpoſitions de ceux qui s'en ſervent, peut avoir des caractères bien différens, & mon deſſein, dont voici d'abord

l'idée, est de vous représenter aujourd'hui la différence de ces caractères pour vous faire juger de la nature de cette excuse, & des bonnes ou des mauvaises conséquences qu'on en peut tirer : car il y a dans le christianisme deux sortes de personnes qui se fondent sur ce principe & qui peuvent dire avec le Centenier ; Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez chez moi ; les justes qui vivent dans la pratique de la Loi de Dieu, & les pécheurs qui sont engagés dans les desordres d'une vie criminelle : pour les justes, on ne peut guéres douter que ce ne soit un sentiment d'humilité qui les fait parler de la sorte ; mais de sçavoir jusqu'à quel point cette humilité doit être portée, & s'il est raisonnable qu'elle aille jusqu'à les éloigner en effet de Jesus-Christ & de son Sacrement ; de sçavoir si la privation de la divine Eucharistie peut être censée pour une ame juste un exercice ordinaire de pénitence, & si cette espéce de pénitence est conforme aux intentions du fils de Dieu, si elle s'accorde avec la fin & l'institution de ce mystère, si elle répond à l'usage de la primitive Eglise, si elle est reçue ou approuvée par l'Eglise des derniers siécles, si les Péres l'autorisent & si elle peut être utile ; en un mot, de sçavoir si J. C. en tant qu'il est contenu dans le Sacrement de son corps, se tient honoré que les justes au lieu d'aller à lui, se retirent de lui, & si c'est lui rendre un vrai respect en tant qu'il est le pain de vie, que de se contenter seulement de le révérer & de l'adorer sans le manger ; ce sont des questions, mes chers Auditeurs, où bien des raisons particulières & générales m'empêchent d'entrer & que je vous laisse à examiner vous-mêmes : outre qu'il seroit assez difficile de

vous rien dire de nouveau sur cette matière, peut-être le fruit en seroit-il moindre que je ne le dois prétendre d'un discours uniquement consacré à l'édification de vos ames.

Parlons donc précisément des pécheurs, qui bien plus que saint Pierre ont droit de dire à Jesus-Christ ; retirez-vous de moi, parce que
Luc. 5. je suis pécheur, *Exi à me, quia homo peccator sum*: je les divise comme en trois espéces. J'appelle les premiers pécheurs sincères ; les seconds, pécheurs aveugles ; & les derniers, pécheurs hypocrites & dissimulés. Pécheurs sincères, qui traitent avec Dieu de bonne foi, & qui ne sont pas trompés ; pécheurs aveugles, qui ne se connoissent pas & qui se trompent eux-mêmes ; enfin, pécheurs hypocrites & dissimulés, qui couvrent leur libertinage d'un voile de piété & affectent de tromper les autres. Les premiers ont de la religion & agissent par esprit de religion ; les seconds, quoiqu'ils aient de la religion, se flatent & sont dans l'erreur de croire qu'ils agissent par religion ; & les derniers, quoiqu'ils veulent paroître agir par religion, n'ont dans le fond nulle religion : or ces trois sortes de pécheurs peuvent tenir le langage de ce Centenier de notre Evangile, *Domine, non sum dignus*, & s'excuser de communier sur ce qu'ils s'en jugent indignes. Mais, quoiqu'ils le disent également, ils n'en doivent pas être également crus ; car pour continuer à vous développer mon dessein, dans les premiers, c'est à dire, dans les pécheurs sincères, cette excuse est une raison ; dans les seconds, c'est-à-dire, dans les pécheurs aveugles, cette excuse est un prétexte ; & dans les derniers, c'est-à-dire, dans les pécheurs hypocrites & libertins,

cette excuse est un abus & même un scandale ; voilà ce que j'ai à vous montrer : mais ce n'est pas assez ; car à cela j'ajoûte trois choses qui vous feront connoître ces trois caractères de pécheurs & qui doivent être pour vous d'une grande instruction. Dire, je ne communie pas, parce que j'en suis indigne, c'est une raison dans un pécheur sincère ; mais moi je dis que cette raison a besoin d'être éclaircie ; c'est un prétexte dans un pécheur aveugle qui se flate, & il est important de lui ôter ce prétexte ; c'est un abus & un scandale dans un pécheur hypocrite, & il est de mon devoir de combattre ce scandale & cet abus : voilà tout le sujet de votre attention.

I. PART.

POur bien expliquer ma première pensée, je parle, Chrétiens, d'un pécheur qui ne laisse pas au milieu de ses desordres de conserver le fond de sa religion, qui traite au moins de bonne foi & sincèrement avec Dieu, qui reconnoît le malheureux état de sa conscience, qui confesse son péché, qui en gémit & qui le déplore, mais qui ne se sent pas néanmoins encore parfaitement disposé à le quitter : s'éloigner alors de la communion parce que l'on s'en trouve indigne, j'avoue que c'est une raison & une raison très-bien fondée, puisqu'il est évident & de la foi même, que le pécheur, tandis que son péché subsiste, ne peut approcher de ce Sacrement, sans se rendre coupable d'un sacrilége ; mais je dis, mes chers Auditeurs, que cette raison a besoin d'être éclaircie, & cet éclaircissement consiste à vous faire voir que le pécheur n'en doit pas demeurer là, c'est-à-dire qu'il ne doit pas tellement s'éloigner de la

communion pour ſon indignité, qu'il croye en s'abſtenant de participer au divin myſtère, avoir ſatisfait pleinement à ſon devoir ; mais qu'il doit être perſuadé d'un autre principe non moins eſſentiel ni moins inconteſtable, je veux dire de l'obligation où il eſt de ſortir au plutôt & inceſſamment de l'état de ſon indignité pour pouvoir être admis à la table du Seigneur ; enſorte que la communion même lui ſoit un motif, mais un motif preſſant, qui le réduiſe à la néceſſité de ſe convertir, & que dans la vûe de l'adorable Sacrement dont ſon péché le tient éloigné, il faſſe les derniers efforts pour mériter par une véritable & prompte pénitence de s'en approcher : voilà, s'il connoît bien ſes devoirs, la diſpoſition où il doit être, & ſans laquelle je prétends qu'il n'y a rien de ſolide dans ſa conduite.

Car la grande maxime, Chrétiens, ſur laquelle doit rouler toute la conduite d'un pécheur en ce qui regarde l'uſage de la communion, eſt de ne ſéparer jamais ces deux vérités, qui ſont deux régles inviolables dans le chriſtianiſme ; l'une, que Jeſus-Chriſt nous commande de manger ſa chair, & l'autre, qu'il nous défend de la manger indignement ; l'une, que la chair de ce Homme-Dieu doit être la nourriture de nos ames, & l'autre, que cette nourriture, quoique par elle-même ſalutaire, devient un poiſon pour quiconque en uſe dans l'état du péché ; l'une, que comme il eſt impoſſible d'entretenir la vie naturelle ſans le ſecours des alimens, auſſi eſt-il impoſſible d'entretenir, ſans la Ste. Euchariſtie, la vie de la grace ; & l'autre, que comme les alimens dans un corps malade, bien loin de le fortifier & de le nourrir, l'affoi-

bliſſent & ſe tournent en corruption, juſqu'à détruire le principe de la vie, ainſi la divine Euchariſtie cauſe-t-elle la mort à tout homme qui, ſans avoir purifié ſon cœur, eſt aſſez téméraire pour la recevoir. Si le pécheur s'attache à l'une de ces vérités ſans y joindre l'autre, il s'égare & il ſe perd; mais s'il les embraſſe toutes deux, il commence à entrer dans la voie de Dieu; car écoutez comment il raiſonne: J. C. me défend de manger ſa chair & me ſépare de lui tandis que le péché régne en moi; il ne faut donc pas que je la mange dans l'état préſent où je ſuis: mais il m'avertit d'ailleurs que ſi je ne la mange pas, je n'ai pas en moi ni ne puis avoir cette vie ſurnaturelle qui fait la ſanctification & le bonheur des juſtes; il faut donc, quoi qu'il m'en coûte, que je ſorte de l'état où je ſuis pour me rendre capable de la manger. Je ne puis me diſpenſer d'obéir à l'un & à l'autre de ces deux commandemens; au premier, pour l'intérêt de J. C. au ſecond, pour mon intérêt propre. Si je communie indignement, je profane le corps du Seigneur; voilà l'intérêt de J. C. à quoi je dois pourvoir: ſi je ne communie pas, je ſuis homicide de mon ame, en la privant de ce qui ſeul peut la nourrir & la faire vivre; voilà mon intérêt propre que je dois ſauver. Si je mange ce pain des Anges, moi pécheur & demeurant pécheur, je le mange à ma condamnation; mais d'ailleurs ſi je ne le mange pas, il eſt ſûr que je périrai. Il ne me reſte donc qu'un parti à prendre, & qu'il faut que je prenne néceſſairement, ſçavoir de changer de vie, de renoncer à mon péché, de rentrer en grace avec Dieu, & de me mettre en état de manger ce pain vivant, afin qu'il puiſſe être

pour moi un pain vivifiant; car je satisferai par là à ce qui regarde l'honneur de Jesus-Christ, & je satisferai par là même à ce qui regarde mon avantage particulier; ainsi j'accomplirai tout ce que Dieu exige de moi, qui est que je mange & que je vive de ce pain en le mangeant utilement. Voilà, dis-je, comment il raisonnera, & ce raisonnement encore une fois sera la cause déterminante & infaillible de sa conversion, au lieu que s'il s'arrête uniquement à son indignité, il en demeurera toujours au terme d'une vie criminelle sans rien résoudre pour son salut, & sans faire aucune démarche pour retourner promptement à Dieu.

Or ce principe, Chrétiens, que le pécheur lui-même doit s'appliquer, est encore celui dont les ministres de Jesus-Christ doivent se servir en travaillant à son instruction. De ces deux préceptes que je viens de vous expliquer, ils ne doivent jamais lui représenter l'un sans le faire au même tems souvenir de l'autre; pourquoi? parce que l'un sans l'autre ne lui peut être qu'inutile ou même préjudiciable; car si vous remontrez sans cesse à un pécheur l'affreux danger d'une communion indigne, sans jamais lui parler de la nécessité indispensable d'une bonne communion, vous le portez à ne communier jamais, contre le commandement du fils de Dieu, *Joan. 6.* *Nisi manducaveritis carnem filii hominis, non habebitis vitam in vobis*: au contraire, si vous lui parlez seulement de la nécessité de communier, sans jamais lui faire craindre le danger d'une communion indigne, vous lui donnez lieu de faire bien des communions imparfaites & même sacriléges, contre le commandement *1. Cor. 11.* de saint Paul, *Probet autem seipsum homo.* Et

voilà, mes chers Auditeurs, permettez-moi de faire ici une réflexion dont je suis certain que vous conviendrez avec moi, voilà quelle a été la source de tous les maux qu'a produits la diversité des opinions qu'on a vûe de tout tems dans l'Eglise, & qui souvent a partagé les esprits touchant l'usage du Sacrement de nos Autels; les uns bornant leur zéle à intimider les pécheurs, pour les éloigner des saints mystères; & les autres à leur donner de la confiance, pour les en approcher; ceux-ci leur répétant mille fois ces paroles terribles, *Qui manducat indignè, judicium sibi manducat & bibit*, & ceux-là les invitant toujours par ces paroles consolantes, *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum*; les premiers réduisant toute leur conduite à donner horreur des communions indignes; & les seconds semblant la rapporter toute à exciter dans les cœurs le desir d'une sainte communion, ni les uns ni les autres ne s'uniſſoient parfaitement pour l'exécution des desseins de Jesus-Christ. S'ils étoient convenus ensemble, on auroit fait de leurs divers sentimens un tempérament admirable dont l'Eglise auroit profité, & qui étoit le grand moyen de sanctifier les pécheurs; mais parce qu'ils ne s'entendoient pas, & que chacun d'eux peut-être abondoit en son sens, ni les pécheurs ni l'Eglise n'en tiroient l'avantage que Dieu prétendoit; car ceux qui n'avoient dans la bouche que les anathêmes de la parole de Dieu contre les abus de la communion, sans jamais rien dire qui pût servir d'attrait à ce Sacrement, alloient peu à peu à en abolir l'usage, & à faire disparoître de la table de l'Epoux tous les conviés; mais ceux aussi qui ne pensoient qu'à donner une

Ibidem.

Joan. 6.

haute idée des fruits de la communion, & qui se proposoient d'attirer à la table du Sauveur un grand nombre de conviés, se mettoient au hazard comme les serviteurs de la parabole, d'y attirer indifféremment les bons & les mauvais; ce qu'ils disoient de part & d'autre pouvoit être vrai, & cependant ils ne disoient ni de part ni d'autre ce qui devoit produire l'entier effet du Sacrement de Jesus-Christ, parce que chacun n'en disoit qu'une partie. Que falloit-il donc? c'est la judicieuse remarque du saint Evêque de Geneve; il falloit dire tout, & joindre aux menaces de ceux-ci les invitations de ceux-là. Dire aux pécheurs: craignez d'approcher de cette sainte table, & craignez de n'en approcher pas; craignez d'en approcher si vous n'avez pas la robe de noces, qui est la grace, & craignez de n'en approcher pas, parce qu'il n'y a que les ennemis de Dieu qui en soient exclus. La viande qui vous est présentée est mortelle pour vous si vous n'en faites pas un juste discernement par l'esprit de la foi; mais comprenez aussi que c'est une viande salutaire, sans laquelle le fils de Dieu ne demeurera point en vous, ni vous en lui: ainsi tremblez en recevant cette viande; car trembler respectueusement, c'est même une des dispositions nécessaires pour la recevoir: mais tremblez encore davantage si vous ne la recevez pas, parce que vous ne voulez pas y apporter la préparation nécessaire: voilà comment il falloit parler.

Et c'est, Chrétiens, le langage qu'ont tenu tous les Pères de l'Eglise, quand ils se sont expliqués sur cette matière; comme ces grands hommes étoient conduits par l'esprit de Dieu, ils n'ont eu garde de séparer ces deux choses,

qu'ils sçavoient bien n'avoir jamais été séparées dans l'intention du Sauveur du monde. Eprouvons-nous, dit S. Chrysostome, & jugeons-nous, de peur qu'en participant au corps de J. C. nous n'attirions sur nos têtes des charbons de feu, c'est-à-dire l'indignation de Dieu & ses vengeances. Car ainsi ce Père s'exprimoit-il, & ces paroles étoient capables d'inspirer aux fidéles qui l'écoutoient de la frayeur ; mais en même tems il y ajoûtoit le correctif : Or je ne vous dis point ceci afin que vous n'y participiez pas, à Dieu ne plaise, mais pour vous engager à y participer avec les dispositions & selon les régles que la loi de Dieu vous prescrit : *Hoc autem non dico ut non accedatis, sed ut temerè non accedatis.* Car de même, poursuivoit-il, que d'y participer indiscrétement, c'est s'exposer à se perdre, aussi n'y point participer, c'est la ruine & la mort de l'homme chrétien : *Nam sicut temerè accedere periculum est, ita omnino non accedere fames est & mors.* J'en vois parmi vous, disoit S. Augustin, qui se retirent de la communion, parce qu'ils se sentent coupables ; *Adverto nonnullos ex vobis communionem declinare, idque ex conscientiâ gravium delictorum* : & moi, reprenoit-il, décision importante de ce saint Docteur, je leur déclare que s'ils s'en tiennent précisément là, ils ne font qu'augmenter le poids & le nombre de leurs péchés, en commettant encore un nouveau péché, & se privant du plus nécessaire & du plus souverain remède : *Hoc est enim reatum congregare, & remedium declinare.* Je vous conjure donc, mes Frères, concluoit-il, que si quelqu'un de vous se juge indigne de la communion, il travaille à s'en rendre digne, parce que quiconque n'est pas digne de

Chrys.

Idem.

Augusti.

Idem.

Idem. ce Sacrement, n'eſt pas digne de Dieu : *Quapropter hortor vos, Fratres, ut ſi quis ex vobis indignum ſe communione Eccleſiaſticâ putat, dignum ſe faciat.* Voilà comment parloient les Pères ; or ce qu'ils diſoient généralement & abſolument, eſt encore plus vrai par rapport à ce ſaint tems où le précepte de J. C. déterminé par celui de l'Egliſe, impoſe aux fidéles une obligation expreſſe & particulière de communier. Telle eſt la ſolemnité de Pâques, à laquelle nous devons nous préparer chaque jour de ce Carême, & qui ne peut être célébrée dans le chriſtianiſme que par la manducation de l'agneau, qui eſt J. C. Car ſe contenter alors de menacer un pécheur de la colère de Dieu, s'il eſt aſſez téméraire pour communier dans l'état de ſon péché, & ne le pas menacer de la colère du même Dieu s'il ne quitte ſon péché, & s'il ne communie pour ſatisfaire à ce commandement, *Niſi manducaveritis ;* c'eſt ne l'inſtruire qu'à demi & lui donner lieu de fomenter par là ſon impénitence. Il faut lui ſignifier l'ordre du maître, j'entends du grand maître, en lui diſant ce que le Sauveur par deux de ſes diſciples envoya dire à cet homme dont il avoit
Matth. choiſi la maiſon pour y faire la Pâque : *Ma-*
26. *giſter dicit, apud te facio Paſcha.* C'eſt chez vous, mon Frère, ainſi doit-on parler à un pécheur, c'eſt chez vous ou plutôt dans vous que le myſtère de la Pâque doit être accompli, puiſque le tems approche où J. C. qui eſt la véritable Pâque des chrétiens, veut & doit être reçu de vous dans l'adorable Euchariſtie ; vous n'y êtes pas diſpoſé, mais c'eſt pour cela même qu'on vous l'annonce de bonne heure, afin que vous vous y diſpoſiez & que

vous vous y disposiez sérieusement, promptement, efficacement. Car il n'y a point ici de milieu pour vous : demeurant dans votre péché, & ne vous y disposant pas, vous ne pouvez éviter d'être ou un profanateur ou un déserteur du Sacrement de Jesus-Christ : un profanateur, si vous mangez cette Pâque sans vous y être préparé par une conversion sincère ; un déserteur, si faute de préparation & de conversion vous vous trouvez hors d'état de la manger. De prétendre qu'on a eu tort de vous réduire à cette extrémité, c'est vouloir controller la conduite, & de l'Eglise qui est votre mère, & de Jesus-Christ qui est votre Dieu : de dire que cette extrémité peut vous porter à des abus, c'est vouloir vous justifier par votre propre desordre, qui consiste à abuser de tout, même des choses les plus saintes. Quoi qu'il en soit, voici la peine dont l'Eglise, en vertu du pouvoir qu'elle a de lier & de délier, est en droit, selon les Canons, de punir votre desobéissance ; sçavoir, de vous retrancher de sa communion comme un membre scandaleux, quand par l'endurcissement de votre cœur ou par un attachement opiniâtre à l'objet de votre passion, vous venez à vous séparer vous-même de la communion du corps de J. C. Elle n'a point prétendu par là vous dresser un piége, ni vous exposer au péril d'ajouter péché sur péché ; mais comme une mère zélée, elle a prétendu vous faire un devoir nécessaire, un devoir indispensable de ce qu'il y a dans le christianisme que vous professez, de plus salutaire pour vous & de plus sacré. Pour cela il faut rompre vos liens, & sortir des engagemens criminels où vous êtes ; mais c'est justement à quoi

tend le précepte de la communion. Pour cela il faut arracher l'œil qui vous scandalise, c'est-à-dire, renoncer à ce commerce qui est le scandale de votre vie ; mais c'est en quoi vous devez admirer le précepte de la communion, qui vous force, pour ainsi dire, à ce qui doit faire selon Dieu tout votre bonheur.

Et en effet, quel a été le dessein de l'Eglise quand elle a établi ces loix rigoureuses contre les pécheurs endurcis, qui desobéissent à ses ordres & qui négligent de célébrer la Pâque ? Elle a voulu les obliger, les nécessiter, & puisque le Saint-Esprit même s'en explique ainsi, les contraindre en quelque manière à se purifier par la pénitence pour mériter d'être admis à la table de Jesus-Christ : *Compelle intrare.* Voilà l'utile contrainte dont elle usoit autrefois, & la sainte violence qu'elle faisoit à ces sortes de pécheurs. Car tout pécheurs qu'ils étoient, ne cessant pas d'être chrétiens & ses enfans, elle se promettoit de leur religion & de leur foi, qu'ils ne seroient jamais assez endurcis pour se présenter à cette table sans s'être auparavant bien éprouvés : aussi, touchés eux-mêmes, quoique pécheurs, d'un respect religieux & d'une profonde vénération pour ce Sacrement, ils faisoient dans la vue de le recevoir, ce que jamais sans cela ils n'auroient fait ; je veux dire, qu'on voyoit en eux des changemens & des réformes, à quoi tout autre motif ne les auroit jamais engagés. Cette obligation de manger la chair d'un Dieu, & d'ailleurs cette horreur de la manger indignement, voilà ce qui les convertissoit, voilà ce qui leur faisoit prendre toutes les mesures nécessaires pour rentrer en grace avec Dieu, voilà ce qui arrachoit de leurs cœurs les

Luc. 14.

passions les plus dominantes. Vous me direz encore une fois que de là venoient aussi les sacriléges : & moi je réponds qu'il n'y a rien en effet de si sacré que l'homme ne puisse profaner, mais qu'il est toujours vrai que le danger de cette profanation n'a point empêché le Sauveur du monde d'obliger tous les fidéles à manger sa chair, sous peine d'une éternelle mort ; & que l'Eglise son épouse n'auroit pas agi conformément à ses intentions, si dans le même tems qu'elle publie aux fidéles l'anathême de saint Paul contre les communions indignes, elle ne les réduisoit par ses censures à l'heureuse nécessité d'en faire de saintes & de profitables.

Cependant pour ne pas joindre ces deux vérités, voici, mes chers Auditeurs, les deux écueils où conduit aujourd'hui l'esprit du siécle. Pourvu qu'on persuade à un pécheur & qu'on obtienne de lui qu'il fasse au dehors son devoir de chrétien, & qu'il s'approche des autels, on croit avoir beaucoup gagné. Avec cela, & cela seul, on loue sa religion, on ne doute point de sa conversion, on se promet tout de sa persévérance : c'est le premier écueil. Mais d'ailleurs aussi pourvu qu'on fasse entendre à un pécheur qu'il n'y a point de communion pour lui tandis qu'il est dans l'habitude de son péché, on croit avoir tout fait ; & si ce pécheur confessant son indignité, se tient éloigné des autels, on en est content, comme s'il avoit accompli toute la justice : avec cela qu'il persévère dans son libertinage, on le tolère, on le souffre. Vous diriez que l'éloignement de la communion met tout le reste à couvert, & qu'il lui soit permis alors de vivre avec impunité, & selon tous les desirs de son cœur. Du premier de ces deux

abus, que s'enſuit-il? que parmi ceux qui communient il y en a tant de foibles, tant d'aſſoupis & de languiſſans, & pour uſer du terme de ſaint Paul, tant qui dorment du ſommeil de la mort: *Ideò inter vos multi infirmi & imbecilles, & dormiunt multi.* Et qu'arrive-t-il du ſecond? que parmi ceux qui ne communient pas, il y en a tant de ſcandaleux, qui ſont aujourd'hui comme en poſſeſſion de ne donner plus à l'Egliſe nulle marque de chriſtianiſme, puiſque la plus eſſentielle marque qui nous diſtingue en qualité de chrétiens, eſt ſelon l'Apôtre, la participation du corps de Jeſus-Chriſt. De là vient que par un excès de relâchement, & même par une malheureuſe preſcription, on ne s'étonne preſque plus de voir des mondains & des mondaines, qui de notoriété publique ſemblent depuis pluſieurs années s'être eux-mêmes librement & volontairement excommuniés; & qu'au mépris de la religion, ces canons & ces loix ſi ſaintes qui puniſſoient un tel deſordre, ne ſont ou paroiſſent n'être plus de nul uſage. Décadence qui plonge dans l'amertume les vrais Paſteurs, & qui les jette dans le trouble lorſqu'ils ſont témoins de la perte de tant d'ames. Et tout cela, je le répéte, parce qu'on n'inſtruit pas aſſez les pécheurs de leurs devoirs, parce qu'on ne leur en fait pas connoître toute l'étendue, parce qu'on leur fait ſeulement éviter un ſcandale par un autre ſcandale; le ſcandale de la mauvaiſe communion par le ſcandale de l'impénitence & de l'irreligion, ou le ſcandale de l'irreligion & de l'impénitence par le ſcandale de la mauvaiſe communion: au lieu de leur faire bien entendre qu'il ne ſuffit pas de retrancher l'un ou l'autre ſcandale, mais qu'il faut tout à la

1. Cor. 11.

fois

fois se préserver de l'un & de l'autre.

Car c'est pour les pécheurs, ô mon Dieu, comme pour les justes, que votre Sacrement est institué. Je ne dis pas pour les pécheurs impénitens, mais pour les pécheurs convertis, pour les pécheurs changés & sanctifiés. Tandis que vous étiez sur la terre, adorable Sauveur, vous n'avez pas dédaigné de manger à la table des pécheurs; maintenant par une conduite bien différente, mais toujours par le même esprit, vous admettez les pécheurs pénitens à votre table: & comme autrefois vous mangiez à la table de ces pécheurs que votre grace convertissoit, bien plus volontiers qu'à la table des Pharisiens orgueilleux & superbes; aussi puis-je dire pour la consolation de mes Auditeurs & pour la mienne, qu'il n'y a point de chrétiens plus favorablement reçus de vous que les pécheurs qui se convertissent & qui renoncent à leur péché, pour se rapprocher de vous. Mais cela, comme j'ai dit, suppose que ce sont des pécheurs sincères & qui agissent de bonne foi; car si ce sont des mondains qui s'aveuglent & qui se flatent, le respect prétendu qu'ils alléguent pour s'éloigner du Sacrement de J. C. n'est plus une raison à éclaircir, mais un prétexte que je dois lever dans la seconde partie.

II. PART.

IL n'est rien de plus subtil que l'esprit du monde pour nous conduire à ses fins, ni rien de plus artificieux pour donner aux choses la couleur & la forme qu'il lui plaît, quand il s'agit de nous éblouir & de nous tromper dans le discernement que nous avons à faire des voies de Dieu; car il n'y a point alors de motif spécieux qu'il ne nous propose, & souvent nous nous y

laissons surprendre jusqu'à nous persuader & à croire qu'en nous éloignant même de Dieu, nous honorons Dieu. Or voilà le caractère de ces autres pécheurs dont j'ai présentement à vous parler, je veux dire de ces mondains, qui se flatant d'avoir de la religion, & d'agir par esprit de religion, se trompent eux-mêmes, & qui s'écartant du chemin droit & simple de la vérité, se font une erreur grossière de leur prétendue humilité. Je m'explique. Ils disent, & même ils le pensent, que c'est par respect qu'ils se retirent de la communion, parce qu'ils conviennent devant Dieu qu'ils en sont indignes. Et moi je soûtiens que ce respect dans eux est un vain respect : je prétends & je vais leur démontrer que ce respect, dans l'usage qu'ils en font, & à l'examiner dans ses circonstances, est un faux respect. Enfin j'ajoûte que c'est un respect qui n'a nulle conformité avec celui qu'ont fait paroître dans tous les tems les vrais Chrétiens, quand ils se sont séparés du Sacrement de Jesus-Christ, selon les régles & l'esprit de l'Eglise. Trois importantes réflexions par où j'entreprends, non pas de les confondre, mais de confondre dans leurs personnes l'esprit du monde qui les aveugle, & qui pour les attirer dans le précipice, & pour les perdre, fait luire à leurs yeux un faux jour de dévotion jusques dans leur indévotion même.

Je dis que c'est un vain respect ; en voici la preuve. Car qu'est-ce que j'appelle vain respect? celui qui n'opère rien, qui n'est suivi de rien, qui n'aboutit à rien, qui n'engage à rien, qui ne fait rien faire pour se rendre moins indigne de J. C. & de son Sacrement ; celui qui laisse

toujours le pécheur dans ſes mêmes imperfections, qui ne le rend ni plus fervent, ni plus régulier ni plus ſaint ; en un mot, celui dont l'unique marque eſt de ne pas communier. N'eſt-ce pas là évidemment un reſpect inutile & ſans fruit ? Or tel eſt le reſpect de ces pécheurs à qui j'adreſſe cette ſeconde inſtruction ; & s'ils ſçavent ſe faire juſtice, ils ſeront les premiers à le reconnoître. Et en effet, ſi le reſpect qu'ils ont ou qu'ils croient avoir pour J. C. étoit le vrai motif qui les éloignât de la communion, ce motif à force d'agir & de faire impreſſion ſur eux les engageroit à quelque choſe de plus ; & pour peu qu'il eût d'efficace, au moins paroîtroit-il dans leur conduite qu'ils en ſont touchés. Or c'eſt ce qui ne paroît en aucune ſorte. Car à quoi ce motif, s'ils en étoient réellement touchés, à quoi dans la pratique ce ſentiment de reſpect les porteroit-il ? A ſe détacher du monde, puiſque c'eſt, de leur propre aveu, l'amour du monde qui les rend indignes de la table du Fils de Dieu. Pénétrés qu'ils ſeroient de leur indignité, & reconnoiſſant que leur indignité vient de la paſſion malheureuſe qu'ils ont pour le monde, pour les fauſſes joies du monde, pour les divertiſſemens peu chrétiens & dangereux du monde, pour les intrigues du monde, pour la vanité & le luxe du monde, que feroient-ils ? Ils ſe priveroient de ces divertiſſemens, ils s'interdiroient ces plaiſirs, ils retrancheroient ce luxe, ils renonceroient à cette vanité, ils quitteroient ces intrigues, & par ce ſacrifice parfait qu'ils en feroient à J.C. d'indignes qu'ils ſont de manger ſa chair, ils commenceroient à s'en rendre dignes. Ce ſont là les ſolides témoignages qu'ils lui don-

neroient, & qu'ils devroient lui donner de leur respect. Ils ne font rien de tout cela ; & à juger d'eux par leurs œuvres, on ne peut pas croire qu'ils y ayent encore la moindre disposition : eux-mêmes, si j'en attestois leur conscience, ils avoueroient qu'ils en sont très-éloignés. Il n'est donc pas vrai que ce respect les touche autant qu'ils le prétendent ; ce n'est donc pas ce respect qui les empêche d'approcher des divins mystères. Mais quoi ? je l'ai dit, & je le redis ; un attachement opiniâtre au monde & à tout ce qui s'appelle monde. Ils sont du monde, & ce monde que Dieu réprouve, ne goûte point J. C. Ils aiment le monde plus que J. C. & voilà pourquoi ils quittent J. C. pour le monde. Cette apparence de respect n'est qu'un voile dont ils se couvrent & dont leur amour propre se fait honneur ; mais au fond c'est le monde qui les possède & qui leur inspire pour la communion cette froideur, cette indifférence, disons mieux, ce dégoût.

Et c'est ce que le Sauveur lui-même a voulu nous faire comprendre dans la parabole des conviés qui négligèrent de venir au festin, parce que d'autres soins leur occupoient l'esprit & le cœur. Avec cette différence bien remarquable, reprend S. Augustin, qu'au moins les conviés de la parabole confessèrent de bonne foi les vraies raisons qui les arrêtèrent, au lieu que ces mondains dont il est ici question, affectent de ne pas connoître, & se cachent à eux-mêmes la cause de leur desordre ; se prévalant toujours de ce vain prétexte, qu'indignes qu'ils sont de communier, le meilleur pour eux est de s'en abstenir ; se consolant intérieurement, comme s'ils honoroient par là Jesus-Christ, & que Jesus-

Christ dût un jour les récompenser de ce qu'ils abandonnent ses Autels, pour jouir plus en repos & avec plus de liberté des plaisirs du siécle ; car voilà, mes chers Auditeurs, jusqu'où va leur aveuglement. Et pour les convaincre, ajoûtoit saint Chrysostome, (ceci paroît sans replique) pour les convaincre que par rapport à eux ce prétendu respect n'est qu'un prétexte, & non pas une raison, c'est que pour communier plus rarement, ils n'en communient pas plus dignement, c'est-à-dire que lorsqu'ils communient, ils ne s'y disposent pas mieux, qu'ils ne s'éprouvent pas avec plus de soin, qu'ils ne s'en séparent pas plus du monde, & si j'ose ainsi m'exprimer, que pour recevoir chez eux Jesus-Christ, ils ne s'en mettent pas plus en frais, se persuadant par la plus fausse de toutes les maximes, que communier peu, sans y rien ajoûter de plus, doit leur tenir lieu de mérite & de tout mérite ; & par une visible erreur dont ils ne s'apperçoivent pas, mesurant tout le respect qu'ils rendent au divin mystère, non par plus d'attention sur eux-mêmes, non par plus de fidélité à leurs devoirs, non par plus d'exactitude ni plus de régularité, mais par l'intervalle & l'espace de tems qu'ils mettent entre une communion & l'autre : *Non munditiam animi, sed intervalla temporis longioris meritum putantes.* Chrys.

Marque infaillible, dit ce Père, que ce n'est ni humilité, ni respect, mais une illusion toute pure de l'esprit du monde qui les séduit.

Or je dis, Chrétiens, qu'il est d'une importance extrême de leur ôter ce prétexte : & comment ? prenez garde, s'il vous plaît, non pas en leur facilitant la communion, ni en les y

portant, tandis qu'ils sont encore dans les engagemens d'une vie mondaine : je sçais trop ce que la dignité de ce Sacrement exige d'une ame fidelle ; & malheur à moi si dans la plus grande action du christianisme & dans les dispositions qu'il y faut apporter, je venois jamais à ouvrir la porte aux moindres relâchemens : mais j'appelle ôter à une ame mondaine ce prétexte, l'obliger à parler juste, & à ne plus dire, je m'éloigne du corps de Jesus-Christ, parce que je le respecte, mais je m'en éloigne, parce que je suis une ame libertine qui ne veut pas m'assujettir aux saintes loix que ma religion me prescrit pour en approcher ; je m'en éloigne, parce que je suis une ame dissipée, qui n'ai en tête que le monde & que mon plaisir ; je m'en éloigne, parce que suis une ame lâche, qui n'ai pas le courage de rien faire ni de rien entreprendre pour mon salut ; je m'en éloigne, parce que j'ai un empressement pour les affaires temporelles, qui me desseche le cœur & qui m'endurcit à l'égard de Dieu ; je m'en éloigne, parce que je ne puis me résoudre à me mortifier ni à me faire la moindre violence ; je m'en éloigne, parce que je veux vivre sans régle & selon le caprice de mon humeur. Obliger, dis-je, les mondains à convenir de tout cela, & leur remontrer ensuite le desordre de leur conduite & l'injure qu'ils font à Jesus-Christ de négliger ainsi son adorable Sacrement ; leur bien faire entendre que non seulement il ne s'en tient pas honoré, mais que c'est l'outrager, que c'est l'irriter, que c'est s'attirer de sa part cette terrible malédiction, par où il conclut la parabole de l'Evangile : *Dico autem vobis, quod nemo virorum illorum qui vocati sunt, gustabit cœnam*

Luc. 14.

meam: ma table étoit prête & dressée pour eux, & ils ont cherché des prétextes pour s'en éloigner, mais je sçaurai bien les en punir; car je vous déclare que pas un d'eux ne sera reçu au sacré banquet que je leur avois préparé: voilà de quoi les détromper de la dangereuse illusion qui les aveugle. Combien de fois, mes chers Auditeurs, cette prédiction du Sauveur du monde, quoiqu'elle ne soit, si vous voulez, que comminatoire, s'est-elle accomplie à la lettre? & combien de chrétiens pour avoir abandonné pendant la vie l'usage de la communion, par un secret jugement de Dieu en ont-ils été privés à la mort? Mais allons plus avant.

Non seulement vain respect, mais faux respect: pourquoi? parce qu'il n'est pas accompagné des deux conditions essentielles qu'il doit avoir; l'une est la douleur, & une douleur vive d'être séparé du corps de Jesus-Christ; l'autre est le desir, & un desir sincère d'en approcher; deux conditions inséparables du vrai respect, mais que le mondain, s'il veut bien rentrer en lui-même, ne trouvera pas dans son cœur. Douleur vive d'être séparé du corps de Jesus-Christ; car si j'honore Jesus-Christ autant que je dois l'honorer, si j'ai pour Jesus-Christ ce respectueux attachement dont je me flate, je dois regarder comme mon souverain bien dans cette vie de lui être uni; je dis uni sur tout par le Sacrement qu'il a lui-même institué pour entretenir entre lui & moi une sainte & ineffable union; d'où il s'ensuit que je dois par la même régle regarder comme mon souverain mal d'être séparé de ce Sacrement, dont la participation est le gage de ma béatitude, ou plutôt est ma béatitude anticipée. Et

c'est ce que S. Chrysostome comprenoit si bien, quand il disoit en parlant de la communion : *Unus sit vobis dolor hac escâ privari* ; que votre grande douleur, mes Frères, ou pour mieux dire, que votre unique douleur soit d'être privés de cette viande céleste, qui est la chair de Jesus-Christ. Votre unique douleur, *Unus dolor* ; car quels sont en comparaison de celui-ci, tous les autres sujets qui vous affligent ? S'il est donc vrai que je respecte le Sacrement de Jesus-Christ autant qu'il est respectable, & autant que je veux paroître le respecter, rien ne doit être plus douloureux & plus affligeant pour moi que de me voir privé de cette divine nourriture, & j'y dois être plus sensible qu'à toutes les pertes du monde, qu'à toutes les afflictions du monde. Cette pensée, je suis séparé de mon Dieu, si j'ai de la foi, doit me désoler, doit me consterner, doit me jeter dans un abbatement pareil à celui d'Esaü, quand il se vit exclus de la bénédiction de son père ; & par là j'entre comme chrétien dans le sentiment de S. Chrysostome : *Unus sit vobis dolor hac escâ privari.*

Chrys. homil. 60. ad pop. Antioch.

Douleur encore plus vive, si j'ai à me reprocher que c'est moi-même qui m'en sépare, moi-même qui m'en sépare par mon infidélité, moi-même qui m'en sépare par mon attachement opiniâtre à l'objet d'une honteuse passion dont je me suis rendu esclave, moi-même qui m'en sépare pour ne vouloir pas faire à Jesus-Christ le sacrifice qu'il attend de moi ; mais quel surcroît de peine, si je comprends tout le malheur d'une si triste séparation ? Quand l'Eglise, exerçant sur les premiers chrétiens la sévérité de sa discipline, les retranchoit pour un tems de la communion, que faisoient-ils, & quels

étoient leurs sentimens ? Les Pères nous apprennent qu'ils en tomboient dans la plus profonde tristesse, qu'ils gémissoient, qu'ils soupiroient, qu'ils versoient des torrens de larmes, qu'ils regardoient cet état comme une réprobation passagère. Ainsi, quoique séparés de Jesus-Christ, marquoient-ils néanmoins leur respect, & un respect solide à Jesus-Christ. Mais ces mondains dont je parle, ont-ils jamais senti les impressions de cette douleur chrétienne & religieuse ? j'en appelle au témoignage de leur cœur, & je les en atteste eux-mêmes. Eloignés de la communion, avec quelle tranquillité ne soutiennent-ils pas cet éloignement ? avec quelle indolence ne se voient-ils pas séparés du Dieu de leur salut ? avec quelle insensibilité ne s'y accoutument-ils pas, non seulement jusqu'à n'en être plus affligés, mais jusqu'à s'en trouver soulagés ? La communion dans le cours de leur vie mondaine est un fardeau pesant, & ils s'en déchargent ; la communion trouble ou interrompt leurs vains plaisirs, pour les goûter sans interruption & sans trouble, ils l'abandonnent : il faudroit pour communier, garder des mesures & se contraindre ; il leur est plus commode de s'en abstenir & de ne communier plus. Avec de telles dispositions me persuaderont-ils qu'ils ont pour Jesus-Christ & son Sacrement un vrai respect ? & s'ils le prétendoient encore, n'ai-je pas droit de ne les en pas croire ?

Faux respect, parce qu'il n'est accompagné d'aucun desir de la communion : autre preuve contre eux. Car observez bien, Chrétiens, ce que j'ajoûte : le respect que je dois avoir pour Jesus-Christ, peut bien m'engager quelquefois

à me retirer pour un tems de la communion ; mais il ne doit jamais, s'il eſt véritable, éteindre en moi ni même diminuer le deſir de la communion ; au contraire, plus je me trouve indigne de communier, plus je dois dans un ſens deſirer avec ardeur de communier ; pourquoi ? parce qu'il eſt évident que ce deſir eſt au moins une reſſource contre mon indignité. Et en effet, c'eſt par ce deſir que je reviens à Jeſus-Chriſt, & en vertu de ce deſir que je tâche à me rapprocher de lui ; c'eſt par ce deſir que j'en cherche tous les moyens, que j'en ſurmonte tous les obſtacles, que je ſuis fidéle à en exécuter toutes les réſolutions : tandis que ce deſir eſt en moi, le principe de la vie y eſt encore, & il n'y a rien dont je ne ſois capable ; au lieu que ce deſir ceſſant, je ſuis comme mort, n'ayant plus aucun ſentiment qui me ramène à Jeſus-Chriſt, ni qui me preſſe de retourner à lui ; d'où il s'enſuit que non ſeulement toute mon indignité ſubſiſte, mais que l'extinction de ce deſir eſt comme la conſommation de mon indignité : indignité conſommée, dont St. Ambroiſe ne craignoit point d'exagerer les ſuites affreuſes, quand il ſoutenoit que la perte de ce deſir n'étoit pas moins qu'un préſage de la réprobation future : Ah ! Seigneur, diſoit-il, c'eſt de ce pain adorable de l'Euchariſtie qu'il eſt écrit que tous ceux qui s'éloignent de vous périront, c'eſt à-dire, que tous ceux qui perdent le deſir de s'unir à vous, ſeront rejetés de vous. *Domine, de hoc pane ſcriptum eſt, omnes qui elongant ſe à te, peribunt.* *Ambro.*

Ainſi le comprenoient parfaitement les premiers fidéles ; j'en reviens à leur exemple, & je ne puis trop vous le propoſer : car c'eſt pour

cela que privés de l'usage des saints mystères & de la communion, ils témoignoient un empressement si vif & si ardent d'y être rétablis ; c'est pour cela qu'ils le demandoient avec tant d'instance, & que prosternés aux pieds des Prêtres, ils les conjuroient par les entrailles de la miséricorde de J. C. de leur abbréger ces jours malheureux où ils vivoient séparés de leur Sauveur ; c'est pour cela qu'ils employoient même l'interceſſion des martyrs, & en cela, dit St. Cyprien, paroissoit leur respect & leur vrai respect. Que fait le mondain ? content de leur ressembler dans cette triste séparation, il est peu en peine de les imiter sur le reste, & confondant avec la communion le desir de la communion, il renonce également à l'un & à l'autre, & n'a plus pour le Sacrement de Jesus-Christ qu'une indifférence de cœur dont il devroit être effrayé. Car voilà, mes chers Auditeurs, ce que les Pères de l'Eglise déploroient si amèrement ; voilà ce qu'ils regardoient comme une des plaies & comme un des plus grands malheurs de leur siécle ; voilà ce que saint Chrysostome reprochoit au peuple d'Antioche avec tant de force : quelle honte, leur disoit-il, mes Frères, de voir votre froideur, quand on vous parle de recevoir le Saint des Saints ? S'agit-il d'un spectacle dans votre ville ? vous y courez en foule ; & rien ne vous peut attirer, quand il est question de venir prendre part au Sacrifice de nos Autels. Toutes vos places publiques, tous vos amphithéatres sont remplis, & la table de Jesus-Christ est vuide. En vain y sommes-nous assidus pour vous distribuer les dons célestes, aucun de vous ne s'y présente ; Jesus-Christ en personne vous y attend, & il y est délaissé. Tantôt ce Père leur re-

préſentoit avec quel zéle ils s'aſſembloient pour écouter ſes prédications, tandis qu'ils en marquoient ſi peu pour recevoir de ſes mains le gage précieux de leur ſalut. Tantôt il ſe plaignoit de leur dureté à l'égard de ce Sacrement d'amour; tantôt il leur remettoit devant les yeux les funeſtes conſéquences de ce reſpect mal entendu dont ils vouloient ſe prévaloir, & de l'abus qu'ils en faiſoient. Imaginez-vous, mes chers Auditeurs, que c'eſt encore ici St. Chryſoſtome qui vous parle, puiſqu'en effet c'eſt lui-même; ou béniſſez le Ciel de ce que Dieu dès-lors inſpiroit à ce grand homme ce qui doit aujourd'hui confondre vos pitoyables, mais pernicieuſes erreurs.

Enfin, j'ai dit, & je viens déja de vous le faire voir en partie, que le reſpect dont s'autoriſent les mondains pour s'éloigner de la communion, n'a nulle conformité avec celui des premiers ſiécles de l'Egliſe; la preuve en eſt ſenſible: car dans ces ſiécles floriſſans du chriſtianiſme, tandis qu'un pécheur demeuroit ſéparé du corps de Jeſus-Chriſt, il étoit dans les exercices d'une pénitence laborieuſe, à laquelle il ſe condamnoit, & dont il ſubiſſoit avec courage toutes les rigueurs; & cette pénitence, ſelon les loix de l'Egliſe, n'étoit point une ſimple cérémonie, puiſqu'elle conſiſtoit en de très-penibles auſtérités. L'abſtinence & le jeûne, le ſac & la cendre, le cilice & les macérations du corps en étoient, comme nous ſçavons, les accompagnemens inſéparables; & cela pour montrer combien le pécheur honoroit Jeſus-Chriſt, puiſqu'il vouloit bien ſe ſoumettre à de ſi rigoureuſes pratiques, & qu'aux dépens de lui-même, il vouloit bien faire à Jeſus-Chriſt une telle ré-

paration. Or, avouons-le à notre honte, de pareilles épreuves ne ſont ni du goût ni de la dévotion des mondains. De quelque reſpect qu'ils ſe piquent pour Jeſus-Chriſt, ils ne veulent pas qu'il leur en coûte tant. Aveuglés par l'eſprit du monde, par cet eſprit de molleſſe, ils prétendent en être quittes à meilleur compte. Toute leur pénitence ſe termine à ne communier plus, & ce genre de pénitence ne les incommode point ; bien loin de les incommoder, il flate leurs inclinations & il leur donne lieu de vivre dans une plus grande liberté, diſons mieux, dans un plus grand libertinage. Car voilà où le prétexte de ce faux reſpect porte les choſes, & plût au Ciel que ce que je combats ici fût une chimère & non une vérité. J'achève, & il me reſte à vous montrer que ce prétendu reſpect eſt un ſcandale dans le pécheur hypocrite : c'eſt la troiſième partie.

III. PART.

C'Eſt une maxime communément reçue, que ce qui eſt bon en ſoi, ne l'eſt pas toujours par rapport au principe d'où il part, & une des régles de la prudence humaine, eſt de tenir les choſes même les plus ſalutaires pour ſuſpectes, quand nous découvrons qu'elles viennent d'une ſource infectée & empoiſonnée : or nous pouvons & nous devons même appliquer cette régle à ce qui concerne la religion & les pratiques de piété. Je ne ſçais, Chrétiens, ſi vous avez jamais fait une réflexion, qui m'a paru bien ſolide, & dont je ſuis ſûr que vous comprendrez encore mieux que moi la vérité, ſçavoir, que lorſqu'il s'eſt élevé dans le Chriſtianiſme des conteſtations ſur le relâchement ou la ſévérité de la diſcipline, certains libertins du monde

n'ont presque jamais manqué à se déclarer pour le parti sévère ; non pas afin de l'embrasser dans la pratique & de le suivre, disposition dont ils étoient bien éloignés ; mais ou par une conduite bizarre, pour avoir le plaisir d'en parler, ou par un intérêt secret, pour s'en servir comme d'un voile propre à couvrir d'autres desseins. Ainsi tant de fois a-t-on vû des hommes engagés d'ailleurs dans des desordres honteux, des hommes également corrompus & dans l'esprit & dans le cœur, vains, sensuels, amateurs d'eux-mêmes, être les premiers & les plus zélés en apparence à s'expliquer en faveur de la réforme & à la maintenir. Ainsi a-t-on vû des femmes trop connues pour ce qu'elles avoient été & peut-être pour ce qu'elles étoient encore ; des femmes à qui le passé devoit au moins fermer la bouche, devenir les plus éloquentes sur la dépravation des mœurs, ne trouver rien d'assez exact ni d'assez rigide dans la police de l'Eglise, & en appeller sans cesse aux anciens Canons tels qu'ils s'observoient dans leur première institution. Mais ce zéle de la pureté des mœurs & de la perfection du christianisme, n'est-il pas louable dans un chrétien ? oui, répond saint Bernard ; mais autant qu'il est louable dans un chrétien, autant pour ne rien dire de plus, est-il équivoque & douteux dans un libertin, & je dois, selon le précepte de Jesus-Christ, m'en défier comme de la plus dangereuse hypocrisie.

Or ce que remarquoit en général saint Bernard touchant la pureté & la régularité des mœurs, c'est encore plus particulièrement & plus sensiblement ce qui s'est vérifié & ce qui se vérifie tous les jours à l'égard de la communion : car qu'est-il arrivé ? vous le sçavez, on a

parlé, & avec raiſon, des abus qui ſe commettoient ou qui pouvoient ſe commettre dans la fréquentation du Sacrement de nos Autels, de l'extrême facilité avec laquelle il étoit à craindre qu'on y admît les pécheurs, de la néceſſité d'en ſéparer pour un tems certaines ames imparfaites qui n'en profitoient pas, de la diſcrétion & de la prudence que les Paſteurs y devoient apporter. Tout cela étoit bon, ſaint, édifiant, & je ne doute point, (appliquez-vous s'il vous plaît à ce que je dis,) je ne doute point que les vrais fidéles, touchés de l'intérêt de Dieu & de celui de ſon Egliſe, n'ayent eu des intentions très-pures, en témoignant là-deſſus leur zéle : mais ce qui m'étonne, c'eſt que des gens d'un caractère tout oppoſé, j'entends les libertins du ſiécle, ayent prétendu être de la partie, & que s'ingérant dans une cauſe où ils n'avoient rien de commun, ils ſe ſoient quelquefois montrés les plus vifs & les plus ardens à faire valoir le reſpect dû au Sacrement de Jeſus-Chriſt & à ſon Corps adorable ; ce qui m'étonne, c'eſt que des hommes qui parmi les intelligens paſſoient pour avoir peu de religion, des hommes engagés dans les derniers déréglemens, ayent affecté de parler avec plus de chaleur contre les communions fréquentes, ſe ſoient plus hautement ſcandaliſés ſur ce point des moindres relâchemens, ou réels, ou imaginaires, & ſoient entrés dans cette queſtion comme dans leur affaire propre : voilà ce qui m'a toujours ſurpris.

Car enfin, d'où leur peut venir ce zéle ? impies comme je les ſuppoſe, ils n'ont pour tous les autres devoirs du chriſtianiſme qu'un ſecret mépris, & ils tiennent ſur celui-ci le langage

des parfaits & des ſpirituels. Il faut donc qu'ils y enviſagent quelque intérêt, & vous êtes trop éclairés pour ne pas comprendre d'abord en quoi cet intérêt conſiſte, puiſqu'il eſt facile à connoître, & qu'au moins il eſt certain qu'en parlant de la ſorte ils ſe mettent en poſſeſſion d'être libertins, non ſeulement avec ſureté, mais, ſi j'oſe le dire, avec honneur : car encore une fois, ce ſont de ces hommes que St. Paul dépeignoit à Timothée, des hommes corrompus dans le principe, & dont la foi eſt comme éteinte ; des hommes à qui tout exercice de religion eſt onéreux & qui veulent s'en décharger. Cependant, parce qu'ils n'ignorent pas que la communion a toujours été regardée comme une marque ſpéciale de chriſtianiſme, & que d'y renoncer ouvertement, ce ſeroit une eſpéce d'apoſtaſie qu'ils auroient peine à ſoutenir ; pour ne pas ſe commettre juſques là, & néanmoins pour ſecouer le joug qui les incommode, ils ſe font un voile de religion de leur propre irreligion, (je ne ſçais ſi je m'explique bien) & ils ſe portent pour approbateurs de cette maxime qui va à nous éloigner de Jeſus-Chriſt par un ſentiment de crainte & de reſpect, afin qu'on ne puiſſe plus les diſtinguer d'avec les Chrétiens même les plus exacts, puiſqu'ils parlent comme eux & qu'ils paroiſſent auſſi zélés qu'eux.

Or je prétends que ce langage dans la bouche du libertin, eſt un ſcandale pour les foibles. Pourquoi? encore un moment d'attention, parce qu'il aboutit à deux choſes également pernicieuſes, ſçavoir, à décrier indifféremment les bonnes & les mauvaiſes communions, c'eſt la première ; & à détourner les ames, non ſeule-

ment de la communion, mais universellement de tout ce qu'il y a de saint dans la Religion, c'est la seconde. Je dis à décrier indifféremment les bonnes & les mauvaises communions; car comme raisonnoit fort bien S. Jean Chrysostome, s'il est toujours dangereux en blâmant la fausse piété, de décréditer la vraie, beaucoup plus l'est-il quand celui qui se mêle d'en juger, est un esprit profane qui se soucie peu de confondre l'une avec l'autre, ou plutôt qui n'attaque l'une que parce qu'il est secrettement ennemi de l'autre, & qui bien loin d'user de la précaution nécessaire pour séparer le vrai d'avec le faux, semble n'avoir point d'autre but que de détruire le vrai par le faux. Or ce que disoit ce Père de la dévotion, j'ai droit de le dire, & la même expérience le confirme touchant la communion; s'il faut toujours craindre, en condamnant les mauvaises communions, de condamner les bonnes, beaucoup plus, quand celui qui s'en fait le censeur, est un esprit perverti, qui n'a ni pour les bonnes ni pour les mauvaises nul égard véritable, & qui ne compte pour rien de préjudicier à celle-ci en déclamant contre celle-là.

Et en effet, à quoi se termine le zéle malin que je combats, que je combats, dis-je, dans les impies du siécle qui s'en prévalent, & qui par là troublent les ames justes & innocentes? à quoi se réduit-il? à faire dans l'Eglise de Dieu ce que faisoient autrefois les enfans du grand Prêtre Héli, qui détournoient les hommes du sacrifice, crime que détestoit le Seigneur, & pour lequel il les réprouva: *Peccatum grande nimis, quia retrahebant homines à sacrificio Domini*; ou bien, si vous voulez, à re- 1. Reg. 2.

nouveller ce que firent dans la suite les Pharisiens, à qui pour cela le Sauveur du monde disoit avec indignation : malheur à vous qui fermez aux autres le Royaume de Dieu ; car vous n'y entrez pas vous-même, & vous arrêtez encore ceux qui voudroient y entrer ; *Vos enim non intratis, nec introëuntes finitis intrare.* Figure sensible de ce qui s'accomplit tous les jours dans la personne de ces mondains, qui par un endurcissement de cœur s'étant eux-mêmes séparés du divin mystère, où selon la pensée de saint Cyrille, le Royaume de Dieu nous est ouvert, voudroient, s'il leur étoit possible, en exclure tous les autres : voilà à quoi ils travaillent, & même à quoi ils parviennent, en controllant les gens de bien sur leurs communions, en censurant leur vie, en critiquant leur conduite, en relevant leurs moindres défauts, en ne leur pardonnant rien, & en leur faisant un crime de tout. Saint Augustin avec toutes ses lumières n'osoit pas desapprouver l'usage de communier tous les jours ; un mondain téméraire & aveugle dans les choses de Dieu, le condamne hardiment & sans héſiter. Le dernier Concile souhaitoit de voir la fréquente communion rétablie dans l'Eglise, & le mondain voudroit au contraire l'exterminer & l'anéantir. Ne pensez pas, mes chers Auditeurs, que par là je prétende justifier toutes les communions fréquentes ; il y en a de fréquentes que je déplore, mais dont je laisse à Dieu le jugement, c'est-à dire, il y en a de fréquentes, mais inutiles ; de fréquentes, mais lâches ; de fréquentes, mais très-peu édifiantes, mais qui pourroient même plutôt scandaliser qu'édifier. Peut-être en parlerai-je dans un autre discours, & vous verrez

Matth. 23.

bien que mon intention ne fut jamais de les autoriſer : du reſte, j'ai dit que j'en laiſſois à Dieu le jugement, parce qu'autant que je craindrois de rien avancer qui favoriſât de telles communions, autant me croirois-je prévaricateur, de donner la moindre atteinte aux communions fréquentes, mais ferventes ; les autres deshonorent J. C. mais celles-ci le glorifient ; & comme je dirois anathême à quiconque approuveroit les communions vaines & imparfaites, auſſi le dirai-je toujours au libertinage, quand il s'élevera contre celles qui ſanctifient les ames, & dont le Fils de Dieu tire ſa gloire. Qui pourroit dire combien le démon par ce ſeul artifice a retiré de juſtes des Autels ? combien d'épouſes de Jeſus-Chriſt il a troublées dans leurs ſaintes communications avec l'Epoux céleſte ? combien de communions dont les Anges ſe ſeroient réjouis dans le ciel, il a comme interdites ſur la terre ?

Je dis plus, de l'éloignement de la communion le ſcandale paſſe, ſi l'on n'a ſoin de s'en préſerver, juſqu'à l'abandon & au retranchement de tout ce qui ſe pratique de plus ſaint dans le chriſtianiſme, & c'eſt la ſeconde remarque de S. Chryſoſtome : car ſuppoſé ce principe d'une humilité feinte & mal conçue, quelle conſéquence n'en peut-on pas tirer, & à quel exercice de la Religion une ame fidelle n'eſt-elle pas tentée de renoncer ? Vous n'êtes pas digne de vous préſenter à la table de Jeſus Chriſt, ce ſont les paroles de S. Chryſoſtome ; & êtes-vous digne d'entrer dans le Temple de Dieu ? & êtes-vous digne de prier & d'invoquer Dieu ? & êtes-vous digne d'entendre la parole de Dieu ? & êtes-vous digne d'être admis à la pénitence

& au tribunal de la miſéricorde de Dieu ? & êtes-vous digne de chanter avec l'Egliſe les louanges de Dieu ? & êtes-vous digne d'aſſiſter au ſacrifice qui eſt offert à Dieu ? Il faudra donc par la même raiſon abandonner tout cela, & que la vûe de votre indignité, ſi j'oſe m'exprimer de la ſorte, vous tienne dans une eſpéce d'excommunication, où vous n'ayez plus de part à tout ce qui s'appelle culte & devoir chrétien : *Sum, inquis, indignus communione altaris; ergò & illâ quoque communione quæ in prebibus eſt; ergò & illâ quæ in verbo Dei eſt.* Ainſi concluoit ce ſaint Docteur ; & ſans parler des bonnes ames dont la ſimplicité peut être ſéduite par cette illuſion, voilà l'avantage que les libertins en voudroient remporter : ils ſe feroient un plaiſir d'étendre à toutes les obligations chrétiennes ces paroles du Centenier, expliquées & corrompues ſelon leur ſens ; *Domine, non ſum dignus* : & comme ils s'en ſervent pour paroître, tout libertins qu'ils ſont, humbles & religieux, en ne communiant pas ; auſſi paſſant plus loin, ſe ſçauroient-ils bon gré d'avoir trouvé moyen de ne paroître jamais dans nos Temples par reſpect, de ne plus prier par reſpect, de s'affranchir par reſpect de tous leurs devoirs. Or c'eſt là, mes chers Auditeurs, le ſcandale qu'il falloit combattre : pardonnez-moi ſi j'en parle avec quelque véhémence ; c'eſt pour l'intérêt de Jeſus-Chriſt & de ſa Religion. Que les Prélats de l'Egliſe faſſent des Loix & des Ordonnances pour corriger les abus de la communion, c'eſt ce qui les regarde, & ce que je reſpecterai toujours ; que les Prêtres & les Paſteurs des ames travaillent à y apporter remède, c'eſt leur miniſtère, & c'eſt pour cela que Dieu les a établis ;

Chryſ.

que les particuliers même y contribuent, selon la mesure de la grace que Dieu leur a donnée, en commençant par eux-mêmes, avant que d'étendre leur zéle sur les autres, c'est ce qui m'édifiera. Mais que des mondains, que des profanes, aveugles dans les choses de Dieu, que des hommes peut-être sans foi entreprennent de décider ce qu'il y a de plus important dans la Religion, de la régler, d'y mêler leurs erreurs, leurs intérêts, leur impiété, c'est ce que je condamnerai toujours, & sur quoi je m'éleverai hautement contr'eux. Appliquons-nous, mes Frères, (c'est à vous à qui je parle, Prêtres du Dieu vivant & Ministres de ses Autels, séculiers ou réguliers) appliquons-nous à préparer au Seigneur un peuple parfait. Unis par le lien de la charité, travaillons à convertir les pécheurs, à perfectionner les justes, à purifier les ames fidelles, pour les rendre dignes du Sacrement de J. C. Voilà à quoi nous devons nous employer; voilà le but que nous devons nous proposer. Car je vous le dis, mes Frères, jamais l'Eglise de Dieu ne sera sanctifiée, ni jamais le christianisme ne sera bien réformé, que par le bon usage de la communion. Raisonnons tant qu'il nous plaira, il en faudra toujours revenir à ces adorables paroles du Sauveur: si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, vous n'aurez point la vie en vous: *Nisi manducaveritis carnem Filii hominis, non habebitis vitam in vobis.* Au contraire, si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement: *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum*; il vivra dans ce monde par la grace, & dans l'autre par la gloire, où nous conduise, &c.

SERMON

POUR

LE PREMIER VENDREDI DU CARESME.

Sur l'Aumône.

Cum ergo facis eleemosynam, noli tubâ canere ante te, sicut hypocritæ faciunt in Synagogis & in vicis, ut honorificentur ab hominibus.

Quand donc vous faites l'aumône, ne faites pas sonner de la trompette devant vous, comme font les hypocrites dans les Synagogues & dans les places publiques pour être honorés des hommes. En saint Mathieu, chap. 6.

Monsieur, *Frère unique du Roi.*

MONSEIGNEUR,

Si l'Evangile condamne ces ames vaines qui corrompent les plus saintes œuvres par une intention criminelle, & qui cherchent dans leurs aumônes à contenter leur orgueil & à se

distinguer, c'est encore avec bien plus de raison & plus de rigueur qu'il doit condamner ces ames dures qui laissent impitoyablement souffrir tant de pauvres, & qui les voient presque réduits aux dernières extrémités, sans se mettre en peine de les assister dans leurs misères & de pourvoir à leurs besoins. Car ce desordre n'est-il pas plus condamnable que l'autre ? & que serviroit, Chrétiens, de vous apprendre quelles vues vous devez vous proposer en faisant l'aumône, lorsque vous n'êtes pas même instruits, ou que vous paroissez au moins dans la pratique si peu persuadés du devoir indispensable qui vous engage à la faire ?

Quand la loi de Dieu ne nous l'ordonneroit pas, faudroit-il une autre loi que les sentimens naturels ? Et voilà, Monseigneur, les heureuses dispositions que votre Altesse Royale a reçues en naissant, & qu'elle a si bien cultivées. Si les Princes sont les images de Dieu, & si la miséricorde est un des premiers caractères de la divinité, je puis dire que nous voyons dans votre Altesse Royale les plus beaux traits de cet excellent modéle. Car nous y voyons, Monseigneur, un Prince bienfaisant, dont l'inclination prédominante est d'obliger & de faire des graces ; un Prince libéral & magnifique, qui prend plaisir à dispenser ses dons, & qui met sa grandeur à les répandre, non moins sur les petits que sur les grands même; un Prince prévenant & affable, qui par des manières toujours engageantes, par un accueil toujours ouvert & un visage où la douceur est peinte, inspire à ceux qui l'approchent, autant de confiance que la pompe de sa Cour, l'éclat de sa naissance, la

dignité de sa personne leur impriment de respect & de vénération ; un Prince charitable & compatissant, toujours prêt à écouter les humbles supplications des affligés, & toujours disposé à prendre en main leur cause & à défendre leurs intérêts. Ce ne sont point là, Monseigneur, des ces éloges étudiés que la flaterie donne aux Princes, & qui quelquefois expriment plutôt ce qu'ils doivent être que ce qu'ils sont : je ne dis rien que n'ait dit cent fois avant moi, que ne dise encore tous les jours comme moi, & aussi hautement que moi, tout ce peuple qui m'écoute, & dont vous possédez les cœurs. Juste & glorieuse possession, où vous a maintenu jusqu'à présent, & où vous maintiendra cette grandeur d'ame qui paroît en tout, cette générosité de sentimens, cette bonté de naturel, tant d'autres qualités que nous admirons ; & s'il m'est permis de le dire, Monseigneur, pour m'acquiter de mon ministère & pour votre édification, qui ne doivent pas seulement servir à faire de votre Altesse Royale, un Prince selon le cœur des hommes, mais un Prince vraiment chrétien & selon le cœur de Dieu. J'aurai donc l'avantage, Monseigneur, en parlant de l'aumône & du soin des pauvres, d'entrer dans vos vues & de seconder votre zéle. Les Pères semblent avoir épuisé sur ce sujet leur éloquence ; S. Jean Chrysostome ne faisoit presque pas un discours au peuple qu'il ne recommendât la charité & la miséricorde chrétienne, & c'est ce qui le fit appeller le prédicateur de l'aumône. Avant que de proposer mon dessein, implorons le secours du Ciel, & adressons-nous pour l'obtenir à la mère de miséricorde, en lui disant : *Ave Maria.*

Rien

RIen n'eſt plus ordinaire dans le Chriſtianiſme que d'entendre parler de l'excellence & des avantages de l'aumône ; mais on n'eſt guères accoutumé, ou du moins on ne ſe plaît guères à entendre parler du précepte & de la néceſſité de l'aumône. Ceux qui ne la font pas, n'en ont communément nul ſcrupule, & ne s'en accuſent jamais au tribunal de la pénitence : & ceux qui la font, dit ſaint Jean Chryſoſtome, la regardent volontiers comme une œuvre de ſurérogation, & non point comme une obligation étroite & rigoureuſe. Ils la font ; mais au même tems ils ont une ſecrette complaiſance de faire au delà de leurs devoirs ; ils ſe flatent de cette penſée, & ils aiment à s'y entretenir, ſoit pour ſe conſerver la liberté de ne pas donner, ſoit pour s'attribuer tout le mérite de ce qu'ils donnent. C'eſt néanmoins une vérité inconteſtable, que la Loi de Dieu nous oblige à ſoulager les pauvres par nos aumônes ; & cette loi, Chrétiens, eſt ſi ſévère qu'il n'y va pas moins que de notre ſalut éternel. Dieu ne veut point vous ôter le mérite de votre charité quand vous faites l'aumône ; mais il n'eſt pas juſte auſſi que vous lui ôtiez ou que vous prétendiez lui ôter le pouvoir qu'il a & qu'il aura toujours de vous la commander : comme il ne vous refuſe point l'un, vous ne pouvez lui conteſter l'autre ; & pour vous inſpirer là-deſſus toute la ſoumiſſion néceſſaire, il faut vous bien convaincre de trois choſes. En premier lieu, que l'aumône n'eſt point un ſimple conſeil, mais un précepte. En ſecond lieu, que ce n'eſt point un commandement vague & indéfini, mais déterminé à une

certaine matière. En troisième lieu, que ce précepte doit être observé avec ordre & selon les régles de la charité. Or voilà les trois points qui vont partager ce discours. Je dis donc qu'il y a un précepte de l'aumône, & mon dessein est de vous faire voir sur quoi il est fondé ; ce sera la première partie. Je dis qu'il y a une matière affectée & destinée de Dieu pour l'aumône, & je prétends aujourd'hui vous la déterminer ; ce sera la seconde partie. Enfin, je dis qu'il y a un ordre à garder dans l'aumône, & je veux vous le faire connoître ; ce sera la conclusion. Trois points de morale que je vais développer selon les principes les plus communs de la Théologie ; car ne pensez pas que j'affecte ici une sévérité particulière & outrée. Quand il s'agit d'obligation de conscience, sur tout de péché mortel, nous ne devons dire que ce qu'il y a de vrai, & d'incontestablement vrai. Précepte de l'aumône, matière de l'aumône, ordre de l'aumône, c'est tout le sujet de votre attention.

I. PART. IL y a un précepte de l'aumône, & ce précepte sur quoi est-il fondé ? ce précepte en quelles conjonctures, en quelles nécessités des pauvres oblige-t-il ? Ce sont les points importans que j'ai d'abord à éclaircir, & qui demandent, Chrétiens, toute votre réflexion. Qu'il y ait un précepte de l'aumône, c'est une vérité constante : le Sauveur du monde nous l'a expressément déclaré en son Evangile, & ce commandement est si rigoureux, qu'il suffira de ne l'avoir pas accompli, pour être réprouvé de Dieu, & pour entendre ce formidable arrêt : *Matth. 25.* *Discedite à me, maledicti ;* retirez-vous de moi,

maudits. Mais où iront-ils, & à quoi sont-ils réservés ? au feu éternel : *In ignem æternum* ; pourquoi ? en voici la raison : c'est, dira le Seigneur, que j'ai eu faim, & que vous ne m'avez pas donné à manger ; *Esurivi enim, & non dedistis mihi manducare* : c'est que j'ai été malade & en prison, & que vous ne m'avez pas visité : *Infirmus & in carcere, & non visitastis me* : c'est que dans la personne des pauvres, que je regardois comme mes frères, comme mes membres vivans, j'ai souffert des besoins extrêmes, & que vous n'avez pas pensé à me secourir : *Nudus, & non cooperuistis me.* Chose étrange, reprend S. Chrysostome ! l'Evangile ne marque point d'autre chef d'accusation que celui-là ; comme si toute la rigueur du jugement de Dieu devoit consister dans la discussion de ce seul article, & que J. C. en qualité de souverain Juge ne dût venir à la fin des siécles que pour condamner la dureté & l'insensibilité des riches envers les pauvres. Or ce Dieu si juste & si équitable, ajoute le même Père, ne réprouvera jamais les hommes, pour avoir omis de simples conseils, mais pour avoir violé ses préceptes. Il faut donc, conclut-il, que l'aumône soit un précepte : cette preuve est convaincante, & résout en peu de paroles toute la question.

Allons plus avant, Chrétiens, & voyons sur quoi ce précepte est fondé. Car de là comme d'une source féconde, je tirerai non seulement de grandes lumières pour vous instruire, mais de puissans motifs pour vous exciter à la pratique d'un devoir si essentiel & d'une loi dont la transgression doit avoir pour vous des conséquences si affreuses. Sur quoi, dis-je, est fondé le précepte de l'aumone ? ceci est remarquable :

sur deux titres, répond le Docteur angélique saint Thomas, sçavoir, la souveraineté de Dieu d'une part, & de l'autre l'indigence du prochain : deux principes d'où résulte pour les riches du siécle une obligation si étroite que l'aumône n'est pas seulement à leur égard un précepte, mais un précepte de droit naturel, mais un précepte de droit divin, & par conséquent un précepte dont nulle puissance sur la terre ne les peut dispenser. Appliquez vous, & ne perdez rien de cette morale.

En effet, mes chers Auditeurs, Dieu est le souverain maître de vos biens, il en est le seigneur, il en est même absolument le vrai propriétaire; & par comparaison de vous à lui, vous n'en êtes, à le bien prendre, que les œconomes & les dispensateurs ; c'est ce que la raison & la foi nous démontrent évidemment. Or puisque vos biens sont à Dieu par droit de souveraineté, vous lui en devez le tribut, l'hommage, la reconnoissance ; & puisqu'il en a la propriété même, & qu'elle lui appartient, il en doit avoir les fruits. Que fait Dieu, Chrétiens ? Il affecte ce tribut & ces fruits à la subsistance des pauvres, c'est-à-dire qu'au lieu d'exiger ce tribut par lui-même & pour lui-même, ce qui ne convient pas à sa grandeur, il l'exige par les mains des pauvres, ou plutôt il substitue les pauvres pour l'exiger en son nom. Tellement que l'aumône, qui par rapport au pauvre est un devoir de charité & de miséricorde, est par rapport à Dieu un devoir de justice, un devoir de dépendance & de sujétion ; & c'est ce que le Saint Esprit nous a fait entendre par cette belle parole : *Honora Dominum de tuâ substantiâ*. Prenez garde, s'il vous plaît, il veut que l'homme

Prov. 3.

faſſe honneur à Dieu de ſes biens qu'il a reçus de la main de Dieu ; & l'homme, dit S. Leon Pape, s'acquite de ce devoir, en payant à Dieu, & comme vaſſal, & comme ſujet, les droits dont il lui eſt redevable. Droits honorifiques, puiſqu'en effet ils honorent Dieu ; mais au même tems droits utiles & profitables aux pauvres, à qui Dieu par ſa providence les a réſignés ; car Dieu, je le répéte, a établi les pauvres dans le monde pour recueillir ſes droits en ſa place, & l'aumone eſt le ſeul moyen par où les riches puiſſent rendre à Dieu ce qu'ils lui doivent. C'eſt pourquoi S. Pierre Chryſologue parlant des pauvres, leur donne une qualité bien glorieuſe & une commiſſion bien honorable, lorſqu'il les appelle les receveurs du domaine de Dieu, & qu'il nous fait conſidérer la main du pauvre comme le tréſor de Dieu ſur la terre : *Gazophylacium Dei, manus pauperis.* *Chryſol.*

Que fait donc le riche quand il oublie le pauvre & qu'il lui refuſe l'aumône ? vous ne vous êtes peut-être jamais formé l'idée de ce péché, telle que je la conçois, & telle que l'Ecriture même nous la donne. Je dis qu'un riche qui refuſe au pauvre l'aumône, eſt un ſujet rébelle qui refuſe le tribut à ſon Souverain ; que c'eſt un vaſſal orgueilleux, qui par un eſprit d'indépendance ne veut pas reconnoître ſon Seigneur. Excellente idée qui nous fait comprendre d'une part la ſupériorité infinie de l'être de Dieu ; & de l'autre la nature de l'aumône. Car de là, mes chers Auditeurs, je tire deux conſéquences, qui ne peuvent être ni aſſez attentivement méditées, ni aſſez fortement prêchées dans le Chriſtianiſme. La première, qu'il eſt eſſentiel à l'aumône d'être faite dans un ſentiment d'hu-

milité, & que bien loin que ce soit une œuvre propre à nous inspirer l'orgueil & à nous enfler, elle nous tient au contraire dans la soumission, en nous réduisant à la connoissance de nous-mêmes. Pourquoi? parce que l'aumône est essentiellement un aveu, que l'homme fait à Dieu de sa dépendance; or il n'est pas naturel qu'un sujet tire vanité de sa condition de sujet, ni du témoignage même qu'il rend de sa fidélité & de son obéissance.

Et c'est le secret que comprit parfaitement Abraham, lorsqu'il reçut trois Anges dans sa maison sous la figure & sous l'habit de trois pauvres. L'Ecriture dit que, pour se disposer à leur rendre ce devoir d'hospitalité, il s'humilia; & S. Augustin ajoûte que, prosterné en leur pré-
August. sence, les voyant trois, il n'en adora qu'un: *Tres vidit, & unum adoravit.* Que signifient ces paroles? en adora-t-il un des trois qu'il voyoit? ou s'élevant au dessus des trois, en adora-t-il un quatrième qu'il ne voyoit pas? Quelques-uns ont cru que Dieu dès lors par une grace particulière lui révéla l'auguste mystère de l'ineffable Trinité; & que l'adoration d'un seul à la vûe de trois, fut comme la confession de foi qu'en fit ce saint Patriarche, reconnoissant en trois personnes l'unité d'un Dieu; c'est la pensée de S. Augustin, aussi solide qu'ingénieuse. Mais il me semble que S. Jerôme a pris la chose dans un sens plus naturel; & j'aime mieux dire avec lui, qu'Abraham voyant trois pauvres se prosterna devant Dieu, parce qu'il alloit payer à Dieu dans la personne de ces trois pauvres le tribut de ses biens, comme s'il eût ainsi voulu marquer le principe de l'aumône qu'il alloit faire, & nous montrer par son exemple

avec quel esprit nous la devons faire nous-mêmes. Car telle est, mes frères, dit saint Chrysostome, la première vûe que nous devons avoir dans nos aumônes, puisque l'aumône est une espéce de culte que nous rendons à Dieu ; tel est le premier sentiment que la foi doit former dans nos cœurs, & dont elle nous doit remplir, un sentiment de vénération pour Dieu. Que vais-je faire par cette aumône ? je vais reconnoître l'empire de Dieu sur moi ; je vais protester à Dieu qu'il est mon Dieu, & que je suis sa créature. Oui, Seigneur, & c'est pour cela que je me mets en devoir d'assister le pauvre, délaissé & abandonné : en le soulageant dans sa misère, je ne vous donnerai rien ; & que pourrois-je vous donner, ô mon Dieu ? vous êtes trop riche, & je suis trop foible : mais je prétends par là même avouer ma foiblesse ; je prétends confesser par là que tout ce que j'ai est à vous, & que je n'ai rien qui ne relève de vous ; ainsi, dis-je, y doit procéder un chrétien, qui veut satisfaire au précepte de l'aumône en chrétien.

De là suit une autre conséquence, que l'aumône pour être faite dans la rigueur du précepte, doit être proportionnée aux biens & à leur quantité ; car Dieu, mes chers Auditeurs, qui régle tout par sa sagesse, & qui a tout fait avec nombre, poids & mesure, exige de vous ce tribut selon toute l'étendue de votre pouvoir. Les Princes de la terre n'en usent pas toujours de la sorte, & souvent par des raisons de politique que la nécessité même autorise, ils se trouvent obligés à tirer les plus grands secours de leurs moindres sujets, pendant qu'ils ménagent les plus opulens & les plus aisés : mais no-

tre Dieu qui ne voit point de néceſſité ſupérieure à ſa loi, & devant qui toutes les conditions du monde ne ſont rien, ſans ſe relâcher de ſes droits, & ſans égard à vos perſonnes, fait une impoſition réelle ſur vos biens. Etes-vous dans l'abondance ? il attend de vous un tribut abondant ; & c'eſt vous flater, ou pour mieux dire, c'eſt vous tromper vous-mêmes, ſi vous vous en tenez quittes pour de legères aumônes, quand vous pouvez les groſſir, & que vous avez de quoi fournir à de plus amples largeſſes. Abus, diſoit S. Ambroiſe, ce n'eſt point aumône que de donner peu, lorſqu'on a beaucoup reçû : *Ambr.* *Non eſt eleemoſyna è multis pauca largiri.* Sur quoi ce ſaint Docteur ajoûtoit : *Non ergò quid faſtidio expuas, ſed quid religionis affectu & ſtudio conferas penſandum eſt.* Prenez donc garde, concluoit-il, en parlant à un riche chrétien, que l'aumône n'eſt point une œuvre de ſurérogation, mais une dette dont Dieu vous a chargé ; & qu'il ne s'agit pas ſeulement pour vous de donner aux pauvres le rebut de votre maiſon, & je ne ſçais quels reſtes de votre luxe jetés au hazard ou arrachés par importunité, comme peut-être vous vous êtes contenté juſqu'à préſent de le faire ; parce que traiter ainſi votre Dieu, & le partager ſi mal, c'eſt le mépriſer. *Non ergò quid faſtidio expuas.* Mais voulez-vous lui rendre ce qui lui eſt dû ? rentrez en vous-même, examinez vos facultés & vos forces : peſez, mais dans la balance du ſanctuaire, comment vous faites l'aumône, ſi vous la faites avec cet eſprit d'équité, avec cette exacte proportion que la loi demande, ſi vous la faites ſuffiſamment, ſi vous la faites libéralement, ſi vous la faites pleinement ; car ce que vous de-

vez craindre, poursuivoit St. Ambroise, c'est qu'au lieu d'être recompensé pour avoir donné, vous ne soyez puni pour avoir donné trop peu. *Metuendum est enim ne plus plectaris ob retenta, quàm compenseris ob data.* Ambros.

Or, quel est, mes chers Auditeurs, le grand desordre qui régne aujourd'hui dans le monde, je dis même dans le monde chrétien ? permettez-moi de vous le représenter, & portez-en devant Dieu la confusion. Quel est, dis-je, l'injuste procédé des riches mondains ? le voici : ils mesurent tout, hors l'aumône, sur le pied de leurs revenus & de leurs biens. Je m'explique. Ils veulent être servis à proportion de leurs biens, ils veulent être vêtus à proportion de leurs biens, ils veulent être logés, meublés à proportion de leurs biens, & non seulement à proportion, mais souvent bien au-delà de cette proportion : car à quels excès ne va-t-on pas ? il n'y a que l'aumône où l'on ne se pique de nulle proportion, quoiqu'il n'y ait que l'aumône où la proportion soit un devoir indispensable. Car en vérité, mes Frères, les riches du siécle réglent-ils leurs aumônes par leurs biens ? & quelle proportion voyons-nous entre ce qu'il leur en coûte pour le soulagement des pauvres, & ce que l'esprit du monde leur fait sacrifier à tant d'autres dépenses ? c'est-à-dire, les riches du siécle sont-ils magnifiques dans leurs aumônes, autant par proportion qu'ils sont superbes dans leurs habits, autant qu'ils sont splendides dans leurs tables, autant qu'ils sont prodigues dans leur jeu ? j'en appelle à eux-mêmes. Est-ce de leur part que viennent les grandes contributions pour l'entretien des pauvres ? est-ce par eux que les hôpitaux subsistent ? par eux que

tant de malades sont consolés ? par eux que tant de prisonniers sont secourus ? Qu'une famille soit ruinée, qu'une province soit dans la désolation, qu'un établissement de piété soit prêt à tomber ; est-ce sur eux que l'on doit faire fonds pour y pourvoir ? N'est-ce pas au contraire dans les conditions, dans les fortunes médiocres que Dieu par sa miséricorde fait trouver les plus abondantes ressources ? combien dans cette ville capitale de personnes vertueuses, à qui leur état ne fournit rien ou presque rien au-delà du nécessaire, sçavent néanmoins ménager sur ce nécessaire de quoi subvenir aux besoins des pauvres ? le dirai-je ? combien de pauvres sont plus charitables, plus libéraux pour les pauvres que ces puissans, que ces opulens qui tiennent dans le monde les premières places, & que Dieu a comblés de ses bénédictions temporelles ? Cependant, c'est une loi, & une loi générale & absolue, que l'aumône & les biens doivent être proportionnés ; & quand Dieu viendra vous juger, il est de la foi qu'il prendra pour régle de son jugement cette proportion. Vos biens comparés à vos aumônes, ou vos aumônes comparées à vos biens, c'est ce qui doit faire à son tribunal ou votre justification ou votre condamnation : pourquoi ? parce qu'étant le souverain Seigneur, plus il vous a fait part de ses dons, plus il a droit d'en exiger le légitime hommage, & que la raison même naturelle le veut ainsi. Souveraineté de Dieu, premier fondement du précepte de l'aumône. Quel est le second ?

C'est l'indigence & la nécessité du prochain, à quoi Dieu vous oblige de pourvoir, & par titre de justice, & par titre de charité : suivez-moi.

Titre de justice, parce que c'est pour cela même & uniquement pour cela que sa providence vous a fait ce que vous êtes, & qu'elle vous a élevé à ce degré de prospérité qui vous distingue ; car il faut vous détromper, Chrétiens, d'une erreur aussi commune dans la pratique qu'elle est insoûtenable dans la spéculation, & ne vous pas persuader, si vous êtes riches, que vous le soyez pour vous-mêmes ; ce ne sont point là les vûes de Dieu, ce n'est point là sa conduite. Vous êtes riches, mais pour qui ? pour les pauvres ; & s'il n'y avoit des pauvres dans le monde, j'ose dire, que Dieu l'arbitre & le suprême modérateur de toutes les conditions du monde, ne vous auroit jamais donné ces biens que vous possédez. Qu'a-t-il donc prétendu, & que prétend-il encore ? que vous soyez les substituts, les ministres, les coopérateurs de sa providence à l'égard des pauvres : voilà ce qu'il s'est proposé, & à quoi il vous a destinés. Emploi plus glorieux pour vous, emploi mille fois plus estimable que vos richesses même ; car qu'est-ce pour des hommes que d'être les coopérateurs de leur Dieu ? Or comprenez ma pensée : si Dieu immédiatement & par lui-même avoit pris soin de pourvoir aux besoins des pauvres, il y auroit pourvû abondamment & en Dieu. Vous donc les coopérateurs de Dieu, vous les ministres, les substituts de Dieu, comment y devez-vous subvenir ? comme Dieu : tel est le soin dont il s'est déchargé sur vous, telle est la commission qu'il vous a donnée. Il a voulu faire dépendre les pauvres de votre charité, afin que cette dépendance fût le lien qui formât entre eux & vous une mutuelle société. Mais du reste, ce que je conclus, c'est

que l'aumône n'eſt point ſeulement une charité pure, une charité gratuite, puiſque vous ne donnez au pauvre que ce que vous avez reçu pour le pauvre, & avec une obligation étroite de l'employer au profit du pauvre : ce que je conclus, c'eſt que manquant à faire l'aumône, ou la faiſant au-deſſous de votre condition, vous outragez, vous deshonorez, je dis plus, vous détruiſez en quelque ſorte, vous anéantiſſez la providence de Dieu : pourquoi ? parce qu'autant qu'il eſt en vous, vous la rendez imparfaite & défectueuſe ; parce que vous autoriſez contre elle les plaintes & les murmures des pauvres ; parce que vous leur donnez un ſpécieux prétexte de l'accuſer, de la blaſphémer, de la renoncer.

Mais penſez-vous que Dieu jaloux de ſa gloire, & touché des reproches injurieux que lui attirent vos ſordides épargnes à l'égard des pauvres, ne les faſſe pas retomber ſur vous-mêmes, ſouvent par des vengeances d'autant plus terribles qu'elles ſont moins connues ? Je ne parle point de ces malédictions temporelles qu'il répand quelquefois ſur ces riches ſi inſenſibles & ſi reſſerrés ; je ne parle point de ces renverſemens de fortune, de ces coups imprévus qui partent de la main du Dieu vengeur des pauvres : s'il ne s'attaque pas toujours à vos biens, vous en devez plus craindre pour vos perſonnes, vous en devez plus craindre pour votre ame ; vous oubliez ſes pauvres, d'autres ne les oublieront pas. Dieu vous avoit élevés pour leur ſoulagement, d'autres ſeront ſubſtitués pour en être les tuteurs ; mais en prenant ſur la terre votre place auprès des pauvres, ils auront dans le ciel la place qui vous étoit réſervée auprès de Dieu.

Titre de charité : ah ! mes chers Auditeurs, qui ſont ces infortunés dont je plaide aujourd'hui la cauſe, & qui que vous puiſſiez être ſelon le monde, ne ſont-ce pas vos frères ? n'eſt-ce pas dans le langage du Saint Eſprit, votre propre chair ? c'eſt-à-dire, ces pauvres ne ſont-ce pas des hommes de même nature que vous ? ne ſont-ce pas les enfans de Dieu comme vous, appellés à la même adoption que vous, à la même grace que vous, à la même gloire que vous ? ne ſont-ce pas les héritiers de Dieu, les cohéritiers de Jeſus-Chriſt auſſi bien que vous ? Or quel moyen, reprend le diſciple bien aimé S. Jean, que leur étant unis d'un nœud ſi intime & par tant d'endroits, vous les puiſſiez voir dans la ſouffrance, & ne leur pas ouvrir les entrailles de votre miſéricorde, ou que vous puiſſiez les abandonner dans leur diſette, & avoir l'amour & la charité de Dieu en vous ? Mais ſi vous n'avez pas alors l'amour de Dieu, vous êtes donc ennemis de Dieu : ſi vous êtes ennemis de Dieu, vous avez donc violé un précepte de Dieu ; & ce précepte ne peut être que l'inconteſtable & l'indiſpenſable commandement de l'aumône. *Qui habuerit ſubſtantiam hujus mundi, & viderit fratrem ſuum neceſſitatem habere, & clauſerit viſcera ſua ab eo, quomodò charitas Dei manet in eo* ? 1. Joan. 3.

Et ne penſons pas que ce devoir ne regarde que certaines néceſſités des pauvres plus preſſantes & plus rares : quand je dis que la juſtice, que la charité nous oblige à aider nos frères dans leurs beſoins, qu'eſt-ce que j'entends ? beſoins communs, tels qu'ils ſe préſentent tous les jours à nos yeux, ou tels que nous ne les connoiſſons pas ; mais dont ſans doute nous

ſerions émûs, tout communs qu'ils ſont, ſi nous étions plus attentifs à les découvrir & à les connoître. Car c'eſt une autre illuſion non moins groſſière, & qui renverſe toutes les loix de l'humanité, de croire que le précepte de l'aumône n'eſt rigoureux qu'à l'égard des néceſſités extrêmes des pauvres : outre ces extrêmes néceſſités, il y a des néceſſités griéves & plus fréquentes ; & ſi Dieu dans ces griéves néceſſités nous permettoit de laiſſer les pauvres ſans ſecours, comment le Sauveur du monde en condamnant un jour tant de réprouvés, prendroit-il pour le ſujet capital & univerſel de leur réprobation, l'oubli volontaire des pauvres ! Y a-t-il donc tant de riches aſſez impitoyables, pour voir périr un pauvre à leurs yeux, pour le voir preſque réduit aux abois & prêt à rendre l'ame, ſans prendre ſoin de lui conſerver la vie & de le tirer d'une telle extrémité ? Y a-t-il d'ailleurs tant de pauvres dans un état ſi miſérable & ſi dépourvu ? par conſéquent, concluent les Théologiens pour expliquer l'Evangile, il ne faut pas ſeulement l'entendre de ces néceſſités extraordinaires, mais des autres qui nous frappent plus communément la vûe, & à quoi Dieu nous ordonne ſous peine d'une damnation éternelle, d'apporter le remède qui dépend de nous & que nous avons dans les mains ; enſorte que ſuivant la penſée d'un des plus ſçavans hommes du ſiécle paſſé, un chrétien qui formeroit, ou qui forme en effet cette réſolution, de ne faire l'aumône que dans les dernières néceſſités des pauvres, dès là commet un péché grief, & perd la grace de Dieu, parce qu'il eſt dans une diſpoſition criminelle & dans une volonté directement oppoſée à la loi de Dieu.

Triſtes vérités pour vous, riches du monde, & qui ne confirment que trop ce terrible anathême que le Fils de Dieu a prononcé contre vous : *Væ vobis divitibus*, malheur à vous qui vivez dans l'opulence : pourquoi ? parce que votre opulence même a preſque toujours l'un de ces deux effets, ou d'allumer dans votre cœur la cupidité & l'envie d'avoir, au lieu de l'éteindre, ou de vous rendre plus ſenſuels & plus amateurs de vous-mêmes. Deux principes de votre indifférence pour les pauvres ; car poſſédés d'une avare convoitiſe, vous voulez profiter de tout & ne vous deſſaiſir de rien. Toujours biens ſur biens, toujours acquêts ſur acquets, toujours les mains ouvertes pour recevoir, & jamais pour donner : que dis-je ? & ſouvent même fallût-il dépouiller le pauvre & lui arracher le peu qui lui reſte, bien loin de contribuer à ſa ſubſiſtance ; fallût-il l'opprimer, bien loin de le relever, tout n'eſt-il pas mis en uſage pour contenter la faim inſatiable qui vous dévore ? Les droits les plus ſaints ne ſont-ils pas foulés aux pieds ? ne ſe porte-t-on pas juſqu'à la violence la plus injuſte & la plus criante, juſqu'à la cruauté, juſqu'à la barbarie ? ou bien idolâtres de vos ſens & tout occupés de vous-mêmes, vous n'avez d'attention que ſur vous-mêmes, de ſentiment que pour vous-mêmes. Que le pauvre patiſſe dans la diſette, que le malade languiſſe ſur la paille, que la veuve chargée d'enfans & percée de leurs cris, reſſente toutes leurs douleurs & ne puiſſe répondre à leurs gémiſſemens que par ſes larmes ; comme ce ſont des maux étrangers & qui n'approchent point de vous, pourvu que votre ſenſualité ſoit ſatisfaite, pourvu que votre corps ait tou-

tes ſes commodités & toutes ſes aiſes, vous êtes contens & vous ne penſez guéres ſi les autres le doivent être. Mais Dieu y penſe ; & viendra le tems où il ſçaura vous y faire penſer malgré vous, quand pour la juſtification de ſa providence il vous demandera raiſon du pauvre, quand il vous traitera comme vous avez traité le pauvre, quand il vous jugera ſans miſéricorde, comme vous avez rejeté le pauvre ſans compaſſion. Voilà, mes chers Auditeurs, ſur quoi il faudroit s'examiner, s'accuſer ſoi-même. Voilà de tous les points de conſcience, l'un des plus eſſentiels, & ſur quoi les miniſtres du Seigneur devroient être plus vigilans & plus ſévères, puiſqu'il y va de l'honneur de Dieu & de l'intérêt du prochain. Cependant convaincus du précepte de l'aumône, vous voulez ſçavoir quelle en doit être la matière, & c'eſt ce que je vais vous apprendre dans la ſeconde partie.

II. PART. ETablir le précepte de l'aumône & n'en pas déterminer la matière, c'eſt dans le ſentiment du docte Chancelier Gerſon, troubler les ames foibles & ſcrupuleuſes, & autoriſer ſans le prétendre les ames inſenſibles & dures : c'eſt, dis-je, troubler les ames foibles & ſcrupuleuſes, en les jetant dans l'embarras d'une déciſion dont elles ſont par elles-mêmes incapables, & c'eſt autoriſer les ames inſenſibles & dures, en leur laiſſant de vains prétextes pour éluder la Loi de Dieu & l'obligation qu'elle leur impoſe. C'eſt, ajoutoit ce grand perſonnage, aſſigner au pauvre une dette ſur le riche, mais une dette ſans fonds, une dette litigieuſe, une dette dont le pauvre ſe verra im-

manquablement frustré, & dont le riche croira toujours être en droit de se défendre. Or il est important & nécessaire d'obvier à de tels inconvéniens ; & voici ce que la Théologie me fournit de régles & de principes pour en arrêter les dangereuses conséquences. Elle m'apprend que dans les nécessités communes des pauvres, c'est le superflu des riches qui doit faire la matière de l'aumône : voilà d'abord ce qu'elle suppose, & en le supposant, elle se fonde sur les maximes les plus constantes de la raison & de la foi ; car elle s'attache à la parole expresse de S. Paul, qui veut que dans le christianisme l'abondance des uns soit le supplément de l'indigence des autres ; *Vestra autem abundantia inopiam illorum suppleat.* Or ce que l'Apôtre appelle abondance, n'est rien autre chose que le superflu même dont je parle. Elle s'en tient au consentement unanime des Pères, qui s'expliquant sur ce superflu, l'ont toujours regardé comme un bien qui appartient aux pauvres, comme un bien dont les riches sont seulement les dépositaires & les distributeurs, comme un bien qu'ils ne peuvent retenir dans les nécessités publiques sans commettre la plus criminelle injustice, & selon l'expression de saint Ambroise, sans se rendre coupables de vol. Car c'est ainsi que s'en déclare ce saint Docteur, dont la morale d'ailleurs est des plus exactes & d'un caractère moins outré : *Non enim majus crimen est habenti tollere, quàm cùm abundas indigenti denegare.* Oui, disoit ce Père, vous devez être persuadé que ce n'est pas un moindre crime, de refuser au pauvre votre superflu, que de lui enlever son bien même. Elle s'appuie sur le raisonnement de saint Thomas, tiré de la nature

2. Cor. 8.

Ambr.

même des choſes, & de l'ordre primitif où Dieu les avoit créées; car dans la première intention de Dieu, dit le Docteur angélique, c'eſt-à-dire avant que le péché eût dépouillé l'homme de cette juſtice originelle qui tenoit dans une régle ſi parfaite ſes affections & ſes deſirs, tous les biens de la terre étoient communs; & ſi Dieu dans la ſuite des tems en a ordonné le partage, ce n'eſt que pour corriger le deſordre du péché & pour réprimer la cupidité de l'homme: Or ce partage, reprend S. Thomas, ne ſeroit pas l'ouvrage de Dieu, ſi le ſuperflu des uns ne devoit être communiqué aux autres.

Et en effet, Chrétiens, à le bien prendre, Dieu n'a rien fait de ſuperflu dans le monde, & ce que nous appellons ſuperflu n'eſt point en ſoi ni abſolument ſuperflu; ou ſi vous voulez, ce qu'il eſt pour le riche, il ne l'eſt pas pour le pauvre. Pour le riche, c'eſt ſuperflu; pour le pauvre, c'eſt néceſſaire. Myſtère de providence, & d'une providence infiniment ſage; myſtère que le grand Apôtre développoit aux Corinthiens, en leur faiſant remarquer comment Dieu par là avoit voulu rétablir cette bienheureuſe égalité de l'état d'innocence; *Veſtra autem abundantia illorum inopiam ſuppleat, ut fiat æqualitas, ſicut ſcriptum eſt; qui multùm, non abundavit, & qui modicum, non minoravit.* Que votre abondance, ce ſont toujours les paroles du Maître des nations, que votre abondance ſupplée à la diſette de vos frères, afin que tout ſoit égal, conformément à ce qui eſt écrit de la manne qui ſe partageoit de telle ſorte parmi le peuple, que l'un n'en avoit ni plus ni moins que l'autre, ſoit qu'il en eût beaucoup ou peu recueilli. Saint Thomas porte encore la choſe plus loin, & il

2. Cor. 8.

soûtient qu'il est même de l'avantage du riche que Dieu l'ait ainsi ordonné : pourquoi ? parce que si le riche avoit du superflu, dont il ne fût ni comptable ni redevable aux pauvres, ce superflu non seulement ne seroit plus un don de Dieu, mais une malédiction, puisque ce seroit un des plus grands obstacles du salut ; car il est vrai que rien n'est ni ne doit être plus dangereux pour le salut que la superfluité du bien, sur tout d'un bien abandonné à la discrétion & au gré de l'amour propre, avec un pouvoir sans réserve d'en disposer : il a donc été de la miséricorde & de la providence de Dieu sur les riches, de leur ôter un pouvoir dont infailliblement ils abuseroient, & de ne leur donner le superflu que pour en faire part aux pauvres. Tels sont les principes des Théologiens. Mais quoi qu'il en soit, Chrétiens, de toutes ces réflexions, on convient, & c'est un sentiment universel, que le superflu est la matière de l'aumône, & que vous êtes indispensablement obligés de l'employer selon que les nécessités des pauvres le demandent. Or ces nécessités, poursuivent les docteurs, ne manqueront jamais dans le monde, & il y en aura toujours assez pour épuiser tout ce superflu, quand les riches touchés de leurs devoirs y satisferont avec une entière fidélité.

Mais qu'est-ce que ce superflu ? voilà l'importante & l'essentielle question qu'il s'agit maintenant de bien résoudre. Si je consulte la Théologie, que me répond-elle ? que sous ce terme de superflu elle comprend tout ce qui n'est point nécessaire à l'entretien honnête de la condition & de l'état, & c'est là qu'elle s'en tient ; mais c'est de là même que l'ambition, que le luxe, que la cupidité, que la volupté empruntent des

armes pour combattre le précepte de l'aumône: car de cette définition du superflu, naissent les prétextes, non seulement pour secouer le joug & pour s'affranchir de la loi, mais pour la détruire & pour l'anéantir; & si nous ne les renversons, ces faux prétextes, c'est ne rien faire. Ecoutez donc ce qu'opposent les avares & les ambitieux du siécle; ils n'ont point, disent-ils, de superflu, & tout ce qu'ils ont leur est nécessaire pour subsister dans leur état & selon leur état: mais voici ma réponse, & je dis qu'il faut examiner sur cela deux choses; en premier lieu, quel est cet état; & en second lieu ce qui est nécessaire dans cet état. Quel est cet état? est-ce un état chrétien, ou est-ce un état payen? est-ce un état réel, ou est-ce un état imaginaire? est-ce un état borné, ou est-ce un état sans limites? est-ce un état dont Dieu soit l'auteur, ou est-ce un état que se soit fait une passion aveugle? car voilà le nœud de toute la difficulté. Si c'est un état qui n'ait point de bornes, un état qui ne soit fondé que sur les vastes idées de votre orgueil, un état dont le paganisme même auroit condamné les abus, & dont le faste immodéré soit le scandale & la honte du christianisme, ah! mon cher Auditeur, je conçois alors comment il peut être vrai que vous n'ayez point de superflu, comment il est possible que le nécessaire même vous manque; car pour maintenir ces sortes d'états, à peine des revenus immenses suffiroient-ils, & bien loin d'en avoir trop, on n'en a jamais assez. C'est, dis-je, ce que je comprends: mais ce que je ne comprends pas, c'est qu'étant chrétiens comme vous l'êtes, vous apportiez une telle excuse pour vous dispenser de l'aumône. En effet, si

ces sortes d'états prétendus étoient autorisés, & s'il étoit permis de les maintenir, que deviendroit donc le précepte de l'aumône? ou plutôt, que deviendroient les pauvres en faveur de qui Dieu l'a porté? où trouveroit-on pour leur entretien du superflu dans le monde? & faudroit-il que Dieu sans cesse fît des miracles pour y pourvoir?

Mais n'entrons point, je le veux, Chrétiens, dans la discussion de vos états; supposons-les tels que vous les imaginez, tels que votre présomption vous les fait envisager; voyons seulement ce qu'il y a dans ces états ou de nécessaire pour vous ou de superflu. Or j'appelle au moins superflu ce qui vous est, je ne dis pas précisément inutile, mais même évidemment préjudiciable. Car pour ne rien exagerer, je ne prends de ces états que ce qui sert à en fomenter les déréglemens, les excès, les crimes, & cela me suffit pour y trouver du superflu. J'appelle superflu ce que vous donnez tous les jours à vos débauches, à vos plaisirs honteux: renoncez à cette idole dont vous êtes adorateur, & vous aurez du superflu. J'appelle superflu, femme mondaine, ce que vous dépensez, disons mieux, ce que vous prodiguez en mille ajustemens frivoles, qui entretiennent votre luxe, & qui seront peut-être un jour le sujet de votre réprobation: retranchez une partie de ces vanités, & vous aurez du superflu. J'appelle superflu ce que vous ne craignez pas de risquer à un jeu qui ne vous divertit plus, mais qui vous attache, mais qui vous passione, mais qui vous dérégle, mais sur tout qui vous ruine & qui vous damne: sacrifiez ce jeu, & vous aurez du superflu. Quoi donc? vous avez de quoi

fournir à vos passions, & à vos passions les plus déréglées tout ce qu'elles demandent ; & vous prétendez ne point avoir de superflu ? vous avez du superflu pour tout ce qu'il vous plaît, & vous n'en avez point pour les pauvres ? Voilà ce que le devoir de mon ministère m'oblige à vous représenter, & ce que je vous conjure de vouloir bien vous représenter à vous-mêmes.

Mais ne puis-je pas me servir de ce superflu, pour m'aggrandir & pour accroître ma fortune? Ah ! Chrétiens, voici l'écueil & la pierre de scandale pour tous les riches du siécle : ce desir de s'aggrandir, de s'élever, de parvenir à tout, sans jamais borner ses vues, & sans jamais dire, c'est assez. Mais enfin, ce desir est-il criminel ? car il faut parler exactement & dans la rigueur de l'école. Hé bien, j'y consens, parlons dans la rigueur de l'école, elle me sera avantageuse, & je ne crains point qu'elle affoiblisse la vérité que je vous prêche. Je ne dis rien de ceux qui revêtus des bénéfices & des dignités de l'Eglise, voudroient employer le superflu des revenus ecclésiastiques à se faire une fortune & à se distinguer dans le monde ; ils sçavent mieux que moi quels anathêmes l'Eglise a fulminés contre ce desordre ; ils sçavent que le relâchement de la morale n'a point encore été jusqu'à favoriser là dessus en aucune sorte leur ambition & leur convoitise; ils sçavent avec quelle sévérité les Théologiens les moins étroits & les plus indulgens ont raisonné sur l'emploi de ce superflu, qui même indépendamment des pauvres, n'appartient point aux riches bénéficiers ; & ils n'ignorent pas que tout usage profane qu'ils en font, est de l'aveu de tous les Docteurs & in-

conteſtablement un ſacrilége. Que ſi vous me demandiez à quoi leur ſert donc cette multiplicité de bénéfices, qu'ils recherchent avec tant d'ardeur, & qu'ils pourſuivent avec tant d'empreſſement, puiſqu'elle ne fait qu'augmenter le poids de leurs obligations, ſans leur pouvoir être de nul avantage, par rapport à ces fins humaines d'accroiſſement & d'élévation; c'eſt ſur quoi je n'aurois garde ici de m'étendre, & j'aimerois mieux m'en rapporter à leurs conſciences que de faire une cenſure de leur conduite, dont vous ſeriez peu édifiés, & dont peut-être ils ſeroient encore moins touchés. Ainſi revenons au point & à la queſtion générale.

Eſt-ce un deſir injuſte ou criminel que de vouloir aggrandir ſon état? Non, Chrétiens, il ne l'eſt pas toujours, ou ſi vous voulez, il ne l'eſt pas en ſoi. Mais prenez bien garde aux conditions requiſes afin qu'il ne le ſoit pas, & voyez ſi de tous les deſirs que l'on peut former, il y en a un plus dangereux & communément plus pernicieux. Je veux qu'il vous ſoit permis d'aggrandir votre état; mais comment? ſelon les loix de votre religion: par exemple, qu'il vous ſoit permis d'acheter cette charge, ſi vous avez le mérite néceſſaire pour l'exercer, ſi vous êtes capable d'y glorifier Dieu, ſi c'eſt pour l'utilité publique; car pourquoi vous éleverez-vous aux dépens du public & de Dieu même? Or combien de riches néanmoins voyons-nous tous les jours ainſi s'élever? Il étoit de l'intérêt de Dieu, que cet homme qui n'a ni conſcience ni probité, n'eût jamais le pouvoir & l'autorité entre les mains; & toutefois parce qu'il étoit riche, il a ſçu monter aux premiers rangs, & parvenir à tout. L'ignorance & l'incapacité

de celui-ci devoient l'exclure de toutes affaires & de toute administration ; mais parce qu'il étoit opulent, sa présomption l'a porté à vouloir être assis sur les tribunaux de la justice pour décider & pour juger. Cependant si l'un & l'autre ne se fût point mis en tête d'aggrandir son état, ils auroient eu l'un & l'autre du superflu ; & c'est de ce superflu qu'ils auroient accompli le précepte de l'aumône. Mais cette morale nous conduit trop loin.

Je veux, Chrétiens, qu'il vous soit permis d'aggrandir votre état, pourvu que vous vous conteniez dans les termes d'une modestie raisonnable & sage, & que ce desir n'aille pas jusqu à l'infini. Pourquoi ? non seulement parce qu'il n'est rien de plus opposé à l'esprit du christianisme que de vouloir toujours s'élever, & que cela seul, dit saint Bernard, est un crime devant Dieu ; mais parce qu'il s'ensuivroit de là que le commandement de l'aumône ne seroit plus qu'un commandement chimérique & en spéculation. Car il est évident que les riches ayant droit alors, comme ils l'auroient, d'épargner tout, de ménager tout, de retenir tout, il n'y auroit plus de superflu dans le monde ; & qu'ainsi le précepte de l'aumône ne seroit plus que l'ombre d'une ancienne loi, qui obligeoit nos Pères tandis que la simplicité du siécle bornoit leurs vues & les fixoit à un état, mais qui dans la suite auroit perdu toute sa force, depuis que la science du monde nous a inspiré de plus hautes idées, & appris à bâtir de grandes fortunes. Or dites-moi, mes chers Auditeurs, si cette conséquence est soûtenable ?

Je veux qu'il vous soit permis d'aggrandir votre état, pourvu qu'en même tems vos aumônes

aumônes grossissent à proportion, & que vous posiez pour principe qu'elles font une partie & une partie essentielle de votre état. Mais ce que je veux sur tout, retenez bien cette maxime, c'est qu'il ne vous soit point permis d'aggrandir votre état qu'après que vous aurez pourvu aux nécessités des pauvres, & qu'autant que les nécessités des pauvres pourront s'accorder avec cette nouvelle grandeur. Est-il rien de plus juste? Quoi, mon Frère, vous travaillerez par de continuelles & de longues épargnes à vous établir & à vous pousser dans le monde, pendant que les pauvres souffriront? Au lieu de les soulager vous n'aurez point d'autre soin que d'amasser & d'acquerir; & vous insulterez, pour ainsi parler, à leur misère, en leur faisant voir dans votre élévation l'éclat & la pompe qui vous environne? Non, mon Dieu, direz-vous si vous êtes Chrétien, il n'en ira pas de même: je sçais trop à quoi m'engage la charité que je dois à mon prochain. Il n'est pas nécessaire que je sois plus riche ni plus grand; mais il est nécessaire que vos pauvres subsistent. Mon premier devoir sera donc de les secourir; & tandis que je les verrai dans l'indigence, je ne regarderai le superflu de mes biens que comme un dépôt que vous m'avez confié pour eux. Voilà comment vous parlerez: & si la nécessité des pauvres devenoit extrême, non seulement vous y emploirez le superflu, mais le nécessaire même de votre état: pourquoi? parce que vous devez aimer votre prochain préférablement à votre état; & s'il faut rabattre quelque chose de votre état pour conserver votre frère, c'est à quoi vous devez consentir & vous soumettre, afin que votre frère

ne périſſe pas. Ainſi l'enſeigne toute l'école.

Et quand je dis néceſſité extrême du prochain, je n'entends pas ſeulement néceſſité extrême par rapport à la vie, j'entends néceſſité extrême par rapport aux biens, à l'honneur, à la liberté. Je m'explique. Vous ſçavez que ce malheureux doit languir des années entières dans une priſon, ſi l'on ne contribue à ſa délivrance; vous ſçavez que cette jeune perſonne va ſe perdre, ſi l'on ne s'empreſſe de l'aider: c'eſt du néceſſaire même de votre état que leur doit venir ce ſecours; par quelle raiſon? parce que ce ſont là des néceſſités extrêmes. Telle eſt ma penſée; & ce que je penſe n'eſt point ce qui s'appelle morale ſévère, puiſque c'eſt la morale même de ceux qu'on a le plus ſoupçonnés & accuſés de relâchement.

Ah! Chrétiens, qu'il y a de vérités dont on n'eſt pas encore perſuadé dans le chriſtianiſme! Je vois bien, reprend ſaint Auguſtin dans ſes commentaires ſur le pſeaume trente-huitième; (& j'avoue, mes Frères, que voici le ſeul prétexte qui ſeroit capable de m'arrêter, & que j'aurois peine à combattre, ſi ce ſaint Docteur ne l'avoit lui-même détruit) je vois ce que vous m'allez oppoſer. Vous dites que vous avez une famille & des enfans à pourvoir; d'où vous concluez que vous pouvez donc garder votre ſuperflu: *Video quid dicturus es; filiis ſervio.* Mais je vous réponds, ajoûte ce Père, que ſous une apparence de piété, cette parole n'eſt qu'une vaine excuſe de votre iniquité: *Sed hæc vox pietatis, excuſatio eſt iniquitatis.* Non, Chrétiens, ce prétexte, tout ſpécieux qu'il eſt, ne vous juſtifiera jamais devant Dieu; ſoit que vous ayez des enfans à établir ou non, du moment

Auguſt.

que vous avez du superflu, vous le devez aux pauvres, selon les régles de la charité ; car ces régles sont faites pour vous, & elles n'ont rien d'incompatible avec vos autres devoirs. Vous devez pourvoir vos enfans ; mais vous ne devez pas oublier les membres de Jesus-Christ. Si Dieu vous avoit chargé d'une plus nombreuse famille, vous sçauriez bien partager vos soins paternels entre tous les sujets dont elle seroit composée. Or regardez ce pauvre comme un enfant de surcroît dans votre maison. Excellente pratique, d'adopter les pauvres qui représentent Jesus-Christ, & de les mettre au nombre de vos enfans !

Mais enfin, ajoûtez-vous, les tems sont mauvais, chacun souffre ; & n'est-il pas alors de la prudence de penser à l'avenir, & de garder son revenu ? C'est ce que la prudence vous dicte ; mais une prudence réprouvée, une prudence charnelle & ennemie de Dieu. Tout le monde souffre & est incommodé, j'en conviens ; mais après tout, si j'en jugeois par les apparences, peut-être aurois-je peine à en convenir : car jamais le faste, jamais le luxe fut-il plus grand qu'il l'est aujourd'hui ? & qui sçait si ce n'est point pour cela que Dieu nous châtie ; Dieu, dis-je, qui selon l'Ecriture, a en horreur le pauvre superbe ? Mais encore une fois, je le veux, les tems sont mauvais ; & que concluez-vous de là ? Si tout le monde souffre, les pauvres ne souffrent-ils point ? & si les souffrances des pauvres se trouvent jusques chez les riches, à quoi doivent être réduits les pauvres même ? Or à qui est-ce d'assister ceux qui souffrent plus, si ce n'est pas à ceux qui souffrent moins ? Est-ce donc bien raisonner de dire que vous avez

droit de retenir votre superflu, parce que les tems sont mauvais, puisque c'est justement pour cela même que vous ne le pouvez retenir sans crime, & que vous êtes dans une obligation particulière de le donner ?

Cette morale vous étonne & vous paroît n'aller à rien moins qu'à la damnation de tous les riches. Il me suffit de vous répondre avec le Chancelier Gerson, que ce n'est point cette morale qui damne les riches, mais que ce sont les riches qui se damnent pour ne vouloir pas suivre cette morale : aussi le Fils de Dieu n'attribue point la réprobation du mauvais riche de l'Evangile à une autre cause. De conclure que tous les riches sont damnés, c'est mal penser de son prochain, c'est vouloir entrer dans les conseils de Dieu & juger des autres avec témérité & avec malignité. Faisons notre devoir, mes Frères, dit saint Augustin, & il ne nous arrivera jamais de tirer de pareilles conséquences. Quand nous serons charitables & miséricordieux, nous trouverons qu'il y en a d'autres qui le sont aussi-bien que nous, & qui le sont plus que nous. Quoi qu'il en soit, mon cher Auditeur, n'abusez point du superflu de vos biens ; & puisque Dieu vous le demande pour servir à votre salut, ne le faites pas servir à votre perte éternelle. Souvenez-vous qu'il le faudra laisser un jour, ce superflu, & qu'après vous être rendu odieux dans le monde en le réservant, après vous être attiré la haine de Dieu, vous le quitterez à la mort : au lieu qu'en le consacrant à la charité, vous le ménagez pour le ciel. Souvenez-vous que rien même n'engagera plus Dieu à verser sur vous ses bénédictions temporelles, qu'un saint usage de vos biens en faveur

des pauvres ; la parole de Jesus-Christ y est expresse : donnez, & vous recevrez. Achevons : précepte de l'aumône, matière de l'aumône, c'est de quoi je vous ai parlé : en voici l'ordre, & c'est le sujet de la dernière partie.

III. PART.

C'Est l'ordre qui donne la perfection aux choses ; & quand le S. Esprit dans l'Ecriture veut nous faire entendre que Dieu a tout fait en Dieu, il se contente de nous dire qu'il a tout fait avec ordre & avec mesure. La charité même, dit S. Thomas, cette reine des vertus, cesseroit d'être vertu, si l'ordre y manquoit : aussi l'Epouse des Cantiques comptoit parmi les graces les plus singulières qu'elle eût reçues de son Epoux, celle d'avoir ordonné la charité dans son cœur, *Ordinavit in me charitatem.* Mais quoi ? demande S. Augustin, la charité a-t-elle besoin d'être ordonnée ; & n'est-ce pas elle qui met l'ordre par tout, ou n'est-elle pas elle-même l'ordre & la régle de tout ? Oui, mes Frères, répond ce saint Docteur ; la charité, la vraie charité est ordonnée dans elle-même, & ne doit point chercher l'ordre hors d'elle-même : mais il y a une fausse charité, & un de ses caractères est d'être déréglée & sans ordre. De là vient, continue ce Père, que l'Epouse, figure de l'ame chrétienne, se tient redevable à Dieu de deux grandes graces ; l'une de lui avoir donné la charité, & l'autre d'avoir établi dans elle l'ordre de la charité : *Ordinavit in me charitatem.* C'est l'explication que fait S. Augustin de ces paroles. Or ce qu'il dit de la charité en général, se doit dire en particulier de l'aumône, puisque l'aumône est essentiellement une partie de la charité : il faut donc de l'ordre dans l'au-

Cant. 2.

mône ; & cet ordre, selon les Théologiens, doit être observé, premièrement par rapport aux pauvres à qui l'aumône est dûe ; secondement, par rapport aux riches à qui l'aumône est commandée : voilà une instruction dont il ne faut, s'il vous plaît, rien perdre.

Je dis que par rapport aux pauvres à qui l'aumône est dûe, il y a un ordre à garder ; & cet ordre quel est-il ? c'est que l'aumône du moins dans la préparation du cœur, ou pour parler plus intelligiblement, c'est que la volonté de faire l'aumône doit être générale & universelle, c'est-à-dire qu'elle doit s'étendre à tous les pauvres de Jesus-Christ, sans en exclure un seul ; car dès que vous en excepterez un seul, vous n'aurez plus le véritable esprit de la charité. Il faut, dit S. Chrysostome, que cette vertu ramasse dans notre cœur tout ce qu'il y a au monde de nécessiteux & de misérables, comme ils sont tous ramassés dans le cœur de Dieu. C'est là, pour m'exprimer de la sorte, c'est dans les entrailles de la charité de Dieu, que S. Paul trouvoit tous les hommes réunis, & que tous les hommes nous doivent paroître également dignes de nos soins : *Cupio vos omnes in viscеribus Christi Jesu.* Ensorte que s'il se pouvoit faire que votre charité eût une aussi grande étendue que les misères du prochain, vous voudriez soulager par votre charité toutes les misères du monde, afin de pouvoir dire en parlant aux pauvres, ce que disoit le même Apôtre aux Corinthiens : *Cor nostrum dilatatum est ; non angustiamini in nobis* : non, mes Frères, qui que vous soyez, mon cœur n'est point resserré pour vous, mais vous y avez tous place : car voilà le caractère de la charité & de la miséricorde chrétienne.

Philip. 1.

2. Cor. 6.

Que dis-je, de la miséricorde chrétienne? Dieu même dans l'ancien Testament ne prescrivoit-il pas aux Juifs cette loi, & en leur ordonnant l'aumône, ne leur marquoit-il pas en particulier la personne de leur ennemi; *Si esurierit inimicus tuus, ciba illum: si sitierit, potum da illi*: voulant par là leur faire entendre que l'aumône ne devoit point être bornée; mais qu'étant, selon l'expression de S. Pierre Chrysologue, l'émule de la miséricorde de Dieu, elle doit se répandre aussi-bien sur les ennemis que sur les amis, comme Dieu fait lever son soleil aussi-bien sur les méchans que sur les justes? *Si esurierit inimicus tuus, ciba illum.* Or si Dieu le vouloit de la sorte dans une loi où il étoit, ce semble, permis de haïr son ennemi, ou du moins quelque ennemi, ainsi que l'expliquent les Pères; jugez, Chrétiens, ce qu'il exige de nous, pour qui l'amour des ennemis est un devoir propre & un commandement particulier. *Prov.* 25.

Et de là même concluons quel est l'aveuglement & l'erreur de certaines personnes, qui jusques dans leurs aumônes se laissent gouverner par leurs passions & leurs affections naturelles; qui donnent à ceux-ci, parce que ceux ci leur plaisent, & qui ne donnent jamais à ceux-là, parce que ceux-là n'ont pas le bonheur de leur agréer; qui se font une gloire & un point d'honneur de pourvoir aux besoins des uns, & qui n'ont que de la dureté ou de l'indifférence pour les autres; c'est-à-dire, qui contentent leur amour propre en faisant l'aumône, & qui suivent le mouvement d'une antipathie secrette en ne la faisant pas; car c'est ce qui arrive aux spirituels même, sans qu'ils y fassent réflexion.

Or est-ce là l'esprit de l'Evangile ? Accoutumons-nous, mes chers Auditeurs, à faire les actions chrétiennes chrétiennement, & n'en corrompons point la sainteté par le mêlange de l'iniquité ; faire ainsi l'aumône, ce n'est point pratiquer, mais profaner une vertu. Si je fais l'aumone dans l'ordre de Dieu, je dois être prêt à la faire sans distinction & sans exception, à la faire par tout où je verrai le besoin, & selon la mesure du besoin que Dieu me fera connoître : tellement qu'à prendre la chose en général, si je vois mon ennemi même dans une nécessité plus pressante, je dois le secourir par préférence à tout autre. Voilà ce que m'apprend le christianisme que je professe, & sans cela je n'ai qu'une charité apparente ; car je ne mérite rien dans les aumônes que je fais, & je me rends doublement coupables dans celles que je ne fais pas : pourquoi ? parce que dans les aumônes que je fais je ne suis que mon inclination, & dans celles que je ne fais pas je satisfais mon ressentiment, & je manque à une de mes plus étroites obligations.

Ce n'est pas qu'il ne soit permis, & qu'il ne soit même à propos d'avoir là-dessus certains égards ; & je conviens avec tous les maîtres de la morale, que les proches & les domestiques doivent communément l'emporter sur les étrangers ; ceux qui se trouvent dans une impuissance absolue de s'aider, sur ceux à qui il reste encore dans leur travail quelque ressource ; ceux qui s'emploient à procurer la gloire de Dieu & à sanctifier le prochain, sur ceux qui ne sont occupés que d'eux-mêmes & de leur propre salut. Ce fut le puissant motif qui porta S. Louis à répandre si libéralement ses graces

sur ces deux Apôtres de son siécle, St. Dominique & St. François d'Assise. Il n'épargna rien pour les soutenir, pour les seconder, parce qu'il les regarda comme les défenseurs de l'Eglise, comme les propagateurs de la foi, comme les dispensateurs de la parole de Dieu. Ce n'est plus guères peut-être la dévotion de notre tems; mais la dévotion de St. Louis étoit sans doute aussi solide que la nôtre.

L'ordre de l'aumône ainsi réglé par rapport au pauvre à qui l'aumône est dûe, il reste à le régler par rapport au riche à qui l'aumône est commandée, & c'est ce que je réduis à cinq articles, par où je finis en peu de paroles, pour ne pas fatiguer votre patience.

Première régle: que l'aumône soit faite d'un bien propre, & non point du bien d'autrui, comme il arrive tous les jours, non point d'un bien injustement acquis, & que la conscience me réproche; car notre Dieu, Chrétiens, a l'injustice en horreur & la déteste jusques dans le sacrifice & l'holocauste, comme parle l'Ecriture: *Odio habens rapinam in holocausto.* Faire des aumônes du bien d'autrui, dit saint Chrysostome, c'est faire Dieu le complice de nos larcins, & vouloir qu'il participe à notre péché Puisque l'aumône, selon St. Paul, est comme une hostie qui nous rend Dieu favorable, *Talibus enim hostiis promeretur Deus*; offrons lui cette hostie toute pure, & ne confondons jamais une aumône & une restitution; car ce sont deux choses essentiellement distinguées, que la restitution & l'aumône; & jamais l'aumône ne peut être le supplément de la restitution, si ce n'est que la restitution nous soit impossible. *Isai. 61* *Hebr. 13.*

Seconde régle : que les actions de juſtice envers les pauvres paſſent toujours devant les œuvres de pure charité ; ou, ſi je puis ainſi parler, que l'aumône de juſtice précéde toujours l'aumône de charité. Car il y a, mes Frères, une aumône de juſtice, & j'appelle aumône de juſtice, payer aux pauvres ce qui leur appartient, payer de pauvres domeſtiques, payer de pauvres artiſans, payer de pauvres marchands, ou même de riches marchands, mais qui de riches qu'ils étoient, tombent dans la pauvreté, parce qu'on les laiſſe trop long-tems attendre. Or la loi de Dieu veut que cette eſpéce d'aumône ait le premier rang, & c'eſt par là qu'il faut commencer. Mais avouons-le, Chrétiens, c'eſt une morale que bien des riches du monde ne veulent pas entendre aujourd'hui ; vous le ſçavez : on traite ce marchand, cet artiſan qui fait quelque inſtance, de fâcheux & d'importun ; on le fait languir des années entiéres, & après bien des remiſes, qui l'ont peut-être à demi ruiné, on lui donne à regret ce qui lui eſt le plus légitimement acquis, comme ſi c'étoit une grace qu'on lui accordât, & non une dette dont on s'acquitât. Combien même en uſent de la ſorte par une politique d'intérêt, que je n'examine point ici ; voulant paroître incommodés dans leurs affaires, & cacher leur état aux yeux des hommes, mais ſans le pouvoir cacher aux yeux de Dieu. Quoi qu'il en ſoit, ce n'eſt pas ſans raiſon que je touche ce point, & ſans que je m'explique davantage, tel qui m'écoute, comprend aſſez ce que je dis ou ce que je veux dire.

Troiſiéme régle : que les aumônes ne ſoient

point jetées au hazard, mais données avec mesure, avec réflexion; autrement ce sont des aumônes souvent mal placées; l'un reçoit, parce que le hazard vous l'a présenté, & l'autre ne reçoit rien, parce que vous n'avez pas pris soin de le chercher & de le connoître. Mais celui-là peut-être que vous soulagez, pouvoit encore se passer d'un tel secours, & celui-ci que vous ne soulagez pas, manque de tout, & se voit réduit aux dernières extrémités.

Quatrième régle : que les aumônes soient publiques, quand il est constant & public que vous possédez de grands biens & que vous êtes dans l'abondance : pourquoi? pour satisfaire à l'édification, pour donner l'exemple, pour accomplir la parole de Jesus-Christ : *Luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona.* Car n'est-ce pas un scandale de voir des riches vivre dans l'opulence, & de ne sçavoir ni s'ils font l'aumône ni où ils la font. Ce n'est point pour eux que le Sauveur du monde a dit : *Nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua* : que votre main gauche ne sçache pas ce que fait votre main droite : ce seroit une fausse humilité. *Matt. 5.* *Matt. 6*

Cinquième & dernière régle : c'est de faire l'aumône dans le tems où elle vous peut être utile pour le salut, sans attendre à la mort, ou même après la mort. Et voilà, mes chers Auditeurs, le point important que je ne puis assez vous recommender; car de quel mérite peuvent être devant Dieu des aumônes faites seulement à la mort? & quel fruit en pouvez-vous retirer alors, qui soit comparable à ce qu'elles auroient valu pendant la vie? Est-ce,

bien témoigner à Dieu votre amour, que de lui faire part de vos biens, quand vous n'êtes plus en état de les posséder, quand la mort vous les arrache par violence, quand ils ne sont plus proprement à vous ? On dit : cet homme a beaucoup donné en mourant ; & moi je dis : il n'a rien donné, mais il a laissé, & il n'a laissé que ce qu'il ne pouvoit retenir, & que parce qu'il ne le pouvoit retenir ; il l'a gardé jusqu'au dernier moment, & s'il eût pû l'emporter avec lui, ni Dieu ni les pauvres n'auroient eu rien à y prétendre. Aussi, que lui servent de telles aumônes, & quel profit en doit-il espérer ? car il est de la foi, Chrétiens, que toutes vos aumônes après la mort n'ont plus de vertu pour vous sauver : elles peuvent bien soulager votre ame dans le purgatoire ; mais quant au salut, ce sont, après la vie, des œuvres stériles ; pourquoi ? parce que l'affaire du salut est déja décidée, & que l'arrêt est sans appel. Cependant, riches du siécle, la grande vertu de l'aumône à votre égard, c'est de contribuer à votre salut. Si ce riche dans la vie eût fait une partie des aumônes qu'il a ordonnées à la mort, ses aumônes l'auroient sauvé, elles lui auroient attiré des graces de conversion, elles auroient prié pour lui, selon le langage de l'Ecriture ; car ce ne sont pas tant les pauvres qui prient pour nous que l'aumône même : *Conclude eleemosynam in sinu pauperis, & ipsa exorabit pro te.* Que le pauvre prie, ou qu'il ne prie pas, l'aumône prie toujours indépendamment du pauvre : mais en vain après la mort prieroit-elle pour votre conversion, puisque ce n'est plus le temps de se convertir ; en vain réclameroit-elle pour vous

Eccl.29.

la miséricorde divine, puisque ce n'est plus le temps de la miséricorde.

La conséquence qui suit de là, c'est la grande leçon que nous fait saint Paul : *Dum tempus habemus, operemur bonum.* Si nous aimons Dieu, & si nous nous aimons nous-mêmes ; faisons de bonnes œuvres tandis que nous en avons le tems. Je ne prétends pas vous détourner d'en faire à la mort ; à Dieu ne plaise ! c'étoit un usage trop saint & trop chrétien que celui des fidéles autrefois, de vouloir que Jesus-Christ fût leur héritier & qu'il eût part à leurs dernières volontés. Mais du reste, souvenons-nous que les bonnes œuvres de la vie sont de tout un autre poids. Ah ! Chrétiens, voici le temps où Dieu se dispose à verser plus abondamment ses graces, & où il vous appelle plus fortement à la pénitence. Or un des moyens les plus efficaces pour le toucher en votre faveur, c'est de lui envoyer, selon la figure de l'Evangile, des médiateurs qui lui parlent pour vous, & qui s'engagent à consommer l'affaire de votre conversion, & celle de votre salut & de votre sanctification. On s'étonne quelquefois de voir des pécheurs changer tout à coup ; des libertins & des impies renoncer à leurs habitudes & s'attacher à Dieu ; des aveugles & des endurcis se reconnoître, & devenir sensibles aux vérités éternelles ; des impénitens de plusieurs années, par une espéce de prodige, après une vie déréglée & dissolue, mourir de la mort des Saints ; mais moi je n'en suis point surpris, si ces pécheurs, si ces impies & ces libertins, si ces aveugles & ces endurcis, si ces impénitens ont été charitables envers les pauvres. C'est l'accomplissement des

Galat. 6.

oracles de l'Ecriture ; c'eſt un effet des paroles de Jeſus-Chriſt ; c'eſt la bénédiction de l'aumône. Il faut pour cela que Dieu faſſe des miracles ; mais les miracles pour recompenſer l'aumône ne lui coûtent point. Il faut que Dieu ſe relâche de ſes droits & qu'il arrête tous les foudres de ſa juſtice : mais, ſi joſe m'exprimer de la ſorte, l'aumône fait violence à la juſtice divine, & pour les intérêts du pauvre & du riche qui l'aſſiſte, Dieu n'a point de droits ſi légitimes & ſi chers qu'il ne ſoit prêt à céder. David diſoit qu'il n'avoit point
Pſ. 36. vû de juſte abandonné, *Non vidi juſtum derelictum* ; & je puis dire que je n'ai point vû de riche libéral & tendre pour les pauvres, en qui je n'aye remarqué certains effets de la grace, qui m'ont rempli de conſolation : mais au contraire, il n'eſt que trop commun de voir ces riches avares, ces riches inſenſibles aux misères du prochain, vivre ſans foi & ſans loi, vieillir & blanchir dans leurs deſordres, & mourir enfin dans leur impénitence : pourquoi ? parce que, ſuivant l'arrêt du Saint Eſprit, il n'y a point de miſéricorde pour
Jacob. 2. celui qui n'exerce point la miſéricorde : *Judicium ſine miſericordiâ ei qui non fecit miſericordiam.* Prévenons, mes chers Auditeurs, un jugement ſi terrible ; réveillons dans nos cœurs tous les ſentimens de la charité chrétienne, & par de ſaintes aumônes faiſons-nous des amis qui nous reçoivent dans l'éternité bienheureuſe, que je vous ſouhaite, &c.

SERMON

POUR

LE DIMANCHE

DE LA PREMIERE SEMAINE.

Sur les Tentations.

Ductus est Jesus in desertum à Spiritu, ut tentaretur à Diabolo. Et cùm jejunasset quadraginta diebus & quadraginta noctibus, posteà esuriit.

Jesus fut conduit dans le désert par l'Esprit pour y être tenté du Démon. Et ayant jeûné quarante jours & quarante nuits, il se sentit pressé de la faim. En saint Mathieu, chap. 4.

SIRE,

N'EST-IL pas étonnant que le Fils de Dieu qui n'est descendu sur la terre, comme dit St. Jean, que pour détruire les œuvres du démon, ait voulu les éprouver lui-même & se voir exposé aux attaques de cet esprit tentateur ? mais

quatre grandes raisons, remarque St. Augustin, l'y ont engagé, & toutes sont prises de notre intérêt. Nous étions trop fragiles & trop foibles pour soutenir la tentation, & il a voulu nous fortifier. Nous étions trop timides & trop lâches, & il a voulu nous encourager. Nous étions trop imprudens & trop téméraires, & il a voulu nous apprendre à nous précautionner. Nous étions sans expérience & trop peu versés dans l'art de combattre notre commun ennemi, & il a voulu nous l'enseigner.

Or c'est ce qu'il fait admirablement aujourd'hui; car selon la pensée & l'expression de St. Gregoire, il nous a rendus plus forts, en surmontant nos tentations par ses tentations même, comme par sa mort il a surmonté la nôtre : *Greg. Homil. 16. in Evang.* *Justum quippe erat, ut tentatus nostras tentationes suis vinceret, quemadmodum mortem nostram venerat suâ morte superare.* Il nous a rendus plus courageux & plus hardis, en nous animant par son exemple, puisque rien en effet ne doit plus nous animer que l'exemple d'un Homme-Dieu notre souverain Pontife, éprouvé comme nous en toutes manières, suivant la parole de St. Paul : *Hebr. 4.* *Tentatum autem per omnia.* Il nous a rendu plus circonspects & plus vigilans, en nous faisant connoître que personne ne doit se tenir en assurance, lorsque lui-même, le Saint des Saints, il n'est pas à couvert de la tentation. Enfin, il nous a rendus plus habiles & plus intelligens, en nous montrant de quelles armes nous devons user pour nous défendre, & en nous traçant les régles de cette milice spirituelle.

En cela semblable à un grand Roi, qui pour repousser les ennemis de son état, & pour dis-

ſiper leurs ligues, ne ſe contente pas de lever des troupes & de donner des ordres, mais paroît le premier à la tête de ſes armées, les ſoûtient par ſa préſence, les conduit par ſa ſageſſe, les anime par ſa valeur, & toujours malgré les obſtacles & les périls leur aſſure la victoire. Or ſi l'exemple d'un Roi a tant de force & tant de vertu, comme vous le ſçavez, Chrétiens, & comme vous l'avez tant de fois reconnu vous-mêmes, que doit faire l'exemple d'un Dieu? Voici, ſans doute, un des plus importans ſujets que je puiſſe traiter dans la chaire, & qui demande plus de réflexion. Parmi tant d'excellentes leçons que nous donne Jeſus-Chriſt dans l'Evangile de ce jour, touchant la manière dont nous devons nous gouverner dans la tentation, j'en choiſis deux auſquelles je m'arrête, & que me fourniſſent les paroles de mon texte. La première eſt que ce divin Maître ne va au déſert où il eſt tenté, que par l'inſpiration de l'eſprit de Dieu: *Ductus eſt in deſertum à ſpiritu, ut tentaretur.* La ſeconde, qu'il n'y eſt tenté qu'après s'être prémuni du jeûne & de la mortification des ſens: *Et cùm jejunaſſet quadraginta diebus & quadraginta noctibus, acceſſit tentator.* De là je tirerai deux conſéquences, l'une & l'autre bien utiles & bien néceſſaires. Demandons, &c. *Ave Maria.*

DE quelque manière que Dieu en ait diſpoſé dans le conſeil de ſa ſageſſe ſur ce qui regarde cette préparation de graces, que S. Auguſtin appelle prédeſtination, trois choſes ſont évidentes & inconteſtables dans les principes de la foi; ſçavoir, que pour vaincre la tentation, le ſecours de la grace eſt néceſſaire; qu'il

n'y a point de tentation qui ne puisse être vaincue par la grace, & que Dieu enfin, par un engagement de fidélité, ne manque jamais à nous fortifier de sa grace dans la tentation.

Sans la grace je ne puis vaincre la tentation; c'est un article décidé contre l'erreur pélagienne. Or quand je dis vaincre, j'entends de cette victoire sainte dont parloit l'Apôtre, lorsqu'il disoit, *qui legitimè certaverit*: de cette victoire qui est un effet de l'esprit chrétien, qui a son mérite devant Dieu, & pour laquelle l'homme doit être un jour récompensé dans le ciel & couronné. Car de vaincre une tentation par une autre tentation, un vice par un autre vice, un péché par un autre péché; de surmonter la vengeance par l'intérêt, l'intérêt par le plaisir, le plaisir par l'ambition, ce sont les vertus & les victoires du monde où la grace n'a point de part: mais de surmonter toutes ces tentations & le monde même pour Dieu, c'est la victoire de la grace & de notre foi: *Et hæc est victoria quæ vincit mundum, fides vestra.*

2. *Tim.* 2.

1. *Joan.* 5.

Il n'y a point de tentation qui ne puisse être vaincue par la grace: autre maxime essentielle dans la Religion; & le bien aimé disciple S. Jean en apporte une excellente raison: car, dit-il, en parlant aux fidéles, celui qui est en vous par sa grace est bien plus fort que celui qui est dans le monde, & qui y régne en qualité de Prince du monde: *Vicistis eum, quoniam major est qui in vobis est, quàm qui in mundo.* C'est donc faire injure à Dieu, que de croire la tentation insurmontable, & de dire ce que nous disons néanmoins si souvent: je ne puis résister à telle passion, je ne puis tenir contre telle habitude & tel penchant; c'est dans la pensée de S. Bernard, une

1. *Joan.* 4.

parole d'infidélité encore plus que de foiblesse : pourquoi ? parce qu'en parlant ainsi, ou nous n'avons égard qu'à nos propres forces, & en ce sens la proposition est vraie, mais nous sommes infidéles de séparer nos forces de celles de Dieu, ou nous supposons la grace & le secours de Dieu, & en ce sens la proposition non seulement est fausse, mais hérétique, parce qu'il est de la foi qu'avec le secours de Dieu nous pouvons tout : *Omnia possum in eo qui me confortat.* *Phil. 4.*

Mais avons-nous toujours ce secours de Dieu dans la tentation ? c'est ce qui me reste à vous expliquer, & ce qui doit faire le fonds de ce discours, où j'ose dire que sans embarrasser vos esprits, & sans rien avancer dont vous ne soyez édifiés, je vais vous donner l'éclaircissement de ce qu'il y a de plus important & de plus solide dans la matière de la grace. Oui, Chrétiens, il est encore de la foi, que Dieu ne permet jamais que nous soyons tentés au delà de ce que nous pouvons : *Fidelis Deus, qui non patietur vos tentari suprà id quod potestis.* Or nous n'avons ce pouvoir que par la grace ; elle ne nous manque donc point du côté de Dieu, non seulement pour vaincre la tentation, mais pour en profiter : *Sed faciet cum tentatione proventum.* Voilà comment parle S. Paul, & de quoi nous ne pouvons douter, si nous ne sommes pas assez aveugles pour nous figurer un Dieu sans miséricorde & sans providence. Mais quoique cela soit ainsi, il y a pourtant une erreur qui n'est aujourd'hui que trop commune, & qui se découvre dans la conduite de la plûpart des hommes : c'est de croire que ces graces nous sont toujours données telles que nous les vou- *1. Cor. 10.* *Ibidem.*

lons, & au moment que nous les voulons. Erreur dont les conséquences sont très-pernicieuses, & dont j'ai cru qu'il étoit important de vous détromper. Pour vous faire entendre mon dessein, je distingue deux sortes de tentations, les unes volontaires & les autres involontaires; les unes où nous nous engageons de nous-mêmes contre l'ordre de Dieu, & les autres où nous nous trouvons engagés par une espéce de nécessité attachée à notre condition. Dans les premières, je dis que nous ne devons point espérer d'être secourus de Dieu, si nous ne sortons de l'occasion, & que pour cela nous ne devons point alors nous promettre une grace de combat, mais une grace de fuite: ce sera la première partie. Dans les autres, je prétends qu'en vain nous aurons une grace de combat, si nous ne sommes en effet résolus à combattre nous-mêmes, & sur tout comme Jesus-Christ par la mortification de la chair: ce sera la seconde partie. Toutes deux renferment de solides instructions.

I. PART. DAns quelque obligation que nous puissions être & que nous soyons en effet d'exposer quelquefois notre vie, c'est une vérité incontestable, fondée sur la première loi de la charité que nous nous devons à nous-mêmes, qu'il ne nous est jamais permis d'exposer notre salut: or il est évident que nous l'exposons, & par conséquent que nous péchons, autant de fois que nous nous engageons témérairement dans la tentation. Je m'explique. Il n'y a personne qui n'ait, & en soi-même & hors de soi-même, des sources de tentations qui lui sont propres: en soi-même, des passions & des habitudes; hors de

soi-même, des objets & des occasions, dont il a personnellement à se défendre, & qui sont par rapport à lui des principes de péché. Car on peut très bien dire de la tentation ce que S. Paul disoit de la grace, que comme il y a une diversité de graces & d'inspirations, qui toutes procédent du même esprit de sainteté, & dont Dieu qui opère en nous, se sert, quoique différemment, pour nous convertir & pour nous sauver; aussi il y a une diversité de tentations, que le même esprit d'iniquité nous suscite, pour nous corrompre & pour nous perdre. Nous sçavons assez quel est le foible par où il nous attaque plus communément; & pour peu d'attention que nous ayons sur notre conduite, nous distinguons sans peine, non seulement la tentation qui prédomine en nous, mais les circonstances qui nous la rendent plus dangereuse. Car selon la remarque de S. Chrysostome, ce qui est tentation pour l'un ne l'est pas pour l'autre; ce qui est occasion de chute pour celui-ci, peut n'être d'aucun danger pour celui-là, & tel ne sera point troublé ni ébranlé des plus grands scandales du monde, qu'une bagatelle, si je l'ose dire, par la disposition particulière où il se trouve, fera malheureusement échouer. Le sçavoir & ne pas fuir le danger, c'est ce que j'appelle s'exposer à la tentation contre l'ordre de Dieu. Or je prétends qu'un Chrétien alors ne doit point attendre de Dieu les secours de graces préparés pour combattre la tentation & pour la vaincre: je prétends qu'il n'est pas en droit de les demander à Dieu, ni même de les espérer. Je vais plus loin, & je ne crains point d'ajoûter, que quand il les demanderoit, Dieu, selon le cours de sa providence ordinaire, est expres-

sément déterminé à les lui refuser. Que puis-je dire de plus fort, pour faire voir à ces ames présomptueuses le desordre de leur conduite, & pour les faire rentrer dans les saintes voies de la prudence des justes ?

Non, Chrétiens, tout homme qui témérairement & contre l'ordre de Dieu s'engage dans la tentation, ne doit point compter sur ces graces de protection & de défense, sur ces graces de résistance & de combat, si nécessaires pour nous soutenir. Par quel titre les prétendroit-il ou les demanderoit-il à Dieu ? Par titre de justice ? ce ne seroient plus des graces, ce ne seroient plus des dons de Dieu, si Dieu les lui devoit. Par titre de fidélité ? Dieu ne les lui a jamais promises. Par titre de miséricorde ? il y met par sa présomption un obstacle volontaire, & il se rend absolument indigne des miséricordes divines. Le voilà donc, tandis qu'il demeure dans cet état, & qu'il y veut demeurer, sans ressource de la part de Dieu, & privé de tous ses droits à la grace, j'entends à cette grace dont parle saint Augustin, & qu'il appelle victorieuse, parce que c'est par elle que nous triomphons de la tentation.

Je dit plus ; non seulement l'homme ne peut présumer alors que Dieu lui donnera cette grace victorieuse, mais il doit même s'assurer que Dieu ne la lui donnera pas : pourquoi ? parce que Dieu lui-même s'en est ainsi expliqué, & qu'il n'y a point de vérité plus clairement marquée dans l'Ecriture que celle-ci, sçavoir, que Dieu pour punir la témérité du pécheur, l'abandonne & le livre à la corruption de ses desirs. Et ne me dites point que Dieu est fidéle, & que la fidélité de Dieu, selon S. Paul, con-

fiſte à ne pas permettre que nous ſoyons jamais tentés au-deſſus de nos forces. Dieu eſt fidéle, j'en conviens ; mais ce ſont deux choſes bien différentes, de ne pas permettre que nous ſoyons tentés au-deſſus de nos forces, & de nous donner les forces qu'il nous plaît, quand nous nous engageons nous-mêmes dans la tentation. L'un n'eſt point une conſéquence de l'autre ; & ſans préjudice de ſa fidélité, Dieu peut bien nous refuſer ce que nous n'avons nulle raiſon d'eſpérer. Il eſt fidéle dans ſes promeſſes ; mais quand & où nous a-t-il promis de ſecourir dans la tentation celui qui cherche la tentation ? Pour raiſonner juſte & dans les principes de la foi, il faudroit renverſer la propoſition, & conclure de la ſorte : Dieu eſt fidéle, il eſt infaillible dans ſes paroles ; donc il abandonnera dans la tentation celui qui s'expoſe à la tentation, puiſque ſa parole y eſt expreſſe, & qu'il nous l'a dit en termes formels. Or la fidélité de Dieu n'eſt pas moins intéreſſée à vérifier cette formidable menace, quiconque aime le péril y périra, *Qui amat periculum, in illo peribit* ; *Eccl. 3.* qu'à s'acquiter envers nous de cette conſolante promeſſe, le Seigneur eſt fidéle, & jamais il ne nous laiſſera tenter au-delà de notre pouvoir : *Fidelis Deus, qui non patietur vos tentari ſuprà id quod poteſtis.*

Mais ſans inſiſter davantage ſur les promeſſes de Dieu ou ſur ſes menaces, je prends la choſe en elle-même. En vérité, mes chers Auditeurs, un homme qui témérairement & d'un plein gré s'expoſe à la tentation, qui volontairement entretient la cauſe & le principe de la tentation, a-t-il bonne grace d'implorer le ſecours du ciel & de l'attendre ? Si c'étoit l'intérêt de ma gloire,

lui peut répondre Dieu, ſi c'étoit un devoir de néceſſité, ſi c'étoit un motif de charité, ſi c'étoit le hazard & une ſurpriſe qui vous eût engagé dans ce pas gliſſant, ma providence ne vous manqueroit pas, & je ferois plutôt un miracle pour vous maintenir. Et en effet, quand autrefois pour tenter la vertu des vierges chrétiennes, on les expoſoit dans des lieux de proſtitution & de débauche, la grace de Dieu les y ſuivoit. Quand les Prophétes pour remplir leur miniſtère, paroiſſoient dans les Cours des Princes idolâtres, la grace de Dieu les y accompagnoit. Quand les ſolitaires obéiſſant à la voix & à l'inſpiration divine, ſortoient de leurs déſerts & entroient dans les villes les plus débordées pour exhorter les peuples à la pénitence, la grace de Dieu y entroit avec eux; elle combattoit dans eux & pour eux; elle remportoit d'éclatantes & de glorieuſes victoires, parce que Dieu lui-même tuteur & garant de leur ſalut les conduiſoit: ils étoient à l'épreuve de tout. Mais aujourd'hui par des principes bien différens, vous vous livrez vous-mêmes à tout ce qu'il y a pour vous dans le monde de plus dangereux & de plus propre à vous pervertir. Mais aujourd'hui, pour contenter votre inclination, vous entretenez des ſociétés libertines & des amitiés pleines de ſcandale, des converſations dont la licence corromproit, ſi je puis ainſi parler, les Anges même. Mais aujourd'hui par un engagement ou de paſſion ou de foibleſſe, vous ſouffrez auprès de vous des gens contagieux, démons domeſtiques, toujours attentifs à vous ſéduire & à vous inſpirer le poiſon qu'ils portent dans l'ame. Mais aujourd'hui, pour vous procurer un vain plaiſir, vous courez à des ſpectacles,

eles, vous vous trouvez à des assemblées, capables de faire sur votre cœur les plus mortelles impressions. Mais aujourd'hui, pour satisfaire une damnable curiosité, vous voulez lire sans distinction les livres les plus profanes, les plus lascifs, les plus impies. Mais aujourd'hui, femme mondaine, par une malheureuse vanité de votre sexe, vous vous piquez de paroître par tout, d'être par tout applaudie, de voir le monde & d'en être vue, de briller dans les compagnies, de vous produire avec tout l'avantage & tous les artifices d'un luxe affecté; & dans une telle disposition vous vous flatez que Dieu sera votre soûtien & votre appui. Or je dis moi qu'il retirera son bras, qu'il vous laissera tomber, & que quand par des vues toutes humaines vous sçauriez vous garantir de ce que le monde même condamne & traite de dernier crime, vous ne vous garantirez pas de bien d'autres chutes moins sensibles, mais toujours mortelles par rapport au salut. Je dis que ces graces sur quoi vous fondez votre espérance, n'ont point été destinées de Dieu pour vous fortifier en de pareilles conjonctures, & que vous ne les aurez jamais, tandis que vous vivrez dans le desordre où je viens de vous supposer. Voilà ce que j'avance comme une des maximes les plus incontestables & les plus solidement autorisées par les trois grandes régles des mœurs, l'expérience, la raison & la foi: voilà le point auquel nous devons, vous & moi, nous en tenir dans toute la conduite & le plan de notre vie.

Ah! mes Frères, reprend S. Bernard, s'il étoit vrai, comme vous voulez vous le persuader, que Dieu de sa part fût toujours également prêt à nous défendre & à combattre pour nous, soit

lorſque malgré ſes ordres nous nous jetons dans le danger, ſoit lorſque nous nous trouvons innocemment ſurpris, il faudroit conclure que les Saints auroient pris là-deſſus des meſures bien fauſſes, & des précautions bien inutiles. Ces hommes ſi célébres par leur ſainteté, & que l'on nous propoſe pour modéles, ces hommes conſommés dans la ſcience du ſalut, l'auroient bien mal entendu, ſi la grace ſe donnoit indifféremment à celui qui aime la tentation & à celui qui la craint, à celui qui l'excite & qui s'y plaît, & à celui qui la fuit. C'eſt bien en vain qu'ils s'éloignoient du commerce du monde, & qu'ils ſe tenoient enfermés dans de ſaintes retraites, ſi dans le commerce du monde le plus cortompu l'on eſt également ſûr de Dieu & de ſa protection toute puiſſante.

Pourquoi S. Jerôme avoit-il tant d'horreur des pompes du ſiécle? pourquoi ſe troubloit-il, comme il témoigne lui-même, au ſeul ſouvenir de ce qu'il avoit vu dans Rome? Il n'avoit qu'à quitter ſa ſolitude & à retourner dans les mêmes aſſemblées, il n'avoit qu'à rentrer ſans crainte dans les mêmes cercles. Pourquoi ce grand maître de la vie ſpirituelle, ce Docteur ſi ſage & ſi éclairé, obligeoit-il cette ſainte vierge Euſtochium à s'interdire pour jamais certaines libertés dont on ne ſe fait point communément de ſcrupule: les rendez-vous dérobés, les viſites fréquentes, les mots couverts & à double ſens, les lettres enjouées & myſtérieuſes, les démonſtrations de tendreſſe & les privautés d'une amitié naiſſante? Pourquoi, dis-je, lui faiſoit-il des crimes de tout cela? pourquoi lui en faiſoit-il tant appréhender les ſuites, s'il ſçavoit que Dieu nous a tous pourvus d'un

préservatif infaillible & d'un remède toujours présent ?

Enfin, quand les Pères de l'Eglise invectivoient avec tant de zéle contre les abus & les scandales du théatre ; quand ils défendoient aux fidéles les spectacles, & qu'ils les sommoient en conséquence de leur baptême d'y renoncer, il faudroit regarder ces invectives comme des figures, & ces discours si pathétiques comme des exagerations. Mais pensez-en, mes chers Auditeurs, tout ce qu'il vous plaira ; il est difficile que tous les Saints se soient trompés, & quand il s'agit de la conscience, j'en croirai toujours les Saints plutôt que le monde & tous les partisans du monde ; car les Saints parloient, les Saints agissoient par l'esprit de Dieu, & l'esprit de Dieu ne fut jamais ni ne peut jamais être sujet à l'erreur.

Mais allons jusqu'à la source, & pour vous convaincre encore davantage de la vérité que je prêche, tâchons à la découvrir dans son principe. Pourquoi Dieu refuse-t-il sa grace à un pécheur qui s'expose lui-même à la tentation ? c'est pour l'intérêt & pour l'honneur de sa grace même ; & la raison qu'en apporte Tertullien, est bien naturelle & bien solide ; parce qu'autrement, dit-il, le secours de Dieu deviendroit le fondement & le prétexte de la témérité de l'homme. Voici la pensée de ce Père. Dieu, tout libéral qu'il est, doit ménager ses graces de telle sorte que le partage qu'il en fait, ne nous soit pas un sujet raisonnable de vivre dans une confiance présomptueuse : cette proposition est évidente. Or si je sçavois que dans les tentations même où je m'engage contre la volonté de Dieu, Dieu infailliblement me soutiendra, je

n'uſerois plus de nulle circonſpection ; je n'aurois plus beſoin du don de conſeil, ni de la prudence chrétienne : pourquoi ? parce que je ſerois auſſi invincible & auſſi fort en cherchant l'occaſion qu'en l'évitant ; ainſi la grace, au lieu de me rendre vigilant & humble, me rendroit lâche & ſuperbe.

Que fait donc Dieu ? Me voyant prévenu d'une illuſion ſi injurieuſe à ſa ſainteté même, il me prive de ſa grace, & par là il juſtifie ſa providence du reproche qu'on lui pourroit faire d'autoriſer mon libertinage & ma témérité. Et c'eſt ce que S. Cyprien exprimoit admirablement par ces belles paroles que je vous prie de remarquer : *Ita nobis ſpiritualis fortitudo collata eſt, ut providos faciat, non ut præcipites tueatur.* Cypr. Ne vous y trompez pas, mes Frères, & ne penſez pas que cette force ſpirituelle de la grace qui doit vaincre la tentation dans nous, ou nous aider à la vaincre, ſoit abandonnée à notre diſcrétion : Dieu la tient en réſerve ; mais pour qui ? pour les Chrétiens ſages & prévoyans, & non pas pour les aveugles & les négligens. A qui en fait-il part ? à ces ames juſtes, qui ſe défient de leur foibleſſe, & qui s'obſervent elles-mêmes. Mais pour ces ames audacieuſes & précipitées, qui marchent ſans réflexion, bien loin d'avoir des graces de choix à leur communiquer, il ſe fait comme un point de juſtice de les livrer aux deſirs de leur cœur, & ce châtiment, quoique terrible, eſt conforme à la nature de leur péché.

Car que fait un Chrétien, lorſque par le mouvement & le caprice d'une paſſion qui le domine, il ne va pas au devant de la tentation ? écoutez-le : en s'engageant dans la tentation, il

tente Dieu même ; & tenter Dieu, c'eſt un des plus grands deſordres dont la créature ſoit capable, & qui dans la doctrine des Pères bleſſe directement le premier devoir de la Religion : *Non tentabis Dominum Deum tuum.* Or ce péché ne peut être mieux puni que par l'abandon de Dieu : voici comment raiſonne ſur ce point l'Ange de l'Ecole, S. Thomas. Dans le langage de l'Ecriture, nous trouvons, dit ce ſaint Docteur, qu'on peut tenter Dieu en trois manières différentes. Premièrement, quand nous lui demandons un miracle ſans néceſſité, & c'eſt ce que firent ces Phariſiens dont parle ſaint Luc : *Alii autem tentantes eum, ſignum de cœlo quærebant.* Ils prièrent le Sauveur du monde de leur faire voir un prodige dans l'air ; mais pourquoi lui firent-ils cette demande ? pour le tenter. Secondement, quand nous voulons borner la toute-puiſſance de Dieu ; & c'eſt ce que Judith reprocha aux habitans de Bethulie, lorſqu'aſſiégés par Holophernes, & deſeſpérant du ſecours d'en haut, ils étoient prêts à capituler & à ſe rendre. *Qui eſtis vos, qui tentatis Dominum ? conſtituiſtis terminos miſerationis ejus :* Qui êtes-vous, leur dit-elle, & comment oſez-vous tenter le Seigneur, en marquant un terme à ſa miſéricorde & à ſon pouvoir ? Enfin, quand nous ſommes de mauvaiſe foi avec Dieu, & que nous ne tenons pas à ſon égard une conduite ſincère & droite ; c'eſt ainſi qu'en uſèrent les Juifs, lorſqu'ils préſentèrent à J. C. une piéce de monnoie, & qu'ils le preſsèrent de répondre ſi l'on devoit payer le tribut à Céſar. *Quid me tentatis, hypocritæ ?* Hypocrites, leur répondit le Sauveur du monde, pourquoi me tentez-vous ? Voilà, reprend ſaint Thomas, ce que

Matth. 4.

Luc. 11.

Judith 8.

Matth. 22.

c'eſt que tenter Dieu : voilà les trois eſpéces de ce péché.

Or un chrétien qui s'expoſe à la tentation fondé ſur la grace de Dieu dont il préſume, ſe rend tout à la fois coupable de ces trois ſortes de péchés ; car d'abord il demande à Dieu un miracle ſans néceſſité : pourquoi ? parce que ne faiſant rien pour ſe conſerver, il veut que Dieu ſeul le conſerve, & que n'employant pas la grace qu'il a, il ſe promet de la part de Dieu la grace qu'il n'a pas. La grace qu'il a, c'eſt une grace de fuite, mais il ne veut pas fuir ; la grace qu'il n'a pas, c'eſt une grace de combat ; mais comptant néanmoins que Dieu combattra pour lui, il veut affronter le péril ; c'eſt-à-dire, qu'il renverſe ou qu'il voudroit renverſer toutes les loix de la providence. L'ordre naturel eſt qu'il ſe retire de l'occaſion puiſqu'il le peut, mais il ne le veut pas ; & cependant il veut que Dieu l'y ſoûtienne par un concours extraordinaire, enſorte qu'il n'y périſſe pas. N'eſt-ce pas vouloir un miracle, & le miracle le plus inutile ? Quand Dieu voulut préſerver Loth & toute ſa famille de l'embraſement de Sodome, & qu'il lui commanda de ſortir de cette Ville réprouvée, ſi Loth eût refuſé cette condition, s'il eût voulu demeurer au milieu de l'incendie, s'il eût demandé que Dieu le garantît miraculeuſement des flammes, comment eût été reçue une telle priére ? comment eût-elle dû l'être ? Or voilà ce que nous faiſons tous les jours. Nous voulons que dans des lieux où le feu de l'impureté eſt allumé de toutes parts, Dieu par une grace ſpéciale nous mette en état de n'en point reſſentir les atteintes ; nous voulons aller par tout, entendre tout, voir tout, être de tout, & que

Dieu cependant nous couvre de son bouclier & nous rende invulnérables à tous les traits. Mais Dieu sçait bien nous réduire à l'ordre & confondre notre présomption ; car il nous dit justement, comme il dit à Loth : *Nec stes in omni circà regione.* Eloignez-vous de Sodome & de tous ses environs, renoncez à ce commerce qui vous corrompt, *nec stes* ; rompez cette société qui vous perd, *nec stes ;* quittez ce jeu qui vous ruine & de biens & de conscience, *nec stes ;* sortez de là & ne tardez pas. Je n'ai point de miracle à faire pour vous ; & dès-à-présent je consens à votre perte, si par une sage & prompte retraite vous ne prévenez le malheur qui vous menace, *Nec stes in omni circà regione.* *Genes. 19.*

Aussi, Chrétiens, prenez garde que le Fils de Dieu qui pouvoit accepter le défi que lui fait dans notre Evangile l'esprit tentateur, qui pouvoit sans risque se précipiter du haut du Temple, & charger par là de confusion son ennemi, se contente de lui opposer cette parole : *Non tentabis Dominum Deum tuum* ; vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. Pourquoi cela ? ne vous en étonnez pas, répond saint Augustin, c'est que cet ennemi de notre salut ne doit point être vaincu par un miracle de la toute-puissance de Dieu, mais par la vigilance & la fidélité de l'homme ; *Quia non omnipotentiâ Dei, sed hominis justitiâ superandus erat.* A entendre les Pères s'expliquer sur ce point, on diroit qu'ils parlent en Pélagiens : cependant toutes leurs propositions sont orthodoxes, parce qu'elles n'excluent pas la grace, mais seulement le miracle de la grace ; & voilà ce qui a rendu les Saints si attentifs sur eux-mêmes, si timides & si réservés. Mais nous, mieux instruits des conseils *Matth. 4.* *August.*

de Dieu que Dieu même, nous portons plus avant notre confiance; car l'esprit de mensonge
Matth. nous dit : *Mitte te deorsum* ; ne crains point,
4. jette-toi hardiment dans cet abyfme, vois cette personne, entretiens cette liaison ; Dieu a commis des Anges pour ta sûreté, & ils te conduiront dans toutes tes voies : *Scriptum est, quia Angelis suis mandavit de te.* C'est ainsi qu'il nous parle, & nous l'écoutons ; & nous nous persuadons que les Anges du ciel viendront en effet à notre secours, je veux dire, que les graces divines descendront sur nous ; & nous fermons ensuite les yeux à tout pour marcher avec plus d'assurance dans les voies les plus dangereuses ; & au lieu de répondre comme Jesus-Christ, *non tentabis*, vous ne mettrez point à l'épreuve la toute-puissance de votre Dieu, nous hazardons tout sans héſiter, nous voulons que Dieu fasse pour nous ce qu'il n'a pas fait pour son Fils, nous lui demandons un miracle qu'il s'est, pour m'exprimer de la sorte, refusé à lui-même.

Ibidem.

De plus, & au même tems que le pécheur présomptueux tente Dieu par rapport à sa toute-puissance, il ose encore le tenter par rapport à sa miséricorde, non pas en la bornant comme les Prêtres de Bethulie, mais au contraire en l'étendant au delà des bornes où il a plû à Dieu de la renfermer : car cette miséricorde, dit saint Augustin, n'est que pour ceux qui se trouvent dans la tentation, sans l'avoir voulu, & nous voulons qu'elle soit encore pour ceux qui donnent entrée à la tentation, qui se familiarisent avec la tentation, qui nourrissent dans eux & qui fomentent la tentation, comme si nous étions maîtres des graces de Dieu, & qu'il fût en notre pouvoir d'en disposer. Or qui som-

mes-nous pour cela ? *Qui estis vos, qui tenta-* *Judith*
tis Dominum ? 8.

Enfin, nous tentons Dieu par hypocrisie, lorsque nous implorons sa grace dans une tentation dont nous craignons d'être délivrés & d'où nous refusons de sortir. Dieu peut bien nous répondre ce que Jesus-Christ répondit aux Juifs : *Quid me tentatis, hypocritæ ?* car nous *Matth.*
lui demandons une chose, mais de bouche, 22.
tandis qu'au fond & dans le cœur nous en voulons une autre. Nous le prions d'éloigner de nous la tentation, & nous-mêmes contre sa défense expresse nous nous en approchons. Nous lui disons : Seigneur, ayez égard à notre foiblesse, & sauvez-nous de la violence & des surprises du tentateur, & cependant par une contradiction monstrueuse nous devenons nos propres tentateurs ; nous en exerçons dans nous-mêmes, comme dit excellemment saint Gregoire Pape, & contre nous-mêmes, le principal & le funeste ministère. N'est-ce pas user de dissimulation avec Dieu ? n'est-ce pas lui insulter ?

Voilà, mes chers Auditeurs, permettez-moi de vous appliquer particulièrement cette morale, voilà ce qui vous rendra éternellement inexcusables devant Dieu. Quand on vous reproche vos desordres, vous vous en prenez à votre condition, & vous prétendez que la Cour où vous vivez est un séjour de tentations, mais de tentations inévitables, mais de tentations insurmontables : c'est ainsi que vous en parlez, que vous rejetez sur des causes étrangères ce qui vient de vous-mêmes & de votre fonds. Mais il faut une fois justifier Dieu sur un point où sa providence est tant intéressée ; il faut en détrui-

ſant ce vain prétexte, vous obliger à tenir un autre langage & à reconnoître humblement votre deſordre. Oui, Chrétiens, je l'avoue; la Cour eſt un ſéjour de tentations, & de tentations dont on ne peut preſque ſe préſerver, & de tentations où les plus forts ſuccombent; mais pour qui l'eſt-elle? pour ceux qui n'y ſont pas appellés de Dieu, pour ceux qui s'y pouſſent par ambition, pour ceux qui y entrent par la voie de l'intrigue, pour ceux qui n'y cherchent que l'établiſſement d'une fortune mondaine, pour ceux qui y demeurent contre leur devoir, contre leur profeſſion, contre leur conſcience; pour ceux dont on demande ce qu'ils y font, & pourquoi ils y ſont; dont on dit, ils ſont ici & ils devroient être là; en un mot, pour ceux que l'eſprit de Dieu n'y a pas conduits. Etes-vous de ce caractère & de ce nombre? alors j'en conviens, il eſt preſque infaillible que vous vous y perdrez: c'eſt un torrent impétueux qui vous emportera; car comment y réſiſterez-vous, puiſque Dieu ne ſera pas avec vous? Mais êtes-vous à la Cour dans l'ordre de la providence; c'eſt-à-dire, y êtes-vous entré avec vocation? y tenez-vous le rang que votre naiſſance vous y donne? y faites-vous votre charge? y venez-vous par le choix du Prince? une raiſon néceſſaire & indiſpenſable vous y retient-elle? non, Chrétiens, les tentations de la Cour ne ſont plus des tentations invincibles pour vous: car il eſt de la foi, non ſeulement que Dieu vous a préparé des graces pour les vaincre, mais que les graces qu'il vous a préparées ſont propres à vous ſanctifier au milieu même de la Cour.

Si donc vous vous perdez à la Cour ce n'eſt

point aux tentations de la Cour que vous vous en devez prendre ; c'eſt à vous-mêmes & à votre lâcheté, à votre infidélité, puiſque le Saint-Eſprit vous le dit en termes formels : *Perditio tua, Iſraël.* Et en effet, n'eſt-ce pas à la Cour, que, malgré les tentations, l'on a pratiqué de tout tems les plus grandes vertus ? n'eſt-ce pas là qu'on a remporté les plus grandes victoires ? n'eſt-ce pas là que ſe ſont formés tant de Saints ? n'eſt-ce pas là que tant d'autres peuvent ſe former tous les jours ? Dans des miniſtères auſſi pénibles qu'éclatans, être continuellement aſſiégé d'hommes intéreſſés, d'hommes diſſimulés, d'hommes paſſionnés ; paſſer les jours & les nuits à décider des intérêts d'autrui, à écouter des plaintes, à donner des ordres, à tenir des conſeils, à négocier, à délibérer, tout cela & mille autres ſoins pris en vûe de Dieu, ſelon le gré de Dieu, n'eſt-ce pas aſſez pour vous élever à la plus ſublime ſainteté ? *Oſe.* 13.

Mais quel eſt ſouvent le principe du mal ? le voici : c'eſt qu'à la Cour où le devoir vous arrête, vous allez bien au-delà du devoir. Car comptez-vous parmi vos devoirs tant de mouvemens que vous vous donnez, tant d'intrigues où vous vous mêlez, tant de deſſeins que vous vous tracez, tant de chagrins dont vous vous conſumez, tant de différens & de querelles que vous vous attirez, tant d'agitations d'eſprit dont vous vous fatiguez, tant de curioſités dont vous vous repaiſſez, tant d'affaires où vous vous ingérez, tant de divertiſſemens que vous recherchez ? Diſons quelque choſe de plus particulier, & inſiſtons ſur ce point. Comptez-vous parmi vos devoirs tel & tel attachement dont la ſeule paſſion eſt le nœud, & qu'il faudroit rompre ;

tant d'assiduités auprès d'un objet vers qui l'inclination vous porte, & dont il faudroit vous séparer ?

Je ne le puis, dites-vous : vous ne le pouvez ? & moi je prétends, souffrez cette expression, oui je prétends qu'en parlant de la sorte, vous mentez au St. Esprit, & vous faites outrage à sa grace. Voulez-vous que je vous en convainque, mais d'une manière sensible & à laquelle vous avouerez que le libertinage n'a rien à opposer ? Ce ne sera pas pour vous confondre, mais pour vous instruire comme mes frères & comme des hommes dont le salut doit m'être plus cher que ma vie même : *Non ut confundam vos.* La disposition où je vous vois m'est favorable pour cela, & Dieu m'a inspiré d'en profiter : elle me fournit une démonstration vive, pressante, à quoi vous ne vous attendez pas, & qui suffira pour votre condamnation, si vous n'en faites aujourd'hui le motif de votre conversion. Ecoutez-moi & jugez-vous.

1. *Cor.* 4.

Il y en a parmi vous, & Dieu veuille que ce ne soit pas le plus grand nombre, qui se trouvent au moment que je parle, dans des engagemens de péché si étroits, à les en croire, & si forts, qu'ils desespérent de pouvoir jamais briser leurs liens. Leur demander que pour le salut de leur ame, ils s'éloignent de telle personne, c'est, disent-ils, leur demander l'impossible. Mais cette séparation sera-t-elle impossible, dès qu'il faudra marcher pour le service du Prince, à qui nous faisons tous gloire d'obéir ? Je m'en tiens à leur témoignage. Y en a-t-il un d'eux, qui pour donner des preuves de sa fidélité & de son zéle, ne soit déja disposé à partir & à quitter ce qu'il aime ? Au premier bruit de la guerre

qui commence à se répandre, chacun s'engage, chacun pense à se mettre en route ; point de liaison qui le retienne ; point d'absence qui lui coûte, & dont il ne soit résolu de supporter tout l'ennui. Si j'en doutois pour vous, je vous offenserois ; & quand je le suppose comme indubitable, vous recevez ce que je dis comme un éloge, & vous m'en sçavez gré. Je ne compare point ce qu'exige de vous la loi du monde, & ce que la loi de Dieu vous commande. Je sçais qu'en obéissant à la loi du monde vous conserverez toujours la même passion dans le cœur, & qu'il y faut renoncer pour Dieu ; & certes il est bien juste qu'il y ait de la différence entre l'un & l'autre, & que j'en fasse plus pour le Dieu du ciel que pour les puissances de la terre. Mais je veux seulement conclure de là, que vous imposez donc à Dieu, quand vous prétendez qu'il n'est pas en votre pouvoir de ne plus rechercher le sujet criminel de votre desordre, & de vous tenir au moins pour quelque temps, & pour vous éprouver vous-même, loin de ses yeux & de sa présence. Car encore une fois, vous retiendra-t-il quand l'honneur vous appellera, & avec quelle promptitude vous verra-t-on courir & voler au premier ordre que vous recevrez & que vous vous estimerez heureux de recevoir ? Quiconque auroit un moment balancé, seroit-il digne de vivre ? oseroit il paroître dans le monde ? n'en deviendroit il pas la fable & le jouet ?

Ah ! Chrétiens, disons la vérité, on a trop affoibli, ou même trop avili les droits de Dieu. S'il s'agit du service des hommes, on ne reconnoît point d'engagement nécessaire ; tout est sacrifié, & tout le doit être, puisque l'ordre de

Dieu le veut ainſi. Mais s'agit-il des intérêts de Dieu même, on ſe fait un obſtacle de tout, on trouve des difficultés par tout, & l'on manque de courage pour les ſurmonter. Ceux même qui devroient s'oppoſer à ce relâchement, les Prêtres de Jeſus-Chriſt, malgré tout leur zéle, ſe laiſſent ſurprendre à de faux prétextes, & ſont eux-mêmes ingénieux à en imaginer, pour modérer la rigueur de leurs déciſions. On écoute un mondain, on entre dans ſes raiſons, on les fait valoir, on le ménage, on a des égards pour lui, on lui donne du tems; on dit que l'occaſion, quoique prochaine, ne lui eſt plus volontaire, quand il ne la peut plus quitter ſans intéreſſer ſon honneur, & on lui laiſſe à décider, tout mondain qu'il eſt, ſi ſon honneur y eſt en effet intéreſſé, & intéreſſé ſuffiſamment pour contrebalancer celui de Dieu: on veut qu'il puiſſe demeurer dans cette occaſion, ou du moins qu'on ne puiſſe l'obliger à en ſortir, s'il n'en peut ſortir ſans ſe ſcandaliſer lui-même; & on s'en rapporte à lui-même, ou plutôt à ſa paſſion & à ſon amour propre, pour juger en effet s'il le peut. On cherche tout ce qui lui eſt en quelque ſorte favorable pour ne le pas rebuter; c'eſt-à-dire, qu'on l'autoriſe dans ſon erreur, qu'on l'entretient dans ſon libertinage, qu'on le damne & qu'on ſe damne avec lui. Car j'en reviens toujours à ma première propoſition. En vain attendons-nous une grace de combat pour vaincre la tentation, lorſque la tentation eſt volontaire, & qu'il ne tient qu'à nous de la fuir. En vain même l'aurons-nous cette grace de combat dans les tentations néceſſaires, ſi nous ne ſommes en effet diſpoſés à combattre nous-mêmes: comment? ſur tout

comme Jesus-Christ, par la mortification de la chair. Vous l'allez voir dans la seconde partie.

II. PART.

POur bien comprendre ma seconde proposition, il faut encore, s'il vous plaît, présuppose ce grand principe, sur quoi roule, pour ainsi dire, tout le mystère de la prédestination des hommes, que j'ai déja développé en partie dès l'entrée de ce discours, mais qui vous paroîtra bien plus noblement conçu, & plus fortement exprimé par ces paroles de St. Cyprien, qui sont remarquables : *Ordine suo, non nostro arbitrio, virtus spiritus Sancti ministratur.* La vertu du Saint-Esprit, c'est-à-dire, la grace ne nous est pas donnée selon notre choix, beaucoup moins selon notre goût & nos inclinations, mais dans un certain ordre établi de Dieu, suivant lequel elle doit être ménagée, & hors duquel elle demeure inutile & sans effet. Principe admirable, d'où je tire trois conséquences, qui sont d'une étendue presque infinie dans la morale chrétienne, & qui appliquées à la conduite de la vie, font le juste temperament de tous les devoirs que nous avons à remplir, pour correspondre aux desseins de Dieu dans l'importante affaire du salut. Suivez bien ceci, je vous prie. *Cypr.*

Première conséquence : dans les tentations & dans les dangers où la misère humaine nous expose, je dis par nécessité & malgré nous-mêmes, Dieu dont la fidélité ne manque jamais, est toujours prêt à nous aider de ses graces ; mais il veut que nous en usions, & conformément à l'état ou il nous a appelés, & par rapport à la fin pour laquelle ces mêmes graces nous sont

données. Car c'eſt proprement ce que ſaint Cyprien a voulu nous marquer : *Ordine ſuo, non noſtro arbitrio.* Or vous ſçavez, mes chers Auditeurs, qu'en qualité de Chrétiens, nous faiſons tous profeſſion d'une ſainte milice, & qu'il n'y a perſonne de nous, qui n'en porte le caractère. D'où il s'enſuit que toute notre vie, ſelon le témoignage de l'Ecriture, ne doit plus être qu'une guerre continuelle de l'eſprit contre la chair, de la raiſon contre les paſſions, de la foi contre les ſens, de l'homme intérieur contre l'homme extérieur, enfin de nous-mêmes contre nous-mêmes. Et ſi nous prétendons à la véritable gloire du chriſtianiſme, qui conſiſte dans les ſolides vertus, St. Paul, ce maître ſuſcité de Dieu pour nous les enſeigner & pour nous en donner une juſte idée, ſemble n'en point reconnoître d'autres que de militaires. Car ſe ſervant d'une métaphore qui nous doit être vénérable, puiſque le St. Eſprit même en eſt l'auteur, il nous fait un bouclier de la foi, une cuiraſſe de la juſtice, un caſque de l'eſpérance ; nous recommendant en mille endroits de ſes Epîtres de nous revêtir de ces armes ſpi-
Epheſ. 6. rituelles, *Induite vos armaturam Dei* ; & nous faiſant entendre que nous en devons uſer, & que ſans cela tout le bien qui eſt en nous, ou que nous préſumons y être, n'eſt que menſonge & illuſion. Voilà notre état.

Que fait Dieu de ſa part? il nous prépare des graces proportionnées à cet état. Nous avons à ſoutenir une guerre difficile & dangereuſe ; il ne nous donne pas des graces de paix, comme il en donnoit au premier homme, car elles ne nous ſeroient plus propres, mais des graces de combat, de défenſe, d'attaque, de réſiſtance,

parce qu'il n'y a que celles-là qui nous conviennent. Les tentations sont des assauts que nous livre notre ennemi, & ces graces sont des moyens pour les repousser ; par conséquent faire fond sur la grace sans être déterminé à résister & à combattre, c'est oublier ce que nous sommes, c'est nous figurer une grace imaginaire & chimérique, c'est aller contre toutes les vûes de Dieu : tel est néanmoins le desordre le plus ordinaire, & fasse le ciel que ce ne soit pas le nôtre. Nous voulons des graces qui nous garantissent de tous les dangers, mais nous voulons que ce soient des graces qui ne nous coûtent rien, qui ne nous incommodent en rien, qui nous laissent dans la possession d'une vie douce & paisible ; & Dieu veut que ce soient des graces qui nous fassent agir, qui nous tiennent dans la sujétion d'un exercice laborieux & sans relâche : *Ordine suo, non nostro arbitrio, virtus Spiritus sancti ministratur.* Le repos de la vie, voilà ce qu'on cherche, & ce que tant de personnes vertueuses séduites par leur amour propre se proposent jusques dans leur piété même. Et moi, leur dit Jesus-Christ, je ne connois point cette vie sans action, puisque rien n'est plus contraire à mon esprit, & que le Royaume du Ciel ne peut être emporté que par violence ; car c'est pour cela que je suis entré, comme votre chef dans le champ de bataille, & qu'au lieu de vous apporter la paix je vous ai apporté l'épée : *Non veni pacem mittere, sed gladium.* Témoignage sensible & convaincant qu'il ne veut à sa suite que des ames généreuses, que des hommes infatigables, & toujours en état de remporter de nouvelles victoires. Le repos est pour le ciel, & *Matth.* 10.

le combat pour la terre : *Non veni pacem mittere, sed gladium.*

Seconde conséquence : la première maxime en matière de guerre est d'affoiblir son ennemi & de le fatiguer ; car de vouloir l'épargner & le traiter avec douceur, d'avoir pour lui de l'indulgence, ce seroit se perdre & se détruire soi-même. Or quel est notre ennemi, Chrétiens, je dis l'ennemi le plus puissant que la grace ait à combattre en nous ? Reconnoissons-le devant Dieu, & ne nous aveuglons pas : c'est notre chair ; cette chair de péché qui ne conçoit que des desirs criminels, cette chair esclave de la concupiscence, cette chair toujours rebelle à la loi de Dieu : voilà, dit un Apôtre, l'ennemi le plus à craindre, & par qui nous sommes plus communément tentés : *Unusquisque verò tentatur à concupiscentia sua.* Ennemi d'autant plus dangereux qu'il nous est plus intime, ou plutôt qu'il fait une partie de nous-mêmes ; ennemi d'autant plus redoutable, que naturellement nous l'aimons ; ennemi d'autant plus invincible, qu'il ne nous attaque qu'en nous flatant : c'est cet ennemi, reprend saint Chrysostome, qu'il faut soumettre, qu'il faut dompter ; par où ? par la mortification chrétienne, si nous voulons que la grace triomphe de la tentation. *Jacob. 1.*

Car je dis qu'un chrétien qui n'a aucun usage de cette mortification évangélique, qui nourrit sa chair dans la molleſſe, qui l'entretient dans le plaisir, qui lui donne toutes les commodités de la vie, qui toujours d'intelligence avec elle, la ménage en tout, la choie en tout, & cependant se confie dans la grace de Dieu, & se persuade qu'elle suffira pour le sauver, ne la connoît pas cette grace, & n'a pas les

premiers principes de la religion qu'il professe : pourquoi ? voici la preuve qu'en donne saint Bernard, parce que la première action de la grace qui le doit soûtenir, & assurer son salut, est d'éteindre la concupiscence en mortifiant la chair. Vous, au contraire, mon cher Auditeur, vous, chrétiens sensuels & délicats, au lieu de l'affoiblir, vous la fortifiez ; au lieu de lui retrancher ce qui lui donne l'avantage sur vous, vous la secondez, c'est-à dire, qu'au lieu d'aider la grace contre la tentation, vous aidez la tentation contre la grace même, & que vous détruisez celle-ci par l'autre. Jamais donc vous ne devez attendre que la grace ait son effet, à moins que vous ne demandiez deux choses contradictoires ; sçavoir, que la grace & la concupiscence vous dominent tout à la fois, ou que Dieu par un miracle singulier crée pour vous des graces nouvelles, qui sans assujettir la chair fassent triompher l'esprit. Mais ne vous y trompez pas, & souvenez-vous toujours que ce n'est point au gré de l'homme que Dieu dispense ses graces, mais selon la sage & invariable disposition de sa providence : *Ordine suo, non nostro arbitrio, virtus Spiritus Sancti ministratur.*

Et en effet, comment est-ce que tous les Saints ont combattu la tentation, & de quel stratagême se sont-ils servi, quel moyen ont-ils employé contre elle ? la mortification de la chair. N'est-ce pas ainsi que David au milieu des pompes & des plaisirs de la Cour se couvroit d'un rude cilice, lorsqu'il se sentoit troublé par ses propres pensées, & que les desirs de son cœur le portoient au mal & le tentoient ? *Ego autem cùm mihi molesti essent, induebar cilicio.* N'est-ce pas pour cela que S. Paul traitoit rigoureusement *Ps. 34.*

son corps, & qu'il le réduisoit en servitude
1.Cor.9. *Castigo corpus meum & in servitutem redigo.*
Quoi donc? la grace est-elle d'une autre trempe dans nos mains que dans celles de cet Apôtre? avons-nous ou un esprit plus fervent ou une chair plus soumise que David? l'ennemi nous livre-t-il d'autres combats, ou sommes-nous plus forts que tant de Religieux & tant de Solitaires, les élus & les amis de Dieu? pas un d'eux qui ait compté sur la grace séparée de la mortification des sens; & sans la mortification des sens, que dis-je? dans une vie douce, aisée, commode, dans une vie même voluptueuse & molle, nous osons tout espérer de la grace. Un S. Jerôme comblé de mérites ne crut pas avec la grace même pouvoir résister, s'il ne faisoit de son corps une victime de pénitence; & nous prétendons tenir contre tous les charmes du monde & les plus violens efforts de l'enfer, en faisant de nos corps des idoles de l'amour propre. Les Hilarions & les Antoines, ces hommes tout célestes, & comme les Anges de la terre, se sont condamnés aux veilles, aux abstinences, à toutes les rigueurs d'une vie pénible & austère: pourquoi? parce qu'ils ne sçavoient point d'autre secret pour amortir le feu de la cupidité & pour repousser ses traits; & nous nous flatons de la faire mourir, en lui fournissant tout ce qui peut plus contribuer à la faire vivre. Un saint Jean-Baptiste, sanctifié presque dès sa conception, & qui pouvoit dire que la grace étoit née avec lui, n'a fait fond sur cette grace qu'autant qu'il l'a exercée, ou pour parler plus correctement, qu'autant qu'il s'est exercé lui-même par elle & avec elle dans la pratique de la plus parfaite abnégation; &

nous conçus dans le péché, nous après avoir vécu dans le péché, nous nous promettons de la grace des victoires sans combats, ou des combats sans violence, une sainteté sans pénitence, ou une pénitence sans austérité. Mais si cela étoit, conclut S. Jerôme, la vie de ce glorieux Précurseur & de ceux qui l'ont suivi, bien loin d'être un sujet d'admiration & d'éloge, ne devroit-elle pas être regardée comme une illusion & une folie? *Si ita esset, an non ridenda Hieron. potiùs quàm prædicanda esset vita Joannis?*

C'est ainsi qu'ont raisonné les Pères que Dieu nous a donnés pour maîtres, & qui doivent être nos guides dans la voie du salut. Ne vous étonnez donc pas si des mondains, marchant, comme dit l'Apôtre, selon la chair, & ennemis de la croix & de la mortification de Jesus-Christ, se trouvent si foibles dans la tentation. Ne me demandez pas d'où vient qu'ils y résistent si rarement, qu'ils y succombent si aisément, qu'ils se relèvent si difficilement; ce sont les suites naturelles de leur délicatesse & de leur sensualité: & si des ames idolâtres de leur corps ne se laissoient pas entraîner par la concupiscence, ce seroit dans l'ordre de la grace un des plus grands miracles. Non, non, disoit Tertullien, parlant aux premiers fidéles dans les persécutions de l'Eglise, je ne me persuaderai jamais qu'une chair nourrie dans le plaisir, puisse entrer en lice avec les tourmens & avec la mort. Quelque ardeur qu'un Chrétien fasse paroître pour la cause de son Dieu & pour la défense de sa foi, je me défierai toujours, ou plutôt je desespérerai toujours que de la délicatesse des repas, des habits, de l'équipage & du train, il accepte de passer à la

rigueur des prisons, des roues & des chevalets. Il faut qu'un Athléte pour combattre se soit auparavant formé par une abstinence régulière de toutes les voluptés des sens, & par une épreuve constante des plus rudes fatigues de la vie ; car c'est par là qu'il acquiert des forces. De même, il faut qu'un homme pour entrer dans le champ de bataille où sa religion l'appelle, ait fait l'essai de soi-même par une dure mortification, qui l'ait disposé à supporter tout & à n'être étonné de rien. Or ce que Tertullien disoit des persécutions, qui furent comme les tentations publiques & extérieures du christianisme, je le dis avec autant de sujet des tentations intérieures & particulières de chaque fidéle : c'est la grace qui les doit vaincre ; mais en vain présumons-nous que la grace, toute puissante qu'elle est, les surmontera, si nous ne domptons nous-mêmes la chair qui en est le principe ; & quiconque en juge autrement, est dans l'erreur & s'égare.

Mais en quoi consiste cette mortification de la chair ? & dans la pratique du monde, à quoi se réduit cet exercice ? troisième & dernière conséquence. Ah ! mes chers Auditeurs, dispensez-moi de vous dire ce que c'est dans la pratique du monde, que cette vertu, puisqu'à peine y est-elle connue, puisqu'elle y est mépriſée, puisqu'elle y est même en horreur. Mais quelqu'idée que le monde en puisse avoir, l'oracle de l'Apôtre ne laisse pas de subsister ; que pour être à J.C. & pour lui garder une fidélité inviolable, il faut crucifier sa chair & mourir à ses passions & à ses desirs déréglés : *Qui Christi sunt, carnem suam crucifixerunt cum vitiis & concupiscentiis.* Mais de quelque manière que le

Gal. 5.

monde en puisse penser, il sera toujours vrai qu'il n'y a point de condition parmi les hommes, où ce crucifiement de la chair ne soit d'une absolue nécessité, parce qu'il n'y en a pas une qui ne soit exposée à la tentation. Mais quelque peine que puisse avoir le monde à en convenir, la seule expérience de ces desordres lui fera connoître malgré lui-même, que la condition des grands, des riches, des puissans du siécle, est celle, entre toutes les autres, où cette mortification des sens devroit être plus ordinaire, parce que c'est celle où les tentations sont plus communes & plus violentes. Mais de quelque opinion que le monde puisse être prévenu, du moins avouera-t-il que plus un pécheur est sujet à la tentation, plus cette loi de mortifier son corps est-elle d'une obligation étroite & rigoureuse pour lui. Si nous étions aussi chrétiens qu'il faudroit l'être, ces régles de l'Evangile, quoique générales, seroient plus que suffisantes pour nous faire comprendre nos devoirs. Mais parce que l'amour propre nous domine, & que dans l'excès d'indulgence que nous avons pour nous-mêmes, à peine prenons-nous jamais le parti de nous imposer la plus légère pénitence, qu'a fait l'Eglise? Elle a déterminé ce commandement général à un commandement particulier, qui est le jeûne du Carême : se fondant en cela sur notre infirmité d'une part, & de l'autre sur notre besoin; se réglant sur l'exemple des anciens Patriarches, beaucoup plus sur celui de Jesus-Christ; s'autorisant du pouvoir que Dieu lui a donné de faire des loix pour la conduite de ses enfans, & se promettant de notre fidélité, que si nous avons un desir sincère de mortifier notre chair, autant qu'il est

néceſſaire pour vaincre la tentation, non ſeulement nous ne trouverons rien de trop rigoureux dans ce précepte, mais nous ferons bien plus qu'il ne nous preſcrit, parce qu'en mille rencontres nous éprouverons qu'il ne ſuffit pas encore pour réprimer notre cupidité & pour éteindre le feu de nos paſſions.

Voilà, Chrétiens, le deſſein que s'eſt propoſé l'Egliſe dans l'inſtitution de ce ſaint jeûne. Mais dans la ſuite des temps qu'eſt-il arrivé? Nous ne le déplorerons jamais aſſez, puiſque c'eſt un deſordre qui cauſe tant de ſcandale. Le démon & la chair ſe ſentant affoiblis par une ſi ſalutaire obſervance, ont employé toutes leurs forces pour l'abolir. Les Hérétiques ſe ſont déclarés contre ce commandement: les uns ont conteſté le droit, & les autres le fait. Ceux-là ont prétendu que l'Egliſe, en nous impoſant un tel précepte, paſſoit les bornes d'un pouvoir légitime, comme ſi ce n'étoit pas à elle à qui le Sauveur du monde a dit en la faiſant l'héritière & la dépoſitaire de ſon autorité: Tout ce que vous lierez ſur la terre ſera lié dans le ciel. Ceux-ci ont reconnu le pouvoir de l'Egliſe, mais n'ont point voulu convenir qu'elle ait jamais porté cette loi & qu'elle nous y ait aſſujettis: comme ſi la tradition n'étoit pas évidente ſur ce point, & que S. Auguſtin, il y a déja plus de douze ſiécles, n'en eût pas parlé, lorſqu'il diſoit que de jeûner dans les autres temps de l'année, c'étoit un conſeil, mais que de jeûner pendant le Carême, c'étoit un précepte: *In aliis temporibus Auguſt. jejunare conſilium eſt: in quadrageſima jejunare præceptum.* Combien même de catholiques libertins & ſans conſcience, ſe ſont élevés contre une pratique ſi utile & ſi ſolidement établie, non pas

pas en formant des difficultés ou sur le droit ou sur le fait, mais en méprisant l'un & l'autre, mais en violant le précepte par profession & avec la plus scandaleuse impunité, mais ne cherchant pas même des prétextes pour colorer en quelque sorte leur desobéissance, & pour sauver certains dehors. Que dis-je, & devrois-je les compter parmi les catholiques, & leur donner un nom qu'ils deshonorent & dont ils se rendent indignes, puisque Jesus-Christ veut que nous les regardions comme des payens & des idolâtres ? *Qui Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus & publicanus.* Matth. 18.

Enfin, jusques dans ce petit nombre de fidéles qui respectent l'Eglise & qui semblent soumis à ses ordres, combien en altèrent le commandement, & par où ? par de fausses interprétations qu'ils lui donnent en faveur de la nature corrompue ; par de prétendues raisons de nécessité qu'ils imaginent, & que la seule délicatesse leur suggère ; par de vaines dispenses qu'ils obtiennent, ou qu'ils s'accordent à eux-mêmes. Je dis vaines dispenses ; & pour vous en convaincre, remarquez ceci, il n'y a qu'à considérer trois grands desordres qui s'y glissent & dont je veux que vous conveniez avec moi. Car en premier lieu, c'est communément à certains états que ces sortes de dispenses semblent être attachées, & non point aux personnes même : marque infaillible que la nécessité n'en est pas la régle. Et en effet, n'est-il pas surprenant, Chrétiens, que dès qu'un homme aujourd'hui se trouve dans la fortune & dans un rang honorable, il n'y ait plus de jeûne pour lui ; que dès lors il soit si fécond en excuses pour s'en exempter ; que dès lors les

forces lui manquent, & que son tempérament, que sa santé ne lui permette plus ce qu'il pouvoit & ce qu'il feroit dans un état médiocre, dans une maison religieuse, dans une vie plus réglée & plus chrétienne ? En second lieu, ceux qui se croient plus dispensés du jeûne, ce sont ceux même à qui le jeûne doit être plus facile ; ce sont ces riches du siécle chez qui tout abonde, & qui jouissent de toutes les commodités de la vie. Je dis plus, & en troisième lieu, ceux qui font plus valoir une foiblesse imaginaire pour se dégager de l'obligation du jeûne, ce sont ceux qui devroient se faire plus de violence pour l'observer, parce que ce sont ceux à qui le jeûne est plus nécessaire. Car qui sont-ils ? Ce sont des pécheurs non seulement responsables à la justice divine de mille dettes contractées dans le passé, & dont il faut s'acquiter, mais encore liés par de longues habitudes, qui les rendent plus sujets à de fréquentes rechûtes dans l'avenir, dont il faut se préserver. Ce sont des mondains, engagés par leur condition en mille affaires, ayant sans cesse devant les yeux mille objets qui sont pour eux autant de tentations. Ce sont des courtisans que le bruit de la Cour & ses divers mouvemens, que ses coutumes & ses maximes, que ses intrigues & ses soins, que sa mollesse, ses plaisirs, ses pompes exposent aux occasions les plus dangereuses. Ce sont de jeunes personnes, ce sont des femmes obsédées de tant d'adorateurs, qui les flatent, qui les idolâtrent, qui leur prodiguent l'encens, qui leur tiennent des discours, qui leur rendent des assiduités, c'est-à-dire, qui leur livrent des attaques, & qui leur tendent des piéges à quoi

elles ne se laissent prendre que trop aisément. Ce sont ceux-là pour qui le jeûne est d'une obligation particulière ; & néanmoins ce sont particulièrement ceux-là qui se croient plus privilégiés contre le jeûne. Ils le renvoient aux monastères & aux cloîtres : mais, répond saint Bernard, si dans le cloître & le monastère le jeûne est mieux pratiqué, ce n'est pas là toutefois qu'il est d'une nécessité plus pressante ; pourquoi ? parce que d'ailleurs par la retraite, par tous les exercices de la profession religieuse, on y est plus à couvert du danger.

Ah ! mes chers Auditeurs, souvenez-vous que vous ne surmonterez jamais la tentation, tandis que vous obéïrez à la chair & que vous en suivrez les appétits sensuels. Souvenez-vous que Dieu dans sa loi ne distingue ni qualités ni rangs, ou que s'il les distingue, ce n'est point par rapport à vous & à votre état, pour élargir le précepte, mais au contraire pour le rendre encore plus étroit & plus rigoureux. Souvenez-vous que vous êtes chrétiens comme les autres, & que plus vous êtes élevés au dessus des autres, plus vous avez d'ennemis à combattre & d'écueils à éviter : par conséquent que plus vous êtes dans l'opulence & dans la grandeur, plus vous devez craindre pour votre ame, & faire d'efforts pour la conserver. Employez-y, outre le jeûne & la pénitence, la parole de Dieu & les bonnes œuvres : la parole de Dieu, puisque c'est en ce saint temps que les ministres de Jesus-Christ la dispensent avec plus de zéle cette divine parole qui doit vous éclairer & vous fortifier ; les bonnes œuvres, puisque c'est en ce saint temps que l'Eglise

redouble toute sa ferveur, ou plutôt qu'elle travaille à réveiller toute la ferveur des fidéles; munis de ces armes de la foi, vous marcherez en assurance; malgré les artifices & la subtilité de la tentation, malgré les fréquens retours & l'importunité de la tentation, malgré les plus violens assauts & toute la force de la tentation, vous vous maintiendrez dans les voies de Dieu, & vous arriverez à la gloire que je vous souhaite, &c.

SERMON

POUR

LE LUNDI

DE LA PREMIERE SEMAINE.

Sur le Jugement de Dieu.

Cùm venerit Filius hominis in majestate suâ, & omnes Angeli cum eo, tunc sedebit super sedem majestatis suæ, & congregabuntur ante eum omnes gentes.

Quand le Fils de l'homme viendra dans l'éclat de sa majesté, & tous les Anges avec lui, alors il s'asseyera sur son thrône, & toutes les nations se rassembleront devant lui. En saint Mathieu, chapitre 25.

NOus reconnoissons, mes Frères, deux avénemens de Jesus-Christ, que l'Eglise nous propose comme deux grands objets de notre foi, & sur lesquels on peut dire que roule toute la religion chrétienne : car il est venu ce Dieu-Homme, dans le mystère adorable de son incarnation, & il doit encore venir au jour terrible de son jugement universel. Dans le

premier avénement il a pris la qualité de Sauveur, mais dans le second il prendra la qualité de Juge ; dans l'un il s'eſt revêtu d'une chair paſſible & ſujette à la mort, mais dans l'autre il paroîtra ſur le thrône, revêtu de tout l'éclat d'un corps glorieux. Quand il commença à ſe faire voir au monde, ce fut ſous un viſage aimable & plein de douceur, *Ecce Rex tuus venit tibi manſuetus* : mais quand il ſe montrera pour la ſeconde fois au monde, ce ſera ſous le viſage le plus effrayant & la foudre à la main, *Ecce dies Domini terribilis.* Enfin, dit S. Chryſoſtome, dans ſon incarnation il ſemble que ſon humanité eût comme anéanti toute la gloire de ſa divinité ; & dans ſon jugement dernier il ſemble que ſa divinité doive comme abſorber toutes les foibleſſes de ſon humanité : *Cùm venerit in majeſtate ſuâ, tunc ſedebit ſuper ſedem majeſtatis ſuæ.*

Matth. 21.

Joël. 2.

C'eſt, Chrétiens, de cet avénement de terreur, de ce jugement de Dieu que je viens aujourd'hui vous entretenir ; mais pour vous apprendre à le craindre, je ne vous parlerai, ni de la chûte des étoiles, ni des éclipſes du ſoleil & de la lune, ni de cet incendie général qui embraſera toute la terre, ni de cette confuſion de tous les élémens qui fera retomber le monde dans un nouveau chaos. Au lieu de ces phénoménes prodigieux & de ces ſignes éclatans, qui ſurprendront toute la nature, mais qui ne doivent arriver qu'à la fin des ſiécles, je veux vous en donner de plus ſimples, de plus préſens, de plus naturels, & par là même de plus propres à faire impreſſion ſur vos cœurs ; je veux vous faire connoître la rigueur du jugement de Dieu, par la rigueur de certains jugemens que vous

craignez tant sur la terre, & que vous avez dès maintenant à subir dans la vie ; je veux vous convaincre par vous-mêmes, & n'employer ici point d'autres preuves que vos sentimens les plus ordinaires : ce dessein est particulier, mais il aura de quoi vous édifier & vous toucher. Vierge sainte, il ne sera plus temps à ce dernier jour, à ce jour des vengeances divines d'implorer votre secours ; mais vous êtes présentement encore le refuge & l'asyle des pécheurs : c'est pour cela que nous nous adressons à vous & que nous vous disons, *Ave Maria.*

QUelque disproportion qu'il y ait entre Dieu & la creature, c'est par les créatures, dit le grand Apôtre, & par les choses visibles que nous apprenons à connoître ce qu'il y a d'invisible en Dieu : *Invisibilia enim ipsius per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur.* Et moi je dis, Chrétiens, appliquant à mon sujet cet excellent principe de S. Paul ; quelque disproportion qu'il y ait entre le jugement de Dieu & le jugement des hommes, c'est par les jugemens des hommes que nous devons mesurer, sonder, pénétrer, & non seulement apprendre à connoître, mais à craindre le jugement de Dieu. Vous me demandez, comme les Apôtres à Jesus-Christ, des présages & des signes de ce jugement redoutable, dont le Fils de Dieu nous parle dans notre Evangile : *Et quod signum adventûs tui ?* En voici deux, mes chers Auditeurs, que je vous propose d'abord, & où je renferme tout ce que j'ai à vous dire dans ce discours. La censure du monde dont nous ne pouvons nous parer, & la censure de nos propres consciences que nous ne pouvons éviter : les jugemens que l'on fait de

Rom. 1.

Matth. 24.

nous,& celui que nous en faisons nous-mêmes : les jugemens que l'on fait de nous, & que j'appelle la censure du monde, le jugement que nous faisons de nous-mêmes, & que j'appelle la censure de notre propre conscience. Je m'explique. Il est certain que Dieu nous jugera, c'est ce que nous attendons, & ce qui doit être la fin du second avénement de Jesus-Christ : mais sans attendre que Jesus-Christ vienne pour nous juger, dès maintenant le monde nous juge, & dès maintenant nous nous jugeons nous-mêmes. Le monde nous juge, & combien craignons-nous ce jugement du monde ? premier préjugé de la rigueur du jugement de Dieu, & le sujet de la première partie. Nous nous jugeons nous-mêmes, & rien ne nous trouble davantage que ce jugement de notre conscience : second préjugé de la rigueur du jugement de Dieu, & le sujet de la seconde partie. Tirons donc, Chrétiens, de ce double jugement, de celui que le monde fait de nous, & de celui que nous faisons nous-mêmes de nous-mêmes, une double conjecture de l'extrême sévérité du jugement de Dieu ; ou plutôt apprenons à craindre le jugement de Dieu, & par la crainte que nous avons des jugemens du monde, & par les peines que nous cause le jugement de nos propres consciences. Tout ceci donnera lieu à des réflexions bien sensibles & bien solides.

I. PART. NOus craignons les jugemens du monde, je dis les jugemens que le monde fait de nous ; & ce qui nous doit être un grand sujet de confusion & de réflexion, dans l'idée que nous nous formons de ces jugemens du monde à quoi nous sommes exposés, nous n'en crai-

gnons pas seulement l'iniquité & la malignité, mais nous en craignons encore plus la vérité, nous n'en pouvons souffrir la liberté, nous en supportons avec peine la sincérité, nous en redoutons l'exacte & rigide sévérité; & quand ces jugemens s'accordent sur ce qui peut nous rendre odieux & nous décrier, c'est sur tout alors qu'ils nous accablent & que nous n'en pouvons soutenir l'uniformité. Je le répéte, & je dis en peu de paroles qui vont faire tout le fonds de cette première partie : nous craignons la censure des hommes, & nous la craignons parce qu'elle n'est souvent que trop juste, nous la craignons parce qu'elle est libre, nous la craignons parce qu'elle est sincère, nous la craignons parce qu'elle ne nous fait nulle grace, nous la craignons parce qu'à force de se répandre, elle devient enfin contre nous un jugement public. Tout cela, mes chers Auditeurs, ce sont autant de conjectures de l'extrême rigueur du jugement de Dieu, & autant d'épreuves sensibles par où Dieu semble déja nous y disposer. Ecoutez-moi, & tâchez à tirer de là des conséquences dignes, & du sujet que je traite, & de la sainteté du christianisme que vous professez.

Nous voulons souvent par une prétendue force d'esprit, nous mettre au-dessus de la censure & des jugemens des hommes, & nous nous flatons quelquefois d'être en effet parvenus à cette heureuse indépendance; mais au même temps, pour peu que nous nous consultions nous-mêmes, nous voyons bien que nous nous trompons; c'est-à-dire, que nous voudrions mépriser cette censure du monde, & pouvoir la compter pour rien; mais quelque mépris que

nous en faſſions, ou que nous affections d'en faire, nous ſentons aſſez au fond de l'ame que nous la craignons. Car de là vient la déſolation où l'on tombe & le trouble qui nous ſaiſit, quand cette cenſure nous attaque perſonnellement, & qu'il nous arrive d'en éprouver les traits : de là vient que nous en ſommes ſi mortifiés, ſi piqués, ſi offenſés : de là vient que les moindres rapports qu'on nous fait excitent en nous des mouvemens ſi vifs de dépit, de colère, de vengeance : marque évidente que nous ne la mépriſons pas. En effet, ſi nous ſçavions en bien des rencontres & ſur bien des ſujets, les idées qu'on a de nous, ce que l'on penſe de nous, comment on parle de nous, nous en ſerions outrés de douleur. Si lorſque nous ſommes tranquilles & peut-être contens de nous-mêmes, on nous faiſoit connoître pour qui nous paſſons dans l'eſtime du monde, il n'en faudroit pas davantage pour nous conſterner & pour nous plonger dans le plus noir & le plus mortel chagrin. Ainſi le repos & la tranquillité de notre vie ne roule ſouvent que ſur l'ignorance où nous ſommes des jugemens qu'on fait de nos perſonnes, de nos actions, de nos qualités : mais qu'on nous tire de cette ignorance, & dès-là nous commencerons à être malheureux.

Il eſt donc vrai que malgré nous nous les craignons, ces jugemens, & il eſt de l'ordre de la providence, dit St. Chryſoſtome, que cela ſoit de la ſorte : pourquoi ? parce que ſans parler des autres biens que produit cette crainte, quoiqu'humaine, ou pour mieux dire, ſans parler des maux qu'elle empêche en contenant les hommes dans le devoir, ſans parler des deſordres qui s'enſuivroient immanquablement, ſi

cette crainte n'étoit pas une barrière pour nous arrêter, au moins eſt-il certain qu'elle nous éléve à la crainte du jugement de Dieu, qu'elle nous fait ſentir par avance le jugement de Dieu, qu'elle nous ſert à connoître la ſévérité du jugement de Dieu : car pour peu que nous ayons non ſeulement de religion, mais de raiſon, voici, ce me ſemble, les réflexions que nous devons faire. Nous devons chacun nous dire à nous-mêmes : ſi les jugemens que les hommes forment contre moi, font en moi de ſi vives impreſſions, que ſera-ce quand Dieu lui-même viendra me juger ? ſi je crains tant d'être cenſuré par des hommes foibles comme moi, que ſera-ce d'être condamné par un Dieu infiniment au deſſus de moi ? Pour peu que je ſois fidéle à la grace, cette réflexion que je fais, ce raiſonnement ſuffit pour réveiller toute ma ferveur, & pour me faire marcher devant Dieu, comme l'Apôtre, avec crainte & avec tremblement.

Je ſçais que St. Paul agiſſoit par des principes plus relevés, quand il diſoit plein d'une généreuſe confiance : peu m'importe que le monde me juge, parce que c'eſt aſſez pour moi de ſçavoir que le Seigneur me jugera ; *Mihi autem pro minimo eſt, ut à vobis judicer.* Mais il n'appartenoit qu'à St. Paul de parler ainſi : outre que la ſainteté de ſa vie étoit à l'épreuve & le mettoit à couvert de tous les jugemens du monde, il avoit été ravi juſqu'au troiſiéme ciel ; il avoit puiſé dans la ſource même la connoiſſance des vérités éternelles, & par conſéquent il n'étoit pas néceſſaire qu'il fît aucune attention aux jugemens du monde pour être pénétré de la penſée du jugement de Dieu. Mais nous ſenſuels & groſſiers, nous eſclaves des ſens & 1. Cor. 4.

attahés à la terre, il n'eſt pas étrange que nous ayons beſoin de ce ſecours, & c'eſt à nous, puiſqu'il nous eſt propre, à nous en aider. Oui, devons-nous dire, il m'importe de penſer que les hommes ſont les cenſeurs de ma vie; il m'importe de ne pas oublier que les hommes m'éclairent qui que je ſois & quoi que je faſſe, & qu'ils ſont en poſſeſſion de me juger: il m'importe de me ſouvenir qu'en mille occaſions cette cenſure des hommes m'allarme, me déconcerte, m'humilie, m'abat; parce que ce ſont là autant d'avertiſſemens pour moi, & que j'apprends quelles précautions j'ai donc à prendre pour me préſerver de ce jugement ſupérieur où je dois paroître & qui doit décider de mon éternité. Car ſi ce prétendu tribunal des hommes qui me jugent ſans autorité, & dont je ne reconnois point la juriſdiction, eſt néanmoins un tribunal formidable pour moi, quel ſentiment dois-je avoir de celui d'un Dieu, dont je révère la ſainteté & dont je redoute la puiſſance? & ſi je me contrains, ſi je m'obſerve, ſi je garde tant de meſures pour me ſauver des jugemens du monde, avec quel ſoin, avec quelle circonſpection dois-je régler ma vie, pour me mettre en état de répondre à ce ſouverain Juge qui tient en ſes mains ma deſtinée? C'eſt ainſi que je m'inſtruis, & que me faiſant à moi-même de ſalutaires leçons, du monde je m'éléve à Dieu. Avançons: voici quelque choſe encore de plus important & de plus fort.

Quelque vains & quelque injuſtes que nous ſuppoſions les jugemens du monde, nous n'en craignons pas tant après tout l'iniquité & la malignité, que nous en craignons la vérité: car pourquoi ces jugemens critiques & deſavanta-

geux, quand nous venons à les connoître, nous sont-ils si sensibles, ou pourquoi y sommes-nous si sensibles nous-mêmes ? avouons-le de bonne foi ; parce que nous ne les trouvons que trop véritables : s'ils l'étoient moins, ils nous troubleroient beaucoup moins, & s'ils étoient évidemment faux, on les négligeroit. Ils ne nous blessent que parce qu'ils sont trop bien fondés, que parce qu'ils trouvent & qu'ils doivent trouver dans les esprits trop de créance, que parce que nous n'avons rien à y opposer. Et certes sur tous les jugemens outrés que la passion & la vengeance inspire contre nous, nous nous faisons aisément raison : nous en appellons au témoignage de notre conscience & à la vérité connue ; & le témoignage de notre conscience, la vérité qui nous favorise, est un soutien pour nous contre la témerité & l'injustice. Mais il y a une censure du monde équitable, droite, desintéressée ; une censure à laquelle il est évident que la passion n'a point de part ; une censure irréprochable & qui porte avec soi sa conviction, & c'est celle-là qui nous fait trembler. Donnons plus de jour à cette pensée. Nous haïssons, dit S. Augustin, non seulement la calomnie qui nous impose, mais la vérité qui nous reprend ; & si nous y prenons bien garde, souvent la vérité qui nous reprend, nous choque & nous aigrit bien plus vivement que la calomnie qui nous impose : car nous avons de quoi repousser la calomnie & de quoi la confondre ; mais la vérité, en nous convaincant nous confond nous-mêmes. La calomnie qui nous impose, se détruit avec le temps & se dissipe ; mais la vérité qui nous reprend, s'éclaircit toujours d'un jour à autre ; & à mesure qu'elle s'éclaircit, elle découvre

notre honte & ne nous laisse rien à repliquer.

Triste image du jugement de Dieu : car, dit St. Jerôme, ce qu'il y a pour nous de plus redoutable dans ce jugement, ce n'est ni la majesté du juge, ni sa puissance, ni sa grandeur, mais sa vérité; cette vérité qui s'élevera contre nous; cette vérité qui nous accusera, qui nous convaincra, qui nous condamnera, qui nous confondra : non pas cette foible vérité des hommes, mais cette invincible vérité de Dieu, cette immuable vérité de Dieu, cette irréfragable vérité de Dieu, cette vérité qui ne peut être ni desavouée, ni contestée, ni éludée; en un mot, ô mon Dieu, cette vérité qui environne votre thrône, & que l'Ecriture appelle pour cela votre
Ps. 88. vérité : *Et veritas tua in circuitu tuo.* Voilà, reprenoit St. Jerôme, ce que j'ai à craindre. Car pour la vérité des hommes & de leurs jugemens, quelque forte qu'elle fût contre moi, peut-être m'en pourrois-je défendre; quelque évidente qu'elle parût, peut-être pourrois-je l'obscurcir, peut-être au moins à force de subtilités & de prétextes pourrois-je l'affoiblir : mais contre la vérité de Dieu, que ferai-je & que dirai-je, moi pécheur, moi ver de terre ? Si je veux entrer en discussion avec elle, disoit le saint homme Job, de cent crimes qu'elle me reprochera, je ne répondrai pas sur un seul : si j'entreprends de me justifier, ma propre justification deviendra ma condamnation : si je me crois innocent, dès-là je me rendrai coupable. Quand il y auroit en moi quelque trace ou quelque rayon de justice, cette justice humaine éclairée de la vérité de Dieu, s'effacera, s'évanouira. Ah ! Seigneur, concluoit-il, vous dont la lumière sonde les plus profonds abysmes, vous à qui nul ne

peut résister, que votre vérité est adorable, mais qu'elle est redoutable ! Il y a en effet, Chrétiens, entre la vérité des hommes & la vérité de Dieu des différences infinies ; mais le caractère le plus distinctif & le plus particulier de la vérité de Dieu, c'est qu'en nous jugeant elle nous fermera la bouche, qu'en nous condamnant & en nous réprouvant, elle nous réduira à la malheureuse & cruelle nécessité d'approuver nous-mêmes par un aveu forcé de notre injustice, l'arrêt de notre réprobation. Aussi est-ce votre vérité, Seigneur, & ne convient-il qu'à votre vérité d'exercer sur nous un tel empire : *Et veritas tua in circuitu tuo.* Revenons aux jugemens des hommes.

Comme nous en craignons la vérité, nous n'en pouvons souffrir la liberté. Nous voudrions que la censure au moins nous respectât : nous la voudrions à notre égard, ou plus discrette ou plus timide, & Dieu pour nous tenir dans l'ordre, permet qu'elle soit libre & hardie. Car nous avons beau présumer de nous-mêmes, nous n'empêcherons pas le monde de juger & de parler. Nous avons beau nous promettre que dans le rang où nous sommes on nous épargnera, fussions-nous encore plus grands, on ne nous épargnera pas ; que dis-je ? souvent même plus nous serons grands, moins serons-nous épargnés. En vain notre orgueil s'en offensera : ce que nous témoignerons de sensibilité ou de hauteur ne servira qu'à piquer encore davantage, & à faire examiner de plus près notre conduite. En vain trouverons-nous des fauteurs de nos passions, des esprits assez complaisans & assez lâches pour applaudir à nos vices ; nos vices à mesure qu'ils seront connus, seront

hautement condamnés. Pour un flateur qui nous approuvera, Dieu ſuſcitera mille cenſeurs qui ſe ſcandaliſeront de nos deſordres & qui ne s'en tairont pas. Pour une langue muette qui tiendra la vérité captive & dans le ſilence, cent autres la feront éclater à notre confuſion. Or qu'eſt-ce que cela, dit St. Chryſoſtome, ſinon le jugement de Dieu en figure? Oui, cette liberté, ou ſi vous voulez, cette licence & même cette impunité des jugemens du monde, dont rien ne nous peut garantir durant la vie, & qui ſelon l'oracle du Saint-Eſprit, eſt encore plus inévitable à la mort; cette cenſure du monde, à quoi malgré nous, vivans & mourans, nous ſommes livrés, & qui n'excepte ni qualité, ni dignité, ni fortune, que nous annonce-t-elle, ſinon le jugement de Dieu, & ce qu'il y a peut-être dans le jugement de Dieu de moins ſoutenable & de plus accablant?

Je veux, Chrétiens, vous en donner une idée encore plus ſenſible; rendez vous attentifs à la ſuppoſition que je vais faire, vous en ſerez touchés. Si donc au moment que je parle, Dieu par un trait de ſa lumière me découvroit ce qu'il y a dans chacun de vous de plus intérieur & de plus caché; ce n'eſt pas aſſez, s'il m'ordonnoit de vous reprocher ici publiquement & en face ce qu'il y a dans votre vie de plus ſecret & de plus humiliant: s'il me diſoit comme au Prophéte,

Ezech. 8. *Fode parietem*, perce la muraille, par le droit que je te donne de révéler les conſciences, faisen voir toute la noirceur & toute l'horreur:

Iſai. 58. *Exalta vocem tuam*, éléve ta voix, & ſans craindre ceux qui t'écoutent, dis-leur hardiment ce qu'ils craignent le plus d'entendre, ce qu'ils ſeront au deſeſpoir d'avoir entendu, ce

qu'on ne leur a jamais dit, ce qu'ils n'osent se dire à eux-mêmes : *Et annuntia populo meo sceleratorum eorum* : Si pour obéir à cet ordre, j'étendois jusques là mon ministère & la liberté qu'il me donne, & que sans nul discernement de vos conditions, je vinsse à manifester dans cette chaire tant de mystères d'iniquité, disons mieux, tant de mystères d'ignominie : enfin, si revêtu de l'autorité de Dieu, j'entreprenois actuellement certains de mes Auditeurs, réputés gens d'honneur, & passant pour tels, mais dans le fond hommes corrompus, & peut-être scélerats insignes : si je les désignois en particulier, & que je leur fisse essuyer l'opprobre de je ne sçais combien de crimes, mais de crimes honteux, dont ils demeureroient flétris ; ah ! Chrétiens, tel qui m'écoute avec plaisir en mourroit de dépit & de douleur. Or ce n'est là néanmoins qu'un ombre du jugement que je vous prêche, de ce jugement dont une des circonstances essentielles est la liberté absolue, ou pour user d'un terme encore plus propre, la liberté impérieuse avec laquelle Dieu condamnera ceux qui dans le monde se seront crus en possession de n'être jamais condamnés, avec laquelle il reprendra ceux qu'on n'aura jamais repris, avec laquelle il montrera qu'il est pour tous sans exception, mais encore plus pour ceux-là, le Dieu des vengeances ; *Deus ultionum Dominus.* Car, dit le Prophéte royal, par la raison même que la vengeance lui appartient, *Deus ultionum*, il agira librement & souverainement, c'est-à-dire en Dieu ; en Dieu sans égards, ou plutôt supérieur à tous les égards ; en Dieu, qui dans la dernière justice qu'il rendra aux hommes, n'aura ni condition à dis-

Ibidem.

Psal. 93.

tinguer, ni personnes à ménager, parce qu'il viendra pour venger les abus qu'auront fait les hommes de leurs conditions, & pour punir les ménagemens criminels qu'on a eu pour leurs personnes : *Deus ultionum liberè egit.*

En effet, si nous l'en croyons lui-même, & quel autre que lui en croirons-nous? comme Dieu des vengeances, bien loin de respecter la qualité, c'est contre la qualité même qu'il s'élevera; bien loin de considérer la grandeur, c'est à la grandeur même qu'il s'en prendra, non pas, ajoûte S. Chrysostome, par une vaine ostentation de la prééminence de son être & de sa souveraine autorité, mais par une nécessité indispensable, & par une loi inflexible de son adorable équité : pourquoi? parce que la qualité & la grandeur, quoiqu'innocentes d'elles-mêmes, perverties par le péché, se trouveront alors chargées des plus griéves & des plus énormes iniquités du monde. Comme Dieu des vengeances, il parlera, il rompra ce silence étonnant que sa patience lui avoit fait garder, mais dont la malice & le libertinage des pécheurs aura abusé, *Deus noster* Ps. 49. *& non silebit*. Comprenez bien ceci, Grands de la terre, disoit le plus sage des Rois, ou plutôt disoit Dieu même, dont ce sage Roi n'étoit que l'organe & l'interprète; cette indépendance d'un Dieu qui examinera vos œuvres, & qui les censurera, cette liberté d'un Dieu qui vous reprochera vos injustices, n'a-t-elle pas de quoi vous saisir de frayeur? & n'est-ce pas pour cela même qu'il est important que vous en soyez instruits? Car puisqu'il est de la foi qu'il doit y avoir un jugement rigoureux, & selon le terme de l'Ecriture, rigoureux jusqu'à la dureté pour ceux qui Sap. 6. sont élevés & qui gouvernent les autres, *Quo-*

niam judicium durissimum his qui præsunt ; votre capital intérêt n'est-il pas qu'on vous y fasse penser, qu'on vous le mette sans cesse devant les yeux, que sans cesse on vous en renouvelle le souvenir ? & aurois-je pour vous la charité que Dieu m'inspire, & qui me presse comme l'Apôtre, si je ne m'acquittois de ce devoir avec tout le zéle d'un libre & desintéressé ministre de l'Evangile ? Poursuivons.

Comme nous craignons la vérité & la liberté des jugemens du monde, nous n'en pouvons supporter la sincérité, ni même la fidélité. Je m'explique : un ami sincère & fidéle, à force d'être fidéle & sincère nous devient odieux : nous le voulons fidéle, mais fidéle avec discrétion, fidéle avec circonspection, fidéle avec précaution : nous voulons qu'il soit sincère, mais sincère jusqu'à un certain point. Où est celui qui le voulût autrement & sincère & fidéle qu'à ces conditions, c'est-à-dire, où est l'homme assez sûr de lui-même, ou assez solidement humble, qui touché du desir de se connoître, s'accommodât d'un ami fidéle sans prudence, d'un ami dont l'ingénuité allât jusqu'à la simplicité, jusqu'à l'importunité ? Un ami de ce caractère, pour peu que nous nous sentions foibles & que la vérité nous blesse, nous est plus incommode qu'un ennemi : car au moins sommes-nous en droit de n'en pas croire un ennemi ; s'il nous condamne, nous pouvons penser que c'est prévention, aversion, jalousie : mais d'un ami dont on ne peut, ni accuser ni soupçonner les intentions, certain trait de sincérité est comme un coup de foudre qui nous écrase.

Appliquons ceci, mes Frères, au jugement

de Dieu. Nous voulons dans nos amis de la fidélité, mais nous prétendons bien ou mal qu'une partie de leur fidélité doit consister à nous être quelquefois un peu moins fidéles : nous prétendons que s'il s'agit de certaines vérités assommantes, pardonnez-moi cette expression, le devoir d'un ami, quoique sincère, est de nous les adoucir, de les envelopper, de nous y préparer, de bien prendre & son temps & le nôtre pour nous les faire entendre. Telles sont les loix de la société. Or Dieu, mes chers Auditeurs, indépendamment de ces loix, nous jugera selon les siennes ; car sans adoucissement, sans déguisement, il nous fera voir la vérité, & la vérité toute nue, la vérité avec toute son amertume, la vérité avec tout son poids, la vérité avec tout ce qu'elle aura de plus douloureux & de plus désolant pour nous. Vûe affligeante, par où Dieu punira ces délicatesses, ou pour mieux dire, ces honteuses foiblesses à ne la pouvoir écouter quand elle mortifioit notre orgueil ; ces artifices à l'éluder quand elle troubloit notre repos, cette obstination à vouloir l'ignorer quand elle avoit de quoi nous déplaire. Vûe par où Dieu confondra ces erreurs grossières où nous aurons vêcu, ce profond oubli de nous-mêmes où le mensonge & la flaterie nous aura entretenus. *Existimasti iniquè, quod ero tui similis, arguam te, & statuam contra faciem tuam.* Vous vous promettiez, dira Dieu, paroles foudroyantes, vous vous promettiez, & vous étiez assez insensé pour croire que j'étois d'intelligence avec vous, que comme vous preniez plaisir à vous aveugler, en éteignant toutes les lumières qui vous éclairoient, j'aurois assez d'indulgence pour favoriser votre aveuglement,

Ps. 49.

sans vous forcer jamais à ouvrir les yeux. Mais en cela vous ne m'avez pas connu : car étant ce que je suis, & comme juge souverain, ne pouvant me dispenser de vous faire voir ce que vous êtes, & de vous en convaincre, je vous reprendrai, *Arguam te* ; & par la censure de mon jugement je suppléerai aux conseils fidéles que vous avez rejetés, aux sages remontrances que vous avez négligées, aux répréhensions salutaires de ceux qui vouloient & qui devoient vous redresser, mais dont votre indocilité a refroidi & comme anéanti le zéle. *Arguam te*, je vous reprendrai ; & parce que vous n'avez pas voulu profiter de la sincérité des hommes, ni pour vous corriger ni pour vous instruire, je vous exposerai, je vous produirai vous-même devant vous-même : *Et statuam contra faciem tuam.* Ce n'est pas assez, Chrétiens, & ce préjugé dont le fond est inépuisable, me fournit encore quelque chose de plus essentiel.

Car pourquoi craignons-nous les jugemens des hommes ? c'est, ajoute S. Chrysostome, parce que nous sçavons que ce sont des jugemens où l'on ne nous pardonne rien, où l'on ne nous fait nulle grace, où l'on nous rend une étroite justice, & cette justice étroite que l'on nous rend, nous desespère. Nous voudrions qu'on nous jugeât avec humanité ; & sans faire attention à la manière dont nous traitons les autres, sans nous souvenir de ce qui est écrit, qu'on se servira à notre égard de la même mesure que nous prenons pour les autres, c'est-à-dire, qu'on nous jugera comme nous les jugeons, (loi, dit S. Augustin, qui dès cette vie s'observe inviolablement) par un excès de présomption, tandis que nous jugeons les autres

à la rigueur, & souvent plus qu'à la rigueur, nous trouvons étrange qu'ils n'ayent pas pour nous toute la douceur que nous demandons, & un certain fond de bénignité, sans quoi nous comprenons bien que leurs jugemens n'iront jamais qu'à nous condamner & à nous humilier : c'est là ce qui nous les fait tant craindre. Or avons-nous l'esprit de Dieu, reprend saint Chrysostome, avons-nous même la raison, si de là nous n'apprenons pas quel sera ce jugement sans miséricorde dont Dieu nous menace ?

Et voilà, mes chers Auditeurs, de tous les points de notre foi un des plus incroyables, à ce qu'il semble d'abord, mais néanmoins des plus incontestables : je dis ce jugement sans grace & sans compassion ; c'est ainsi que Dieu même l'a défini, en parlant au Prophète Osée : Prophète, lui disoit le Seigneur, donne à ma justice un nom qui lui soit propre, & qui signifie dans toute son étendue ce qu'elle est ou ce qu'un jour elle doit être : & comment l'appellerai-je, Seigneur ? une justice sans miséricorde,

Osée 1. *Voca nomen ejus absque misericordia.* Mais une justice si rigoureuse peut-elle convenir à un Dieu ? & Dieu, dont la nature n'est que bonté, peut-il être juste sans être miséricordieux ? Non, répond S. Augustin, il ne le peut être absolument & en lui-même ; mais à certains temps il peut & il doit l'être par rapport à nous. Une justice sans miséricorde ne lui convient pas, tandis que nous sommes encore sur la terre : mais elle lui conviendra quand le temps des vengeances sera venu, & qu'aux dépens des pécheurs, lui-même, juge & arbitre dans sa propre cause, il entreprendra de se satisfaire.

Aussi pendant la vie Dieu fait justice & miséricorde tout ensemble : sa miséricorde précède toujours sa justice, & jamais sa justice n'est séparée de sa miséricorde ; souvent sa miséricorde agit toute seule, mais sa justice n'a point d'action qui, selon le texte sacré, ne soit tempérée par sa miséricorde : *Cùm iratus fueris, misericordiæ recordaberis* ; dans l'ardeur de votre colère vous vous souviendrez, Seigneur, & il paroîtra que vous êtes le Dieu des miséricordes, puisque votre colère même est bien souvent pour les pécheurs une des plus grandes miséricordes. Ainsi en use-t-il maintenant : mais dans son jugement il exercera sa justice toute pure, à peu près comme nous l'exerçons envers nos plus déclarés ennemis. Pardonnez-moi, mon Dieu, si je fais entrer un de vos plus saints attributs en comparaison avec nos passions les plus déréglées. A l'égard d'un ennemi nous nous piquons d'équité, mais d'une équité selon la lettre, d'une équité sans bonté. Or, Chrétiens, la foi nous apprend que Dieu nous jugera de la sorte, & ce qui est en nous dureté, dans Dieu sera sainteté ; ce jugement sans miséricorde que la charité nous défend, & dont on nous fait un crime, c'est ce qui fera sa gloire : *Voca nomen ejus absque misericordia.* Achevons. *Habac.* 3.

Ce qu'il y a d'insoûtenable dans la censure du monde, c'est qu'elle soit générale, & qu'elle devienne contre nous un jugement public. Quil me soit encore permis de m'expliquer. Nous voir décriés dans l'opinion d'un petit nombre de personnes, c'est une peine, mais une peine que nous soûtenons, parce que nous trouvons de quoi nous dédommager dans l'estime de plusieurs autres dont les jugemens nous

ſont ou plus favorables ou moins contraires. Mais quand le décri eſt univerſel, & que tous les ſentimens s'accordent contre nous; quand notre réputation eſt abſolument ruinée, que notre conduite eſt en horreur à tous les gens de bien, qu'on n'oſe plus prendre dans le monde notre parti, que les plus modérés & les plus ſenſés nous condamnent, que nos amis même réduits à ſe taire, en diſent plus par leur ſilence que ceux qui ſe déclarent ouvertement, ah! Chrétiens, ce déchaînement général eſt une eſpéce de réprobation à laquelle nous ſuccombons, & qui nous paroît plus affreuſe que la mort. Je ſçais qu'il y a des ames peu ſenſibles à tout ce qui s'appelle honneur, & peut-être me direz-vous qu'il y en a même ſans pudeur; je ſçais qu'il y a des pécheurs qui ne rougiſſent de rien, & qui ſe ſont fait un front ſur tout: mais outre que ce ſont des monſtres qui ne peuvent ſervir d'exemple, outre que nul de ceux qui m'écoutent, ne voudroit avoir part à cet honteux privilége d'inſenſibilité, & pour uſer des termes propres, d'impudence & d'effronterie, toujours eſt-il vrai, même pour le plus hardi pécheur, que ce qu'il ſoûtiendroit le moins, ce ſeroit d'être regardé comme l'objet de l'abomination & de la haine publique, d'être mépriſé, abhorré, déteſté de tout ce qui l'environne; toujours eſt-il vrai que pour les ames bien nées, ce ſeroit le comble de tous les maux. Or maintenant dans quelque décri que nous ſoyons, il n'eſt jamais complet ni uniforme. En perdant l'eſtime des uns, nous conſervons encore celle des autres; pour un qui ſçait notre deſordre, cent l'ignorent, cent ne le croient pas, cent le pardonnent & l'exuſent.

Tel

Tel à la Cour est abysmé, qui garde ailleurs tout son crédit ; tel est diffamé dans un pays, qui marche dans un autre la tête levée ; & il n'y a point enfin de réputation tellement détruite, qu'elle ne trouve encore dans le monde quelques partisans pour en sauver les débris.

Mais au jugement de Dieu, nulle ressource pour le pécheur : pourquoi ? parce que Dieu réprouvant le pécheur, répandra dans tous les esprits l'horreur qu'il en a lui-même conçue ; parce que toutes les créatures intelligentes prenant contre le pécheur le parti de Dieu, non seulement le condamneront avec Dieu, mais s'uniront avec Dieu pour le haïr, selon cet arrêt prononcé par le Saint Esprit : *Et pugnabit cum illo orbis terrarum contra insensatos.* Un criminel que l'on conduit au supplice après la sentence de mort portée contre lui, est une image, quoiqu'imparfaite, de la réprobation de Dieu, parce qu'alors il est juridiquement & publiquement diffamé, & qu'on a droit de le regarder comme un sujet de malédiction & d'opprobre : la justice des hommes va jusques-là. Que sera-ce donc quand Dieu aura ouvert ce tribunal, où toutes les nations du monde comparoîtront, & qu'il y produira le réprouvé, pour en faire l'objet éternel de leur mépris & de leur exécration ? Ah ! mes chers Auditeurs, nous ne le comprenons pas : mais il faut que ce soit quelque chose de bien terrible, puisque Dieu lui-même affecte si souvent de nous en menacer par la bouche de ses Prophétes : *Ostendam gentibus nuditatem tuam, & regnis ignominiam tuam.* Sap. 5. Nah. 3.

Quel fruit de cette première partie ? Le voici, Chrétiens, réduit en pratique. Pour nous

disposer au jugement de Dieu, respectons les jugemens du monde. Car le monde même, selon la régle de saint Paul, doit être respecté, & il ne le mérite jamais mieux que lorsqu'il condamne nos desordres. Mettons-nous en état, s'il est possible, de ne pas craindre sa censure; mais souvenons-nous en même temps, qu'il ne nous est point permis de la négliger, ou plutôt souvenons-nous qu'autant que nous avons droit de mépriser la censure du monde, dès qu'elle nous détourne de nos légitimes devoirs, autant Dieu veut-il que nous ayons d'égard pour elle, quand elle nous y attache. Pour nous préparer au jugement de Dieu, aimons dans les jugemens du monde la vérité qui nous corrige, & non pas celle qui nous flate; la vérité qui nous rend humbles, non pas celle qui nous enfle: l'une, quoiqu'amère & fâcheuse, nous guérira, nous sauvera; l'autre, par l'abus que nous en ferons, nous corrompra & nous perdra. Ne nous figurons point si aisément que le monde ait tort, quand il censure notre conduite: le monde tout décrié qu'il est, ne laisse pas d'être équitable; il fait justice à chacun, & lorsqu'il nous condamne hautement, il est difficile que nous ne soyons pas en effet condamnables. Pour nous mettre en état de paroître au jugement de Dieu, profitons de la liberté du monde à nous juger: regardons-la comme un moyen que Dieu par sa miséricorde nous fournit pour nous maintenir dans l'ordre: tirons-en l'avantage que nous a marqué le grand
Rom. 13. Apôtre par ces belles paroles, *Sicut in die honestè ambulemus*; soyons irréprochables dans nos mœurs, & marchons avec bienséance, comme des gens qui marchent durant le jour & à

la vûe des hommes qui les observent. Pour nous trouver purs & sans tâche au jugement de Dieu, ayons dans le monde un ami prudent & fidéle, mais en qui la prudence n'affoibliſſe point la fidélité : choiſiſſons-le entre mille, ſi nous voulons, mais choiſiſſons-le pour la réformation de notre vie, & non point ſeulement pour une vaine conſolation : engageons-le à nous parler ſans déguiſement & de bonne foi : diſſuadons-le de la penſée où il pourroit être que nous attendons de ſa part une complaiſance aveugle : tâchons au contraire à le bien convaincre que nous ne lui ſçaurons jamais gré de ſa complaiſance ; & que quand la ſincérité de ſon zéle iroit juſqu'à la dureté, nous aimerons toujours mieux après tout ſa dureté même que ſa molleſſe.

Si le monde eſt un cenſeur ſévère, édifions-nous de la ſévérité de ſa cenſure ; adorons la Providence, & béniſſons-la de ce que le vice n'a pas encore prévalu juſqu'à obtenir du monde qu'il lui fît grace ; attendons encore moins de grace au tribunal de Dieu, & dans cette penſée tâchons dès cette vie à le toucher en notre faveur & à le fléchir. Si le monde eſt un cenſeur public, & ſi nous avons tant de peine à porter cette cenſure publique du monde, jugeons quelle ſera cette confuſion univerſelle des réprouvés au jugement de Dieu, & ne craignons point maintenant de dépoſer dans le ſein d'un confeſſeur qui ſeul nous écoute, & d'effacer par la pénitence ce qui feroit notre honte dans l'aſſemblée générale de tous les hommes. Car voilà, mon Dieu, les ſaintes régles que vous nous preſcrivez. Régles dont notre orgueil & notre délicateſſe ne s'accommodent pas ; mais

que nous inſpire une humilité & une ſageſſe chrétienne : régles que vos Saints ont de tout temps obſervées, & que nous devons ſuivre nous-mêmes. Jugement du monde, premier préjugé du jugement de Dieu : jugement de notre propre conſcience, ſecond préjugé du jugement de Dieu, & le ſujet de la ſeconde Partie.

II. PART. QUelque emportés que nous ſoyons dans nos paſſions, & quelque déréglés que nous puiſſions être dans nos mœurs, nous avons, Chrétiens, une conſcience, & il nous eſt même ſi naturel, non ſeulement d'en avoir une, mais d'en ſuivre les mouvemens, que juſques dans l'état & le deſordre du péché, quand nous ſecouons le joug de la conſcience, par une conduite bien ſurprenante, mais qui n'a rien néanmoins de contradictoire, nous nous faiſons une conſcience pour n'en point avoir & pour pécher avec plus de liberté. Conduite, remarque judicieuſement ſaint Bernard dans l'excellent traité qu'il a compoſé ſur cette matière, conduite d'où nous apprenons qu'il faut diſtinguer en nous deux ſortes de conſciences ; l'une que Dieu nous a donnée, & l'autre dont nous ſommes nous-mêmes les auteurs : l'une pure & droite, parce qu'elle eſt l'ouvrage de Dieu ; l'autre fauſſe & pleine d'erreurs, parce que nous la formons dans nous, & qu'elle vient de nous. Prenez garde, s'il vous plaît. Conſcience droite dont nous ne ſçaurions nous défaire, & que nous ne pouvons corrompre. Fauſſe conſcience, mais qui par la raiſon même qu'elle eſt fauſſe, ne peut jamais être tranquille, ou du moins dont la tranquillité ne peut être conſtante ni à l'épreuve de certains états,

de certaines conjonctures, où elle eſt immanquablement & néceſſairement troublée : voilà ce que je vous donne encore comme un préjugé ſecret & domeſtique, mais sûr & infaillible du jugement de Dieu. Celle-là dans ſa droiture & dans ſon intégrité, celle-ci dans ſes variations & dans ſon inſtabilité : celle-là dans la pureté de ſes lumières, celle-ci juſques dans ſon aveuglement : l'une & l'autre par leurs reproches & leurs anxiétés. Suivez-moi toujours, mes chers Auditeurs ; ces deux articles par où je vais finir, comprennent ce qu'il y a dans la religion de plus ſolide & de plus touchant.

Il a été de la ſageſſe & de l'empire de Dieu, diſoit David, d'établir ſur les hommes un légiſlateur ; & ne puis-je pas dire que ſans autre légiſlateur & ſans autre loi, nous avons une conſcience qui ſuffit pour nous tenir lieu de loi, & qui nous domine avec plus d'empire que tous les légiſlateurs ? Qu'eſt-ce que la conſcience ? un jugement, répond S. Bernard, que nous faiſons de nous-mêmes, & que malgré nous, nous prononçons contre nous-mêmes ; car il n'eſt pas en notre pouvoir, tandis que nous avons une conſcience, de ne nous pas juger ; il ne nous eſt pas libre de pécher & de ne nous pas condamner. Or ce jugement forcé de nous-mêmes eſt déja le préliminaire du jugement de Dieu, puiſqu'il n'eſt forcé que parce que c'eſt Dieu même qui le fait en nous indépendamment de nous, ou plutôt parce que c'eſt Dieu même qui ſe ſert de nous pour exercer ſur nous ſa plus ſouveraine & ſa plus abſolue domination.

Ne ſçavez-vous pas, dit-il à Caïn, au mo-

ment qu'il méditoit le meurtre de ſon frère, & que ſaiſi de l'horreur d'une ſi noire perfidie il avoit peine à s'y réſoudre, ne ſçavez-vous pas que ſi vous faites bien, vous en aurez la récompenſe, & que ſi vous faites mal, votre péché ſe préſentera d'abord devant vous? *Nonne ſi benè egeris, recipies; ſin autem malè, ſtatim in foribus peccatum aderit?* C'eſt-à-dire, comme l'explique S. Jerôme, & après lui tous les interprétes, ne ſçavez-vous pas que le jugement de votre péché ſuivra de près votre péché même, & qu'à l'inſtant que vous l'aurez commis, ſans aller plus loin & ſans attendre davantage, vous en trouverez dans vous-même la condamnation & le châtiment? Ne ſçavez-vous pas que ce péché ne ſera pas plutôt ſorti de votre cœur où vous l'aurez conçu & enfanté, qu'il ſe tournera contre vous, qu'il ſe fera voir à vous pour vous troubler, pour vous effrayer, pour vous tourmenter? *Statim in foribus peccatum aderit.* C'eſt ce qu'éprouva Caïn, & l'effet répondit à la menace. A peine a-t-il ſatisfait ſon reſſentiment & ſa paſſion, à peine a-t-il porté ſes mains parricides ſur l'innocent Abel, que le voilà livré à ſa conſcience, qui comme un juge inexorable, diſons mieux, qui comme un impitoyable bourreau lui fait ſouffrir le plus cruel ſupplice: il tombe, dit le texte ſacré, dans un abbatement qui paroît ſur ſon viſage, mais qui n'eſt encore qu'une legère figure du trouble de ſon ame & des remords dont ſon cœur eſt déchiré. Il entend la voix de Dieu qui le pourſuit: qu'avez-vous fait, lui dit le Seigneur? le ſang de votre frère crie vengeance contre vous. Cette voix de Dieu qui lui parle, cette voix du ſang d'Abel qui crie contre lui, ce n'eſt rien autre choſe, diſent

Geneſ. 4.

les Pères, que la voix intérieure de sa conscience qui lui reproche son crime. Ah ! mon péché est trop grand, conclut-il lui-même, pour en espérer la rémission : il en convient, il ne s'en défend pas: bien loin de penser à se justifier, il est le premier à se condamner & à se punir ; car il se retire, selon l'expression de l'Ecriture, de devant la face du Seigneur, il est fugitif & vagabond sur la terre, il se regarde comme un homme maudit ; & ce que nous remarquons dans l'exemple de ce fameux réprouvé, l'image de tous les réprouvés, c'est encore ce qui se passe tous les jours dans la conscience des pécheurs.

Or n'est-ce pas là, reprend éloquemment S. Augustin, le jugement de Dieu déja commencé ? ces agitations, ce saisissement du pécheur à la vûe de ses crimes, cette horreur de lui-même en les commettant, cette honte & même ce desespoir de les avoir commis, ce soin de les couvrir & de les tenir cachés, ces allarmes secrettes, mais pleines d'effroi, ces agonies mortelles, convaincu qu'il est de ce qu'il a fait & de ce qu'il mérite ; que nous présage tout cela, disons mieux, que nous démontre tout cela, sinon un jugement, mais un jugement redoutable dont nous sommes menacés, & qui dès maintenant & en partie s'exécute dans nous-mêmes ?

Oui, c'est par nos propres consciences que Dieu déja nous fait notre procès, & il n'a pas besoin pour nous juger d'un autre tribunal. Ce sont nos propres consciences qui lui fournissent contre nous des témoignages & des preuves ; & quand ma conscience me reproche que je suis un criminel, que j'ai péché contre la loi, que ce que je fais est injuste, c'est comme si Dieu me

disoit ce que le maître de l'Evangile dit à ce
Luc. 19. mauvais serviteur, *De ore tuo te judico*, je vous condamne par votre bouche ; il s'ensuit donc, qu'à prendre la chose dans un sens & dans un sens très-naturel, le jugement de Dieu à notre égard est déja fait, & qu'il n'est point nécessaire que nous attendions pour cela ce dernier jour, où le Fils de l'homme assis sur le thrône de sa gloire portera des arrêts de vie & de mort. Car ce jugement extérieur & public que Dieu fera de nous à la fin des siécles, n'ajoûtera rien à ce jugement secret & intérieur de nos consciences, que l'appareil & la solemnité ; & supposé la justice que nous nous serons rendue & que nous nous rendons malgré nous dans le fond de l'ame, il ne restera plus, ce semble, au Sauveur du monde, que de produire au jour ce que nous aurons caché dans les ténébres.

C'est pourquoi l'Apôtre parlant du jugement dernier, l'appelle si souvent le jour de la manifestation des cœurs, le jour de la révélation, où le livre des consciences sera ouvert ; comme si tout le jugement de Dieu devoit consister à ouvrir ce livre & à nous faire voir que nous sommes déja jugés par nous-mêmes & dans nous-mêmes. Mystère que S. Augustin avoit bien compris, lors qu'expliquant ces paroles de
Joan. 3. J. C. *Qui non credit jam judicatus est*, celui qui ne croit pas est déja jugé, il en tire cette ad-
August. mirable conséquence : *Nondùm apparuit judicium, & jam factum est judicium* : le jugement de Dieu ne paroît pas encore, & il ne paroîtra qu'à la consommation des tems ; mais sans paroître, il est néanmoins déja fait pour nous. Nous le prévenons, ou plutôt nous n'en attendons, pour ainsi dire, que la publication, parce

que nous en trouvons déja dans nous l'instruction & la décision, *Nondum apparuit judicium, & jam factum est judicium.* Ah! mes chers Auditeurs, avec quelle attention, avec quelle crainte, avec quel respect ne devons-nous donc pas écouter la voix de la conscience, puisque c'est la voix de Dieu même, non seulement qui nous menace, mais qui nous juge.

Cependant si cette voix secrete que Dieu nous fait entendre sans se montrer encore à nous, toute secrete qu'elle est, nous saisit néanmoins si vivement, & nous cause tant de frayeur & d'épouvante, que sera-ce quand Dieu éclatera? quand au son de la trompette fatale qui réveillera les morts, & qui des quatre parties du monde rassemblera tous les hommes, il nous appellera nous-mêmes devant son tribunal? quand assis sur le thrône, non point seulement de sa majesté, mais de sa justice, au milieu de ses Ministres, & armé de son tonnerre, il se présentera lui-même à nous comme un Dieu irrité, comme un Dieu ennemi, comme un Dieu vengeur? quand aux yeux de tout l'univers également attentif à l'écouter & à nous considérer, il tirera de notre cœur notre condamnation, pour la rendre juridique & solemnelle, & que par un dernier jugement il viendra confirmer &, pour user de cette expression, sceller l'arrêt que nous aurons tant de fois déja porté contre nous? C'est là, dit le Sage, que les pécheurs sentiront plus que jamais tout le poids de leurs péchés; c'est là qu'ils en gémiront plus amèrement que jamais, *Et erunt gementes*; c'est là qu'ils en verront avec plus d'horreur que jamais, & toute l'énormité & toute la honte, *Et erunt in contumelia inter mortuos in perpetuum*: c'est là *Sap. 4.* *ibidem.*

qu'ils en craindront plus que jamais les suites
Ibidem. affreuses; *Venient in cogitatione peccatorum suorum timidi* : qu'ils en seront accablés, qu'ils
Ibidem. en seront désolés, *Usque ad supremum desolabuntur ;* & que la conscience si griévement blessée & si souvent méprisée, témoin & juge, mais témoin alors & juge public, vengera pleinement sur eux & authentiquement ses droits,
Ibidem. *Et traducent illos ex adverso iniquitates ipsorum.*

Conscience droite dont nous ne pouvons dès cette vie même, ni toujours, ni absolument nous défaire. Ceci est remarquable. Car il ne dépend pas de nous d'avoir ou de n'avoir pas cette lumière que Dieu fait luire sur nous, & comme parle le Prophète, qu'il a gravée dans nos ames, en nous imprimant ce caractère de raison qui est une partie de nous-mêmes:
Psal. 4. *Signatum est super nos lun en vultûs tui, Domine.* Il ne dépend pas de nous de l'effacer, ce divin caractère. Dès qu'il a plu à Dieu de nous donner cette droiture d'esprit, comme la première grace & le fondement de toutes les autres graces, quoi que nous fassions, nous avons à compter avec nous-mêmes, & il ne nous est plus libre de vivre dans cette indépendance où le libertinage voudroit bien parvenir, mais où il ne parviendra jamais tandis que cette raison subsistera.

En vain voulons-nous éteindre ce rayon qui nous éclaire ; en vain faisons-nous des efforts pour secouer le joug de la conscience pour en étouffer la voix qui nous importune, pour en émousser les pointes qui nous piquent, pour nous endurcir contre ses remords, & nous affermir contre ses reproches. C'est un censeur qui nous suit par tout, qui nous accuse par tout, qui

nous condamne par tout : nous le trouvons au milieu de nos plaisirs, & il y répand l'amertume : nous le trouvons dans les plus nombreuses compagnies, & malgré le tumulte & le bruit du monde il nous fait entendre ses cris : nous nous disons mille fois à nous-mêmes, pour nous rassurer, comme les impies, Paix, paix, *Dicentes, Pax, pax*; & mille fois la conscience nous répond : point de paix, guerre & mort, *& non erat pax*. Or de là, concluoit S. Augustin, j'apprends, Seigneur, ce que je dois craindre de votre justice; car je me dis à moi-même, ajoûtoit ce Père : si je ne puis éviter le jugement de ma conscience, dont les lumières, quoique pures, ne sont néanmoins encore qu'obscurité & que ténébres, comparées à celles de Dieu, comment me défendrai-je de ce jugement où sera employée contre moi toute la sagesse, toute la vérité, toute la science, & ce qui doit bien plus me faire trembler, toute la sainteté de Dieu même? Jugement inévitable : rien qui puisse me dérober au pouvoir du Juge qui me poursuit. Jugement irrévocable : rien qui lui fasse changer l'arrêt qu'il aura une fois prononcé. Jugement éternel : autant que Dieu sera Dieu, & il le sera toujours, autant sera-t-il mon juge; & autant qu'il sera mon juge, autant me tiendra-il toujours dans sa puissance & toujours soumis à ses coups. *Jerem. 6.*

Mais après tout, à force de se pervertir, ne peut-on pas se faire une fausse conscience; & du moins la fausse conscience n'affoiblit-elle pas alors, ou même ne détruit-elle pas entiérement ce préjugé que nous pouvons tirer de nous-mêmes pour connoître le jugement de Dieu? Ecoutez ma réponse, car je conviens du principe; mais sur ce principe, je raisonne bien

autrement que vous, & je prétends qu'il en doit suivre une conséquence toute contraire. Il est vrai que par l'aveuglement où nous jette le péché, l'on se fait tous les jours dans le monde de fausses consciences ; mais je dis que ces fausses consciences sont elles-mêmes les plus sensibles & les plus tristes préjugés du jugement de Dieu : comment cela ? ah ! Chrétiens, que le temps ne me permet-il de donner à cette vérité toute l'étendue qu'elle demande ! mais il y faudroit un discours entier. En effet, ces fausses consciences que nous nous faisons, & qui se forment en nous par la corruption du péché, ne sont jamais ou presque jamais des consciences tranquilles ; & l'expérience sur tout nous apprend qu'elles ne sont point à l'épreuve, ni des frayeurs de la mort, ni de certaines conjonctures dans la vie, où malgré nous leur apparente & prétendue tranquillité est nécessairement troublée. Or cela même, dans la pensée de saint Augustin, est une des plus fortes conjectures & une des plus inconteſtables preuves du jugement de Dieu que je vous prêche & de son extrême sévérité.

Car s'il n'y avoit point de jugement à craindre, ou si l'idée de ce jugement pouvoit être effacée de mon esprit, ensorte qu'il n'en restât nulle vûe, nul souvenir, nulle créance ; dans quelque aveuglement que ma conscience se fût plongée, il me seroit aisé d'y trouver la tranquillité & la paix ; quelque grossières que fussent mes erreurs, bien loin de troubler mon repos, elles l'affermiroient : ne pensant jamais qu'il y a un juge au dessus de moi, & un tribunal où je dois répondre, je vivrois sans inquiétude, & le dernier de mes soins seroit de m'éclaircir & de

m'instruire si ma conscience est droite ou non; si je suis dans la bonne voie, ou si je n'y suis pas; si je me flate, si je me trompe, si je m'égare; parce que je ne verrois pas le danger que l'on court en se flatant, en se trompant, en s'égarant: voilà la situation où je serois. D'où vient donc qu'il n'en va pas ainsi? d'où vient que cette fausse conscience ne peut être calme, & qu'elle est au contraire une source de remords que nous combattons inutilement, & que nous ne pouvons étouffer? d'où vient qu'à travers les nuages épais de l'intérêt ou de la passion qui la forment, il s'échappe toujours certains rayons de lumière qui, malgré nous, nous font entrevoir ce que nous voudrions ignorer? En un mot, d'où vient que la conscience aveugle & corrompue ne l'emporte jamais tellement sur la saine conscience, que celle-ci, quoique d'une voix foible, ne réclame encore contre le mal que nous faisons, & qu'au moins par des doutes affligeans & par des synderèses importunes, elle n'empêche la prescription de l'erreur qui nous fait agir? Pourquoi tout cela, Chrétiens? parce que nous ne sentons que trop qu'il y a un jugement de Dieu, où les ténébres de nos consciences doivent être dissipées & nos erreurs confondues.

C'est pour cela même, dit S. Gregoire Pape, belle & solide remarque, c'est pour cela que plus le jugement de Dieu est proche, plus la fausse conscience devient chancelante & timide dans son erreur: pendant le cours de la vie elle peut se soûtenir en quelque manière, & plus elle est fausse, plus elle paroît ferme & paisible; mais aux approches de la mort, toute sa fermeté se dément, la vérité reprend l'ascendant

ſur elle, & c'eſt là qu'elle commence à ſe réveiller, à s'examiner, à ſe défier d'elle-même, à s'agiter. Ainſi, par exemple, tandis que vous êtes encore dans une ſanté floriſſante, vous jouiſſez tranquillement du bien d'autrui, & vous le retenez ſans ſcrupule; vous avez pour cela vos raiſons dont vous êtes convaincu ou dont vous croyez l'être; vous avez conſulté des gens habiles ou prétendus tels, & vous vous en repoſez ſur eux; malgré l'injuſtice vous comptez ſur votre bonne foi, vous demeurez en paix: ainſi, dis-je, le préſume-t-on, tandis qu'on ne penſe qu'à goûter les douceurs de la vie, & que l'aiguillon de la mort ne ſe fait pas encore ſentir; car juſques-là quelquefois s'étend le régne de la fauſſe conſcience. Mais qu'il ſurvienne une maladie dangereuſe & qu'on ſe trouve preſſé des douleurs de la mort, c'eſt alors que cette conſcience tout à coup ſe déconcerte; c'eſt alors qu'elle tombe dans les incertitudes & les perplexités les plus cruelles: c'eſt alors que ces raiſons ſur quoi l'on s'appuyoit, ne paroiſſent plus ſi convaincantes; que les conſeils qu'on a ſuivis deviennent ſuſpects, que cette bonne foi dont on ſe flatoit, ſemble douteuſe; qu'on ne trouve plus cette poſſeſſion ſi légitime & ſi valide, & qu'on prend bien d'autres idées touchant le devoir rigoureux & indiſpenſable de la reſtitution: pourquoi? parce que le jugement de Dieu qui n'eſt pas loin, change tout le ſyſtême des choſes, & les met dans une évidence où elles n'ont jamais été. Si c'étoit une conſcience droite & conforme à la loi de Dieu, elle ſe ſoûtiendroit à la vûe même du jugement de Dieu; ou s'il n'y avoit point de jugement, quoique fauſſe & erronée, elle ſeroit tranquille à la

mort même. Mais ce qui l'effraye à cette dernière heure, c'est sa fausseté opposée à la vérité de ce jugement redoutable dont la mort doit être suivie. Ce qui l'effraye, c'est la présence d'un juge souverain, de qui seul dépend ou tout notre bonheur ou tout notre malheur; à qui seul nous devons tous rendre compte, mais qui ne rend compte à nul autre qu'à lui-même de ses arrêts; d'un juge équitable, qui pése tout dans la plus juste balance, & qui punit préciſément ou qui récompense selon les œuvres; d'un juge éclairé, qui lit dans le fond des cœurs, pour en connoître les plus secrets sentimens, qui voit tout & qui n'oublie rien, qui tient tout marqué dans son souvenir avec des caractères ineffaçables; par conséquent à qui rien n'échappe, pas une pensée, pas un desir, pas une parole, pas une œillade, pas un geste, pas un mouvement; d'un juge tout-puissant, qui bien au dessus des juges de la terre, lesquels n'exercent leur justice que sur le corps, peut avec le corps perdre l'ame, & la perdre pour jamais; d'un juge inflexible, que rien ne touche, ni inclination, ni compassion, ni égard, ni considération, ni crainte, ni espérance: Voilà ce que le plus aveugle & le plus endurci pécheur ne peut voir de près avec assurance; voilà ce qui le surprend, ce qui l'interdit, ce qui le confond.

Concluons par l'excellente réflexion de saint Bernard, qui renferme tout le fruit de ce discours. De trois jugemens que nous avons à subir, celui du monde, celui de nos consciences, & celui de Dieu, S. Paul mépriſoit le premier, il se répondoit du second, mais il redoutoit le troisième. Il mépriſoit le premier, quand il

disoit : peu m'importe que le monde me juge. Il se répondoit du second, quand il ajoûtoit : ma conscience ne me reproche rien. Et il redoutoit le troisième, quand, tout Apôtre qu'il
Bern. étoit, il craignoit d'être réprouvé : *Exierat Paulus judicium mundi quod aspernabatur, judicium sui quo gloriabatur; sed restabat judicium Dei quod reverebatur.* Or quoi qu'il en soit à notre égard, & du jugement du monde & du jugement de notre conscience, craignons au moins, mes chers Auditeurs, & craignons toujours le jugement de Dieu ; & parce que cette crainte est un don de Dieu, demandons-la tous les jours à Dieu : car il n'est rien de plus naturel que de craindre, mais il n'est rien de plus surnaturel ni de plus divin que de craindre utilement pour le salut. Ce qui faisoit dire au
Ps.118. Prophéte royal : *Confige timore tuo carnes meas* ; Seigneur, pénétrez ma chair de votre crainte ; de votre crainte, ô mon Dieu, & non pas de la mienne ; car la mienne me seroit inutile & même préjudiciable ; elle me troubleroit sans me convertir, au lieu que la vôtre me convertira & me sanctifiera en me troublant. Or voilà celle dont j'ai besoin, & que je vous demande comme une de vos graces les plus exquises, sçachant bien qu'elle vient de vous, & non pas de moi : *Confige timore tuo.*

Craignons le jugement de Dieu, & craignons-le, quelque justes & dans quelqu'état de perfection que nous puissions être ; car les Saints eux-mêmes le craignoient, & ils étoient Saints parce qu'ils le craignoient. Ne nous en rapportons pas aux libertins du siécle, qui vivent dans l'ignorance & dans l'oubli des choses de Dieu ; mais croyons-en ceux qui furent éclai-

rés des plus pures lumières de la vraie sagesse; consultons les Jerômes & les Hilarions, ils nous feront là-dessus des leçons touchantes; tenons-nous-en toujours à ce parallèle, & disons-nous à nous-mêmes, si ces hommes qui furent des modéles & des miracles de sainteté ont craint le jugement de Dieu, comment dois-je le craindre, moi pécheur, moi couvert de crimes? S'ils l'ont craint dans les deserts & les solitudes, comment dois-je le craindre moi qui me trouve exposé à tous les scandales & à toutes les tentations du monde? s'ils l'ont craint dans les exercices & dans la ferveur d'une vie si austère & si pénitente, comment dois-je le craindre dans une vie si commune, si lâche, si imparfaite? Pour peu que nous ayons de christianisme & de foi, cette comparaison nous persuadera & nous édifiera.

Craignons le jugement de Dieu, mais craignons-le souverainement; car il ne sert à rien de le craindre si nous ne le craignons préférablement à tout, comme il ne sert à rien d'aimer Dieu si nous ne l'aimons pardessus tout. Et voilà, mes Frères, notre desordre; nous craignons le jugement de Dieu, mais nous craignons encore plus les maux de la vie; car la crainte des maux de la vie nous rend soigneux, vigilans, actifs, & la crainte du jugement de Dieu ne nous fait faire aucun effort, ni rien entreprendre. Craignons le jugement de Dieu, mais craignons encore plus le péché, puisque c'est le péché qui le doit rendre si formidable: ou pour mieux dire, craignons le jugement de Dieu pour fuir le péché, & fuyons le péché pour ne plus tant craindre le jugement de Dieu.

Craignons le jugement de Dieu, mais ne nous contentons pas de le craindre, servons-nous de cette crainte pour corriger les erreurs de notre esprit, pour modérer les passions de notre cœur, pour résister aux attaques de la concupiscence, pour nous détacher des vains plaisirs du siécle, en un mot pour réformer toute notre vie, suivant la belle maxime de saint Gregoire de Nazianze: *Hæc time, & hoc timore eruditus, animum à concupiscentiis quasi frano quodam retrahe.* Quand notre conscience nous fera des reproches secrets, & que par de pressans remords elle nous avertira que nous ne sommes pas dans l'ordre, & que nous nous damnons, rentrons en nous-mêmes, & disons à Dieu: ah! Seigneur, comment pourrai-je soûtenir votre jugement, puisque je ne sçaurois même soûtenir celui de ma raison & de ma foi? Quand nous nous trouvons engagés dans une occasion dangereuse, figurons-nous Dieu qui nous voit, & qui de sa main va lui-même écrire notre arrêt comme celui de l'impie Balthasar: ce ne sera point une imagination, mais une vérité. Quand la tentation nous attaquera, & que nous sentirons notre volonté ébranlée, armons-nous de cette pensée, & demandons-nous: que voudrois-je avoir fait lorsqu'il faudra comparoître devant le tribunal de Dieu? Quand la passion voudra nous persuader que ce péché n'est pas si grand qu'on le pense, & qu'il n'est pas probable que le salut dépende de si peu de chose, faisons la réflexion de saint Jerôme: mais Dieu en jugera-t-il de la sorte?

Greg. Naz.

Craignons le jugement de Dieu, & que cette crainte de Dieu nous excite à le fléchir & à l'appaiser; car, comme dit S. Augustin, il n'y

a point d'autre appel de notre juge irrité, qu'à notre juge gagné : voulez-vous vous sauver de lui, ayez recours à lui : *Neque enim est quò fugias à Deo irato nisi ad Deum placatum : vis fugere ab ipso, fuge ad ipsum.* Or nous le pouvons aisément tandis que nous sommes sur la terre ; car ce Dieu, tout irrité qu'il est contre nous, s'appaise par nos larmes, s'appaise par nos bonnes œuvres, s'appaise par nos aumônes, & nous avons tout cela entre les mains. *Auguſt.*

Enfin craignons le jugement de Dieu, & craignons sur tout de perdre cette crainte, qui est une ressource pour nous dans nos desordres & comme un port de salut : car cette crainte se peut perdre, & elle se perd tous les jours, particulièrement dans le grand monde ; les soins temporels l'étouffent, les conversations la dissipent, les petits péchés l'affoiblissent, le libertinage la détruit, & la perte de cette grace est le commencement de la réprobation. En effet, que peut-on espérer d'une ame, & de quel moyen se peut-on servir pour sa conversion, quand elle a perdu la crainte du jugement de Dieu, & que les plus terribles vérités du christianisme ne font plus d'impression sur elle ? C'est en craignant Dieu, mais d'une crainte chrétienne qu'on se dispose à l'aimer, & c'est en l'aimant d'un amour efficace & pratique qu'on parvient à la gloire que je vous souhaite, &c.

SERMON
POUR
LE MERCREDI
DE LA PREMIERE SEMAINE.
Sur la Religion Chrétienne.

Reſponderunt Jeſu quidam de Scribis & Phariſæis, dicentes: Magiſter, volumus à te ſignum videre. Qui reſpondens, ait illis: generatio mala & adultera ſignum quærit, & ſignum non dabitur ei niſi ſignum Jonæ Prophetæ.

Quelques-uns des Scribes & des Phariſiens dirent à Jeſus : Maître, nous voudrions bien voir quelque prodige de vous. Jeſus leur répondit : cette nation méchante & adultère demande un prodige, & il n'y en aura point d'autre pour elle que celui du Prophète Jonas. En ſaint Matthieu, chapitre 12.

La Reine. MADAME,

Ce fut une curioſité, mais une curioſité préſomptueuſe, une curioſité captieuſe & maligne,

qui porta les Pharisiens à faire cette demande au Sauveur du monde. Curiosité présomptueuse, puisqu'au lieu d'engager le Fils de Dieu par une humble prière, à leur accorder comme une grace ce qu'ils demandoient, ils parurent l'exiger, comme s'ils n'eussent eu qu'à le vouloir pour être en droit de l'obtenir: *Magister, volumus.* Curiosité captieuse, puisque selon le rapport d'un autre Evangéliste, ils ne lui firent cette proposition que pour le tenter & que pour lui dresser un piége: *Tentantes eum, signum de cælo quærebant.* Curiosité maligne, puisqu'en cela même ils n'avoient point d'autre dessein que de le perdre, déterminés qu'ils étoient à tourner contre lui ses miracles même, dont ils lui faisoient autant de crimes, & dont enfin ils se servirent pour le calomnier & pour l'opprimer. Car de là vint que le Fils de Dieu ne leur répondit qu'avec un zéle plein de sagesse d'une part, mais de l'autre plein d'indignation; qu'il ne satisfit à leur curiosité que pour leur reprocher au même temps leur incrédulité; qu'il les traita de nation méchante & infidelle, *Generatio mala & adultera*; enfin qu'il les cita devant le tribunal de Dieu, parce qu'il prévoyoit bien que le prodige qu'il alloit leur marquer, mais auquel ils ne se rendroient pas, ne serviroit qu'à les confondre: *Viri Ninivitæ surgent in judicio adversùs generationem istam.* Luc. 11. Matth. 12.

Voilà, mes chers Auditeurs, le précis de notre Evangile, & dans l'exemple des Pharisiens, ce qui se passe encore tous les jours entre Dieu & nous. Je m'explique. Nous voudrions que Dieu nous fît voir des miracles pour nous confirmer dans la foi; & Dieu nous en fait voir actuellement dont nous ne profitons pas, à

quoi nous sommes insensibles ; & qui par l'abus que nous en faisons, rendent notre endurcissement d'autant plus criminel qu'il est volontaire, puisqu'il ne procède aussi-bien que celui des Pharisiens, que de notre perversité & de la corruption de nos cœurs. Or c'est ce que notre divin Maître condamne aujourd'hui dans ces prétendus esprits forts du judaïsme, & ce qui doit, si nous tombons dans leur infidélité, nous condamner nous-mêmes. Tertullien a dit un beau mot, & qui exprime parfaitement le caractère de la profession chrétienne ; sçavoir, qu'après Jesus-Christ la curiosité n'est plus pour nous de nul usage, & que desormais elle ne nous peut plus être utile, beaucoup moins nécessaire ; parce que depuis la prédication de l'Evangile le seul parti qui nous reste est celui de croire & de soumettre notre raison, en la captivant, sous le joug de la foi : *Nobis curiositate opus non est post Christum, nec inquisitione post Evangelium.* C'est ainsi qu'il s'en expliquoit. Mais pour moi j'ose enchérir sur sa pensée, & j'ajoûte que quand il nous seroit permis dans le christianisme de faire de nouvelles recherches, quand nous aurions droit de raisonner sur notre foi & sur les mystères qu'elle nous révéle, nous trouvons dans Jesus-Christ & dans son Evangile, non seulement de quoi convaincre nos esprits, mais de quoi contenter pleinement notre curiosité : pourquoi ? parce que Jesus-Christ nous a fait voir dans sa personne des prodiges si éclatans & d'une telle évidence que nul esprit raisonnable n'y peut résister, & que si nous n'en sommes pas touchés, ce ne peut être que l'effet d'une mauvaise disposition, dont nous serons responsables à Dieu, & qui ne suffira

Tertull.

que trop pour attirer sur nous toutes les rigueurs de son jugement.

C'est l'importante matière que j'ai entrepris de traiter dans ce discours : Et le puis-je faire, Madame, avec plus d'avantage qu'en présence de votre Majesté, dont les sentimens & les exemples doivent être pour tout cet Auditoire autant de preuves sensibles & convaincantes de ce que je veux aujourd'hui lui persuader ? Car quel effet plus merveilleux peut avoir la Religion chrétienne, que de sanctifier au milieu de la Cour & jusques sur le Thrône, la plus grande Reine du monde ? & cela seul ne doit-il pas déja nous faire conclure que cette Religion est nécessairement l'ouvrage de Dieu, & non pas des hommes ? Plaise au Ciel, Chrétiens, qu'un tel miracle ne serve pas un jour de témoignage contre nous ! mais ne puis-je pas bien vous faire la même menace que nous fait à tous les Fils de Dieu dans notre Évangile, en nous proposant l'exemple d'une Reine ? *Regina surget in judicio.* *Matth.* Le Sauveur du monde parloit d'une Reine infidelle, & je parle d'une Reine toute chrétienne. Cette Reine du midi n'est tant vantée, que pour être venue entendre la sagesse de Salomon, *Quia venit audire sapientiam Salomonis* : mais, *Ibidem.* Madame, outre que vous écoutez ici la sagesse même de Jesus-Christ & sa parole, que n'aurois-je point à dire de la pureté de votre foi, de l'ardeur de votre zéle pour les intérêts de Dieu, de la tendresse de votre amour pour les peuples, des soins vigilans & empressés de votre charité pour les pauvres, de ces ferventes prières au pied des autels, de ces longues oraisons dans le secret de l'oratoire, de tant de saintes pratiques qui partagent une si belle vie,

& qui font également le sujet de notre admiration & de notre édification ? Cependant, Madame, Votre Majesté n'attend point aujourd'hui de moi de justes éloges, mais une instruction salutaire ; & c'est pour seconder sa piété toute royale, que je m'adresse au Saint Esprit, & que je lui demande par l'intercession de Marie les lumières nécessaires. *Ave, Maria.*

CE n'est pas sans raison que les Pharisiens de notre Evangile, dans le dessein, quoique peu sincère, de connoître Jesus-Christ & de sçavoir s'il étoit fils de Dieu, lui demandèrent un prodige qui vînt de lui, & dont il fût l'auteur : *Magister, volumus à te signum videre.* Car il faut convenir, dit saint Augustin, qu'il y a des prodiges de deux différentes espéces ; les premiers qui viennent de Dieu, & les seconds qui viennent de l'homme ; les uns qui excitent l'admiration, parce que ce sont les témoignages visibles de l'absolue puissance du Créateur, & les autres qui ne causent que de l'horreur, parce que ce sont les tristes effets du déréglement de la créature ; ceux-là que nous révérons & que nous appellons miracles, & ceux-ci que nous regardons comme des monstres dans l'ordre de la grace. Faites-nous voir un prodige qui vienne de vous, disent les Pharisiens à Jesus-Christ. Que fait ce Sauveur adorable ? Ecoutez-moi ; en ceci consiste tout le fonds de cette instruction. De ces deux genres de prodiges ainsi distingués, il leur en fait voir un qui n'avoit pu venir que de Dieu, & qui fut un miracle évident & incontestable ; je veux dire la foi des

Ninivites

Ninivites convertis par la prédication de Jonas. Mais au même temps il leur en découvre un autre bien opposé & qui ne pouvoit venir que d'eux-mêmes, sçavoir ; le prodige ou le desordre de leur infidélité. Or nous n'avons, mes chers Auditeurs, qu'à nous appliquer ces deux sortes de prodiges, pour nous reconnoître aujourd'hui dans la personne de ces Pharisiens, & pour être obligés, par la comparaison que nous ferons de leur état & du nôtre, d'avouer que le reproche du fils de Dieu ne nous convient peut-être pas moins qu'à ces faux Docteurs de la loi ; que dans le sens qu'il l'entendoit, peut-être ne sommes-nous pas moins qu'eux une nation corrompue & adultère, & qu'il pourroit avec autant de raison nous appeller à ce jugement redoutable, où il les cita en leur adressant ces paroles : *Viri Ninivitæ surgent in judicio cum generatione istâ*

Car je prétends, & en deux propositions, voici le partage de ce discours, comprenez-les : je prétends que Jesus-Christ dans l'établissement de sa religion, nous a fait voir un miracle plus authentique & plus convaincant que celui des Ninivites convertis, & c'est le grand miracle de la conversion du monde & de la propagation de l'Evangile, que j'appelle le miracle de la foi : ce sera le premier point. Je prétends que nous opposons tous les jours à ce miracle un prodige d'infidélité, mais d'une infidélité bien plus monstrueuse & plus condamnable que celle même des Pharisiens : ce sera le second point. Deux prodiges encore une fois ; l'un surnaturel & divin, c'est le monde sanctifié par la prédication de l'Evangile ; l'autre trop naturel & trop humain, mais néanmoins prodige, c'est le desordre

de notre infidélité. Deux titres de condamnation que Dieu produira contre nous dans son jugement, si nous ne pensons à le prévenir, en nous jugeant dès-à-présent nous-mêmes. Miracle de la foi : prodige d'infidélité. Miracle de la foi, que Dieu nous a rendu sensible, & que nous avons continuellement devant les yeux. Prodige d'infidélité, dont nous n'avons pas soin de nous préserver & que nous tenons caché dans nos cœurs. Miracle de la foi, qui vous remplira d'une confusion salutaire, en vous faisant connoître l'excellence & la grandeur de votre religion. Prodige d'infidélité, qui peut-être, si vous n'y prenez garde, après avoir été la source de votre corruption, sera le sujet de votre éternelle réprobation. L'un & l'autre demande une attention particulière.

I. PART. IL s'agit donc, Chrétiens, pour entrer d'abord dans la pensée de Jesus-Christ & dans le point essentiel que j'ai présentement à développer, de bien concevoir ce grand miracle de la conversion du monde & de l'établissement du christianisme, que je regarde après saint Jerôme, comme le miracle de la foi. Et parce qu'il est indubitable que ce miracle doit être une des plus invincibles preuves que Dieu emploira contre nous, si jamais il nous réprouve, il faut aujourd'hui vous & moi nous en former une idée capable de réveiller dans nos cœurs les plus vifs sentimens de la religion. Le sujet est grand, je le sçais ; il a épuisé l'éloquence des Pères de l'Eglise, & il passe toute l'étendue de l'esprit de l'homme. Mais attachons-nous à l'exposition simple & nue que saint Chrysostome en a fait dans une de ses homélies. Pour

en mieux comprendre la vérité, jugeons-en par ce qu'il nous marque en avoir été la figure; je dis par la conversion des Ninivites, & par l'effet prodigieux & miraculeux de la prédication de Jonas. Le voici.

Jonas fugitif, mais malgré sa fuite ne pouvant se dérober au pouvoir de Dieu qui l'envoie, confus & touché de repentir, reçoit de la part du Seigneur un nouvel ordre d'aller à Ninive. Il y va : quoiqu'étranger, quoiqu'inconnu, il y prêche, & il se dit envoyé de Dieu. Il menace cette grande ville & tous ses habitans d'une destruction entière & prochaine. Point d'autre terme que quarante jours, point d'autre preuve de sa prédiction que la prédiction même qu'il fait : & sur sa parole, ce peuple abandonné à tous les vices, ce peuple pour qui, ce semble, il n'y avoit plus ni Dieu ni loi, ce peuple indocile aux remontrances & aux leçons de tous les autres Prophétes, par un changement de la main du Très-haut, écoute celui-ci, & l'écoute avec respect, revient à lui-même, & se met en devoir d'appaiser la colère de Dieu, fait la plus austère & la plus exemplaire pénitence; ni état, ni âge, ni sexe n'en est excepté; le Roi même, dit l'Ecriture, pour pleurer & pour s'humilier, descend de son trône, les enfans sont compris dans la loi du jeûne ordonné par le Prince; chacun revêtu du cilice & couvert de cendres, donne toutes les marques d'une douleur efficace & prompte. Enfin la réformation des mœurs est si générale, que la prophétie s'accomplit à la lettre, *Et Ninive subvertetur* : puisque, selon la belle réflexion de saint Chrysostome, ce n'est plus cette Ninive débordée que Dieu avoit en abomination, mais *Jon. 3. 4.*

une Ninive toute nouvelle & toute sainte, édifiée sur les ruines de la première, & par qui ? par le ministère d'un seul homme qui a parlé, & qui plein de l'esprit de Dieu a sanctifié des milliers d'hommes dont il a brisé les cœurs. Voilà, disoit le Fils de Dieu aux Juifs incrédules, le miracle qui vous condamnera & qui confondra votre impénitence : & je dis à tout ce qu'il y a de chrétiens endurcis dans leur libertinage, voilà le miracle que le Saint-Esprit vous propose comme la figure d'un autre miracle encore plus étonnant, encore plus au dessus de l'homme, encore plus capable de vous convaincre & de vous élever à Dieu. Ecoutez-le sans prévention, & vous en conviendrez.

Le miracle de la prédication de Jonas étoit un signe pour les Juifs ; mais en voici un pour vous, que je regarde comme le miracle du christianisme : heureux si je puis par mes paroles l'imprimer profondément dans vos esprits ! C'est la conversion, non plus d'une ville, ni d'une province, mais d'un monde entier, opérée par la prédication de l'Evangile & par la mission d'un plus grand que Jonas, qui est l'Homme-Dieu, Jesus-Christ : *Et ecce plus quàm Jonas hic.* Ne supposons point qu'il est Dieu, mais oublions-le même pour quelque temps : il ne s'agit pas encore de ce qu'il est, mais de ce qu'il a fait. Qu'a-t-il fait ? en deux mots, Chrétiens, ce que nous ne comprendrons jamais assez, & ce que nous devrions éternellement méditer. Donnez-moi la grace, Seigneur, pour le mettre ici dans toute sa force par un récit aussi touchant qu'il sera exact & fidéle. Jesus-Christ, Fils de Marie, & réputé Fils de Joseph,

Matth. 12.

cet homme dont les Juifs demandoient s'il n'étoit pas le fils de cet artisan ; *Nonne hic est filius fabri ?* entreprend de changer la face de l'univers, & de purger le monde de l'idolâtrie, de la superstition, de l'erreur, pour y faire régner souverainement la pureté du culte de Dieu. Dessein digne de lui, mais vaste & immense, & toutefois dessein dont vous allez voir le succès. Pour cela qui choisit-il ? douze disciples grossiers, ignorans, foibles, imparfaits, mais qu'il remplit tellement de son esprit, que dans un jour, dans un moment il les rend propres à l'exécution de ce grand ouvrage. *Matth.* 13.

En effet, de grossiers, & pour user de son expression, de lents à croire qu'ils étoient, par la vertu de cet esprit qu'il leur envoie du ciel, il en fait des hommes pleins de zéle & pleins de foi. Après les avoir persuadés, il s'en sert pour persuader les autres : ces pêcheurs, ces hommes foibles, que l'on regardoit, dit S. Paul, comme le rebut du monde, *Tanquam purgamenta hujus mundi*, fortifiés de la grace de l'Apostolat, partagent entr'eux la conquête & la réformation du monde. Ils n'ont point d'autres armes que la patience, point d'autres trésors que la pauvreté, point d'autre conseil que la simplicité ; & cependant ils triomphent de tout, ils prêchent des mystères incroyables à la raison humaine, & on les croit : ils annoncent un Evangile opposé contradictoirement à toutes les inclinations de la nature, & on les reçoit ; ils l'annoncent aux grands de la terre, aux doctes & aux prudens du siécle, à des mondains sensuels, voluptueux, & l'on s'y soûmet. Ces grands reçoivent la loi de ces pauvres, ces doctes se laissent convaincre par ces ignorans, ces vo- *1. Cor.* 4.

luptueux & ces ſenſuels ſe font inſtruire par ces nouveaux prédicateurs de la croix, & ſe chargent du joug de la mortification & de la pénitence : de tout cela ſe forme une chrétienté ſi ſainte, ſi pure, ſi diſtinguée par toutes les vertus, que le paganiſme même ſe trouve forcé à l'admirer.

Ce n'eſt pas tout, & ce que j'ajoûte vous doit encore paroître plus ſurprenant : car à peine la foi publiée par ces douze Apôtres, a-t-elle commencé à ſe répandre, qu'elle ſe voit attaquée de mille ennemis ; toutes les puiſſances de la terre s'élèvent contre elle ; un Diocletien, le maître du monde, veut l'anéantir, & s'en fait un point de politique : mais malgré lui, malgré les plus violens efforts de tant d'autres perſécuteurs du nom chrétien, elle s'établit ſi ſolidement, cette foi, que rien ne peut plus l'ébranler. Des millions de Martyrs la défendent juſqu'à l'effuſion de leur ſang ; des gens de toutes les conditions font gloire d'en être les victimes, & de s'immoler pour elle ; des vierges ſans nombre, dans un corps tendre & délicat, lui rendent le même témoignage, & ſouffrent avec joie les tourmens les plus cruels. Elle s'étend, elle ſe multiplie, non ſeulement dans la Judée où elle a pris naiſſance, mais juſqu'aux extrémités de la terre, où dès le temps de S. Jerôme, c'eſt lui-même qui le remarque comme une eſpéce de prodige, le nom de Jeſus-Chriſt étoit déja révéré & adoré, non ſeulement parmi les peuples barbares, mais parmi les nations les plus polies ; dans Rome, où la religion d'un Dieu crucifié ſe trouve bientôt la religion dominante ; dans le Palais des Céſars, où Dieu pour l'affermiſſement de ſon Egliſe, au milieu de

l'iniquité, ſuſcite les plus fervens chrétiens: enfin, obſervez ceci, dans le plus éclairé de tous les ſiécles, dans le ſiécle d'Auguſte, que Dieu choiſit pour marquer encore davantage le caractère de cette loi, qui ſeul devoit ſurmonter toute la prétendue ſageſſe de l'homme & tout l'orgueil de ſa raiſon.

Avouons-le, mes chers Auditeurs, avec ſaint Chryſoſtome: quand la religion chrétienne dès ſon berceau auroit trouvé dans le monde toute la faveur & tout l'appui néceſſaire, quand elle ſeroit née dans le calme, par mille autres endroits elle ne laiſſeroit pas d'être toujours l'œuvre de Dieu. Mais qu'elle ſe ſoit établie dans les perſécutions, ou plutôt par les perſécutions; & qu'il ſoit vrai qu'elle n'a jamais été plus floriſſante que lorſqu'elle a été plus violemment combattue: que le ſang de ſes diſciples inhumainement répandu ait été, comme parle un Père, le germe de ſa fécondité: que plus il en périſſoit par le fer & par le feu, plus elle en ait formé par l'Evangile: que la cruauté exercée ſur les uns ait ſervi d'attrait aux autres pour les appeller, & qu'à la lettre l'expreſſion de Tertullien ſe ſoit vérifiée; *In chriſtianis crudelitas illecebra eſt ſecta*: que ſans rien faire autre choſe que de voir ſes membres ſouffrir & mourir, ce grand corps du chriſtianiſme ait eu de ſi prompts & de ſi merveilleux accroiſſemens; ah! mes Frères, c'eſt un des prodiges où il faut que la prudence humaine s'humilie, & qu'elle faſſe hommage à la puiſſance de Dieu. Voilà néanmoins ce que nous voyons; & c'eſt la merveille ſubſiſtante dont nous ſommes témoins nous-mêmes, & que nous avons devant les yeux. Car nous voyons malgré l'enfer le monde devenu

chrétien, & soumis au culte de cet Homme-Dieu dont le Juif s'est scandalisé, & dont le Gentil s'est moqué. Voilà ce que le Seigneur
Ps. 117. a fait : *A Domino factum est istud, & est mirabile in oculis nostris.*

Et afin que cette merveille fît encore sur nous une plus vive impression, le même Seigneur l'a renouvellée dans les derniers siécles de l'Eglise. Vous le sçavez : un François Xavier, seul & sans autre secours que celui de la parole & de la vérité qu'il prêchoit, a converti dans l'Orient tout un nouveau monde ; c'étoient des payens & des idolâtres, & il leur a persuadé la même foi, & il les a formés à la même sainteté de vie, & il leur a inspiré la même ardeur pour le martyre, & il a fait voir dans eux tout ce qu'on a vû de plus héroïque & de plus grand dans cet ancien christianisme si parfait & si vénérable. Et comment l'a-t-il fait ? par les mêmes moyens, malgré les mêmes obstacles, avec les mêmes succès : comme si Dieu eût pris plaisir à reproduire dans ce successeur des Apôtres, ce que sa main toute-puissante avoit opéré par le ministère des Apôtres même, & qu'il eût voulu par ces exemples présens nous rendre plus croyable tout ce que nous avons entendu des siécles passés.

Or je soûtiens, mes chers Auditeurs, qu'après cela nous n'avons plus droit de demander à Dieu des miracles, & que nous sommes plus infidéles que les Pharisiens, si nous avons la présomption de dire comme eux, *Volumus signum videre :* pourquoi ? parce qu'il est constant que cette conversion du monde telle que je l'ai représentée, quoique très-imparfaitement, est en effet un perpétuel miracle. Sur

quoi il y a trois réflexions à faire, ou trois circonstances à remarquer. Miracle qui surpasse sans contredit tous les autres miracles. Miracle qui présuppose nécessairement tous les autres miracles. Miracle qui, dans l'ordre des desseins de Dieu justifie tous les autres miracles. Et par une triste conséquence, mais inévitable, miracle qui nous rend dignes de tous les châtimens de Dieu, s'il ne sert pas à notre propre instruction & à notre conversion. Mon Dieu, que n'ai-je une de ces langues de feu qui descendirent sur les Apôtres, & que ne suis-je rempli du même esprit, pour graver une aussi grande vérité que celle-là dans tous les cœurs !

Oui, Chrétiens, la conversion du monde est un miracle perpétuel, que jamais l'infidélité ne détruira. Ainsi a-t-elle été regardée de tous les Pères, & en particulier de S. Augustin, dont le jugement peut bien nous servir ici de régle. Car c'est par là que ce grand homme fermoit la bouche aux payens, quand il leur disoit : puisque vous vous opiniâtrez à ne vouloir pas croire les autres miracles, qui sont pour nous des preuves incontestables de notre foi, au moins confessez donc que dans votre système il y en a un dont vous êtes obligés de convenir ; c'est le monde converti à Jesus-Christ sans aucun miracle : car cela même qui n'est pas, & qui n'a pu être, ce seroit le miracle des miracles. Et à quoi donc, poursuivoit saint Augustin, attribuerons-nous ce grand ouvrage de la sanctification du monde par la loi chrétienne, si nous n'avons recours à la vertu infinie de Dieu ? Ce n'est point aux talens de l'esprit, ni à l'éloquence que la gloire en est dûe ; car quand les Apôtres auroient été aussi élo-

quens & auſſi ſçavans qu'ils l'étoient peu, on ſçait aſſez ce que peut l'éloquence & la ſcience humaine, ou plutôt, on ne ſçait que trop combien l'une & l'autre eſt foible quand il eſt queſtion de réformer les mœurs; & l'exemple d'un Platon, qui jamais avec tout le crédit & toute l'eſtime que lui donnoit dans le monde ſa philoſophie, n'a pu engager une ſeule bourgade à vivre ſelon ſes maximes, & à ſe gouverner ſelon ſes loix, montre bien que ſaint Pierre agiſſoit par de plus hauts principes, quand il réduiſoit les provinces & les royaumes ſous l'obéïſſance de l'Evangile. Ce n'eſt point par la force ni par la violence que la foi a été plantée; car le premier avis que reçurent les Diſciples de Jeſus-Chriſt, ce fut qu'on les envoyoit comme des agneaux au milieu des
Luc. 10. loups, *Ecce ego mitto vos ſicut agnos inter lupos*; & ils le comprirent ſi bien, que ſans faire nulle réſiſtance, ils ſe laiſsèrent egorger comme d'innocentes victimes. Le mahométiſme s'eſt établi par les conquêtes & par les armes, l'héréſie par la rebellion contre les puiſſances légitimes; la loi de Jeſus-Chriſt ſeule par la patience & par l'humilité. Ce n'eſt point la douceur de cette loi, ni le relâchement de ſa morale, qui fut le principe d'un tel progrès; car cette loi, toute raiſonnable qu'elle eſt, n'a rien que d'humiliant pour l'eſprit, & de mortifiant pour le corps. On conçoit comment ſans miracle le paganiſme a eu cours dans le monde, parce qu'il favoriſoit ouvertement toutes les paſſions, qu'il autoriſoit tous les vices, & qu'il n'eſt rien de plus naturel à l'homme que de ſuivre ce parti: mais ce qu'on ne conçoit pas, c'eſt qu'une loi qui nous ordonne d'aimer nos

ennemis, & de nous haïr nous-mêmes, ait trouvé tant de partisans. Ce n'est point l'effet du caprice; car jamais le caprice, quelque aveuglé qu'il puisse être, n'a porté les hommes à s'interdire la vengeance, à renoncer aux plaisirs des sens & à crucifier leur chair. Que s'ensuit-il de là? je le répéte: qu'il n'y a qu'un Dieu, mais un Dieu aussi puissant que le nôtre, qui ait pu conduire si heureusement une pareille entreprise & la faire réussir, & que J. C. l'oracle de la vérité, a donc eu sujet de conclure, quoiqu'il parlât en sa faveur, *A Domino factum est istud*, c'est l'œuvre du Seigneur, & le doigt de Dieu est là; *Et est mirabile in oculis nostris.*

Ce n'est pas assez: j'ai dit que ce miracle surpassoit tous les autres miracles. En pouvons-nous douter; & si dans la pensée de St. Gregoire Pape, la conversion particulière d'un pécheur invétéré coûte plus à Dieu & est en ce sens plus miraculeuse que la résurrection d'un mort, qu'est-ce que la conversion de tant de peuples, élevés & comme enracinés dans l'idolâtrie? Rendons cette comparaison plus sensible. Il y a encore dans le monde, je dis dans le monde chrétien, des hommes sans religion; vous en connoissez, des athées de créance & de mœurs, tellement confirmés dans leurs desordres, qu'à peine tous les miracles suffiroient pour les en retirer: peut-être n'avez-vous avec eux que trop de commerce. Quel effort du bras de Dieu, & quel miracle n'a-t-il donc pas fallu, pour gagner à Jesus-Christ un nombre presque infini, ne disons pas de semblables libertins, mais encore de plus obstinés & de plus inconvertibles, dont le changement également prompt & sincère a toutefois été la gloire & l'honneur du

christianisme ? Que diriez-vous (ceci va donner jour à ma pensée & vous convaincre de ce que j'appelle miracle au dessus du miracle même) que diriez-vous si par la vertu de la parole que je vous prêche, un de ces impies dont vous n'espérez plus desormais aucun retour, se convertissoit néanmoins en votre présence ; ensorte que renonçant à son libertinage, il se déclarât tout à coup & hautement chrétien, & qu'en effet il commençât à vivre en chrétien ? Que diriez-vous, si toujours inflexible depuis de longues années, il sortoit aujourd'hui de cet auditoire, pénétré d'une sainte componction, résolu à réparer par une humble pénitence le scandale de son impiété ? y auroit-il miracle qui vous touchât davantage ? Or je vous dis que ce miracle dont vous seriez encore plus surpris que touchés, est justement ce qu'on a vû mille & mille fois dans le christianisme, & qu'un des triomphes les plus ordinaires de notre religion a été de soumettre ces esprits fiers, ces esprits durs & opiniâtres, de les faire rentrer dans la voie de Dieu & de les rendre souples & dociles comme des enfans ; que c'est par là qu'elle a commencé, & que malgré toutes les puissances des ténébres elle nous en donne encore de nos jours d'illustres exemples, quand il plaît au Seigneur, dont la main n'est pas raccourcie, d'ouvrir les trésors de sa grace & de les répandre sur ces vases de miséricorde qu'il a prédestinés pour sa gloire. Exemples récens que nous avons vûs & que nous avons admirés. En cela seul n'en dis-je pas plus que si j'entrois dans le détail de tant de miracles qui composent nos histoires saintes, & que nous trouvons autorisés par la tradition la plus constante ?

J'ai ajouté, & ceci me paroît encore plus fort, que ce miracle préſuppoſoit néceſſairement tous les autres miracles. Car enfin, demande St. Chryſoſtome, & après lui le Docteur angélique St. Thomas, dans ſa Somme contre les Gentils, quel autre motif que les miracles dont ils étoient eux-mêmes témoins oculaires, put engager les premiers ſectateurs du chriſtianiſme à embraſſer une loi odieuſe ſelon le monde, & contraire au ſang & à la nature ? Julien l'Apoſtat condamnoit les Apôtres de légèreté & de trop de crédulité, prétendant que ſans raiſon ils s'étoient attachés au Fils de Dieu : mais pour en juger de la ſorte, répond St. Chryſoſtome, ne falloit-il pas être impie comme Julien ? Car, pourſuit ce Père, étoit-ce légèreté de ſuivre un homme qui pour gage de ſes promeſſes guériſſoit devant eux les aveugles nés & rendoit la vie aux morts de quatre jours. Auſſi défiants & auſſi intéreſſés qu'ils l'étoient & que l'Evangile nous l'apprend, auroient-ils tout quitté pour J. C. s'ils n'euſſent été perſuadés de ſes miracles ; & pouvoient-ils les voir & ſe défendre de croire en lui ? Après l'avoir abandonné dans ſa paſſion, après s'être ſcandaliſés de lui juſqu'à le renoncer, ſe ſeroient-ils ralliés & déclarés en ſa faveur plus hautement que jamais, ſi le miracle authentique de ſa réſurrection, n'avoit, comme parle St. Jerôme, réſuſcité leur foi ? Auroient-ils pris plaiſir à ſe laiſſer empriſonner, tourmenter, crucifier, pour être les confeſſeurs & les martyrs de cette réſurrection glorieuſe, ſi l'évidence d'un tel miracle n'avoit diſſipé tous leurs doutes ?

Par où St. Paul dans un moment fut-il transformé de perſécuteur de l'Egliſe en prédica-

teur de l'Evangile ? ce miracle put-il se faire sans un autre miracle ? & jamais ce zélé défenseur du judaïsme, jamais cet homme si passionné pour les traditions de ses pères, en eût-il été le déserteur pour devenir le disciple d'une secte dont il avoit entrepris la ruine, si Dieu tout à coup le renversant par terre, & le remplissant d'effroi sur le chemin de Damas, n'eût formé en lui un cœur nouveau ? ne confessoit-il pas lui-même dans les synagogues, qu'il avoit été obligé de se convertir pour n'être pas rebelle à la lumière dont il s'étoit vu investi, & à la voix foudroyante qu'il avoit entendue : *Act. 12. & 26. Saule, Saule, quid me persequeris ?* Et n'est-ce pas de là qu'il conçut un desir si ardent de se sacrifier & de souffrir pour la gloire de ce Jesus dont il avoit été l'ennemi ? Etoit-ce simplicité ? étoit-ce prévention ? étoit-ce intérêt du monde ? Mais n'est-il pas certain que S. Paul se trouvoit dans des dispositions toutes contraires, & que ne respirant alors que sang & que carnage, il ne pouvoit être arraché à l'ancienne loi dont il étoit un des plus fermes appuis, ni gagné à la loi nouvelle qu'il vouloit détruire par un moindre effort que l'effort miraculeux & divin qui le terrassa & qui l'emporta ?

On est étonné quand on lit de S. Pierre, que dès la première fois qu'il prêcha aux Juifs, après la descente du Saint-Esprit, il convertit trois mille hommes à la foi. Mais en faut-il être surpris, dit St. Augustin ? On voyoit un pêcheur, jusques là sans autre connoissance que celle de son art, expliquer en maître les plus hauts mystères du royaume de Dieu, parler toute sorte de langues, & par un prodige inouï se faire entendre tout à la fois à autant de

nations qu'une grande cérémonie en avoit assemblé à Jerusalem de tous les pays du monde. Miracle rapporté par St. Luc, & rapporté dans un temps où l'Evangéliste n'eût pas eu le front de le publier si la chose n'eût été constamment vraie, puisqu'il auroit eu contre lui, non pas un ni deux témoins, mais toute la terre; puisqu'un million de Juifs contemporains auroient pu découvrir la fausseté & le démentir; puisque son imposture lui eût fait perdre toute créance, & qu'elle n'eût servi qu'à décrier la religion même dont il vouloit faire connoître l'excellence & la sainteté. Supposé, dis-je, ce miracle, est-il étonnant que tant de Juifs se soient alors convertis, & n'est-il pas plus surprenant au contraire qu'il y en eût encore d'assez entêtés & d'assez aveugles pour demeurer dans leur incrédulité?

On a peine à comprendre les conversions extraordinaires & presque sans nombre qu'opéroit St Paul parmi les Gentils; mais en prêchant aux Gentils, n'ajoûtoit-il pas toujours à la parole qu'il leur portoit, d'insignes miracles, comme la marque & le sceau de son apostolat? N'est-ce pas ainsi qu'il le témoignoit lui-même écrivant à ceux de Corinthe, & ne les prioit-il pas de se souvenir des œuvres merveilleuses qu'il avoit faites au milieu d'eux? Si tous ces miracles eussent été supposés, leur eût-il parlé de la sorte? en eût-il eu l'assurance? se seroit-il adressé à eux-mêmes? en eût-il appellé à leur propre témoignage? & par une telle supposition, se fût-il exposé à décréditer son ministère & à détruire ce qu'il vouloit établir?

Vous me demandez ce qui attachoit si étroitement saint Augustin à l'Eglise catholique;

n'a-t-il pas avoué que c'étoient en partie les miracles, & lui en falloit-il d'autres que ceux qu'il avoit vûs lui-même ? En falloit-il d'autres que ce fameux miracle arrivé de ſon temps à Carthage dans la perſonne d'un chrétien ſubitement & ſurnaturellement guéri par l'interceſſion de St. Etienne, dont ce grand Saint proteſte avoir été ſpectateur, dont il nous a laiſſé, au livre de la Cité de Dieu, la deſcription la plus exacte. Quand il n'eût eu juſques-là qu'une foi chancelante, cela ſeul ne devoit-il pas l'affermir pour jamais ? Dirons-nous que St. Auguſtin étoit un eſprit foible, qui croyoit voir ce qu'il ne voyoit pas ? dirons-nous que c'étoit un impoſteur, qui par un récit fabuleux ſe plaiſoit à tromper le monde ? Mais puiſque ni l'un ni l'autre n'eſt ſoutenable, ne conclurons-nous pas plutôt avec Vincent de Lérins, que comme les miracles de notre Religion ont ſervi à la converſion du monde, auſſi la converſion du monde eſt-elle même une des preuves les plus infaillibles des miracles de notre Religion ?

Et c'eſt ici, Chrétiens, que nous ne pouvons aſſez admirer la ſageſſe & la providence de notre Dieu, qui n'a pas voulu nous obliger à croire des myſtères au-deſſus de la raiſon, ſans avoir fait lui-même pour nous des miracles au-deſſus de la nature. Car à notre égard cette converſion du monde fondée ſur tant de miracles, non ſeulement eſt un miracle éternel, mais un miracle qui juſtifie tous les autres miracles, dont il n'eſt que la ſuite & l'effet. Après quoi nous pouvons bien dire à Dieu, comme Richard de St. Victor : *Domine, ſi error eſt, quem credimus, à te decepti ſumus* : Oui, mon Dieu, ſi nous étions dans l'erreur, nous aurions droit de

Richard Victor.

vous imputer nos erreurs ; & tout Dieu que vous êtes, nous pourrions vous rendre responsable de nos égaremens : pourquoi ? voici la raison qu'il en apportoit : *Quoniam iis signis prædita est ista religio, quæ nonnisi à te esse potuerunt ;* parce que cette Religion où nous vivons sans parler de sa sainteté & de son irréprehensible pureté, est confirmée par des miracles qu'on ne peut attribuer à nul autre qu'à vous. Il est vrai, mes Frères ; mais ce sont aussi ces miracles qui nous confondront au jugement de Dieu : ce sera sur tout le grand miracle de la conversion du monde à la foi de Jesus-Christ. Ces payens, ces idolâtres devenus fidéles, s'éleveront contre nous, & deviendront nos accusateurs, *Viri Ninivitæ surgent in judicio :* & que diront-ils pour notre condamnation ? ah, Chrétiens, que ne diront-ils pas, & que ne devons-nous pas nous dire à nous-mêmes ? En effet, pour peu de justice que nous nous fassions, il nous doit être, je ne dis pas bien honteux, mais bien terrible devant Dieu, que cette foi ait fait paroître dans le monde une vertu si admirable, & qu'elle soit maintenant si languissante & si oisive parmi nous : qu'elle ait produit dans le paganisme le plus aveugle & le plus corrompu tant de sainteté, & qu'elle soit peut-être encore à produire dans nous le moindre changement de vie, le moindre retour à Dieu, le moindre renoncement au péché. S'il nous reste un rayon de lumière, ce qui doit nous faire trembler, n'est-ce pas que cette foi ait eu la force de s'établir par toute la terre avec des succès si prodigieux, & qu'elle ne soit pas encore bien établie dans nos cœurs ? Nous la confessons de bouche, nous en donnons des marques au dehors, nous som- *Idem.*

mes chrétiens de cérémonie & de culte ; mais le sommes-nous de cœur & d'esprit ? Or c'est néanmoins dans le cœur que doit particulièrement résider notre foi, pour passer de là dans nos mains & pour animer toutes nos œuvres.

Quel reproche contre nous, si nous n'avons pas entièrement étouffé tous les sentimens de la grace ; quel reproche, que cette foi ait surmonté toutes les puissances humaines conjurées contre elle, & qu'elle n'ait pas encore surmonté dans nous de vains obstacles qui s'opposent à notre conversion ? Car qu'est-ce qui nous arrête ? une folle passion, un intérêt sordide, un point d'honneur, un plaisir passager, des difficultés que notre imagination grossit, & que notre foi, toute victorieuse qu'elle est, ne peut vaincre. Quel sujet de condamnation, si je veux devant Dieu le considérer dans l'amertume de mon ame, que cette foi se soit soûtenue, & même qu'elle se soit fortifiée au milieu des persécutions les plus sanglantes, & que je la fasse tous les jours céder à de prétendues persécutions que le monde lui suscite dans ma personne, c'est-à-dire, à une parole, à une raillerie, à un respect humain, ou plutôt à ma propre lâcheté ? car voilà mon desordre & ma confusion : si j'avois le courage de me déclarer & de me mettre au dessus du monde, il y a des années entières que je serois à Dieu ; mais parce que je crains le monde, & que je ne puis me résoudre à lui déplaire, j'en demeure là, & malgré moi-même je retiens ma foi captive dans l'esclavage du péché.

Ah ! mon Dieu, que vous répondrai-je quand vous me ferez voir que cette foi, qui a confondu toutes les erreurs de l'idolâtrie & de la

superstition, n'a pu détruire dans mon esprit je ne sçais combien de faux principes & de maximes dont je suis préoccupé? Comment me justifierai-je, quand vous me ferez voir que cette foi qui a soumis l'orgueil des Césars à l'humilité de la croix, n'a pu déraciner de mon cœur une vanité mondaine, une ambition secrette, un amour de moi-même qui m'a perdu? Enfin, que vous dirai-je, quand vous me ferez voir que cette foi qui a sanctifié le monde, n'a pu sanctifier un certain petit monde qui régne dans moi, & qui m'est bien plus pernicieux que le grand monde qui m'environne & qui est hors de moi? Aurai-je de quoi soûtenir le poids de ces accusations? m'en déchargerai-je sur vous, Seigneur? m'en prendrai-je à la foi même? dirai-je qu'elle n'a pas fait assez d'impression sur moi, & que je n'en étois point assez persuadé pour en être touché? Ah, Chrétiens, peut-être notre infidélité va-t-elle maintenant jusqu'à vouloir s'autoriser de ce prétexte; mais c'est ce même prétexte qui nous rendra plus condamnables: car Dieu nous représentera l'infidélité où nous serons tombés, comme un prodige que nous aurons opposé au miracle de la foi. Prodige qui ne vient plus de Dieu, mais de nous, & dont j'ai à vous parler dans la seconde Partie.

II. PART.

ETre infidéle, sans avoir jamais eu nulle connoissance de la foi, c'est un état qui, tout funeste & tout déplorable qu'il est, n'a rien, à le bien prendre, de surprenant ni de prodigieux. Ainsi, dit S. Chrysostome, l'infidélité dans un payen peut être un aveuglement, & un aveuglement criminel, mais on ne peut pas tou-

jours dire que cet aveuglement même criminel soit un prodige. Il faut donc pour bien concevoir le prodige de l'infidélité, se le représenter dans un chrétien, qui selon les divers desordres ausquels il se laisse malheureusement entraîner, ou renonce à sa foi, ou corrompt sa foi, ou dément & contredit sa foi : renonce à sa foi par un libertinage de créance, qui lui en fait secouer le joug, & qui se forme peu à peu dans son esprit : corrompt sa foi, par un attachement secret ou déclaré aux erreurs qui la combattent, mais particulièrement à l'héréfie & au schisme, qui en détruisent l'unité, & par conséquent la pureté & l'intégrité : dément & contredit sa foi, par un déréglement de mœurs qui la deshonore, & par une vie licencieuse qui en est l'opprobre & le scandale. Trois desordres qui dans un chrétien perverti ont je ne sçais quoi de monstrueux, & que j'appelle pour cela non plus simples desordres, mais prodiges de desordres. Trois états, où même à ne considérer que ce qui peut & ce qui doit passer pour prodige évident, l'homme fournit à Dieu des titres invincibles pour le condamner. Appliquez-vous à ces trois pensées.

Car pour commencer par ce qu'il y a de plus scandaleux, je veux dire par ce libertinage de créance dont on se fait une habitude, & qui consiste à renoncer la foi, n'est-il pas étonnant, mes chers Auditeurs, de voir des hommes nés chrétiens, & se piquant par tout ailleurs d'habileté & de prudence, devenir impies sans sçavoir pourquoi, & secouer intérieurement le joug de la foi, sans en pouvoir apporter une raison, je ne dis pas absolument solide & convaincante, mais capable de les satisfaire

eux-mêmes ? Cette foi dont par le baptême ils ont reçu le caractère, & en vertu de laquelle ils portent le nom de chrétiens ; cette foi si nécessaire, supposé qu'elle soit vraie, & à quoi ils conviennent eux-mêmes que le salut est attaché ; cette foi par qui seule, comme ils ne l'ignorent pas, ils peuvent espérer de trouver grace devant Dieu, s'il y a grace à espérer pour eux ; cette foi sur laquelle ils avouent qu'ils seront jugés, si jamais ils le doivent être : n'est-il pas, dis-je, inconcevable qu'ils l'abondonnent, comment ? en aveugles & en insensés, sans examen, sans connoissance de cause, par emportement, par passion, par légèreté, par caprice, par une vaine ostentation, par un attachement honteux à de sales & d'infames plaisirs ; se conduisant avec moins de sagesse que des enfans, dans une affaire où néanmoins il s'agit du plus grand intérêt, puisqu'il y va de leur sort éternel. Cela se peut-il comprendre ? telle est cependant la triste disposition où sont aujourd'hui presque tous les libertins du siécle. Observez-les, & dans ce portrait vous les reconnoîtrez.

Car enfin, qu'un d'eux, après une meure délibération, après une longue étude, toutes choses considérées & pesées dans une juste balance, autant qu'il lui est possible, se déterminât à quitter le parti de la foi, je déplorerois son malheur, & je l'envisagerois comme la plus terrible vengeance que Dieu pût exercer sur lui, puisque, selon l'Ecriture, Dieu ne punit jamais avec plus de sévérité que lorsqu'il permet que le cœur de l'homme tombe dans l'aveuglement : *Excæca cor populi hujus.* Mais après tout il n'y auroit rien en cela de prodigieux. Et en effet, jusques dans son aveuglement il y auroit quel- *Isai. 6.*

que reste de bonne foi, qui le rendroit sinon pardonnable, au moins digne de compassion. Mais ceux à qui je parle, & dans ce nombre je comprends la plûpart des impies du siécle au milieu de qui & avec qui nous vivons, sçavent assez que ce n'est point par là qu'ils sont parvenus au comble du libertinage, & que le parti qu'ils ont pris de renoncer à la foi, n'a point été de leur part une résolution concertée de la manière que je l'entends. En quoi d'ailleurs, souffrez que je fasse ici cette remarque, tout criminels & tout inexcusables qu'ils sont devant Dieu, je ne laisse pas aussi de trouver pour eux une ressource, & comme une espéce de consolation, puisqu'au moins est-il certain qu'on revient plus aisément d'un libertinage sans principes, que d'un autre dont on s'est fait par de faux raisonnemens une opinion particulière & une irreligion positive & consommée. Quoi qu'il en soit, l'infidélité que j'attaque & qui me semble la plus commune, ne peut disconvenir qu'elle n'ait ce foible, d'être évidemment téméraire & sans preuves. Car demandez à un libertin pourquoi il a cessé de croire ce qu'il croyoit autrefois; & vous verrez si dans tout ce qu'il allégue pour sa défense, il y a seulement quelque apparence de solidité. Demandez-lui si c'est à force de raisonner qu'il a découvert une démonstration nouvelle contre cette infaillible révélation de Dieu à laquelle il étoit soumis. Obligez-le à répondre sincèrement, & à vous dire s'il a examiné les choses; si cherchant avec une intention droite & pure la vérité, il s'est mis en état de la connoître; s'il a eu soin de consulter ceux qui pouvoient le détromper & résoudre ses doutes; s'il a lu ce qu'ont écrit les

Pères sur ces matières de religion, qu'il ne goûte pas, parce qu'il ne les entend pas & qu'il ne veut pas s'appliquer à les entendre ; s'il est jamais entré sérieusement dans le fond des difficultés ; en un mot, s'il n'a rien omis de ce que tout homme judicieux & bien sensé doit faire dans une pareille conjoncture, pour s'instruire & pour s'éclaircir. Interrogez-le sur tous ces points, & qu'il vous parle sans déguisement : il conviendra qu'il n'a point tant pris de mesures, ni tant fait de perquisitions. Il falloit au moins tout cela, avant que de franchir un pas aussi hardi qu'il l'est de se soustraire à l'obéissance de la foi ; mais il s'en est soustrait, Chrétiens, & il s'en est soustrait à bien moins de frais. Il s'est déterminé à ne plus croire, & il s'y est déterminé sans conviction, sans réflexion même, au hazard de tout ce qui pourroit en arriver, & n'ayant rien qui l'assurât, ni qui le fixât dans l'abysme affreux où il se précipitoit. Voilà ce que j'appelle prodige. Or en combien de mondains ce prodige, tout prodige qu'il est, ne s'accomplit-il pas tous les jours ?

Mais encore, me dites-vous, puisque ce n'est pas par raison que ce libertinage se forme, par quelle autre voie l'homme chrétien peut-il donc se pervertir jusqu'à devenir infidéle? Ah ! mes chers Auditeurs, je le répéte, il se pervertit en mille manières, toutes opposées aux régles d'une sage conduite ; mais que je regarde d'autant plus comme des prodiges, qu'elles choquent plus la droite raison. Prodige d'infidélité : il renonce à sa foi, comment ? apprenez-le, & point d'autre preuve ici que votre expérience & l'usage que vous avez du monde : il renonce à sa foi par un esprit de singularité, pour avoir le

ridicule avantage de ne pas penſer comme penſent les autres, de dire ce que perſonne n'a dit, & de contredire ce que tout le monde dit, pour ſe figurer une religion à ſa mode, une divinité ſelon ſon ſens, une providence arbitraire & telle qu'il la veut concevoir : ſe faiſant des ſyſtêmes chimériques, qu'il établit ou qu'il renverſe ſelon l'humeur préſente qui le domine : ſuivant aveuglément toutes ſes idées, & à force de les ſuivre, ne ſçachant bien ni ce qu'il croit ni ce qu'il ne croit pas : rejetant aujourd'hui ce qu'il ſoûtenoit hier, & pour vouloir controller Dieu, ne ſe trouvant plus d'accord avec lui-même. Prodige d'infidélité : il renonce à ſa foi par un ſentiment d'orgueil, mais d'un orgueil bizarre, ne voulant pas aſſujettir ſa raiſon à la parole d'un Dieu, quoiqu'il ſe faſſe une vertu & même une néceſſité de l'aſſujettir tous les jours à la parole des hommes ; confeſſant en mille affaires temporelles qu'il a beſoin d'être conduit & gouverné par autrui, mais prétendant qu'il eſt aſſez éclairé pour ſe conduire lui-même dans la recherche des vérités éternelles, & pour me ſervir des termes de S. Hilaire, avouant humblement ſon inſuffiſance ſur ce qui regarde les plus petits ſecrets de la nature, & décidant avec hardieſſe quand il eſt queſtion des myſtères de Dieu les plus ſublimes : *Æquanimiter in terrenis imperitus, & in Dei rebus impudenter ignarus.* Prodige d'infidélité : il renonce à ſa foi par intérêt, & tout enſemble par deſeſpoir, parce que ſa foi lui eſt importune, parce qu'elle le trouble dans ſes plaiſirs, parce qu'elle s'oppoſe à ſes deſſeins, parce qu'elle lui reproche ſes injuſtices, parce qu'il ne peut plus autrement étouffer les remords dont il eſt déchiré,

Hilar.

aimant

aimant mieux n'avoir point de foi que d'en avoir une qui le censure & qui le condamne sans cesse ; & par un déréglement de raison qui ne manque guères à suivre le péché, croyant les choses non plus telles qu'elles sont, mais telles qu'il souhaiteroit & qu'il seroit de son intérêt qu'elles fussent ; comme s'il dépendoit de lui qu'elles fussent ou qu'elles ne fussent pas, & que l'intérêt qu'il y prend en dût déterminer le vrai ou le faux. Prodige d'infidélité : il renonce à sa foi par prévention, se piquant en toute autre chose de n'être préoccupé sur rien, & en matière de religion l'étant sur tout ; ne se choquant point des opinions les plus paradoxes d'une nouvelle philosophie, & s'il s'agit d'une décision de l'Eglise, naturellement disposé à la critiquer ; craignant toujours d'avoir trop de facilité à croire, & ne craignant jamais de n'en avoir pas assez ; se défendant sur ce point, de la simplicité, comme d'un foible, & ne pensant pas à se défendre d'un autre foible encore plus grand, qui est l'opiniâtreté ; en un mot, évitant comme une petitesse de génie ce qui seroit équité à l'égard de la foi, & prenant pour force d'esprit ce que j'appelle entêtement contre la foi. Car sans m'étendre davantage sur d'autres espéces de libertinage qui se rapportent à celles-ci, voilà comment se forme tous les jours l'infidélité, voilà comment la foi se perd.

Il y a plus : non seulement ce libertin abandonne sa foi sans raison, mais ce qui doit vous paroître plus étrange, il l'abandonne contre la raison & malgré la raison ; & au lieu que le mérite d'Abraham fut, selon l'Ecriture, de croire contre la foi même, & d'espérer contre l'espérance même, *Contra spem in spem*, le desordre *Rom.* 4.

de l'impie est d'être infidéle contre la raison même, & déserteur de sa foi contre la prudence même. Car cette foi que nous professons, est appuiée sur des motifs, qui pris séparément, pourroient bien chacun nous tenir lieu d'une raison souveraine : mais qui tous réunis & pris ensemble, ont visiblement quelque chose de divin; & en effet ils ont paru si forts que les premiers hommes du monde en ont été touchés & persuadés. Que fait le libertin ? Il s'endurcit & il se révolte contre tous ces motifs. Ne prenons que celui des miracles, puisqu'il a servi de fonds à ce discours. On lui dit que Dieu a confirmé notre foi par des miracles éclatans, il s'inscrit en faux contre ces miracles & contre tous les témoins qui les rapportent & qui assurent les avoir vus. Et parce qu'entre ces miracles il y en a eu d'inconteſtables, qui sont les seuls dont je parle, & auſquels un prédicateur de l'Evangile doit s'attacher ; miracles du premier ordre, sur quoi le christianisme est essentiellement fondé ; miracles reconnus par les ennemis même de la foi, vérifiés par toutes les preuves qui rendent des faits authentiques, & qu'on ne peut contredire sans recourir à des suppositions insoûtenables : par exemple, que les Evangélistes ont été des imposteurs & des insensés ; des imposteurs qui se sont accordés pour nous tromper, & des insensés qui pour soûtenir leur imposture, se sont fait condamner aux plus cruels tourmens : que S. Paul s'est imaginé faussement avoir été frappé du ciel & renversé par terre sur le chemin de Damas ; & qu'il imposoit à ceux de Corinthe, ou plutôt qu'il se jouoit d'eux, quand il leur rappelloit le souvenir des miracles qu'il avoit faits en leur présence : que

S. Auguſtin étoit un eſprit foible qui donnoit comme les autres dans les illuſions populaires, quand il ſe figuroit & qu'il proteſtoit avoir vu lui-même à Carthage ce qu'en effet il n'avoit pas vu : parce qu'il y a, dis-je, des miracles de cette nature, & que le libertin n'en peut éluder la force que par de ſi extravagantes idées, toutes extravagantes qu'elles ſont, il les reçoit, il les prend, & ce qu'il auroit honte de dire, il n'a pas honte de le penſer & de donner le démenti à tout ce qu'il y a eu dans l'antiquité de plus vénérable & de plus ſaint. Or rien mérita-t-il jamais mieux le nom de prodige ? O mon Dieu, eſt-il donc vrai que l'impiété puiſſe pervertir juſqu'à ce point l'eſprit de l'homme, & qu'au même temps, Seigneur, qu'elle l'éloigne de vous, elle le plonge dans de ſi affreuſes ténébres ?

Je ſerois infini ſi je voulois pourſuivre & traiter ce ſujet dans toute ſon étendue. Ainſi je ne dis qu'un mot du ſecond prodige : c'eſt la corruption de la foi, par un attachement ſecret ou même public aux erreurs qui lui ſont oppoſées, & en particulier à l'héréſie. Abyſme où Tertullien confeſſe qu'il ſe perdoit toutes les fois qu'il vouloit l'approfondir & ſonder les jugemens de Dieu : abyſme où j'oſe néanmoins dire que de ſon temps il n'appercevoit pas encore certains deſordres que nous avons vus dans la ſuite. Car ſans conſidérer l'héréſie en elle-même, que les Pères ont regardée comme un monſtre compoſé de tout ce que le déréglement de l'eſprit eſt capable de produire, il me ſuffiroit maintenant de faire avec vous la réflexion que faiſoit un grand Cardinal de notre ſiécle, ſçavoir, que de tant de fidéles qui dans les

derniers temps ont corrompu la pureté de leur Religion, en se laissant infecter du venin de l'hérésie, à peine s'en est-il trouvé quelques-uns que leur bonne foi ait pu justifier, je ne dis pas devant Dieu, mais même devant les hommes, & dont par conséquent l'apostasie n'ait pas été une espéce de prodige. Je n'aurois même qu'à m'en tenir à l'hérésie du siécle passé, & à ce que l'histoire nous en apprend : je n'aurois, si le tems me le permettoit, qu'à vous montrer des catholiques sans nombre qui, suivant la multitude & emportés par le torrent, se déclaroient pour la secte de Calvin, les uns sans la connoître ni se donner la peine d'en démêler les questions & les controverses, les autres peut-être positivement convaincus de sa fausseté. Car combien en vit-on à qui la doctrine de cet Hérésiarque, touchant la réprobation des hommes, faisoit horreur, & qui toutefois ne laissoient pas d'être ses partisans les plus zélés ? Que si vous me demandiez pourquoi donc ils s'attachoient à lui ? pourquoi ? autre prodige, Chrétiens, qui n'est pas moins surprenant. Car je vous répondrois, & toute l'histoire m'en serviroit de témoin, qu'ils ne se conduisoient en cela que par les motifs les plus indignes & les plus injustes : les uns par un fonds de chagrin contre l'Eglise, & par une opposition générale à ses sentimens ; gens qui dans le siécle d'Arius auroient été infailliblement Ariens, & qui du temps de Pélage seroient immanquablement devenus Pélagiens : les autres par des antipathies particulières, ne combattant la vérité que parce qu'elle étoit soûtenue par leurs ennemis, & déterminés à la soûtenir si leurs prétendus ennemis avoient entrepris de la combattre : quel-

ques-uns par de lâches intérêts, plusieurs par un esprit de cabale: ceux-ci par une maligne curiosité & pour être de l'intrigue; ceux-là par une malheureuse ambition & pour être chefs du parti: les grands par politique, & parce qu'ils en faisoient une raison d'état; les petits par nécessité, & parce qu'ils dépendoient des grands: les femmes par une vaine affectation de passer pour sçavantes & pour spirituelles; les hommes par une complaisance pour elles encore plus vaine, & jusqu'à régler par elles leur Religion: les génies médiocres, pour s'attirer la réputation & l'estime attachée à la nouveauté; les génies plus élevés, par crainte de s'attirer la haine des novateurs & d'être en bute à leurs traits: les amis entraînés par leurs amis, les proches gagnés par leurs proches; le peuple sans autre raison que la mode & parce que tout le monde alloit là, chacun pour satisfaire sa passion: ne sont-ce pas là des prodiges, mais des prodiges dont notre foi même seroit troublée, si la prédiction de l'Apôtre ne nous rassuroit, & si dans la vûe d'une tentation si dangereuse, il ne nous avoit avertis non seulement que toutes ces choses arriveroient, mais qu'elles étoient nécessaires pour le discernement des élus: *Oportet hæreses esse, ut qui probati sunt, manifesti fiant in vobis.* 1. Cor. 11.

Mais n'insistons pas là-dessus davantage, & finissons, mes chers Auditeurs, par le dernier prodige qui nous regarde, & qui n'est plus ni le renoncement à la foi, ni la corruption de la foi, mais une affreuse contradiction qui se rencontre entre notre vie & notre foi. Je m'explique. Nous sommes chrétiens, & nous vivons en payens; nous avons une foi de spéculation, &

dans la pratique toute notre conduite n'eſt qu'infidélité ; nous croyons d'une façon, & nous agiſſons de l'autre. Dans tout le reſte nos actions & nos affections s'accordent avec nos perſuaſions & nos connoiſſances : car nous aimons, nous haïſſons, nous fuyons, nous recherchons, nous ſouffrons, nous entreprenons ſelon que nous ſommes éclairés. Il n'y a que le ſalut & tout ce qui le concerne, où, par le plus déplorable renverſement, nous fuyons ce que nous jugeons être notre ſouverain bien, & nous recherchons ce que nous jugeons être notre ſouverain mal ; nous profanons ce que nous reconnoiſſons adorable, & nous idolâtrons ce que nous mépriſons dans le cœur ; nous abhorrons ce qui nous ſauve, & nous adorons ce qui nous perd. Si, Chrétiens en effet, comme nous le ſommes de nom, nous vivions conformément à la foi que nous profeſſons, notre vie, il eſt vrai, dit ſaint Jerôme, ſeroit un continuel miracle, mais elle n'auroit rien de prodigieux. Si, payens de profeſſion & n'ayant pas la foi, nous vivions ſelon la chair & ſelon les ſens, quelque deſeſpérés que nous fuſſions, il n'y auroit rien dans nos deſordres que de naturel. Mais avoir la foi & vivre en infidéles, voilà ce qui fait le prodige. Prodige dont les impies ne veulent point convenir, prétendant que la vie & la créance ſe ſuivent toujours, c'eſt-à-dire que l'on vit toujours comme l'on croit, & que l'on croit comme l'on vit, pour avoir droit par là de rejeter tous leurs deſordres ſur le défaut de perſuaſion, ſans les imputer jamais à leur malice. Mais erreur dont il eſt bien aiſé de les détromper, puiſqu'il n'eſt pas plus difficile d'avoir la foi & d'agir contre

la foi, que d'avoir la raiſon & d'agir contre la raiſon ; or n'eſt-ce pas de leur propre aveu ce qu'ils ſont eux-mêmes tous les jours ? Ah ! Chrétiens, faiſons ceſſer ce prodige ; accordons-nous avec nous-mêmes ; accordons nos mœurs avec notre foi, autrement que n'avons-nous point à craindre de cette foi profanée, de cette foi ſcandaliſée, de cette foi deshonorée ? Faiſons-la ſervir à notre pénitence, ſi nous nous ſommes retirés de ſes voies ; faiſons-la ſervir à notre perſévérance, ſi nous y ſommes déja rentrés, ou que nous y ſoyons toujours demeurés. Marchons à la faveur de ſes divines lumières, & ne les éteignons pas en nous livrant à nos paſſions & aux aveugles appetits de la chair : car rien ne nous expoſe plus à perdre la foi, qu'une vie ſenſuelle & voluptueuſe ; c'eſt par là que tant d'impies l'ont perdue, & c'eſt encore ce qui les attache à leur libertinage, & ce qui les empêche d'en ſortir. Ah ! Seigneur, vous avez dans les tréſors de votre juſtice bien des châtimens dont vous pouvez punir nos deſordres. Frappez, mon Dieu ; & fallût-il nous affliger de toutes les calamités temporelles, ne nous épargnez pas, mais conſervez-nous la foi : ce n'eſt pas aſſez ; ranimez-la, réveillez-la, reſſuſcitez-la cette foi languiſſante, cette foi mourante, & même cette foi morte ſans les œuvres : autant & ſelon qu'elle vivra en nous, nous vivrons avec elle & par elle, & le terme où elle nous conduira, c'eſt l'éternité bienheureuſe que je vous ſouhaite, &c.

SERMON

POUR

LE JEUDI

DE LA PREMIERE SEMAINE,

Sur la Prière.

Ecce mulier Chananæa à finibus illis egressa, clamavit dicens ei : Miserere mei, Domine, fili David ; filia mea malè à dæmonio vexatur.

Alors une femme Chananéenne venue de ces quartiers là, s'écria en lui disant : Seigneur, fils de David, ayez pitié de moi ; ma fille est cruellement tourmentée par le démon. En saint Mathieu, chapitre 15.

SI jamais la force de la prière parut sensiblement & d'une manière éclatante, n'est-ce pas, Chrétiens, dans l'exemple que nous propose l'Evangile de ce jour, où nous voyons, pour parler avec saint Ambroise, un Dieu même surpris & dans l'admiration ; un Dieu qui

confond les puissances de l'enfer, qui fait des miracles, & qui déploie toute sa vertu en faveur d'une étrangère laquelle a recours à lui, & qui toute idolâtre qu'elle est, nous sert de modéle & nous apprend à prier? Je dis un Dieu surpris & dans l'admiration: *O mulier, magna est fides tua!* ô femme, votre foi est grande! C'est ainsi que Jesus-Christ lui-même s'en explique; & ne semble-t-il pas que la foi de cette Chananéenne & que la ferveur de sa prière ait quelque chose pour lui de surprenant & de nouveau? Je dis un Dieu qui confond les puissances de l'enfer, & qui fait des miracles: que lui demande cette femme? qu'il guérisse sa fille cruellement tourmentée du démon; & le Fils de Dieu, d'une même parole, non seulement délivre la fille, mais sanctifie encore la mère: *Fiat tibi sicut vis*; qu'il vous soit fait comme vous le souhaitez. *Mat.* 15. *Ibidem.*

Il n'est donc rien de plus efficace auprès de Dieu que la prière: & d'où vient toutefois, mes chers Auditeurs, que Dieu tous les jours se montre si peu favorable à nos vœux; que nous prions, & qu'il ne nous écoute pas; que nous demandons, & que nous n'obtenons pas? C'est ce que je veux examiner aujourd'hui, & ce qui va faire le fonds de ce discours. Sujet d'une extrême conséquence, & qui mérite une réflexion toute particulière. Car il s'agit, Chrétiens, de vous enseigner la plus excellente de toutes les sciences; il s'agit de vous apprendre à bien user du moyen de salut le plus puissant; il s'agit de vous faire connoître le secret inestimable & l'art tout divin de toucher le cœur de Dieu, & de faire descendre sur nous les plus précieux trésors de sa grace. Pour recevoir ce don de la

prière, employons la prière elle-même, & implorons le secours du Ciel par l'interceſſion de Marie. *Ave Maria.*

RIen n'eſt plus ſolidement établi dans la Religion & la Théologie chrétienne, que l'infaillibilité de la prière. Elle a une telle force, dit ſaint Jean Chryſoſtome, qu'elle rend, à ce qu'il ſemble, la parole de l'homme auſſi puiſſante & même plus puiſſante que la parole de Dieu. Auſſi puiſſante; car comme Dieu d'une parole a fait toutes choſes, *Dixit & facta ſunt*; l'homme n'a qu'à parler & à demander, tout lui eſt accordé: *Quodcumque volueritis, petetis, & fiet vobis.* Plus puiſſante même en quelque ſorte, puiſque ſi Dieu ſe fait obéïr, ce n'eſt que des êtres créés; au lieu que par la vertu de la prière, tout Dieu qu'il eſt, il obéït, ſelon l'expreſſion de l'Ecriture, à la voix de l'homme: *Obediente Domino voci hominis.* Nous entendons tous les jours des Chrétiens qui ſe plaignent de l'inutilité de leurs prières & du peu de fruit qu'ils en retirent: je ne m'en étonne pas. Car en quel ſens diſons-nous que la prière eſt infaillible? nous ſuppoſons pour cela une prière ſainte, une prière faite avec toutes les conditions qui la doivent accompagner, & que Dieu attend de nous, lorſque de ſa part il s'engage à nous accorder tout ce que nous demanderons. Or voilà ſouvent ce qui manque à nos prières. Ce ſont des prières défectueuſes, & quant au ſujet & quant à la forme: quant au ſujet, qui en fait la matière; & quant à la forme, qui en fait la qualité. L'Apôtre St. Jacques le diſoit aux fidéles de ſon temps, & je vous le dis à vous-mêmes: vous demandez, mes Frères, & vous

Pſalm. 148.
Joan. 15.
Joſuë 10.

ne recevez pas, parce que vous ne demandez pas bien : *Petitis & non accipitis, eò quod malè petatis.* En effet, nous ne demandons pas à Dieu ce que Dieu veut que nous lui demandions ; défaut par rapport au sujet de la prière. Nous ne lui demandons pas de la manière qu'il veut que nous lui demandions ; défaut par rapport à la forme ou à la qualité de la prière. Mais prions comme la Chananéenne. Rien de plus juste que la prière qu'elle fait à Jesus-Christ ; elle lui demande qu'il délivre sa fille du démon dont elle est possédée : rien de plus engageant ; elle pratique dans sa prière toutes les vertus qui peuvent gagner & intéresser le Sauveur du monde. Prions, dis-je, comme cette femme ; sans cela, prières infructueuses ; pourquoi ? ou parce que nous ne demandons pas ce qu'il faut ; ce sera la première partie : ou parce que nous ne demandons pas comme il faut ; ce sera la seconde. Deux leçons que j'ai à mettre dans tout leur jour. Rendez-vous-y attentifs, Chrétiens, & tâchez à en profiter. *Jacob. 4.*

C'Est sur tout de la nature des choses qu'on demande à Dieu, que dépend l'essence de la prière, & par conséquent son mérite, son efficace, sa vertu. C'est donc aussi par là, dit saint Chrysostome, que nous devons commencer à nous faire justice sur le peu de valeur & le peu d'effet qu'ont presque toutes nos prières devant Dieu ; & c'est l'admirable instruction que nous fournit d'abord l'Evangile de la femme Chananéenne. Car, prenez garde, s'il vous plaît, & qu'il me soit permis de m'expliquer de la sorte : au lieu que cette femme prosternée aux pieds de Jesus-Christ, lui demande I. PART.

que sa fille soit délivrée d'un démon qui la possède ; nous par un esprit tout opposé, nous demandons tous les jours à Dieu ce qui entretient dans nos ames le régne du démon, & même de plusieurs démons dont nous voulons être possédés. En faut-il davantage pour vous faire comprendre pourquoi le Sauveur du monde écoute cette étrangère & lui accorde un miracle de sa toute-puissance, & pourquoi Dieu au contraire se rend sourd à nos vœux & rejette communément nos prières ? Appliquez-vous, Chrétiens, aux grandes vérités que ce sujet renferme, & que je vais développer, comme les secrets les plus importans de votre prédestination.

Je dis que nous demandons tous les jours à Dieu ce qui entretient dans nos ames le régne du démon, comment cela ? c'est que dans nos prières nous demandons, ou des choses préjudiciables au salut, ou des biens purement temporels & inutiles au salut, ou même des graces surnaturelles, mais qui de la manière que nous les concevons & que nous les voulons, bien loin de nous sanctifier, servent plutôt à nous séduire & à nous retirer de la voie du salut. Donnons à ceci tout l'éclaircissement nécessaire.

Nous demandons des choses préjudiciables au salut : premier obstacle que nous opposons aux miséricordes divines, & qui en arrête le cours. Car ne pensons pas ; mes chers Auditeurs, que pour être chrétiens de profession, nous en soyons moins sujets dans la pratique aux desordres du paganisme. Or un des desordres des payens, si nous en croyons les payens même, c'étoit de recourir à leurs dieux & de leur demander, quoi ?

te qu'ils n'auroient pas eu le front de demander à un homme de bien, ce qu'ils n'auroient pu demander ouvertement dans les temples & au pied des Autels, sans en rougir : la mort d'un parent dont ils attendoient la dépouille, la mort d'un concurrent dont le crédit ou le mérite leur faisoit ombrage, le patrimoine d'un pupille qu'ils cherchoient à enlever, & sur lequel ils jetoient des regards de concupiscence. Tel étoit le sujet de leurs prières, & pour leur donner plus de poids, ils les accompagnoient de toutes les cérémonies d'un culte superstitieux, ils y joignoient les offrandes & les sacrifices, ils se purifioient. Cela nous semble énorme & insensé : mais, Chrétiens, en les condamnant, n'est-ce pas nous-mêmes que nous condamnons ? A comparer leurs prières & les nôtres, sommes-nous moins coupables ? que dis-je ? ne sommes-nous pas encore plus coupables qu'ils ne l'étoient ?

Car enfin c'étoient des payens, & ces payens n'adoroient pas seulement de vaines & de fausses divinités, mais selon leur créance même, des divinités vicieuses & dissolues. Or à de telles divinités que pouvoient-ils demander plus naturellement que ce qui favorisoit leurs vices & la corruption de leurs mœurs ? n'étoit-ce pas une suite presque nécessaire de leur infidélité ? Mais nous, mes Frères, nous servons un Dieu non moins pur ni moins saint que puissant & grand ; un Dieu aussi essentiellement ennemi de toute injustice & de tout péché, qu'il est essentiellement Dieu : & toutefois ce Dieu si pur, ce Dieu si saint, ce Dieu si équitable & si droit, que lui demandons-nous ? l'accomplissement de nos desirs les plus sensuels & le succès de nos entreprises les plus criminelles. Ce n'est plus seule-

ment un desordre, c'est, j'ose le dire, une impiété, c'est un sacrilége.

Il est vrai, & j'en conviens, que dans le christianisme nous sçavons mieux colorer nos prières & les exprimer en des termes moins odieux: car on a trouvé le secret de déguiser tout. Mais si nous nous trompons nous-mêmes, nous ne trompons pas Dieu qui nous entend, & qui sçait bien discerner la malignité de nos intentions de la simplicité de nos expressions. En vain donc un homme du siécle demande-t-il à Dieu de quoi subsister dans sa condition & de quoi maintenir son état: comme son état, ou plutôt, comme l'idée qu'il se forme de son état ne roule que sur les principes, ou d'une ambition démesurée, ou d'une avarice insatiable, Dieu dont la pénetration est infinie, connoît ses desseins & prend plaisir à les faire échouer. En vain un père demande-t-il à Dieu l'établissement de ses enfans: comme il n'a sur ses enfans que des vûes toutes profanes, que des vûes mondaines, & qui ne sont ni réglées selon la conscience, ni soumises à la vocation divine, Dieu sans s'arrêter aux apparences d'une humble prière, en découvre la fin, & par un juste jugement, bien loin d'élever cette famille, la ruine de fond en comble & la laisse malheureusement tomber. En vain une femme demande-t-elle à Dieu la santé du corps: comme sa santé dans l'usage qu'elle en veut faire, ne doit servir qu'à son oisiveté, à sa molesse, & peut-être à son libertinage & à son déréglement, Dieu qui le voit, au lieu de retirer son bras, lui porte encore de plus rudes coups & lui fait perdre dans une langueur habituelle tout ce qui peut entretenir ses complaisances & flater sa

vanité. En vain un plaideur de mauvaise foi demande-t-il à Dieu le gain d'un procès où toute sa fortune est engagée : comme ce procès n'est au fond qu'une injustice couverte, mais soutenue par la chicane, Dieu qui ne peut l'ignorer, prend contre lui la cause de la veuve & de l'orphelin, & le fait honteusement déchoir de toutes ses prétentions. Cependant on n'oublie rien pour intéresser le ciel & pour le toucher ; on y emploie jusqu'au sacrifice & aux prières de l'Eglise ; mais parce que cette affaire qu'on poursuit avec tant de chaleur, n'est qu'une cabale, qu'une intrigue qui ne peut réussir qu'aux dépens du prochain, Dieu tuteur de l'innocent & du pauvre, rejette alors jusqu'au plus adorable sacrifice, jusqu'aux plus saintes prières de son Eglise. Ce détail me conduiroit trop loin, si j'entreprenois de lui donner toute son étendue ; mais si vous voulez, mes chers Auditeurs, aller plus avant & vous l'appliquer à vous-mêmes, vous aurez bientôt reconnu que cent fois votre cœur vous a séduits de la sorte, & fait abuser de la prière, pour porter devant Dieu même les intérêts de vos passions.

Revenons, & pour donner à ce point important toute la force qu'il doit avoir, souffrez que je me prévale encore de la morale des payens. J'ai dit qu'elle suffisoit pour nous convaincre ; mais j'en ai dit trop peu, & j'ajoûte qu'elle est même ici, dans un sens, plus propre à nous confondre que la morale des Pères. Qu'il me soit donc permis de faire parler dans cette chaire un auteur profane, & de vous adresser, ou pour votre instruction, ou pour votre confusion, les mêmes reproches qu'il faisoit à son siécle en des termes si énergiques & si

forts. Car répondez-moi, disoit-il, en déplorant les abus de l'ancienne Rome, & s'élevant contre les faux dévots du paganisme qui fatiguoient les Dieux de leurs injustes prières, dites-moi ce que vous pensez de Jupiter, & quelle estime vous en faites ? si vous avez pour le plus grand des Dieux le même respect que pour le plus sage de vos Magistrats? Cette question vous surprend, poursuivoit-il; mais ce n'est pas sans raison que je la fais : car l'iriez-vous trouver ce Magistrat dont vous respectez la vertu, pour lui faire dans son palais l'infame prière que vous venez faire à Jupiter dans le plus auguste de ses temples ? vous supposez donc Jupiter moins intégre & plus aisé à corrompre, quand vous le croyez disposé à vous écouter, & prêt même à vous exaucer ? Ainsi s'expliquoit un payen ; ainsi par de sanglantes ironies, reprochoit-il à des payens les scandales de leur religion, & peut-être les corrigeoit-il. Or c'est bien ici, Chrétiens, que l'infidélité nous fait des leçons & qu'elle nous condamne. Appliquons ceci à nos mœurs.

En effet, comment regardons nous notre Dieu, je dis ce Dieu de sainteté ? est-il donc le fauteur de nos vices ? est-il le complice de nos crimes ? & le veut-il, le peut-il être ? Toutefois c'est sur ce principe que nous agissons & que nous traitons avec lui. Car quand je prie, ne perdez pas cette remarque de St. Chrysostome, quand je prie, mon intention est que Dieu par un effet de sa miséricorde & par une condescendance toute paternelle, se conforme à moi ; que sa volonté qui est efficace & toute puissante, se joigne à la mienne qui n'est que foiblesse, & qu'il accomplisse enfin ce que je veux, mais

ce que sans lui je veux inutilement. Si donc aveuglé par l'esprit du monde, bien loin de prier en chrétien, je prie dans la vûe de satisfaire mon ambition, mon orgueil, mon ressentiment, ma vengeance, que fais-je? je demande à Dieu qu'il s'accorde là-dessus avec moi, c'est-à-dire qu'il soit vain comme moi, passionné comme moi, violent comme moi, & que pour moi qui suis sa créature, il veuille ce qu'il ne peut vouloir sans cesser d'être mon Dieu. Or le prier de la sorte, est-ce le prier en Dieu, n'est-ce pas plutôt le deshonorer? n'est-ce pas, autant qu'il dépend de moi, le faire servir à mes iniquités, comme il s'en plaint lui-même par son Prophéte : *Verumtamen servire me fecisti peccatis tuis, & laborem mihi præbuisti in iniquitatibus tuis.* Isai. 43. Observez cette expression, *Et laborem mihi præbuisti*; comme s'il disoit au pécheur : votre prière m'a été un sujet de peine; car j'aurois voulu d'une part me rendre propice à vos vœux, & de l'autre je n'y pouvois répondre favorablement : mon cœur étoit donc dans une espéce de violence, & comme partagé entre ma sainteté & ma bonté; ma bonté qui s'intéressoit pour vous, & ma sainteté qui s'opposoit à vous; ma bonté qui me portoit à vous écouter, & ma sainteté qui m'obligeoit à vous rejeter : *Et laborem mihi præbuisti in iniquitatibus tuis.* Et certes, Chrétiens, si Dieu oubliant ce qu'il est, avoit alors égard à nos prières, ne seroit-ce pas un scandale pour nous, & ne commencerions-nous pas nous-mêmes à douter de sa providence?

Je sçais, & saint Jean nous l'apprend, que nous avons auprès du Père un puissant avocat, qui est le Fils, & que c'est par les mérites de ce

Fils adorable que nous prions ; mais ce que d'abord & en général j'ai dit de Dieu, pour l'appliquer en particulier à l'Homme-Dieu, voulons-nous en faire le patron de cette aveugle concupiſcence qui nous domine ? & ſi ce n'eſt pas là le ſentiment que nous en avons, pourquoi comptons-nous ſur ſes mérites dans des prières que la ſeule concupiſcence nous a inſpirées ?

Non, mes Frères, non, ce n'eſt point pour un tel uſage que Dieu, dans la perſonne de Jeſus-Chriſt, nous a donné un médiateur ; il eſt l'avocat des pécheurs, mais il ne le fut jamais & il ne le peut être des péchés : & vouloir me ſervir ainſi de ſon crédit, ce n'eſt rien moins dans la doctrine de S. Auguſtin, que de vouloir l'anéantir lui-même. Comment cela ? parce qu'au lieu que la foi nous le repréſente comme l'auteur des graces & des vertus, c'eſt en faire, malgré lui, le médiateur de notre vanité, le médiateur de notre avarice, le médiateur de notre concupiſcence & de notre ſenſualité ; car ſi vous en jugiez autrement, reprend ſaint Auguſtin, auriez-vous l'aſſurance d'interpoſer le nom du Rédempteur pour demander ce qui détruit l'ouvrage de la rédemption ? & remplis de vos projets ambitieux, oſeriez-vous prendre pour interceſſeur auprès de Dieu, celui même qui s'eſt réduit dans la plus profonde humiliation pour vous enſeigner l'humilité ?

Heureux encore que Dieu, pour votre ſalut, devienne inflexible à votre prière ; c'eſt dans cette rigueur apparente que vous devez reconnoître ſa miſéricorde ; & où en ſeriez-vous ſi c'étoit un Dieu plus indulgent & ſelon votre gré ? Ce qui a perdu les Pompées & les Céſars, ajoûtoit ce fameux Satyrique dont je n'ai pas

fait difficulté d'emprunter ici les penſées, & qui ſemble n'avoir parlé que pour nous-mêmes; ce qui a renverſé & ce qui renverſe tous les jours des familles entières, ne ſont-ce pas des ſouhaits trop vaſtes & ſans bornes, des ſouhaits criminels, accomplis par des divinités d'autant plus mortellement & plus malignement ennemies, qu'elles étoient plus condeſcendantes & plus faciles? *Magnaque numinibus vota exaudita malignis.* Et moi je dis, pour conſacrer ces paroles, quelle a été la ſource de la réprobation de tant de Chrétiens? n'eſt-ce pas d'avoir obtenu du ciel ce que le ciel ne leur accordoit, & ce qu'il ne pouvoit leur accorder que dans l'excès de ſa colère? Et d'où vient encore la perte de tant de mondains qui ſe damnent au milieu de l'opulence & dans la molleſſe, ſi ce n'eſt pas de ces prétendues faveurs de Dieu, qui les exauce ſelon les deſirs inſenſés de leurs cœurs, plutôt que ſelon les deſſeins de ſon aimable providence? Vous demandez à Dieu ce qui flate votre paſſion; & ſi Dieu vous le donne, lui qui prévoit ce qui vous pervertira, ce qui vous corrompra, ce qui vous entraînera dans l'abyſme, peut-il exercer ſur vous un jugement plus rigoureux & une vengeance plus terrible? N'en demeurons pas là. *Juven.*

Si l'on ne demande pas toujours à Dieu des choſes préjudiciables, & dans des vûes directement contraires au ſalut, au moins lui demande-t-on des biens purement temporels & inutiles au ſalut. Je ne veux pas dire que les biens temporels ne ſoient pas des dons de Dieu, ni qu'ils ſoient abſolument contraires au ſalut; mais quand le ſont-ils? & pourquoi Dieu les refuſe-t-il alors? quand nous ne les demandons, ni

selon l'ordre qu'il a établi, ni par rapport à la fin qu'il a marquée.

Car premièrement, on ne lui demande que les graces temporelles, qui toutes se terminent aux besoins de cette vie ; & à peine pense-t on aux spirituelles, à quoi le salut est attaché : les avantages de la fortune, la prospérité, le repos, voilà ce que nous desirons & ce que nous recherchons, & ce que desirent, ce que recherchent aussi bien que nous les infidéles : *Hæc enim omnia gentes inquirunt.* Ce sont des biens, je l'avoue : mais ce sont des biens périssables, des biens d'un ordre inférieur à l'homme, & sur tout à l'homme chrétien, des biens dangereux & sujets à se convertir en de vrais maux. Pour les biens solides & incorruptibles, c'est-à-dire, la pureté des mœurs, la bonne conscience, l'humilité, la foi, l'amour du prochain, tout ce qui sert à sanctifier l'ame & qui en fait la perfection, disons-le, & confondons-nous en le disant, c'est à quoi nous sommes peu sensibles, & ce qui rarement nous attire au pied des autels. Qui de vous a jamais eu recours à Dieu, pour devenir plus modéré dans ses passions & plus réglé dans sa conduite ? On visite les tombeaux des martyrs, mais pourquoi ? pour être guéri d'une maladie, & non point pour être délivré d'une tentation : on invoque les Saints, mais pourquoi ? pour être plus heureux & plus opulent, & non point pour être plus humble & plus ennemi des plaisirs. Ah ! mes Frères, s'écrioit Salvien, si nous sommes affligés de calamités publiques, si nous sommes menacés d'une famine ou d'une contagion, s'il régne une mortalité parmi nous, nous courons en foule au temple du Dieu vivant, tout retentit de nos gémissemens & de nos

Matth. 6.

prières : mais s'agit-il d'un libertinage qui deshonore le christianisme & qui désole l'Eglise ? on nous voit tranquilles & sans inquiétude ; & au lieu d'engager le ciel à faire cesser de scandaleuses impiétés, nous vivons en paix & dans la plus affreuse indolence. Ainsi nous prions comme ce malheureux Antiochus, dont la prière intéressée ne put trouver grace devant Dieu : *Orabat scelestus Dominum, à quo non erat misericordiam consecuturus :* il prioit, *Orabat*, & l'on ne peut douter qu'il ne priât avec toute l'ardeur possible ; mais il prioit en mondain, *Orabat scelestus* ; car il ne demandoit à Dieu ni l'esprit de pénitence ni le don de piété, ni le respect des choses saintes qu'il avoit profanées, mais une santé qu'il préféroit à tout le reste, & dont il étoit idolâtre ; *Orabat scelestus Dominum :* & c'est pour cela que le sein de la miséricorde lui étoit fermé, *A quo non erat misericordiam consecuturus.* Voilà comment nous prions ; mais en vain, puisque le fils de Dieu n'a jamais prétendu se faire garant de telles prières : pourquoi ? consultons l'Evangile ; il va nous l'apprendre. 2. Machab. 9.

Le fils de Dieu dit à ses disciples : si vous demandez quelque chose à mon Père, & que ce soit en mon nom que vous le demandiez, il vous l'accordera : *Si quid petieritis patrem in nomine meo, dabit vobis.* Mais remarquez, c'est la réflexion de saint Augustin, remarquez bien cette parole, *Si quid* ; par où Jesus-Christ nous fait entendre que ce que nous demandons en son nom doit être quelque chose, & quelque chose digne de lui, parce qu'autrement il ne lui conviendroit pas de s'employer pour nous. Or tous les biens de la terre séparés du salut Joan. 16.

éternel, ne sont rien devant Dieu. Les demander donc précisément à Dieu, c'est ne rien demander; & quoique la promesse du Sauveur du monde soit générale ou semble l'être, ils n'y sont point par eux-mêmes compris. Pour vous en convaincre, écoutez ce qu'il ajoûte à ses
Ibidem. Apôtres: *Usque modò non petistis quidquam in nomine meo*; jusqu'à présent vous n'avez rien demandé en mon nom. Mais comment est-ce, reprend S. Augustin, que le fils de Dieu leur pouvoit tenir ce langage, puisqu'il est évident que les Apôtres lui avoient déja demandé plusieurs graces? S. Pierre, de demeurer sur le Thabor; les enfans de Zebedée, d'être élevés aux deux premières places de son Royaume. Ah! répond ce saint Docteur, il est vrai qu'ils lui avoient demandé ces sortes de graces, mais parce que ces graces n'étoient que des avantages humains, & que dans l'idée du Sauveur tous les avantages humains ne méritoient nulle estime, il croyoit avoir droit de compter pour rien tout ce qu'ils lui avoient demandé, *Usque modò non petistis quidquam.* En effet, demeurer avec lui sur le Thabor, ce n'étoit qu'une douceur sensible que S. Pierre eût voulu goûter: occuper les premières places de son Royaume, ce n'étoit dans l'intention des deux disciples, qu'un vain honneur dont se repaissoit leur ambition, parce qu'ils ne le concevoient pas tel qu'il est: mais le zéle des ames, mais la constance dans les persécutions, mais le renoncement à eux-mêmes, c'étoient les graces essentielles dont ils avoient besoin, & qui devoient les soûtenir, les animer, les perfectionner dans leur ministère apostolique, & c'est ce qu'ils n'avoient jamais demandé à leur maître: *Usque modò non peti-*

stis quidquam. Or à combien de Chrétiens ne pourrois-je pas faire aujourd'hui la même plainte ? & à combien même de ceux qui m'écoutent, n'aurois-je pas lieu de dire par la même raison : mondain vous n'avez rien demandé jusqu'à présent à votre Dieu, parce que vous ne lui avez encore jamais demandé le detachement & le mépris du monde : pécheur, vous ne lui avez rien demandé, parce que dans l'état de votre péché vous ne lui avez encore jamais demandé votre conversion, jamais un cœur contrit & humilié, jamais la grace de vous surmonter vous-même & de renoncer à vos habitudes ? c'étoient-là néanmoins les graces, mais les graces par excellence que vous deviez desirer & rechercher.

De plus, quand le Sauveur du monde nous assure dans l'Evangile que tout ce que nous demanderons en son nom nous sera donné, il entend que nous le demanderons selon la régle qu'il nous a lui-même prescrite. Car, comme remarque Tertullien, c'est lui-même qui réglant la prière & l'animant de son esprit, lui a communiqué le pouvoir spécial & le privilége qu'elle a de monter au plus haut des cieux, & de toucher le cœur de Dieu en lui exposant les misères des hommes : *Ab ipso enim ordinata, & de ipsius spiritu animata jam tunc oratio, suo quasi privilegio ascendit in cœlum, commendans patri quæ filius docuit.* Or quelle est cette régle divine selon laquelle le fils de Dieu nous a ordonné de prier ? la voici : Cherchez, nous dit-il, avant toutes choses le royaume de Dieu & sa justice, & rien ne vous manquera ; demandez au Père céleste la sanctification de son nom, l'avénement de son régne, l'accomplissement de *Tertull.*

sa volonté, sans lui demander d'abord ce pain matériel qui doit vous servir d'aliment, & alors je vous seconderai. Mais si vous renversez cet ordre, si par un attachement au monde, indigne de votre profession, vous demandez le pain matériel avant le royaume de Dieu, ne vous appuyez plus sur mes mérites tout infinis qu'ils sont, puisque votre prière toute fervente qu'elle peut être, n'est plus selon le plan que j'ai tracé. *Quærite primùm regnum Dei & justitiam ejus.* Matt. 6.

Ce n'est donc pas, Chrétiens, qu'on ne puisse absolument demander à Dieu les biens temporels; l'Eglise les demande elle-même pour nous: mais demandons-les comme l'Eglise; demandons-les après avoir demandé d'abord & sur toute chose les biens spirituels; demandons la bénédiction de Jacob & non point celle d'Esaü. Belle figure, que l'exemple de ces deux frères! Ecoutez l'application que j'en fais à mon sujet, & prenez garde: ils eurent tous deux dans leur partage la rosée du ciel, & tous deux ils eurent pareillement la graisse de la terre. En quoi furent-ils différens, & quelle marque l'Ecriture donne-t-elle de l'élection de Jacob & de la réprobation d'Esaü? Ah! Chrétiens, c'est que dans la bénédiction de Jacob la rosée du ciel fut exprimée avant la graisse de la terre: *De rore cœli & de pinguedine terræ sit benedictio tua:* au lieu que dans la bénédiction d'Esaü il est parlé de la graisse de la terre avant la rosée du ciel; *Det tibi de pinguedine terræ & de rore cœli.* Voilà ce qui se passe encore parmi nous, & ce qui discerne les prières chrétiennes de celles qui ne le sont pas. Un juste & un homme du monde prient dans le même temple & au même Gen. 27.

même autel ; mais l'un prie en juste, & l'autre en mondain. Comment cela ? Est-ce que l'un ne demande à Dieu que les biens de la grace, & l'autre que les biens de la terre ? Non : car il se peut faire que le juste avec les biens de la grace demande encore quelquefois les biens de la fortune, comme le mondain ; & que le mondain avec les biens de la fortune demande aussi les biens de la grace, comme le juste. Mais le mondain conduit par l'esprit du monde, place les biens de la fortune devant les biens de la grace. *De pinguedine terræ, & de rore cœli :* & le juste conduit par l'esprit de Dieu, donne la préférence aux biens de la grace sur les biens de la fortune, *De rore cœli & de pinguedine terræ.* Il dit à Dieu : Seigneur, sanctifiez-moi, rendez-moi chaste, charitable, miséricordieux, patient, *De rore cœli* ; & puis donnez-moi des biens de la terre ce qui peut m'être utile pour mon salut, *& de pinguedine terræ.* Mais l'homme du monde dit : Seigneur, faites-moi riche, grand, puissant, *De pinguedine terræ ;* & ne me refusez pas aussi les graces nécessaires pour bien vivre dans le monde, *& de rore cœli.* Prière de réprouvé. Quand nous prions de la sorte, faut il s'étonner si Dieu ne nous écoute pas ?

Allons à la source, & pour connoître plus à fond sur quoi l'importante vérité que je vous prêche est établie, comprenez ce principe de S Cyprien, que nos prières n'ont de vertu qu'autant qu'elles sont unies aux prières de Jesus-Christ : car il n'y a que Jesus-Christ de qui l'on puisse dire avec S. Paul, qu'il a été exaucé pour le respect dû à sa personne : *Exauditus est pro sua reverentia.* Quand Dieu nous exauce, ce n'est point en vûe, ni de ce que nous *Hebr. 5.*

sommes, ni de ce que nous méritons, puisque par nous-mêmes nous ne sommes rien, & que par nous-mêmes nous ne méritons rien : mais il nous exauce en vûe de son Fils, & parce que son Fils a prié pour nous avant que nous fussions en état de prier nous-mêmes. Cela supposé, comment Dieu pourroit-il agréer des prières, où par préférence au salut nous lui demandons des biens temporels, puisqu'elles n'ont alors nulle conformité, nulle liaison avec les prières de cet Homme-Dieu qui s'est fait notre médiateur? Qu'a-t-il demandé pour nous? vous le sçavez : que nous soyons unis par le lien de la charité, *Rogo, pater, ut sint unum* : que sans ostentation, sans déguisement, nous soyons saints en esprit & en vérité ; *Pater, sanctifica eos in veritate* ; que vivant au milieu du monde selon notre vocation & notre état, nous soyons assez attentifs sur nous-mêmes, & assez heureux pour nous préserver de son iniquité ; *Non rogo ut tollas eos de mundo, sed ut serves eos à malo.* Mais que faisons-nous? nous demandons à Dieu des richesses, des honneurs, une vaine réputation, une vie commode ; & sans les demander après le salut & par rapport au salut, nous ne les demandons ces richesses, que pour être dans l'abondance ; ces honneurs, que pour être dans l'éclat ; cette réputation, que pour être connus & distingués ; cette vie commode, que pour en jouir ; c'est-à-dire, que nous demandons ce que Jesus-Christ n'a jamais demandé pour nous. Et pourquoi ne l'a-t-il jamais demandé? appliquez-vous à ceci : parce qu'il n'a pu prier, ajoûte S. Cyprien, que conformément à la fin pour laquelle il étoit envoyé. Or il étoit envoyé en qualité de Sau-

Joan. 17.

Ibidem.

Ibidem.

teur, & la mission qu'il avoit reçue ne regardoit que le salut de l'homme. C'est donc uniquement pour le salut de l'homme qu'il a dû travailler, qu'il a dû souffrir, qu'il a dû mériter; & par une conséquence nécessaire, c'est uniquement pour le salut de l'homme & pour tout ce qui se rapporte au salut de l'homme, qu'il a dû prier.

De là, Chrétiens, vous demandez, mais vous n'obtenez rien; parce que vous ne demandez pas avec Jesus-Christ, & que vous pourriez dire, si vos prières, indépendamment de cette union, étoient efficaces, que vous avez reçu des biens sans en être redevables à ce Dieu Sauveur; ce qui dans les maximes de la Religion que nous professons, est un blasphême. Et voilà sur quoi s'appuie S. Augustin, quand il prouve si solidement que l'espérance chrétienne n'a point pour objet les biens de cette vie. Non, disoit ce saint Docteur, ne vous y trompez pas, & que personne de vous ne se promette une félicité temporelle, parce qu'il a l'honneur d'appartenir à Jesus-Christ: *Nemo sibi promittat felicitatem hujus mundi, quia Christianus est.* Ce n'est point pour cela que Jesus-Christ nous a choisis, ni à cette condition qu'il nous a appellé. Il peut sans manquer à sa parole, nous laisser dans la pauvreté, dans l'abbaissement, dans la souffrance. Il s'est engagé à présenter lui-même vos prières devant le Thrône de Dieu; mais il a supposé que vous prieriez en chrétiens & pour le ciel, où il a placé votre héritage. Excellente raison dont se servoit encore le même Père contre les railleries des payens. Vous nous reprochez, leur répondoit-il, que malgré nos prières nous vivons dans la disette & dans l'abandon de toutes choses: mais pour nous *Augustin*

justifier pleinement de ce reproche aussi bien que notre Dieu, il suffit de vous dire que quand nous le prions ce n'est point précisément pour les biens de la terre, mais pour les biens de l'éternité. Si donc nous sommes pauvres en ce monde, non seulement cet état pauvre où nous vivons, n'est point une preuve de l'inutilité de nos prières, mais c'est une assurance que le fruit nous en est réservé ailleurs & dans une vie immortelle.

Telle étoit la réponse de S. Augustin, qu'il concluoit par la pensée la plus touchante. Car c'est en cela, poursuivoit il, que nous devons admirer la libéralité de notre Dieu. Il ne borne pas ses faveurs à des biens temporels, parce que ce sont des biens au dessous de nous, parce que ce sont des biens incapables de nous satisfaire, parce que ce sont des biens trop peu proportionnés & à la noblesse de notre être & à la valeur de nos prières. Il ne veut pas nous traiter comme des enfans, que l'on amuse par des bagatelles : il ne veut pas nous traiter comme les idolâtres, dont il récompense dans cette vie les vertus morales par un bonheur apparent; mais il veut être lui-même tout notre bonheur, lui-même toute notre récompense. Ah ! mes Frères, ne prenons donc pas le change dans le choix des biens que nous demandons. Tenons-nous-en à la parole de notre Dieu, qui nous a promis de se donner à nous; & pour l'engager à s'y tenir lui-même, ne lui demandons que lui-même. Il y en a plusieurs qui espèrent en Dieu, mais qui sans nul égard à Dieu espèrent toute autre chose que Dieu; *Multi de Deo sperant, sed non Deum.* Gardons-nous de faire une séparation si desavantageuse pour nous; & comme nous n'espérons rien que de Dieu,

August.

n'espérons rien aussi que Dieu ou que par rapport à Dieu : *A Deo alia petunt præter Deum ; tu ipsum Deum pete.* *Idem.*

Mais ce ne sont point en effet des graces temporelles que je demande à Dieu, ce sont des graces surnaturelles, des graces de salut, & cependant je ne les ai pas. Non, mon cher Auditeur, vous ne les avez pas, parce que sur cela même vous faites un troisième abus de la prière, dont vous ne vous appercevez pas peut-être & que je vais vous découvrir.

C'est qu'au lieu d'envisager la prière comme l'instrument que Dieu nous a mis en main pour faire descendre sur nous les véritables graces du salut, c'est-à-dire les graces réelles & possibles, les graces solides & nécessaires, les graces réglées & mesurées selon l'ordre des décrets divins, nous nous en servons pour demander des graces chimériques, des graces superflues, des graces selon notre goût & selon nos fausses idées. Je m'explique. Nous prions, & nous prions, à ce qu'il nous semble, dans un vrai desir de parvenir au salut ; mais par une confiance aveugle, nous faisons fond sur la prière ; comme si la prière suffisoit sans les œuvres, comme si tout le salut rouloit sur la prière, comme si Jesus-Christ en nous disant, priez, ne nous avoit pas dit au même temps, veillez & agissez, comme s'il y avoit des graces qui pussent & qui dussent nous sauver sans nous. Nous prions & nous demandons la grace d'une bonne mort, persuadés que c'est assez de la demander sans se mettre en peine de la mériter, & sans s'y préparer par une bonne vie : nous prions & nous demandons les graces de pénitence, des graces de sanctification, mais des graces pour l'avenir, &

non pour le préſent; mais des graces qui lèvent toutes les difficultés, & non qui nous laiſſent des efforts à faire & des obſtacles à vaincre; mais des graces miraculeuſes qui nous entraînent comme S. Paul, & non des graces qui nous diſpoſent peu à peu, & avec leſquelles nous ſoyons obligés de marcher; mais des graces qui nous ſuivent par-tout, qui nous ſoient aſſurées par-tout, qui nous permettent de nous expoſer par-tout, & non des graces que nous ayons ſoin de ménager, c'eſt-à-dire que nous demandons des graces qui changent tout l'ordre de la providence, & qui renverſent toute l'œconomie de notre ſalut.

Concluons, Chrétiens, cette première partie, par la prière du Prophéte. *Unam petii à Domino*: je ne demande plus proprement au Seigneur qu'une ſeule choſe: *Hanc requiram*; c'eſt ce que je dois uniquement rechercher: & quoi? *Ut inhabitem in domo Domini*; de demeurer dans ſa ſainte maiſon, & de le poſſéder éternellement dans ſa gloire. Car je le reconnois, ô mon Dieu, ajoûte S. Auguſtin, & je vois bien maintenant pourquoi vous avez ſi ſouvent rejeté les prières de votre ſerviteur: c'eſt que pour répondre aux deſſeins de votre miſéricorde, je devois vous demander des choſes qui ne me fuſſent pas communes avec les payens & les impies: *Ea quippè à te deſiderare debui, quæ mihi cum impiis non eſſent communia.* Vous vouliez que mes prières me diſtinguaſſent des ennemis de votre nom; cependant je trouve qu'entre leurs prières & les miennes il n'y a preſque point eu juſqu'à préſent de différence, ſinon qu'ayant demandé comme eux des faveurs temporelles, il les ont communé-

Pſalm. 26.

Ibidem.

Auguſt.

ment obtenues, & que vous me les avez ordinairement refusées, ou parce qu'elles étoient par elles-mêmes contraires à mon salut, ou parce que je ne les demandois pas pour mon salut. Mais en cela, Seigneur, je confesse encore que vous m'avez fait grace, parce que ces faveurs temporelles que je vous demandois auroient achevé de me pervertir, au lieu que les fléaux de votre justice ont servi à me corriger. En devenant heureux dans le monde, je vous aurois plus aisément oublié; j'aurois imité l'exemple des autres, si mes vœux eussent été suivis de la même prospérité. Ainsi, mon Dieu, bien loin de me plaindre de vos refus, je vous en bénis, & je compte pour un bienfait de ne m'avoir pas exaucé selon mes desirs, mais selon l'ordre de votre sagesse & pour mon salut : *Et gaudeo quòd non exaudieris ad voluntatem, ut exaudires ad salutem.* Mais maintenant, mon Dieu, vous écouterez mes demandes, parce que je ne veux plus vous demander que les biens éternels; parce que si je vous en demande d'autres, je ne veux plus vous les demander que par subordination & par rapport aux biens éternels; parce qu'entre les graces du salut que je vous demanderai, je ne veux plus vous demander que celles qui me doivent être utiles, que celles qui peuvent plus sûrement, plus directement me conduire aux biens éternels. Ainsi, Chrétiens, la parole de Jesus-Christ s'accomplira-t-elle à notre égard : nous demanderons & nous recevrons; au lieu que nous ne recevons pas, ou parce que nous ne demandons pas ce qu'il faut, ç'a été la première partie; ou parce que nous ne demandons pas comme il faut, c'est la seconde. *August.*

II. PART. SI Dieu veut écouter nos prières, c'eſt à certaines conditions néceſſaires & eſſentielles : mais de quelque manière, Chrétiens, que Dieu en uſe avec nous, & qu'il ait plû à ſa providence de diſpoſer les choſes, ce ſeroit une erreur, & une groſſière erreur de ſe perſuader que les conditions de la prière fuſſent un obſtacle à l'accompliſſement de nos vœux, & un prétexte dont Dieu ſe ſervît pour avoir droit de nous refuſer ſes dons. Ah ! mes Frères, diſoit S. Auguſtin, à Dieu ne plaiſe que nous entrions jamais dans ce ſentiment, puiſqu'il n'eſt rien de plus oppoſé à la conduite de notre Dieu. Lui qui, ſelon l'Ecriture, ne peut arrêter le cours de ſes miſéricordes, lors même que nous irritons ſa colère ; *Numquid continebit in ira ſua miſericordias ſuas :* lui qui n'attend pas qu'on le prie, mais qui dans la penſée du Prophéte royal ſe plaît à exaucer les ſimples deſirs ; *Deſiderium pauperum exaudivit Dominus* : lui dont l'oreille eſt ſi délicate, qu'il entend juſqu'à la préparation des cœurs ; *Præparationem cordis eorum audivit auris tua :* il n'a garde, ſi j'oſe parler ainſi, d'être de ſi difficile compoſition quand on l'invoque de bonne foi ; & bien loin qu'il ſe prévale de ſa grandeur, dans le commerce qu'il nous permet d'avoir avec lui par la prière, on pourroit plutôt douter s'il ne s'y relâche point trop de ce qui lui eſt dû, & s'il ne ſupporte point avec trop de condeſcendance nos foibleſſes & nos imperfections. J'avoue que la prière pour être efficace doit être revêtue de certaines qualités ; mais en cela je ſoûtiens qu'on ne peut accuſer Dieu, ni de reſtreindre ſes promeſſes, ni d'encherir ſes graces : pourquoi ? parce qu'à

Pſalm. 76.

Pſalm. 10.

Ibidem.

bien examiner ces qualités, il n'y en a aucune qui ne soit aisée dans la pratique, aucune dont la raison ne nous justifie la nécessité, aucune que les hommes même n'exigent par proportion les uns des autres, & ce que je vous ai déja fait remarquer, aucune dont cette femme de notre Evangile ne nous ait donné l'exemple & dont elle ne soit pour nous le plus sensible modéle.

Car enfin, demande St. Chrysostome, dans l'excellente homélie qu'il a composée sur ce sujet, quelles conditions exige notre Dieu pour l'infaillibilité de la prière ? l'humilité, la confiance, la persévérance, l'attention de l'esprit, l'affection du cœur. Or y a-t-il rien là, je ne dis pas d'impraticable & d'impossible, mais de pénible & d'onéreux ?

Prier dans la disposition d'un esprit humble, quoi de plus raisonnable & même de plus naturel ? Peut-on avoir une juste idée de la prière, & oublier en priant cette régle fondamentale ? Prie-t-on autrement les Princes & les Monarques de la terre ? Se fait-on une peine de leur rendre des hommages & des respects lorsqu'on a des requêtes à leur présenter ? & si par ces respects & par ces hommages on vient à bout de ses prétentions, se plaint-on qu'il en ait trop coûté ? dit-on qu'ils fassent acheter trop cher leurs graces quand ils les refusent à un téméraire qui les demande avec hauteur ? & pourquoi le diroit-on de Dieu, devant qui il est d'ailleurs bien plus raisonnable, & par conséquent bien plus facile de s'humilier que devant les hommes ? La Chananéenne dont parle saint Matthieu, fit-elle difficulté de se prosterner en la présence de J. C. & de l'adorer ? fut-ce un

grand effort pour elle de confesser à ses pieds son indignité, & compta-t-elle pour beaucoup d'essuyer les rebuts auxquels elle se vit d'abord exposée ? Non, non, lui dit le Sauveur du monde, il ne faut pas donner le pain des enfans aux chiens ; *Non est bonum sumere panem filiorum, & mittere canibus.* Est-il une comparaison plus humiliante ? mais toute humiliante qu'elle pût être, cette Chananéenne en parut-elle touchée & contristée ? que dis-je ? ne reconnut-elle pas elle-même la vérité de ces paroles en se les appliquant ? Il est vrai, Seigneur ; *Etiam, Domine.* Ce fut ainsi qu'elle pria ; mais comment prions-nous ? Elle étoit payenne, & cette payenne s'humilie ; nous sommes Chrétiens, & nous apportons à la prière un esprit d'orgueil, dont nous ne pouvons nous défaire, lors même que nous sommes forcés à reconnoître nos misères & nos besoins : & parce que cet esprit nous domine, nous prions avec présomption, comme si Dieu devoit avoir des égards pour nous, comme s'il devoit nous distinguer, comme s'il devoit nous tenir compte de nos prières. Sans parler de ce faste extérieur qui souvent accompagne nos sacrifices, & qui bien loin d'engager Dieu à nous écouter, l'engage à nous punir : sans parler de ce luxe que nous portons jusques dans le sanctuaire, de cet air de grandeur & de suffisance que nous y retenons, de ces postures vaines & négligées que nous y affectons ; états bien contraires à l'action d'un suppliant, & qui, selon l'Ecriture, rendent nos prières abominables devant Dieu, puisque Dieu ne hait rien davantage qu'un pauvre orgueilleux, *Pauperem superbum :* sans en venir à ce détail, nous demandons

Mat. 15.

Ibidem.

Eccli. 25.

à Dieu des graces, mais comment? non point comme des graces, mais comme des dettes, prêts à nous élever & à nous enfler s'il nous les accorde, prêts à murmurer & à nous plaindre s'il ne nous les accorde pas. Nous les demandons pour oublier, après les avoir reçues, que nous les tenons de lui, pour les posséder & en user sans les rapporter à lui. Or devons-nous être surpris alors que Dieu nous ferme son sein? voulons-nous qu'il nous exauce aux dépens de sa propre gloire? & ne seroit-ce pas prodiguer ses biens, que de les répandre indifféremment & sur les superbes & sur les humbles?

Prier dans le sentiment d'une vive confiance, quoi de plus juste? C'est notre souverain & notre Dieu qui par un effet de sa miséricorde, non seulement veut être prié de la sorte, mais se tient même honoré de cette confiance; qui dans mille endroits de l'Ecriture lui attribue plutôt qu'à sa miséricorde (ne vous offensez pas de ma proposition, elle est saine & orthodoxe) qui, dis-je, en mille endroits de l'Ecriture, attribue à cette confiance, plutôt qu'à sa miséricorde même, la vertu miraculeuse de la prière; ne disant pas à ceux qui ont recours à lui & qui le réclament, c'est ma bonté & ma puissance, mais c'est votre foi & votre confiance qui vous a sauvés, *Fides tua te salvum fecit.* Pouvoit-il nous proposer un parti plus avantageux? toute infidelle qu'étoit la Chananéenne, n'est-ce pas celui qu'elle embrassa d'abord? Cette ouverture de cœur qu'elle marqua à Jesus-Christ en lui portant elle-même la parole; Seigneur, ayez pitié de moi, *Miserere mei, Domine*: ce motif tendre & affectueux par où elle l'intéressa, en l'appellant Fils de David, *Fili*

Matth. 19.

Matth. 15.

David : ces cris qu'elle redoubla à mesure que les Apôtres la reprenoient & lui ordonnoient de se taire, *Dimitte eam, quia clamat post nos* : cette assurance qu'elle eut de renoncer volontiers au pain de la table, pourvu qu'on lui donnât seulement les miettes qui en tomboient, c'est-à-dire, selon l'explication de St. Jerôme, de se contenter des moindres efforts de la puissance du Sauveur, convaincue que ce seroit assez pour opérer le miracle qu'elle demandoit, *Nam & catelli edunt de micis quæ cadunt de mensa dominorum suorum* : tout cela n'étoit-il pas d'une ame bien sure du Dieu qu'elle invoquoit ? Qu'eût-elle fait, si déja chrétienne, elle eût connu Jesus-Christ aussi parfaitement que nous ? si comme nous, au lieu de le connoître pour Fils de David, elle l'eût connu pour Fils du Dieu vivant ? Et n'est-il pas néanmoins vrai qu'avec toutes les idées que notre religion nous donne de cet Homme-Dieu, nous ne le prions presque jamais de cette manière simple, mais héroïque, qui nous est marquée par l'Apôtre, je veux dire avec foi & sans aucun doute ? *Postulet autem in fide, nihil hæsitans.* Quoi que Jesus-Christ ait pu faire pour nous y aider, & quoique pour vaincre notre incrédulité & notre defiance, il se soit engagé à nous par le serment le plus solemnel, & qu'il en ait juré par lui-même, lui, comme dit St. Paul, qui n'avoit point de plus grand que lui-même par qui il pût jurer ; notre défiance & notre incrédulité l'emportent. Nous croyons un homme sur sa parole, & nous ne croyons pas un Dieu : nous prions, mais en même temps nous nous troublons, nous nous entretenons dans de vaines inquiétudes, nous nous aban-

Ibidem.

Ibidem.

Jacob. 1.

donnons à de secrets desespoirs : nous avons recours à Dieu, mais toujours dans l'extrémité & quand tout le reste nous manque : nous comptons moins sur Dieu que sur nous-mêmes, & nous faisons plus de fond sur notre prudence que sur nos prières. Aveuglement que déploroit St. Ambroise, & qui justifie bien la conduite de Dieu, quand il raccourcit son bras à notre égard, & qu'il ne daigne pas l'étendre pour nous secourir.

Prier avec persévérance, quoi de plus convenable? Dieu, maître de ses dons & à qui seul il appartient d'en disposer, ne peut-il pas les mettre à tel prix qu'il lui plaît ; & ses graces ne sont elles pas en effet assez précieuses pour les demander souvent & long-temps. Quand Jesus-Christ par son silence éprouva cette mère de l'Evangile, & qu'il ne lui répondit pas même une parole ; *Et non respondit ei verbum* : quand il sembla vouloir l'éloigner par un refus sévère & mortifiant, & que devant elle il déclara aux Apôtres qu'il n'étoit point envoyé pour elle, *Non sum missus, nisi ad oves quæ perierunt domûs Israël* ; cessa-t-elle pour cela de prier, de solliciter, de presser ? Non, Chrétiens ; la résistance de Jesus-Christ augmenta sa persévérance, & sa persévérance triompha de la résistance de J. C. Elle comprit d'abord le mystère, & les inclinations de ce Dieu Sauveur, & dans l'engagement où elle se trouva d'entrer, pour ainsi dire, en lice avec lui, opposant à une dureté apparente les empressemens véritables d'une sainte opiniâtreté, elle força en quelque sorte les loix de la providence ; elle mérita, quoiqu'étrangère, d'être traitée en Israëlite ; elle obtint le double miracle, & de la délivrance de sa fille, & de sa

Mat. 15.

Ibidem.

propre conversion. O charité de mon Dieu, s'écrie un Père, que vous êtes adorable dans vos dissimulations, & dans les stratagêmes dont vous usez, pour combattre en apparence contre ceux même pour qui vous combattez en effet ! *O dissimulatrix clementia, quæ duritiem te simulas, quantâ pietate pugnas adversùs eos pro quibus pugnas !* Ne desespérez donc point, ajoutoit-il, ô ame chrétienne, vous qui avez commencé dans la prière à lutter avec votre Dieu ; car il aime que vous lui fassiez violence, il se plaît à être desarmé par vous : *Noli igitur desperare, ô anima, quæ cum Deo luctari cœpisti : amat utique vim abs te pati desiderat à te superari.* Et ne craignons pas, mes Frères, conclut-il, que ce Dieu de miséricorde puisse être fort & invincible contre nous, lui qui par le plus étonnant prodige a voulu jusqu'à la mort être foible pour nous : *Et absit, Fratres, ut fortis sit adversùm nos, qui pro nobis usque ad mortem infirmatus est.* Ainsi le concevoient les Saints ; mais nous, vous le sçavez, prévenus d'une erreur toute contraire & emportés par un esprit volage & leger, nous cédons à Dieu malgré lui-même ; nous lui cédons lorsqu'il voudroit lui-même nous céder ; nous nous ennuyons de lui dire que nous sommes pauvres, & que nous attendons son secours, & il veut être importuné. Cette assiduité nous fatigue, nous gêne, nous cause des dégoûts & des impatiences : nous voudrions en être quittes pour nous être une fois présentés à la porte, & nous oublions la grande maxime du Sage, qui nous avertit de supporter les lenteurs de Dieu : *Sustine sustentationes Dei.* Nous ne pouvons nous accommoder de cette parole d'Isaïe, *Expecta*, attendez ;

Eccli. 2.

Isai. 28.

Reexpecta, attendez encore. Le moindre délai nous rebute, & souvent sur le point même de voir nos vœux remplis, nous en perdons tout le mérite & tout le profit. A qui nous en devons-nous prendre ? est-ce à Dieu ? ou n'est-ce pas à nous-mêmes ?

Enfin, prier avec attention, avec affection, je dis avec attention de l'esprit, avec affection du cœur, quoi de plus nécessaire & de plus essentiel à la prière ? Je finis par ce point le plus important de tous. Attention de l'esprit, affection de cœur, c'est ce que j'appelle après St. Thomas, l'ame de la prière, & sans quoi elle ne peut pas plus subsister qu'un corps sans l'esprit qui le vivifie & qui l'anime. Car qu'est-ce que la prière ? ne consultons point ici la Théologie, mais le seul bon sens & l'idée commune que nous avons de ce saint exercice : qu'est-ce encore une fois que la prière ? un entretien avec Dieu, où l'ame admise, pour m'exprimer de la sorte, & introduite dans le sanctuaire, expose à Dieu ses besoins, lui représente ses foiblesses, lui découvre ses tentations, lui demande grace pour ses infidélités. Or tout cela ne suppose-t-il pas un recueillement & un sentiment intérieur ? Si donc il arrive qu'au moment que je traite avec Dieu, mon esprit s'égare jusqu'à perdre absolument & volontairement cette attention intérieure & cette dévotion, quoi que je fasse du reste, ce n'est plus une prière. Quand je chanterois les louanges du Seigneur, quand j'emploierois les nuits entières au pied des autels ; quand mon corps, selon l'expression & l'exemple de David, demeureroit comme attaché & collé à la terre, dès que je cesse de m'appliquer, je cesse de prier. Et de là, Chrétiens,

le Docteur angélique tiroit trois grandes conséquences, auſquelles je n'ajouterai rien, mais que je vous prie de bien méditer pour votre édification. Conséquences terribles & qui vous feront pleinement connoître pourquoi nos prières ont ſi peu d'efficace auprès de Dieu.

Première conſéquence. Puiſqu'il eſt vrai que l'attention eſt de l'eſſence de la prière, on peut dire avec ſujet, mais encore avec plus de douleur, que l'exercice de la prière eſt comme anéanti dans le chriſtianiſme: pourquoi? parce que ſi l'on y prie encore quelquefois, c'eſt ſans réflexion. A quoi ſe réduit toute notre piété? à quelques prières que nous récitons, mais du reſte avec un eſprit diſſipé & preſque toujours diſtrait. Nous remuons les lévres, non pas comme cette mère de Samuel, dont le grand Prêtre Héli jugea témérairement, mais comme les Juifs, à qui Dieu reprochoit que leur cœur étoit bien loin de lui, tandis qu'ils le glorifioient de bouche. Ainſi nos prières ne ſont plus communément qu'hypocriſie; & J. C. pourroit bien
Mat. 15. nous redire, ce qu'il diſoit aux Phariſiens: *Hypocritæ, benè prophetavit de vobis Iſaias: Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longè eſt à me.* Ce c'eſt pas ſeulement le peuple qui tombe dans ce deſordre, & qui par une fatale groſſièreté prie tous les jours ſans prier, c'eſt-à-dire, ſans penſer à qui il parle ni à ce qu'il demande: ce n'eſt pas ſeulement le ſexe dévot, qui plus adonné à la prière, fait ſon capital de dire beaucoup, mais ſans fixer ſa légèreté naturelle & en s'appliquant très-peu. Ce ſont même les hommes les plus éclairés & les mieux inſtruits; ce ſont les perſonnes même conſacrées à Dieu, les miniſtres même de Dieu, qui par le plus dé-

plorable renverſement, à force de prier, ne prient point du tout, & au lieu de perfectionner une ſi ſainte pratique par l'habitude, la corrompent & la détruiſent.

Seconde conſéquence. Puiſque la prière renferme eſſentiellement l'attention, il s'enſuit que dans les prières qui nous ſont commandées, l'attention eſt elle-même de précepte; enſorte qu'il ne ſuffit point alors de prononcer, mais qu'une diſtraction notable & volontaire doit être conſidérée comme une offenſe griéve & mortelle. Or je dis ſur tout ceci, mes Frères, & pour vous & pour moi, parce que c'eſt en cela que conſiſte un des premiers engagemens de votre profeſſion & de la mienne, & que la prière vocale eſt comme le ſacré tribut que l'Egliſe chaque jour exige de nous; car il ſeroit bien étrange que cette action ſi ſainte d'elle-même, & qui doit nous-mêmes nous ſanctifier, ne ſervît qu'à nous condamner, & que ce qui doit être pour nous la ſource des graces, devînt une des ſources de notre réprobation. Souvenons-nous qu'en nous obligeant à l'office divin, nous nous ſommes obligés à un acte de religion; qu'un acte de religion n'eſt point une pratique purement extérieure; & que comme l'Egliſe en nous commandant la confeſſion, nous commande la contrition du cœur, auſſi nous commande-t-elle l'attention de l'eſprit en nous commandant la prière; ſoit que cette obligation naiſſe immédiatement & directement du précepte de l'Egliſe même, comme l'eſtiment de très habiles Théologiens, ſoit qu'elle vienne du précepte naturel qui accompagne celui de l'Egliſe, en vertu duquel Dieu nous ordonne de faire ſaintement & dignement ce qui nous eſt preſcrit,

comme veulent quelques autres : quoi qu'il en soit, cette différence de sentimens n'est qu'une subtilité de l'école, & dans l'une & l'autre opinion l'on péche toujours également. Ah ! mes Frères, n'attirons pas sur nous cette malédiction dont le Prophéte dans l'excès de son zéle menaçoit le pécheur, quand il disoit : que sa prière devienne un péché pour lui ; *Oratio ejus fiat in peccatum.* Or à combien de ministres, ou de combien de ministres n'est-il pas à craindre qu'on en puisse dire autant ? si saint Augustin s'accusoit sur cela de négligence, nous avons bien encore plus lieu de nous en accuser nous-mêmes.

Psalm. 108.

Troisiéme & dernière conséquence. Ce n'est donc pas sans raison que Dieu rejette nos prières, puisque ce ne sont rien moins que des prières, & que bien loin de l'honorer, nous l'offensons & l'irritons contre nous. Car quelle injustice, mon cher Auditeur ? vous voulez que Dieu s'applique à vous quand il vous plaît de le prier, & vous ne voulez pas en le priant vous appliquer vous-même à Dieu ; vous dites à Dieu comme le Prophéte : Seigneur, prêtez l'oreille à mes paroles, *Verba mea auribus percipe* : Seigneur, écoutez mes cris, *intellige clamorem meum* : Seigneur, soyez attentif à mes vœux, *Intende voci orationis meæ* : mais au même tems vous portez votre esprit ailleurs. Vous demandez que Dieu vous parle & vous ne lui parlez pas ; vous demandez que Dieu vous écoute, & vous ne l'écoutez pas, vous ne vous écoutez pas vous-même, vous ne vous comprenez pas.

Psalm. 5. Ibidem. Ibidem.

Réformons-nous, Chrétiens, sur ce seul article, & nous réformerons toute notre vie ; car on sçait bien vivre, dit saint Augustin, quand

on ſçait bien prier : *Rectè novit vivere, qui novit orare.* Pourquoi ſommes-nous ſujets à tant de deſordres, c'eſt parce que nous ne prions point ou que nous prions mal ; & par un retour trop ordinaire, pourquoi ne prions-nous point, ou pourquoi prions-nous mal ? c'eſt parce que nous ne voulons pas ſortir de nos deſordres & que nous craignons de guérir. Demandons à Dieu des choſes dignes de lui & dignes de nous ; demandons-les d'une manière digne de lui & digne de nous : en deux mots, demandons-lui ſes graces & demandons-les bien, nous les obtiendrons : mais entre les autres graces, demandons-lui ſur tout le don de la prière. Diſons-lui comme les Apôtres : *Domine, doce nos orare :* Ah ! Seigneur, notre foibleſſe eſt telle, que nous ne pouvons pas même ſans vous vous bien expoſer nos beſoins ni bien implorer votre ſecours. C'eſt à vous à nous faire ſentir efficacement nos misères ; c'eſt à vous à nous attirer au pied de votre autel pour vous les repréſenter ; c'eſt à vous à nous inſpirer ce que nous devons vous dire pour vous toucher. Donnez-nous donc vous-même, ô mon Dieu, cette ſcience ſi néceſſaire ; & par une grace où ſont en quelque ſorte renfermées, comme dans leur ſource, toutes les autres graces, apprenez-nous à nous ſervir de la prière pour faire deſcendre ſur nous des graces de converſion, des graces de ſanctification, des graces de ſalut qui nous conduiſent à la gloire, &c.

Auguſt.

Luc. 11.

SERMON

POUR LE VENDREDI DE LA PREMIERE SEMAINE.

Sur la Prédeſtination.

Erat autem quidam homo ibi, triginta & octo annos habens in infirmitate ſua. Hunc cùm vidiſſet Jeſus jacentem & cognoviſſet quia jam multum tempus haberet, dicit ei : Vis ſanus fieri ?

Or il y avoit là un homme malade depuis trente-huit ans. Jeſus l'ayant vû couché par terre, & ſçachant depuis combien de temps il étoit dans cet état, lui dit : Voulez-vous être guéri ? En ſaint Jean, chapitre 5.

SIRE,

A en juger par les apparences, fût-il jamais une demande moins néceſſaire que celle du Fils de Dieu à ce paralitique de notre Evangile ?

C'étoit un malade de trente-huit ans, exposé comme les autres sur le bord de la piscine miraculeuse. Il attendoit avec impatience qu'on l'y jetât au moment que l'eau seroit remuée par l'Ange du Seigneur ; il cherchoit un homme charitable pour lui rendre ce bon office ; il étoit affligé, & il se plaignoit même de n'en avoir encore pu trouver ; enfin il ne desiroit rien plus ardemment que sa guérison, & il n'avoit point d'autre pensée ni d'autre soin qui l'occupât : pourquoi donc lui demander s'il veut être guéri, *Vis sanus fieri ?* Mais ce n'est pas sans raison, répond S. Augustin. Ce paralytique étoit la figure des pécheurs ; & lui-même, comme pécheur, il ne pouvoit être guéri sans être converti, selon la pratique du Sauveur des hommes de ne guérir jamais les corps qu'au même temps il ne sanctifiât les ames Or quelque disposé que fût ce malade à sa guérison, peut être ne l'étoit-il pas également à sa conversion ; & c'est pour cela que Jesus-Christ qui sçavoit que l'un dépendoit de l'autre, & qui ne vouloit pas lui accorder l'un s'il ne consentoit à l'autre, lui demande avant toutes choses : *Vis sanus fieri ?* voulez-vous être guéri ?

Tel est, Chrétiens, notre état en qualité de pécheurs : il y a peut-être long-temps que nous languissons, & que nous sommes sans action & sans mouvement dans la voie de Dieu, ou plutôt hors de la voie de Dieu. Peut-être Dieu voit-il parmi nous des paralytiques de plusieurs années, c'est-à-dire, des hommes endurcis dans leurs habitudes criminelles ; & plaise au ciel qu'entre ceux à qui je parle, il n'y en ait pas dont on puisse dire : *Erat autem quidam triginta & octo annos habens in infirmitate sua* : ce pé-

cheur eſt depuis trente-huit ans dans ſon deſordre. Nous avions beſoin d'un homme pour nous affranchir de la ſervitude du péché. Cet homme eſt venu, & c'eſt Jeſus-Chriſt : il nous a jetés dans la piſcine, je veux dire, dans les eaux ſalutaires du baptême, où nous avons été régénérés. Au lieu de nous maintenir dans la poſſeſſion de cette grace, nous en ſommes déchus ; & il eſt encore prêt de nous faire entrer dans une ſeconde piſcine, qui eſt celle des larmes & de la pénitence. Mais auparavant il nous demande à tous en général & à chacun en particulier : *Vis ſanus fieri ?* eſt-ce de bonne foi que vous voulez être guéri ? c'eſt à quoi il faut que nous répondions, & ce qui me donne lieu de vous entretenir d'une matière importante, puiſqu'il s'agit des deſſeins de Dieu ſur nous par rapport au ſalut, & de la manière dont nous y devons coopérer. C'eſt en cela même auſſi que conſiſte le grand myſtère de la prédeſtination. Myſtère profond & adorable ; myſtère ſur lequel on a formé & l'on forme encore dans le chriſtianiſme tant de queſtions ; myſtère dont je veux vous parler aujourd'hui, pour vous apprendre l'uſage que vous en devez faire, les égaremens, les écueils qu'il y faut éviter. Saluons d'abord Marie, & diſons-lui, *Ave Maria.*

C'Eſt le malheur de l'homme d'abuſer de tout, & de corrompre, ſoit par la malice de ſon cœur, ſoit par les erreurs de ſon eſprit, juſqu'aux dons de Dieu, juſqu'aux attributs de Dieu, juſqu'aux myſtères de Dieu. Vérités que S. Auguſtin a voulu nous faire entendre lorſque ſe ſervant d'une expreſſion bien hardie, il a dit que Dieu qui eſt la ſainteté, la pureté

par excellence, n'eſt pour les impies & pour les pécheurs, ni ſaint ni pur, puiſque les pécheurs & les impies ſe font tous les jours de Dieu même comme un ſujet de profanation ; *Immundis, ne Deus quidem ipſe mundus eſt.* Or ce que S. Auguſtin diſoit de Dieu, eſt encore plus vrai de la prédeſtination de Dieu. Car cette prédeſtination eſt un myſtère de grace ; & par l'abus qu'en font les hommes, elle leur devient une matière de ſcandale. Ils s'en ſervent comme d'un prétexte, les uns pour vivre dans une vaine confiance qui leur fait négliger le ſalut, & les autres pour s'entretenir dans des défiances criminelles qui ruinent en eux l'eſpérence du ſalut. Ceux-ci s'en prévalent pour préſumer trop de Dieu, & ceux-là en ſont troublés juſqu'à deſeſpérer des bontés de Dieu : les premiers par un excès de témérité, & comptant ſur la prédeſtination de Dieu, concluent que leur ſalut eſt en aſſurance, ſans qu'ils ſe mettent en peine d'y travailler ; & les ſeconds par une puſillanimité de cœur & dans un ſentiment tout contraire, ſe perſuadent qu'il n'y a plus de ſalut pour eux, & que ce ſeroit en vain qu'ils y travailleroient. Deux grands deſordres auſquels nous ſommes expoſés à l'égard de la prédeſtination, deux écueils dont nous avons à nous préſerver, la préſomption & le deſeſpoir. Ce ſont auſſi, Chrétiens, ces deux deſordres que j'entreprends de combatre dans ce diſcours, en vous faiſant voir que la prédeſtination de Dieu ne favoriſe ni l'un ni l'autre, & que nous ſommes inexcuſables lorſqu'en conſéquence de ce myſtère nous nous abandonnons, ou à la préſomption qui nous fait oublier le ſoin du ſalut, ce ſera le pre-

Auguſt.

mier point ; ou au desespoir qui nous fait renoncer au salut, ce sera le second. Il ne me faudroit point d'autre régle ni d'autre preuve que la parole de Jesus-Christ, *Vis sanus fieri ?* voulez-vous être guéri ? Car puisque sur le salut on nous demande aussi-bien qu'au paralytique de l'Evangile, si nous le voulons, il faut donc en effet le vouloir & y travailler, & voilà le remède à notre présomption ; & puisqu'on nous fait au même temps connoître qu'il ne s'agit que de le vouloir, nous ne devons donc pas nous troubler ni desespérer, & voilà le remède à notre défiance. Deux vérités fondamentales de notre religion, sur lesquelles je vais vous découvrir mes pensées, & qui peuvent beaucoup servir à la réformation de vos mœurs.

I. PART. SE confier en Dieu, & mettre en lui toute son espérance ; le regarder comme l'auteur, ou selon le langage de l'Ecriture, comme le Dieu *Ps. 17.* de son salut, *Deus salutis meæ* ; faire fond sur les mérites de J. C. & compter sur le bienfait de la rédemption ; dire, je puis tout en celui qui me fortifie, & tout ce que je serai jamais devant Dieu, c'est par la grace que je le serai : je l'avoue, Chrétiens, ce sont des sentimens de piété, que la religion nous inspire, que nous devons avoir dans le cœur, & qui s'accordent parfaitement avec toutes les régles de la foi. Mais en demeurer absolument là, & se reposer du soin de son salut sur cette providence générale, qui en conduit les ressorts & qui en ordonne les moyens ; dire, j'attends l'heure & le moment qu'il plaira à Dieu de me toucher, & cependant vivre en paix & sans inquiétude

quiétude dans son péché ; regarder sa conversion comme une affaire que Dieu ait prise entiérement sur lui, & dont il ne nous rendra pas responsables ; c'est une présomption, mes chers Auditeurs, aussi mal fondée dans son principe, qu'elle est pernicieuse dans ses effets. Prenez bien garde à ces deux choses, présomption dont le principe est ruineux, & présomption dont les effets sont très-pernicieux. Je vais vous en convaincre si vous voulez me suivre avec attention.

Je dis que cette présomption est mal fondée dans son principe ; en voici la raison, qui est évidente : parce que de quelque manière que Dieu nous ait prédestinés, il est de la foi qu'il ne nous sauvera jamais sans notre coopération. Or s'il est vrai que je dois, pour être sauvé, y coopérer avec Dieu, il ne m'est donc plus permis de m'assurer tellement de Dieu, que j'abandonne le soin de mon salut, & que je m'en décharge entiérement sur lui. J'ai droit d'espérer en Dieu ; mais au même temps j'ai une obligation indispensable de travailler avec Dieu, d'agir avec Dieu ; & si je sépare cette confiance de ce travail de cette action, je me perds & je renverse l'ordre de Dieu. En effet, quel est l'ordre de Dieu dans la disposition du salut des hommes ? Le voici exprimé dans ces deux paroles de saint Augustin, que vous avez cent fois entendues, *Qui fecit te sine te, non salvabit te sine te* : ce Dieu plein de sagesse & tout-puissant qui vous a créé sans vous, n'a pas voulu vous sauver sans vous ; & à prendre même le salut dans cette étendue que lui donne la Théologie, c'est-à-dire en tant qu'il présuppose ou qu'il renferme notre conversion, il n'est pas en *August.*

quelque sorte au pouvoir de Dieu de nous sauver sans nous : pourquoi ? parce que, dit saint Thomas, c'est dans nous-mêmes, je veux dire dans notre volonté, préparée, élevée & fortifiée par la grace, que tout le mystère de notre conversion doit consister.

Il n'en est pas ainsi de tous les autres ouvrages de Dieu ; & en particulier il n'en étoit pas de même du miracle rapporté dans notre Evangile. Quand le fils de Dieu demanda à ce paralytique, s'il vouloit être guéri, *Vis ?* ce n'étoit pas, remarque S. Ambroise, qu'il eût besoin, pour le guérir, de son consentement ; car il le pouvoit guérir d'une pleine autorité, sans que ce malade le voulût, & même quoiqu'il ne le voulût pas. Mais quand Dieu entreprend de nous convertir, & qu'il nous demande intérieurement si nous le voulons, c'est par une espéce d'engagement, auquel, tout Dieu qu'il est, sa sagesse & sa providence se trouvent comme assujetties. Car quoi que Dieu fasse de son côté, il est infaillible que nous ne serons jamais convertis si nous ne le voulons être ; & il y auroit même de la contradiction que nous le fussions, & que nous ne le vouluſſions pas, puisque selon la maxime de tous les Pères, être converti n'est rien autre chose que le vouloir & le vouloir efficacement.

Je sçais que la grace est le grand principe & la première cause qui opère en nous cette volonté : mais je sçais aussi qu'elle ne l'opère pas toute seule ; & quelque victorieuse, quelque puissante que je la conçoive, c'est toujours sans préjudice de ce que la foi m'enseigne que cet acte de la volonté qui fait notre conversion, est un acte libre : or du moment qu'il doit être

libre, nous ne pouvons plus nous en reposer sur un autre ; mais c'est à nous-mêmes à l'exiger de nous-mêmes, à nous en demander compte à nous-mêmes, pour en pouvoir un jour rendre compte à Dieu.

C'est pour cela que le même esprit qui nous fait dire à Dieu dans l'Ecriture : *Converte nos, Domine*, Seigneur, convertissez-nous, met aussi dans la bouche de Dieu ces autres paroles : *Convertimini ad me*, convertissez-vous à moi. Or, reprend S. Augustin, comment accorder ces deux textes ensemble ? Si c'est Dieu qui nous convertit, pourquoi nous ordonne-t-il de nous convertir ? & si c'est nous-mêmes qui nous convertissons, pourquoi demandons-nous à Dieu qu'il nous convertisse ? Ah ! mes Frères, répond ce saint Docteur, voilà justement le secret de cette prédestination adorable, sur quoi sont fondés tous les devoirs de la vie chrétienne : c'est qu'autant qu'il seroit injurieux à Dieu que nous eussions jamais sans lui la pensée de nous convertir, autant nous est-il inutile de nous flater que Dieu seul nous convertira ; c'est que pour nous sauver selon les loix établies par la divine providence, deux conversions sont nécessaires, la conversion de Dieu & la nôtre, la conversion de Dieu à nous, & notre conversion à Dieu. Il faut que Dieu se convertisse à nous, en nous prévenant par sa grace ; & il faut que nous nous convertissons à Dieu, en suivant avec fidélité le mouvement de sa grace. Voilà toute la théologie d'un chrétien. Il est vrai que Dieu s'est chargé de la première de ces deux conversions, & qu'elle est uniquement de son ressort : mais il n'est pas moins vrai qu'il a prétendu que nous fussions chargés de l'autre, comme d'une con-

Thren. 5.

Isai. 45.

dition dont nous devons perſonnellement lui répondre. Je dois donc, ſi je raiſonne bien, jeter tellement, comme parle l'Apôtre, dans le
1. Petr. 5. ſein de Dieu toutes mes inquiétudes, *Omnem ſollicitudinem veſtram projicientes in eum*, que je m'en réſerve néanmoins une partie, ou plutôt je dois tellement les jeter toutes en Dieu, qu'elles demeurent encore toutes en moi. Pourquoi cela? parce que mon ſalut dépendant tout à la fois & de Dieu & de moi, comme je ſuis obligé en tant qu'il dépend de Dieu, de l'abandonner à ſa ſageſſe & à ſa miſéricorde; auſſi en tant qu'il dépend de moi, ſuis-je obligé de m'y appliquer avec tout le zéle & toute la ferveur dont je ſuis capable. Je dois, ſelon le précepte de Jeſus-Chriſt, m'attacher inviolablement à ces deux termes, & en faire comme les deux points fixes ſur quoi roule toute ma prédeſtination &
Mat. 26 toute ma conduite; *Vigilate & orate*, veillez & priez. Je dois prier, parce que je ne puis rien ſans la grace; & je dois veiller, parce que la grace, toute puiſſante qu'elle eſt, ne fait rien ſans moi. Si je veille ſans prier, c'eſt orgueil; ſi je prie ſans veiller, c'eſt illuſion. La vigilance détachée de la prière, me fait oublier ma dépendance; & la prière détachée de la vigilance, me fait oublier le ſoin que je dois avoir de moi-même: l'une & l'autre, jointes enſemble, font ce juſte tempérament en quoi conſiſte de notre part la prédeſtination divine, & par là je ſauve tout, & ne riſque rien.

Mais ſi je ſuis prédeſtiné, direz-vous, je n'ai rien à craindre; & ſi je ne le ſuis pas, tous mes ſoins & toutes mes craintes ne me peuvent ſauver. Ecoutez-moi, Chrétiens: voilà le faux raiſonnement dont le libertinage a de tout temps

prétendu se prévaloir. Si je suis prédestiné, je n'ai rien à craindre, quelle conséquence ! & moi je réponds que vous devez conclure tout au contraire, & dire; si je suis prédestiné, je dois travailler à mon salut avec crainte & avec tremblement ; si je suis prédestiné, cela m'engage à être attentif & à veiller continuellement sur moi-même. On diroit d'abord que cette proposition a quelque chose de paradoxe : nullement, Chrétiens, elle est fondée sur les principes non seulement les plus solides, mais les plus naturels & les plus simples de la raison. Car si je suis prédestiné, il est évident que je ne le suis & que je ne le puis être que dépendamment des moyens à quoi Dieu a voulu attacher ma prédestination, ou pour parler plus juste, que dépendamment des moyens qui sont renfermés dans ma prédestination. Or la foi m'apprend qu'un des moyens les plus essentiels, est le soin de mon salut, est la crainte des jugemens de Dieu, est une défiance salutaire de ma propre fragilité, est une vigilance exacte qui me serve de frein & qui m'empêche de me livrer à mes passions & de tomber dans le relâchement : s'il y a une prédestination pour nous, il est certain qu'elle comprend & qu'elle embrasse tout cela. Que fais-je donc quand je viens à me négliger, sous ce vain prétexte de prédestination dont j'abuse ? admirez, Chrétiens, la foiblesse de l'esprit de l'homme dans ses égaremens : ce que je fais ? je détruis moi-même le fondement sur lequel je bâtis, c'est-à-dire, je détruis ma prédestination au même tems que je la suppose : & pourquoi ? parce que j'en sépare ce qui en est inséparable, ce qui s'y trouve essentiellement lié, & sans quoi elle ne peut subsister dans le dessein

de Dieu ; ainsi en voulant faire le théologien, je raisonne en homme sans principes & sans connoissances.

En effet, mes Frères, disoit saint Prosper, Dieu ne nous a pas prédestinés selon nos idées, ni de telle sorte que notre prédestination puisse jamais fomenter nos déréglemens : il nous a prédestinés comme des créatures raisonnables, libres, capables de mériter, & qui doivent gagner le ciel par titre de conquête ou de récompense ; c'est ce que nous enseignent toutes les écritures. Il est donc vrai que le bon usage de notre raison, que la soumission de notre volonté, que nos mérites acquis, j'entends acquis par la grace & avec le secours de Dieu, que nos bonnes œuvres, que nos vertus, que nos actions, que notre attachement au bien, que notre application à fuir le mal, que tout cela doit nécessairement entrer dans notre prédestination éternelle, si nous sommes du nombre des prédestinés & des élus ; & l'on peut dire que c'est en cela même que paroît la sagesse de notre Dieu, de nous avoir prédestinés par sa grace d'une manière si conforme & si proportionnée à notre nature. D'où il s'ensuit que cette confiance présomptueuse qui nous fait abandonner à Dieu notre salut, sans prétendre y donner nous-mêmes nos soins, est dans la conduite de la vie une contradiction manifeste, où l'homme en quittant les voies droites que Dieu lui a marquées, s'égare, se confond, & pour me servir de l'expression du Prophéte royal, se dément dans son iniquité ; *Et mentita est iniquitas sibi.* En faudroit-il davantage pour nous préserver d'une erreur si grossière & si sensible?

Psalm. 26.

Mais si cette erreur est mal fondée dans son principe, elle n'est pas moins funeste dans ses effets, & c'est ici que je vous demande toute votre réflexion : car à quoi va cette pernicieuse maxime de se reposer du soin de son salut sur ce que Dieu en a déterminé ? à deux choses également dangereuses & inévitables, sçavoir, à éteindre absolument dans l'homme le zéle des bonnes œuvres & à nourrir son libertinage. Je dis que cette présomption éteint dans l'homme le zéle des bonnes œuvres ; c'est sa première propriété : preuve infaillible qu'elle ne vient pas de Dieu. Car enfin, en quelque sens que nous prenions la chose, & de quelque manière que nous envisagions la prédestination dans Dieu, il en faut toujours revenir à cette régle, dont il ne nous est pas permis de nous départir, sçavoir, que si l'idée que nous nous formons de cette prédestination va à diminuer dans nous la ferveur chrétienne & à nous faire négliger nos devoirs, quelque spécieuse qu'elle nous paroisse, c'est une idée fausse : nous semblât-elle appuyée sur le témoignage de tous les Pères de l'Eglise, nous nous trompons & nous l'entendons mal : pourquoi ? parce que nous ne l'entendons pas comme l'Apôtre, qui en étoit mieux instruit que nous, & qui rapportoit tout ce qu'il en sçavoit à cette excellente conclusion : *Quapropter, Fratres, magis satagite, ut per bona vestra opera certam vestram vocationem & electionem faciatis* ; c'est pourquoi, mes Frères, efforcez-vous d'autant plus à assurer votre vocation & votre élection par votre persévérance dans les bonnes œuvres. Comme s'il eût dit : au lieu de philosopher, de contester, de subtiliser sur le choix que Dieu a fait de vous (recherche qui sera tou- 2. Petr. 1.

jours inutile & même pernicieuſe pour vous,) appliquez-vous plutôt, *Magis fatagite*; à quoi? à vous rendre ce choix favorable par tout le bien que vous pouvez faire, & que vous ne faites pas tandis que vous perdez le temps à raiſonner & à diſputer : *Quapropter magis fatagite, ut per bona opera certam veſtram vocationem & electionem faciatis.*

Et voilà, diſent les Théologiens, la marque eſſentielle, pour diſcerner dans ces matières importantes, mais pour diſcerner sûrement ce qu'il y a de ſolide & ce qui ne l'eſt pas : je m'explique. Telle doctrine touchant la prédeſtination de Dieu eſt-elle ſaine & orthodoxe, ne l'eſt-elle pas? c'eſt de quoi vous doutez : & ſoit pour l'intérêt de votre ſalut, ſoit pour obéir au commandement de S. Paul, vous voulez en faire l'épreuve, *Omnia autem probate* : & moi je dis, Chrétiens, que voici par où il en faut juger. Eſt-ce une doctrine qui me diſpoſe à travailler pour Dieu, qui m'y engage, qui m'y excite, qui m'en faſſe naître le deſir, qui me ſoûtienne & qui m'anime dans les réſolutions que j'en ai formées? dès là je dois moins m'en défier. Mais ne fait-elle rien de tout cela? je dois la tenir pour ſuſpecte; & quelque couleur de vérité qu'elle ait d'ailleurs, je dois m'en éloigner comme d'un écueil. Car ce fut ainſi que l'Egliſe dans le dernier Concile jugea des opinions de Luther & de Calvin : elle les cenſura, elle les réprouva : pourquoi? parce que ſous prétexte d'exalter le myſtère impénétrable de la prédeſtination divine, elles inſpiroient un mépris ſecret des œuvres du ſalut.

1. Theſſ. 5.

Auſſi, Chrétiens, l'un ou l'autre de ces fameux héréſiarques, n'auroit-il pas eu bonne

grace en s'attachant aux principes de sa secte, de pousser un point de morale sur les devoirs de la piété chrétienne ? Après avoir fait entendre à ses Auditeurs que la prédestination de Dieu impose à l'homme une absolue nécessité d'agir ; que toutes nos actions, bonnes & mauvaises, roulent sur ce décret que Dieu a formé de toute éternité ; que soumis à ce décret nous n'avons plus le pouvoir de nous déterminer au bien, ni de nous détourner du mal ; que nous avons perdu notre libre arbitre, & par conséquent que les préceptes de la loi, à ceux qui ne les observent pas, sont impossibles ; l'un ou l'autre, dis-je, après avoir établi ces fondemens, n'auroit il pas été bien reçu à faire le prédicateur, & à nous dire en nous prêchant la pénitence : faites un effort, mes Frères, rompez vos liens, affranchissez-vous de l'esclavage où vous êtes, sortez de l'occasion, renoncez à votre péché. Mais comment l'entendez-vous, auroit pu lui repliquer un pécheur ? Si mon péché est arrêté dans cet ordre immuable des décrets de Dieu, le moyen que j'y renonce, & le moyen au contraire que je n'y renonce pas, si mon salut est résolu ? Si je ne suis pas prédestiné, comment puis-je me convertir ; & si je le suis, comment puis-je ne me convertir pas ? pourquoi donc me presser de la sorte, puisque selon vous je suis nécessité à l'un ou à l'autre ? Vous dites que c'est Dieu seul qui me détermine à faire le bien ; pourquoi donc employer votre zéle à m'y déterminer & à m'y résoudre ? Par une telle réponse, l'homme le plus endurci n'auroit-il pas justifié son impénitence contre les maximes les plus sévères de cette prétendue réforme ?

De là vient que ceux qui la prêchoient,

(c'eſt la réflexion d'un ſçavant Cardinal, l'ornement de notre ſiécle, & le défenſeur de l'Egliſe) de là vient que les prédicateurs de cette réforme, ou plutôt les miniſtres de cette héréſie, ne s'attachoient preſque jamais à l'exhortation, quand ils étoient obligés d'inſtruire les peuples. Ils parloient ſans ceſſe à leurs Auditeurs de cette profondeur & de cet abyſme des jugemens de Dieu; ils leur en inſpiroient de l'horreur; ils leur faiſoient admirer cette adorable inégalité, qui fait des uns des vaſes de colère & de perdition, & des autres des vaſes de miſéricorde; mais à peine s'engageoient-ils, ou à les preſſer ſur les obligations de leur état, ou à les confondre ſur le deſordre de leurs mœurs. S'ils le faiſoient quelquefois, c'étoit foiblement & avec une ſecrete répugnance; comme s'ils euſſent bien ſenti qu'ils ſe contrediſoient eux-mêmes, & qu'ils euſſent reconnu que ces grands & ces énergiques mouvemens d'indignation, de reproches, de menaces, d'invectives contre les pécheurs, qui ſont ſi propres de la parole de Dieu, & où les Prophétes ont fait paroître toute la force & toute la grace de l'eſprit ſaint qui les animoit, que tout cela, dis-je, ne leur convenoit pas. Pourquoi? parce que tout cela ſuppoſoit une liberté qu'ils avoient entrepris d'abolir, & dont ils ne retenoient que le nom. Juſques-là que pour parler conſéquemment, & pour ſoutenir leur erreur par une autre erreur, ils en vinrent enfin à publier que les bonnes œuvres n'avoient nulle part au ſalut, & que toute l'affaire de la juſtification ſe réduiſoit à un ſeul point, je veux dire à une ſimple imputation des mérites de Jeſus-Chriſt, ſans qu'il en dût coûter autre choſe pour être

sauvé, que de croire & de s'assurer soi-même par l'esprit intérieur de la foi, qu'on étoit en effet justifié & prédestiné. Secret admirable, pour applanir le chemin du ciel, & pour y faire marcher à l'aise, non seulement les ames lâches, mais même les plus chargées de crimes. Or je vous demande si cela seul ne suffisoit pas pour les convaincre de fausseté ?

Vous me direz que cette doctrine, en rapportant tout à la prédestination de Dieu, & ne laissant rien à la liberté de l'homme, est bien plus capable d'humilier l'homme & de réprimer son orgueil : & moi, Chrétiens, je ne conçois pas comment on peut se laisser séduire par une difficulté aussi vaine que celle-là. Car en quoi consiste la vraie humiliation de l'homme ? n'est-ce pas, dit St. Bernard, en ce que l'homme ait quelque chose à se reprocher ; en ce qu'il soit obligé à se repentir, à s'accuser, à se condamner soi-même ; en ce qu'il envisage toujours son péché, comme un sujet de honte, comme une malice punissable, comme une infidélité criminelle ; en ce qu'il ne puisse pas se défendre de porter contre lui-même ce témoignage, qu'en péchant il est allé contre les desseins de Dieu, & qu'il a manqué à sa grace ? Voilà, selon toutes les Ecritures, ce qui peut & ce qui doit humilier le pécheur. Or comment entrera-t-il dans aucun de ces sentimens, s'il est imbu de l'erreur que je combats ? & s'il est prévenu de cette pensée, qu'il n'a pu éviter le mal, comment se le reprochera-t-il ? s'il est dans cette opinion, que son péché n'a été qu'une suite fatale & nécessaire d'une destinée dont il n'étoit pas le maître, comment s'en accusera-t-il ? que ne pourra-t-il point alléguer à Dieu,

pour se justifier du blâme de l'avoir commis ? Il n'en va pas de même dans la créance commune & dans les principes de la doctrine catholique ; car nous disons à Dieu : Seigneur, il est vrai, j'ai été rebelle à vos ordres, vous m'avez appellé, & j'ai refusé de vous obéir ; je suis un ingrat & un perfide, & ce qui fait ma confusion, c'est que je ne le suis que parce que je l'ai voulu, & qu'étant aidé comme je l'étois de votre secours, je pouvois ne le pas vouloir. En parlant de la sorte, nous nous humilions ; mais quiconque s'écarte de cette voie simple de la foi, tient un langage tout différent. Au lieu de s'accuser, il accuse Dieu, il fait Dieu auteur de ses desordres, il s'en prend à Dieu de ce qu'il est vicieux & emporté : ainsi, bien loin qu'on lui inspire l'humilité en lui ôtant l'exercice de sa liberté, c'est au contraire par là qu'on lui apprend à s'élever contre Dieu même.

De plus, il ne suffit pas pour être saine, qu'une doctrine serve à nous humilier, il faut qu'elle nous rende tout à la fois humbles & fervens, & si l'humilité qu'elle produit en nous n'est suivie de cette ferveur, c'est une humilité trompeuse qui nous séduit & qui nous perd. Or il n'y a que la créance catholique qui puisse bien concilier ces deux choses, la ferveur & l'humilité, parce que c'est la seule où l'on trouve cette alliance parfaite de la prédestination & de la liberté. Car le Pélagianisme attribuant des forces à l'homme pour agir indépendamment de Dieu, sembloit rendre l'homme fervent ; mais il lui donnoit de quoi s'enorgueillir. Le Calvinisme d'ailleurs, pour élever la prédestination de Dieu, anéantissant le libre arbitre de l'homme,

humilioit l'homme en apparence, mais il lui ôtoit en effet toute la pratique des bonnes œuvres. Que fait l'Eglise? elle tient le milieu entre ces deux extrémités, & conduite par l'esprit de vérité qui la gouverne, elle nous enseigne une voie qui nous maintient dans l'humilité chrétienne sans préjudice de la ferveur, & qui excite en nous la ferveur sans intéresser l'humilité chrétienne; & cette voie, c'est la doctrine que je vous prêche, sçavoir, que pour l'accomplissement de la prédestination de Dieu nous devons coopérer & travailler avec Dieu.

Sans cela, non seulement nous nous relâchons dans les devoirs du christianisme, mais nous tombons par une suite nécessaire, dans les derniers desordres. Car sur ce principe, que quand Dieu le voudra & l'aura prévu, on ne manquera pas de se convertir, & que jusques-là il seroit inutile d'y penser, on s'abandonne à tout, on se laisse emporter à la violence de ses desirs, on contente ses appétits les plus sensuels, on ne se modére en rien. Et de là vient que les libertins du siécle, par une politique & un intérêt qu'il est aisé de comprendre, ont toujours appuyé & paru goûter ces opinions dures de la prédestination: pourquoi? parce que dans la dureté même de ces opinions ils trouvoient de quoi se consoler, en se justifiant à eux-mêmes le déréglement de leur conduite & leurs plus scandaleux débordemens. Car ils étoient heureux que ce mystère de la prédestination divine leur fût proposé d'une manière qui les rendît plus dignes de compassion que de reprehension, qui leur épargnât la honte de leurs crimes, qui leur fournît des expressions pour s'en accuser sans peine en disant, c'est Dieu qui

m'a manqué ; qui les autorisât, pour ainsi parler, à être violens, médisans, lascifs, impudiques, sans qu'on eût droit de leur en faire d'autre reproche, sinon qu'ils s'étoient rendus coupables de tout cela dans la personne du premier homme, en commettant avec lui, ou plutôt par lui, ce premier péché qui nous a tous perdus : ce qu'ils n'avoient nulle peine à reconnoître, & ce qu'ils confessoient volontiers, parce que ce reproche leur étoit commun avec le reste des hommes ; au lieu que la doctrine de l'Eglise leur étoit une source de remords, parce qu'elle leur opposoit toujours ce mauvais usage de leur liberté, sur quoi ils ne pouvoient se défendre. Celle-ci les rappelloit à l'ordre, les reprenoit, les convainquoit, les condamnoit, & par là même les importunoit : mais l'autre n'exigeant d'eux rien autre chose que de déplorer leur misère & s'humilier sous la puissante main de Dieu, s'accommodoit parfaitement à leur goût ; car ils vouloient bien s'humilier devant Dieu, pourvu qu'ils en fussent quittes pour cela, & qu'on ne leur demandât rien davantage.

De là vient encore que dans les temps où la corruption des mœurs a été plus générale, ces matières de la prédestination & du libre arbitre sont devenues plus communes, & si j'ose dire, plus à la mode ; chacun en a prétendu discourir, jusqu'à ceux même & jusqu'à celles qui devoient moins en parler ; elles ont affecté cette vaine science que St. Paul leur défendoit si expressément ; elles se sont rendues éloquentes sur la foiblesse de l'homme, & sur sa dépendance infinie de Dieu ; elles se sont fait une dévotion d'en raisonner, & elles ont enfin réduit toute leur piété à cette spéculation & à ce langage

d'humilité : or j'avoue, Chrétiens, que bien loin d'être touché de ce langage, j'ai toujours eu de la peine à ne m'en pas défier ; car on ne ſçait que trop juſqu'où peut aller l'abus de cette prétendue foibleſſe, & les conſéquences qu'en tire le libertinage. Qu'une ame vertueuſe & attachée à ſes devoirs, gémiſſe de la foibleſſe extrême où nous ſommes tombés par le péché, j'en ſuis édifié : pourquoi ? parce que ſa vie m'eſt un témoignage qu'elle prend la choſe dans le bon ſens & dans le véritable eſprit de la foi ; mais qu'une ame mondaine s'en explique ſans ceſſe, & en revienne toujours à ce myſtère de la prédeſtination de Dieu & de l'impuiſſance de la créature, c'eſt un ſcandale pour moi ; car ſans entreprendre de juger ce qu'elle conclut de là, je ne puis m'empêcher de voir ce qu'elle en peut conclure : or à quoi n'iroit pas cette concluſion ? Encore une fois, l'ame ſimple & bien intentionnée ne fait point tant la théologienne & la ſçavante : elle ſçait ce que Dieu lui commande, & elle met en lui ſa confiance ; voilà à quoi elle s'en tient. Mais ſuppoſé ce commandement & cette confiance, elle ſçait que c'eſt à elle du reſte à ſe conduire, à répondre de ſes actions, & à ſe garantir par là non ſeulement de la cenſure des hommes, mais du jugement de Dieu. Ainſi ſans philoſopher elle trouve le point de la vraie philoſophie chrétienne, qui eſt de ſe tenir dans le devoir & de bien vivre.

Et certes, où en ſerions-nous ſi cette régle venoit à être abolie ? S'il falloit que le gouvernement du monde roulât ſur ce principe, que les hommes conſéquemment à la prédeſtination de Dieu, ne ſont plus maîtres de leur

volonté, où en seroit, je ne dis pas le christianisme & la religion, mais même la police qui maintient tous les états ? Quelle probité y auroit-il dans le commerce, quelle fidélité dans les mariages, quelle soumission dans les inférieurs, quelle modération dans les supérieurs ? L'un diroit, la colère m'emporte, & je ne puis me retenir ; l'autre, la domination me révolte, & je ne suis pas né pour obéir : celui-ci, je ne me sens pas encore assez efficacement inspiré de payer mes dettes ; celle-là, j'attends que Dieu me touche, pour garder la foi conjugale. Et de là quel renversement dans l'univers, quelle dépravation de mœurs ? Vous le voyez, Chrétiens, & plaise au ciel que cette maladie dont notre siécle n'est que trop infecté, n'achève point enfin de le corrompre, & qu'elle n'en fasse pas le siécle de l'iniquité consommée ! Au moins est-il vrai que les payens même en ont prévu les affreuses conséquences. Car c'est pour cela, dit saint Augustin, que Ciceron n'ayant pas assez de lumière pour accommoder la liberté de l'homme avec la prescience de Dieu, & se croyant obligé de nier l'une ou l'autre, aima mieux douter de la prescience de Dieu que de la liberté de l'homme : pourquoi ? parce qu'en conservant la liberté de l'homme, il sauvoit le fondement des mœurs, des vertus, des devoirs. Mais pour nous, ajoûte St. Augustin, nous embrassons l'un & l'autre ensemble : la prescience, pour croire ce que nous devons croire de Dieu ; & la liberté, pour faire ce que Dieu demande de nous : *Nos autem utramque complectimur ; illam, ut benè credamus : istam, ut benè vivamus.* Or ce qu'il disoit de la prescience, je le dis, & encore avec plus de sujet, de la prédestination.

August.

Mais peut-être me direz-vous que le libre arbitre & cette coopération de l'homme nous donne lieu de nous glorifier. Hé bien, mes Frères, reprend S. Augustin, si nous sommes justes & enfans de Dieu, ne devons-nous pas aussi bien que S. Paul, avoir de quoi nous glorifier en lui & par lui ? *Qui gloriatur, in Domino glorietur* ? N'est-ce pas ainsi que les Saints se sont glorifiés, & en particulier David, quand il s'écrioit, *In Deo laudabo sermones meos* ; je me glorifierai en Dieu de mes œuvres : de mes œuvres, parce que je les ai faites pour Dieu ; & en Dieu, parce que c'est de lui que j'ai reçu le pouvoir de les faire : *Et in Deo, & meos ; in Deo, quia ab ipso ; meos, quia accepi.* N'est-ce pas pour cela, dit le même Père, que nos bonnes œuvres, qui sont des bienfaits & des graces de la part de Dieu, sont aussi des mérites de notre part, & que quand Dieu nous récompense, il couronne en nous ses propres dons ? *Coronat in nobis dona sua.* Non, non, mes Frères, conclut ce saint Docteur, il ne nous est point défendu de nous glorifier dans notre Dieu, puisqu'il est vrai au contraire que si nous n'avons de quoi nous glorifier dans le Seigneur, il nous réprouve. Malheur à nous, disoit S. Bernard, si nous paroissons devant Dieu, présomptueux & superbes ; mais aussi malheur à nous-mêmes si nous paroissons devant lui sans mérites & sans œuvres. Heureuse l'Epouse de Jesus-Christ, c'est à-dire l'Eglise, parce qu'elle a des mérites solides sans présomption, & une sainte présomption sans de vains mérites. *Felix Ecclesia, cui nec merita sine præsumptione, nec præsumptio sine meritis deest.* Elle a de quoi présumer, mais non pas de ses mérites propres ; elle a des mérites

1. Cor. 1. Psalm. 59. Augusti. Idem. Bern.

acquis par la grace, mais non pas pour pré-
Idem. ſumer d'elle-même ; *Habet unde præſumat, ſed non merita ; habet merita, ſed non ad præſumendum.* D'où il s'enſuit par un ſecret divin, que ſa préſomption même la ſanctifie, parce qu'elle eſt uniquement fondée ſur Jeſus-Chriſt ; & que ſes mérites la glorifient devant Dieu, parce qu'ils procédent d'une liberté parfaitement ſoumiſe à Dieu.

C'eſt ainſi, mes chers Auditeurs, que tout homme chrétien doit raiſonner. Confiance en Dieu, mais au même temps vigilance ſur ſoi-même, & attention à ſon ſalut pour correſpondre aux deſſeins de Dieu : ſans cela l'on tombe dans une préſomption criminelle. Et ſçavez-vous, Chrétiens, par où Dieu nous confondra ſur cette préſomption ? par nous-mêmes, par nos propres ſentimens, & auſſi-bien que le ſerviteur de l'Evangile par notre propre confeſſion : *Ex ore tuo.* Car dans les autres affaires, tout perſuadés que nous ſommes de la providence & de la prédeſtination de Dieu, nous ne négligeons rien de notre part, & nous ne prenons même que trop de moyens & trop de meſures. S'agit-il d'une entrepriſe où notre fortune, où notre honneur eſt intéreſſé ? quoique nous ſçachions que Dieu a prévu ce qui en doit réuſſir, & que le ſuccès en eſt déja marqué dans l'ordre de ſa prédeſtination, nous ne laiſſons pas d'y apporter tous nos ſoins, d'y employer tout notre crédit, d'en prévenir toutes les ſuites, d'en éloigner tous les obſtacles ; & nous nous faiſons même de notre zéle là-deſſus & de notre activité une ſageſſe & une vertu. Dieu ſçait, diſons-nous, ce qui en arrivera : mais il veut néanmoins que je m'aide, car il n'eſt pas obligé à

faire des miracles pour moi ; & sa prédestination même m'engage à me servir des moyens qu'il me présente, pour parvenir à la fin que je me propose. C'est ainsi que nous raisonnons, & en cela nous raisonnons bien : il n'y a que l'affaire du salut où nous prenons d'autres idées, où nous voulons que Dieu fasse tout, où nous nous reposons de tout sur la providence, tandis que nous demeurons tranquilles & sans action.

Or voilà, Chrétiens, ce qui achevera notre condamnation au jugement de Dieu, cette opposition de nous-mêmes à nous-mêmes, cette contradiction de nos sentimens, cet empressement, cette ardeur à l'égard des choses temporelles, & cette lâcheté, cette négligence à l'égard du salut : voilà ce qui nous fermera la bouche & à quoi nous ne répondrons jamais. Que faudroit-il faire ? Ah, mes chers Auditeurs, la grande maxime, & que ne puis-je vous l'imprimer profondément dans le cœur ! comprenez-la bien. Nous nous appliquons aux affaires du monde, comme s'il n'y avoit ni providence ni prédestination divine, & que tout dépendît de nous ; & nous traitons l'affaire du salut comme si nous n'en étions pas chargés, & que tout dépendît de Dieu. Rectifions l'un par l'autre, servons-nous de l'excès de l'un pour suppléer au défaut de l'autre ; c'est-à-dire, travaillons aux affaires du monde avec un peu plus de cet abandon à la providence que nous portons trop loin dans l'affaire du salut, & travaillons à l'affaire du salut avec plus de cet empressement & de cette inquiétude que nous avons trop dans les affaires du monde. Vaquons aux affaires du monde avec plus de confiance en Dieu, avec plus de soumission aux ordres de Dieu,

reconnoiſſant que ſans lui tous nos ſoins ſont inutiles : & vaquons à l'affaire du ſalut avec plus de réflexion ſur nous-mêmes, avec plus de défiance de nous-mêmes, avec plus de zéle pour nous-mêmes, reconnoiſſant que ſans nous Dieu ne veut pas accomplir l'œuvre de notre ſanctification : joindre ces deux choſes enſemble, & les allier dans la conduite de la vie, voilà de quoi nous rendre de parfaits chrétiens.

Mais ſur tout revenons-en toujours à cette demande du Sauveur, & à cette volonté dont nous devons être nous-mêmes garants : *Vis ſanus fieri* ? Hé bien, ne veux-je donc pas guérir de cette maladie invétérée qui cauſe la mort à mon ame, de cette paſſion déréglée, de cet attachement criminel, de cette foibleſſe honteuſe ? ne m'en releverai-je jamais ? ne veux-je pas enfin y mettre ordre ? car à force de nous le demander & d'en concevoir la néceſſité, nous le voudrons, & à force de le vouloir, cette volonté étant le commencement de notre guériſon, ou plutôt de notre converſion même, nous y parviendrons. C'eſt ainſi qu'on évite la préſomption, & vous allez voir comment on doit encore éviter la défiance & le deſeſpoir : c'eſt la ſeconde Partie.

II. PART.

C'Eſt une maxime fondée ſur toutes les régles de la prudence, qu'en matière de délibération, il faut toujours commencer par ce qu'il y a de sûr & d'évident, pour ſe déterminer enſuite ſur les points douteux & obſcurs, & un des égaremens de l'homme dans la recherche de la vérité, eſt de s'attacher, comme il arrive quelquefois, à ce qu'il y a d'obſcur & de douteux, pour s'en faire un ſujet de peine,

sur les points même les plus sensibles & les plus certains. Or cet égarement, dont les conséquences d'ailleurs sont si pernicieuses, est celui-même où nous tombons sur le sujet de la prédestination. Je m'explique. Dans le mystère de la prédestination considéré par rapport à nous, il y a quelque chose d'incertain & quelque chose d'assuré, quelque chose d'évident & quelque chose de caché : ce qu'il y a d'évident & d'assuré, c'est que Dieu, de quelque manière qu'il prédestine les hommes, est un Dieu de miséricorde & de bonté ; & que si jamais il nous réprouve, ce ne sera que parce que nous n'aurons pas voulu coopérer à notre salut, & que nous aurons abusé des moyens & des secours qu'il nous avoit fournis. Principe indubitable dans la religion, & que nous comprenons sans peine ; mais ce qu'il y a d'incertain & de caché, c'est la manière dont Dieu a prédestiné les hommes, pourquoi il traite les uns plus favorablement que les autres, pourquoi il choisit ceux-ci préférablement à ceux-là, pourquoi il ne donne pas toujours tous les secours qu'il pourroit absolument donner : car ce sont là ces questions profondes dont parloit le Pape Celestin premier, sur lesquelles l'Ecriture ne s'est point expliquée suffisamment à nous, & que Dieu veut que nous regardions comme des secrets qui lui sont réservés. De là vient que l'Eglise elle-même n'a point porté jusques-là ses décisions, & qu'elle a mieux aimé nous laisser dans l'obscurité & dans le doute que de pénétrer dans les conseils de Dieu ; & voilà encore une fois ce que nous ne comprenons pas. Or prenez garde, Chrétiens ; ce qui nous trouble dans ce mystère de la prédestina-

tion, c'eſt ce que nous n'y comprenons pas & dont nous doutons; mais au contraire, ce que nous y comprenons & de quoi nous ne doutons pas, a une vertu admirable pour nous conſoler, pour nous fortifier, pour diſſiper tous les nuages qui s'élèvent dans nos eſprits & pour nous raſſurer.

Si donc on agiſſoit conformément aux deſſeins de Dieu, on corrigeroit l'un par l'autre, & des vérités conſolantes que Dieu nous a expreſſément révélées pour animer notre eſpérance & pour la ſoûtenir, on ſe feroit des armes pour combattre ces penſées & ces défiances qui ne ſont tout au plus fondées que ſur des incertitudes. Mais que faiſons-nous? tout le contraire: de ces incertitudes mal conçues nous nous faiſons des ſujets de tentations au préjudice des aſſurances que Dieu nous a poſitivement données; je ne ſçais ſi vous m'entendez bien: & parce qu'il y a dans le myſtère de la prédeſtination certains points qui ſont au deſſus de nos connoiſſances qui nous étonnent & qui nous effrayent, nous nous en préoccupons juſqu'à douter ſi Dieu en effet nous a ſincèrement aimés, juſqu'à croire qu'il n'a pas eu la volonté de nous ſauver, juſqu'à nous abandonner à un deſeſpoir qui preſque toujours eſt ſuivi des derniers deſordres: *Deſperantes ſemetipſos tradiderunt impudicitiæ, in operationem immunditiæ omnis.* Y a-t-il un égarement plus dangereux & plus funeſte? Revenons-en, Chrétiens, aux deux grands principes que l'Evangile nous met aujourd'hui devant les yeux pour nous préſerver d'un tel malheur, la bonté de Dieu d'une part, & notre liberté de l'autre: la bonté de Dieu, dans l'offre que le Sauveur du monde

Epheſ. 4.

fait au paralytique de le guérir; notre liberté, dans la condition qu'il y ajoûte, en lui demandant s'il le veut : *Vis sanus fieri ?* la bonté de Dieu, qui nous répond de Dieu; & notre liberté qui nous fait imputer à nous-mêmes notre perte : toutes deux, qui doivent nous relever de ce découragement où notre lâcheté nous plonge, pour nous entretenir dans l'impénitence.

Car voici comment je raisonne, & comment il me semble que tout homme chrétien doit raisonner. Je ne connois pas les voies secrettes que Dieu a tenues, ni les mesures qu'il a prises dans la disposition de mon salut, & il ne m'appartient pas de les examiner ; mais je sçais pardessus toutes choses que Dieu est bon, & que ce mystère de prédestination qui me paroît d'abord si terrible, est souverainement le mystère de sa miséricorde : je sçais, & c'est ce qui doit faire ma plus solide consolation, qu'en conséquence de ce mystère mon salut est entre les mains de Dieu ; voilà ce que je sçais, & dont je ne me départirai jamais. C'étoit le sentiment de l'Apôtre : *Scio cui credidi* ; je sçais, disoit-il, quel est celui à qui j'ai confié mon dépôt ; & cette connoissance sur laquelle je me fonde, me rend inébranlable dans ma confiance. Que Dieu soit bon, en puis-je douter, à moins que je ne doute de son être même, & comme parle saint Augustin, que je ne lui dispute jusqu'à son essence ? Si donc, en me parlant de Dieu, on m'en fait une image qui me le représente comme un Dieu cruel, comme un Dieu qui ne m'a créé que pour me perdre, comme un Dieu qui attache mon salut à des choses que je ne puis faire, & qu'il ne veut pas me donner le pouvoir de faire, déterminé toutefois à me

2. *Tim.* 1.

punir si je ne les fais pas, en un mot, comme un Dieu qui dispose tellement de ses créatures, qu'il n'y a point de père, pour peu équitable & pour peu sensible qu'il soit, qui n'eût honte d'en user de même à l'égard de ses enfans (car c'est l'idée qu'en donnoit Calvin, & la prédestination dans les maximes de sa secte renfermoit tout cela) si, dis-je, on me figure un Dieu de la sorte, je ne dois point m'allarmer, beaucoup moins me desespérer. Car j'ai de quoi m'inscrire en faux contre cette idée chimérique & injurieuse à Dieu; j'ai de quoi la détruire, en disant : non, ce n'est point là le Dieu qui m'a fait ce que je suis : s'il étoit tel, je ne pourrois plus l'aimer; & si je ne pouvois plus l'aimer, il ne seroit plus mon Dieu, ni je ne serois plus sa créature. Ce n'est point là le Dieu que l'Ecriture m'apprend à réclamer comme le Dieu de mon salut, *Deus salutis meæ* : étant de ce caractère, il seroit plutôt le Dieu de ma damnation: il est vrai que c'est un Dieu terrible dans ses conseils; mais il n'est pas moins vrai que ses conseils sont les conseils d'un Dieu souverainement aimable, & que sa miséricorde au moins dans cette vie l'emporte toujours sur sa justice. Or dans cette idée, non seulement sa justice surpasseroit sa miséricorde, mais elle l'anéantiroit; & Dieu, si j'ose parler ainsi, dépouillé du plus divin de ses attributs, ne seroit plus à mon égard qu'une partie de lui-même. Je le craindrois, mais de la crainte des démons; je croirois en lui, mais d'une espéce de foi qui ne produiroit que l'averfion & la haine. Or en quelque sens que je prenne les choses, la première régle que me donne le Saint Esprit, c'est d'avoir toujours des sertimens avantageux de

de la bonté de mon Dieu, *Sentite de Domino in bonitate* ; & si l'idée que je me forme de la prédestination ne s'accorde pas avec ces sentimens, je dois conclure que c'est une idée fausse, & qu'il ne m'est plus permis de m'y arrêter. *Sap.* 1.

Je dis plus, & je prétends que ce mystère de la prédestination de Dieu, bien loin d'avoir de quoi nous troubler, doit positivement nous consoler ; & pour en être persuadé, il me suffit de me souvenir que c'est le mystère de cette charité éternelle dont Dieu nous a aimés : *In charitate perpetua dilexi te.* Je puis donc bien l'admirer cet incompréhensible mystère ; je puis m'écrier avec l'Apôtre : *O altitudo* ! ô profondeur ! ô abyme ! mais le terme qui suit me fait bien connoître que cette profondeur & cet abyme n'a rien qui doive me décourager, puisque l'Apôtre me dit que c'est un abyme de trésors & de richesses ; *O altitudo divitiarum* ! Or un abyme de richesses peut me causer de la surprise, mais non pas me jeter dans l'abbatement & dans la défiance. *Jer.* 3. *Rom.* 11.

C'étoit aussi sur ce fondement que saint Pierre apprenoit aux fidéles à établir la paix de leurs ames : *Omnem sollicitudinem vestram projicientes in eum, quoniam ipsi est cura de vobis* ; déchargez-vous, leur disoit-il, mes Frères, de toutes ces inquiétudes & ces anxiétés qui pourroient vous accabler : & sur qui vous en déchargerez-vous ? sur votre Dieu qui vous aime en père, & qui veut toujours prendre soin de vous. J'avoue que notre salut est entre ses mains, & qu'il dépend même bien plus de lui que de nous ; mais n'est-ce pas ce qui doit faire le comble de notre joie, de pouvoir dire à Dieu, comme David, *in manibus tuis sortes meæ* : c'est en- *1. Pet.* 5. *Ps.* 30.

tre vos mains, Seigneur, qu'eſt ma deſtinée; je ne dis pas ſeulement ma fortune temporelle, mais mon éternité. Quand il ſeroit en mon pouvoir de mettre mon ſort ailleurs, où pourrois-je le placer plus ſûrement quentre les mains de ce Dieu également puiſſant, bon & fidéle? S'il étoit entre les miennes, où en ſerois-je? & auſſi leger, auſſi fragile que je le ſuis, ſur quoi compterois-je, & où ſeroit ma confiance & mon appui? Quelle penſée plus douce pour un chrétien, que de conſidérer Dieu comme le gardien & le dépoſitaire de ſon ſalut? & pour le pécheur le plus invétéré dans ſes deſordres, quel fonds d'eſpérance que cette réflexion qu'il peut faire, mon ſalut eſt encore dans les mains de Dieu? Dieu pourroit-il le punir plus ſévèrement que de lui abandonner la conduite de cette grande affaire, en l'abandonnant à lui-même? & quand Dieu veut en effet exercer toute la rigueur de ſa juſtice ſur une ame libertine, n'eſt-ce pas ainſi qu'il en uſe? N'éprouvons-nous pas, quand nous ſortons de l'état du péché, que le premier mouvement de notre converſion eſt d'aller trouver en Dieu ce ſalut, que nous avions perdu dans le commerce du monde? & ſi les impies veulent nous rendre témoignage de ce qui ſe paſſe dans eux, ne ſeront-ils pas obligés de reconnoître & de confeſſer que le dernier pas qui les conduit à l'endurciſſement, eſt cette damnable concluſion qu'ils tirent, que déſormais il n'y a plus pour eux en Dieu de ſalut, & qu'il leur ſeroit inutile de l'y vouloir chercher? Il eſt donc de notre intérêt que le ſalut dépende de Dieu, & que ce ſoit lui qui en diſpoſe le premier par cette préparation de graces que ſaint Auguſtin appelle prédeſtination.

Mais enfin, dites vous, les Saints ont tremblé en considérant ce mystère; & si ce mystère a fait trembler les Saints, pourquoi ne pourra-t-il pas desespérer les pécheurs? Encore un mot pour votre édification: j'achève par la plus invincible de toutes les preuves. J'en conviens; les Saints ont tremblé dans la vuë de ce mystère: mais bien loin que ce qui leur a causé tant de frayeur puisse autoriser notre desespoir, je soutiens que c'est ce qui le condamne; & la raison en est sensible: car ils n'ont tremblé que parce qu'ils sçavoient que ce mystère, outre la dépendance infinie qu'il a de Dieu, avoit encore un enchaînement nécessaire avec leur liberté, & qu'ils ont envisagé leur liberté comme la source de tous les déréglemens. Or cela même, c'est ce qui rend notre desespoir inexcusable par rapport à notre salut: pourquoi? parce que du moment que notre liberté y entre, il s'ensuit toujours que si nous nous perdons, ce n'est que parce que nous le voulons. Notre libertinage voudroit n'en pas convenir; & un de ses artifices est de nous faire croire, par exemple, qu'il est impossible de se sauver dans le monde, au moins dans certaines conditions du monde, pour avoir droit de se porter à tout, & pour se maintenir dans la possession de tout entreprendre & de tout faire. Mais Dieu, Chrétiens, renverse bien ce prétexte par la menace foudroyante qu'il fait aux impies dans l'Ecriture: *Vocavi, & renuistis: ego quoque in interitu vestro ridebo.* Car il ne dit pas, je vous ai appellé & vous n'avez pu me suivre; paroles qui, tout Dieu qu'il est, le rendroient responsable de notre perte, & nous donneroient en quelque sorte gain de cause contre lui:

Mais je vous ai appellé, & vous n'avez pas voulu venir à moi, c'eſt-à-dire, vous ne l'avez pas voulu efficacement, vous ne l'avez pas voulu abſolument, vous ne l'avez pas voulu conſtamment, vous ne l'avez pas voulu de la manière dont vous aviez coutume de vouloir les choſes quand vous les vouliez de bonne foi. Or ſuppoſé qu'il ait tenu à nous de le vouloir, quel ſujet avions-nous donc ou avons nous encore de deſeſpérer ? Si pour devenir grands & riches nous n'avions qu'à le vouloir, qui deſeſpereroit de l'être ? Voyez, mon Frère, dit S. Auguſtin, ſi vous pouvez vous plaindre dans un point où l'on n'exige rien de vous, ſinon que vous le vouliez ? *Vide ſi labor eſt, ubi velle ſatis eſt*? Le deſeſpoir des damnés eſt de penſer : je le pouvois, & je ne l'ai pas voulu. Que dis-je ? leur deſeſpoir ne vient pas ſeulement de là, il vient de penſer : je le pouvois alors, mais je ne l'ai pas voulu, & maintenant que je le voudrois, je ne le puis plus. Or notre condition dans cette vie n'eſt jamais telle ; car nous ne pouvons jamais dire, je le veux & ne le puis pas ; mais nous devons toûjours dire avec certitude, je ne le puis encore par la grace de mon Dieu, & il ne s'agit pour moi que de le vouloir.

Auguſt.

Voilà, mes chers Auditeurs, par où Dieu confondra un jour nos deſeſpoirs, ou plutôt ces honteux relâchemens dont le deſeſpoir que je combats eſt le principe. En vain nous retrancherons-nous ſur les difficultés du ſalut : vous le pouviez, nous répondra Dieu, mais vous ne l'avez pas voulu. Et bien loin que ce prétexte d'une impoſſibilité prétenduë de ſe ſauver dans le monde, nous rende moins coupables devant lui, ce ſera, dit S. Chryſoſtome, le premier chef

de notre condamnation. Car le premier de tous nos devoirs étoit de ſçavoir, de croire, d'être bien perſuadé que nous pouvions nous ſauver dans le monde, & dans la condition du monde où Dieu nous avoit engagés. De nous être donc figuré que nous ne le pouvions pas, & d'avoir par là ruiné toute l'eſpérance chrétienne, de nous être par là réduits nous-mêmes à un abandon criminel, c'eſt par où Dieu commencera notre jugement.

Nous voulons le ſalut : car où fut jamais l'inſenſé qui ne le voulut pas ? mais nous le voulons d'une volonté générale & indéterminée : on s'en tient à des deſirs vagues, ſans deſcendre jamais au moyens. Nous le voulons d'une volonté foible & lâche ; le moindre obſtacle nous arrête, & les plus légères difficultés nous rebutent. Nous le voulons d'une volonté inefficace & ſans action ; dès qu'il faut mettre la main à l'œuvre & travailler, nous aſſujettir à certains devoirs indiſpenſables, à certaines pratiques, à certaines régles, le courage nous manque, & nous nous rendons. Nous le voulons d'une volonté étroite & bornée : nous ſommes prêts à prendre telle & telle voie, à faire telle & telle choſe, mais rien au-delà.

Eſt-ce ainſi, nous dira Dieu, que vous vouliez tout le reſte ? Eſt-ce ainſi que vous vouliez la guériſon d'une maladie mortelle ? Eſt-ce ainſi que vous vouliez le gain d'un procès ? Combien de ces volontés ſtériles & ſans effet Dieu ne réprouvera-t il pas en les rejetant comme de fauſſes volontés ? Pilate vouloit ſauver Jeſus-Chriſt : en ſera-t-il cru pour dire, je le voulois. Hérodes vouloit épargner Jean-Baptiſte : oſera-t-il dire qu'il le voulut comme il falloit

le vouloir ? Ce jeune homme de l'Evangile vouloit être parfait ; mais le vouloit-il quand il s'en retourna triſte & affligé après l'avis que lui donna le Sauveur du monde? Non, non, Chrétiens, ne nous flatons pas en diſant que nous voulons nous ſauver : c'eſt impoſer à Dieu & nous démentir nous-mêmes, puiſqu'au même tems nous nous rendons malgré nous mille témoigages ſecrets, que le ſalut eſt de toutes les choſes du monde celle que nous voulons moins & que nous nous efforçons moins de vouloir.

Et c'eſt ici qu'il faut encore vous découvrir une autre erreur que vous n'avez peut-être jamais remarquée, mais dont vous conviendrez ſans peine, pour peu que vous vous appliquiez à la comprendre. Car que faiſons-nous ? excellente réflexion de ſaint Chryſoſtome, & qui vaut une prédication toute entiére, que faiſons-nous ? le voici: Dieu nous déclare en mille endroits de l'Ecriture & dans les termes les plus
1. *Cor* 9. exprès qu'il nous veut ſauver ; *Qui vult omnes*
1. *Tim.* 2 *homines ſalvos fieri* : & en mille endroits de l'Ecriture il nous reproche dans les mêmes termes
Mat. 23 que nous ne le voulons pas; *Quoties volui congregare filios tuos, & noluiſti* ? Mais nous, par une obſtination bizarre, nous tâchons à nous perſuader que nous le voulons, & nous prétendons que c'eſt Dieu qui ne le veut pas : au lieu de douter de nous-mêmes & de nous tenir ſûrs de lui, nous nous défions de lui & nous nous répondons de nous ; nous cherchons des ſubtilités pour nous prouver qu'il ne le veut pas lorſqu'il le veut, & nous ſommes ingénieux à nous faire accroire que nous le voulons lorſqu'il eſt conſtant que nous ne le voulons pas. Mais à

quoi se termine l'un & l'autre ? à une négligence totale & absoluë de tout ce qui regarde le salut. Cependant il sera toujours vrai, quoi que nous fassions, que notre perte vient de nous, de nous, dis-je, librement & volontairement ; que c'est nous qui avons péché, nous qui nous sommes égarés, nous qui nous sommes précipités dans l'abysme.

Ah, mes chers Auditeurs, n'entrons point tant dans ces questions impénétrables de la grace & dans ce ténébreux mystère de la prédestination ; mais tenons-nous-en à ce qu'il a plû à Dieu de nous révéler. C'est un mystère qui a servi de fonds aux héréſies ; faisons-en pour nous un mystère de foi : c'est un mystère où l'on a donné aisément dans l'erreur ; attachons-nous aux décisions de l'Eglise : c'est un mystère dont les libertins se sont prévalu pour demeurer dans leurs déréglemens ; servons-nous-en pour nous exciter à la pratique des bonnes œuvres. Portons même encore, s'il le faut, la chose plus loin, & à une extrémité toute opposée ; & disons comme ce solitaire attaqué d'une violente tentation de desespoir : Hé bien, si je suis réprouvé, au moins je glorifierai Dieu dans cette vie. Mais pourquoi le penserois-je de la sorte, puisque Dieu me commande d'espérer en lui, puisqu'il m'a obligé de l'invoquer comme mon Sauveur, puisqu'il m'invite à la pénitence, puisqu'il me punit si je ne la fais pas, & que par là il m'apprend que je puis la faire si je le veux, & me sauver? Voilà ce que je ne puis ignorer, ce que je reconnois, & ce qu'il me suffit de connoître pour me soutenir, pour m'animer, pour m'encourager.

Il n'y a donc point d'état dans la vie où l'on

doive desespérer de son salut : car la vie présente est la voie du salut ; & tandis que je suis dans la voie, je puis toujours arriver au terme, parce que j'ai toujours tous les moyens nécessaires pour y parvenir, que je puis toujours les prendre, & que je n'ai qu'à le vouloir & le bien vouloir. Autrement, pourquoi Dieu me demanderoit-il si je veux être guéri, *vis sanus fieri* ? David devient tout à la fois coupable & d'un meurtre & d'un adultère : cependant tout coupable qu'il est, il ne perd pas pour cela toute espérance. Que dis-je ? au lieu qu'avant son péché il appelloit Dieu seulement son Souverain & son Roi, *Rex meus*, *& Deus meus* ; après son péché, comme remarque S. Augustin, il lui parle d'une manière plus tendre : mon Dieu & ma miséricorde, *Deus meus, misericordia mea.* Sur quoi ce Père s'écrie : ô nom de consolation & de confiance ! ô nom qui ne me permet pas de me défier jamais de mon Dieu ! *O nomen sub quo nemini fas est desperare !*

Joan. 5. *Ps.* 5. *Ps.* 58. *August.*

Ce qui fit le malheur de Judas, & ce qui le damna, ce ne fut pas précisément sa trahison, mais son desespoir. Il pouvoit être un apostat, un sacrilége, un traître, & devenir ensuite un prédestiné, comme S. Pierre, de déserteur & de blasphémateur, devint le Prince des Apôtres & le chef de l'Eglise. Ce qui met entre ces deux pécheurs une différence si essentielle, ce ne fut pas le péché, mais la vraie pénitence de l'un & la fausse pénitence de l'autre, mais la confiance de l'un & la défiance de l'autre. Si Judas eût espéré comme S. Pierre, ce seroit actuellement un saint comme lui ; & si S. Pierre eût desespéré comme Judas, ce seroit actuellement comme lui un réprouvé. L'un crut qu'il

y avoit encore pour lui un fonds de miséricorde, & voilà le commencement de sa prédestination; mais l'autre crut qu'il n'y avoit plus de pardon pour lui, & voilà sa condamnation. Grande leçon pour vous-mêmes, Chrétiens; écoutez-la. Bien loin qu'il vous soit permis de desespérer des bontés de Dieu, ce desespoir est un nouveau crime que vous ajoutez aux autres. Car dans quelque abysme que vous vous soyez plongés, il y a toujours un précepte qui vous oblige à vous confier en Dieu. Plus même vous êtes pécheurs, plus devez-vous redoubler votre confiance, & dire avec David : Ah, Seigneur, usez envers moi de miséricorde & de votre grande miséricorde : *Secundùm magnam misericordiam tuam.* Ce qui a perdu Judas, c'est ce qui perd encore tous les jours certains pécheurs du siécle. Je dis certains pécheurs & non pas tous les pécheurs : car les pécheurs ordinaires se perdent par un excès d'espérance; mais les insignes pécheurs, les libertins & les impies se perdent par un défaut d'espérance. Et tel est l'artifice du démon : il ôte aux uns la vraie confiance, & aux autres la vraie crainte; & à la place de cette vraie crainte, de cette vraie confiance, il donne à ceux-là une fausse confiance & à ceux-ci une fausse crainte. *Ps. 50.*

Apprenez-moi donc, ô mon Dieu, à bien ménager ces deux sentimens, la confiance & la crainte : la confiance sans la crainte m'emportera au dessus de moi, & me rendra présomptueux, & la crainte sans la confiance m'éloignera de vous & me rendra pusillanime. Apprenez-moi comment je dois craindre en espérant, & espérer en craignant : craindre votre justice, mais au même temps espérer en votre

miséricorde ; espérer en votre miséricorde, mais au même temps craindre votre justice. Le Seigneur n'a parlé qu'une fois, disoit le Prophéte royal, il n'a prononcé qu'une parole, & j'en ai entendu deux, sçavoir, qu'il est tout-puissant & plein de miséricorde : *Semel locutus est Deus, duo hæc audivi, quia potestas tibi est & misericordia.* Que veut dire cela, demande saint Augustin ? Il est vrai, répond ce Père, que Dieu n'a jamais produit qu'une parole au dedans de lui-même, qui est son verbe : mais ce verbe, cette parole sortie de Dieu nous a fait entendre deux voix, celle de la miséricorde & celle de la justice : *Misericordiam, quâ plena est terra ; & justitiam, quâ reddet unicuique secundùm opera sua.* La voix de la justice nous menace, & la voix de la miséricorde nous rassure. L'une & l'autre par cet admirable tempérament de confiance & de crainte, nous conduit dans le chemin de l'éternité bienheureuse que je vous souhaite, &c.

Ps. 61.

August.

SERMON

POUR

LE DIMANCHE

DE LA SECONDE SEMAINE.

Sur la sageſſe & la douceur de la Loi Chrétienne.

Adhuc eo loquente, ecce nubes lucida obumbravit eos; & ecce vox de nube dicens: Hic eſt filius meus dilectus in quo mihi benè complacui: ipſum audite.

Tandis qu'il parloit encore, une nuée lumineuſe les enveloppa, & il ſortit une voix de cette nuée qui fit entendre ces paroles: C'eſt mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaiſances; écoutez-le. En S. Matthieu, chap. 17.

SIRE,

Voici l'accompliſſement de ce grand myſtère qu'annonçoit l'Apôtre aux Hebreux, lorſqu'il

leur disoit que Dieu ayant autrefois parlé à nos pères en plusieurs manières différentes par ses Prophétes, il nous a enfin parlé dans ces
Hebr. 1. derniers tems par son Fils même : *Multifariam, multisque modis olim Deus loquens patribus in Prophetis, novissimè locutus est nobis in Filio.* C'est dans la transfiguration de Jesus-Christ, qui fait aujourd'hui le sujet de notre Evangile, que cette parole de saint Paul s'est pleinement & sensiblement vérifiée. Dieu avoit donné aux hommes sur la montagne de Sinaï une loi, dont Moyse étoit le ministre, l'interprète & même, selon l'expression de l'Ecriture, le législateur. Dans la suite des temps il avoit suscité des Prophétes pour expliquer aux hommes cette loi, pour leur en faire connoître les préceptes, pour leur en reprocher la transgression, pour les y soumettre & pour les engager soit par des menaces, soit par des promesses, à l'accomplir. Mais du reste, ni Moyse ni les Prophétes ne furent que les précurseurs de l'Homme-Dieu, & la loi qu'ils publioient, ne fut qu'une disposition à la sainte & nouvelle loi que Jesus-Christ devoit apporter au monde. C'est pour cela qu'il paroît entre Moyse & Elie, l'un Législateur, l'autre Prophéte, & qu'il y paroît tout éclatant de lumière : c'est, dis-je, pour nous apprendre que toutes les ombres de l'ancienne loi étant dissipées, que toutes les prophéties ayant reçu un parfait éclaircissement, il n'y a plus désormais que lui qui mérite d'être écouté, ni qui nous doive servir de maître. Ecoutez-le donc en effet, Chrétiens, ce nouveau Législateur, & obéissons à cette voix céleste qui nous dit : *Ipsum audite.* Pour vous inspirer ce sentiment si juste & si nécessaire, je

veux vous entretenir de la loi chrétienne ; & pour traiter dignement un si grand sujet, j'ai besoin des graces du Saint-Esprit, & je les demande, &c. *Ave Maria.*

QUand St. Paul dit qu'il a plu à Dieu de sauver les hommes par la folie de l'Evangile, *Placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes*, il ne faut pas se figurer que la loi chrétienne ait rien pour cela de contraire à la véritable sagesse & à la raison. Car selon la remarque de St. Jerôme, le même Apôtre après avoir parlé de la sorte, déclare néanmoins que son ministère est de prêcher la sagesse aux spirituels & aux parfaits : *Sapientiam loquimur inter perfectos.* Puisque je tiens aujourd'hui la même place que le Docteur des nations, tout indigne que j'en puis être, & puisque je vous prêche la même loi qu'il prêchoit aux Gentils, j'ai droit, Chrétiens, de vous dire comme lui, & je vous le dis dès l'entrée de ce discours, que la loi évangélique dont je viens vous parler, est de toutes les loix la plus raisonnable & la plus sage : c'est ma première proposition. Je ne m'en tiens pas là ; mais pour vous y attacher encore plus fortement, j'ajoute que cette loi si sage est au même temps de toutes les loix la plus aimable & la plus douce : c'est ma seconde proposition. Deux rapports sous lesquels nous devons considérer la loi de J. C. rapport à l'esprit, rapport au cœur. Par rapport à l'esprit, elle n'a rien qui ne soit digne de notre estime : par rapport au cœur, elle n'a rien qui ne soit digne de notre amour. C'est ainsi que je prétends combattre deux faux principes dont les ennemis de la religion chrétienne

1. Cor. 1.

se sont servi de tout temps pour nous la rendre également mépriſable & odieuſe : mépriſable, en nous perſuadant qu'elle choque le bon ſens & les régles de la vraie prudence ; odieuſe, en nous la repréſentant comme une loi trop dure & ſans onction. Or à ces deux erreurs j'oppoſe deux caractères de la loi évangélique ; caractère de raiſon, & caractère de douceur. Loi ſouverainement raiſonnable, vous le verrez dans le premier point. Loi ſouverainement aimable, je vous le montrerai dans le ſecond point. Deux vérités importantes qui vont faire le ſujet de votre attention.

I. PART. APrendre les choſes en elles-mêmes, & dans les termes de ce devoir légitime qui aſſujettit la créature au créateur, il ne nous appartient pas de controller, ni même d'examiner la loi que Jeſus-Chriſt nous a apportée du ciel & qu'il eſt venu publier au monde. Car puiſque les ſouverains de la terre ont le pouvoir de faire des loix ſans être obligés à dire pourquoi, puiſque leur volonté & leur bon plaiſir ſuffit pour autoriſer les ordres qu'ils portent, ſans que leurs ſujets en puiſſent demander d'autre raiſon, il eſt bien juſte que nous accordions au moins le même privilége, & que nous rendions le même hommage à celui qui non ſeulement eſt notre Légiſlateur & notre Maître, mais notre Sauveur & notre Dieu. Ce qui nous regarde donc, c'eſt de nous ſoumettre à ſa loi, & non point de la ſoumettre à notre cenſure ; c'eſt d'obſerver ſa loi avec une fidélité parfaite, & non point d'en faire la diſcuſſion par une curioſité préſomptueuſe.

Cependant, Chrétiens, il ſe trouve que jamais

loi dans le monde n'a pas été plus critiquée, & par une suite nécessaire, plus combattue ni plus condamnée que la Loi de Jesus-Christ ; & l'on peut dire d'elle ce que le Saint-Esprit dans l'Ecclésiaste a dit du monde en général, que Dieu par un dessein particulier a voulu, ce semble, l'abandonner aux disputes & aux contestations des hommes : *Tradidit mundum disputationi eorum.* Car cette loi, toute sainte & toute vénérable qu'elle est, a été, si j'ose m'exprimer de la sorte, depuis son institution, le problême de tous les siécles. Les payens, & même dans le christianisme les libertins, suivant les lumières de la prudence charnelle, l'ont réprouvée comme trop sublime & trop au dessus de l'humanité, c'est-à-dire, comme affectant une perfection outrée & bien au-delà des bornes que prescrit la droite raison : & plusieurs au contraire parmi les hérétiques, préoccupés de leurs sens, l'ont attaquée comme trop naturelle & trop humaine, c'est-à-dire, comme laissant encore à l'homme trop de liberté, & ne portant pas assez loin l'obligation étroite & rigoureuse des préceptes qu'elle établit. Les premiers l'ont accusée d'indiscrétion, & les seconds de relâchement : les uns, au rapport de saint Augustin, se sont plaint qu'elle engageoit à un détachement des choses du monde chimérique & insensé ; *Visi sunt iis christiani res humanas stultè & suprà quàm oportet deserere* ; & les autres, téméraires & prétendus réformateurs, lui ont reproché que sur cela même elle usoit de trop d'indulgence, & qu'elle exigeoit encore trop peu. Sçavez-vous, Chrétiens, ce que je voudrois d'abord inférer de là ? Sans pénétrer plus avant, ma conclusion seroit que la

Eccles. 3.

August.

loi chrétienne est donc une loi juste, une loi raisonnable, une loi conforme à la régle universelle de l'esprit de Dieu : pourquoi ? parce qu'elle tient le milieu entre ces deux extrémités. Car comme le caractère de l'esprit de l'homme est de se laisser toujours emporter à l'une ou à l'autre, & que le caractère de l'esprit de Dieu, selon la maxime de saint Gregoire Pape, consiste dans une sage modération, il est d'une conséquence presque infaillible, qu'une loi que les hommes ont osé tout à la fois condamner & d'excès & de défaut, est justement celle où se trouve ce tempérament de sagesse & de raison, qui en fait, selon la pensée du Pro-
Ps. 18. phéte royal, une loi sans tache : *Lex Domini immaculata.*

Et certes, ajoute St. Augustin, (cette remarque est importante) si la loi de J. C. avoit été parfaitement au gré des payens, dès là elle auroit cessé, pour ainsi dire, d'être raisonnable; & si les libertins l'approuvoient, dès là elle nous devroit être suspecte, puisqu'elle auroit plu & qu'elle plairoit encore à des hommes vicieux & corrompus. Pour être ce qu'elle doit être, pour être une loi irréprochable, il faut nécessairement qu'elle ne soit pas de leur goût; & l'excès même qu'ils lui ont imputé, est sa justification. Je dis à proportion le même des héréſiarques prévenus d'un faux zéle & enflés d'un vain orgueil : ils ont voulu la resserrer cette loi déja si étroite, ils ont entrepris de réformer, comme parle Vincent de Lerins, ce qui devoit les réformer eux-mêmes, & il a fallu que la loi chrétienne, pour ne pas aller à une sévérité sans mesure, & pour demeurer dans les limites de ce culte raisonnable qui fait son essentielle différence

& par où S. Paul la distingue, ne se rapportât pas à leurs idées, & qu'ils y trouvassent des défauts, afin qu'il fût vrai qu'elle n'en a aucun.

S'il s'agissoit seulement ici de faire une simple apologie des devoirs du christianisme, je pourrois m'en tenir là; & sans rien dire de plus, je croirois avoir suffisamment rempli mon dessein: mais je vais plus loin, & autant qu'il m'est possible, il faut, Chrétiens, vous mettre en état de rendre désormais sans contradiction, sans résistance, une obéissance entière à ce divin maître, que Dieu nous ordonne d'écouter : *Hic est filius meus dilectus ; ipsum audite.* Il faut vous affectionner à sa loi, vous y attacher, & pour cela vous en donner toute la connoissance nécessaire. Attention, s'il vous plaît. J'avouë donc que la loi de Jesus-Christ est une loi sainte & parfaite ; mais je soutiens au même tems, que dans sa perfection elle n'a rien d'outré, comme l'esprit du monde se le persuade. J'avouë que c'est une loi modérée, & comme telle, proportionnée à la foiblesse des hommes ; mais je prétends que dans sa modération elle n'a rien de lâche, comme l'esprit de l'hérésie se l'est figuré. Or ces deux vérités bien conçues, m'engagent efficacement à la pratiquer cette loi, détruisent tous les préjugés que le libertinage ou l'amour propre pourroient former dans mon esprit contre cette loi, me déterminent à vivre en chrétien, parce que rien ne me paroît plus raisonnable ni plus droit que la conduite de cette loi. Quel avantage & pour vous & pour moi, si nous étions bien remplis de ces sentimens !

Non, mes Frères, dit saint Chrysostome, traitant le même sujet, la loi de Jesus-Christ

dans sa perfection, n'a rien qui doive blesser la prudence humaine la plus délicate ; & la rejeter comme une loi outrée, c'est lui faire injure & ne la pas connoître. Soit que nous ayons égard aux obligations générales qu'elle impose à tous les états, soit que nous considérions les régles particulières qu'elle trace à chaque condition, par tout elle porte avec soi, je puis user de ce terme, le sceau d'une raison souveraine qui la dirige, par tout elle fait voir qu'elle est émanée du conseil de Dieu comme de sa source. Car enfin, poursuit saint Chrysostome, qu'y a-t-il de si singulier dans la loi chrétienne, que le bon sens le plus exquis ne doive approuver ? Elle oblige l'homme à se renoncer soi-même, à mortifier son esprit, à crucifier sa chair: elle veut qu'il étouffe ses passions, qu'il abandonne ses intérêts, qu'il supporte un outrage sans se venger, qu'il se laisse enlever ses biens sans les redemander : elle lui commande deux choses en apparence les plus contradictoires, du moins les plus paradoxes, l'une de haïr ses proches & ses amis, l'autre d'aimer ses persécuteurs & ses ennemis: elle lui fait un crime de rechercher les richesses & les grandeurs, une vertu d'être humble, une béatitude d'être pauvre, un sujet de joie d'être persécuté & affligé : elle régle jusqu'à ses desirs, jusqu'à ses pensées : elle lui ordonne en telle occasion qui se présente, de s'arracher l'œil, de se couper le bras : enfin elle le réduit à la nécessité même de verser son sang, de donner sa vie, de souffrir la mort & la plus cruelle mort, dès que l'honneur de sa religion le demande & qu'il est question de prouver sa foi. Or tout cela, mes chers Auditeurs, est raisonnable, & tellement raisonnable, que

si la loi évangélique ne l'xigeoit pas, tout intéressé que j'y puis être, & quelle que soit la corruption de mon cœur, j'aurois peine à ne la pas condamner. Venons au détail, & reprenons.

Oui il est raisonnable que je me renonce moi-même; c'est de quoi je ne puis douter sans me méconnoître & sans ignorer ce que je suis. Car puisque je ne suis de moi-même que vanité & que mensonge, puisque tout ce qu'il y a de bien en moi n'est pas de moi, & que je ne suis de mon fonds que misère, qu'aveuglement, qu'emportement, que déréglement, n'est-il pas juste que, me regardant moi-même & me voyant tel, je conçoive de l'horreur pour moi-même, je me haïsse moi-même, je me détache de moi-même? & voilà le sens de ce grand précepte de Jesus-Christ, *Abneget semetipsum*. Il ne veut pas que je renonce, ni à mes vrais intérêts, ni à la vraie charité que je me dois à moi-même, ni à la vraie justice que je puis me rendre: mais parce qu'il y a une fausse justice que je confonds avec la vraie; parce qu'il y a une fausse charité qui me flate & qui me séduit; parce qu'il y a un faux intérêt dont je me laisse éblouir & qui me perd, & que ce que j'appelle moi-même, n'est rien autre chose que tout cela, il veut que pour me défaire de tout cela, je me défasse de moi-même en me renonçant moi-même.

Il est raisonnable que je mortifie ma chair, parce qu'autrement ma chair se révoltera contre ma raison & contre Dieu même; que je captive mes sens, parce qu'autrement la liberté que je leur donnerois m'exposeroit à mille tentations; que je traite rudement mon corps & que

je le réduise en servitude, parce qu'autrement affranchi du joug d'une sainte austérité, je tomberois dans une criminelle & une honteuse molleſſe.

Il eſt raiſonnable que la vengeance me ſoit défendue : car que ſeroit-ce ſi chacun étoit en droit de ſatisfaire ſes reſſentimens ? & à quels excès nous porteroit une aveugle paſſion? Raiſonnable non ſeulement que j'oublie les injures déja reçues, mais que je ſois prêt à en eſſuyer encore de nouvelles, & qu'en mille conjonctures où ma foibleſſe me feroit perdre la charité ſi je m'opiniâtrois à faire valoir dans toute la rigueur mes prétentions, je me relâche de mes prétentions & je me déſiſte de mes demandes : pourquoi? parce que la charité eſt un bien d'un ordre ſupérieur, & que je ne dois riſquer pour nul autre; parce qu'il n'y a rien que je ne doive ſacrifier pour conſerver la grace qui ſe trouve inſéparablement liée à l'amour du prochain. Raiſonnable que cet amour du prochain s'étende juſqu'à mes ennemis même les plus mortels, puiſque ſans parler de la grandeur d'ame, de cette grandeur héroïque & chrétienne qui paroît dans l'amour d'un ennemi & dans les ſervices qu'on lui rend, la foi m'enſeigne que cet homme pour être mon ennemi n'en eſt pas moins mon frère, & que d'ailleurs j'attendrois moi-même, ſi j'étois ennemi de Dieu, que Dieu uſât envers moi de miſéricorde, & qu'il me prévînt de ſa grace. Car pourquoi ſerois-je plus délicat que lui dans mes ſentimens & dans mes affections ? Raiſonnable par un retour qui ſemble d'abord bien ſurprenant & bien étrange, que je haïſſe mes amis, mes proches, & ceux-mêmes à qui je dois la vie, quand ceux à qui je

dois la vie, quand ceux à qui je suis le plus étroitement uni par les liens du sang & de l'amitié, sont des obstacles à mon salut. Car alors la raison veut que je m'en éloigne, que je les fuie, que je les abhorre; & c'est ainsi qu'il faut entendre cette parole de Jesus-Christ: *Si quis venit ad me & non odit patrem & matrem, non potest meus esse discipulus*; si quelqu'un veut venir à moi, & ne hait pas son père & sa mère, il ne peut être mon disciple. Parole, dit S. Gregoire Pape, qui n'abolit point le devoir des enfans envers les parens, mais qui condamne l'impiété des parens prévaricateurs, lorsqu'ils abusent de leur pouvoir pour servir de démons à leurs enfans, & pour les engager dans la voie de perdition. Et quoi, reprend Tertullien justifiant cette maxime évangélique, il falloit que les soldats Romains, pour être incorporés dans la milice, fissent comme une espéce d'abjuration & de pères & de mères, entre les mains de ceux qui les commandoient, & l'on estimoit cette sévérité de discipline également juste & nécessaire: si donc Jesus-Christ nous impose la même loi en certaines conjonctures, sçavoir, quand l'attachement d'un fils à son père, d'une femme à son mari, est incompatible avec les intérêts de Dieu & l'obéissance qui lui est dûe, pouvons-nous dire que c'est trop en demander? *Luc. 14.*

Mais pourquoi s'arracher l'œil? pourquoi se couper le bras? Répondez vous-même, divin Sauveur, & sur la dureté de cette expression, satisfaites dans un mot la prudence humaine: c'est qu'il vaut mieux, dit-il, entrer dans la vie n'ayant qu'un œil ou qu'une main, que d'être pour jamais condamné au tourment du feu: c'est que tous les jours, à la honte des serviteurs

de Dieu, un homme du siécle, par une sagesse mondaine, s'arrache l'œil, se coupe le bras, selon que Jesus-Christ l'a entendu ; c'est-à-dire, s'arrache lui-même à ce qu'il a de plus cher, & se sépare de ce qu'il aime plus tendrement, afin d'éviter un scandale dont il craint les suites fâcheuses pour sa fortune : c'est qu'une femme du monde que la raison conduit encore, ne balance pas à rompre un engagement, quelque flateur, quelque utile qu'il soit, dès qu'elle en prévoit quelque danger pour sa réputation : comme si Dieu avoit voulu que la conduite des enfans du siecle servît de leçon aux enfans de lumiére ; ou plutôt, comme s'il avoit voulu que ce fût une apologie du précepte de l'Evan-
Mat. 18. gile, *Si oculus tuus scandalizat te, erue eum.*

Ce n'est pas assez : pourquoi faire à l'homme un crime de ses desirs, & traiter d'adultère un regard impur & lascif ? Apprenez-le de saint Jerôme : c'est qu'il n'est point permis de desirer ce qu'il n'est pas permis de rechercher ; c'est que toute loi qui laisse les desirs dans l'impunité, est une loi imparfaite, propre à faire des hypocrites plutôt que des justes, puisqu'il est impossible de réformer l'homme si l'on ne commence par réformer son cœur. Pourquoi ériger en béatitude un état aussi vil & aussi abjet que la pau-
Mat. 5. vreté ? *Beati pauperes spiritu.* Jugez-en par vos propres sentimens : c'est qu'autant qu'on a de mépris pour la pauvreté forcée, autant convient-on que la pauvreté volontaire dont parle Jesus-Christ, est respectable ; & d'ailleurs l'expérience nous fait bien voir qu'il n'y a d'heureux sur la terre que les pauvres de cœur, puisque la source la plus ordinaire de nos chagrins est l'attachement aux biens de la vie. Mais enfin, &

voici le point capital, pourquoi réduire des hommes foibles à cette affreuse nécessité, ou d'être apostats & anathêmes, ou d'endurer à certains tems de persécution le plus rigoureux martyre? Car c'est là-dessus que la loi de notre Dieu pouvoit paroître aux sages du monde d'un caractère plus outré. Elle nous ordonne, & nous l'ordonne sous peine d'une éternelle damnation, d'être habituellement disposés à mourir, plutôt même que de déguiser notre foi. Or cela, dites-vous, est-il raisonnable? & moi je réponds, en pouvez-vous douter? & pour s'en convaincre, faut-il autre chose que les premiers principes de la raison? En effet, on demande s'il est raisonnable de s'exposer à la mort plutôt que de trahir la foi qu'on doit à son Dieu: mais moi je demande, s'il n'est pas raisonnable qu'un sujet soit prêt à perdre la vie, plutôt que de trahir la foi qu'il doit à son Prince? mais moi je demande, s'il n'est pas raisonnable qu'un homme d'honneur soit en disposition de souffrir tout, plutôt que de commettre une lâcheté & une perfidie? mais moi je demande, s'il n'est pas raisonnable qu'un homme de guerre se sacrifie en mille rencontres comme une victime toujours sur le point d'être immolée & de recevoir le coup mortel, plutôt que de manquer à son devoir. Il ne le trouve pas seulement raisonnable, mais il s'en fait un point d'honneur & une gloire. Quoi donc, mes Frères, reprend S. Augustin, le martyre pour Dieu sera-t-il censé une folie, & le martyre pour le monde une vertu? La raison de l'homme aura-t-elle peine à reconnoître l'obligation de l'un, tandis qu'elle approuve & qu'elle autorise l'obligation de l'autre? Non

non, Chrétiens, rien en cela, rien en tout le reste qui ne soit à l'épreuve de notre censure; soyons raisonnables, & nous avouerons que la loi de Jesus-Christ l'est encore plus que nous; soumettons-nous de bonne foi à tout ce que la raison ordonne, la loi évangélique n'aura plus rien qui nous choque. Car si elle nous choque, c'est parce qu'elle nous assujettit trop à la raison, & qu'elle n'accorde rien à notre passion. Prenez garde, s'il vous plaît; je ne dis pas que la loi chrétienne n'ajoûte rien à la raison, c'est une erreur des Pélagiens: mais je dis qu'elle n'ajoûte rien à la raison, qui ne la perfectionne, qui ne l'éléve, qui ne la purifie, & que la raison elle-même n'eût établi, si par elle-même elle eût été assez éclairée pour en découvrir l'excellence & l'utilité.

Je sçais, mes chers Auditeurs, & c'est ainsi que je passe à la seconde vérité, qui bien loin d'affoiblir la première, va plus solidement encore la confirmer: je sçais & j'en conviens, qu'il y a eu de tout temps dans le monde des esprits singuliers, qui prévenus de leurs idées chimériques, ont porté cette perfection de la loi chrétienne bien au-delà de ses bornes. Appliquez-vous à ma pensée; ceci mérite votre réflexion. Je sçais ce que saint Augustin a observé, que la perfection de l'Evangile, mal conçue & soutenue par un faux zéle, a fait naître dans la suite des siécles les hérésies les plus opiniâtres: & pour descendre aux espéces particulières, je sçais que dès la naissance de l'Eglise, il s'éleva, comme dit l'Apôtre, des sectes de parfaits & d'illuminés, qui condamnoient, ceux-là le mariage, ceux-ci l'usage des viandes, les uns la pénitence réïtérée, les

autres

autres la fuite dans les persécutions : réprouvant de leur autorité propre tout ce qui ne leur sembloit pas assez saint, & s'érigeant pour cela non pas en simples réformateurs, mais en souverains & en législateurs. Je sçais qu'une des illusions de Pélage fut de confondre les conseils avec les préceptes, & de prétendre, par exemple, que sans le dépouillement réel & effectif des biens temporels il n'y avoit point de salut, ne voulant pas qu'un chrétien pût rien posséder, sans tomber dans une espéce d'apostasie & sans démentir sa profession. Je sçais que par ce principe, quelques-uns même en sont venus jusqu'à troubler la société civile, traitant de desordre l'usage établi de poursuivre ses droits en justice ; prenant à la lettre ce qui est écrit, *Ei autem & qui aufert quæ tua sunt, ne repetas* ; & sans prévoir les funestes conséquences qui suivroient de là, & les avantages qu'en tireroit une injuste cupidité, défendant à un serviteur de Jesus-Christ de redemander jamais son bien, lui fût-il même arraché par violence. Je sçais, dis-je, tout cela ; & si vous voulez, je sçais encore que ces fausses idées de perfection n'ont communément servi qu'à rendre la loi chrétienne mépriſable aux païens, insupportable aux libertins, scandaleuse & sujet de chûte aux ames foibles & timorées ; autre remarque de saint Augustin : mépriſable au payens, qui jugeant par là de notre Religion, l'ont rejetée comme une Religion extravagante, quoiqu'elle soit l'ouvrage & le chef-d'œuvre de la sagesse d'un Dieu : insupportable aux libertins, qui sont bien aises en matière d'obligations & de devoirs, qu'on leur exagère les choses, pour avoir droit de n'en rien croire & *Luc.* 6.

ſur tout de n'en rien faire, & qu'on leur en demande trop, pour avoir un prétexte de refuſer tout ſujet de ſcandale & de chûte pour les ames foibles, qui de ces erreurs ſe ſont ſouvent formé des conſciences; & à qui ces fauſſes conſciences ont fait commettre de véritables crimes. Car voilà les effets qu'a produits cette prétendue perfection, quand elle n'a pas été meſurée ſelon les régles de la vraie foi. Mais tout cela, mes chers Auditeurs, n'eſt point la perfection de la loi chrétienne: pourquoi? parce qu'il n'y a rien en tout cela que la loi chrétienne n'ait deſavoué & qu'elle n'ait même cenſuré. Comme elle s'eſt déclarée contre tous les adouciſſemens qui pouvoient altérer ſa pureté, auſſi n'a-t-elle pu ſouffrir qu'on portât trop loin la ſévérité de ſes préceptes, pour lui donner une fauſſe couleur de ſainteté. Quelque apparence de réforme qu'elle ait apperçue dans l'héréſie, elle s'en eſt tenue inviolablement à cette grande parole, *Rationabile obſequium*; afin, dit ſaint Jerôme, que l'infidélité la plus critique n'eût rien à lui oppoſer, & que la raiſon la plus enſée n'y trouvât rien qui pût juſtement la bleſſer.

Rom. 12.

Car encore une fois étudions bien cette loi, & plus nous l'approfondirons, plus elle nous paroîtra ſage; ſoit qu'elle contrediſe nos plaiſirs, ſoit qu'elle nous accorde certains divertiſſemens honnêtes & modérés; ſoit qu'elle condamne nos entrepriſes, ſoit qu'elle nous permette certains ſoins convenables & ſouvent même néceſſaires; ſoit qu'elle réprime notre ambition, ſoit qu'elle nous laiſſe la liberté de penſer à nos beſoins, & de pourvoir par des voies légitimes à notre établiſſement; ſoit

qu'elle réprouve notre luxe, soit qu'elle approuve une bienséance modeste & chrétienne : par tout nous découvrirons le même caractère de sagesse. Elle est donc parfaite, mais d'une perfection qui gagne le cœur en persuadant l'esprit : elle est parfaite, mais d'une perfection qui s'accommode à tous les états & à toutes les conditions des hommes: elle est parfaite, mais d'une perfection qui, bien loin de causer du trouble, régle tout corrige tout, maintient tout dans l'ordre : elle est parfaite, mais de ce genre de perfection dont parle S. Ambroise, qui inspire une humilité sans bassesse, une générosité sans orgueil, une modestie sans contrainte, une liberté sans épanchement, retenant comme dans un juste équilibre tous les mouvemens & toutes les affections de l'ame : enfin, elle est parfaite, mais toujours dans l'étendue de ces deux termes, discrétion & vérité.

J'ajoûte que par une disposition d'ailleurs toute divine, comme elle n'a rien d'outré dans sa perfection, elle n'a rien aussi de lâche dans sa modération. Faudroit-il insister sur ce point, si nous ne vivions pas dans un siécle où la parole de Dieu doit servir de préservatif à tout & contre tout? Non, la loi de J. C. dans sa modération n'a rien de lâche : quelque effort qu'aient fait les héréſiarques pour la décrier sur cela, elle s'en est hautement défendue, & en a même tiré sa gloire. En vain Tertullien lui a-t-il reproché son indulgence dans le pardon des péchés ; en vain a-t-il déclamé contre les catholiques, & les a-t-il appellés charnels ; en vain a-t-il représenté l'Eglise de son temps comme un champ ouvert à toute sorte de licence, *De campo laxissima disciplina* : ses invectives n'ont *Tertull.*

servi qu'à marquer l'aigreur & l'amertume de son zéle, & n'ont fait impression que sur quelques esprits foibles. Il est vrai que la loi chrétienne ne desespére pas les pécheurs ; mais sans les desespérer, elle leur inspire une crainte bien plus salutaire que le desespoir, & sans leur ôter la confiance, elle sçait bien rabatre leur présomption. Il est vrai qu'en toutes choses elle ne conclut pas à la damnation ; mais sans y conclure absolument, elle ne manque pas sur mille sujets d'en proposer le danger, d'une manière à saisir de frayeur les Saints même. Il est vrai que dans l'ordre des péchés elle ne condamne pas tout comme mortel ; mais à quiconque connoît Dieu, à quiconque veut efficacement son salut, elle donne une grande horreur de tout péché, même du véniel. Il est vrai qu'elle distingue les préceptes des conseils ; mais elle déclare au même tems que le mépris des conseils dispose à la transgression des préceptes, & que l'un est une suite presque infaillible de l'autre.

Or j'avoue, Chrétiens, que parmi tous les motifs qui me persuadent la vérité de la sainte Religion que je professe, il n'y en a point de plus puissant que celui-là. Saint Augustin disoit que mille raisons l'attachoient à la foi, & il en faisoit un détail capable d'en convaincre les esprits les plus indociles : *Multa me in Eccle-* *Auguſt.* *siâ justissimè retinent.* Mais pour moi je sens que cette sagesse toute pure & toute divine de la loi de Jesus-Christ a je ne sçais quoi de particulier qui me touche & qui m'entraîne. Car je dis avec l'Abbé Rupert : puisqu'il y a un Dieu, & que les preuves les plus sensibles & les plus évidentes me le démontrent : puisqu'il faut l'honorer ce Dieu par un culte propre & par l'exercice

d'une religion, je ne puis manquer en embraſſant celle-ci, où je découvre un fonds de ſageſſe & de ſainteté qui ne peut venir que d'enhaut, & qui eſt inconteſtablement au deſſus de l'homme. Si c'étoit une ſageſſe profane, elle pourroit d'abord m'éblouir; mais pour peu que je vouluſſe m'appliquer à l'approfondir & à la bien connoître, j'y trouverois bientôt quelque foible pour m'en détromper. Il n'y a qu'une religion ſage comme la nôtre, c'eſt-à-dire, d'une ſageſſe toute ſainte, d'une ſageſſe établie ſur le fondement de toutes les vertus, à quoi je ne puis refuſer de me rendre, parce que c'eſt ſans contredit l'ouvrage de Dieu, & que je n'ai rien à y oppoſer. Je m'écrie avec plus de ſujet encore que S. Pierre : *Domine, bonum eſt nos hic eſſe :* Ah ! Seigneur, c'eſt un bien pour moi, & un bien que je ne puis aſſez eſtimer, d'avoir connu votre loi & de l'avoir embraſſée. C'eſt là que je dois m'en tenir, & pour m'y conſerver, je dois être prêt, comme vos martyrs, à ſacrifier ma fortune & à répandre mon ſang : *Domine, bonum eſt nos hic eſſe.* Saint Pierre dans le tranſport de ſa joie demandoit à demeurer ſur le Thabor; mais parce qu'en le demandant, il ne penſoit qu'à une félicité temporelle, & non point à l'éternelle béatitude de l'autre vie, l'Evangéliſte ajoûte qu'il ne ſçavoit ce qu'il diſoit : *Neſciens quid diceret.* Pour moi, mon Dieu, je comprends parfaitement ce que je dis, & c'eſt avec une connoiſſance entière que je vous demande à demeurer toujours ferme & inébranlable dans l'obéiſſance & dans la pratique de votre loi : *Domine, bonum eſt nos hic eſſe.* Je ne crains point de m'égarer en la ſuivant, parce que c'eſt de toutes les loix la plus

Matth. 15.

Luc. 9.

raisonnable dans ses maximes & la plus sage, comme elle est encore par son onction la plus aimable & la plus douce. Nous l'allons voir dans la seconde Partie.

II. PART. IL est de la grandeur de Dieu d'avoir droit de commander aux hommes de grandes choses, & d'exiger d'eux de grands services ; mais il est aussi de la même grandeur de Dieu, que ces grands services qu'il exige des hommes, non seulement ne les accable point par le poids de leurs difficultés, mais qu'ils leur deviennent agréables & qu'ils y trouvent de la douceur. Car, comme dit le sçavant Cassiodore, la gloire d'un maître aussi grand que Dieu, est d'être tellement servi, qu'on se fasse de l'obligation même de le servir un bonheur & une félicité. Ceux qui de leur propre sens ont voulu expliquer la loi chrétienne, se sont encore ici égarés, en s'attachant trop à l'un de ces principes, & ne faisant pas assez de réflexion sur l'autre. Il est vrai que Jesus-Christ notre souverain législateur nous a proposé sa loi comme un joug & comme un fardeau ; mais au même temps il nous a fait entendre que ce fardeau étoit leger, & que *Matth.* 11. ce joug étoit doux : *Jugum enim meum suave est, & onus meum leve.* D'où vient que par une admirable conduite de sa sagesse, il n'a invité à le prendre que ceux qui se trouvoient déja chargés d'ailleurs & fatigués, s'engageant à les soulager, & toutefois ne leur promettant point d'autre soulagement que de leur imposer son *Ibidem.* joug & de les obliger à le porter : *Venite, ad me omnes qui laboratis, & ego reficiam vos.* Mystère qui sembloit d'abord impossible & contradictoire, mais dont l'accomplissement a fait

connoître l'infaillible vérité : mystère confirmé par l'expérience de tous les justes, & même de tous les pécheurs, puisqu'il est évident que rien n'est plus capable de soulager un pécheur chargé de la pesanteur de ses crimes, & fatigué de la servitude du monde, que de prendre le joug de Jesus-Christ, & de s'y soumettre parfaitement.

Pour former donc une idée complette de la loi évangélique, il ne falloit jamais séparer ces deux choses, qu'elle a si saintement & si divinement unies, le joug & la douceur : or c'est néanmoins ce qu'ont séparé les hommes, qui par une préoccupation de leur amour propre, ne s'arrêtant qu'à ces termes de joug & de fardeau, & pour avoir dans leur lâcheté quelque prétexte, n'y joignant pas cette onction & cette douceur que Jesus-Christ y a ajoûtée, se sont figuré la loi chrétienne comme une loi fâcheuse, pesante, insoûtenable, faite seulement pour les mortifier, & par là s'en sont eux-mêmes rebutés & en ont rebuté les autres. Semblables à ces Israëlites qui venoient de découvrir la terre de promission, & qui n'en donnèrent au peuple que de l'horreur par la triste peinture qu'ils lui en firent, comme d'une terre affreuse, qui dévoroit même ses habitans, & où ils n'avoient vû que des monstres : *Hæc terra quam lustravimus, devorat habitatores suos ; ibi vidimus monstra.* Artifice le plus dangereux & le plus subtil qu'ait toujours mis en œuvre l'ennemi de notre salut, pour perdre les ames & pour y étouffer toutes les semences du christianisme ; mais en vain l'emploira-t-il jamais contre un chrétien solidement instruit de sa religion, & sincérement disposé à garder la loi qu'il professe : pourquoi ? parce qu'étant tel, il s'en défendra aisé- *Num.* 13.

ment par cette pensée dont sa foi le prémunit, qu'autant que la loi de son Dieu est parfaite, autant l'onction qui l'accompagne la rend-elle aimable & facile à pratiquer ; & quoi que la chair & le monde puissent lui suggérer au contraire, il en reviendra toujours à ce sentiment de David : *Quàm dulcia faucibus meis eloquia tua* ? Ah ! Seigneur, que votre loi est douce pour ceux qui la goûtent, & qu'il faut être grossier & sensuel pour ne la goûter pas ! Et en effet, si David pouvoit parler de la sorte en vivant sous une loi de rigueur, telle que fut la loi de Moyse, ce seroit, non point seulement une honte, mais un crime de n'en pas dire autant de la loi chrétienne, puisque c'est une loi de grace & une loi de charité. Remarquez bien, s'il vous plaît, mes chers Auditeurs, ces deux qualités qui sont essentielles à la loi de Jesus-Christ ; loi de grace & loi de charité : voilà ce qui vous met en état de l'observer, malgré toute la difficulté de ses devoirs, & qui anéantira devant Dieu toutes vos excuses. Ecoutez-moi.

Psalm. 118.

C'est une loi de grace où Dieu nous donne infailliblement de quoi accomplir ce qu'il nous commande ; disons mieux, où Dieu lui-même accomplit en nous ce qu'il exige de nous : que pouvez-vous souhaiter de plus ? Ce qui vous empêche d'accomplir la loi, ce qui vous fait même desespérer de l'accomplir jamais, ce sont, dites-vous, les inclinations vicieuses de votre cœur, c'est cette chair conçue dans le péché qui se révolte sans cesse contre l'esprit : mais imaginez-vous, mes Frères, répond saint Chrysostome, que Dieu vous parle en ces termes : O homme, je veux aujourd'hui vous ôter ce cœur & vous en donner un autre; vous n'avez

que la force d'un homme, & je veux vous donner celle d'un Dieu : ce n'eſt point vous ſeulement qui agirez, vous qui combatrez, vous qui réſiſterez ; c'eſt moi-même qui combattrai dans vous, moi-même qui triompherai de ces inclinations & de cette chair corrompue. Si Dieu s'adreſſoit à vous de la ſorte, s'il vous faiſoit cette offre, oſeriez-vous encore vous plaindre ? Or en combien d'endroits de l'Ecriture ne vous l'a-t-il pas ainſi promis ? N'étoit-ce pas à vous qu'il diſoit par le Prophéte Ezechiel : je vous ôterai ce cœur endurci, & je vous donnerai un cœur nouveau, un cœur docile & ſouple à ma loi ? N'eſt-il pas de la foi que cette promeſſe regardoit ceux qui devoient vivre dans la loi de grace, & n'y êtes-vous pas dans cette loi de grace, puiſque vous êtes chrétiens ? Que craignez-vous donc ? que Dieu ne tienne pas ſa parole ? mais c'eſt douter de ſa fidélité : que malgré la parole de Dieu vous ne trouviez trop de peine à obſerver ſa loi ? mais c'eſt douter de ſa puiſſance.

Ah ! Seigneur, s'écrioit St. Auguſtin, commandez-moi tout ce qu'il vous plaira, pourvu que vous me donniez ce que vous me commandez, c'eſt-à-dire, que vous me donniez par votre grace la force d'exécuter ce que vous me commandez par votre précepte ; *Da quod jubes, & jube quod vis.* Non, mon Dieu, ne m'épargnez pas, n'ayez point d'égard à ma délicateſſe, ne conſidérez point ce que je ſuis : car puiſque c'eſt vous qui devez vaincre en moi, c'eſt ſur vous-même & non pas ſur moi que je dois compter. Uſez donc de votre empire abſolu, chargez-moi de tout le poids de vos commandemens, obligez-moi à tout ce que mes ſens & mon amour propre *Auguſt.*

abhorrent le plus, faites-moi marcher par les voies les plus étroites : avec votre grace rien ne me coûtera. J'en parle, Seigneur, ajoutoit-il, par mon expérience personnelle ; car c'est vous qui avez rompu mes liens, & je veux pour l'intérêt de votre gloire & pour la justification de votre loi le publier à toute la terre. Ah ! mon Dieu, que n'avez-vous pas pu dans moi, & que n'ai-je pas pu avec vous ? avec quelle facilité ne me suis-je pas privé de ces plaisirs dont je m'étois fait une servitude honteuse, & combien m'a-t-il été doux de quitter ce que je craignois tant de perdre ? je me figurois dans votre loi & dans moi-même des monstres qui me paroissent insurmontables ; mais j'ai reconnu que c'étoient des monstres imaginaires, du moment que votre grace a touché mon cœur ; & voilà pourquoi je ne fais plus d'exception ni de réserve en ce qui regarde votre service : *Da quod jubes, & jube quod vis.* C'est ainsi que parloit ce grand Saint ; & si la force de la grace est telle, comment pouvons-nous dire à Dieu que sa loi est un joug trop rude à porter, & qui nous accable ?

Mais je n'ai pas cette grace qui soutenoit saint Augustin, & qui le faisoit agir. Peut-être, Chrétiens, ne l'avez-vous pas ; mais vous mettez-vous en état de l'avoir ? vous disposez-vous à l'obtenir ? la demandez-vous à Dieu, la cherchez-vous dans les sources où il l'a renfermée, qui sont les Sacremens ? retranchez-vous de votre cœur tous les obstacles qu'il lui oppose ? & n'est-il pas étrange que ne faisant rien de tout ce qu'il faudroit faire pour vous faciliter l'observation de la loi, vous osiez encore vous plaindre de ces difficultés, au lieu de vous en

prendre à vous-mêmes & à votre lâcheté? Dieu, mes chers Auditeurs, aura bien de quoi la confondre cette lâcheté criminelle, en vous détrompant de l'erreur qui en étoit le principe & qui lui servoit de prétexte. Car il vous dira avec bien plus de raison qu'à son peuple: non, ce n'est point la rigueur de ma loi qui peut & qui doit vous justifier; ce commandement que je vous faisois (ce sont les paroles de Dieu même dans l'Ecriture,) n'étoit ni trop éloigné, ni trop au-dessus de vous: il n'étoit point élevé jusqu'au ciel, pour vous donner sujet de dire, qui pourra y atteindre? il n'étoit point au-delà des mers, pour vous donner lieu de demander, qui osera se promettre d'y parvenir? Au contraire vous l'aviez auprès de vous, il étoit au milieu de votre cœur, vous le trouviez dans votre condition, dans votre état, pour pouvoir aisément l'accomplir: comment cela? parce que ma grace y étoit au même temps attachée. Or Dieu par ces paroles ne prétendoit rien autre chose que de détruire tous nos prétextes, quand nous nous dispensons de garder la loi, & que nous la considérons seulement en elle-même, sans considérer les secours qui y sont si abondans.

Car de dire que ces secours nous manquent lors même que nous les demandons; de dire que toutes ces grandes promesses que Dieu nous a faites de répandre sur nous la plénitude de son esprit, n'aillent pas jusqu'à nous donner de quoi soutenir avec douceur & avec joie la pratique de ses commandemens; de dire que toute la prééminence de la loi de grace au dessus de la loi écrite se réduise à rien, & que tout l'effet de la rédemption & de la mort de Jesus-Christ

ait été d'appesantir le joug du Seigneur : ah ! Chrétiens, ce seroient autant de blasphêmes contre la bonté & la fidélité de Dieu. Que nous manque-t-il donc ? Deux choses : une foi sincère, & une espérance vive ; l'une pour nous attacher à Dieu, & l'autre pour nous confier en Dieu. Car en nous unissant à lui par l'une & par l'autre, nous changerions notre foiblesse dans une force invincible, comme dit le Pro-

Isai. 40. phète : *Qui sperant in Domino, mutabunt fortitudinem* ; nous commencerions à marcher, à

Ibidem. courir, à voler comme des aigles ; *Assument pennas, ut aquilæ : volabunt & non deficient.* Mais parce que nous nous détachons de lui, nous demeurons toujours foibles & languissans, toujours dans le chagrin & le dégoût, toujours dans l'abbatement & le desespoir ; comme si l'Evangile n'étoit pas une loi de grace, & que la loi de grace n'eût pas applani toutes les difficultés.

Que sera ce, si j'ajoute que cette loi de grace est encore une loi de charité & d'amour ? Amour & charité, dont l'effet propre est d'adoucir tout, de rendre tout non seulement possible, mais facile, non seulement supportable, mais agréable ; d'ôter au joug toute sa pesanteur, & si je l'ose dire, d'en faire même un joug d'autant plus leger qu'il est plus pesant. Paradoxe que saint Augustin explique par une comparaison très-naturelle, & dont je puis bien me servir après ce Père. Car vous voyez les oiseaux, dit ce saint Docteur : ils ont des aîles, & ils en sont chargés ; mais ce qui les charge, fait leur agilité, & plus ils en sont chargés, plus ils deviennent agiles. Otez donc à un oiseau ses aîles, vous le déchargez ; mais en le déchargeant,

vous le mettez hors d'état de voler : *Quoniam exonerare voluisti, jacet.* Au contraire, rendez-lui ses aîles, qu'il en soit chargé tout de nouveau, c'est alors qu'il s'élevera : pourquoi ? parce qu'au même temps qu'il porte ses aîles, ses aîles le portent ; il les porte sur la terre, & elles le portent vers le ciel : *Redeat onus, & volabit.* Telle est, reprend St. Augustin, la loi de Jesus-Christ, *Talis est Christi sarcina :* nous la portons, & elle nous porte ; nous la portons en lui obéissant, en la pratiquant ; mais elle nous porte en nous excitant, en nous fortifiant, en nous animant. Tout autre fardeau n'a que son poids, mais celui-ci a des aîles : *Alia sarcina pondus habet, Christi pennas.* *August.* *Idem.* *Idem.* *Idem.*

Laissons cette figure, Chrétiens, & parlons encore plus solidement. Dieu souverain créateur, possédoit trois qualités par rapport à ses créatures ; celle de maître, qui nous soumettoit à lui en qualité d'esclaves ; celle de rémunérateur, qui nous attiroit à lui en qualité de mercénaires ; celle de père, qui nous attache à lui en qualité d'enfans. Or selon ces trois qualités, c'est la réflexion de saint Bernard, Dieu a donné trois loix aux hommes : une loi d'autorité comme à des esclaves, une loi desperance comme à des mercénaires, & une loi d'amour comme à des enfans. Les deux premières furent des loix de travail & de peine, mais la troisième est une loi de consolation & de douceur. Qu'est-il arrivé de là ? Les hommes, dit St. Augustin, ont gémi sous ces loix de travail, de peine, de crainte ; mais leurs gémissemens, leurs peines, leurs craintes n'ont pu leur faire aimer ce qu'ils pratiquoient : au lieu que les chrétiens ont trouvé dans la loi de grace

un goût qui la leur rend aimable & une onction
August. qui la leur fait observer avec plaisir. *Timuerunt, & non impleverunt ; amaverunt, & impleverunt.* Les hommes, sous les deux premières loix, intéressés & avares, craignoient un Dieu vengeur de leur convoitise ; mais malgré cette crainte ils ne laissoient pas de commettre les plus injustes violences, de ravir le bien d'autrui, ou du moins de le desirer : au lieu que dans la loi nouvelle ils se sont attachés amoureusement à un Dieu pauvre, & par amour pour lui, bien loin d'enlever des biens qui ne leur appartenoient pas, ils ont donné leurs biens propres, & se sont volontairement
Idem. dépouillés de toutes choses : *Timuerunt, & rapuerunt res alienas ; amaverunt, & donaverunt suas.*

Voilà ce que les amateurs du monde ne comprennent pas, & ce qu'ils pourroient néanmoins assez comprendre par eux-mêmes & par leurs propres sentimens. Ils ne nous entendent pas quand nous leur parlons des merveilleux effets de la charité de Dieu dans un cœur ; mais qu'ils en jugent par ce que fait dans eux l'amour même du monde. A quelles loix les tient-il asservis, ce monde qu'ils idolâtrent ? loix de devoir, justes mais pénibles ; loix de péché, injustes & honteuses ; loix de coutume, extravagantes & bizarres ; loix de respect humain, cruelles & tyranniques ; loix de bienséance, ennuyeuses & fatigantes. Cependant parce qu'ils aiment le monde, ce qu'il y a dans le service du monde de plus fâcheux, de plus incommode, de plus dur, de plus rebutant, leur devient aisé. Rien ne leur coûte pour satisfaire aux devoirs du monde, pour se conformer aux coutumes du monde,

pour observer les bienséances du monde, pour meriter la faveur du monde. Or qu'ils aiment Dieu, comme ils aiment le monde; que sans changer de sentimens, mais seulement d'objet, au lieu de demeurer toujours attachés au monde, ils commencent à s'attacher à Dieu, cette loi du Seigneur qui leur paroît impraticable, changera, pour ainsi dire, de nature pour eux. Ils travailleront, & dans leur travail ils trouveront le repos; ils combatront, & dans leurs combats ils trouveront la paix; ils renonceront à tout, & dans leur renoncement ils trouveront leur thrésor; ils endureront tout, ils se mortifieront en tout, & dans leurs mortifications & leurs pénitences ils trouveront leur bonheur.

C'est ainsi que la loi de Dieu est tout à la fois un joug & un soulagement, un fardeau & un soutien. Si vous en doutez, j'en appelle, non point à votre témoignage, puisque vous ne pouvez rendre témoignage de ce que vous n'êtes point en état de sentir, mais au témoignage de tant de Saints qui l'ont éprouvé, & de tant d'ames justes qui l'éprouvent encore tous les jours. Hé quoi! cette loi de charité n'a-t-elle pas changé les chaînes en des lieus d'honneur? témoin un St. Paul: n'a-t-elle pas donné des charmes à la croix? témoin un St. André: n'a-t-elle pas fait trouver du rafraîchissement au milieu des flammes? témoin un St. Laurent. N'opére-t elle pas encore à nos yeux tant de miracles? n'est-ce pas elle qui fait porter à tant de vierges chrétiennes toutes les austérités du cloître? n'est-ce pas elle qui engage tant de pénitens dans une sainte guerre contre eux-mêmes, & qui leur apprend à crucifier leur

corps? n'eſt-ce pas elle qui fait préférer la pauvreté aux richeſſes, l'obéïſſance à la liberté, la chaſteté aux douceurs du mariage, les abſtinences & les jeûnes, les haires & les cilices à toutes les commodités de la vie? Que dis-je dont vous n'ayez pas des exemples préſens & fréquens? & ces exemples que vous voyez ne ſont-ce pas autant de leçons pour vous? Si donc, conclut St. Jerôme, la loi vous paroît difficile, ce n'eſt point à la loi qu'il s'en faut prendre ni à ſes difficultés, mais à vous-même & à votre indifférence pour Dieu. Elle eſt difficile à ceux qui la craignent, à ceux qui la voudroient élargir, à ceux que l'eſprit de Dieu, cet eſprit de grace, cet eſprit de charité ne réveille point, n'aime point, ne touche point, parce qu'ils n'en veulent pas être touchés. Mais prenons confiance, & dans un ſaint deſir de plaire à Dieu, entrons dans la voie de ſes commandemens, nous y marcherons comme David, nous y courrons, nous arriverons au terme de l'éternité bienheureuſe, où nous conduiſe, &c.

SERMON

POUR

LE LUNDI

DE LA SECONDE SEMAINE.

Sur l'Impénitence finale.

Ego vado, & quæretis me; & in peccato vestro moriemini.

Je m'en vais ; vous me chercherez, & vous mourrez dans votre péché. En S. Jean, chap. 8.

CE sont deux grands maux que le péché & la mort : le péché, par où la mort est entrée dans le monde ; & la mort, par où Dieu a puni le péché : le péché qui dégrade l'homme dans l'ordre de la grace, & la mort qui le détruit dans l'ordre de la nature : le péché qui nous a fait tomber de ce bienheureux état d'innocence où Dieu nous avoit créés ; & la mort qui nous dépouille de tous les biens temporels dont Dieu après le péché nous a encore laissé l'usage. Mais après tout, Chrétiens, ni la mort ni le péché pris séparément, ne sont point des maux extrê-

mes, & j'oſe même dire qu'ils peuvent avoir leur avantage & leur utilité. Car la mort ſans le péché peut être ſainte & précieuſe devant Dieu, & le péché ſans la mort peut ſervir de matière aux plus excellentes vertus qui rendent l'homme agréable à Dieu; la mort ſans le péché fut dans Jeſus-Chriſt une ſource de graces & de mérites, & le péché ſans la mort, comme l'enſeigne la Théologie, a été dans les prédeſtinés & un principe & un effet de leur prédeſtination; la mort ſans le péché acheva de ſanctifier Marie, & le péché ſans la mort devint un motif de converſion pour Magdelaine. Mais le ſouverain mal, & ce qu'il y a de plus affreux, c'eſt le péché & la mort unis enſemble: la mort qui met le dernier ſceau à l'impénitence du pécheur, & le péché qui imprime à la mort le caractère de ſa malice; la mort qui rend le péché pour jamais irrémiſſible, & le péché qui rend la mort pour toujours criminelle & réprouvée. La mort dans le péché, la mort avec le péché, la mort même, comme il arrive ſouvent, par le péché: voilà, mes chers Auditeurs, ce qui m'effraye & ce qui doit vous effrayer comme moi; voilà ce que Dieu a de plus terrible dans les thréſors de ſa colère; voilà de quoi le Fils de Dieu menace aujourd'hui les Juifs, & de quoi nous avons auſſi-bien que les Juifs à nous préſerver. Pour bien entrer dans ces ſentimens, implorons le ſecours du ciel par l'interceſſion de la Vierge, que nous prions tous les jours de nous être favorable à la mort, & diſons-lui, *Ave Maria.*

C'Etoit, Chrétiens, une triſte vérité pour les Juifs, mais une vérité fondée ſur la parole même de Jeſus-Chriſt, qu'après avoir vécu dans

le péché, ils mourroient dans l'impénitence : *In peccato vestro moriemini.* Or en quel sens cet oracle doit-il être entendu; car il nous importe de le bien sçavoir, puisque le Sauveur du monde nous parloit à nous-mêmes dans la personne des Juifs, & qu'il n'y va pas moins que d'une éternelle réprobation. Est-ce une simple menace que Jesus-Christ faisoit à cette nation incrédule pour les obliger à se reconnoître ? est-ce un arrêt définitif qu'il portoit contre eux, & prétendoit-il leur signifier que la mesure de leurs crimes étoit remplie, & qu'ils n'avoient plus de graces à espérer de la part de Dieu ? S. Chrysostome l'a pris dans le sens le plus favorable; & ce Père estime que ce fut seulement comme une sentence comminatoire qui déclaroit aux Juifs ce qu'ils avoient à craindre s'ils demeuroient plus long-temps dans leur infidélité, de même que Jonas en prêchant aux Ninivites, leur annonça qu'après le terme de quarante jours Ninive seroit détruite : *Adhuc quadraginta dies, & Ninive subvertetur.* S. Jerôme s'est attaché à la lettre, & sa pensée est que le Fils de Dieu ne parloit pas seulement aux Juifs en Prophéte pour les intimider, mais en juge & en souverain pour les condamner, c'est-à-dire, qu'il ne leur marquoit pas seulement le danger où ils étoient d'une réprobation prochaine, mais qu'il leur intimoit expressément que leur réprobation étoit déja consommée. Car, reprend ce saint Docteur, quand Dieu dans l'Ecriture veut seulement menacer, il ajoûte toujours à ses menaces des conditions qui en suspendent l'effet, & qui les modifient. Ainsi, dit-il à Adam : si tu mange de ce fruit, tu mourras ; *In quo enim die comederis, morte morieris* : au lieu que le Sauveur

Jona 3.

Genes. 17.

du monde faisoit une proposition absolue, en disant aux Juifs : vous mourrez dans votre péché : *In peccato vestro moriemini.*

Mais du reste, Chrétiens, soit que ce soit un arrêt, ou que ce soit précisément une menace, n'est-ce pas assez pour nous faire trembler que ce soit la menace d'un Dieu ? d'un Dieu, qui ne parle point en vain ; d'un Dieu, qui ne parle point par passion ; d'un Dieu, qui ne parle point sans connoissance ; mais qui pénétrant dans le fond des cœurs, & découvrant d'un coup d'œil tout l'avenir, voit par avance à quoi se doit terminer notre vie, & quelle en sera la fin : *In peccato vestro moriemini.* Ne nous en tenons pas là néanmoins, mais consultons l'expérience, & voyons si l'expérience vérifie à l'égard des pécheurs cette prédiction de Jesus Christ ; car après la parole de Dieu, la preuve la plus convaincante & la plus sensible, c'est l'expérience. Comment donc meurent presque tous les pécheurs du siécle ; je dis ces pécheurs d'état & de profession, ces pécheurs obstinés dans leurs desordres, qui jamais n'ont fait une vraie pénitence pendant la vie ; comment meurent-ils ? Ah ! mes Frères, c'est ici que nous devons reconnoître une providence bien sévère & bien terrible sur les impies, comme il y en a une toute aimable & toute bienfaisante sur les justes. Ils meurent, ces pécheurs invétérés, comme ils ont vécu ; ils ont vécu dans le péché, & ils meurent dans le péché ; ils ont vécu dans la haine de Dieu, & ils meurent dans la haine de Dieu ; ils ont vécu en payens, & ils meurent en réprouvés : voilà ce que l'expérience nous apprend.

Mais pour vous en donner une idée plus juste,

& pour partager ce discours, je le divise en trois espéces différentes. Car les uns meurent dans le desordre actuel de l'impénitence; les autres meurent sans nul sentiment & nulle démonstration de pénitence; & les derniers meurent dans l'exercice, ou pour mieux dire, dans l'illusion d'une fausse pénitence. Les premiers sont les plus criminels, parce qu'ils ajoûtent à tous les péchés de leur vie celui de l'impénitence finale, par où il est vrai de dire qu'ils se réprouvent eux-mêmes, & qu'ils consomment positivement leur damnation. Les seconds sont plus malheureux, & par là même plus dignes de compassion, parce que sans le vouloir & sans y penser, ils se trouvent privés des secours de la pénitence. Les derniers participent à la condamnation des uns & des autres; & sans être ni si criminels que les premiers ni si malheureux que les seconds, ils sont toutefois, & malheureux parce qu'ils sont aveugles, & criminels parce qu'ils sont pécheurs & impénitens. Ainsi j'appelle l'impénitence des premiers, une impénitence criminelle; j'appelle l'impénitence des seconds, une impénitence malheureuse, & j'appelle l'impénitence des derniers, une impénitence secrette & inconnue, ou si vous voulez, une fausse pénitence qui n'est au fond qu'une véritable impénitence. Ce n'est pas tout: car après vous avoir marqué ces trois caractères de pécheurs qui meurent dans leur péché, je dois ajouter trois réflexions, pour vous faire connoître comment l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence de la mort: comprenez ceci. Je dis que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence criminelle de la mort, par voie de disposition, ce sera la premiére partie. Je dis

que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence malheureuse de la mort, par voie de punition, ce sera la seconde partie : Enfin je dis que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence secrette & inconnue, ou à la fausse pénitence de la mort, par voie d'illusion, ce sera la troisiéme partie. Commençons.

I. PART. ON peut mourir dans le desordre actuel & dans le péché de l'impénitence finale, en deux maniéres ; ou par une volonté délibérée de renoncer absolument à la pénitence, lors même qu'on se trouve aux approches de la mort ; ou par une omission criminelle des moyens ordinaires & marqués de Dieu, pour rentrer en grace avec lui & pour faire pénitence. Or ces deux genres de mort sont si communs dans le monde, qu'ils pourroient suffire pour justifier la prédiction du Fils de Dieu ; *In peccato vestro moriemini.* Entrons, Chrétiens, dans cet abysme d'iniquités; tâchons d'en pénétrer la profondeur, & pour nous rendre cette considération plus utile, ne craignons point de descendre à un détail qui seul servira de preuve à la plus terrible de toutes les vérités du christianisme.

Quand je dis mourir dans une volonté délibérée de renoncer absolument à la pénitence, prenez garde, s'il vous plaît, à ce que j'entens : je ne parle pas de ce qui peut arriver, & de ce qui arrive en effet quelquefois par une impénitence affectée, lorsque le pécheur se voyant forcé de quitter la vie, ne veut pas reconnoître celui dont il l'a reçue, & qui lui en va demander compte, & que prêt à paroître devant le tribunal de Dieu, il ose encore se révolter con-

tre Dieu même, en disant comme ce peuple infidéle, *Non serviam*; non, je ne m'humilierai point. Car quoique nous en ayons des exemples, & que ceux qui passent pour athées, & qui le sont au moins de mœurs & de conduite, soient sujets à mourir de la sorte, ces exemples, dit judicieusement saint Chrysostome, sont si monstrueux qu'ils inspirent par eux-mêmes de l'horreur, & qu'un ministre de l'Evangile, pour ne pas blesser la piété de ses Auditeurs, doit plutôt le omettre que d'entreprendre de les combattre. Ainsi mourut un Julien l'apostat, vomissant mille blasphêmes contre le ciel, tandis qu'il vomissoit avec son sang son ame impure & sacrilége : ainsi sont morts tant d'ennemis de Dieu, dont la fin aussi funeste qu'impie a tant de fois malgré eux rendu témoignage au souverain pouvoir & à la divinité de ce premier être, qu'ils avoient méconnu, ou plus vraisemblablement qu'ils avoient tâché, mais en vain, à méconnoître : ainsi meurent tous les jours au milieu de nous je ne sçais combien de mondains, qui sont encore, après avoir vêcu sans foi, sans loi, sans religion, sans conscience, assez téméraires & assez emportés pour vouloir couronner l'œuvre par une perséverance diabolique dans leur libertinage. Mais, encore une fois ce sont des monstres dans l'ordre de la grace, sur qui nous ne devons jeter les yeux qu'autant qu'il est nécessaire pour les détester & pour les avoir en exécration. *Jer.* 2.

Ce n'est donc point par de semblables exemples que je veux vérifier l'oracle de Jesus-Christ; mais je parle seulement de tant d'autres pécheurs, en qui cet état d'impénitence, tel que je l'ai marqué, est aussi souvent un effet de la

foiblesse que de la malice de leur cœur, ou plutôt est un effet tout ensemble de l'un & de l'autre: & pour vous faire comprendre plus distinctement & plus précisément ma pensée, je parle d'un homme qui rempli de fiel & d'amertume, après avoir passé sa vie dans des haines & des inimitiés scandaleuses, meurt sans jamais vouloir se réconcilier, protestant qu'il ne le peut; ou s'il le fait en apparence, se disant intérieurement à lui-même qu'il ne le veut pas: témoin ce chrétien, qui sur le point même d'endurer le martyre, refusa d'embrasser son ennemi, quoique son ennemi humilié à ses pieds, lui demandât grace. Or sans nous arrêter à ces circonstances particulières, combien voyons-nous de pareilles morts dans le christianisme, de morts sans réconciliation, de morts accompagnées de toute l'aigreur du ressentiment & de la vengeance; de morts où tous ces prétendus accommodemens qui se négocient, toutes ces entrevues qui se ménagent quelquefois avec tant de pompe, & presque toujours avec si peu de fruit, ne sont que de pures & de trompeuses cérémonies; de morts, où par une maxime de politique, & par une force d'esprit mal entendue & poussée néanmoins jusques au bout, l'on se rend plus intraitable & plus inflexible que jamais: pourquoi? pour autoriser en mourant la conduite qu'on a tenue jusques là, & l'animosité où l'on a vieilli; disons mieux, pour exécuter l'arrêt prononcé par le Sauveur du monde: *In peccato vestro moriemini.*

Je parle d'un homme qui se trouvant chargé à la mort de biens injustement acquis, dont il s'est fait un état & une fortune, ne veut pas même

même alors les restituer ; gémissant d'une part sous la pesanteur du péché qui l'accable, & de l'autre refusant de se dépouiller ; partagé entre l'enfer qu'il craint, & la cupidité qui le domine ; mais du reste aimant mieux abandonner son ame que de réparer les injustices qu'il a commises, que de pourvoir au dédommagement de ceux qu'il a trompés, que de reconnoître des dettes dont sa mauvaise foi l'a toujours empêché de convenir, que de satisfaire à des obligations qu'il ne peut ignorer, & dont les remords secrets de sa conscience, ne l'avertissent que trop ; en un mot, que de relâcher la proie dont il est saisi, & que Dieu malgré lui va bientôt lui arracher. Or qu'y a-t-il dans le monde de plus ordinaire que cette aveugle obstination à conserver ce qu'on n'a pu légitimement posséder ? De tant de riches, injustes usurpateurs du bien d'autrui, où sont ceux qui pour mourir en chrétiens, se déterminent à mourir pauvres ? & par conséquent ne semble-t-il pas que la malédiction de l'Evangile soit particulièrement attachée à leur état ? *In peccato vestro moriemini.*

Je parle d'un homme qui tyrannisé de sa passion, la porte jusqu'au tombeau, & meurt idolâtre d'un objet dont rien ne peut le résoudre à se détacher, au moment même que la mort le va détacher de tout ; qui par la plus damnable fidélité ou par le plus abominable sacrifice, sans égard aux feux éternels dont la justice de Dieu le menace, achève, pour ainsi dire, de se consumer dans les ardeurs d'un feu impudique. Or vous sçavez, mes chers Auditeurs, si ce n'est pas là le sort de tant de chrétiens sensuels & voluptueux : je vous renvoie à vos propres connoissances. N'est ce pas là qu'abou-

tiſſent ces engagemens criminels : n'eſt-ce pas, dis-je, à une mort plus que payenne, où le pécheur en expirant ſoupire encore pour ce qu'il a ſi follement aimé ; où conſtant juſqu'à l'extravagance, juſqu'à la fureur, il donne encore ſes derniers ſoins, il conſacre ſes derniers vœux à une paſſion dont il s'eſt fait preſque une religion ; où la ſeule & la vive douleur qui le touche, tout mourant qu'il eſt, n'eſt pas d'avoir tant recherché par inclination le ſujet malheureux de ſes deſordres, mais de le quitter par néceſſité ? car ce ſont là ſes diſpoſitions & ſes ſentimens, & en de tels ſentimens, en de telles diſpoſitions, vous jugez aſſez quelle doit être ſa mort : *In peccato veſtro moriemini.*

Enfin je parle d'un homme qui depuis longtemps rebelle à Dieu, après avoir vécu ſans crainte de ſes jugemens, meurt ſans rien eſpérer de ſa miſéricorde ; qui lorſque les Prêtres l'exhortent à la confiance, ſe faiſant à ſoi-même, comme dit S. Auguſtin, une juſtice, non pas exacte & rigoureuſe, mais cruelle & inſenſée, puiſqu'il ſe la fait indépendamment de la rédemption & de la grace de Jeſus-Chriſt, tombe dans un deſeſpoir ſemblable à celui de Caïn, & conclut avec ce frère parricide, *Major eſt iniquitas mea, quàm ut veniam merear* ; non, il n'y a plus de pardon pour moi, mon iniquité m'en a rendu indigne, & s'il y a un Dieu, je ſuis réprouvé. Or n'eſt-il pas vrai que c'eſt là le grand & le fameux écueil où échoue une multitude innombrable de pécheurs, ſur tout de ceux qui par des rechûtes fréquentes & habituelles, non ſeulement ont perdu toute eſpérance, mais auroient honte même, ſi je puis m'exprimer ainſi, de ſe tourner vers Dieu & de ſe

Geneſ. 4

confier en lui? Car cette honte qu'ils n'ont pu surmonter durant la vie, se réveille tout de nouveau, & vient les accabler à la mort; & trop fortement touchés alors de leur indignité, trop vivement frappés de la grandeur & de la justice de Dieu, ils se troublent, ils renoncent à leur salut, & se font aussi bien que Judas de leur contrition même & de leur repentir un dernier titre de réprobation. Voilà, dis-je, ce que j'appelle mourir avec réflexion & avec vue dans le péché d'impénitence : *In peccato vestro moriemini.*

On y meurt encore d'une autre manière non moins commune, ni moins funeste, quand par une omission criminelle, sans être directement volontaire, on se prive de la grace de la pénitence & des moyens nécessaires pour l'obtenir. Car enfin, mon Frère, dit saint Augustin raisonnant avec un pécheur, si lorsque la mort vous touche de près, & que Dieu vous appelle, vous ne vous disposez pas au plutôt à paroître devant lui; si lorsque vous avez un port aussi assuré que celui d'une prompte & sincère pénitence, qui vous est ouvert, vous négligez de vous y mettre en sureté; si vous laissez échaper les momens précieux & les tems favorables que la providence vous ménage dans le cours d'une maladie; si par une trop grande attention au soulagement de votre corps vous oubliez les besoins de votre ame, & si vous rejetez les remédes salutaires qu'on vous présente, bien loin de les rechercher; si par une crainte servile de la mort, vous en éloignez, autant qu'il est possible, le souvenir, fermant l'oreille à tous les avertissemens qu'on vous donne, & voulant être flaté & trompé sur la chose même

où vous avez plus d'intérêt à ne l'être pas, si par une foiblesse naturelle, vous ne faites pas effort pour surmonter là-dessus vos frayeurs, & pour vaquer au moins dans cette extrémité à votre plus importante affaire, si vous écoutez des parens & de faux amis qui vous en détournent, si par un renversement de conduite le plus déplorable, vous pensez encore à votre famille, lorsqu'à peine il vous reste de quoi pourvoir à votre éternité : ah, mon cher Frère, conclut saint Augustin, changez alors de langage, & corrigez vos idées. Dire que la mort dans cet état d'impénitence est le plus grand de tous les malheurs, c'est mal parler; mais il faut dire que c'est le plus grand & le plus inexcusable de tous les crimes. Dire que vous mourrez dans votre péché, c'est ne s'expliquer qu'à demi; mais il faut dire que vous mourrez dans votre péché par un dernier péché qui surpasse tous les autres. Car qu'est-ce que tous les péchés de la vie, en comparaison de ce seul péché? Où l'homme peut-il porter plus loin son injustice envers Dieu & envers lui-même? Se voir à ce terme fatal après lequel il n'y a plus de terme, & vouloir encore différer, se voir aux portes de l'enfer, & ne travailler pas encore à s'en retirer; se voir sur le point de périr, & balancer encore à se rendre le plus pressant devoir de la charité, en prenant de sages mesures pour ne périr pas, cela se peut-il comprendre, ou cela se peut-il pardonner? Cependant, Chrétiens, voilà jusques où va l'égarement de l'esprit mondain, quand on s'abandonne à le suivre. On est investi, comme parle l'Ecriture, des douleurs de la mort & des périls de l'enfer, & toutefois on ne laisse pas de risquer, de se rassurer, de temporiser, de se

reposer sur le lendemain ; on chicane, on élude, on dissimule avec soi-même ; enfin on meurt dans la disgrace & dans l'inimitié de Dieu. Mort doublement criminelle, & par l'impénitence de la vie qui l'a précédée, & par l'impénitence de la mort qui l'accompagne : *In peccato vestro moriemini.*

Or j'ai ajoûté qu'il y a entre ces deux sortes d'impénitences, entre l'impénitence de la vie & l'impénitence de la mort, une telle liaison, que l'une conduit presqu'immanquablement à l'autre, & cela comment ? par voie de disposition, c'est-à-dire par voie d'habitude, par voie d'attachement, par voie d'endurcissement ; trois degrés que marquent les Pères dans la description qu'ils nous font de ce premier ordre de pécheurs impénitens : vérité constante & dont la seule exposition va vous convaincre.

Par voie d'habitude : car de prétendre que des habitudes contractées durant la vie, se détruisent aux approches de la mort, & que dans un moment on se fasse alors un autre esprit, un autre cœur, un autre volonté, c'est, Chrétiens, la plus grossière de toutes les erreurs. Je l'ai dit, & vous ne l'ignorez pas : nous mourrons comme nous avons vécu, & la présence de la mort, bien loin d'affoiblir les habitudes déja formées, semble encore davantage les réveiller & les fortifier. Car si jamais nous agissons par habitude, c'est particulièrement à la mort : vous avez mille fois pendant la vie différé votre conversion, vous la différerez encore à la mort ; vous avez dit mille fois pendant la vie, ce sera dans un mois ou dans une année, vous direz encore à la mort, ce sera dans un jour ou dans une heure ; vous avez été pendant la vie un homme de

projets, de desirs, de résolutions, de promesses sans exécution ; vous mourrez encore en desirant, en proposant, en promettant, mais en ne faisant rien. Et ne dites point que le danger extrême vous déterminera, abus ; il vous déterminera à desirer, parce que vous en avez l'habitude ; il vous déterminera à proposer & à promettre, parce que vous vous en êtes fait une coutume : mais en desirant par habitude, en proposant & en promettant par habitude, & par habitude n'exécutant rien, vous mourrez dans votre péché : *In peccato vestro moriemini.*

Par voie d'attachement : car l'impénitence de la vie, selon la parole du Sage, forme comme une chaîne de nos péchés, & cette chaîne nous tient presque malgré nous dans l'esclavage & la servitude : *iniquitates suæ capiunt impium, & funibus peccatorum suorum constringitur.* Je sçais que Dieu peut user de son absolu pouvoir, & rompre au moment de la mort cette chaîne : mais je sçais aussi que pour la rompre dans un moment, il ne faut pas moins qu'un miracle de la grace, & que Dieu ne fait pas communément de tels miracles. Et en effet, nous voyons un pécheur mourant dans l'état funeste où se représentoit saint Augustin, quand il disoit, en parlant de lui-même : *Suspirabam ligatus, non ferro alieno, sed meâ ferreâ voluntate.* Je soupirois, ô mon Dieu, après le bonheur des justes, convaincu qu'il n'étoit plus temps de délibérer, & qu'il falloit enfin renoncer à mon péché pour me convertir à vous ; mais je soupirois, & cependant j'étois toujours attaché, non par des fers étrangers, mais par ma volonté propre ; l'ennemi

Prov. 5.

August.

la tenoit en sa puissance ; & cette suite de desordres compliqués, & comme autant d'anneaux entrelacés les uns dans les autres, m'arrêtoit presque malgré moi & malgré toutes les frayeurs de la mort, sous le joug & la loi du péché.

Par voie d'endurcissement; car cette volonté toujours criminelle, comme je le suppose, & ne se repentant jamais, s'est enfin endurcie dans le péché. Si touché du sentiment de sa misère, ce pécheur s'étoit de temps en temps tourné vers Dieu, & que par de généreux efforts, il se fût relevé de ses chutes, autant de fois qu'il succomboit aux tentations du monde & de la chair, avec tout le malheur de son inconstance, il auroit néanmoins profité de l'usage de la pénitence. La pénitence, quoique suivie de foiblesses & de rechutes, auroit détruit en lui ce que le péché y avoit édifié; mais ayant toujours mis pierre sur pierre, & entassé iniquité sur iniquité, le moyen que son cœur ne soit pas arrivé au comble, & qu'il n'ait pas contracté dans l'état du crime, non seulement toute la solidité, mais toute la dureté que le crime est capable de produire? & quelle apparence qu'endurci de la sorte, il devienne tout à coup, quand la mort approche, souple & flexible aux mouvemens de la grace? On meurt donc dans le péché, parce qu'on a vécu dans le péché, & l'on y meurt, comme j'ai dit, par un nouveau péché, parce que cette impénitence même est la consommation de tous les péchés. Voilà ce que j'appelle une impénitence criminelle : passons à l'impénitence malheureuse, qui fera le sujet de la seconde Partie.

II. PART.

CE n'eſt point aſſez pour mourir dans l'état de la grace, que le pécheur ſoit réſolu de recourir un jour à la pénitence, & qu'il ſe propoſe de ſortir au moins à la mort de ſon péché. Comme cette grace de la pénitence finale ne dépend point abſolument de lui, & que par un ſecret jugement de Dieu, elle eſt attachée à mille circonſtances qui ne ſont point en ſon pouvoir, il faut, afin qu'il ait le bonheur de ſe reconnoître en mourant, que toutes ces circonſtances concourent enſemble à ſa converſion. Qu'une ſeule vienne à manquer, le voilà fruſtré de ſon eſpérance; & eût-il mille fois deſiré de mourir de la mort des juſtes, eût-il dit cent fois à Dieu, *Moriatur anima mea morte juſtorum*, ſes deſirs ſont inutiles & ſes eſpérances vaines: pourquoi? parce que dans le cours de la providence qu'il n'a pas plu à Dieu de changer, il s'eſt trouvé un obſtacle qui, par des cauſes en apparence naturelles, mais d'un ordre divin & ſupérieur, lui a rendu impoſſible cette pénitence ſur laquelle il faiſoit fond, & qu'il regardoit comme ſa dernière reſſource. Il peut donc arriver que l'homme ſans devenir coupable d'un nouveau péché, meure dans ſon péché, parce qu'il peut mourir dans un défaut involontaire & même forcé, de toute pénitence; & c'eſt ce que j'appelle impénitence malheureuſe, & ce que je conſidère comme un autre abyſme, non plus de la corruption & de la malice du cœur humain, mais de la juſtice adorable & impénétrable de Dieu, qui paroît toute entière dans la mort de ces pécheurs ſurpris, trompés, délaiſſés, exclus même dès cette vie de la voie du ſalut, & en qui s'accomplit

Num. 23.

encore plus sensiblement cette vérité évangélique : *In peccato vestro moriemini.* Renouvellez, Chrétiens, votre attention.

Quand on vous rapporte l'exemple d'une mort subite, & que dans la consternation où de pareils événemens jettent les esprits, on vous dit que cet homme qui jouissoit d'une parfaite santé, vient d'être enlevé tout à coup sans avoir pu prononcer aucune parole ; qu'un tel dans la chaleur d'une débauche ou dans l'emportement d'une querelle, vient de rester sans sentiment & sans vie ; qu'un assassinat vient d'être commis dans la personne de celui-ci, ou que la ruine d'un édifice vient d'envelopper & d'écraser celui-là ; quand on nous fait le récit de ces sortes de morts & de bien d'autres, & que selon toutes les régles de la vraisemblance, elles nous paroissent non seulement subites, mais imprévûes, parce que c'étoient des pécheurs publics & scandaleux, nous sommes saisis de frayeur ; & sans entreprendre de juger, nous ne doutons point que ce ne soit alors que se vérifie à la lettre la menace du Fils de Dieu, *In peccato vestro moriemini.* Mais vous vous consolez au même temps, Chrétiens, par la pensée que ce sont des accidens extraordinaires ; & quelque fréquens qu'ils puissent être, vous ne manquez pas d'affoiblir ainsi les salutaires impressions qu'ils pourroient & qu'ils devroient faire sur vos cœurs. Vous vous trompez, permettez-moi de vous le dire, vous vous trompez : ces genres de mort ne sont ni si rares ni si singuliers que vous voulez vous le persuader, & je soutiens que dans la rigueur même du terme, eu égard à sa conscience & au salut, il n'est rien de plus commun qu'une mort subite: en voici la preuve.

Car j'appelle avec St. Auguſtin, mort ſubite & imprévue, celle où le pécheur tombe tout à coup dans un état qui le rend pour jamais incapable de converſion & de pénitence. Or qu'y a-t-il dans le monde de plus ordinaire & même de plus univerſel? que voit-on autre choſe tous les jours? Au lieu qu'une chute, qu'une apoplexie, qu'un meurtre fait plus d'éclat & donne plus d'effroi; combien d'autres cauſes dont nous ſommes moins frappés, nous réduiſent à cette impénitence malheureuſe? un tranſport dans le feu d'une fiévre ardente, un délire ſans intervalle, une léthargie dont on ne revient point, un égarement d'eſprit, un aſſoupiſſement mortel; tout cela n'opére t-il pas ſans ceſſe le même effet, & n'ôte-t-il pas à un moribond le pouvoir de ſe convertir, en lui ôtant le pouvoir de ſe connoître? Mettez un pécheur dans tous ces états; n'eſt-il pas vrai qu'il eſt déja mort comme chrétien, s'il n'eſt pas abſolument mort comme homme? Je veux qu'il diſpute encore des journées entiéres un reſte de vie animale qui ne ſert plus qu'à le faire languir, qu'importe ſi la vie raiſonnable & la vie ſurnaturelle ſont éteintes? Que peut la grace, toute puiſſante qu'elle eſt, lorſque la nature, qui devoit lui ſervir de fonds, ne peut plus agir?

Sans même parler de ces ſymptomes où la raiſon eſt tout-à-fait obſcurcie, le ſeul épuiſement de toutes les forces, la ſeule douleur du corps ne ſuffit-elle pas pour ôter à l'eſprit toute ſa réflexion, & par conſéquent pour nous fermer les voies de la pénitence? Combien de pécheurs, juſques dans le cours des maladies les plus réglées, meurent ainſi d'une mort ſubite, non ſelon le monde, mais ſelon Dieu? Ils

meurent, dit saint Chrysostome, sans un nouveau péché, parce qu'ils ne sont plus en état d'en commettre; ils meurent sans qu'on l'eur puisse reprocher d'abuser alors du temps que Dieu leur donne, parce qu'ils ne peuvent plus proprement, ni en abuser, ni s'en servir; ils meurent dans une impénitence, qui quoique finale, ne leur est pas par elle-même imputée, parce qu'elle ne leur est ni connue ni libre: cependant ils meurent dans leur péché, & la malédiction de Jesus-Christ n'en est pas moins consommée: *In peccato vestro moriemini.*

Que dirai-je de ceux qui meurent dans une ignorance non coupable, mais funeste, du danger prochain où ils se trouvent? Car de là s'ensuivent les mêmes conséquences & les mêmes effets de réprobation. Si l'on avoit averti ce malade qu'il étoit temps de penser à lui, il auroit mis ordre à sa conscience, & il seroit mort chrétiennement. Mais parce qu'on lui a fait entendre le contraire, & que par de faux ménagemens on l'a trompé, il meurt sans retour à Dieu & sans conversion. De n'avoir pas sçu le péril où il étoit, est-ce un crime dans lui? non, Chrétiens; car il souhaitoit de le sçavoir. Mais à qui faut-il s'en prendre? c'est à la foiblesse d'un confesseur, c'est à la trompeuse conjecture d'un médecin, c'est au vain respect d'un domestique, c'est à la passion aveugle d'une femme, c'est à l'intérêt des uns, à la négligence des autres; c'est à tout ce qu'il vous plaira, mes Frères, dit St. Augustin; mais après tout le mourant en porte la peine, & pour avoir ignoré l'extrémité où il étoit, il meurt dans la haine de Dieu & en réprouvé. Quoi donc, me direz-vous, étoit-il juste qu'il perît par la faute d'un

autre ? ah, répond ce Père, si c'est par la faute d'un autre qu'il périt, ce n'est point pour la faute d'un autre qu'il est condamné, mais pour son propre péché. Dieu à qui il appartient d'en ordonner, permet que son propre péché, qui pouvoit être expié à la mort, par la faute d'un autre ne le soit pas, & que du domaine de la grace & de la miséricorde sous lequel il étoit encore, il passe pour l'éternité toute entière sous celui de la justice : *In peccato vestro moriemini.*

Mais si le pécheur lui-même en mourant, soupire après le remède, s'il le demande & qu'il témoigne de l'empressement pour l'avoir, qu'arrive-t-il souvent ? hélas, Chrétiens, voici le comble du malheur, & c'est ici que nous devons nous écrier, *O altitudo !* ô profondeur des conseils de Dieu ! Semblable à l'infortuné Esaü, qui, comme dit l'Apôtre, ne trouva point cette pénitence qu'il cherchoit, quoiqu'il la cherchât avec larmes, *Non enim invenit pœnitentiæ locum, quamquam cum lacrymis inquisisset eam* ; ce pécheur mourant, tout empressé qu'il est de recourir aux sources publiques de la grace, c'est-à-dire, aux Sacremens de Jesus-Christ, peut encore être de ceux sur qui tombe l'anathême du Sauveur des hommes ; & parce que ces sources ouvertes à tout le monde, ne le sont pas pour lui, il meurt dans son péché : *In peccato vestro moriemini.*

Rom. 11.

Hebr. 12.

C'est de quoi nous avons cent fois été témoins, ou de quoi cent fois nous avons entendu parler Un homme est surpris, lorsqu'il s'y attendoit le moins ; il se voit aux portes de la mort, & dans l'horreur d'un danger si pressant, il voudroit ménager ce qui lui reste de vie. Toute sa foi se réveille, l'image d'un Dieu

irrité le frappe, le saisit ; & frappé, saisi de cette image, il semble conjurer tous ceux qui l'approchent, de le secourir, & leur dire comme Job : *Miseremini mei, miseremini mei, saltem vos amici mei* ; pensez à moi, vous au moins qui êtes mes véritables amis, & pendant que les autres s'occupent en vain auprès d'un corps que la mort va mettre au tombeau, aidez-moi à sauver mon ame. En effet, on s'y emploie, on y travaille, on cherche un prêtre, un confesseur ; mais ce prêtre, ce confesseur ne se trouve point ; mille contre-temps conspirent à l'éloigner, ce qui ne l'avoit jamais arrêté, l'arrête à cette heure : il vient enfin, mais trop tard, & lorsque le malade sans connoissance & sans parole ne peut plus ni l'entendre ni lui répondre ; & cela pourquoi ? pour accomplir l'autre partie de la prédiction de Jesus-Christ, *Quaretis me*, vous me chercherez, non plus dans ma personne, mais dans celle de mes ministres & des dispensateurs de mes Sacremens, & vous ne me trouverez pas : & parce que vous ne me trouverez pas dans mes ministres, & que vous n'aurez pas d'ailleurs de quoi suppléer au défaut de leur ministère par un pur & parfait amour, vous mourrez dans votre péché : *In peccato vestro moriemini.* Job. 17.

Je dis plus : ce Prêtre, vicaire & ministre de J. C. se trouvera ; mais par un autre secret de réprobation encore plus terrible, avec tout le pouvoir de l'Eglise dont il est muni, il n'aura pas le don d'assister un pécheur mourant : au lieu de le toucher, il le rebutera ; au lieu de l'éclairer, il l'embarrassera, il le troublera : il aura les clefs du ciel entre les mains, mais il n'aura pas la clef de ce cœur pour y entrer. Car Dieu,

Chrétiens, ne se sert pas de toutes sortes d'instrumens pour opérer ses miracles. Comme il ne nous convertit pas, tout Dieu qu'il est, par toutes sortes de graces, aussi ne lui plaît-il pas de nous convertir par toutes sortes de personnes. Si dans la disposition où étoit ce malade, il eût eu un homme éclairé, zélé, expérimenté, plein de l'esprit de Dieu & de son onction, il seroit mort en saint; mais parce que cet homme lui a manqué & qu'il a pu faire la même
Joan. 5. plainte que le paralytique de l'Evangile, *Hominem non habeo*, il est mort en impénitent. Encore une fois, tous ces malheurs l'ont-ils rendu devant Dieu plus criminel? non; mais ces crimes passés dont il étoit coupable, joints à ces malheurs dont il a été innocent, l'ont fait mourir sans un nouveau péché, dans l'impénitence: *In peccato vestro moriemini.*

Affreux, mais juste châtiment du ciel, & c'est ainsi que l'impénitence de la vie conduit à cette seconde impénitence de la mort, par voie de punition. Combien Dieu s'en est-il expliqué de fois dans l'Ecriture? combien de fois le Fils de Dieu nous en a-t-il avertis dans l'Evangile? Car que signifient autre chose ces menaces si expresses & si souvent réitérées: je vous ai appellé, & vous avez fermé l'oreille à ma voix; vous m'avez mépriſé; viendra le temps & le jour où je vous mépriserai, où sans vous appeller, je vous surprendrai, où sans vous parler, je vous frapperai? Que veulent dire ces figures si bien marquées; des vierges folles qui s'endorment, & dont les lampes se trouvent éteintes au moment que l'époux arrive; de ce maître qui paroît tout à coup dans sa maison, & qui témoin du desordre où elle est par les

violences & les débauches d'un domestique, le fait jeter dans les ténébres, de ce voleur qui se cache & qui vient dans la nuit ? Quel sujet avons-nous de nous plaindre, quand Dieu nous punit de la sorte ? ne peut-il pas user de son droit, & nous prendre en telles conjonctures qu'il lui plaît ? ne le peut-il pas sur tout après avoir si long-temps attendu, après avoir si fortement pressé & sollicité ? Vous ne vous êtes pas servi du temps qu'il vous donnoit, il vous l'ôtera; vous avez lassé, fatigué, épuisé sa patience, sa colère éclatera, vous n'avez pas voulu retourner à lui quand vous le pouviez; vous ne le pourrez plus quand vous le voudrez: vous l'avez oublié pendant la vie, il vous oubliera à la mort. Car ce retour est bien naturel, dit saint Augustin, & tout fatal qu'il peut être, il vous est bien dû : mépris pour mépris, oubli pour oubli. Ce n'est pas que Dieu ne laisse quelquefois encore aux plus grands pécheurs tout le temps & tous les moyens nécessaires ; mais s'ils ne meurent pas alors dans une impénitence criminelle, dans une impénitence malheureuse, au moins meurent-ils communément dans une impénitence secrette & inconnue ; c'est la troisième Partie.

III. PART.

IL en faut convenir, Chrétiens, & l'expérience nous le fait voir, que Dieu laisse encore quelquefois aux pécheurs du siécle, après une vie passée dans le crime, le temps & les moyens de se reconnoître à la mort. Je sçais même, & il est vrai que plusieurs alors ont en effet recours à la miséricorde de Dieu, se tournent vers Dieu, semblent revenir à Dieu par la pénitence. Mais ce que j'ajoûte, & ce qui vous doit paroître,

comme à moi, bien terrible, c'eſt que toute pénitence n'eſt pas recevable au tribunal de Dieu : pourquoi ? parce que toute pénitence n'eſt pas une pénitence efficace, mais qu'il y a mille pénitences fauſſes & trompeuſes ſur quoi l'on ne peut compter, & dont nous ne pouvons attendre nul fruit de ſalut. Si donc le pécheur ſéduit par de ſpécieuſes apparences, s'égare juſques dans ſa pénitence même, où en eſt-il ? Etat bien déplorable ! ſçavoir avec aſſurance qu'on eſt criminel, & ne ſçavoir pas ſi l'on eſt pénitent ; avoir tous les dehors de la pénitence, & peut-être n'en avoir pas le fonds ! D'où il s'enſuit que ce qui devoit être un principe de confiance pour le pécheur, eſt la matière de ſes inquiétudes ; que ce qui paroît le devoir ſauver eſt ſouvent ce qui le doit perdre, & qu'en mourant dans l'exercice de la pénitence, il peut encore être réprouvé, parce qu'il peut encore mourir dans ſon péché. Voilà, mes chers Auditeurs, ce que la religion nous enſeigne, & ſur quoi eſt fondé cet avis que nous donne le Sage, de trembler même pour les péchés remis, parce qu'à notre égard, dit ſaint Chryſoſtome, ils ne peuvent être tout au plus que préſumés tels : *De propitiato peccato noli eſſe ſine metu.* *Eccli. 5.*

Or ſi cela convient à tous les pécheurs, on peut dire, & il eſt vrai, que c'eſt le caractère propre de ceux qui ne reviennent jamais à Dieu durant la vie, & qui perſévèrent dans leurs déſordres juſqu'à la mort. Car bien loin qu'ils puiſſent compter ſur leur pénitence, ils doivent poſitivement s'en défier : je n'en dis point encore aſſez ; j'ajoûte que de la manière dont ils ſe propoſent de la faire cette pénitence, ils ont preſque tout lieu d'en deſeſpérer : pourquoi ? j'en

donne après saint Augustin trois raisons. Premièrement, parce que rien en soi n'est plus difficile à l'homme que la vraie pénitence ; secondement, parce que de tous les temps celui où la vraie pénitence est plus difficile, c'est le temps de la mort ; troisièmement, parce qu'entre tous les hommes à qui la vraie pénitence est difficile aux approches de la mort, il n'en est point pour qui elle doive plus l'être que pour ceux qui ne l'ont jamais faite pendant la vie. Trois propositions incontestables, & qui bien pénétrées ne laissent plus aux pécheurs du siécle d'autre parti à prendre que celui d'une prompte & d'une sincère conversion à Dieu. Encore un moment d'attention : ceci le demande.

Rien de plus difficile à l'homme que la vraie pénitence : car pour cela il faut qu'il change de cœur ; il faut qu'il se haïsse lui-même, qu'il se renonce lui-même, qu'il se dépouille de lui-même, qu'il se détruise en quelque sorte & qu'il s'anéantisse lui-même, c'est-à-dire, qu'il cesse d'être ce qu'il étoit, & qu'il devienne un homme nouveau. Il faut qu'il ait horreur de ce qui lui paroissoit le plus aimable, & qu'il commence à aimer ce qu'il avoit le plus en horreur, qu'il n'ait plus de passions que pour les combattre, plus de sens que pour les captiver, plus d'esprit que pour le soumettre, plus de corps que pour lui déclarer la guerre & le mortifier. Car c'est en quoi consiste, je ne dis pas la perfection, mais l'essence & le fonds de la pénitence chrétienne ; or vous sçavez s'il est aisé à un pécheur d'en venir là.

Point de temps où cette pénitence soit plus difficile & par conséquent plus rare, que le tems

de la mort : car à la mort, dit S. Auguſtin, ce n'eſt point vous proprement qui quittez le péché, c'eſt le péché qui vous quitte ; ce n'eſt point vous qui vous détachez du monde, c'eſt le monde qui ſe détache de vous ; ce n'eſt point vous qui rompez vos liens, ce ſont vos liens qui ſe rompent par un effet de notre commune fra-
Auguſt. gilité : *Si vis agere pœnitentiam, quando jam peccare non potes, peccata te dimiſerunt, non tu illa.* Or afin que votre pénitence fût devant Dieu ce qu'elle doit être, il faudroit que cette ſéparation, que ce détachement, que ce divorce vînt de vous-même. Vous me direz que l'un ſert à l'autre, & qu'on a moins de peine à ſe détacher des choſes quand elles-mêmes elles nous abandonnent : mais moi je vous réponds avec ſaint Ambroiſe, qu'il en va tout autrement, & que le cœur de l'homme n'eſt jamais plus paſſionné, jamais plus ardent pour les objets qui entretiennent ſa cupidité, que quand ces objets lui échappent, & qu'une force ſupérieure nous les arrache, ou qu'elle nous arrache à eux. Tout ce que nous pouvons faire alors, c'eſt de ſouffrir ; mais de s'en détacher volontairement ſoi-même, ce qui néanmoins eſt eſſentiel à la pénitence, c'eſt à quoi nous ſentons des répugnances infinies, & ce qui demande les plus grands efforts.

Mais enfin, & en particulier, pour qui la vraie pénitence doit-elle à la mort avoir des difficultés plus inſurmontables, & pour qui peut-on dire qu'elle eſt quelquefois comme impoſſible ? Ah ! Chrétiens, n'eſt-ce pas pour ces pécheurs obſtinés qui n'en ont eu nul uſage dans la vie, & qui ſe ſont fait de leur impénitence une habitude & un état ? Car que s'enſuit-il de cet

endurciſſement de cœur où ils ont vécu, & de cette préſomption d'eſprit qui leur fait croire à la mort qu'ils veulent ſe convertir ? c'eſt que leur pénitence alors n'eſt communément, pour ne rien dire de plus, qu'une pénitence inſuffiſante : pourquoi, parce qu'elle n'eſt ni volontaire dans ſon principe, ni ſurnaturelle dans ſon motif. Pénitence forcée, & pénitence toute naturelle : deux qualités de la pénitence des démons dans l'enfer, & des pécheurs à la mort.

Pénitence forcée : j'oſe défier le pécheur même le plus préſomptueux de n'en pas convenir. Car où eſt la liberté, quand le cœur, ſi je puis parler ainſi, n'eſt mû que par les reſſorts ou d'une crainte ſervile ou d'une néceſſité inévitable ? Eſt-ce un renoncement libre au péché, quand on n'y renonce que parce qu'on n'eſt plus en état de le commettre ? eſt-ce une ſoumiſſion libre à Dieu, quand on ne s'y ſoumet que parce qu'on eſt déja ſous le glaive de ſa juſtice, & qu'on ne peut plus s'en défendre ? Eſt-ce une ſéparation libre du monde, quand on ne s'en ſépare que parce qu'il n'y a plus de monde pour nous ? Cependant la pénitence pour être efficace & vraie, doit être volontaire & libre ; & dès qu'elle ne l'eſt pas, fût-elle d'ailleurs auſſi vive, auſſi touchante que celle d'Eſaü, qui ſelon l'expreſſion de l'Ecriture, le fit non pas gémir, mais rugir, *irrugit clamore magno*, c'eſt une pénitence de réprouvé. De là vient que les Pères, d'un conſentement univerſel, ont parlé de la pénitence des mourans, en des termes propres non ſeulement à conſterner, mais à deſeſperer les pécheurs : de là vient que l'Egliſe à qui il appartient d'en juger, s'eſt autrefois montrée ſi peu

Gen. 27.

favorable à ces ſortes de pénitences, & que ſans les rejeter abſolument, ce qu'elle n'a jamais cru devoir faire pour ne pas borner la miſéricorde de Dieu, elle a au reſte uſé de toute la rigueur de ſa diſcipline à l'égard de ces pénitens de la mort, pour nous apprendre combien leur pénitence lui étoit ſuſpecte. De là vient que ſuivant les anciens canons rapportés dans les conciles, ceux qui ne demandoient le baptême qu'à l'extrémité de la vie, n'étoient, ce ſemble, reconnus chrétiens qu'avec réſerve, juſques là même qu'on les tenoit pour irréguliers, & ſaint Cyprien en apporte la raiſon; c'eſt, dit-il, qu'on les regardoit comme des hommes qui ne ſervoient Dieu que par contrainte, qui n'étoient à lui que parce qu'ils n'avoient pu éviter d'y être. Et en effet, reprend ſaint Auguſtin, celui qui ne condamne les déréglemens de ſa vie que lorſqu'il faut malgré lui qu'il ſorte de la vie, fait bien voir que ce n'eſt pas de bon gré, mais par la néceſſité qu'il les condamne: *Qui priùs à peccatis relinquitur quàm ipſe relinquat, non ea liberè, ſed quaſi ex neceſſitate condemnat.* *Auguſt.*

Pénitence naturelle & toute humaine, c'eſt-à-dire, qui n'a ni Dieu ni le péché pour objet. Car que craignent-ils, ajoûte ſaint Auguſtin, ces pénitens prétendus? craignent-ils de perdre Dieu, de déplaire à Dieu, d'encourir la diſgrace de Dieu? non, mes Frères, répond ce ſaint Docteur, ils ne craignent rien de tout cela, & la preuve en eſt évidente, puiſque tandis qu'ils n'ont eu rien autre choſe à craindre, ils n'ont jamais penſé à ſe convertir: ils craignent de brûler, & ils ne craignent point de pécher; *Ardere metuunt, peccare non metuunt.* Or dès là leur pénitence eſt vaine; pourquoi? parce que ce *Idem.*

n'eſt plus la grace ni le S. Eſprit, mais l'amour propre qui l'excite, il ſuffit de s'aimer ſoi-même, ſans aimer Dieu, pour faire une telle pénitence; mais il ne ſuffit pas de s'aimer ſoi-même pour faire une pénitence chrétienne, ni pour ſe remettre en grace avec Dieu. On meurt donc dans l'exercice de la pénitence, & néanmoins on meurt dans ſon péché, parce que le péché n'eſt pas détruit par toute pénitence, & que s'il y en a une incapable de le détruire, c'eſt celle-là. Ce qui faiſoit conclure à S. Gregoire Pape, qu'il y avoit plus de pécheurs dans le chriſtianiſme qui périſſoient par la fauſſe pénitence, que par l'impénitence même; & qu'ainſi la prédiction de Jeſus-Chriſt avoit toute une autre étendue que nous ne penſons, quand il nous dit : *In peccato veſtro moriemini.*

Cette conſéquence vous trouble : mais eſt-ce moi, Chrétiens, qui l'ai tirée, & pouvois-je ou la ſupprimer ou l'affoiblir, ſans être prévaricateur de mon miniſtère? Puis-je faire parler les Pères autrement qu'ils n'ont parlé, & effacer de l'Evangile ce qui y eſt écrit? effrayé que je ſuis moi-même, dois-je vous laiſſer dans une ſécurité trompeuſe, ſans vous donner la même frayeur que je reſſens? Je n'ignore pas, mes chers Auditeurs, que ce qui eſt impoſſible aux hommes, ne l'eſt point à Dieu, & qu'il peut, maître qu'il eſt des cœurs, opérer dans le cœur même le plus impénitent une pénitence parfaite. Je n'ignore pas que ce fut ainſi que ce fameux criminel crucifié avec J. C. fit pénitence ſur la croix; & qu'il mourut dans la grace après avoir vécu dans le péché. Mais je ſçais auſſi, ce que remarque ſaint Ambroiſe, que c'étoit alors le temps des miracles; que

Dieu étoit engagé à faire des coups extraordinaires pour honorer la mort de ſon Fils, qu'il falloit au Sauveur des hommes de tels prodiges pour prouver ſa divinité, & que cette converſion, qui dans tous les ſiécles a paſſé pour un exemple ſingulier, doit par là même, bien loin de conſoler les pécheurs & les raſſurer, répandre au contraire dans leurs ames une ſainte frayeur. Voilà ce que je ſçais, & ce qui me confirme encore davantage dans la créance de cette triſte vérité, que preſque tous ces pécheurs du monde, qui ne font pénitence qu'à la mort, avec toute leur pénitence meurent dans leur péché : *In peccato veſtro moriemini.*

Vous me demandez, comment ce dernier myſtère de réprobation s'accomplit, & par quelle voie l'impénitence de la vie les conduit à cette fauſſe pénitence de la mort ? Je réponds, & c'eſt ce que je vous conjure de méditer ſans ceſſe ; car voici un des points les plus ſolides & les plus importans : je réponds & je dis que l'impénitence de la vie conduit les pécheurs à la fauſſe pénitence de la mort par voie d'illuſion, & il n'y a, ce me ſemble, perſonne qui n'entre d'abord dans ma penſée. Je m'explique néanmoins, & je veux dire que le pécheur n'ayant jamais fait nul exercice de la pénitence, que ne l'ayant jamais pratiquée pendant qu'il a vécu, il n'a jamais appris à la connoître : d'où je conclus qu'il y doit être trompé à la mort, & que par une conſéquence très-naturelle il doit alors aiſément confondre la vraie pénitence avec une pénitence imparfaite & défectueuſe. Car comment pourroit-il bien juger de ce qu'il n'a jamais connu ? & s'il n'en

peut bien juger, comment n'y sera-t-il pas surpris? comment, dis-je, ne le sera-t-il pas, sur tout dans une matière aussi délicate que celle-là, & où il s'agit de discerner les mouvemens les plus secrets & les plus intérieurs de l'ame? Si dans le cours de la vie cet homme avoit fait quelque pénitence, en la faisant il s'en seroit formé peu à peu l'idée, & à force de s'éprouver soi-même, il auroit enfin reconnu en quoi diffère une douleur efficace de celle qui ne l'est pas: mais il n'en a jamais fait l'essai, & il se trouve là-dessus à la mort sans habitude & sans expérience: est-il surprenant que l'ennemi lui impose, que son propre sens l'égare, qu'il prenne la figure pour la vérité, l'accident pour la substance; qu'il compte les desirs pour les effets, les graces & les inspirations pour les actes, & que préoccupé de ses erreurs, tout pénitent qu'il est en apparence, il meure en effet dans son péché? *In peccato vestro moriemini.*

C'est à vous maintenant, Chrétiens, à délibérer: ou plutôt, y a-t-il à délibérer un moment? & la juste conclusion, n'est-ce pas de vous disposer par la vraie pénitence de la vie à la vraie pénitence de la mort? Car de prétendre que vous serez tout à coup maîtres dans une science où le illusions sont si fréquentes, si subtiles, si dangereuses; de croire que votre coup d'essai sera un chef-d'œuvre, c'est la plus aveugle témérité. Vous pleurerez, mais vous ne vous convertirez pas; vous pousserez des soupirs, vous gémirez devant Dieu, mais vous ne vous convertirez pas; vous leverez les mains au ciel, vous tendrez les bras vers le crucifix, mais vous ne vous convertirez pas: pourquoi?

parce que ſous ces dehors ſpécieux d'une douleur apparente, vous aurez toujours un cœur de pierre, & c'eſt là que j'applique ces paroles du Prophéte : *De medio petrarum dabunt voces.* Vous tromperez, ſans le vouloir, ceux qui vous verront & qui vous entendront ; vous tromperez juſques au miniſtre qui vous donnera ſes ſoins, & qui penſera les avoir utilement employés pour vous. Vous vous tromperez vous-mêmes, mais vous ne tromperez pas Dieu ; & en ſortant de ce monde, au lieu de trouver, ainſi que vous l'eſpériez, un Dieu de miſéricorde, vous ne trouverez qu'un Dieu vengeur. Le temps de le chercher ce Dieu de miſéricorde, c'eſt la vie ; le temps de le trouver, c'eſt la mort ; & le temps de le poſſéder, c'eſt l'éternité bienheureuſe, que je vous ſouhaite, &c.

Pſ. 105.

SERMON

POUR

LE MERCREDI

DE LA SECONDE SEMAINE.

Sur l'Ambition.

Respondens autem Jesus, dixit : Nescitis quid petatis. Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum ? Dicunt ei : possumus. Ait illis : Calicem quidem meum bibetis : sedere autem ad dexteram meam vel sinistram non est meum dare vobis.

Jesus leur répondit, & leur dit : Vous ne sçavez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire le calice que je boirai ? Ils lui dirent : Nous le pouvons. Alors il leur repliqua : Vous boirez le calice que je dois boire : mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche ce n'est pas à moi de vous l'accorder. En S. Matthieu, chap. 20.

SIRE,

Ce n'est pas sans une providence particulière

que Jesus-Christ qui venoit enseigner aux hommes l'humilité, choisit des disciples dont les sentimens furent d'abord si opposés à cette vertu, & qui dans la bassesse de leur condition, avant que le saint Esprit les eût purifiés, ne laissoient pas d'être superbes, ambitieux, & jaloux des honneurs du monde. Il vouloit dans les desordres de leur ambition, nous découvrir les nôtres, & dans les leçons toutes divines qu'il leur faisoit sur un point si essentiel, nous donner des régles pour former nos mœurs, & pour nous réduire à la pratique de cette sainte & bienheureuse humilité, sans laquelle il n'y a point de piété solide ni même de vrai christianisme : c'est le sujet de notre Evangile. Deux disciples se présentent devant le Sauveur du monde, & le prient de leur accorder les deux premières places de son Royaume : comme ils ne le connoissoient pas encore ce Royaume spirituel, & qu'ils ne l'envisageoient que comme un Royaume temporel, il est évident que l'ambition seule & le desir de s'élever au dessus des autres les porta à lui faire cette demande. Mais vous sçavez, Chrétiens, comment ils furent reçus, & de ce qui se passa dans une occasion si remarquable, nous pouvons aisément reconnoître en quoi consiste le desordre de l'ambition, quels en sont les divers caractères, quels en sont les effets & les suites, & quels en doivent être enfin les remèdes. Matière d'autant plus importante & plus nécessaire, que l'ambition est sur tout le vice de la Cour. Car quoiqu'il n'y ait point d'état à couvert de cette passion, & que sa sphère, pour ainsi parler, soit aussi étendue que le monde, on peut dire néanmoins, & il est vrai, que c'est particulièrement dans les Palais des Rois que

se trouvent les ambitieux ; *Ecce in domibus Regum sunt* : que c'est là qu'ils forment de plus grands projets, là qu'ils font jouer plus de ressorts, & là même aussi qu'il est beaucoup plus difficile de les détromper & de les guérir. Il y a des vices, dit saint Chrysostome, que l'on combat sans peine & qui se détruisent d'eux-mêmes, parce que le monde, tout aveugle & tout corrompu qu'il est, a toutefois encore assez de lumière pour en voir la honte, & assez de raison pour les condamner. Mais à la Cour, bien loin de se faire un crime de l'ambition, on s'en fait une vertu ; ou si elle y passe pour un vice, du reste on la regarde comme le vice des grandes ames, & l'on aime mieux les vices des grandes ames que les vertus des simples & des petits. J'ai donc aujourd'hui spécialement besoin des graces du ciel. Demandons-les par l'interceſſion de la plus humble des vierges. *Ave Maria.* Mat. 12.

IL n'appartient qu'à Dieu de nous donner les véritables idées des choses ; & dans le sujet que je traite, renonçant à mes propres pensées, je dois m'en tenir uniquement aux instructions de notre divin maître, puisqu'en trois paroles de l'Evangile il me fournit lui-même le dessein le plus naturel, le plus juste & le plus complet. Comprenez-le bien, s'il vous plaît.

Ces deux frères, enfans de Zebedée, demandent au Sauveur du monde les deux premières places de son Royaume, & le Sauveur du monde, au lieu de leur répondre précisément & de s'expliquer sur leur proposition, leur en fait trois autres bien différentes. Car premièrement il leur déclare que ce n'est point lui, mais son Père qui doit nous élever à ces places

& à ces rangs d'honneur dont ils paroiſſoient ſi
Mat. 20 jaloux : *Sedere autem ad dexteram meam vel ſiniſtram, non eſt meum dare vobis, ſed quibus paratum eſt à Patre meo.* Secondement, il leur fait entendre qu'ils ne doivent point chercher, comme les nations infidelles, à dominer ; mais que celui d'entre eux qui veut être grand, doit établir pour principe de ſe regarder comme le ſerviteur des autres, & croire que la preſſéance où il aſpire ne ſera pour lui qu'un fonds de
Ibidem. dépendance & d'aſſujettiſſement : *Non ita erit inter vos, ſed qui voluerit inter vos major fieri, fiat ſicut minor, & qui præceſſor eſt, ſicut miniſtrator.* Enfin il les interroge à ſon tour, & il veut ſçavoir d'eux s'ils pourront boire ſon calice, c'eſt-à-dire, le calice de ſes ſouffrances :
Ibidem. *Poteſtis bibere calicem quem ego bibiturus ſum ?* Trois choſes, Chrétiens, parfaitement propres à détruire trois erreurs dont ces deux Apôtres étoient prévenus. Car ils ſuppoſoient ſans remonter plus haut, que Jeſus-Chriſt en qualité d'homme leur pouvoit donner ces places honorables qu'ils ambitionnent ; & Jeſus-Chriſt leur fait connoître que nul ne peut légitimement les occuper, hors ceux à qui elles ont été préparées & aſſignées par ſon Père céleſte. Leur prétention, en obtenant ces deux places, étoit de ſe diſtinguer des autres & de prendre l'aſcendant ſur eux ; & Jeſus-Chriſt les détrompe en les avertiſſant que d'être placé au-deſſus des autres, n'eſt qu'une obligation plus étroite de travailler pour les autres & de les ſervir. Enfin ils ſe propoſoient dans ce prétendu Royaume de Jeſus-Chriſt & dans cette preſſéance imaginaire, une vie douce & commode ; & J. C. leur apprend combien cette preſſéance leur doit

coûter, & que pour l'avoir il faut boire un calice d'amertume, & être baptisé d'un baptême de sang.

Leçons admirables, où il semble que le Fils de Dieu ait voulu ramasser tout ce que la morale chrétienne a de plus fort pour corriger les desordres de notre ambition. Car prenez garde, mes chers Auditeurs, les honneurs du siécle que notre ambition nous fait rechercher avec tant d'ardeur, peuvent être considérés en trois manières ou selon trois rapports qui leur conviennent: par rapport à Dieu, qui en est le distributeur; par rapport au prochain, au dessus de qui ils nous élèvent; & par rapport à nous-mêmes, qui les possédons ou qui nous les procurons. Sous le premier rapport les honneurs du siécle sont dans l'ordre de la prédestination éternelle autant de vocations de Dieu; & notre ambition les profane, en les recherchant comme des avantages purement temporels; ce sera la première Partie. Sous le second rapport les honneurs du siécle sont de vrais assujettissemens à servir le prochain; & notre ambition en abuse, en les recherchant pour exercer un vain empire & une fière domination: ce sera la seconde partie. Sous le troisième rapport, les honneurs du siécle sont des engagemens indispensables à travailler & à souffrir; & notre ambition les corrompt, en les recherchant dans la vûe d'y trouver une vie tranquille & agréable: ce sera la conclusion de ce discours. Armons-nous donc aujourd'hui contre une passion si dangereuse, des trois maximes du Sauveur du monde; & quand l'ambition nous tente, & qu'elle nous sollicite de nous pousser à certains rangs distingués dans le monde, disons-lui que ce n'est

pas elle, mais Dieu qui nous y doit appeller, parce que ces rangs, quoique rangs du monde, sont en effet de la disposition & du ressort de Dieu; *Sed quibus paratum est à Patre meo*: première vérité. Quand elle nous inspire un orgueil caché, & qu'elle nous flate d'une secrette complaisance de voir les autres au-dessous de nous, opposons-lui ce grand oracle de la sagesse évangelique, que celui qui se trouve le premier, doit être le serviteur & l'esclave; *Et qui præcessor est, sicut ministrator*: seconde vérité. Quand elle nous attire par l'espérance des commodités de la vie & des douceurs qui semblent accompagner les dignités & les emplois éclatans, confondons-la par le souvenir des devoirs laborieux, & même des croix inséparables de ces emplois & de ces dignités, & demandons-nous à nous-mêmes, pourrai-je boire ce calice? *Potestis bibere calicem?* troisième & dernière vérité. C'est tout le sujet de votre attention.

I. PART. QUelque liberté que Dieu ait donnée à l'homme en le laissant, comme parle l'Ecriture, entre les mains de son conseil, c'est une maxime générale fondée sur tous les principes de la religion, qu'il n'y a point d'état dans la vie où il soit permis à l'homme chrétien d'entrer sans vocation de Dieu; point de condition dont la première & l'essentielle régle ne soit d'y être appellé de Dieu; point de rang ni d'emploi qui ne devienne dangereux quand on s'y engage sans avoir consulté Dieu. En cela, dit saint Chrysostome, consiste le droit de souveraineté que Dieu s'est réservé sur la créature raisonnable & intelligente; & moi je dis, en cela consiste le bienheureux engagement qu'a

la créature raisonnable & intelligente, à n'user de sa liberté & de ses droits que dépendamment de Dieu son Seigneur & son souverain, puisqu'il n'y a rien qui se trouve si étroitement lié avec le salut que ce que nous appellons vocation.

En effet, mes chers Auditeurs, toute notre prédestination roule presque sur ce point, je veux dire sur le choix des états que nous embrassons. De là dépend presque uniquement le bonheur ou le malheur de notre éternité; & en voici la raison: parce que la prédestination, disent les Théologiens, n'est rien autre chose de la part de Dieu, qu'un certain enchaînement de graces qui nous sont préparées, & de notre part qu'une suite d'actions sur quoi est appuyé le jugement décisif que Dieu fait de nous; or la plûpart des graces que nous recevons sont des graces déterminées à notre état, & presque tous les péchés que nous commettons viennent des tentations & des dangers où nous expose notre état. Combien de réprouvés dans l'enfer auroient vécu sur la terre comme des Saints, s'ils avoient suivi la voix de Dieu, en embrassant l'état où Dieu les appelloit? & combien de Saints dans le ciel auroient été sur la terre des impies & des libertins, s'ils avoient choisi telle condition où Dieu ne les appelloit pas?

C'est le raisonnement que tout chrétien doit faire en prenant les choses dans leur source primitive, qui est l'adorable providence: or quoique ce principe soit universel, & qu'il convienne également à tout ce qui peut être dans la vie un sujet de délibération & d'élection, il faut néanmoins reconnoître qu'il doit être sur

tout appliqué à ce qui regarde les honneurs du siécle & notre aggrandissement dans le monde: je veux dire, que pour parvenir sûrement & irréprochablement aux honneurs du siécle, il faut une vocation plus expresse, plus certaine, plus infaillible. Car c'est ainsi que l'Apôtre l'a hautement déclaré, en publiant cette loi si solemnelle, que l'ambition des hommes a toujours affecté de contredire, mais que la parole de Dieu lui opposera éternellement, sçavoir que nul ne doit s'attribuer l'honneur à lui-même, mais qu'il est uniquement pour celui à qui Dieu le destine; *Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo.* Régle également fondée, & sur l'intérêt de Dieu & sur l'intérêt de l'homme: intérêt de Dieu, puisque c'est à lui que l'honneur appartient, & par conséquent à lui seul qu'il appartient aussi de le donner comme il lui plaît, quand il lui plaît, & à qui il lui plaît; car s'il est de son droit & de sa grandeur d'ordonner de tout dans le monde, n'est-il pas à plus forte raison de cette même grandeur & de ce même droit de régler à son gré & selon ses vûes ce qu'il y a dans le monde de plus distingué? Intérêt de l'homme, puisqu'on peut dire en général qu'il n'y a rien de plus dangereux pour le salut de l'homme que l'élévation: mais si toute élévation est dangereuse, combien l'est celle où l'on s'est porté de soi-même & selon les desirs de son cœur?

Hebr. 5.

Quoi qu'il en soit, Chrétiens, voilà la régle que nous devons suivre; mais est-ce la régle que nous suivons? Ah! c'est ici que votre attention m'est nécessaire, & je n'aurois qu'à consulter l'expérience pour vous convaincre de ce que j'ai maintenant à vous reprocher ou à

déplorer avec vous. Les honneurs du monde sont dans les principes de la prédestination éternelle autant de vocations de Dieu ; mais le scandale du christianisme est de les voir aujourd'hui traités comme les choses les plus profanes : car au mépris de saint Paul & de sa règle, on y entre sans vocation, on les obtient par brigue & par artifice, de quelque nature qu'ils soient, on les regarde comme dûs à sa naissance, on les poursuit comme des recompenses de ses services, on en fait des établissemens de famille & de maison, on les mesure par le plus ou le moins d'intérêt, le plus ou le moins de profit qui en revient, on en fait des commerces sordides & honteux ; & tout cela sans remords, sans inquiétude, parce qu'on s'autorise d'une prescription imaginaire & d'un faux usage ; comme si le déréglement de notre conduite pouvoit jamais devenir un titre contre les droits de Dieu. Sur quoi gémirons-nous, si ce n'est pas sur de semblables abus ?

Venons au détail, & quelque confusion qu'il nous en coûte, ne craignons point de découvrir nos plaies, dans la nécessité pressante & extrême où nous sommes de les guérir. On se pousse aux honneurs du siécle sans vocation ; & je n'en suis pas surpris, puisque l'erreur va jusqu'à supposer qu'il ne faut point pour ces sortes d'états de vocation. Il faut une grace de vocation pour embrasser une vie humble dans le cloître ; on en convient : mais pour s'élever aux premiers rangs, mais pour être assis sur les tribunaux, mais pour se charger des affaires publiques, mais pour exercer des emplois où l'on a entre les mains les intérêts de toute une ville, de toute une province, de tout un royaume ;

mais pour occuper des places qui demanderoient, s'il étoit possible, la sainteté des Anges, l'ambition d'un homme & sa cupidité suffit, c'est à lui-même d'être l'auteur de sa destinée, & il n'a qu'à s'en rapporter à son propre témoignage ou plutôt à sa présomption. Le Fils de Dieu a beau dire dans notre Evangile, que ces places ne sont que pour ceux à qui son Père les a destinées: *Sed quibus paratum est à Patre meo*; cette destination du Père céleste est un mystère inconnu à l'ambitieux. En vain saint Chrysostome lui remontre-t-il que ces emplois ont des engagemens nécessaires avec la conscience, & par conséquent qu'ils doivent être, si j'ose ainsi parler, du domaine de la grace; ce domaine de la grace qui l'incommode & qui borneroit ses projets, lui paroît chimérique. En vain saint Bernard lui fait-il entendre que plus ces honneurs sont relevés & distingués, plus ils demandent une vocation qui les sanctifie: l'habitude qu'il s'est faite de n'y procéder que par les vues d'une prudence charnelle le rend insensible à tout. Pour les dignités même de l'Eglise quel égard a-t-on aujourd'hui à la vocation divine? y engager des enfans encore incapables d'être appellés, les y faire entrer avant qu'ils soient en état de les connoître, & quand cette connoissance leur est enfin venue, les forcer, au hazard de leur damnation, à s'en tenir là, est-ce agir dans la pensée que ces dignités ecclésiastiques sont d'un ordre spirituel, & qu'il n'appartient qu'à Dieu même d'en disposer?

Mat. 20.

Ce n'est rien encore: car si le mérite & la vertu suppléoient en quelque manière au défaut de la vocation & de la grace, quoiqu'il y eût

toujours, selon saint Gregoire Pape, de l'indécence à s'attirer par ces voies-là même les honneurs du siécle, encore pourroit-on dire qu'ils ne seroient pas absolument profanés. Mais quand, à l'exclusion du mérite, on voit, comme il n'arrive que trop, remuer tous les ressorts de l'intrigue, de la cabale, de l'interceſſion, de la faveur; quand le crédit & l'amitié s'en mêlent & qu'ils y ont la meilleure part, quand on y emploie la ruse & la fraude, qu'on y joint l'importunité, & qu'à l'exemple de la mère des deux disciples, on joue toute sorte de personnages, de suppliant, de négociant, d'offrant, d'adorateur & de client, *Adorans & petens*: quand on ne se cache pas même d'user de tels moyens, mais qu'on s'en déclare, qu'on s'explique ouvertement de ses prétentions, qu'on se fait une politique d'en venir à bout, & qu'après n'y avoir épargné ni soupleſſe ni baſſeſſe, on se glorifie encore du succès, comme d'un trait d'habileté; le dirai-je? quand on s'introduit aux honneurs par la porte de l'infamie, & que pour s'en ouvrir le chemin, on corrompt celui-ci par promeſſes, celle-là par préſens, cet autre par menaces; enfin, quand pour y réuſſir plus ſurement, on s'appuie du vice même & de l'iniquité dont on recherche la protection: quand tout cela, dis-je, à force d'être commun paſſe même pour innocent, pour légitime, pour honnête, que peut-on conclure, ſinon que toutes les idées de l'honneur, j'entends celles que Dieu nous avoit imprimées, s'effacent tous les jours de nos eſprits, puiſque nous n'enviſageons plus ces honneurs du monde comme des rangs marqués par la providence, mais comme des *Mat. 20.*

objets de nos passions, ou comme des dons de la fortune, exposés aux entreprises des plus hardis.

Ecoutez-moi toujours, Chrétiens, & ne perdez rien d'une morale si étendue. On poursuit les honneurs même les plus saints, comme dûs à sa naissance, autre prévarication; & sans nul fondement que celui-là, on se croit bien établi, & même en droit de prétendre à tout. C'est assez d'avoir de la qualité, pour aspirer à ce qu'il y a de plus éminent dans le sacerdoce. C'est assez d'être né d'un père opulent, pour se pousser aux plus grandes charges. C'est assez, selon le langage ordinaire, qu'un tel soit fils d'un tel, pour que le fils ait l'assurance de vouloir être tout ce qu'a été le père. Avec cela, quelle que soit son indignité & son incapacité personnelle, il n'y aura rien qu'il n'entreprenne: il jugera, il condamnera, il gouvernera, il décidera du sort & de la vie des hommes, il sera, comme dit l'Evangile, sur le chandelier, lorsqu'il devroit être caché sous le boisseau. Moyse, remarque Philon le Juif, se voyant sur le point de mourir, n'osa jamais nommer un de ses proches pour lui succéder dans l'honorable commission qu'il avoit reçue de conduire le peuple: pourquoi? parce qu'il ne crut pas, ajoûte le même auteur, qu'un choix de cette conséquence lui appartînt, ni qu'il lui fût permis d'appeller les siens à un ministère où lui-même n'étoit parvenu que par une vocation expresse de Dieu: *Aut quia non putavit rem tantam ad suum pertinere judicium, aut quia ipse non potuerat nisi Deo vocante principatum suscipere.* Ainsi raisonna ce saint Législateur. Mais l'ambitieux bien plus éclairé, ou bien

Philon.

moins scrupuleux que Moyse, se destine sans hésiter, pour successeur à qui il lui plaît, & fait valoir aussi bien que les enfans de Zebedée, la proximité du sang, pour venir à bout de tous les desseins que lui suggère son ambition. Il n'est pas jusqu'aux dignités les plus sacrées, dont certains esprits du monde, esprits intéressés & avares, ne continuent à dire aujourd'hui, mais avec bien plus de scandale, ce que disoient déja du temps de David, les premiers du peuple d'Israël : allons, possédons le sanctuaire de Dieu comme notre héritage ; *Omnes principes eorum, qui dixerunt : hæreditate possideamus sanctuarium Dei* : c'est un bénéfice qui depuis tant d'années est dans notre maison, & qu'il y faut conserver. Mais moi je réponds avec le même Prophéte : *Deus meus, pone illos ut rotam, & sicut stipulam ante faciem venti.* Faites-les, mon Dieu, tourner comme une roue, & dissipez-les comme le vent dissipe la paille ; c'est-à-dire, humiliez-les, détruisez-les, anéantissez-les, & puisque dans ce qui concerne même votre culte ils ont si peu d'égard à vous, n'ayez que des malédictions pour eux. Et en effet, rien de plus fatal ni de plus sujet à des suites malheureuses, que ces possessions héréditaires du sanctuaire de Dieu. *Psal.* 82. *Ibidem.*

Mais j'ai rendu, dites-vous, des services considérables, & cette place qui vient de vaquer & que je poursuis, est une recompense qui me regarde naturellement ? Hé bien, reprend saint Bernard, que concluez-vous de ces services tant vantés par vous-même ? Pour avoir rendu des services, qui n'ont communément ni rapport ni proportion avec la place que vous ambitionnez, en êtes-vous plus capable de la remplir ?

Cette place eſt-elle faite pour reconnoître des ſervices, tels que ceux dont vous voulez vous prévaloir ? Eſt-il juſte, par exemple, que le ſacerdoce & ce qui lui eſt annexé, ſoit la recompenſe d'un ſervice temporel & mondain ? y auroit-il ſimonie plus viſible & plus condamnable que celle-là ? faut-il parce que vous avez ſervi, qu'un pouvoir de mal faire & de vous perdre vous ſoit mis en main ? Ayez ſervi avec tout le zéle, avec toute la fidélité qu'on pouvoit attendre de vous, cette fidélité doit-elle être recompenſée dans votre perſonne, ſouffrez que je m'exprime ainſi, par la proſtitution de l'autorité ? n'y a-t-il point pour ces prétendus ſervices que vous mettez à un ſi haut prix, d'autre juſtice à vous rendre, que de vous faire monter à un degré où Dieu ne vous veut pas ?

Cependant, mes chers Auditeurs, tel eſt l'aveuglement de notre cupidité : contre toutes les vûes de Dieu, des honneurs où l'on doit être appellé par la vocation du ciel, on ſe fait par une indigne profanation, des établiſſemens pour la terre. Combien de péres & même de péres chrétiens, ou plutôt oubliant qu'ils ſont chrétiens, tiennent le langage de cette mére de notre Evangile : *Dic ut ſedeant hi duo filii mei*, placez mes deux enfans auprès de vous, & qu'ils aient, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche, les plus hauts miniſtéres de votre royaume. S'il y en a quelques uns aſſez retenus pour ne s'en pas déclarer ſi groſſiérement, où ſont ceux qui dans le cœur ne ſe le diſent pas à eux-mêmes ? Car c'eſt là un des articles ſur quoi je ſoutiens que la morale de Jeſus-Chriſt, dont nous nous glorifions tant quelquefois, ne nous a point encore réformés. Tant de dévotion,

Mat. 20.

tant de régularité qu'on le voudra sur tout autre point, on y consent, on s'en pique ; mais on veut voir sa famille honorablement établie, je dis honorablement selon les maximes du monde. On veut voir ses enfans pourvus, & pourvus avantageusement selon les idées du monde ; c'est-à-dire, les uns dans l'Eglise avec tout le faste du monde, les autres dans le monde avec tout le luxe du paganisme ; les uns riches des dépouilles des peuples, les autres du patrimoine de l'autel ; les uns sur le pinacle du temple, où souvent la tête leur tourne, les autres dans les magistratures, où le poids de leurs obligations les accable ; & parce que la corruption des mœurs suit presqu'infailliblement de là, les uns & les autres déréglés & scandaleux dans leur état : *Dic ut sedeant hi duo filii mei.* Malédiction qui par un juste, mais terrible jugement de Dieu, semble être de nos jours attachée à toutes les familles des grands. Vous diriez même que cet abus ait desormais passé en loi, & que Dieu avec toute la supériorité de sa sagesse & de sa grace soit obligé de s'y assujettir. Il suffit que ce jeune homme soit le cadet de sa maison, pour ne pas douter qu'il ne soit dès là appellé aux fonctions redoutables de Pasteur des ames ; si les choses changeoient de face, sa vocation changeroit de même : tandis qu'il aura un aîné, elle subsistera, & cela, dit-on, parce que pour l'intérêt de la famille il faut que l'un des deux s'avance par là. Disons mieux & plus simplement ; & cela, parce que la fin qu'on se propose, & que se proposent même bien des pères dévots, est de faire des familles puissantes, & non de faire des familles chrétiennes. *Matth.* 20.

Je ne parle point d'un autre desordre, qui

se trouve joint à celui-ci, & qui faisoit autrefois gémir Salvien, ce saint Prêtre de Marseille ; sçavoir que dans ce département de conditions, fait par des parens aveugles & prévenus de l'esprit du monde, si de plusieurs enfans qui composent la même famille, il y en a un plus mépriſable, c'est toujours celui à qui les honneurs de l'Eglise sont réservés. S'il est disgracié, mal fait, ou s'il n'a pas l'inclination du père & de la mère, dès-là il en faut faire un bénéficier. O impiété, s'écrioit ce grand homme ! comme si de n'avoir pas les qualités nécessaires pour tout le reste, c'étoit une vocation pour la maison de Dieu, & que les autels dussent être pourvus des rebuts du monde : *At verò nunc nulli Deo magis voventur, quàm quos parentum pietas minus respicit ; & qui indigni censentur hæreditate, digni judicantur consecratione.* Pouvoit-il s'énoncer en des termes plus forts & plus propres pour nous ? mais maintenant, dit-il, on ne donne point d'enfans plus volontiers à Dieu que ceux qui ont moins de part à la bienveillance paternelle ; & quand on les juge indignes de soutenir l'honneur de leur naissance, on les estime capables d'être les ministres de Jesus-Christ & les dispensateurs de ses mystères.

Salv.

Faut-il s'étonner après cela, Chrétiens, si Dieu, juste vengeur de sa providence & de ses droits, s'élève contre nous ? De quel œil peut-il voir une telle profanation ? seroit-il ce qu'il est, c'est-à-dire, seroit-il un Dieu sage, un Dieu saint, un Dieu parfait, s'il souffroit tranquillement de pareils abus ! Mais sur tout, faut-il s'étonner si toutes les conditions du monde sont si avilies, si elles se trouvent remplies de tant d'indignes sujets, si l'on voit tant d'Ecclésiastiques

scandaleux, tant de juges corrompus, tant de grands sans conscience & même sans religion ? ne seroit-ce pas une espéce de miracle, si cela n'étoit pas ainsi ? Comment voulez-vous que des gens qui n'ont ni grace ni vocation pour un état y soient fidéles à leurs devoirs, & qu'ils ne s'y perdent pas ? que la même cupidité, la même ambition qui les y a fait entrer, ne les porte pas à mille autres desordres ? Ah ! Seigneur, je prêche une morale toute raisonnable, toute solide, toute chrétienne : mais où est-ce que je la prêche ? au milieu de la Cour, & devant des Auditeurs appliqués à m'écouter, mais peu disposés à me croire. Ce sont des mondains, & qui, parmi ces mondains, comprendra ce langage ou le voudra comprendre ? *Domine, quis credidit auditui nostro* ? Mais au moins, Seigneur, si le monde n'est pas touché de ces maximes, s'il ne les reçoit pas, elles lui auront été annoncées, il en aura été instruit, il ne se prévaudra pas contre votre loi de son ignorance, & les ministres par leur silence ne laisseront pas l'ambition prescrite contre votre Evangile. Car ce que je dis, je le redirai toujours, & toujours je rendrai contre le monde ce témoignage à la vérité, que les honneurs du siécle doivent être de votre part autant de vocations, & que ce sont encore par rapport au prochain de vrais assujettissemens & des engagemens à le servir, comme nous l'allons voir dans la seconde Partie. *Isai. 53.*

IL n'y a que Dieu, Chrétiens, qui soit grand absolument & par lui-même : tout ce qui est grand hors de Dieu & parmi les hommes, ne l'est qu'avec dépendance, & que par rapport II. PART.

au prochain, je veux dire, pour le bien & pour l'utilité du prochain ; & il n'eſt rien dans le monde de plus odieux ni de plus injuſte qu'une fortune qui devient fière à meſure qu'elle s'élève, & qui ſe prévaut de ce qu'elle eſt, puiſque ce qu'elle eſt, bien loin de lui inſpirer un eſprit de hauteur & d'orgueil, doit être pour elle-même un fond de modeſtie, de condeſcendance, de charité & d'humilité. En effet, dit excellemment ſaint Ambroiſe, dominer pour dominer, c'eſt le privilége de l'être de Dieu ; mais le propre de la créature eſt de dominer pour ſervir, & autant de fois qu'il arrive à l'homme de ſéparer ces deux choſes, en s'attribuant ce qu'il n'a pas, il détruit même ce qu'il a : pourquoi ? parce que la domination de l'homme, priſe dans les deſſeins de Dieu, n'étant qu'un véritable miniſtère, du moment qu'il en ôte l'eſprit de zéle & de charité pour le prochain, il en ôte la partie la plus eſſentielle, & par conſéquent il l'anéantit.

De ſçavoir ſi ce point de morale a été connu dans le paganiſme, ou ſi c'eſt une obligation nouvelle que l'Evangile nous ait impoſée, c'eſt ce que je n'entreprends point d'examiner ; cependant il ſemble que ce ſoit une différence que l'Evangile de ce jour mette entre les païens & nous. Car les grands parmi les païens, dit le Fils de Dieu, traitent les petits avec empire ; au lieu que parmi vous les petits doivent être traités des grands avec amour, & même, ſelon les régles de la foi, avec un ſentiment de reſpect : *Scitis quiâ principes gentium dominantur eorum.* Ainſi parloit ce divin Maître : mais ſaint Jerôme remarque fort bien que le Sauveur

Matth. 20.

du monde en parlant ainſi, ſuppoſoit l'uſage des nations infidelles comme un deſordre, & non pas comme une légitime poſſeſſion ; & qu'en nous apprenant à bâtir ſur un fondement tout contraire, c'eſt-à-dire, à nous faire un engagement de charité de ce qui nous élève au deſſus des autres, & particulièrement de ce qui nous met en pouvoir de leur commander, il ne nous a point donné d'autre loi que celle même qui nous étoit déja preſcrite à tous par la raiſon, mais que les ténébres du péché avoient obſcurcie, & qui avoit beſoin des lumières de ſa ſainte doctrine pour être miſe dans un plein jour.

Non, mes chers Auditeurs, il n'eſt point néceſſaire de recourir à l'Evangile pour être convaincu de cette vérité. Le Prince des Philoſophes n'avoit aucun principe du chriſtianiſme, & il la comprenoit néanmoins, quand il diſoit que les Rois dans ce haut degré d'élévation qui nous les fait regarder comme les divinités de la terre, ne ſont après tout que des hommes faits pour les autres hommes, & que ce n'eſt pas pour eux-mêmes qu'ils ſont Rois, mais pour les peuples. Or ſi cela eſt vrai de la royauté, nul de vous ne m'accuſera de porter à ſon égard trop loin la choſe, ſi j'avance qu'on ne peut rien être dans le monde, ni s'élever, quoique par des voies droites & légitimes, aux honneurs du monde que dans la vûe de s'employer, de s'intéreſſer, de ſe conſacrer, & même de ſe dévouer au bien de ceux que la providence fait dépendre de nous : qu'un homme, par exemple, revêtu d'une dignité, n'eſt qu'un ſujet deſtiné de Dieu & choiſi pour le ſervice d'un certain nombre de perſonnes à qui il doit ſes ſoins ;

qu'un particulier qui prend une charge, dès là n'eſt plus à ſoi, mais au public; qu'un ſupérieur, qu'un maître n'a l'autorité en main, que parce qu'il doit être utile à toute une maiſon, & que ſans autorité il ne le peut être. *Præs*, diſoit ſaint Bernard, écrivant à un grand du monde, & lui mettant devant les yeux l'idée qu'il de-
Bernar. voit avoir de ſa condition, *Præs, non ut de ſubditis creſcas, ſed ut ipſi de te*: vous êtes en place de commander, & il eſt juſte qu'on vous obéiſſe; mais ſouvenez-vous que cette obéiſſance ne vous eſt dûe qu'à titre onéreux, & que vous êtes prévaricateur, ſi vous ne la faites ſervir toute entière au profit de ceux qui vous la doivent.

De là je conclus, que s'il ſe trouve un chrétien (or combien ne s'en trouve-t-il pas?) qui par le rang que lui donne ou ſa fortune ou ſa naiſſance, ayant ſous ſoi des vaſſaux & des ſujets, ne les conſidére que pour ſoi-même, que pour ſes intérêts propres, que pour s'en glorifier & s'en faire honneur, & qui du reſte les néglige, ſans ſe mettre en peine de pourvoir à leurs avantages, & de leur procurer les biens ſolides qu'ils ont droit d'attendre de lui, dès lors ſans autre crime, il mérite d'être réprouvé de Dieu: pourquoi? parce qu'il renverſe cet ordre de Dieu, qui n'a fait les grands que pour les petits, & les puiſſans & les forts que pour les foibles: ainſi l'a décidé ſaint Auguſtin, raiſonnant ſur les principes généraux de la providence.

Je ſçais que le chriſtianiſme a bien encore enchéri ſur cela, & que l'exemple du Fils de l'Homme, qui n'eſt pas venu pour être ſervi, mais pour ſervir les autres, a rendu ce devoir

beaucoup plus indispensable. Car ne seroit-il pas honteux, dit S. Chrysostome, que dans une religion où nous reconnoissons Jesus-Christ pour maître & pour maître souverain, il y eût des hommes qui voulussent exercer un empire plus absolu que lui? Pensée touchante pour un chrétien. N'est-il pas juste que le verbe de Dieu ayant pris la qualité de serviteur, que l'ayant ennoblie, l'ayant comme divinisée dans sa personne, elle soit honorée parmi nous? & n'est-ce pas, ajoûte saint Chrysostome, à quoi Dieu sagement a pourvu, lorsque lui-même a assujetti la qualité de maître; & que pour rendre hommage aux humiliations de son Fils, il nous ordonne à quelque degré de supériorité que nous ayons été élevés, de nous y regarder & sur tout de nous y comporter comme des serviteurs & des ministres: ensorte qu'on puisse nous appliquer cette parole de l'Apôtre; *Omnes sunt quasi administratorii spiritus?* Tout cela est vrai, Chrétiens: mais ma douleur est que la foi nous donnant sur ce point des vues si hautes & si parfaites, à peine dans la pratique l'on s'en tienne aux simples vues de la raison. Si je vous disois que cet assujettissement & ce devoir va, selon l'esprit de l'Evangile, jusqu'à répondre du prochain & de son salut, c'est-à-dire, que tout homme revêtu de l'autorité, suivant la mesure de cette autorité même, est garant de la conduite du prochain, est chargé devant Dieu des desordres & des crimes du prochain, est responsable de la perte & de la damnation du prochain, & cela toujours sur le modéle de Jesus Christ, qui n'a été le maître des maîtres que pour travailler à la rédemption & à la sanctification de plusieurs, *Hebr.* 1.

Mat. 20 *Non ministrari, sed ministrare, & animam suam dare in redemptionem pro multis* ; en vous parlant de la sorte, je vous ferois trembler. Mais quoi qu'il en soit de cette importante obligation, qui seule demanderoit un discours entier, voilà, Grands du monde, reprend S. Bernard, voilà le plan que vous devez suivre, & la for-

Bern. me de vie que vous trace votre religion: *Forma evangelica hæc est, dominatio vobis interdicitur, indicitur ministratio.* En qualité de chrétiens, plus vous êtes grands, plus vous devez être charitables & bienfaisans ; toute domination vous est interdite, & votre fonction est de servir. Voilà l'abrégé de cette morale évangélique qui doit sanctifier votre état.

De là vient que saint Augustin, sans se laisser éblouir de sa prélature, trouvoit dans sa dignité même sa confusion, & dans sa gran-

Auguſt. deur de quoi s'humilier & s'instruire: *Quod enim christiani sumus propter nos est, quod præpositi, propter vos.* Car c'est pour vous, mes Frères, disoit-il aux fidéles qu'il conduisoit, c'est pour vous que Dieu m'a fait Evêque dans son Eglise, comme c'est pour moi-même qu'il m'a fait chrétien ; & si je pensois à me glorifier de mon sacerdoce, ce seroit assez pour attirer sur moi ses vengeances. Or par là, concluoit admirablement ce saint Docteur, Dieu a trouvé le secret de tempérer l'inégalité des conditions de la vie, d'ôter aux petits tout sujet de se plaindre dans leur abbaissement, & aux grands tout droit de s'enfler dans leur élévation. Je suis quelque chose dans le monde ; mais l'avantage que j'ai d'être quelque chose dans le monde n'est qu'un engagement à n'y être rien pour moi-même, afin d'y être tout pour les autres :

car s'il y a des services qu'ils me doivent, il y en a aussi que je leur dois: si d'une manière ils me sont sujets, je leur suis sujet de l'autre, & je ne leur rends pas justice si je ne m'emploie pas encore plus pour eux qu'ils ne doivent s'employer pour moi.

L'entendez-vous, mes chers Auditeurs, & puis-je espérer que dans la corruption du siécle vous goûtiez une maxime si chrétienne & si sainte? il s'agit de sçavoir si vous la faites entrer dans la conduite de votre vie, & si vos sentimens sont conformes là-dessus & aux exemples & aux instructions de votre Dieu. Car enfin Jesus-Christ l'a dit, que ce seroit la marque qui nous distingueroit des païens; & c'étoit à vous-mêmes & de vous-mêmes qu'il parloit en défendant à ses Apôtres d'être de ces hommes vains & superbes qui cherchent à dominer: *Non ita erit inter vos.* Voyons donc si parmi ceux qui se poussent aux honneurs du monde, on ne trouve point de ces ames païennes, qui abusent de leur condition, & qui joignant l'orgueil à l'autorité, la rendent également impérieuse & insupportable. Voyons si dans le christianisme, malgré l'exemple d'un Dieu humilié & anéanti, on ne trouve pas encore tous les jours de ces maîtres hautains & durs, qui ne sçavent que se faire obéir, que se faire servir, que se faire craindre, sans sçavoir ni compatir, ni soulager, ni condescendre, ni se faire aimer; qui usant de toute la force, & souvent même de toute l'aigreur du commandement, n'y mêlent jamais, selon le précepte de l'Apôtre, l'onction & la douceur de la charité. L'esprit de domination que je combats, ne manquera pas de prétextes pour se justifier; mais la parole que je

Mat. 20.

prêche, aura encore plus d'efficace pour le confondre. Appliquez-vous.

On se flate parce qu'on est élevé, d'un prétendu zéle de faire sa charge, de soutenir ses droits, de garder son rang : on va plus loin, & quelquefois même on se fait de ses fiertés & de ses hauteurs un devoir ; tant l'amour propre est ingénieux à nous déguiser les vices les plus grossiers, sous l'apparence des plus pures vertus. Mais, répond saint Bernard, si c'est un zéle de faire sa charge & un vrai zéle, pourquoi ce zéle ne s'allume-t-il qu'en certaines rencontres, & lorsqu'il est question d'abaisser les autres, & de prendre l'ascendant sur eux ? pourquoi dans tout le reste devient-il si paresseux & si lent ? pourquoi le voit-on languir & s'éteindre du moment que l'ambition est satisfaite ? Car quelque subtils que nous soyons à nous tromper nous-mêmes, voici, Chrétiens, le sujet de notre honte, & il faut que nous en convenions. Ne s'agit-il que d'une fonction pénible, laborieuse, de pure charité & de nul éclat, ce zéle de faire sa charge & de maintenir son rang nous inquiéte peu : mais qu'il y ait une préséance à disputer, une soumission à exiger, une loi à imposer, c'est là qu'il se réveille & qu'il se réveille tout entier. Il étoit assoupi, & sur toute autre chose il le seroit encore ; mais il n'y a que ce point d'honneur qui le pique & qui le ranime. Or est-ce là seulement ce qui doit piquer & animer un zèle chrétien ? De plus, poursuit S. Bernard, est-ce faire sa charge que d'en rendre le joug fâcheux, pesant, & presque insoutenable à ceux qui le doivent porter ? est-ce faire sa charge, que d'irriter les esprits, au lieu de les gagner, que de révolter les cœurs, au lieu

de

de les soumettre, que d'accabler les uns de chagrin, de jeter les autres dans le desespoir, d'insulter à ceux-ci, de rebuter & de désoler ceux-là, d'exciter mille murmures, & de renverser toute la subordination en voulant l'établir & la rendre trop exacte? Car voilà à quoi aboutit ce zéle, dont l'ambition se pare; à ne rien faire pour vouloir trop faire, & à détruire au lieu d'édifier. On s'entête de certains droits qu'on veut soutenir; & parce qu'on ne consulte point l'humilité chrétienne, il faut les soutenir, ces droits, soit réels, soit prétendus, à quelque prix que ce puisse être: il faut, quelque plaie qu'en reçoive la charité, & quoi qu'il en doive coûter au prochain, les faire valoir dans toute leur étendue, les poursuivre dans toute leur rigueur, n'en rien céder, n'en rien rabatre, n'entendre à nul accommodement, à nulle composition; pourquoi? parce qu'on est possédé de cet esprit d'empire & de domination, qui souvent même, par le plus déplorable aveuglement, d'une pure jalousie d'autorité se fait une vertu & une justice.

Jalousie d'autorité, ah! tentation funeste, à quelles extrémités & à quels excès ne portes-tu pas tous les jours les hommes? combien de scandales as-tu causés? combien de ressentimens & de vengeances as-tu autorisés? de quels maux n'a-tu pas été le principe, & quels biens n'as-tu pas mille fois arrêtés? Si l'humilité, telle que notre Evangile nous la propose, servoit à cette passion de correctif & de remède, Dieu en tireroit sa gloire, & ces droits qui nous touchent si sensiblement n'en seroient que mieux maintenus: mais parce qu'on ne sçait

rien ménager, & que pour venir à bout de ſes entrepriſes, on ſuit le génie altier & indépendant de l'ambition, il faut que pour un droit ſouvent très-frivole, ſouvent douteux, ſouvent chimérique, la paix ſoit troublée, l'union & la concorde ruinée, l'innocence opprimée, la patience outrée, que le dépit & la haine s'emparent des cœurs, & qu'un phantôme mette par-tout le deſordre & la confuſion.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'eſt que les plus impérieux, ce ſont communément ceux à qui cet empire qu'ils affectent, doit moins convenir. Des gens qui de leur fonds ne ſont rien, des gens ſortis de l'obſcurité & du néant, mais devenus grands par machines & par reſſorts, ce ſont là ceux qui parlent avec plus d'oſtentation, qui agiſſent avec plus d'autorité, & qui pour relever leur fauſſe grandeur, ſe font une gloire d'abbaiſſer même & de dominer les vrais grands. Ce n'eſt pas aſſez; des gens dévots par état & par profeſſion, des gens plus obligés par là même à dépouiller, du moins à mépiſer toute ſupériorité humaine, ce ſont quelquefois les plus jaloux de leurs prétentions, les plus obſtinés dans leurs ſentimens, les plus abſolus dans leurs ordres. Qui voudroit leur réſiſter, qui voudroit les contredire & conteſter avec eux, à quels retours ne s'expoſeroit-il pas, & quels ſcandales n'en a-t-on pas vus?

Tel eſt, mes chers Auditeurs, le cours du monde, & ſur quoi nous ne pouvons aſſez gémir; tel eſt le cours du monde le plus chrétien. Ce n'eſt pas ſeulement dans les Cours des

Rois, ni dans le monde profane, qu'on se laisse enfler de la sorte, & qu'on aime à exercer son pouvoir & à le faire sentir. Rien de plus commun, ô opprobre de notre siécle, disons mieux, ô opprobre de tous les siécles! non, rien de plus commun dans l'Eglise même, dans cette Eglise fondée néanmoins sur l'humilité de Jesus-Christ. Contre l'avis que nous donne l'Apôtre de ne chercher point à dominer dans le Clergé, *Neque ut dominantes in cleris*, on envisage les plus saintes dignités par les respects, par les hommages qu'elles attirent, & non point par le travail qui en doit être inséparable : on oublie qu'on est père, qu'on est pasteur, & l'on se souvient seulement qu'on est maître : on réduit les ames dans une espéce de servitude. Saint Paul veut que l'on traite les serviteurs comme ses frères, & l'on traite ses frères comme des esclaves : on a une secrette complaisance à tenir bas ceux-ci ; on se vante comme d'un succès d'avoir humilié ceux-là, on s'en glorifie, on en fait trophé : on veut que tout plie que tout se soumette dès qu'on a prononcé une parole, & souvent on refuse soi-même de se soumettre à des puissances supérieures dont on relève, & de plier sous une juste domination. Qu'on eût une semblable autorité, on sauroit bien la faire valoir : mais qu'on y soit sujet, on ne veut plus la reconnître. Est-ce là l'esprit de Dieu ? sont-ce là les enseignemens que Jesus-Christ nous a donnés ? est-ce ainsi que les Apôtres ont converti le monde ? Ah ! Chrétiens, tenons-nous toujours & en tout à la belle maxime du Sauveur des hommes: *Qui major est inter vos, fiat sicut minister.* Plus

1. Petr. 5

Mat. 20

votre rang vous distingue des autres, plus devez-vous vous en approcher ; plus devez-vous, pour user de cette expression, vous humaniser; plus devez-vous avoir de douceur, de modération, de charité. Si j'insiste sur cette morale, & si je le fais avec la sainte liberté de la chaire, vous ne pouvez la condamner. Quand je parle aux peuples, mon ministère m'oblige à leur apprendre le respect & l'obéissance qu'ils vous doivent : mais puisque je vous parle dans cette Cour, puisque je parle à des Grands, je dois leur dire ce qu'ils doivent aux peuples. Honneurs du siécle, vocations de Dieu ; honneurs du siécle, assujettissemens à servir le prochain ; enfin honneurs du siécle, engagement à travailler & à souffrir, c'est la troisiéme Partie.

III. PART.

LE monde n'en conviendra jamais ; mais de quelque manière qu'en juge le monde, c'est une vérité éternelle qui subsistera toujours, que les établissemens & les rangs d'honneurs, tout propres qu'ils paroissent à flater notre cupidité, ne sont néanmoins à les bien prendre, que des engagemens à souffrir. Aussi quand ces deux frères, enfans de Zebedée, demandèrent au Fils de Dieu les premières places de son Royaume, & quils crurent y devoir trouver une béatitude & une félicité anticipée, le Sauveur sçut bien les détromper, par cette réponse qu'il leur fit : *Potestis bibere calicem quem ego bibiturus sum?* Pouvez-vous boire le calice de mes souffrances ? leur donnant à entendre que l'un étoit inséparable de l'autre, & que cette pres-

Mat. 20

séance dont ils se formoient une fausse idée ne seroit pour eux, s'ils l'obtenoient, qu'une mesure plus abondante de travaux, de tribulations, de croix : *Calicem quidem meum bibetis.* Après cela, mes Frères, dit saint Augustin, devons-nous chercher dans le monde, & y pouvons-nous espérer des honneurs exempts de cette condition, c'est-à-dire, des honneurs purs, & qui ne soient pas mêlés ou même remplis d'afflictions & de peines ? S'il en est de tels, c'est pour le ciel qu'ils sont réservés : ceux de la terre sont d'une autre espéce, & Dieu ne nous les propose que comme des calices d'amertume ; si nous les envisageons autrement, nous ne les connoissons pas, & si nous en usons autrement, nous les corrompons.

Pour vous faire entendre ma pensée, je ne vous parlerai point de ces accidens imprévus, de ces événemens tragiques, dont nous sommes si souvent spectateurs ; je ne vous dirai rien de ces revers & de ces tristes révolutions, que nous appellons décadences & malheurs du siécle, où ces mêmes honneurs qui furent pour nous d'abord le sujet d'une douce joie, tout à coup évanouis & perdus, nous tiennent lieu par les regrets qu'ils nous laissent, de tourment & de supplice. Ne nous en prenons point à la malignité de la fortune, qui jalouse, pour ainsi dire, de nous avoir élevés, & comme ennemie de son propre ouvrage, nous en attire bientôt elle-même la haine & l'envie ; ensorte que ces graces nous deviennent dans la suite une source inépuisable d'ennuis, de dégoûts, de troubles, de chagrins ;

vous en êtes bien mieux instruits que nous, & si j'en cherchois des témoins, je n'en voudrois point d'autres que vous-mêmes. Arrêtons-nous donc à ce qu'il y a en cette matière de plus essentiel; supposons l'homme chrétien dans une prospérité constante & toujours égale, & voyons si, pour être plus élevé, il a droit de se promettre une vie plus douce & plus commode. Je soutiens moi, que par cette raison-là même il n'y a rien au contraire dans la vie de si amer à quoi il ne doive s'attendre, ni rien de si dur qu'il ne doive être prêt à supporter : pourquoi ? en voici les preuves, écoutez-les ; c'est que l'élévation où il se trouve l'oblige à se faire de continuelles violences ; c'est qu'elle le réduit à la nécessité d'endurer souvent beaucoup des autres ; c'est qu'elle l'engage dans une vie pleine de soins affligeans, dont il ne lui est pas permis de se décharger ; c'est qu'elle exige de lui qu'en mille occasions il soit disposé à s'immoler, à se sacrifier comme une victime, tantôt de la vérité, & tantôt de la justice & de l'innocence : or se faire de telles violences, souffrir de la sorte, agir de la sorte, se sacrifier, s'immoler de la sorte, est-ce goûter le repos, & y a-t-il là de quoi contenter les sens ? Reprenons.

Se faire violence à soi-même, premier engagement des honneurs du siécle. Car comment un homme constitué en dignité, s'il veut vivre selon les desirs de son cœur, & s'il n'a nul usage de la mortification évangélique, peut-il satisfaire aux obligations de son état ? Comment un chrétien, s'il a pour principe

de s'épargner en tout & de ne se contraindre en rien, peut-il accomplir selon Dieu le ministère d'une charge, être assidu aux fonctions ennuyeuses, se rendre ponctuel aux temps incommodes, se fixer aux lieux desagréables, où sa conscience l'attache aussi-bien que son rang? Si c'est un homme de plaisir, comment soutiendra-t-il mille fatigues qu'attire tout emploi, sur tout un emploi important? Il faut donc qu'il apprenne à se gêner; & pour le bien apprendre, pour bien remplir la place qu'il occupe, il faut qu'il renonce à la mollesse & aux délices, qu'il prenne sur son repos, qu'il ne ménage pas même sa santé; & qu'à l'exemple de S. Paul, ne tenant pas sa vie plus précieuse que lui-même, c'est-à-dire, que son devoir & son salut, il trouve, presque sans y penser, dans l'usage des honneurs du siécle, la pratique de cette abnégation chrétienne, qui consiste à porter sa croix & à mortifier son esprit & sa chair.

Souffrir souvent & beaucoup des autres, second engagement des honneurs du monde. En effet, plus vous êtes élevé, & plus vous êtes environné & assiégé d'hommes qui ont leurs défauts, qui ont leurs humeurs, qui ont leurs caprices, qui ont leurs intérêts, qui ont leurs passions & leurs vices; plus vous êtes exposé aux traits de l'envie, à la censure, à la médisance. Combien en coûta-t-il à Moïse pour être le conducteur du peuple de Dieu? de quelle patience dut-il s'armer pour fournir toute la carrière, & pour porter jusqu'au bout une qualité si onéreuse? L'eût-il dignement soutenue, si par une constance inébranlable & par une

modération, que ces esprits indociles mettoient tous les jours à de nouvelles épreuves, il ne se fût comme endurci à la contradiction & aux injures ? Et pouvez-vous, mon cher Auditeur, dans votre condition, quelle qu'elle soit, être fidéle à vos devoirs, si vous ne sçavez vous vaincre, si vous ne sçavez vous taire dans les rencontres, si vous ne sçavez étouffer vos ressentimens, réprimer les saillies de votre cœur, recevoir mille déboires & les dévorer ? car fussiez-vous encore plus grand, fussiez-vous au faîte de l'honneur, on vous enviera, & par conséquent on vous controllera, on vous traversera, on vous offensera. Si vous vous emportez, vous souffrirez de votre emportement même ; si vous vous surmontez, vous souffrirez de l'emportement des autres. Quoi qu'il en soit, vous n'éviterez jamais que ce qui vous élève ne soit au même temps ce qui vous pése, & que les croix ne vous viennent de là même d'où vous tirez votre grandeur.

Mener une vie pleine de soins, & de soins affligeans, de soins inquiets, & dont on n'est pas en pouvoir de se défaire, troisième engagement des honneurs du siécle. Je vous le demande, mes Frères, & sans parler des monarques & des souverains, qui ne sont pas eux-mêmes exempts de cette loi, dites-moi, où est aujourd'hui le Seigneur, où est le Maître, où est le Juge, le Prélat, le Magistrat, qui pour l'être en chrétien, ne puisse pas & ne doive pas s'appliquer ces paroles de David : *Tribulatio & angustia invenerunt me* ; les inquiétudes & les embarras me sont venus trouver ? Je ne les cherchois pas, & je tâchois même à les éloigner

Psal m. 118.

de moi : mais cette providence adorable de mon Dieu, qui dispose toutes choses pour mon salut, leur a donné entrée dans mon ame, & je me vois chargé de soins qui m'accablent : *Tribulatio & angustia invenerunt me.* Sentiment, dit saint Bernard, bien capable de rabattre ces vaines enflures, & de modérer ces complaisances qu'inspirent d'adord certaines distinctions & certains rangs honorables dans le monde, puisqu'on n'est guéres sensible à l'honneur quand on y trouve plus de peine que d'éclat : *Non est quod blandiatur celsitudo, ubi sollicitudo major.* Bernar.

Enfin, avoir toujours son ame entre ses mains & toujours être en disposition de s'immoler soi-même ou par la justice ou par la vérité, quatrième engagement des honneurs du monde. Car pourquoi Dieu vous a-t-il donné ce crédit ? pourquoi vous a-t-il placé sur la tête des autres, si ce n'est pour lui faire, quand sa cause le demande, un plus grand sacrifice de vous-même ? Vous vous autoriserez quelquefois de la parole de l'Apôtre, que celui qui desire la plus sainte de toutes les dignités, desire une œuvre louable & honnête : *Qui Episcopatum desiderat, bonum opus desiderat.* Mais saint Jerôme vous ferme la bouche, en vous répondant que la plus sainte de toutes les dignités étoit dans le temps qu'en parloit saint Paul, la plus prochaine disposition au martyre & à la mort. J'ajoûte à la pensée de saint Jerôme ce que vous n'avez peut-être jamais compris, & ce qu'il est bon que vous compreniez une fois, qu'il n'y a point sur la terre de supériorité, point de dignité, qui ne vous engage 1. Tim. 3.

indiſpenſablement à vous faire, en certaines conjonctures, le martyr du bon droit & de l'équité, le martyr de l'innocence, le martyr de la religion, le martyr de la gloire de Dieu; que vous devez alors abandonner tous vos intérêts, & qu'autrement tout chrétien que vous êtes de profeſſion, vous n'êtes en effet qu'un mondain & un réprouvé.

Cela eſt difficile, je le veux; mais n'eſt-il pas juſte, dit ſaint Ambroiſe, qu'après avoir reçu beaucoup de Dieu, vous ſoyez tenu à beaucoup pour Dieu? N'eſt-ce pas ainſi que Dieu par ſa ſageſſe a ordonné les choſes, attachant l'honneur aux charges & aux emplois pour en adoucir la peine, & joignant la peine aux emplois & aux charges pour en bannir la préſomption & la corruption? car voilà l'idée qu'en ont eu tous les vrais fidéles, qui dans les hauts rangs où Dieu les a fait monter, ne ſe ſont jamais regardés que comme des hoſties vivantes pour eſſuyer tout, pour porter tout, pour ſe dévouer à tout, pour ſeconder les deſſeins de la providence ſur eux & pour les remplir.

Or là-deſſus qu'avez-vous à répondre, hommes du ſiécle? par où juſtifiez-vous cette vie oiſive & ſans action, dans les places qui demandent une vigilance ſans relâche & toute votre attention? Paiſibles poſſeſſeurs & vains idolâtres d'un honneur dont l'éclat repaît votre vanité, mais dont les obligations étonnent votre amour propre, venez vous contempler dans le tableau que je vous préſente: venez reconnoître l'énorme oppoſition qui ſe rencontre entre votre conduite & vos devoirs: venez apprendre ce que vous devez être, & vous confondre

de ce que vous n'êtes pas. Je sçais que vous trouverez assez de vaines excuses ; je sçais que vous imaginerez assez de prétextes pour vous persuader que dans l'exercice de votre ministère on doit être aussi content de vous que vous l'êtes de vous-mêmes. Mais examinons de bonne foi la chose, & raisonnons. Car être sans cesse occupé de ses divertissemens & de son plaisir, & presque jamais de ses fonctions & de son emploi ; fuir un travail que vous devez au public, & que le public attend de vous ; avoir horreur d'une assiduité nécessaire que vous traitez de captivité & d'esclavage ; se décharger sur autrui des soins qui vous regardent personnellement, & dont vous êtes par vous-mêmes responsables; ne pouvoir se tenir là où il faut être, & se trouver par-tout où il faudroit n'être pas ; rejeter toute affaire qui incommode, qui fatigue, quoique Dieu ne vous ait fait ce que vous êtes que pour en être fatigués & incommodés ; n'écouter que la prudence humaine, & ne vouloir jamais se commettre à rien, jamais s'exposer à rien dans des occasions où l'on craint de se perdre, mais où Dieu veut que vous vous perdiez selon le monde, & que vous vous exposiez; en un mot, ne prendre de votre condition que le doux & l'agréable, & en laisser le pénible & le rigoureux; secret que le monde enseigne, & que vous avez si bien appris : ce n'est pas assez ; regarder d'un œil indifférent ce qui devroit vous donner de saintes inquiétudes, ce qui devroit exciter tout votre zèle, des abus qu'il faudroit corriger, des violences qu'il faudroit réprimer, des injustices qu'il faudroit réparer, des scandales qu'il faudroit faire cesser : au

contraire éclater avec impatience, avec chaleur, avec emportement sur les moindres sujets, & dans une place néanmoins où l'on doit toujours se posséder soi-même, où l'on doit toujours être maître de soi-même, toujours se modérer, se retenir sans jamais écouter la sensibilité, & sans jamais la faire paroître : que dis-je ? abuser de son pouvoir pour satisfaire ses animosités particulières & ses ressentimens, pour autoriser ses vengeances, pour se rendre redoutable dans une ville, pour faire souffrir tout un pays, & ne rien souffrir soi-même, tout cela & tout ce que je passe (car je ferois infini, si je voulois épuiser cette morale, & toucher mille autres articles non moins importans) tout cela encore une fois vous convient-il ? Est-ce là ce que demande votre état ? est-ce pour cela que la providence a établi dans le monde cette diversité de conditions, qu'elle a placé les uns sur le buffet comme des vases d'honneur, & qu'elle a laissé les autres dans la poussière? Dieu en vous distinguant & en vous élevant, a-t-il prétendu vous entretenir dans l'oisiveté, vous faire vivre dans le repos, fournir à toutes vos commodités, vous abandonner à vous-mêmes & à tous les desirs, à tous les ressentimens de votre cœur ? n'a-t-il fait le monde que pour vous? ou n'est-ce pas pour le gouvernement & le bon ordre du monde qu'il vous a choisis ? Or pour maintenir cet ordre, n'y a-t-il ni réflexions à faire, ni mesure à prendre, ni précautions à garder, ni hazard à courir, ni obstacles à vaincre, ni études, ni ménagemens nécessaires ?

Ah ! mon cher Auditeur, saint Bernard le disoit dans un sentiment d'humilité ; mais ne

pouvez-vous pas le dire avec vérité : je suis la chimère de mon siécle, *Chimæra sæculi* ? Car je suis tout, & je ne suis rien, ou plutôt je veux parvenir à tout, & ne m'acquitter de rien. Je suis dans la magistrature, & je n'ai du magistrat que l'autorité & la robe : c'est l'être, & ne l'être pas. Je suis dans les affaires, & je n'ai de l'homme d'affaires que l'opulence & le faste : c'est l'être, & ne l'être pas. Je suis dans l'Eglise, & je n'ai de l'Ecclésiastique que le caractère & l'habit : c'est l'être, & ne l'être pas : *Chimæra sæculi.* Le beau spectacle, poursuivoit le même Père au sujet de certains ministres de Jesus-Christ ; le beau spectacle de les voir engagés dans l'Eglise, pourquoi ? pour en recueillir les revenus, pour se montrer sous la mitre & sous la pourpre, jamais pour servir à l'autel, jamais pour assister à l'office divin, jamais pour subvenir aux besoins des pauvres, jamais pour vaquer à l'instruction des peuples, jamais pour s'employer à l'édification des ames que la providence leur a confiées. Que sont-ils ? on ne peut bien le dire, puisqu'ils ne sont, à proprement parler, ni du monde, ni de l'Eglise, ni de la robe, ni de l'épée : *Chimæra sæculi.* *Bernar.*

Ouvrons, mes Frères, ouvrons aujourd'hui les yeux ? & pour nous apprendre, ô mon Dieu, à bien user des honneurs du siécle, apprenez-nous seulement à être raisonnables, car il ne faut qu'être raisonnable, pour en comprendre les obligations. Détrompez-nous, Seigneur, des fausses idées que nous avons des choses, & dissipez par les lumières de votre Evangile les erreurs où nous sommes tombés par la corruption

du monde. Ne permettez pas qu'une lueur paſſagère nous éblouiſſe, & que des honneurs mortels & périſſables nous faſſent perdre cette gloire immortelle où vous nous appellez, & où nous conduiſe, &c.

TABLE
DES SERMONS
AVEC
l'Abrégé de chaque Sermon.

Le premier chiffre marque la page où commence l'article que l'on abrége ; & le second, la page où ce même article finit.

Sermon pour le Mercredi des Cendres, sur la pensée de la mort. pag. 1.

DIVISION. Pensée de la mort, reméde le plus souverain pour amortir le feu de nos passions : 1. Partie. Régle la plus infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations : 2. Partie. Motif le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions : 3. Partie. *pag.* 1. 6.

I. PARTIE. Pensée de la mort, reméde le plus souverain pour amortir le feu de nos passions. Nos passions sont vaines, elles sont insatiables, elles sont injustes ; mais pour les réprimer, &

pour en amortir le feu, la pensée de la mort, 1. nous en fait connoître la vanité, 2. nous fait mettre des bornes à notre cupidité, 3. fait cesser dans notre estime toute distinction, & par là nous réduit au grand principe de la modestie, qui est l'égalité que Dieu a mise entre tous les hommes, & nous oblige, qui que nous soyons, à nous rendre au moins justice, & à rendre aux autres les devoirs de la charité. p. 6.7.

1. La pensée de la mort nous fait connoître la vanité de nos passions, en nous faisant connoître la vanité des objets auſquels elles s'attachent, qui sont les biens de la vie. Car la mort est la preuve sensible du néant de toutes les choses humaines. *A ce jour-là*, dit l'Ecriture, c'est-à-dire, au jour de la mort, *toutes les pensées des hommes*, tous leurs projets *s'évanouiront*, & par conséquent toutes leurs passions s'éteindront. Or que faisons-nous en pensant à la mort? nous anticipons ce dernier jour, & nous prenons par avance les mêmes sentimens que nous aurons alors. C'est ainsi que David, jusqu'au milieu de la Cour, réprimoit toutes ses passions. Et de là même cette belle leçon que faisoit l'Apôtre aux Corinthiens : *Le temps est court : réjouissons-nous donc comme ne nous réjouissant pas, possédons comme ne possédant pas, usons de ce monde comme n'en usant pas.* p. 7. 14.

2. La pensée de la mort nous fait mettre des bornes à notre cupidité. Nos passions sont d'elles-mêmes insatiables : mais pour vous apprendre à borner vos desirs, je n'ai qu'à vous adresser les paroles de l'Eglise : *Memento homo*, souvenez-vous, homme, que vous êtes poussière, & que vous retournerez en poussière. Ou je n'ai qu'à vous faire la même invitation que les Juifs

firent au Fils de Dieu, lorsqu'ils le prièrent d'approcher du tombeau de Lazare : *Veni, & vide*: venez, & voyez ce riche du monde, ce grand du monde, cette femme du monde ; que sont-ils devenus ? Voilà comment tout finira pour vous. p. 14. 16.

3. La pensée de la mort nous réduit au grand principe de la modestie, qui est l'égalité, & nous oblige à nous rendre justice, & à rendre aux autres les devoirs de la charité. Quand on fait réflexion que la mort nous égalera tous, on rabat beaucoup de ses fiertés & de ses hauteurs, parce qu'on voit que d'homme à homme il y a bien peu de différence, & l'on tient à l'égard des autres une conduite plus équitable, en les traitant avec plus de douceur & plus d'humanité. p. 16. 19.

II. Partie. Pensée de la mort, régle infaillible pour conclure sûrement dans nos délibérations. *Les pensées des hommes sont timides*, dit le Sage; *& nos prévoyances incertaines*. Nous ne sçavons souvent si nous prenons le bon parti par rapport au salut, & si ce ne sera point pour nous un sujet de reproche à la mort ; mais la pensée de la mort est le moyen le plus efficace & le plus sûr pour nous délivrer de ces craintes & de ces incertitudes affligeantes, puisque c'est le moyen le plus efficace & le plus sûr pour bien conclure dans toutes les occasions où la conscience & le salut se trouvent engagés. Comment cela ? 1. parce que le souvenir de la mort est une application vive & touchante que nous nous faisons à nous-mêmes de la fin dernière, qui doit être le fondement de toutes nos délibérations : 2. parce qu'en pratiquant ce saint exercice de la pensée de la mort, nous prévenons

ainſi tous les remords & tous les troubles dont pourroient être ſans cela ſuivies nos réſolutions. p. 19. 21.

1. La penſée de la mort eſt une application vive & touchante que nous nous faiſons à nous-mêmes de la dernière fin, qui doit être le fondement de toutes nos délibérations ; car la penſée de la mort nous rappelle la penſée de l'éternité qui la ſuit, & pénétrés de cette penſée de l'éternité, nous jugeons bien plus ſainement des choſes. p. 21. 23.

Auſſi les païens dans les traités & les négociations importantes, tenoient-ils leurs conſeils auprès des tombeaux de leurs ancêtres, comme s'ils n'euſſent pas cru pouvoir ſagement délibérer & réſoudre ſans le ſouvenir & la vue de la mort : or ce qu'ils faiſoient par ſuperſtition, nous le devons faire par religion. p. 23. 26.

2. En pratiquant le ſaint exercice du ſouvenir de la mort, nous prévenons tous les remords & tous les troubles dont pourroient être ſans cela ſuivies nos réſolutions ; cet autre avantage eſt une conſéquence du premier. Quand on ſe demande à ſoi-même : quels ſentimens aurai-je à la mort de ce que j'entreprends aujourd'hui ? on entend, pour ainſi dire, au fond de ſoi-même la réponſe de la mort, qui nous marque intérieurement ce qui doit être alors le ſujet de nos repentirs, & qui nous apprend à les prévenir. p. 26. 29.

III. Partie. Penſée de la mort, motif le plus puiſſant pour nous inſpirer une ſainte ferveur dans nos actions. C'eſt de la ferveur de nos actions que dépend la ſainteté de notre vie ; & l'obſtacle au contraire le plus commun à notre ſanctification, c'eſt un certain fonds de lâcheté

& de tiédeur qui ne nous eſt que trop naturel. Or pour nour retirer de cet état de tiédeur, il n'y a qu'à penſer ſouvent, 1. à la proximité de la mort: 2. à l'incertitude de la mort. p. 30. 31.

1. Proximité de la mort, premier motif qui confond notre lâcheté. Motif que le Fils de Dieu nous a tant propoſé dans l'Evangile. Qu'un Ange de la part de Dieu vînt nous apprendre que nous mourrons dès demain, il n'y a rien qu'on ne fît pour ſe préparer: or ce que nous ferions alors, pourquoi ne le faiſons-nous pas dès maintenant, puiſque dès maintenant nous pouvons mourir? Exemple du ſaint Roi Ezechias, & concluſions qu'il tiroit de la proximité de la mort. Apprenons de là cette méthode ſi ſolide, de faire chaque action comme ſi c'étoit la dernière de notre vie. p. 31. 37.

2. Incertitude de la mort, ſecond motif qui confond notre lâcheté. Quelle penſée eſt plus capable de nous renouveller ſans ceſſe en eſprit que celle-ci: peut-être ce jour ſera-t-il le dernier de mes jours? p. 37. 39.

En quoi ſur tout nous ſommes lâches, c'eſt dans l'exercice de la pénitence: or rien ne doit plus nous engager à faire promptement pénitence & à nous convertir que l'incertitude de la mort. Mourez dans votre péché, vous êtes perdu; & ſi vous y demeurez encore, que ſçavez-vous ſi vous n'y mourrez pas? p. 39. 41.

Autre Sermon pour le Mercredi des Cendres, ſur la Cérémonie des cendres. p. 42.

DIVISION. Il faut par une pénitence ſolidement humble anéantir devant Dieu

l'orgueil de nos esprits ; & c'est à quoi nous oblige la vue de ces cendres, qui sont pour nous les marques & comme les symboles de la mort. 1. Partie. Il faut par une pénitence généreusement austère sacrifier à Dieu la mollesse & la délicatesse de nos corps ; & c'est à quoi nous engage l'imposition de ces cendres, qui nous annoncent, ou plutôt qui nous font déja sentir l'inévitable nécessité de la mort. 2. Partie. p. 42. 47.

I. Partie. Il faut par une pénitence solidement humble anéantir devant Dieu l'orgueil de nos esprits, & c'est à quoi nous oblige la vue des cendres, qui sont pour nous les marques & comme les symboles de la mort. L'orgueil fut le premier principe du péché, & c'est le premier obstacle à la pénitence ; mais pour humilier cet orgueil, il n'y a qu'à faire remonter l'homme à son origine, & qu'à lui faire considérer sa fin. Double vue dont l'Eglise se sert aujourd'hui ; car en nous présentant les cendres, elle nous avertit que nous sommes cendre nous-mêmes, & que nous retournerons en cendre. p. 47. 50.

Examinons la chose plus en détail : pourquoi des cendres, parce que rien ne doit mieux nous faire comprendre ce que c'est que la mort, & l'humiliation extrême où nous réduit la mort. Ces cendres nous apprennent que toutes ces grandeurs dont le monde se glorifie ne sont que vanité & que mensonge. Elles nous apprennent combien nous sommes injustes, quand nous affectons avec tant d'ostentation certaines distinctions dans le monde, puisque nous devons tous être un jour égalés & confondus dans la cendre. Elles nous apprennent que malgré les vastes desseins que forme l'ambitieux, la mort le

réduira bientôt, à quoi ? à une poignée de cendres, &c. p. 50. 55.

Cependant vous me demandez pourquoi l'on nous met ces cendres sur la tête ? c'est que la tête est le siége de la raison, & qu'on veut par là nous avertir que la mort doit être le sujet le plus ordinaire de nos réflexions, afin de nous entretenir dans cette humilité qui est déja le commencement de la pénitence. p 55. 56.

Aussi est-ce le souvenir de la mort qui de tout temps a plus retenu les hommes dans l'ordre, & les a mis comme dans la nécessité d'être humbles. Exemple de toutes les nations, Grecs, Romains, Juifs, & en particulier de quelques Princes chrétiens. p. 56. 58.

Or soit pour les grands, soit pour les petits, quand une fois l'humilité, par la pensée de la mort, a pris possession d'un cœur, il est aisé d'y faire entrer la componction de la pénitence. Car du moment que je suis disposé à m'humilier, je suis disposé à m'accuser, à me condamner, à me punir moi-même. Et voilà pourquoi l'Eglise après nous avoir fait considérer deux sortes de cendres, celle de notre origine & celle de notre corruption future, nous en impose une troisiéme, sçavoir la cendre de la pénitence. Car que fait le pécheur, quand il reçoit aujourd'hui la cendre par les mains du Prêtre ? Il se présente à Dieu comme un pénitent humilié, couvert de cendres, & résolu de satisfaire à sa justice. Et il faut toujours reconnoître que ce souvenir de la mort & la vue de ces cendres est un admirable moyen pour préparer à la pénitence les pécheurs les plus orgueilleux. Exemple de S. Ambroise & de Théodose. p. 58. 62.

Mais combien de chrétiens ont reçu la

cendre avec des cœurs ambitieux & impénitens ? combien de femmes l'ont reçue avec toutes les marques de leur vanité? *Terre, terre, écoutez la voix du Seigneur, & humiliez-vous sous sa toute-puissante main.* p. 62. 65.

II. Partie. Il faut par une pénitence généreusement austère sacrifier à Dieu la mollesse & la délicatesse de nos corps ; & c'est à quoi nous engage l'imposition des cendres, qui nous annoncent, ou plutôt qui nous font déja sentir l'inévitable nécessité de la mort. Quoi que l'hérésie en ait pu dire, il n'y a point de parfaite pénitence sans la mortification du corps ; & puisque le corps a part au péché, il est juste qu'il ait part à la peine du péché. Or à cette loi de pénitence s'oppose une autre loi que nous portons dans nous-mêmes, qui est l'amour déréglé de nos corps. Amour qui dans le soin de notre corps, nous fait d'abord chercher le nécessaire, & qui du nécessaire nous fait ensuite aller au commode, du commode au superflu, & du superflu au criminel : au lieu que la vraie pénitence nous fait premièrement renoncer au criminel que nous avouons nous-mêmes criminel; de là nous retranche le superflu que nous prétendions innocent ; ensuite nous prive même du commode dont nous avions cru ne nous pouvoir passer ; enfin nous ôte, non pas le nécessaire, mais l'attachement & l'attention trop grande au nécessaire. Sans cela les Saints ne comprenoient pas qu'on pût être pénitent. p. 65. 70.

Considérons les cendres qu'on nous met sur la tête, & souvenons-nous de la mort : c'est assez pour nous détacher de l'amour de notre corps ; comment cela ? en nous faisant connoître là dessus, 1. notre aveuglement lorsque nous

idolâtrons un corps qui n'eſt que pouſſiére & que corruption, & qui doit être bientôt dans le tombeau la pâture des vers; 2. notre injuſtice : injuſtice envers Dieu, d'aimer plus que lui un corps ſujet à la pourriture; injuſtice envers notre ame, cette ame immortelle, de lui préférer un corps qui doit mourir ; injuſtice envers ce corps même, de l'expoſer pour des voluptés paſſagéres à des ſouffrances éternelles. p. 70. 73.

C'eſt ce qui a toujours produit dans les ames bien converties une ſainte haine de leurs corps, & ce qui a tant de fois opéré dans le chriſtianiſme des miracles de converſion. Exemple de S. François de Borgia. p. 73. 74.

Cette haine de notre corps eſt encore bien plus vive, quand on pénétre dans le myſtére de ces cendres que l'Egliſe nous préſente, & qu'on remonte à l'origine d'une ſi ſainte pratique, quand on penſe qu'elles ont toujours été le ſymbole de la pénitence ; quand on conſidére de quelles auſtérités & de quelles macérations elles étoient accompagnées ſuivant les régles de l'ancienne diſcipline. Si nous entrons dans ce ſaint temps du Carême bien pénétrés de ce ſentiment, le jeûne ne ſera plus pour nous un joug trop peſant ; nous l'entreprendrons avec joie, nous le continuerons avec ferveur, & nous l'acheverons avec conſtance. p. 74. 78.

Sermon pour le premier Jeudi de Carême, ſur la Communion. page 79.

DIVISION. Sans parler ici des juſtes, qui par un vrai ſentiment d'humilité ſe reconnoiſſent indignes de recevoir Jeſus-Chriſt, &

ſans examiner juſqu'où cette humilité doit être portée, & s'il eſt raiſonnable qu'elle aille juſqu'à les éloigner de la communion, parlons préciſément des pécheurs qui peuvent dire, & qui diſent en effet au Sauveur du monde avec plus de ſujet que Saint Pierre : *Retirez-vous de moi, parce que je ſuis un pécheur.* Il y en a de trois ſortes : pécheurs ſincères, qui agiſſent de bonne foi, & qui ne ſont pas trompés ; pécheurs aveugles, qui ne ſe connoiſſent pas & qui ſe trompent eux-mêmes; pécheurs hypocrites & diſſimulés, qui couvrent leur libertinage d'un voile de piété & qui trompent les autres. Or dans les pécheurs ſincères cette excuſe, je ne ſuis pas digne, eſt une raiſon, mais il faut éclaircir cette raiſon : 1. Partie. Dans les pécheurs aveugles c'eſt un prétexte, & il eſt important de leur ôter ce prétexte : 2. Partie. Dans les pécheurs hypocrites & diſſimulés, c'eſt un abus & même un ſcandale, & il eſt néceſſaire de combatre ce ſcandale & cet abus : 3. Partie. p. 79. 85.

I. Partie. Dire, je ne communie pas parce que je m'en crois indigne, c'eſt une raiſon dans un pécheur ſincère, qui ne laiſſe pas au milieu de ſes deſordres de conſerver le fonds de ſa religion & qui traite avec Dieu de bonne foi : c'eſt, dis-je, une raiſon, puiſqu'en effet le pécheur, tandis que ſon péché ſubſiſte, ne peut approcher du Sacrement de Jeſus-Chriſt ſans ſe rendre coupable d'un ſacrilége. Mais cette raiſon a beſoin d'être éclaircie ; & cet éclairciſſement conſiſte à faire voir, que le pécheur ſans en demeurer là, doit ſe ſouvenir d'ailleurs de l'obligation où il eſt de ſortir au plutôt de ſon état pour pouvoir être admis à la table du Seigneur,

Seigneur, enſorte que la communion ſoit un motif qui le réduiſe à la néceſſité de ſe convertir. p. 85. 86.

En effet, il ne doit jamais ſéparer ces deux vérités : l'une, que Jeſus-Chriſt nous commande de manger ſa chair; & l'autre, qu'il nous défend de la manger indignement. Si le pécheur s'attache à l'une de ces vérités ſans y joindre l'autre, il s'égare & il ſe perd : mais s'il les embraſſe toutes deux, il commence à entrer dans la voie de Dieu. Car voici comment il raiſonne : je ne puis communier avec mon péché ; Jeſus-Chriſt néanmoins m'ordonne de communier : il faut donc que je quitte mon péché, afin de ſatisfaire tout enſemble & à l'obligation de communier & à l'obligation de bien communier. p. 86. 88.

Or comme le pécheur doit ſe parler de la ſorte à lui-même, c'eſt ainſi que doivent lui parler les miniſtres de l'Evangile ; c'eſt le langage qu'ont tenu les Pères, ſur tout ſaint Chryſoſtome & ſaint Auguſtin. Cependant pour avoir ſéparé deux vérités qu'on ne devroit jamais propoſer l'une ſans l'autre, voici les deux écueils où l'eſprit du ſiécle a conduit. Pourvu qu'on perſuade à un pécheur d'approcher des autels, on croit avoir beaucoup gagné : & d'ailleurs, pourvu qu'on faſſe entendre à un pécheur qu'il n'y a point de communion pour lui, tandis qu'il eſt dans l'habitude de ſon péché, on penſe avoir tout fait. De là les uns abuſent de la communion, & les autres l'abandonnent. p. 88. 97.

II. Partie. Dire, je ne communie pas, parce que je m'en crois indigne, c'eſt un prétexte dans les pécheurs aveugles, qui ſe flatant d'avoir de la religion ſe trompent eux-mêmes,

& il est important de leur ôter ce prétexte. Prétexte d'un prétendu respect, à quoi j'oppose trois réflexions : 1. c'est un vain respect ; 2. c'est un faux respect ; 3. c'est un respect qui n'a nulle conformité avec celui qu'ont fait paroître les vrais chrétiens, quand ils se sont séparés du Sacrement de Jesus-Christ selon les régles & l'esprit de l'Eglise. p. 97. 98.

1. Vain respect : pourquoi ? parce qu'il n'opère rien. Si c'étoit un respect solide & chrétien, on travailleroit donc à se mieux disposer, & à se rendre digne de Jesus-Christ. Mais on conserve toujours le même attachement au monde ; & sous cette apparence de respect, on couvre un amour du monde dont on ne veut point se déprendre & qui fait renoncer au Sacrement. p. 98. 103.

2. Faux respect, parce qu'il n'est pas accompagné de deux conditions essentielles qu'il doit avoir ; l'une est la douleur, l'autre, le desir. Douleur d'être séparé du corps de Jesus-Christ : desir de recevoir Jesus-Christ. Car le respect peut bien m'engager quelquefois à me retirer de la communion ; mais il ne doit jamais éteindre en moi, ni même diminuer le desir de la communion. Ainsi le comprenoient les premiers fidéles. p. 103. 108.

3. Respect qui n'a nulle conformité avec celui des premiers siécles de l'Eglise. Car dans ces siécles florissants du christianisme, tandis qu'un pécheur demeuroit séparé du corps de Jesus-Christ, il étoit dans les exercices d'une pénitence laborieuse à laquelle il se condamnoit : mais toute la pénitence d'un mondain se termine à ne plus communier. p. 108. 109.

III. Partie. Dire, je ne communie pas

parce que je m'en crois indigne, c'eſt dans les pécheurs hypocrites & diſſimulés un abus & même un ſcandale. N'eſt-il pas étrange que tant de gens engagés dans les plus honteux deſordres, ayent paru les plus zélés à déclamer contre la fréquentation du Sacrement de nos autels? Ce zéle peut partir d'un bon principe dans de vrais fidéles : mais d'où peut-il venir dans des libertins, ſi ce n'eſt de quelque intérêt particulier qu'ils y enviſagent ? Que prétendent-ils donc? ſe mettre en poſſeſſion d'être libertins & d'abandonner les Sacremens avec impunité, & même en quelque manière avec honneur. Or je prétends que ce langage qu'ils tiennent eſt un ſcandale, puiſqu'il va à deux choſes également pernicieuſes, 1. à décrier indifféremment les bonnes & les mauvaiſes communions ; 2. à détourner les ames, non ſeulement de la communion, mais univerſellement de tout ce qu'il y a de ſaint dans la religion. p. 109. 112.

1. Je dis à décrier indifféremment les bonnes & les mauvaiſes communions. S'il eſt toujours dangereux en blâmant la fauſſe piété, de décréditer la vraie, beaucoup plus l'eſt-il de la part d'un libertin qui ſe ſoucie peu de confondre l'une avec l'autre, & qui n'attaque l'une que parce qu'il eſt ſecrettement ennemi de l'autre. p. 112. 115.

2. Je dis à détourner les ames non ſeulement de la communion, mais de tout ce qu'il y a de ſaint dans la religion. Car, dit ſaint Chryſoſtome, ſuppoſé ce principe d'une humilité mal conçue, il faudra tout quitter. Vous n'êtes pas digne de communier, dites-vous ; & êtes-vous digne d'entrer dans le temple de Dieu ? êtes-vous digne d'entendre la parole de Dieu? p. 115. 117.

Sermon pour le premier Vendredi du Carême, sur l'Aumône. page 118.

DIVISION. Précepte de l'aumône, 1. Partie. Matière de l'aumône, 2. Partie. Ordre de l'aumône, 3. Partie. p. 118. 122.

I. PARTIE. Il y a un précepte de l'aumône. Preuve : Dieu au jugement dernier, comme il est expressément marqué dans l'Evangile, condamnera les réprouvés pour n'avoir pas fait l'aumône. Or Dieu ne réprouvera jamais les hommes pour avoir omis de simples conseils. p. 122. 123.

Sur quoi est fondé ce précepte de l'aumône ? 1. sur la souveraineté de Dieu; 2. sur l'indigence du pauvre. p. 123. 124.

1. Souveraineté de Dieu, premier fondement sur quoi est établi le précepte de l'aumône. Dieu est le souverain maître de vos biens, & par conséquent vous lui en devez le tribut. Or ce tribut, il ne veut pas le recevoir par lui-même, mais il l'affecte aux pauvres. L'aumône n'est donc pas seulement un devoir de charité à l'égard des pauvres, mais un devoir de dépendance à l'égard de Dieu. p. 124. 126.

De là même suivent encore deux autres conséquences. La première, qu'il est essentiel à l'aumône d'être faite dans un sentiment d'humilité, puisque c'est un aveu que l'homme fait à Dieu de sa dépendance. Exemple d'Abraham. La seconde, que l'aumône doit être proportionnée aux biens & à leur quantité : car Dieu exige de vous ce tribut selon toute l'étendue de

votre pouvoir. Quel eſt néanmoins le deſordre ? c'eſt qu'on meſure tout, hors l'aumône, ſur le pied de ſes revenus. On veut être ſervi, nourri, vêtu, logé, meublé à proportion de ſes biens, & ſouvent bien au-delà ; il n'y a que l'aumône où l'on ne ſe pique de nulle proportion. p. 126. 130.

2. Indigence du pauvre, ſecond fondement ſur quoi eſt établi le précepte de l'aumône. Vous êtes obligés de pourvoir aux néceſſités des pauvres, par titre de juſtice & par titre de charité. Titre de juſtice, puiſque Dieu ne vous a pas fait riches préciſément pour vous-mêmes, mais pour les pauvres. Titre de charité : ces pauvres ce ſont vos frères. p. 130. 133.

Au reſte, ce devoir ne regarde pas ſeulement l'extrême néceſſité des pauvres, mais même les néceſſités communes. Autrement, Jeſus-Chriſt en condamnant un jour tant de réprouvés, ne prendroit pas pour le ſujet capital & univerſel de leur réprobation l'oubli des pauvres. Car y a-t-il tant de riches aſſez durs pour abandonner un pauvre dans l'extrême néceſſité, & y a-t-il tant de pauvres dans un tel beſoin ? p. 133. 134.

Malheur à vous, riches, parce que votre opulence a preſque toujours l'un de ces deux effets, ou de vous rendre plus avares, ou de vous rendre plus ſenſuels. Deux principes de votre indifférence pour les pauvres. p. 134. 136.

II. Partie. Matière de l'aumône : c'eſt le ſuperflu des riches ; ainſi l'enſeigne ſaint Paul, & après lui les Pères, ſur tout ſaint Ambroiſe & ſaint Thomas. Or en cela paroît la providence de Dieu & ſa miſéricorde à l'égard des riches : car s'il leur étoit permis de garder leur ſuperflu,

ce ſuperflu ſeroit un des plus grands obſtacles de leur ſalut. p. 136. 139.

Mais qu'eſt-ce que ce ſuperflu? Sous ce terme de ſuperflu la Théologie comprend tout ce qui n'eſt point néceſſaire à l'état. Mais de là naiſſent mille prétextes; car ſelon les riches, tout ce qu'ils ont eſt néceſſaire à leur état. A quoi je réponds qu'il faut examiner deux choſes; 1. quel eſt cet état; 2. ce qui eſt néceſſaire dans cet état. Quel eſt cet état? eſt-ce un état ſans bornes, & qui ne ſoit fondé que ſur les vaſtes idées de votre orgueil & de votre cupidité? ſi cela eſt, je conviens que vous n'avez point de ſuperflu: mais étant chrétien, peut-on apporter une telle excuſe; & ſi ces états étoient autoriſés, que deviendroit le précepte de l'aumône? De plus, quand votre état ſeroit tel que vous l'imaginez, j'appelle au moins ſuperflu ce qui vous eſt non ſeulement inutile, mais même préjudiciable; c'eſt-à-dire, ce qui ſert à entretenir vos déréglemens, vos débauches, vos plaiſirs honteux, vos dépenſes exceſſives, vos vanités & votre luxe. Retranchez tout cela, & vous aurez du ſuperflu. p. 139. 142.

Mais ne puis-je pas me ſervir de ce ſuperflu pour aggrandir mon état? écoutez ma réponſe. Il eſt conſtant d'abord que ce deſir de s'aggrandir eſt criminel dans un Bénéficier, dont tout le ſuperflu appartient aux pauvres. Eſt-il également criminel dans tous les autres? non, mais prenez garde aux conditions requiſes. Je veux qu'il vous ſoit permis d'aggrandir votre état, mais ſelon les loix de votre religion, mais enſorte que vous vous conteniez dans les bornes d'une modeſtie raiſonnable, & pourvu que vos aumônes groſſiſſent à proportion; & que vous

poſiez pour principe qu'elles ſont une partie eſſentielle de votre état. p. 142. 146.

Ne dites point que vous avez une famille & des enfans à pourvoir : vous ne devez pas pour cela abandonner les membres de Jeſus-Chriſt. D'ailleurs, dit ſaint Auguſtin, regardez ce pauvre comme un enfant de ſurcroît dans votre maiſon. Ne dites point que les temps ſont mauvais : s'ils le ſont pour vous, combien le ſont-ils plus pour les pauvres ? or à qui eſt-ce d'aſſiſter ceux qui ſouffrent plus, ſinon à ceux qui ſouffrent moins ? p. 146. 147.

Souvenez-vous qu'il faudra perdre à la mort ce ſuperflu. Souvenez-vous que rien n'engagera plus Dieu à verſer ſur vous ſes bénédictions temporelles, qu'un ſaint uſage de vos biens en faveur des pauvres. p. 148.

III. Partie. Ordre de l'aumône ; 1. par rapport aux pauvres, à qui l'aumône eſt due ; 2. par rapport aux riches, à qui l'aumône eſt commandée. p. 148. 149.

1. Par rapport aux pauvres, à qui l'aumône eſt due. L'aumône, ou du moins la volonté de faire l'aumône doit être univerſelle & s'étendre à tous les pauvres, puiſqu'ils ſont tous les membres du même corps qui eſt Jeſus-Chriſt. Ce n'eſt pas néanmoins qu'il n'y ait là-deſſus certains égards à avoir, & qu'on ne puiſſe préférer les proches, les domeſtiques, &c. p. 149. 153.

2. Par rapport aux riches, à qui l'aumône eſt commandée. Cinq régles : 1. que l'aumône ſoit faite d'un bien propre, & non du bien d'autrui : 2. que l'aumône de juſtice l'emporte ſur l'aumône de pure charité ; 3. que les aumônes ne ſoient point jetées au hazard, mais données avec meſure, avec réflexion, avec choix : 4. que

les aumônes, pour le bon exemple, soient publiques, quand il est constant & public que vous possédez de grands biens : 5. qu'on fasse l'aumône dans le temps où elle peut être utile pour le salut, sans attendre à la mort ni après la mort. Ce n'est pas que je condamne l'usage d'ordonner des aumônes à la mort : mais enfin toutes les aumônes qu'on fera pour vous après votre mort, ne vous sauveront pas, si vous êtes mort dans le péché, au lieu que vos aumônes pendant la vie vous attireront des graces de conversion. p. 153. 158.

Sermon pour le Dimanche de la première Semaine, sur les Tentations. p. 159.

DIVISION. Deux sortes de tentations : les unes volontaires, les autres involontaires. Or dans les tentations volontaires, en vain espérons-nous le secours de Dieu, si nous ne sortons de l'occasion ; & nous ne devons point alors nous promettre une grace de combat, mais une grace de fuite : 1. Partie. Dans les tentations involontaires, en vain espérons-nous une grace de combat, si nous ne sommes en effet résolus à combattre nous-mêmes, & sur tout comme Jesus-Christ par la mortification de la chair : 2. Partie. p. 159. 164.

I. PARTIE. Dans les tentations volontaires en vain espérons-nous le secours de Dieu, si nous ne sortons de l'occasion ; & nous ne devons point alors nous promettre une grace de combat, mais une grace de fuite. Il ne nous est jamais permis d'exposer notre salut : or c'est l'ex-

poſer que de nous engager témérairement dans la tentation. Je prétends qu'un chrétien alors ne doit point attendre les ſecours de graces préparés pour la combattre & pour la vaincre. Par quel titre le prétendroit-il ? par titre de juſtice ? ce ne ſeroient plus des graces : par titre de fidélité ? Dieu ne les lui a point promis : par titre de miſéricorde ? il y met un obſtacle volontaire, & il ſe rend abſolument indigne des miſéricordes divines. p. 164. 166.

Non ſeulement l'homme ne peut préſumer alors d'avoir ces graces victorieuſes, mais il doit même s'aſſurer que Dieu ne les lui donnera pas : pourquoi ? parce que Dieu nous a fait poſitivement entendre qu'il laiſſeroit périr celui qui ſe ſeroit volontairement jeté dans le péril. Quand ce ſera une raiſon légitime qui vous y conduira, le Seigneur ne vous manquera pas. Et certes, reprend ſaint Bernard, ſi Dieu étoit toujours diſpoſé à combattre pour nous quand il nous plaît & par-tout où il nous plaît, les ſaints ſe ſeroient bien trompés lorſqu'ils s'éloignoient tant du commerce du monde. p. 166. 171.

Allons juſqu'au principe. Pourquoi Dieu refuſe-t-il ſon ſecours à un pécheur qui s'expoſe à la tentation ? c'eſt, dit Tertullien, pour l'honneur de ſa grace, & afin qu'elle ne ſerve pas de prétexte à notre témérité. C'eſt encore pour punir notre préſomption. Car s'engager dans la tention, c'eſt tenter Dieu même, & ce péché ne peut être mieux puni que par l'abandon de Dieu. p. 171. 174.

C'eſt, dis-je, tenter Dieu en trois manières. 1. Par rapport à ſa toute puiſſance, en lui demandant un miracle ſans néceſſité. 2. Par rapport à ſa miſéricorde, en l'étendant au-delà des bornes

où il a plû à Dieu de la renfermer. 3.Par hypocrisie, en voulant user de dissimulation avec Dieu, & le priant de bouche qu'il vous délivre de la tentation, lorsqu'en effet vous vous en approchez. p. 174. 177.

Mais, dites-vous, la Cour est un séjour de tentations, & de tentations presque insurmontables. J'en conviens : mais pour qui l'est-elle ? pour ceux qui y sont contre l'ordre de Dieu, & sans y être appellés de Dieu. Si vous y êtes par la vocation de Dieu, les tentations de la Cour ne seront plus des tentations invincibles pour vous, car Dieu vous défendra. Mais d'où vient encore souvent le mal ? c'est qu'à la Cour où le devoir vous arrête, vous allez bien au-delà du devoir. Comptez-vous parmi vos devoirs tant de mouvemens & tant d'intrigues ? Disons quelque chose de plus particulier : comptez-vous parmi vos devoirs tel attachement qu'il faudroit rompre, tant d'assiduités auprès de telle personne qu'il ne faudroit plus voir ? Je ne puis, répondez-vous, m'éloigner d'elle. Vous ne le pouvez ? mais maintenant que le bruit de la guerre commence à se répandre, cette séparation vous sera-t-elle impossible lorsqu'au premier ordre du Prince il faudra marcher, & que l'honneur vous appellera ? p. 177. 182.

II. Partie. Dans les tentations involontaires envain aurons-nous une grace de combat, si nous ne sommes résolus à combattre nous-mêmes, & sur tout par la mortification de la chair. Car la grace ne nous est donnée ni selon notre choix, ni selon notre goût; mais dans un certain ordre établi de Dieu, hors duquel elle demeure inutile & sans fruit, d'où je tire trois conséquences. p. 183.

Première conséquence : dans les tentations même nécessaires Dieu veut que nous usions de ses graces conformément à l'état où il nous a appellés. Or notre état, en qualité de chrétiens, est un état de guerre, d'une guerre, dis-je, continuelle de l'esprit contre la chair. Ainsi faire fonds sur la grace dans les tentations, sans être déterminé à résister & à combattre, c'est oublier ce que nous sommes, & se figurer une grace imaginaire. p. 183. 185.

Seconde conséquence : la première maxime en matière de guerre est d'affoiblir son ennemi. Or notre ennemi, dit saint Paul, c'est notre chair, cette chair esclave de la concupiscence. Il faut donc la dompter par la mortification, conclut saint Chrysostome, si nous voulons que la grace triomphe de la tentation. Aussi comment les Saints ont-ils combattu la tentation ? par la mortification de la chair. Exemples de David, de saint Paul, de saint Jerôme, de tant de solitaires, entr'autres de Jean-Baptiste. p. 185. 190.

Troisième conséquence : l'Eglise a spécialement déterminé cette mortification de la chair au jeûne du carême : mais qu'est-il arrivé ? les Hérétiques se sont déclarés contre le commandement de l'Eglise. De faux Catholiques, libertins & sans conscience, ont renoncé hautement & renoncent encore tous les jours à une pratique si utile. Parmi même ce petit nombre de fidéles qui respectent le précepte de l'Eglise, combien tâchent à en éluder l'obligation par de vaines dispenses ? Je dis vaines dispenses ; car 1. il semble que ces dispenses soient attachées à certains états, & non point aux personnes, marque infaillible que la nécessité n'en est pas la régle. 2. Ceux qui se croient plus

dispensés du jeûne, ce sont ceux-mêmes à qui le jeûne doit être plus facile : tant de riches chez qui tout abonde. 3. Ceux qui cherchent plus à s'exempter du jeûne, ce sont ceux à qui le jeûne est plus nécessaire : pécheurs de longues années. p. 190. 196.

Sermon pour le Lundi de la première Semaine, sur le Jugement de Dieu. page 196

DIVISION. Nous avons dès maintenant dans la vie deux sortes de jugemens à subir ; ceux que les hommes font de nous, & celui que nous faisons de nous-mêmes. De là je tire deux conjectures de la rigueur du jugement de Dieu. En deux mots, le monde nous juge, & combien craignons-nous les jugemens du monde ? premier préjugé de la rigueur du jugement de Dieu : 1. Partie. Nous nous jugeons nous-mêmes, & rien ne nous trouble davantage que ce jugement de notre conscience : second préjugé de la rigueur du jugement de Dieu : 2. Partie. p. 197. 200.

I. PARTIE. Nous craignons les jugemens du monde, & nous en craignons sur tout, 1. la vérité ; 2. la liberté ; 3. la sincérité ; 4. la sévérité ; 5. l'uniformité. Tout cela, autant de conjectures de l'extrême rigueur du jugement de Dieu, & autant d'épreuves sensibles par où Dieu semble déja nous y disposer. p. 200. 201.

Quelque force d'esprit que nous affections, nous craignons les jugemens du monde. De là vient que nous sommes si mortifiés quand la censure du monde nous attaque personnellement.

Or cette crainte des jugemens des hommes doit nous élever à la crainte du jugement de Dieu. Car nous devons nous dire à nous-mêmes : si je crains tant d'être censuré par des hommes foibles comme moi, que sera-ce d'être condamné par un Dieu infiniment au-dessus de moi ? Il est vrai que saint Paul disoit, *peu m'importe que le monde me juge* : mais il n'appartenoit qu'à saint Paul de parler ainsi. p. 201. 204.

1. Mais que craignons-nous, sur tout dans les jugemens des hommes ? la vérité. Des calomnies qu'on invente contre nous, nous touchent moins, parce que nous avons de quoi les confondre. Ainsi dans le jugement de Dieu ce qu'il y aura plus à craindre pour nous, c'est sa vérité ; cette vérité qui nous convaincra, ensorte que nous n'aurons rien à répondre. p. 204. 207.

2. Comme nous craignons la vérité des jugemens du monde, nous n'en pouvons souffrir la liberté. Mais fussions-nous mille fois encore plus grands que nous ne sommes, on ne nous épargnera pas ; & plus même nous serons grands, moins on nous épargnera. Or qu'est-ce que cela, sinon le jugement de Dieu en figure ? Si par l'ordre de Dieu & usant des connoissances & de la liberté qu'il me donneroit, je venois à révéler ici les consciences : si j'entreprenois sans égard certains de mes auditeurs, & que je leur fisse essuyer l'opprobre de je ne sçais combien de crimes qu'ils tiennent cachés dans les ténébres, ils en mourroient de dépit & de chagrin. Telle est l'absolue & impérieuse liberté avec laquelle Dieu condamnera ce qu'il y a de plus grand dans le monde ; & c'est à vous, puissans du siécle, à y penser. p. 207. 211.

3. Non seulement nous craignons la vérité & la liberté des jugemens du monde, mais nous n'en pouvons pas plus supporter la sincérité. Un ami sincère & fidéle, à force d'être fidéle & sincère, nous devient odieux. Appliquons ceci au jugement de Dieu. Nous voulons qu'un ami, lorsqu'il s'agit de certaines vérités fâcheuses, ait soin, en nous les disant, de les adoucir & de nous y préparer : mais Dieu sans adoucissement, sans déguisement, nous fera voir la vérité toute nue. p. 211. 213.

4. Ce qui nous fait encore tant craindre les jugemens des hommes, c'est leur sévérité : car nous sçavons que le monde ne pardonne rien. Or si les jugemens des hommes sont si sévères, apprenons quel sera ce jugement sans miséricorde dont Dieu nous menace. *Voca nomen ejus absque misericordia.* p. 213. 215.

5. Ce qu'il y a d'insoûtenable dans la censure du monde, c'est qu'elle soit générale, & que par son uniformité elle devienne contre nous un jugement public. Or le pécheur au jugement de Dieu se verra condamné de tout l'univers : *Et pugnabit cum illo orbis terrarum contra insensatos.* p. 215. 217.

Conclusion. Pour nous préparer au jugement de Dieu, profitons des jugemens du monde, lorsque le monde condamne nos desordres. p. 217. 220.

II. Partie. Nous nous jugeons nous-mêmes, & rien ne nous trouble davantage que ce jugement secret & domestique de notre conscience. Nous avons chacun une conscience : dans les uns conscience droite, que Dieu nous a donnée ; dans les autres fausse conscience dont nous sommes nous-mêmes les auteurs. Or de

l'une & de l'autre, ou plutôt des reproches & des anxiétés de l'une & de l'autre, tirons un nouveau préjugé, mais sûr & infaillible, du jugement de Dieu. p. 220.

1. Conscience droite, qui sans autre loi suffit pour nous tenir lieu de loi. Qu'est-ce que cette conscience ? un jugement que nous faisons de nous-mêmes, & que nous en faisons malgré nous. Exemple de Caïn déchiré des remords de sa conscience après son péché. Or que nous présagent ces agitations, ce saisissement, ce desespoir du pécheur à la vûe de ses crimes, sinon le jugement de Dieu ? Jugement redoutable, qui dès maintenant & en partie s'exécute dans nous-mêmes ? Cependant si cette voix secrette que Dieu nous fait entendre au fond de nous-mêmes, nous cause tant de frayeur & d'épouvante, que sera-ce quand il éclatera ? Conscience droite dont nous ne pouvons dès cette vie même, ni toujours, ni entièrement nous défaire. Mais, mon Dieu, disoit sur cela saint Augustin, si je ne puis me garantir du jugement de ma conscience, comment me défendrai-je de votre jugement, de ce jugement inévitable, de ce jugement irrévocable, de ce jugement éternel ? p. 220. 227.

2. Conscience fausse : il est vrai que l'on se fait tous les jours de fausses consciences ; mais ces fausses consciences, reprend saint Augustin, sont elles-mêmes les plus sensibles & les plus tristes préjugés du jugement de Dieu : pourquoi ? parce que ce ne sont jamais ou presque jamais des consciences tranquilles. Car s'il n'y avoit point de jugement à craindre, ou que l'idée de ce jugement pût être absolument effacée de notre esprit, il nous seroit aisé de trouver dans

la fausse conscience, la tranquillité & la paix. Pourquoi donc ne l'y trouvons-nous pas, si ce n'est parce que la conscience aveugle & corrompue ne l'emporte jamais tellement sur la conscience saine & droite que celle-ci, quoique d'une voix foible, ne réclame toujours contre le mal, & qu'elle ne nous fasse sentir qu'il y a un jugement de Dieu, où nos erreurs doivent être confondues. p. 227. 232.

Craignons donc le jugement de Dieu ; craignons-le comme les Saints le craignoient, & demandons tous les jours à Dieu cette crainte. p. 232. 235.

Sermon pour le Mercredi de la première Semaine, sur la Religion Chrétienne. page 236.

DIVISION. Faites-nous voir un prodige qui vienne de vous, dirent les Pharisiens à Jesus-Christ : sur quoi saint Augustin remarque qu'il y a deux sortes de prodiges, les uns qui viennent de Dieu, & les autres qui viennent de l'homme. La foi des Ninivites convertis par la prédication de Jonas, ce fut un prodige qui ne pouvoit venir que de Dieu, & c'est celui que Jesus-Christ propose aux Pharisiens : mais au même temps il leur en découvre un autre qui ne pouvoit venir que d'eux-mêmes ; sçavoir le prodige ou le desordre de leur infidélité. Appliquons-nous ceci. Je prétends que Jesus-Christ dans l'établissement de la religion, nous a fait voir un miracle plus authentique & plus convaincant que celui des Ninivites convertis, & c'est le grand miracle de la conver-

sion du monde & de la propagation de l'Evangile que j'appelle le miracle de la foi : 1. Partie. Je prétends que nous opposons tous les jours à ce miracle un prodige d'infidélité, mais d'une infidélité plus monstrueuse & plus condamnable que celle des Pharisiens : 2. Partie. p. 236. 242.

I. Partie. Conversion du monde par la prédication de l'Evangile, miracle de la foi chrétienne, plus grand encore que celui de la conversion des Ninivites par la prédication de Jonas. Jesus-Christ entreprend de détruire dans tout le monde l'idolâtrie, la superstition, l'erreur, & d'y établir le vrai culte de Dieu. Qui choisit-il pour cela ? douze Apôtres grossiers, foibles, ignorans, mais qu'il remplit de son esprit. Ils annoncent un Evangile contraire à toutes les inclinations de la nature, & on le reçoit ; ils l'annoncent aux grands, aux doctes & aux prudens du siécle, à des mondains sensuels & voluptueux, & l'on s'y soumet. De là se forme une chrétienté si sainte & si pure, que le paganisme même se trouve forcé à l'admirer. Toutes les puissances de la terre s'élèvent contre la religion qu'ils prêchent : mais parmi les plus violentes persécutions, elle s'étend, elle se multiplie : c'est bientôt la religion dominante, & où ? jusques dans Rome, jusques dans le Palais des Césars. Miracle renouvellé dans ces derniers siécles ; vous le sçavez : un François Xavier a converti dans l'Orient tout un nouveau monde : & comment ? par les mêmes moyens, malgré les mêmes obstacles, avec les mêmes succès. p. 242. 248.

Or je soutiens qu'après cela nous n'avons plus droit de demander à Dieu des miracles : pour-

quoi parce que cette seule conversion du monde est le plus sensible de tous les miracles: 1. Miracle qui surpasse tous les autres miracles: 2. miracle qui présuppose tous les autres miracles: 3. miracle qui justifie tous les autres miracles. p. 248. 249.

Oui la conversion du monde est le plus sensible de tous les miracles. Vous vous obstinez à rejeter tous les autres miracles, disoit saint Augustin aux païens : mais confessez donc que dans votre système il y en a un dont vous êtes obligés de convenir, c'est le monde converti sans aucun miracle. Car à quoi attribuerons-nous ce grand ouvrage, si nous n'avons pas recours à la vertu infinie de Dieu ? p. 249. 251.

1. Miracle qui surpasse tous les autres miracles. La conversion d'un pécheur invétére, dit saint Gregoire, coûte plus à Dieu & en ce sens est plus miraculeuse que la résurrection d'un mort. Qu'est-ce donc que la conversion de tant de peuples enracinés dans l'idolâtrie ? Que diriez-vous si je convertissois ici tout à coup devant vous un impie déclaré ? y a-t-il miracle qui vous touchât davantage ? Que devez-vous donc juger de tant de nations soumises à l'Evangile ? p. 251. 253.

2. Miracle qui présuppose tous les autres miracles. Car comment les premiers chrétiens eussent-ils embrassé avec tant de zéle une loi si rigoureuse, sans les miracles qu'ils avoient vus? Ne fut-ce pas un miracle que la conversion de saint Paul, & ce miracle n'en demandoit-il pas un autre que cet Apôtre rapporte lui-même ? Saint Pierre dès sa première prédication convertit trois mille personnes, pourquoi? parce qu'ils lui entendirent parler toutes sortes de langues,

Si ce miracle eût été supposé, saint Luc eût-il eu le front de le publier dans un temps où des millions de témoins l'eussent pu démentir? Si les miracles que l'Apôtre prétendoit avoir faits parmi les gentils n'avoient été que des inventions & des fausſetés, eût-il osé les prier, comme il le fait, de s'en souvenir, & en eût-il appellé à leur propre témoignage? l'auroient-ils cru, & eût-il gagné tant d'ames à Jesus-Christ? N'étoit-ce pas le lien des miracles qui attachoit saint Augustin à l'Eglise, comme il le dit lui-même; & n'en raconte-t-il pas un, dont il proteſte avoir été spectateur & qui servit à le confirmer dans la foi? p. 253. 256.

3. De là, par une conſéquence néceſſaire, miracle qui juſtifie tous les autres miracles; mais auſſi miracle qui nous confondra au jugement de Dieu: *Viri Ninivitæ ſurgent in judicio.* Tant de païens convertis s'éleveront contre nous. p. 256. 259.

II. PARTIE. Prodige d'infidélité que nous oppoſons au miracle de la foi chrétienne. Je conſidère ce prodige d'infidélité dans un chrétien, qui ſelon les divers deſordres auſquels il ſe laiſſe malheureuſement entraîner, 1. ou renonce ſa foi, 2. ou corrompt ſa foi, 3. ou dément & contredit ſa foi. Je m'explique. p. 259. 260.

1. Prodige d'infidélité dans un chrétien, qui par le libertinage de ſes mœurs tombe dans l'impiété & dans un libertinage de créance. Car peut-on comprendre que des gens élevés dans la foi, la renoncent cette foi ſi ſainte & ſi néceſſaire, comment? en aveugles & en inſenſés, ſans examen & ſans connoiſſance de cauſe, par emportement, par paſſion, par caprice?

Or voilà ce que nous voyons. Mais encore par quelle voie un homme peut-il donc se pervertir jusqu'à devenir infidéle ? Ecoutez-le. Prodige d'infidélité : il renonce sa foi par un esprit de singularité, par orgueil, par intérêt, par prévention. Il y a plus : non seulement il abandonne sa foi sans raison, mais contre sa raison. On lui propose les motifs les plus convaincants, des motifs qui ont persuadé les premiers génies du monde, & il s'endurcit contre tous ces motifs ; il n'a pas honte de donner le démenti à tout ce que l'antiquité a eu de plus vénérable & de plus saint. p. 260. 267.

2. Prodige d'infidélité dans un chrétien, qui par un attachement secret ou public à l'héréſie, corrompt sa foi. Sans entrer dans un long détail sur les desordres de l'héréſie, il me suffit de faire avec vous la réflexion d'un grand Cardinal de notre siécle, que de tant de fidéles qui dans les derniers temps ont corrompu la pureté de leur religion, en tombant dans l'erreur, à peine s'en eſt-il trouvé quelques-uns que leur bonne foi ait pu justifier, même devant les hommes. Consultons seulement l'hiſtoire du siécle passé ; combien trouverons-nous de catholiques engagés dans le parti de l'héréſie par les motifs les plus indignes ? p. 267. 269.

3. Prodige d'infidélité dans un chrétien, qui par ses mœurs dément sa foi. Etre chrétien & vivre en chrétien, ou être païen & vivre en païen, ce n'eſt pas un prodige ; mais le prodige, c'eſt d'avoir la foi & de vivre en infidéle. Faisons-le cesser ce prodige : conservons notre foi, & accordons nos mœurs avec notre foi. Après avoir servi à notre pénitence & à notre

ſanctification, elle ſervira à notre gloire. p. 269. 271.

Sermon pour le Jeudi de la première Semaine, ſur la Prière. page 272.

DIVISION. Si nos prières ne ſont par écoutées favorablement de Dieu, c'eſt qu'elles ſont défectueuſes, & quant au ſujet, & quant à la forme. En deux mots, nous ne recevons pas, ou parce que nous ne demandons pas ce qu'il faut, 1. Partie: ou parce que nous ne damandons pas comme il faut, 2. Partie. p. 272. 275.

I. PARTIE. Nous ne demandons pas ce qu'il faut, première raiſon pourquoi Dieu n'écoute pas nos prières. Nous demandons, 1. ou des choſes préjudiciables au ſalut, 2. ou des biens purement temporels & inutiles au ſalut, 3. ou même des graces ſurnaturelles, mais qui de la manière que nous les concevons & que nous les voulons, bien loin de nous ſanctifier, ſerviroient plutôt à nous retirer de la voie du ſalut. p. 275. 276.

1. Nous demandons des choſes préjudiciables au ſalut, & en cela nous ſommes ſemblables aux païens: mais du reſte plus criminels qu'eux, puiſqu'ils n'adoroient que des divinités vicieuſes. Un homme du ſiécle demande de quoi ſubſiſter dans ſa condition, un père de quoi établir ſes enfans, une femme la ſanté du corps, un plaideur le gain d'un procès: rien de plus raiſonnable en apparence; mais rien au fond de plus condamnable, parce qu'on ne s'y propoſe

que des vues d'intérêt, d'ambition, de plaisir. Les païens eux-mêmes, tout païens qu'ils étoient, condamnoient un tel abus. Combien le devons-nous encore plus condamner dans des chrétiens ? Je sçais, & saint Jean nous l'apprend, que nous avons un puissant médiateur auprès du Père, qui est Jesus-Christ : mais veut-il être & peut-il être le médiateur de notre vanité, de notre avarice, de notre concupiscence, de notre sensualité ? Heureux encore que Dieu rejette vos prières. Car si Dieu vous accordoit ce qui flate votre passion, & ce qui, en la flatant, acheveroit de vous pervertir, ne seroit-ce pas le jugement le plus rigoureux & la plus terrible vengeance qu'il pût exercer sur vous ? p. 276. 283.

2. Nous demandons des biens purement temporels & du moins inutiles au salut. Je ne veux pas dire que les biens temporels ne soient pas des dons de Dieu, & qu'on ne puisse les lui demander : mais il nous les refuse, parce que nous ne les demandons, ni dans l'ordre qu'il a établi, ni par rapport à la fin qu'il a marquée. Car on ne lui demande que les graces temporelles, sans penser aux spirituelles, qui doivent néanmoins tenir le premier rang dans nos prières. C'est ne rien demander, puisque toutes les graces temporelles séparées du salut ne sont rien devant Dieu. L'orde est que nous cherchions d'abord le Royaume de Dieu, & Jesus-Christ nous assure ensuite que rien ne nous manquera. Mais au lieu de demander la bénédiction de Jacob, c'est-à-dire, la rosée du ciel & puis la graisse de la terre, *De rore cœli & de pinguedine terræ*, nous demandons, comme dans

la bénédiction d'Esaü, la graisse de la terre avant la rosée du ciel. p. 283. 289.

Pour mieux entendre pourquoi Dieu n'a nul égard alors à nos prières, comprenez ce principe de saint Cyprien : que nos prières n'ont de vertu qu'autant qu'elles sont unies aux prières de Jesus-Christ. Or qu'a-t-il demandé pour nous ? les biens spirituels. Et pourquoi les a-t-il demandés ? par rapport à la fin pour laquelle il étoit envoyé, qui est le salut. Au contraire, que demandons-nous ? des richesses, des honneurs, une vaine réputation, une vie commode. Et pourquoi les demandons-nous ? sans nul rapport au salut. Nos prières n'ont donc nulle conformité avec celle du Sauveur du monde, & nous ne devons plus être surpris si nous n'obtenons rien. Voilà par où saint Augustin prouvoit que l'espérance chrétienne n'a point pour objet les biens de cette vie. Voilà l'excellente raison dont se servoit encore le même Père contre les railleries des païens, qui reprochoient aux fidéles qu'ils vivoient dans la disette & dans l'abandon de toutes choses. p. 289. 293.

3. Nous demandons des graces surnaturelles, mais qui de la manière que nous les concevons & que nous les voulons, bien loin de nous sanctifier, serviroient plutôt à nous retirer de la voie du salut. Car nous demandons des graces selon notre goût & selon nos fausses idées ; des graces qui nous applaniſſent tellement toutes les voies du salut, qu'il ne nous reste ni mesures à prendre ni efforts à faire. Prière du Prophéte, & prière de saint Augustin, modéles des nôtres. p. 293. 295.

II. PARTIE. Nous ne demandons pas

comme il faut, seconde raison pourquoi Dieu n'écoute pas nos prières. Quatre conditions pour une bonne prière; 1. humilité; 2. confiance; 3. persévérance; 4. attention de l'esprit & affection du cœur. p. 296. 297.

1. Humilité: quoi de plus raisonnable? Peut-on avoir une juste idée de la prière, & oublier en priant cette régle fondamentale? Prie-t-on autrement les Princes de la terre? La Chananéenne fit-elle difficulté de se prosterner en la présence de Jesus-Christ & de l'adorer? sa prière fut humble, & les nôtres sont accompagnées d'un esprit d'orgueil, d'un esprit de présomption, d'un faste mondain, d'un luxe qu'on porte jusques dans le sanctuaire. p. 297. 299.

2. Confiance: quoi de plus juste? Quels miracles Dieu n'a-t-il pas opérés en faveur de cette confiance? Quelle confiance marqua à Jesus-Christ cette femme de notre Evangile? Qu'eût-elle fait, si déja chrétienne, elle l'eût connu aussi parfaitement que nous? cependant tout chrétiens que nous sommes, nous nous défions de notre Dieu & de ses promesses les plus solemnelles. p. 299. 301.

3. Persévérance: quoi de plus convenable? les graces de Dieu ne sont-elles pas assez précieuses pour mériter que nous les demandions souvent & long-temps? la Chananéenne cessa-t-elle de prier, quoique Jesus-Christ ne lui répondît pas une parole? Ne desespérez donc point, ame chrétienne, conclut un Père: Dieu aime que vous lui fassiez violence, & il se plaît à être desarmé par vous. p. 301. 303.

4. Attention de l'esprit & affection du cœur: quoi de plus nécessaire & de plus essentiel à la prière? Car qu'est-ce que la prière? un entretien de

de l'ame avec Dieu. Or cela suppose un recueillement & un sentiment intérieur. Dès là donc qu'il n'y a ni attention ni affection, il n'y a point de prière. D'où suivent trois conséquences : 1. que l'exercice de la prière est presque anéanti dans le christianisme, parce que la plûpart prient, comme les Juifs, des lévres & non du cœur : 2. que dans les prières qui sont commandées, l'attention est elle-même de précepte ; & ceci nous regarde, Ministres de Jesus-Christ : 3. que ce n'est donc pas sans raison que Dieu mépriſe nos prières, puisque ce ne sont rien moins que des prières. Chose étrange ! vous voulez que Dieu s'applique à vous, quand il vous plaît de le prier, & vous ne voulez pas vous appliquer vous-mêmes à Dieu. p. 303. 307.

Sermon pour le Vendredi de la première Semaine, sur la Prédestination. p. 308.

DIVISION. Nous donnons sur le sujet de la prédestination dans deux écueils, présomption & défiance. Présomption dans les uns, qui se reposent uniquement sur Dieu du soin de leur salut. Défiance dans les autres, qui desespèrent de leurs salut. Deux desordres que j'entreprends de combatre, en vous faisant voir que la prédestination de Dieu ne favorise ni l'un ni l'autre ; & que nous sommes inexcusables, lorsqu'en conséquence de ce mystère, nous nous abandonnons, ou à la présomption qui nous fait oublier le soin du salut, 1. Partie : ou au desespoir qui nous fait

renoncer au salut, 2. Partie. p. 308. 312.

I. PARTIE. Présomption qui nous fait oublier le soin du salut, premier écueil dont nous avons à nous garantir. Se reposer uniquement sur Dieu du soin de son salut, c'est une présomption, 1. dont le principe est ruineux, 2. dont les effets sont très-pernicieux. p. 312. 313.

1. Présomption dont le principe est ruineux : car de quelque manière que Dieu nous ait prédestinés, il est de la foi qu'il ne nous sauvera jamais sans la coopération de notre volonté. Il n'en est pas ainsi des autres ouvrages de Dieu. Il est vrai que c'est la grace qui opére en nous cette volonté ; mais elle ne l'opère pas toute seule : car cet acte de ma volonté par où je me convertis, étant un acte libre, il doit venir de moi-même aidé de la grace. C'est pourquoi le même esprit qui nous fait dire à Dieu dans l'Ecriture, *Converte nos, Domine*, Seigneur, convertissez-nous, met aussi dans la bouche de Dieu ces autres paroles, *Convertimini ad me*, convertissez-vous à moi. Et voilà, dit saint Augustin, tout le secret de cette prédestination adorable sur quoi sont fondés tous les devoirs de la vie chrétienne. p. 313. 316.

Mais si je suis prédestiné, dites-vous, je n'ai rien à craindre : & moi je réponds que vous devez dire, si je suis prédestiné, cela m'engage à être plus attentif & à veiller continuellement sur moi-même. Car si je suis prédestiné, je ne le suis que dépendamment des moyens à quoi Dieu a voulu attacher ma prédestination. Or la foi m'apprend qu'un de ces moyens les plus essentiels, est le soin que je

prendrai moi-même de mon salut. En effet, dit saint Prosper, Dieu nous a prédestinés comme des créatures raisonnables, libres, capables de mériter, & qui doivent gagner le ciel par titre de conquête ou de recompense. p. 316. 318.

2. Présomption dont les effets sont très-pernicieux. Car à quoi va-t-elle ? à éteindre absolument dans l'homme tout le zéle des bonnes œuvres, & à nourrir son libertinage. Et voilà, selon les Théologiens, la marque la plus essentielle par où nous pouvons discerner dans ces matières importantes ce qu'il y a de solide & ce qui ne l'est pas. Telle doctrine touchant la prédestination, me porte-t-elle à travailler avec ferveur ? je dois moins m'en défier. Ne le fait-elle pas ? je dois la tenir pour suspecte. Ainsi l'Eglise jugea-t-elle des opinions de Luther & de Calvin, qui inspiroient un secret mépris des œuvres du salut. page 319. 320.

Aussi l'un ou l'autre de ces deux Hérésiarques, en disant que la prédestination de Dieu impose à l'homme une absolue nécessité d'agir, n'auroit-il pas eu bonne grace de pousser un point de morale sur les devoirs de la piété chrétienne ? Le moyen, auroit pu lui répondre un pécheur, que je vive autrement, si mon salut ou ma damnation sont arrêtés indépendamment de moi dans le conseil de Dieu ? Vous me direz que cette doctrine est plus capable d'humilier l'homme ; erreur. Car en quoi consiste la vraie humiliation de l'homme ? n'est-ce pas, dit saint Bernard, en ce qu'il ait à se reprocher les péchés qu'il commet ? Or comment se les reprochera-t-il,

s'il eſt perſuadé qu'il ne les a pu éviter ? De plus, il ne ſuffit pas qu'une doctrine humilie l'homme ; il faut tout enſemble qu'elle le rende humble & fervent, & c'eſt ce que fait la doctrine catholique en nous enſeignant que le ſalut dépend de Dieu, mais qu'il dépend auſſi de nous-mêmes. p. 320. 325.

Sans cette perſuaſion, non ſeulement nous nous relâchons dans la pratique des bonnes œuvres, mais nous nous portons aux derniers deſordres du libertinage. Car ſur ce principe que quand Dieu voudra & qu'il l'aura prévu, on ſe convertira, & que juſques-là il ſeroit inutile d'y penſer, on s'abandonne à tout. Et de là vient que les libertins du ſiécle ont toujours appuyé & paru goûter ces opinions dures de la prédeſtination, parce qu'ils y trouvoient de quoi juſtifier le déréglement de leur vie. Mais ce libre arbitre & cette coopération de l'homme nous donnent lieu de nous glorifier. Hé bien, répond ſaint Auguſtin, ſi nous ſommes juſtes & enfans de Dieu ne devons-nous pas, comme S. Paul, avoir de quoi nous glorifier en lui ? n'eſt-ce pas ainſi que les Saints ſe ſont glorifiés, & en particulier David? p. 325. 330.

Eſpérons donc tout de Dieu, mais au même temps faiſons tout l'effort néceſſaire pour correſpondre aux deſſeins de Dieu. Autrement, nous tombons dans une préſomption criminelle. Et par où Dieu ſur tout la condamnera-t-il ? par nous-mêmes. Car dans les autres affaires, tout perſuadés que nous ſommes de la providence & de la prédeſtination de Dieu, nous ne négligeons rien de notre part, p. 330. 332.

II. PARTIE. Défiance ou deſeſpoir qui nous fait renoncer au ſalut, ſecond écueil dont nous avons à nous préſerver. Il y a dans la prédeſtination de Dieu quelque choſe d'incertain, & quelque choſe de certain. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que notre Dieu eſt un Dieu de miſéricorde, & que ſi jamais il nous réprouve, ce ne ſera que parce que nous aurons librement & volontairement abuſé des moyens qu'il nous aura fournis pour nous ſauver. Ce qu'il y a d'incertain, c'eſt la manière dont Dieu a prédeſtiné les hommes : l'un doit nous fortifier & nous animer, mais l'autre nous trouble. Or n'entreprenons point inutilement d'examiner ce que Dieu nous a caché, & attachons-nous à ce qu'il nous a révélé. Nous y trouverons de quoi nous relever de ce découragement où notre lâcheté nous plonge pour nous entretenir dans l'impénitence. Dès que je ſçais que Dieu eſt bon & qu'il m'aime, cela me ſuffit. p. 332. 337.

Il y a plus : bien loin que ce myſtère de la prédeſtination doive nous troubler, il a poſitivement de quoi nous conſoler. Il eſt vrai que notre ſalut eſt entre les mains de Dieu : & n'eſt-ce pas ce qui doit nous raſſurer ? Car où peut-il être mieux qu'entre les mains d'un Père ſi ſage, ſi vigilant & ſi tendre ? p. 337. 338.

Cependant les Saints même ont tremblé en conſidérant ce myſtère de la prédeſtination. J'en conviens : mais pourquoi ont-ils tremblé ? parce qu'ils ſe défioient, non pas de Dieu, mais d'eux-mêmes, & qu'ils enviſageoient leur liberté comme la ſource de tous les déréglemens. Or du moment que notre liberté

entre dans l'affaire de notre salut, il s'ensuit que si nous nous perdons, ce n'est que parce que nous le voulons : & supposé qu'il ne tienne pour être sauvé qu'à vouloir le salut, quel sujet avons-nous de desespérer ? p. 338. 341.

Le mal est que nous ne le voulons pas bien : & combien Dieu réprouvera-t-il de ces volontés stériles, semblables à celles de Pilate & d'Hérodes, quand ils voulurent sauver, l'un Jesus-Christ, & l'autre Jean-Baptiste ? p. 341. 343.

De quelque manière que nous en puissions penser, la vie présente est toujours la voie, & par conséquent il n'y a point d'état dans la vie où nous devions perdre espérance. Le desespoir est dans un pécheur un nouveau crime qu'il ajoûte aux autres. Non pas que tous les pécheurs se perdent par là : mais ce qui fait la damnation des uns, c'est un excès d'espérance ; & la damnation des autres, un défaut d'espérance. Apprenez-nous, Seigneur, à bien ménager ces deux sentimens, la confiance & la crainte. p. 343. 346.

Sermon pour le Dimanche de la seconde Semaine, sur la sagesse & la douceur de la Loi Chrétienne. p. 347.

DIVISION. Loi souverainement raisonnable : 1. Partie. Loi souverainement aimable : 2. Partie. p. 347. 350.

I. PARTIE. Loi chrétienne, loi souverainement raisonnable. Les païens & même dans le christianisme les libertins l'ont réprouvée

comme une loi trop ſublime & trop au-deſſus de l'humanité : & pluſieurs au contraire parmi les hérétiques l'ont attaquée comme une loi trop naturelle & trop humaine. D'où je conclus d'abord, que c'eſt donc une loi raiſonnable, une loi conforme à la régle univerſelle de l'eſprit de Dieu, parce que dans un ſage tempéramment elle tient le milieu entre ces deux extrémités. 1. C'eſt une loi ſainte & parfaite, mais dans ſa perfection elle n'a rien d'outré. 2. C'eſt une loi modérée, mais dans ſa modération elle n'a rien de lâche. p. 350. 353.

1. C'eſt une loi ſainte & parfaite, mais dans ſa perfection elle n'a rien d'outré. Tout y eſt raiſonnable ; venons au détail. Oui, il eſt raiſonnable, par exemple, que je me renonce moi-même, puiſque je ne ſuis de moi-même que vanité & que péché. Il eſt raiſonnable que je mortifie ma chair, puiſqu'autrement elle ſe révoltera contre ma raiſon & contre Dieu même, &c. p. 353. 357.

Mais pourquoi s'arracher l'œil & ſe couper le bras? c'eſt répond Jeſus-Chriſt, qu'il vaut mieux entrer dans la vie, n'ayant qu'un œil & qu'un bras, que d'être condamné pour jamais au tourment du feu. Et tous les jours un homme du ſiécle ne renonce-t-il pas pour ſa fortune à ce qu'il a de plus cher? Mais pourquoi faire à l'homme un crime de ſes deſirs, c'eſt, dit ſaint Jerôme, qu'il n'eſt pas permis de deſirer ce qu'il n'eſt pas permis de rechercher, & que toute loi qui laiſſe les deſirs dans l'impunité n'eſt propre qu'à faire des hypocrites plutôt que des juſtes. Mais pourquoi ériger la pauvreté en béatitude? c'eſt que l'expérience nous

apprend assez qu'il n'y a d'heureux sur la terre que les pauvres de cœur. Mais enfin, pourquoi réduire les hommes foibles à l'affreuse nécessité, ou d'être apostats & anathêmes, ou d'endurer à certains temps de persécution le martyre ? c'est que comme un sujet doit perdre la vie plutôt que de trahir son Prince, à plus forte raison un homme doit-il sacrifier tout plutôt que d'abandonner son Dieu. Rien donc que de raisonnable dans la loi chrétienne p. 357. 360.

Je sçais qu'il y a eu dans tous les temps des esprits singuliers qui ont porté la perfection de cette loi bien au-delà de ses bornes. Mais tout ce qu'ils en ont pu dire n'est point la perfection évangélique, puisqu'il n'y a rien en tout ce qu'ils ont faussement imaginé, que la loi chrétienne n'ait desavoué & même censuré. Elle est donc parfaite, mais d'une perfection sage ; elle est parfaite, mais toujours dans l'étendue de ces deux termes, discrétion & vérité. p. 360. 363.

2. C'est une loi modérée, mais dans sa modération elle n'a rien de lâche. Elle n'ôte pas aux pécheurs leur confiance ; mais elle sçait bien aussi rabattre leur présomption. Elle ne condamne pas tout comme mortel ; mais elle nous donne au même temps une sainte horreur de tout péché, même du véniel. Elle distingue les préceptes des conseils ; mais d'ailleurs elle nous déclare que le mépris des conseils dispose à la transgression des préceptes. Caractère de sagesse, qui de tous les motifs est un des plus sensibles & des plus puissans pour m'attacher à ma religion. p. 363. 366.

II. Partie. Loi chrétienne, loi souverai-

nement aimable. Jesus-Christ nous l'a proposée comme un joug ; mais comme un joug leger & doux à porter. Je prétends qu'autant qu'elle est parfaite, autant l'onction qui l'accompagne la rend douce & facile. 1. Parce que c'est une loi de grace. 2. Parce que c'est une loi de charité. p. 366. 368.

1. Loi de grace, où Dieu nous donne de quoi accomplir ce qu'il nous commande ; ainsi nous l'a-t-il promis en mille endroits de l'Ecriture. Douterons-nous de sa fidélité, ou douterons-nous du pouvoir de sa grace ; mais je n'ai pas cette grace qui soutenoit saint Augustin. Demandez-la, & demandez-la bien : vous l'aurez. p. 368. 372.

2. Loi de charité & d'amour ; amour & charité, dont l'effet propre est d'adoucir tout. Dieu, dit saint Bernard, possédoit trois qualités ; celle de maître, celle de rémunérateur & celle de père. Selon ces trois qualités, il a donné aux hommes trois loix : une loi d'autorité comme à des esclaves ; une loi d'espérance comme à des mercénaires, & une loi d'amour comme à des enfans. Les deux premières furent des loix de travail & de peine ; mais la troisième est une loi de consolation & de douceur, qui nous rend ses préceptes les plus rigoureux en apparence, aisés à pratiquer, parce qu'elle nous conduit, non par la crainte, mais par l'amour. p. 372. 374.

Voilà ce que les amateurs du monde ne comprennent pas, mais ce qu'ils pourroient néanmoins assez comprendre par eux-mêmes & par leurs propres sentimens : parce qu'ils aiment le monde, à quels loix ne se soumettent-ils pas pour plaire au monde ? Cette loi

de charité n'a-t-elle pas changé les chaînes en des liens d'honneur ? témoin un saint Paul. N'a-t-elle pas donné des charmes à la croix ? témoin un saint André. N'a-t-elle pas rafraîchi l'ardeur des flammes ? témoin un saint Laurent. N'a-t-elle pas opéré, & n'opère-t-elle pas encore tous les jours tant d'autres miracles ? P. 374. 376.

Sermon pour le Lundi de la seconde Semaine, sur l'Impénitence finale. P. 377.

DIVISION. Trois sortes de pécheurs meurent dans l'impénitence : les uns dans une impénitence criminelle, les autres dans une impénitence malheureuse, & les derniers dans une impénitence secrette & inconnue. Les premiers, ayant tous les secours nécessaires, meurent volontairement dans le desordre actuel de l'impénitence : impénitence criminelle. Les seconds, privés de ces secours, meurent sans nul sentiment & nulle démonstration de pénitence : impénitence malheureuse. Enfin, plusieurs croyant faire pénitence à la mort, & la faisant en apparence, ne font qu'une pénitence trompeuse & fausse : impénitence secrette & inconnue ; ce n'est pas assez. J'ajoûte que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence criminelle de la mort par voie de disposition : 1. Partie. Que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence malheureuse de la mort par voie de punition : 2. Partie. Et que l'impénitence de la vie conduit à l'impénitence secrette & inconnue, ou à la fausse

pénitence de la mort, par voie d'illusion : 3. Partie. p. 377. 382.

I. PARTIE. Impénitence criminelle. On y meurt, ou par une volonté délibérée de renoncer absolument à la pénitence, lors même qu'on se trouve aux approches de la mort ; ou par une omission criminelle des moyens ordinaires, & marqués de Dieu pour rentrer en grace avec lui & pour faire pénitence. p. 382.

1. Volonté délibérée de renoncer absolument à la pénitence. Ce que j'entends par là, ce n'est pas une révolte expresse & positive contre Dieu, lorsque le pécheur, même à la mort, ne veut pas reconnoître le créateur dont il a reçu la vie, & qui lui en va demander compte. Je parle seulement de ces pécheurs dont l'impénitence est aussi souvent un effet de la foiblesse que de la malice de leur cœur, ou plutôt est un effet tout ensemble de l'une & de l'autre. Je parle d'un homme qui, rempli de fiel & d'amertume, refuse de se réconcilier à la mort. Je parle d'un homme, qui se trouvant à la mort chargé de biens injustement acquis, ne veut pas même alors les restituer. Je parle d'un homme, qui tyrannisé de sa passion, la porte jusqu'au tombeau, & meurt idolâtre d'un objet dont rien ne peut le résoudre à se détacher. Enfin je parle d'un homme qui touché de ses crimes, non pas en pénitent, mais en réprouvé, au lieu d'avoir recours à la miséricorde divine, meurt dans un desespoir semblable à celui de Caïn. Or combien ces sortes de morts sont-elles ordinaires ? p. 382. 387.

2. Du moins, omission criminelle des moyens

ordinaires & marqués de Dieu pour rentrer en grace avec lui & pour faire pénitence. Car enfin, mon frère, dit saint Augustin, si lorsque la mort vous touche de près, & que Dieu vous appelle, vous ne vous disposez pas à paroître devant lui, n'est-ce pas vous rendre coupable d'un nouveau péché, & d'un péché qui surpasse tous les autres ? Où l'homme peut-il porter plus loin son injustice envers Dieu & envers lui-même, que d'oublier Dieu & de s'oublier lui-même dans cette extrémité ? c'est néanmoins ce qui arrive tous les jours. On se rassure, on temporise, on remet au lendemain, & cependant on meurt dans la disgrace & dans l'inimitié de Dieu : *In peccato vestro moriemini.* p. 387. 389.

J'ajoûte que l'impénitence de la vie conduit à cette impénitence de la mort, par voie de disposition, c'est-à-dire, par voie d'habitude, par voie d'attachement, par voie d'endurcissement. p. 389. 391.

II. Partie. Impénitence malheureuse ; il ne suffit pas pour mourir dans l'état de la grace que le pécheur soit résolu de recourir un jour à la pénitence. Car le temps pour cela & les moyens peuvent lui manquer sans même qu'il l'ait voulu, mais par un juste châtiment de Dieu. Son impénitence finale n'est donc point précisément alors un nouveau péché, mais un malheur & le plus grand de tous les malheurs. p. 391. 392.

Quand on vous rapporte certaines morts subites & imprévues, vous en êtes frappés : mais ce qui vous console, c'est que ce sont, dites-vous, des accidens extraordinaires & rares. Vous vous trompez, & je prétends qu'eu

égard à la conscience & au salut, il n'est rien de plus commun qu'une mort imprévue & subite : car j'appelle mort subite & imprévue celle où le pécheur tombe tout à coup dans un état qui le rend pour jamais incapable de conversion & de pénitence. Or qu'y a-t-il de plus fréquent & de plus universel ? page 393. 395.

Que dirai-je de ceux qui meurent dans une ignorance non coupable, mais funeste du danger prochain où ils sont ? On trompe un malade, & parce qu'on ne l'a pas averti de bonne heure, il meurt sans penser à Dieu. Supposons même qu'il connoisse son état, & qu'il soupire après le remède ; on cherche un Prêtre, mais on ne le trouve point ; mille contre-temps l'arrêtent ; il vient enfin, mais trop tard, & lorsque le malade sans connoissance & sans parole ne peut ni l'entendre, ni lui répondre. Je dis plus : ce Prêtre se trouvera, mais par un autre jugement de Dieu, il n'aura pas le don d'assister un pécheur mourant. p. 395. 398.

Affreux, mais juste châtiment du ciel : & c'est ainsi que l'impénitence de la vie conduit à cette seconde impénitence de la mort, par voie de punition. Combien Dieu s'en est-il expliqué de fois dans l'Ecriture ? Combien de fois le Fils de Dieu nous en a-t-il menacés dans l'Evangile ? p. 398. 399.

III. Partie. Impénitence secrette & inconnue, ou fausse pénitence. Pourquoi ? 1. Parce que rien en soi n'est plus difficile à l'homme que la vraie pénitence. 2. Parce que de tous les temps, celui où la vraie pénitence est plus difficile, c'est le temps de la mort. 3. Parce

qu'entre tous les hommes à qui la vraie pénitence eſt difficile aux approches de la mort, il n'en eſt point pour qui elle doive plus l'être que pour ceux qui ne l'ont jamais faite pendant la vie. p. 399. 401.

1. Rien de plus difficile en ſoi que la vraie pénitence ; car pour cela il faut ſe changer entièrement ſoi-même. p. 401.

2. De tous les temps, celui où la vraie pénitence eſt plus d'iffícile, c'eſt celui de la mort: car à la mort, dit S. Auguſtin, ce n'eſt point vous qui quittez le péché, c'eſt le péché qui vous quitte. p. 401. 402.

3. Entre tous les hommes à qui la vraie pénitence eſt difficile aux approches de la mort, il n'en eſt point pour qui elle doive plus l'être, que pour ceux qui ne l'ont jamais faite pendant la vie, parce qu'ils ſont plus endurcis dans leur péché. De là ſouvent ils ne font, 1. qu'une pénitence forcée, 2. qu'une pénitence toute naturelle. p. 402. 405.

Je n'ignore pas que ce fameux criminel crucifié avec Jeſus-Chriſt, fit ſur la croix une vraie pénitence : mais ce fut un miracle ; & cette converſion qui dans tous les ſiécles a paſſé pour un exemple ſingulier, doit par là même, bien loin de raſſurer les pécheurs, les faire trembler. p. 405. 406.

Du reſte, vous me demandez comment l'impénitence de la vie conduit à la fauſſe pénitence de la mort? je dis que c'eſt par voie d'illuſion. Car le pécheur n'ayant jamais fait nul exercice de la pénitence pendant qu'il a vécu, il n'a jamais appris à la connoître: d'où je conclus qu'il y doit être aiſément trompé à la mort. Ayons donc ſoin de nous diſpoſer à la

vraie pénitence de la mort par la vraie pénitence de la vie. p. 406. 408.

Sermon pour le Mercredi de la seconde Semaine, sur l'Ambition. p. 409.

DIVISION. Les honneurs du siécle que notre ambition nous fait rechercher, peuvent être considérés sous trois rapports qui leur conviennent : par rapport à Dieu, qui en est le distributeur ; par rapport au prochain, au dessus de qui ils nous élèvent : & par rapport à nous-mêmes, qui les possédons, ou qui nous les procurons. Sous le premier rapport, les honneurs du siécle sont dans l'ordre de la prédestination éternelle, autant de vocations de Dieu : *Non est meum dare vobis, sed quibus paratum est à Patre meo* : mais notre ambition les profane, en les recherchant comme des avantages purement temporels : 1. Partie. Sous le second rapport, les honneurs du siécle sont de vrais assujettissemens à servir le prochain : *Qui voluerit inter vos major fieri, fiat sicut minor ; & qui præcessor est, sicut ministrator* : mais notre ambition en abuse, en les recherchant pour exercer un vain empire & une fière domination : 2. Partie. Sous le troisième rapport, les honneurs du siécle sont des engagemens indispensables à travailler & à souffrir ; *Potestis bibere calicem* ? mais notre ambition les corrompt, en les recherchant dans la vue d'y trouver une vie tranquille & agréable : 3. Partie. C'est ainsi que Jesus-Christ en trois paroles de notre Evangile, me fournit lui-même le

dessein le plus naturel & le plus complet. p. 409. 414.

I. Partie. Les honneurs du siécle sont dans l'ordre de la prédestination éternelle autant de vocations de Dieu; mais notre ambition les profane, en les recherchant comme des avantages purement temporels. Il n'y a point d'état dans la vie où l'homme doive entrer sans vocation de Dieu, puisque toute notre prédestination roule presque sur le choix des états que nous embrassons. Or quoique ce principe soit universel, c'est sur tout, selon la maxime de l'Apôtre, aux honneurs du siécle & à ce qui regarde notre aggrandissement dans le monde qu'il doit être appliqué : pourquoi ? par deux raisons ; l'une tirée de l'intérêt de Dieu, & l'autre de l'intérêt de l'homme. Intérêt de Dieu, car c'est à lui que l'honneur appartient. Intérêt de l'homme, puisqu'on peut dire en général qu'il n'y a rien de plus dangereux pour le salut de l'homme, que l'élévation. p. 414. 416.

Cependant, par une conduite toute opposée à la régle de saint Paul, comment se pousse-t-on tous les jours aux honneurs du siécle ? sans vocation. Pour les dignités même de l'Eglise, toutes spirituelles qu'elles sont, a-t-on quelque égard à la vocation divine? p. 416. 418. Du moins, si le mérite & la vertu suppléoient en quelque manière au défaut de la vocation & de la grace. Mais à l'exclusion de la vertu & du mérite, quelles voies prend-on pour s'avancer ? l'intrigue, la cabale, l'intercession, la faveur, le vice même & l'iniquité. p. 418. 420.

On poursuit les honneurs même les plus saints

saints comme dûs à sa naissance. *Allons, possédons le sanctuaire de Dieu comme notre héritage.* pag. 420. 421.

J'ai rendu, dites-vous, des services considérables, & cette place est une récompense qui me regarde naturellement. Mais n'y a-t-il point pour ces prétendus services que vous mettez à un si haut prix, d'autre justice à vous rendre, que de vous faire monter à un degré où Dieu ne vous veut pas, & où vous n'êtes pas propre. pag. 421. 422.

Tel est néanmoins notre aveuglement. Contre toutes les vues de Dieu, on aspire à des honneurs où l'on doit être appellé par la vocation du ciel, & l'on s'en fait des établissemens pour la terre. Combien de pères, & même de pères chrétiens, ou plutôt oubliant qu'ils sont chrétiens, tiennent le langage de cette mère de l'Evangile : *Dic ut hi duo filii mei :* placez mes deux enfans auprès de vous ; & qu'ils aient, l'un à votre droite, l'autre à votre gauche, c'est-à-dire, l'un dans l'Eglise, l'autre dans le monde, les plus hauts ministères ? C'est assez que ce jeune homme soit le cadet de sa maison, pour ne pas douter qu'il ne soit dès-là appellé aux fonctions redoutables de pasteur des ames. L'injustice va encore plus loin ; car si de plusieurs enfans qui composent la même famille, il y en a un plus méprisable, ou qui n'ait pas l'inclination du père & de la mère, c'est celui à qui les honneurs de l'Eglise sont réservés. Faut-il s'étonner après cela si Dieu s'éléve contre nous ? faut-il s'étonner si toutes les conditions sont si avilies ? pag. 422. 425.

II. PARTIE. Les honneurs du siécle sont de

vrais assujettissemens à servir le prochain ; mais notre ambition en abuse, en les recherchant pour exercer un vain empire & une fière domination. Tout ce qui est grand hors de Dieu & parmi les hommes, ne l'est qu'avec dépendance & par rapport au prochain, je veux dire, pour le bien & pour l'utilité du prochain. Vous êtes en place de commander, écrivoit saint Bernard à un Grand ; mais ce n'est pas pour vous-même : c'est pour ceux qui vous doivent obéissance. De là je conclus avec saint Augustin, qu'un Grand qui, sans se mettre en peine de ceux qui lui sont soumis, ne veut être grand que pour dominer, mérite d'être réprouvé de Dieu. Le christianisme à bien même encore encheri sur cela ; & l'exemple de Jesus-Christ, qui n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, nous impose là-dessus une obligation beaucoup plus étendue. C'est pourquoi saint Augustin disoit aux fidéles dont il avoit la conduite : Dieu m'a fait Evêque pour vous, comme il m'a fait Chrétien pour moi-même. pag. 425. 432.

Mais malgré le principe que je viens d'établir, malgré l'exemple d'un Dieu humilié & anéanti pour nous, ne trouve-t-on pas par tout dans le monde de ces maîtres hautains & durs qui ne sçavent que se faire obéïr, que se faire servir, que se faire craindre, sans sçavoir ni compatir, ni soulager, ni condescendre, ni se faire aimer ? On se flate, parce qu'on est élevé d'un prétendu zéle de faire sa charge : mais, répond saint Bernard, pourquoi ce zéle ne s'allume-t-il qu'en certaines rencontres, & lorsqu'il s'agit d'abbaisser les autres & de prendre l'ascendant sur eux ? De plus, est-ce faire sa

charge que d'en rendre le joug insupportable, & souvent de détruire toute la charité par une pure jalousie d'autorité ? p. 432. 434.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les plus impérieux sont communément ceux à qui cet empire qu'ils affectent, doit moins convenir. Des gens qui de leur fonds ne sont rien, se font une gloire de dominer les vrais grands : des gens dévots par profession, sont les plus absolus dans leurs ordres. Sont-ce là les enseignemens que nous avons reçus de Jesus-Christ ? p. 434. 436.

III. PARTIE. Les honneurs du siécle sont des engagemens indispensables à travailler & à souffrir ; mais notre ambition les corrompt, en les recherchant dans la vûe d'y trouver une vie tranquille & agréable. Ne cherchons point dans le monde, dit saint Augustin, les honneurs purs, c'est-à-dire, qui ne soient pas mêlés d'afflictions & de peines. p. 436. 438.

Se faire violence à soi-même, premier engagement des honneurs du siécle. p. 438. 439.

Souffrir souvent & beaucoup des autres, second engagement des honneurs du siécle. p. 439. 440.

Mener une vie pleine de soins & de soins affligeans, troisième engagement des honneurs du siécle. p. 440. 441.

Enfin, avoir toujours son ame entre ses mains, & toujours être en disposition de s'immoler soi-même, ou pour la justice, ou pour la vérité, quatrième engagement des honneurs du monde. p. 441. 442.

Or là-dessus qu'avez-vous à répondre, vous qui dans les honneurs du siécle ne prenez que le doux & l'agréable, sans en prendre le pénible & le rigoureux ? Ce que saint Bernard

disoit par humilité, vous pouvez bien le dire avec vérité : je suis la chimère de mon siécle. Car je suis tout, & je ne suis rien ; ou plutôt, je veux parvenir à tout, & ne m'acquitter de rien. Détrompez-nous, Seigneur, des fausses idées que nous avons des choses, & rectifiez par les lumières de votre Evangile, les erreurs où nous sommes tombés par la corruption du monde. pag. 442. 446.

FIN.